ARCHÉOLOGIE DES NOUVELLES-HÉBRIDES

contribution à la connaissance des îles du centre

JOSÉ GARANGER

A Monsieur le Directeur Général
et à Monsieur le Secrétaire Général
de l'ORSTOM

à qui je dois d'avoir pu
conduire ce travail à bonne
fin

José Sarrailhe

voir :

COUVERTURES :

Tome n° I = l'équipe de fouille d'Efate,
Tome n° 2 = pirogue entre Efate et Lelepa,
bracelets (troca), in situ, Retoka,

Tome n° 3 = case "cuisine" à Mangarisu (Tongoa),
bracelet (défense de porc).

J o s é G A R A N G E R

A R C H E O L O G I E des NOUVELLES-HEBRIDES
contribution à la connaissance des îles du centre.

P A R I S novembre I 9 7 0

C.N .R.S. (ERA n° 52 et anc. RCP n° 27), CRPP, Mission ORSTOM-CNRS en Océanie

Erratum : le texte est illustré de 315 figures (et non de 347), une erreur de numérotage fut en effet commise page 277 (la figure n° 277 y fait suite à la figure n° 245). Dans le texte, les références aux figures sont conformes à ce numérotage erroné.

TABLE DES MATIÈRES

" Les analogies entre quelques traits choisis au hasard dans de vastes régions connues pour la diversité de leurs cultures ne peuvent être que superficielles et peu convaincantes " :

Alfred METRAUX ,
I94I, page I79 .

P R O L É G O M È N E S

1-1 : JUSTIFICATION et HISTORIQUE des RECHERCHES ENTREPRISES :

I-I-I : LA PREHISTOIRE OCEANIENNE

La Préhistoire océanienne est une science récente et qui ne prit son véritable essor qu'après la seconde guerre mondiale. Avant 1945 sans doute, et plus précisément depuis les années vingt de ce siècle, de nombreux travaux furent publiés mais qui ne concernaient que la description des structures lithiques repérables en surface : travaux de Linton aux îles Marquises en 1920, de K. P. Emory aux îles de la Société et dans les archipels voisins à partir de 1925, de Mac Kern aux îles Tonga (McKERN : 1929), de Métraux et Lavachery à l'île de Pâques en 1934, pour ne citer que les principaux. Les chercheurs étudiaient la typologie des herminettes recueillies en surface car cet outil apparaissait déjà comme l'un des fossiles directeurs les plus importants pour la compréhension du passé océanien. L'intérêt se portait alors sur les différentes cultures de l'aire océanienne, divisée en Mélanésie, Micronésie et Polynésie. Il importait de préciser les caractères raciaux, linguistiques et socio-religieux des populations de chacune de ces régions et de faire l'inventaire précis des témoins de leur culture matérielle. Des vagues de migrations successives vers l'est, d'inégales extensions mais toujours sans retour, pouvaient seules expliquer, en effet, l'apparente simplicité des mondes mélanésiens et micronésiens et l'évidente diversité du monde po-

lynésien. Cependant, la civilisation polynésienne, prise dans son ensemble, était considérée comme un phénomène récent et qui n'avait pu laisser de trace dans les profondeurs du sol. Les diversités remarquées dans chaque archipel n'étaient pas le résultat d'une évolution interne mais la conséquence de l'éloignement plus ou moins grand, dans le temps et dans l'espace, du foyer colonisateur principal et des foyers secondaires de colonisation. Il apparaissait donc vain d'aller chercher à grand'peine dans le sol ce que l'on pouvait aisément recueillir en surface et plus urgent de sauver ces témoins superficiels ; plus urgent, également, de recueillir les traditions orales qui aideraient à comprendre le cheminement des hommes à la conquête des îles du Pacifique.

L'origine de ces populations qui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, osèrent ne plus considérer l'océan comme un obstacle infranchissable restait, et reste, un problème. Celui-ci poussa les esprits les plus inventifs à transcender, avec une surprenante audace parfois, les quelques résultats déjà acquis. Peu à peu, les travaux des anthropologues, des linguistes et des éthnologues, l'abondance et la complexité des traditions recueillies et l'affinement de la typologie comparée des outillages lithiques, soulevèrent plus de problèmes qu'ils n'apportèrent de solutions. Les frontières, anciennement précisées entre la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie, apparurent pour le moins arbitraires. Les grandes synthèses aventureuses furent négligées ou du moins réduites à de simples hypothèses de travail.

C'est dans l'île sud de la Nouvelle-Zélande que furent entreprises les premières fouilles archéologiques et ceci, dès 1920 et grâce à l'initiative de H. D. Skinner. Roger Duff, poursuivant un travail analogue dans l'île du nord, put démontrer l'intérêt d'une démarche proprement archéologique qui permettrait un contrôle objectif et réciproque des données de la tradition et de l'interprétation des documents décelés dans le sol (Roger DUFF : 1950/1956/, pages 21 et 282-285). La publication de ces travaux engagea les chercheurs dans une voie nouvelle : celle de l'archéologie préhistorique, comprise comme une discipline autonome mais qui ne devait pas, pour autant, négliger les ressources de l'ethno-histoire dans la recherche du passé océanien. Cette dernière tendance, trop défiante des traditions, apparaissait déjà dans le Pacifique occidental où l'on estimait plus prudent de ne se fier qu'à la stratigraphie, à la typologie comparée et à la toute nouvelle datation absolue par le carbone 14.

En 1950, K.P. Emory entreprenait l'étude de plusieurs abris-sous-roche situés à la pointe sud-est de Oahu (K. P. EMORY et Y. H. SINOTO : 1961). Ces sites hawaïens confirmaient les découvertes effectuées en Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire la possibilité d'une stratification de plusieurs niveaux culturels dans les îles océaniennes. Ils permirent en outre l'étude typologique d'un nouveau fossile directeur : l'hameçon océanien (K.P. EMORY, W.J. BONK, Y.H. SINOTO : 1959. Y. H. SINOTO : 1962). La synthèse des différentes recherches effectuées dans le Pacifique sud de 1947 à 1958, fut écrite par Jack Golson (J. GOLSON : 1959), il serait inutile d'en refaire ici l'ex-

posé. Remarquons seulement que, en dehors des îles Hawaï et de la Nouvelle-Zélande, les chercheurs portèrent leurs efforts sur l'étude de cinq régions différentes :

1) La Mélanésie orientale : Fidji (E. W. GIFFORD : 1951) et Nouvelle-Calédonie (E. W. GIFFORD et D. SHUTLER Jr. : 1956);

2) La Micronésie, cette région n'était plus considérée comme la seule voie des migrations polynésiennes, hypothèse que Peter Buck avait développée dans son ouvrage "Vikings of the sunrise" (1938), publié en Français en 1952 (P. BUCK : 1952), mais comme l'une de leurs voies possibles et qui pourrait expliquer, en particulier, la présence de l'herminette à épaulement en Polynésie orientale et son absence de la Polynésie occidentale comme de la Mélanésie. Alexander Spoehr conduisit ses recherches aux îles Mariannes en 1949 et 1950 (A. SPOEHR : 1957), Douglas Osborne aux îles Palaos en 1954 (D. OSBORNE : 1962 et 1966), E. W. Gifford à Yap en 1956 (E. W. GIFFORD : 1959);

3) La Polynésie occidentale, en 1957, avec les travaux de Jack Golson aux îles Tonga, de J. Golson et de W.R. Ambrose aux îles Samoa (J. GOLSON : 1957 et 1961 : pages 172-176) où, pour la première fois, des tessons de poterie furent mis au jour ;

4) Les îles Marquises où la mission norvégienne, dirigée par Thor Heyerdahl, travailla quelque temps à Hivaoa et à Nuku-Hiva (T. HEYERDAHL et E. N. FERDON : 1965) et dont l'étude la plus re-

marquée fut celle qu'en fit Robert C. Suggs en 1957 (R. C. SUGGS : 1961) ;

5) L'île de Pâques, enfin, étudiée par l'équipe de Thor Heyerdahl (T. HEYERDAHL et E.N. FERDON : 1961).

A la veille du dixième congrès des sciences du Pacifique (I), la nécessité était apparue de coordonner les efforts, jusqu'ici dispersés, des différents centres de recherche oeuvrant dans le Pacifique et de définir les zones à étudier en priorité pour une meilleure compréhension des processus de peuplement du Pacifique sud. L'étude coopérative des archipels marginaux de la Polynésie orientale : "Les trois sommets du triangle polynésien", n'était pas des plus urgentes. Les îles Hawaï et la Nouvelle-Zélande, riches de chercheurs et de laboratoires, pouvaient, sans un concours extérieur, assurer seules le développement de leur préhistoire déjà fort clarifiée. La courageuse épopée de Thor Heyerdahl et les travaux qu'il venait d'effectuer avec son équipe à l'île de Pâques, avaient ranimé un débat vieux de plus d'un demi siècle. Les séquences culturelles de l'île avaient

---

(I) : Congrès tenu à Honolulu du 21 août au 2 septembre 1961. Les conclusions des archéologues congressistes ont été exposées par Roger Green (R. GREEN : 1961a) et par Wilhelim Solheim (W. G. SOLHEIM 2 : 1962).

été précisées en se fondant principalement sur l'analyse des structures religieuses : les ahu (2). L'origine péruvienne de la civilisation pascuanne n'avait pas été démontrée et encore moins, par conséquent, l'origine amérindienne des populations polynésiennes. Ces recherches eurent le mérite d'attirer, à nouveau, l'attention sur les contacts probables des anciennes populations de la Polynésie extrême-orientale et de la côte sud-ouest de l'Amérique (3). Il paraissait cependant plus urgent de poursuivre l'étude des îles Marquises, généralement reconnues comme le pays d'origine des Pascuans (cf. : Alfred METRAUX, 1941, pages 180-181) et plus proches des îles de la Société, encore considérées comme le premier foyer de la colonisation du Pacifique oriental. La Micronésie est un monde trop immense pour qu'on pût espérer animer rapidement le désert archéologique qui sépare encore la Micronésie occidentale de la Polynésie. La connaissance de ces régions est certes indispensable pour préciser

---

(2) : voir en particulier les études critiques de K. P. EMORY : 1963 et de J. GOLSON : 1965. Thor Heyerdahl a renouvelé les arguments de sa théorie au XIème congrès des Sciences du Pacifique (Tokyo : 1966), cf. T HEYERDAHL : 1968.

(3) : Ces problèmes avaient déjà été soulevés par E. S. G. HANDY (1927, page 329) et par K. P. EMORY (1933, page 48). Paul RIVET (1956), a fait la synthèse des différents arguments qui plaident en faveur de cette thèse.

l'influence éventuelle des populations côtières de l'Asie tropicale et tempérée sur celles de la Polynésie : on ne pouvait cependant envisager, pour un avenir immédiat, que la poursuite des travaux entrepris en Micronésie occidentale (ce que fit Fred M. Reinman à GUAM), une première approche des îles équatoriales : travaux de R. V. Lampert aux îles Gilbert et de J. M. Davidson aux îles Carolines et l'étude archéologique des îlots polynésiens isolés en Micronésie, ainsi celle de Nukuoro par J. M. Davidson (4).

Plusieurs programmes de recherches furent proposés au Xème congrès des sciences du Pacifique, l'accord fut cependant unanime sur le choix du Pacifique sud-occidental et de la Polynésie centrale comme zones vers lesquelles devaient tendre, en priorité, les efforts communs de tous les archéologues.

Le choix des îles de la Société avait déjà été proposé par K. P. EMORY (1953, page 754) et par J. GOLSON (1959, page 47). Les traditions désignent en effet cet archipel comme l'Hawa'i des Hawaïens, des Maoris de Nouvelle-Zélande et de bon nombre de Polynésiens orientaux. Aucune fouille scientifique n'y avait été effectuée avant l'arrivée de l'expédition du Bishop Museum en avril 1960.

---

(4) : Fred REINMAN : 1968 ; R. V. LAMPERT : 1965 ; J. M. DAVIDSON 1967a, 1967b et c, 1968.

Il importait d'en découvrir les différents niveaux culturels, de définir, en particulier, les caractères d'une éventuelle culture proto-tahitienne et de préciser ses rapports avec, d'une part, les anciens niveaux à affinités mélanésiennes découvertes par R.C. Suggs à Nuku-Hiva (R.C. SUGGS, 1961, pages 180-181) et d'autre part, ce que l'on savait déjà des anciennes cultures de la Polynésie occidentale. Trois missions archéologiques ont pris ces recherches pour tâche : K. P. Emory et Y. H. Sinoto (B. P. Bishop Museum), assistés de Marimari Kellum et de Pierre Vérin de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (5) ; Roger Green (American Museum of Natural History et Harvard University), assisté de C.K. Green, de R. A. Rappaport et de A. Rappaport (Université de Colombia), puis de J. M. Davidson de l'Université d'Auckland (6) ; mission conjointe du Centre National de la Recherche Scientifique et de l'O.R.S.T.O.M. (7).

Les résultats de ces différentes recherches nous offrent

---

(5) : K. P. EMORY, 1962. - K. P. EMORY et Y. H. SINOTO, 1965. Y. H. SINOTO et P. VERIN, 1965.

(6) : R. GREEN, 1961b. - R. GREEN, C.K. GREEN, R. A RAPPAPORT, A. RAPPAPORT et J. M. DAVIDSON, 1967.

(7) : J. GARANGER, 1964 et 1967.

une vision assez claire de la dernière période de la préhistoire tahitienne ou "époque des marae". Un niveau culturel plus ancien fut découvert à Maupiti mais, malgré leurs efforts, aucun archéologue ne put mettre au jour les traces d'une culture "pré-Maupiti" ou "proto-tahitienne". A la suite de leur découverte du site de Maupiti et des résultats obtenus dans les autres archipels de la Polynésie orientale, K. P. Emory et Y. H. Sinoto estimèrent que les îles Marquises avaient été le premier foyer de peuplement du Pacifique sud-oriental, les îles de la Société, colonisées par des Marquisiens, perdant ainsi le rôle primordial qu'on leur attribuait jadis (8). Les étapes successives de ce peuplement auraient été les suivantes (9) :

a) vers l'année 100 avant J.-C., arrivée aux îles Marquises de gens partis de la Polynésie occidentale (10)

b) vers 200 après J.-C., des Marquisiens colonisent les îles de la Société, puis :

---

(8) : R. C. SUGGS, 1961, page 193, ne considérait les îles Marquises que comme un second centre de colonisation.

(9) : K. P. EMORY et Y. H. SINOTO, 1964a, 1964b.

(10) : date fondée sur la chronologie de SUGGS, 1961, page 174-181, chronologie rajeunie de plusieurs siècles par Sinoto : Y. H. SINOTO et Marimari KELLUM, 1965, pages 40-42, Y. H. SINOTO 1966, page 303.

c) l'île de Pâques, vers l'année 500 de notre ère (11), puis, vers 750 :

d) les îles Hawaï où l'outillage et les ornements corporels les plus archaïques sont semblables à ceux, contemporains, des îles Marquises,

e) aux environs de l'an 900, des Tahitiens gagnent la Nouvelle-Zélande (12), puis :

f) les îles Hawaï vers les années 1250 (13).

A la suite des fouilles effectuées par Y. H. Sinoto à Nuku-Hiva et à Hua-Huka (14), K. P. Emory et Y. H. Sinoto furent conduits à modifier le précédent schéma (15). La présence, dans les sites marquisiens et néo-zélandais, de perles d'os ou d'ivoire en forme de bobines transversalement cannelées (16), de têtes de harpons et d'aiguilles à tatouage, et leur absence des îles de la Société, laissaient

---

(11) : la date de 386 + ou - 100 après J.-C. est en effet la plus ancienne de celles obtenues, à l'île de Pâques, par la méthode du Carbone 14, cf. : Carlyle Smith in HEYERDAHL et FERDON, 1961 page 391.

(12) : estimation d'après la datation du site de Maupiti : 860 + ou - 100 (K.P. EMORY et Y.H. SINOTO, 1965, page 96) et celle du plus ancien niveau de Wairau : 1150 (R. DUFF, (1950) 1956, page XII).

(13) : hypothèse fondée sur le fait que les marae de types tahitiens et paumotu furent construits aux îles Hawaï et non dans les autres archipels de la Polynésie marginale ; fondée également sur l'étude des traditions et des généalogies hawaïennes : K. P. EMORY et Y.H. SINOTO, 1964b, page 159.

(14) : Y.H. SINOTO et Marimari KELLUM, 1965 - Y. H. SINOTO, 1966, 67, 68 or 69

(15) : K. P. EMORY et Y.H. SINOTO, 1965, page 103 - Y.H. SINOTO, 1968

(16) : R. DUFF, 1950, pages 88-89. - K. P. EMORY et Y.H. SINOTO, 1965, page 102.

../..

penser que des Marquisiens étaient allés s'installer en Nouvelle-Zélande postérieurement à la migration des Tahitiens. Ces deux auteurs se sont ensuite demandé si cet ordre ne devait pas être inversé et même, si la migration tahitienne avait bien existé.

Ces théories migratoires ne sont que des hypothèses de travail. La non-découverte d'une culture "pré-Maupiti" aux îles de la Société ne signifie pas nécessairement son absence. La distance est bien grande entre la Nouvelle-Zélande et les îles Marquises, et la possibilité d'une migration directe de celles-ci vers celle-là reste douteuse, plus improbable encore est l'hypothèse de plusieurs migrations. On imaginerait plus aisément qu'une culture, apparue dans un archipel intermédiaire, ait influencé aussi bien les îles Marquises que la Nouvelle-Zélande (17). Les îles de la Société apparaissent donc bien encore comme l'un des archipels de la Polynésie orientale qu'il importe d'étudier et où les archéologues doivent renouveler leurs efforts. Enfin, des études récentes viennent de ressortir de l'ombre l'ancien problème d'un éventuel apport mélanésien, ou du moins mélano-polynésien, dans les anciennes cultures néo-zélandaises (18).
Ceci, d'une part, permettrait d'expliquer la présence d'éléments ouest-pacifique dans ces niveaux archaïques, sans avoir besoin de faire appel à une migration marquisienne. Ceci, d'autre part, justi-

---

(17) : L. M. GROUBE, 1968, pages 146-147.

(18) : I. W. KEYES, 1967

../..

fie, à postériori, le choix par les congressistes d'Honolulu, du Pacifique sud occidental comme une deuxième région dont l'étude archéologique était des plus urgentes.

La découverte, aux îles Marquises, de niveaux culturels à affinités mélanésiennes (ou samoanes) : herminettes, kapkap, céramique, démontrait la nécessité de préciser la préhistoire de la Polynésie occidentale et de la Mélanésie orientale. Les archéologues avaient décelé, dans ces régions, d'importants courants d'échanges culturels. C'est ainsi que la poterie dite du type "lapita-vuatom", déjà connue à l'île des Pins, au sud de la Nouvelle-Calédonie (LENORMAND : 1948, AVIAS, 1950), au nord de la Nouvelle-Bretagne, à Vuatom (O. MEYER, 1909) et aux îles Tonga (Mc KERN, 1929, pages 115-159), avait été mise au jour sur la côte sud-occidentale de Viti Levu (Fidji), en 1947 (GIFFORD, 1951), et, en 1952, sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Calédonie, au site éponyme de Lapita : GIFFORD et SHUTLER, 1956, pages 7 et 75 (19). Les linguistes, en cherchant à démêler la complexité des langues océaniennes, avaient depuis longtemps distingué les langues austronésiennes (ou malayo-polynésiennes) d'origine asiatique, des langues papoues (ou non-austronésiennes), plus anciennes en Océanie. Quelques soient les

(19) : Gifford et Shutler ont supposé une éventuelle parenté de ce type avec des poteries des Célèbes (opus cité : page 94). Solheim en voit l'origine dans le complexe céramique "Sahuynh-Kalanay" (W. G. SOLHEIM II, in : KWANG-CHIH CHANG, G. W. GRACE et W. G. SOLHEIM II, 1964, page 379 et W. G. SOLHEIM II, 1966, pages 208-209.

théories linguistiques qui considèrent le proto-polynésien comme une langue austronésienne, issue des langues de la Mélanésie insulaire, influencées ou non, par les langues papoues, ou comme une langue directement dérivée de l'austronésien asiatique, ou comme une langue proto-est-austronésienne, influencée, très tôt par le proto-indonésien et postérieurement, ou jamais, par les langues de la Mélanésie insulaire, tous les auteurs s'accordent pour chercher l'origine des langues est-polynésiennes dans le Pacifique sud-occidental. Les ethnologues étaient aussi de cet avis, qui avaient, depuis longtemps, souligné l'importance des échanges culturels entre la Mélanésie orientale et la Polynésie occidentale et ce, pendant les derniers siècles de la préhistoire océanienne et plus particulièrement au temps de l'expansion de l'empire des Tui Tonga (Jean GUIART, 1963a, pages 661-662). Ils en étaient venus à cette pensée que "ce qui devait être l'ethnie polynésienne s'est constitué quelque part dans cet ensemble avant de pousser au-delà de Samoa..." (J. GUIART, 1963b, page 25). Il appartenait aux archéologues de retrouver, dans le sol, les témoins de ces anciennes migrations, de ces anciennes influences ou échanges culturels qui contribuèrent à l'élaboration des civilisations océaniennes telles qu'elles apparaissaient à l'arrivée des Européens. Les résultats précédemment obtenus et déjà cités ne permettaient pas d'obtenir des corrélations suffisamment nombreuses et certaines entre les différentes zones de cette région "mélano-polynésienne" du Pacifique sud-occidental.

Depuis 1961, des prospections et des fouilles ont été effectuées aux îles Samoa (cf. : GREEN, 1964a et 1964b ; DAVIDSON, 1964 ; GREEN and JANET M. DAVIDSON, 1969.

../..

EMORY et SINOTO, 1965, pages 40-48 ; SCOTT, 1965 et 1968 ; BUIST, 1966 ; TERRELL, 1966). Des tessons d'une poterie non décorée furent à nouveau mis au jour dans les niveaux les plus profonds, datés du 1er siècle de notre ère (GREEN et DAVIDSON, 1965). Les herminettes recueillies sont de types variés mais l'ensemble est très comparable au mobilier des plus anciens niveaux marquisiens (EMORY, 1968, pages 157 et 160), bien plus que ne le sont les herminettes tongiennes (GREEN, 1968, page 103), ce qui paraît confirmer l'hypothèse d'une origine samoane des premiers colonisateurs de la Polynésie orientale. Les travaux de J. M. Davidson aux îles Tonga ont révélé des différences notables entre les sites tongiens et samoans qu'elle a observés : fortifications, tertres funéraires ou d'habitat, anciens villages. Elle conclut, provisoirement, à une relative continuité de la civilisation samoane et, elle aussi, à une évidente parenté de cette civilisation avec celle, archaïque, de la Polynésie orientale. Les plus anciennes cultures tongiennes seraient, au contraire, fort comparables à celles de la Mélanésie orientale (cf. J. M. DAVIDSON, 1964 et 1965).

En 1963 et 1964, Jens Poulsen a fouillé plusieurs sites de la plus grande île des Tonga : Tongatabu (J. POULSEN, 1966 1967 et 1968). La poterie de type "lapita-vuatom" mise au jour aux différents niveaux est la seule qui semble jamais avoir existé aux Tonga, elle y est présente dès le cinquième siècle de notre ère : J. Poulsen, opus cité, 1966 page 89.

Les travaux effectués aux îles Fidji ont confirmé l'hypothèse

de J. Golson selon laquelle la Nouvelle-Calédonie, les îles Samoa et Tonga faisaient partie d'une même communauté culturelle, antérieure aux cultures mélanésiennes et ouest-polynésiennes des derniers siècles qui ont précédé l'arrivée des Européens : J. GOLSON, 1961, page 176. R. Green, en réexaminant les séquences fidjiennes telles qu'elles avaient été définies par Gifford : E. W. GIFFORD, 1951, précisa une chronologie de la préhistoire des Fidji (R. GREEN, 1963 et 1964b), qui fut confirmée par les fouilles de J. Golson et de B. Palmer à Karabo (B. PALMER, 1965), de Birks (BIRKS, 1966) et de B. Palmer à Sigatoka (B. PALMER, 1965 et 1968), de Colin Smart à Kabara, îles Lau (C. SMART, 1965a et b) et de B. Palmer à Wakaya (B. PALMER, 1967). La poterie du type "lapita-vuatom", considérée comme proto-polynésienne, fut mise au jour dans les niveaux profonds de plusieurs sites, l'un fut daté de 1290 + ou - 100 avant J.-C., (J. GOLSON, 1967, page 15). Cette phase culturelle appelée par R. Green "phase de Sigatoka", se poursuit jusque vers les années 250 avant J.-C. Elle est suivie de quatre autres périodes caractérisées par l'abandon du type "lapita-vuatom" et l'apparition de nouveaux types de poterie et d'outillage. La poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués, connue au sud de la Nouvelle-Calédonie depuis les premiers siècles de notre ère jusqu'à la période européenne, n'apparait que vers 1150 aux Fidji (R. GREEN, 1968, figure I).

Au nord de la Mélanésie insulaire, dans les sites éponymes de Vuatom, les fouilles non encore publiées de Jim Specht ont permis de situer stratigraphiquement la poterie "lapita-vuatom" et de dater

les plus profonds niveaux de 500 avant J.-C. (J. GOLSON, 1968 : pages 9-10 et 12).

I-I-2 : LES NOUVELLES HEBRIDES et la PREHISTOIRE OCEANIENNE

Les travaux que nous venons de signaler ont pour résultat de nous éclairer singulièrement sur la préhistoire de l'Océanie. Entre les îles Salomon cependant, la Nouvelle-Calédonie et l'ensemble Fidji-Samoa-Tonga, un archipel restait vierge de toute fouille archéologique : les Nouvelles-Hébrides.

Les anciens voyageurs, les missionnaires, les premiers ethnologues avaient depuis longtemps souligné combien l'aspect physique des hommes variait d'un point à un autre de cet archipel et même à l'intérieur de chacune de ses îles principales. Cette variété n'était pas moins frappante entre les langues, les modalités de l'organisation sociale et des systèmes de parenté, les habitudes technologiques. Cet ensemble est à ce point complexe et nuancé qu'il ne peut être résolu en éléments bien distincts. L'explication d'une si grande diversité dans un archipel relativement peu étendu fut souvent cherchée dans d'hypothétiques vagues de migrations qui auraient eu pour résultat une lente juxtaposition, ou superposition, d'ensembles culturels, hétérogènes et statiques. De telles constructions schématiques ne pouvaient être satisfaisantes. Les travaux récents des eth-

nologues ont, en effet, révélé le perpétuel dynamisme des ethnies océaniennes pour lesquelles..."l'acculturation n'est pas un phénomène récent, mais une caractéristique permanente... et cela est peut-être plus vrai encore aux Nouvelles-Hébrides qu'ailleurs" (Jean GUIART, 1956b, page 225).

Il serait vain, pour ces raisons, d'espérer que l'archéologie puisse, dans un avenir proche, brosser le tableau simple, complet et cohérent d'une préhistoire néo-hébridaise, divisée en plusieurs phases synchroniques et diachroniques. Il importe dans l'immédiat de rechercher et de préciser des ensembles d'éléments culturels, encore insuffisants pour une parfaite connaissance de cette préhistoire mais significatifs pour expliquer le rôle des anciennes civilisations hébridaises dans l'élaboration du monde océanien et, inversement, l'apport des autres ethnies océaniennes aux civilisations néo-hébridaises.

Des groupes humains, polynésiens par les caractères physiques et la langue, sont en effet dispersés dans le sud et le centre de l'archipel (20). Cette présence n'est probablement que le résultat de voyages entrepris par des Polynésiens occidentaux qui avaient

---

(20) : à Futuna et Aniwa, à Fila et Mele (Efate) et à Emae. On sait que des îlots polynésiens, appelés par Haddon "communautés marginales en Mélanésie nord-orientale" (A.C. HADDON, 1937, pages 52-79), se sont maintenus au nord des îles Banks et Torres, au sud-est et au nord des îles Salomon et jusqu'au sud des îles Carolines.

choisi leur itinéraire ou qui avaient manqué le but qu'ils s'étaient proposé (21), elle n'est pas la conséquence des premières migrations polynésiennes parties à la découverte des régions orientales . Ces polynésiens, semi-polynésiens depuis leur métissage dans ces îles mélanésiennes, conservent en effet, sous une forme plus ou moins mythique, le souvenir de leur pays d'origine.

L'hypothèse d'une présence polynésienne, ou proto-polynésienne, à l'aube des civilisations néo-hébridaises fut formulée par des linguistes qui pensaient que les Nouvelles-Hébrides, comme les îles Salomon, pouvaient avoir été "le berceau des dialectes polynésiens" (Tadeusz Milewski, 1947, cité par A. GODLEWSKI, 1964, page 81). Plus récemment, G. W. GRACE, 1964, pages 367-368, en se fondant principalement sur des études glottochronologiques, supposa que les langues austronésiennes étaient parlées dans la plus grande partie de la région centrale des Nouvelles-Hébrides (région Efate-Epi) que ces langues auraient atteint les îles fidji, la Polynésie occidentale, puis la Polynésie orientale. Les langues micronésiennes, excepté celles des Mariannes et des Palaus, auraient également une origine néo-hébridaise. Pour Isidore Dyon, la différenciation des langues

---

(21) : de tels voyages ont été signalés et cartographiés (J.GOLSON, 1963, pages 137-153 et carte n° 3). Les arrivées, involontaires de pirogues parties de la Polynésie occidentale ou même orientale, furent relativement nombreuses aux Nouvelles-Hébrides pendant la période historique et les derniers siècles qui l'ont précédée. Ces voyages ne sont pas tous mentionnés dans l'ouvrage précité.

austronésiennes serait plus ancienne : 2500 avant J.-C. et aurait donné naissance aux langues malayo-polynésiennes, les langues austronésiennes proprement dites ne s'étant conservées que dans des groupes peu nombreux et très dispersés. Ces langues malayo-polynésiennes se seraient différenciées dans une région de la Mélanésie insulaire qui est, pour G. P. Murdock, la région des Nouvelles-Hébrides et des îles Banks : Dyen et Murdock, cités par SHUTLER et SHUTLER, 1967, page 93. Ces langues auraient ensuite essaimé vers les Fidji et la Polynésie d'une part, et d'autre part, vers les Carolines, vers les îles Salomon et la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée.

Pour S. A. WURM (1967), une langue "proto-océanique", dérivée de l'austronésien, se serait formée sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée et dans les îles voisines nord-orientales. Déjà influencée par des migrations indonésiennes, cette langue proto-océanique se serait en partie modifiée au contact des langues locales (non-austronésiennes), une seconde partie, non modifiée, se serait répandue dans les îles Salomon et aux Nouvelles-Hébrides d'où elle rayonna vers le Pacifique oriental par l'intermédiaire des Fidji. Plus tard, des immigrants mélanésiens, parlant une langue austronésienne déjà modifiée, seraient arrivés aux Nouvelles-Hébrides, puis aux Fidji.

Cette dernière théorie a l'avantage de tenter d'expliquer les différences raciales qui existent entre les Polynésiens et les Mélanésiens en dépit de leur appartenance à la même famille linguistique. Elle s'accorde avec celle, déjà citée, des archéologues qui supposent

l'existence d'une première migration proto-polynésienne aux îles Fidji, antérieure à l'arrivée des Mélanésiens et porteuse de la poterie de type "lapita-vuatom", hypothèse également soutenue par certains anthropologues comme W. W. HOWELLS, 1933, cité par Wurm (opus cité). Comme les deux précédentes enfin, cette théorie linguistique considère les Nouvelles-Hébrides comme une zone clef pour la compréhension des processus de peuplement du Pacifique sud.

Il appartenait aux archéologues de chercher dans le sol de cet archipel, situé sur le chemin qui conduit des îles Salomon aux Fidji et à la Nouvelle-Calédonie, les traces de l'éventuel passage de ces proto-polynésiens, il leur appartenait également d'essayer de préciser les caractères et l'origine des cultures proprement mélanésiennes et de les situer, dans le temps, par rapport à cette hypothétique civilisation proto-polynésienne. Ces deux objectifs principaux devaient orienter la démarche d'une première enquête sur les temps très anciens de la préhistoire néo-hébridaise. Ils ne devaient pas, pour autant, faire négliger l'étude d'une période moins archaïque dont le souvenir vit encore dans le dédale des traditions.

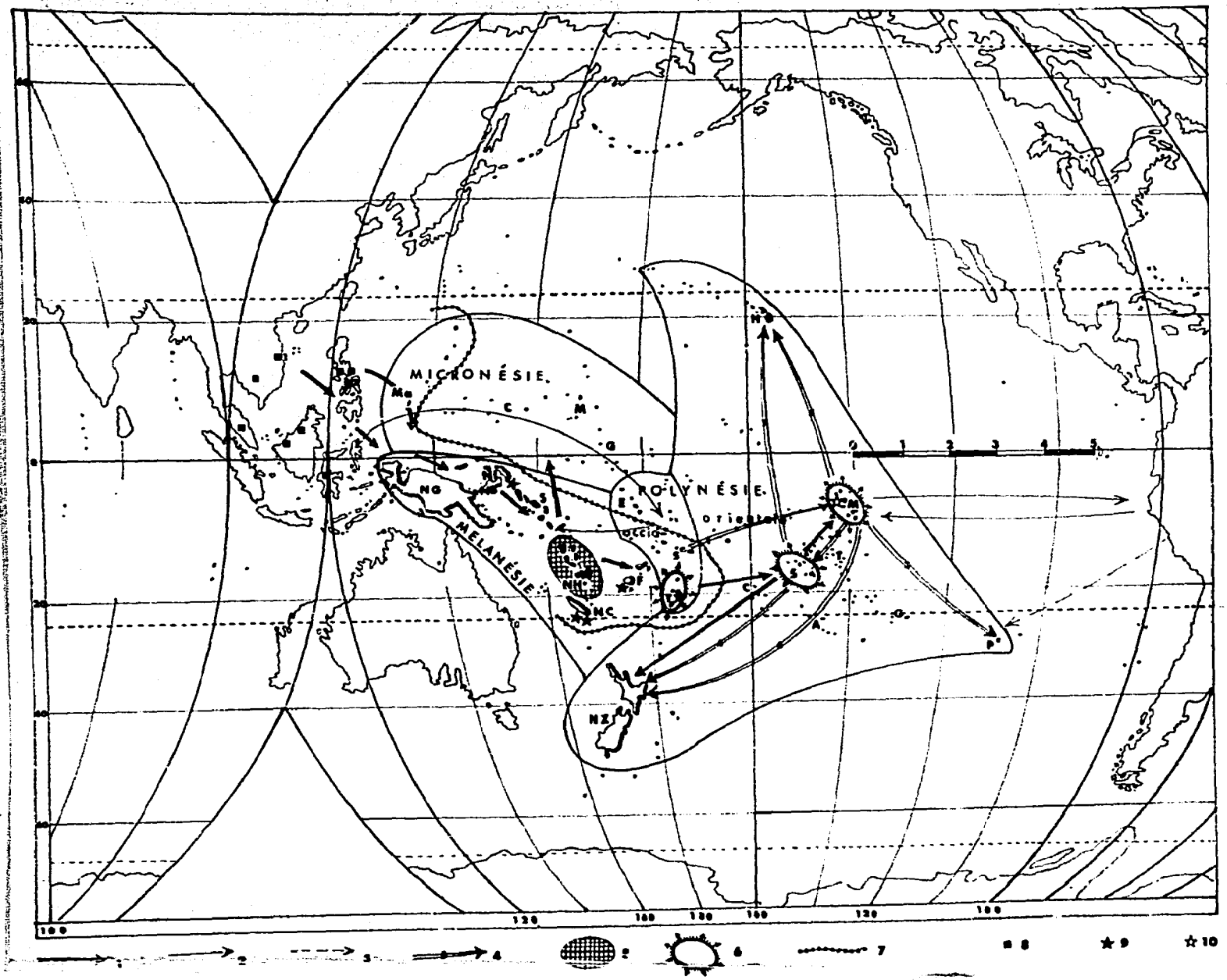
MICRONÉSIE
POLYNÉSIE
occid.
orient.
MÉLANÉSIE
NG
NC
NZ
Mo
C
M
G
E
H
P
A
0 1 2 3 4 5
100
120
140
160
180
160
120
100
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Figure n° 1 : l'Océanie

A) Localisations géographiques.

Micronésie : Ma = Mariannes, C = Carolines, M = Marshall, G = Gilbert

Mélanésie : NG = Nouvelle-Guinée, NI = Nouvelle-Irlande, NB = Nouvelle-Bretagne, NH = Nouvelles-Hébrides, NC = Nouvelle-Calédonie, F = Fidji, S = Salomon.

Polynésie occidentale : E = Ellice, S = Samoa, T = Tonga

Polynésie orientale : C = Cook, A = Australes, G = Gambier, S = Société, T = Tuamotu, M = Marquises, H = Hawaï, P = Pâques, NZ = Nouvelle-Zélande.

B) Echelle (à l'équateur) en milliers de kilomètres.

C) 1 = Cheminement probable des populations océaniennes à travers le Pacifique sud.

2 = Les migrations des Polynésiens d'après la théorie ancienne de P. H. Buck (P. H. BUCK, 1952 (1938) page 24-25).

3 = Migration des Amérindiens vers l'île de Pâques (puis vers la Polynésie centrale) selon la théorie de Thor Heyerdahl.

4 = Etapes du peuplement de la Polynésie orientale selon Emory et Sinoto (Y. H. Sinoto, 1968, page 117).

5 = L'archipel des Nouvelles-Hébrides.

6 = Principaux centres de dispersion des Polynésiens.

7 = Limite orientale, selon nos connaissances actuelles, de la poterie dans le Pacifique sud (en partie d'après A. Spoehr, 1957, page 19).

8 = Principaux sites à céramique préhistorique de l'Asie du sud-est, I = Sa-Huynh et 2 = Kalanay (sites éponymes), d'après W. G. Solheim II, (1959), 1961a, page 98.

9 = La poterie "Lapita" en Mélanésie et en Polynésie occidentale.

10 = Sites à céramique de la Polynésie orientale (îles Marquises).

I-I-3 : HISTORIQUE DES RECHERCHES ENTREPRISES

Richard Shutler, ancien assistant de E. W. Gifford avec qui il collabora notamment pour l'étude archéologique de la Nouvelle-Calédonie (E.W. GIFFORD et Dick SHUTLER, jr., 1956) avait pensé qu'il était très urgent d'explorer la préhistoire néo-hébridaise, les résultats d'une telle exploration devant permettre "une meilleure compréhension des origines et de la dispersion des populations mélanésiennes et de leurs relations avec les Polynésiens" (M. E. SHUTLER et Richard SHUTLER jr., 1965, page 1). Indépendamment de ce chercheur américain, Jean Guiart, ethnologue spécialisé depuis longtemps dans l'étude des populations Néo-Calédoniennes et Néo-Hébridaises, était arrivé à une conclusion analogue (J. GUIART : 1961) Ils se rencontrèrent au Xème congrès des sciences du Pacifique pour définir un programme de recherches aux Nouvelles-Hébrides et pour soutenir le projet d'une mission conjointe franco-américaine.

En 1963 et 1964, Mary Elisabeth Shutler et Richard Shutler jr. se sont attachés, sous l'égide du B. P. Bishop Museum, à l'étude des îles du sud : Aneityum, Tanna, Aniwa, Futuna, Erromango et Efate (zone de Port-Vila). Ils publièrent un rapport préliminaire de leurs travaux en 1965 (opus cité). En 1966-1967, M. E. Shutler et Richard Shutler étendirent le champ de leurs recherches au groupe des îles du Nord.

Les résultats des recherches conduites dans le centre de l'archipel, et dont Jean Guiart fut le promoteur, font l'objet de la présente publication. Un premier séjour de six mois (avril-octobre 1964), fut consacré à l'étude de la zone nord d'Efate, à celle des îles Makura et Tongoa (groupe des îles Shepherd). Les résultats alors obtenus et exposés sous forme de rapports préliminaires (José GARANGER, 1965, 1966 a et b), justifièrent l'entreprise d'une seconde mission (octobre 1966-octobre 1967). Ces deux missions n'auraient pu être effectuées sans le soutien du Professeur André Leroi-Gourhan, Professeur au Collège de France et directeur du Centre de Recherches Préhistoriques et Protohistoriques de la Sorbonne, ni sans le soutien du Professeur Jean Guiart, Professeur à la Sorbonne et directeur, au CNRS, de la "recherche coopérative sur programme n° 27 et du Centre Documentaire pour l'Océanie, ni sans l'aide et l'appui financier de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM) et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

C'est à ces deux professeurs et aux directeurs de ces deux grands organismes de recherche que je dédie les résultats de mon travail et, aussi, à mes collègues préhistoriens et archéologues de France et du Pacifique, aux administrateurs du condominium Franco-Britannique des Nouvelles-Hébrides, à mes amis Européens et Autochtones, à tous ceux, en un mot, qui ont bien voulu me soutenir et m'aider dans ma tâche.

I-2 : PREMIERE APPROCHE DE L' ARCHIPEL NEO - HEBRIDAIS

I-2-I : LE MILIEU NATUREL

L'archipel néo-hébridais, long de 900 kilomètres environ a la forme d'un Y orienté du sud-est au nord-est. La latitude 13° sud passe au nord de l'île la plus septentrionale : Hiu (îles Torrès), la latitude 20°30 passe au sud de l'île la plus méridionale : Aneityum. L'archipel est compris entre les longitudes ouest 166°30 et 170°20. Il comprend quatre-vingts îles environ dont la surface totale approche de 13 000 kilomètres carrés. Deux îles seulement ont une surface supérieure à 2000 Km2 : Espiritu Santo (4.200 Km2) et Malékula (2.080 Km2). Cinq îles ont une surface comprise entre 500 et 900 Km2 : Efate, Ambrym, Erromango, Tanna et Pentecôte, quatre îles : Epi, Aoba, Vanua Lava et Maewo, ont une surface inférieure à 500 km2 et supérieure à 200 Km2. (J. Guiart in : H. DESCHAMPS et J. GUIART, 1957, page 211).

I-2-I-a : LE CLIMAT

La nature insulaire et la situation intertropicale des Nouvelles-Hébrides confèrent à cet archipel un climat chaud, humide et pluvieux. La moyenne des températures avoisine 30° pendant l'été austral et 25° du mois de mai au mois d'octobre. Ces valeurs varient légèrement avec la latitude et davantage avec l'altitude. Les écarts journaliers sont faibles : 6 ou 7° selon la saison. L'humidité relative moyenne est élevée : "elle atteint 90,9 % à Santo, en février, à Port-Vila 97,1 % en septembre (mesurée à 5 heures) ; elle descend en août à Santo à 80,3 % et à Vila à 80,7 % (mesurée à 17 heures)" : J. Guiart, in H. Deschamps et J. Guiart,

opus cité page 215. Ces pourcentages élevés et les températures également élevées rendent malaisé l'équilibre humain de la thermorégulation et "l'ambiance" souvent inconfortable, ces notions d'ambiance et de confort étant utilisées dans le sens qu'elles ont en climatologie médicale (cf. Ch. P. PEGUY, 1961, pages 163-164). Un bilan thermique moins élevé rend les nuits hivernales plus agréables.

Les précipitations sont abondantes et fréquentes. La hauteur d'eau annuelle peut atteindre plus de cinq mètres à Santo. Les moyennes mensuelles varient au cours de l'année et selon l'exposition aux vents dominants. Dans les îles septentrionales, elles sont très abondantes pendant l'été austral, lorsque les dépressions tropicales abordent l'archipel par le nord-ouest ou le nord-est. Les pluies orographiques sont fréquentes tout au long de l'année et plus abondantes dans les régions exposées aux vents alizés du sud-est (cf. figure 2). Les variations sont donc saisonnières et régionales. Les mois d'été sont les plus pluvieux, avec un maximun en février-mars. Le minimum pluviométrique apparait généralement en juin et septembre. Les moyennes pluviométriques augmentent de valeur du sud au nord et de l'ouest à l'est de l'archipel. Le nombre de jours de pluie par mois est rarement inférieur à quinze, il dépasse toujours 20 jours pendant les mois d'été. Les averses sont très souvent violentes et soudaines : le 13 juin 1967, par exemple, il est tombé trente centimètres d'eau en trois heures sur Pentecôte (BIRF, N° 52, 1967). Les moyennes totales annuelles sont variables et certaines années sont caractérisées par des périodes anormalement sèches, ainsi, les îles Shepherd furent privées d'eau pendant plusieurs mois d'hiver en 1966 et l'ensemble de l'archipel a souffert d'une exceptionnelle sécheresse du mois de juillet au mois d'octobre 1968 (BIRF, N° 45 et 46, 1968).

L'archipel est situé au centre de la zone comprise entre l'Australie et la longitude des îles Tonga, zone connue pour la fréquence

../..

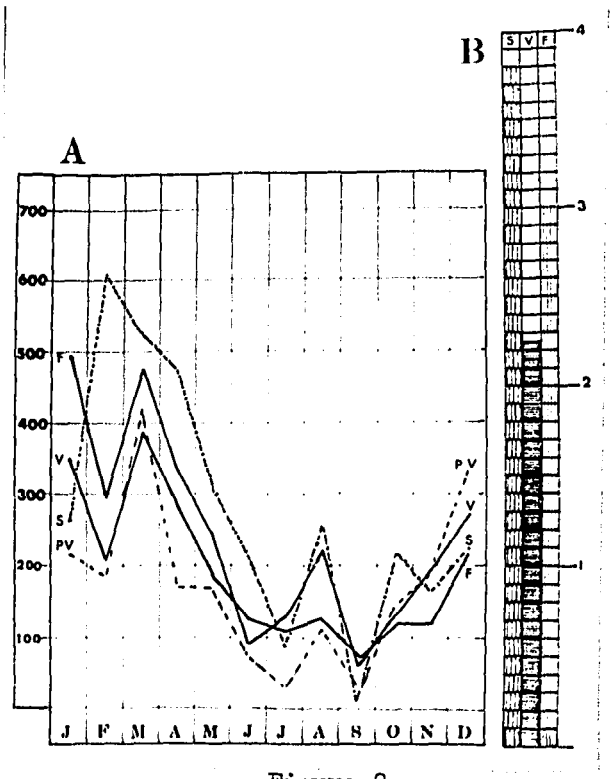

Figure 2

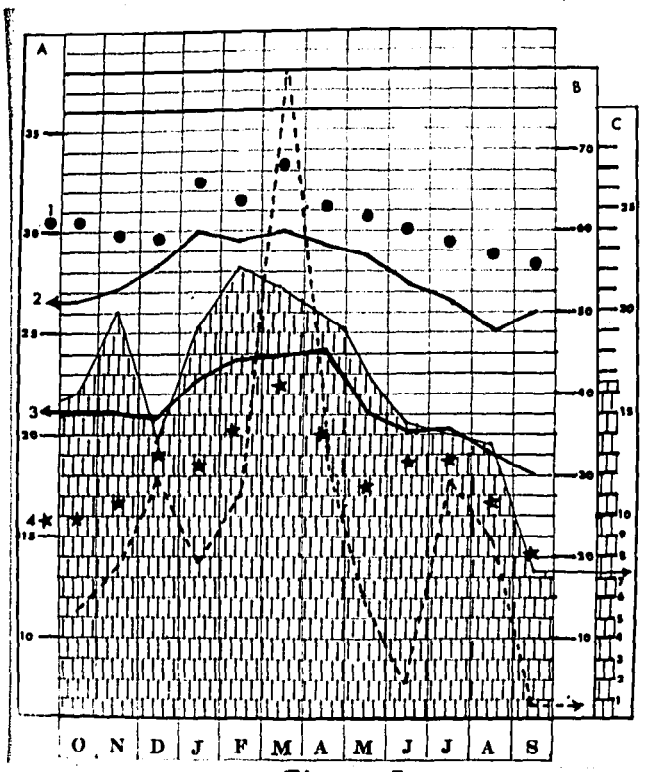

Figure 3

Figure 2 :
A : précipitations mensuelles en millimètres. V et F : moyennes pluviométriques mesurées à Port-Vila et à Forari de 1962 à 1965. PV et S : moyennes pluviométriques mesurées à Port-Vila et à Santo en 1964 et 1965. D'après les documents publiés par les services du condominium : (Michel Benoit, 1966)

B : Hauteur totale des précipitations à Santo (S), Port-Vila (V) et Forari (F) en 1965, d'après les mêmes documents statistiques (Michel Benoit, opus cité).

Figure 3 :
Températures et pluviométrie à Port-Vila en 1967-1968, d'après les statistiques mensuelles publiées par le Bulletin d'information de la Résidence de France (BIRF) : 7ème année, N° 39 à 52 et 8ème année, N° 1 à 39.

A : Température en degrés. I : températures maxima, 2 : moyenne des températures maxima, 3 : moyenne des températures minima, 4 : température minima.

B : Pluviométrie exprimée en centimètres, moyennes mensuelles et total annuel.

C : Nombre de jours de pluie, répartition mensuelle et total annuel.

et la rapidité des systèmes dépressionnaires qui s'y déplacent. La moyenne annuelle des cyclones tropicaux y est de six à sept. Ils peuvent donner naissance à des vents de plus de 250 Km/h. "Le niveau de la mer peut s'élever rapidement de deux ou trois mètres quand la marée de tempête coïncide avec la marée normale", (F. DOUMENGE, 1966, page 22), le paysage littoral est alors profondément bouleversé.

I-2-I-b : LA STRUCTURE ET LES PAYSAGES

L'archipel néo-hébridais se dresse entre deux fosses marines très profondes qui limitent la zone dite "ligne andésitique" (Alfred LACROIX, 1940 a et b), le bassin intra-Pacifique à l'est et la zone circum-Pacifique à l'ouest. L'orogénèse commence à l'Oligocène dans le nord-ouest de l'archipel où la présence d'un socle plutonique est attestée par l'existence de zones de métamorphisme de contact. Elle est plus tardive ailleurs : miocène au nord, pliocène au centre et au sud de l'archipel. Elle est caractérisée par une succession de subsidences avec sédimentation détritique ou calcaire et d'exhaussements accompagnés de cassures et de phénomènes volcaniques violents. Les régions mises en place à partir de l'oligocène auraient connu trois de ces phases orogéniques tandis que les autres régions n'en auraient connu que deux au cours du pliocène et du pleistocène (22). Cette instabilité tectonique tertiaire

---

(22) : E. AUBERT de la RUE, 1956. - J. M. OBELLIANNE, 1961. - G.E.F. WILLIAMS et A.J. WARDEN, 1964. - A.J. WARDEN, 1966 A.H.G. MITCHEL, 1966

Figure 4 : l'archipel des Nouvelles-Hébrides.

I : Ravins abyssaux des îles Torrès et des Nouvelles-Hébrides, isobathes de 4.500 mètres et indication, en mètres, de quelques profondeurs.

Esquisse géologique d'après E. ALBERT DE LA RUE, 1956, C.E.P. WILLIAMS et A.J. WARDEN, 1964, A.H.G. MITCHEL, 1966 :

2 : roches plutoniques et métamorphiques,
3 : roches volcaniques,
4 : roches calcaires.

Volcans qui furent en activité de 1800 à nos jours, ou qui le sont encore, d'après C.E.P. Williams (in "Williams et Warden, opus cité, 1964, pages 41-54 :

5 : volcans insulaires
6 : volcans sous-marins.

7 : Zones de recherches :
A) région d'Efate
B) Makura-Emae
C) Shepherd.

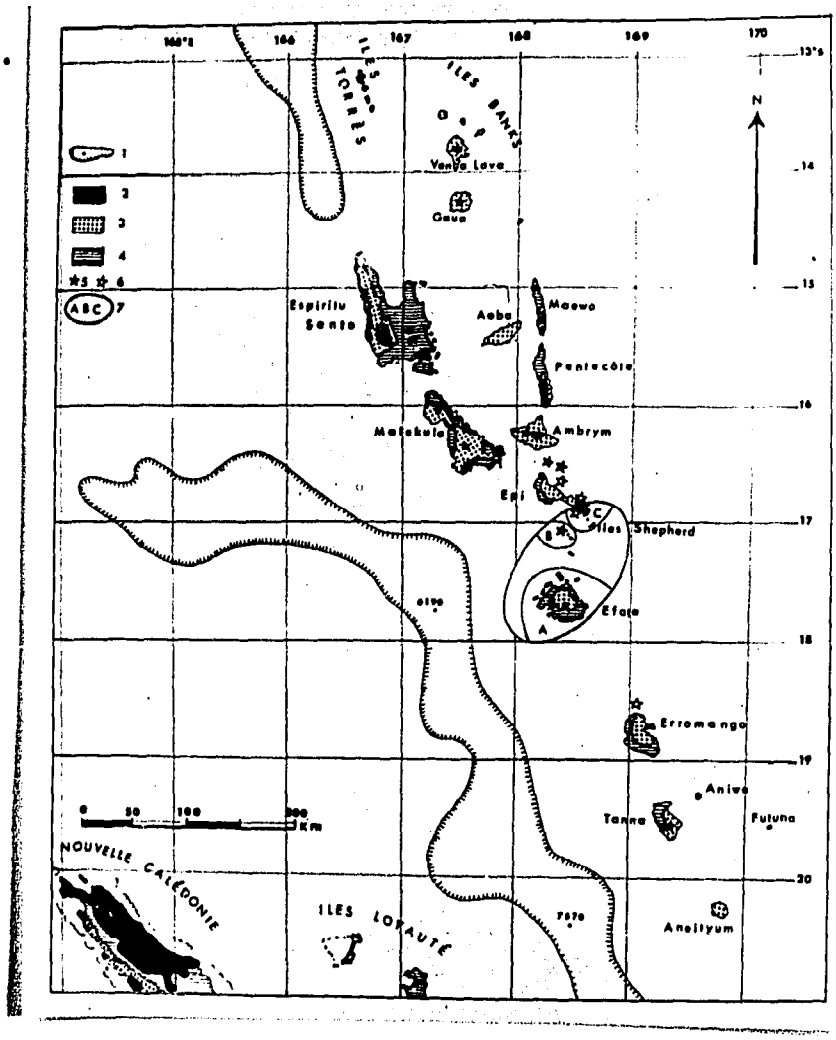

et pleistocène caractérise encore la période actuelle. Seize volcans ont été ou sont encore en activité depuis 1800 (William; in "WILLIAM et WARDEN", 1964, opus cité pages 41-42), dont neuf volcans sous-marins. De petites îles sont nées qui ont disparu. Des phénomènes post-volcaniques se manifestent dans neuf îles au moins. L'activité volcanique semble d'ailleurs s'intensifier depuis 1960 (F. DOUMENGE, 1966, page 43).

Les séismes sont fréquents et paraissent liés, d'ailleurs, à ce volcanisme d'orogénèse (C. BLOT et R. PRIAM, 1962, 1963). En 1963, 1390 séismes ont été localisés aux Nouvelles-Hébrides (23) dont 96 avaient une force Mercali variant entre 2 et 7 ; 865 en 1964 (61 avec des forces de 2 à 6) : M. BENOIT, 1966. Leur nombre s'est élevé à 1920 en 1967 (BIRF, 8ème année, 1968, N° 2). Ces séismes, lorsqu'ils sont forts, peuvent avoir pour corollaire un rejeu des blocs le long des failles anciennes, c'est ainsi que le nord de Malekula s'est soulevé de plus de un mètre en 1965 (A.H.G. MITCHEL, 1966, page 37), il en fut de même pour le sud d'Epi en 1966.

Eruptions, effondrements et séismes sous-marins, proches ou lointains, ont pour conséquence la formation d'ondes solitaires ou tsunamis. Ces "raz de marée" peuvent donner naissance, près des côtes, à "d'énormes vagues de déferlement d'une hauteur de près de vingt mètres" (F. DOUMENGE, opus cité, 1966, page 30), d'autant plus dévastatrices que les îles de l'archipel ne sont pas protégées par une barrière récifale, mais seulement bordées d'un récif frangeant... quand elles ne se dressent pas, dépourvues de plate-forme continen-

---

(23) : Les îles Matthew, situées au sud de l'archipel, à la latitude de Nouméa, sont comprises dans la région sismique dite "des Nouvelles-Hébrides".

talo, à pic au dessus des profondeurs océaniques.

Iles jeunes et encore instables, "îles de cendre et de corail", selon l'heureuse expression du géologue Aubert de la Rüe, leur morphologie est généralement d'origine volcanique : formes de construction : cônes,coulées, champs de scories, et de destruction : cratères, caldeirias ou dépressions plus complexes, nées du rejeu des blocs faillés sous l'action du volcano-tectonisme. Les plateaux de calcaires coralliens soulevés sont leur deuxième aspect mais qui caractérise surtout les plus grandes d'entre elles, plateaux très souvent karstifiés comme le sont également les calcaires compacts du miocène lorsque le métamorphisme de contact ne les a pas altérés. Vus d'avion, la plupart de ces reliefs apparaissent revêtus d'un épais manteau végétal qui varie avec la latitude, l'altitude et la nature du sous-sol : forêt redevenue vierge ou plus ou moins dégradée et qui, parfois, fait place à la savane : ici, au contraire, surgissant de la forêt ou perdu au milieu des flots, le squelette dénudé d'un ancien volcan, là, le paysage lunaire de la grande calderria d'Ambrym tapissée de scories. Les hautes croupes et les plateaux, modelés dans les matériaux éruptifs ou sédimentaires, sont entaillés de gorges très profondes, creusées par les eaux courant à la recherche de leur profil d'équilibre. Les véritables plaines sont rares dans ce relief juvénile, limitées aux zones de subsidence comblées d'alluvions et aux vallées inférieures des plus grandes rivières. Hors de ces plaines, marquées du quadrillage des cocoteraies européennes, et des récents hameaux indigènes, seule la tête ronde des banyans qui dominent le manteau végétal peut indiquer la présence probable d'un ancien site d'habitat. La prospection archéologique n'est guère plus aisée au niveau du sol. Les zones côtières sont généralement bouleversées par les agents naturels quand elles ne le sont pas par l'activité humaine contemporaine. Les sols, lorsqu'ils ne sont pas mis en culture, sont ensevelis sous un enchevêtrement moussu de racines de bourao, sous les fougères ou les

pandanus. Les zones intérieures des grandes îles sont, elles, difficilement pénétrables et la prospection des anciens sites y est généralement vaine.

I-2-I-c : LE "CHERCHEUR" ET LES ILES

On a beaucoup écrit sur les difficultés que l'homme en général et l'Européen en particulier rencontrent aux Nouvelles-Hébrides : mer tourmentée et capricieuse, côtes d'un accès souvent périlleux, cheminement difficile dans les zones intérieures, chaleur et humidité, faune pathogène, difficultés d'adaptation à des communautés ethniques dont la civilisation, la langue, le niveau économique sont différents et sur qui pèse le poids d'une acculturation trop précipitée. Il serait hors de propos de s'attarder sur ces notions déjà fréquemment développées et, toujours, avec un pessimisme beaucoup trop excessif. L'hostilité du milieu naturel n'est pas un caractère propre à l'archipel des Nouvelles-Hébrides, il est commun à toutes les îles tropicales du Pacifique hors des zones choisies et aménagées pour le confort des Européens. L'adaptation au milieu humain n'est impossible que si le chercheur s'abandonne à deux attitudes aussi différentes que malheureuses : celle de l'homme qui veut, à tout prix, maintenir le prestige qu'il croit inhérent à sa qualité d'Européen et celle du chercheur qui, naïvement, pense convenable et possible de changer brusquement de nature pour s'identifier au groupe qui le reçoit. L'Européen et l'Autochtone n'ayant en commun que leurs qualités d'hommes, le chercheur n'a que l'effort d'affermir en lui ces qualités pour que les relations avec ses hôtes soient humainement des plus satisfaisantes et pour que son travail ait quelque chance de succès.

../..

Plus importantes à considérer sont les conditions du milieu naturel.

Le climat, les difficultés de transport sur terre et sur mer, l'éloignement de tout centre européen dans l'isolement des îles nécessitent une préparation sélective du matériel à transporter et des moyens de le protéger – et de protéger les documents recueillis – contre les intempéries. Les notions de poids et d'encombrement conditionnent nécessairement le choix de ces impédiments. Ces obligations restrictives d'une part, la pluie toujours à craindre d'autre part, et qui ruine bien souvent les structures qui viennent d'être mises au jour, font qu'il est trop rarement possible, malheureusement, de conduire les fouilles et d'assurer l'enregistrement des documents avec toute la minutie souhaitable. Quelle que soit la qualité des sites, le temps est toujours compté pour décider s'il convient d'agir rapidement ou de prendre le risque de s'attarder.

Les nombreux phénomènes locaux, anciens ou récents, ayant pu affecter la disposition naturelle des couches : fractures, subsidences ou exhaussements, ennoyage fréquent des zones côtières, compliquent singulièrement l'étude stratigraphique des sites, stratigraphie déjà peu déchiffrable, en général, du fait des remaniements profonds des sols par les façons agricoles propres à ces régions, par le fait, aussi, d'une pédogénèse très active. L'archéologue est trop souvent contraint à travailler en stratigraphie artificielle. Les grands cataclysmes, cependant, facilitent parfois l'interprétation de la stratigraphie. C'est ainsi que dans deux sites, à Makura et à Mangaasi (Efate), une épaisse couche de sables stériles protégeait les plus anciens niveaux contre tout risque de remaniement au cours des périodes plus récentes. Les éruptions volcaniques elles-mêmes et leurs projections de matériaux pyroclastiques, jouent, à Tongoa, un rôle protecteur identique. Ces matériaux, projetés au

loin sur des zones en repos ou transportés par les courants marins sur les différentes plages des îles du Pacifique occidental (cf. Alfred LACROIX, 1939), constitueraient un excellent repaire stratigraphique pour peu que l'on puisse, d'une part, dater les éruptions elles-mêmes, et d'autre part, déterminer l'origine de ces matériaux par leur étude minéralogique. De telles études viennent d'être entreprises à Nouméa par deux géologues du C.N.R.S. et de l'O.R.S.T.O.M., F. Baltzer et H. Gonord, qui tentent d'établir des corrélations entre les niveaux ponceux repérés dans les sablières de la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie et les éruptions les plus violentes des volcans néo-hébridais. Une telle collaboration entre géologues et archéologues apparait, pour l'avenir, comme devant être fort profitable à l'une et l'autre de ces deux disciplines.

I-2-2 : L'INCURSION DES EUROPEENS

I-2-2-a : LA PERIODE HISTORIQUE

En 1568, Mendana découvre les îles Salomon qu'il suppose être un pays riche et digne d'être colonisé. Il y séjourne six mois, puis tente, pendant vingt-cinq ans, d'obtenir des crédits pour une nouvelle expédition auprès de la cour d'Espagne et de son oncle : le vice-roi du Pérou. Il peut enfin repartir en 1595, découvre les îles Marquises mais manque les îles Salomon et touche Santa Cruz où il meurt. Queiros, son second, ramène l'expédition en passant par la route de Manille. En 1606, Queiros retraverse le Pacifique, croise dans la région des îles Banks et arrive en vue d'une grande île qu'il croit être le continent austral si longtemps cherché, il la nomme : "Australia del Espiritu Santo" et y séjourne cinq semaines dans la baie de Saint-Philippe et Saint-Jacques, mais doit fuir devant l'hostilité croissante des indigènes. Le lieu exact et les traces de son installation restent à découvrir malgré ce qu'ont pu prétendre certains découvreurs dont les conclusions trop hâtives sont toujours contredites. Sa présence n'a guère influencé la population de l'archipel non plus que celle des grands navigateurs qui croisèrent, après lui, dans ces parages, à la recherche du continent austral. Seul Cook, en 1774, semble avoir laissé, comme souvent, un souvenir plus durable à Tanna.

En mai 1826, Peter Dillon découvre du bois de Santal à Erromango (cf. DAVIDSON, 1956) En 1829, arrivent les premiers santaliers. Ces troqueurs, hormis quelques hommes exceptionnels, comme J. Paddon, étaient rarement de moeurs honnêtes. Leur traf-

fic, d'abord limité aux îles du sud, "coûtait cher en vies humaines", de leur côté comme du côté des autochtones, (G.S. PARSONSON, 1956, page 108). Les armes à feu, l'alcool et les épidémies étaient introduits aux Nouvelles-Hébrides dont la population diminuait considérablement dans les régions touchées. En 1828 et 1842, la maladie extermina "le tiers de la population d'Erromanga et d'Anatom et peut-être aussi de Tanna" (Parsonson, opus cité, page 108). En 1861, la rougeole cause la mort de onze-cents habitants d'Anatom et les deux-tiers de ce qui restait de la population d'Erromango disparait (Patrick O'REILLY, 1956, pages 13-15). Une exploitation intense épuise rapidement les forêts des îles du sud ce qui conduit les santaliers vers les îles plus septentrionales, l'activité des troqueurs affecta "ainsi au cours d'un demi-siècle la totalité des Nouvelles -Hébrides". (Jean GUIART, 1957, page 243).

Vers 1840, les plantations des Fidji et du Queensland souffrant du manque de main-d'oeuvre, les recruteurs commencèrent à sévir dans l'archipel néo-hébridais. Dès 1847, un premier contingent d'hommes de Tanna est expatrié vers l'Australie. Le trafic prend toute son ampleur pendant la guerre de Sécession, les manufacturiers, qui manquent alors de coton, se préoccupent d'en développer la culture aux îles Fidji et dans le Queensland australien où la main d'oeuvre est de plus en plus rare (cf. : D.L. OLIVER, 1952, pages 109-110). Le nombre des expatriés, déportés pour la plupart, est estimé à vingt-mille en 1882 (P. O'REILLY, opus cité, page 22), ce chiffre ne tient pas compte du nombre des autochtones que des recruteurs frauduleux, sur le point d'être surpris par les navires de guerre chargés de contrôler leur activité, firent périr en mer, en les immergeant, attachés à des chaînes.

Johns Williams, missionnaire de la London Missionary

../..

Society, visite Futuna et Tanna le 30 novembre 1839, puis Erromango où il est assassiné par les indigènes de la baie de Dillon (cf. G. S. Parsonson, 1956, opus cité). Ces essais d'évangélisation ne pouvaient, dès l'abord, qu'être malheureux, ils se heurtaient à des systèmes socio-religieux inconnus mais rigoureux, à une population naturellement belliqueuse et rendue profondément hostile par les agissements des trafiquants de matières premières et de vies humaines. Après avoir envoyé quelques "teachers" polynésiens dans les îles du sud, la London Missionary Society confie au Révérend John Geddie le soin de les diriger dans leur apostolat. Il s'installe à Aneityum en 1848, il y exercera pendant vingt-quatre ans, s'occupant des îles voisines et préparant l'évangélisation des îles du centre où, après de nombreux "teachers" dont le sort fut tragique, les premiers missionnaires européens s'installèrent vers 1864. L'évangélisation des îles du nord fut plus tardive.

Peu à peu, des commerçants s'installèrent çà et là sur les côtes, troquant de la pacotille contre des noix de coco dont ils exportaient l'huile et le coprah préparés par leurs soins Vers 1870, les premiers colons, généralement britanniques, commencent à s'installer sur Efate (Macleod), Epi, Ambrym et, plus tard, dans les îles du nord (cf. J. Guiard, 1957, opus cité, page 244). La colonisation française s'intensifie sous l'impulsion de la "Société calédonienne des Nouvelles-Hébrides", fondée par Higginson en septembre 1882. L'homme blanc n'est plus un personnage de passage ou l'occupant isolé sur un petit terrain proche d'un mouillage, il exploite des terres de plus en plus vastes, souvent acquises à un prix notoirement trop modeste.

Le comportement des premiers troqueurs, les premières difficultés entre les Européens et les populations autochtones

../..

vaient, depuis longtemps, contraint les gouvernements français et britanniques à manifester leur présence dans l'archipel. Les progrès d'une colonisation hétérogène, l'appropriation trop souvent abusive des terres, la diversité des ambitions individuelles et des rivalités politiques, exigèrent bientôt l'installation sur place, d'un pouvoir administratif. Après divers tâtonnements, cette administration prit la forme, unique au monde, d'un condominium franco-britannique (convention de 1906), elle devait prendre soin des intérêts de chaque ressortissant des deux puissances signataires. En 1922 seulement, les intérêts des populations autochtones devenaient l'une des charges de cette administration.

I-2-2-b : LA PREHISTOIRE ET LES HOMMES

L'histoire de l'archipel néo-hébridais n'est donc encore que celle des Européens. Malgré quelques rares contacts plus anciens, les Néo-Hébridais vivaient au Néolithique il n'y a guère plus d'un siècle et demi. Cette arrivée dans l'histoire fut trop souvent douloureuse, les cicatrices des premiers chocs traumatiques ne sont pas toutes fermées malgré les efforts de quelques hommes de qualité, missionnaires, colons ou administrateurs, soucieux de maintenir l'équilibre entre les forces souvent contraires, tout en donnant ce que nos civilisations peuvent apporter sur un plan économique et culturel.

Aucune civilisation ni aucun homme ne peut vivre sans passé. Le malaise est grand dans ces îles mélanésiennes où le passé des hommes fut trop brutalement voué aux enfers, où le présent n'est qu'une incessante hésitation entre le désir de s'opposer et l'effort de s'adapter à des pensées religieuses, à des principes d'autorité, à des systèmes socio-économiques étrangers. "Complexe de frustation"

a-t-on dit (24) et qui peut être à l'origine des mouvements d'aspect messianiste en Mélanésie insulaire, tel le mythe de John Frum à Tanna..."qui n'a été qu'un moyen, qu'une méthode d'action dont la forme s'est appliquée à suivre le contour des choses" (J. GUIART, 1956c, page 259), complexe de frustation, mais frustation non seulement de l'autorité traditionnelle ou des avantages matériels d'une société industrialisée, frustration du passé culturel également. La redécouverte de ce passé par les recherches archéologiques pourraient être plus fructueuses que les expériences irrationnelles des mouvements de libération par le renouvellement et la transformation des mythes. Ce n'est pas là simple spéculation de l'esprit, les résultats acquis au cours de ces deux missions archéologiques n'auraient pu l'être sans le concours des autochtones. Une fois qu'il leur fut démontré que les recherches préhistoriques pouvaient aider à confirmer et à préciser la véracité de certaines de leurs traditions, ils devinrent eux-mêmes des assistants très attentifs et actifs et à ce point intéressés que plusieurs sites ont été étudiés parce qu'ils le demandaient. Puisse ce premier essai les aider quelque peu dans la quête de leur passé, puissent, certains d'entre eux, découvrir et écrire eux-mêmes, bientôt, leur propre histoire !

I-2-2-c : LES PREMIERS DOCUMENTS DE PREHISTOIRE

Les premiers voyageurs, les premiers missionnaires, ont laissé des documents (textes et iconographies), qui concernent

---

(24) : E. F. Hanneman, cité par Jean POIRIER, 1949, page 102.

la période des premiers contacts entre Européens et Néo-Hébridais, période que l'on peut considérer ~~comme~~ comme la protohistoire de l'archipel. Nous nous y reporterons autant de fois qu'il sera nécessaire, il paraît cependant inutile d'alourdir la bibliographie de tous ces ouvrages. La bibliographie analytique établie par le Révérend Père Patrick O'Reilly (P. O'REILLY, 1958), étant suffisamment exhaustive pour permettre à quiconque de s'orienter dans ce domaine. Les premiers travaux des ethnologues sont eux-mêmes fort utiles. Les théories relatives aux origines et aux anciennes migrations des Néo-Hébridais (quand ces problèmes sont abordés) doivent cependant être considérées avec beaucoup de prudence. Quelle que soit, en effet, la valeur de leurs auteurs, ceux-ci ne pouvaient disposer que de matériaux encore trop peu nombreux. Les recherches postérieures se sont d'ailleurs heureusement dégagées de ce souci trop hâtif de synthèses régionales et extra-régionales pour s'attacher à l'étude approfondie de problèmes particuliers, en réservant, pour l'avenir, la mise en comparaison des connaissances ainsi acquises.

Parmi ces derniers travaux, ceux qui concernent les grands cycles mythiques et l'histoire légendaire, il s'agit notamment des travaux de Jean Guiart (J. GUIART, 1966), sont des plus précieux pour orienter l'archéologue dans sa recherche du passé le plus proche. Les textes recueillis et commentés par cet auteur guidèrent, avec succès, mes recherches sur le terrain : cf infra, sections 2-I-6, 2-3-I et 2, 3-2-3.

Les documents proprement archéologiques sont extrêmement peu nombreux. La bibliographie, déjà citée, du Père P. O'REILLY (page 95), ne comporte que neuf titres d'ouvrages qui totalisent seulement cent-quarante-et-une pages. Quelques "mégalithes" y sont décrits, une sépulture et quelques rares tessons de poterie découverts à Malekula, à Tongoa, Emae et Nguna. Plus récemment,

Bernard Hébert, administrateur de la France d'Outre-Mer et qui vécut six ans aux Nouvelles-Hébrides, a publié les matériaux qu'il recueillit au cours de ses deux séjours dans l'archipel (B. HEBERT, 1965). La localisation précise des pièces publiées : soixante-dix-huit tessons dont quatre du type Lapita et quatorze objets divers, donne, avec des remarques sur la nature de certains sites, tout son intérêt à cet article. L'auteur avait bien voulu me confier, à Nouméa, l'ébauche de son manuscrit [redacted]. La conversation que nous eûmes, à cette époque, juste avant mon départ pour les Nouvelles-Hébrides, me fut des plus profitables pour entreprendre mes recherches.

I-2-3 : STRATEGIE ET TACTIQUE

1-2-3-a : LES OBJECTIFS

A l'arrivée des Européens, les potiers étaient encore actifs et leur technique put être étudiée aux îles Fidji (25) et en Nouvelle-Calédonie (26), leur art avait disparu déjà aux îles Salomon et dans une grande partie des Nouvelles-Hébrides : CODRINGTON, 1891, page 315 Sur la côte occidentale de Santo, à Nogugu et Wusi, la technique moderne, étudiée par J. Guiart et plus récemment par M-E. Shutler (27), diffère de la technique océanienne traditionnelle (modelage ou colombins mais avec emploi d'un dégraissant) : "tout ce qui pourrait au contraire servir de dégraissant est soigneusement éliminé"... alors que Speiser avait, à l'époque de ses recherches, noté son emploi dans la même région (Jean GUIART, 1956, pages 44-47). Il en résulte une poterie grossière et très fragile.

L'un des objectifs des recherches entreprises était de tenter de préciser l'époque de l'abandon de la céramique dans le centre de l'archipel. Douceré signale que la poterie n'était plus façonnée à l'époque des premiers missionnaires. Les tubercules entiers

---

(25) : ROTH, 1935 ; THOMPSON, 1938, MACLACHLAN, 1940b, PALMER, SHAW, DICKINSON and SYKES, 1965.

(26) : LEENHARDT, 1930, pages 31-33, AVIAS, 1950, pages 113-122.

(27) : M-E. SHUTLER : "Pottery-Making at Wusi, New-Hebrides", manuscrit d'un article aimablement communiqué par l'auteur (1968).

../..

étaient rôtis sur la braise ou des pierres chaudes, les nourritures plus élaborées étaient cuites dans des plats de bois où l'on jetait des pierres brûlantes, ou à l'étouffée dans le four canaque, ou à l'intérieur de sections de bambous verts mais "qu'autrefois, cette industrie avait dû exister" (Mgr. V. DOUCERE, 1924, page 27), ce dont témoignaient les trouvailles de quelques tessons déjà signalées aux îles Shepherd, à Emae et à Nguna. Les contacts avec les premiers Européens, les baleiniers en particulier, qui visitèrent probablement l'archipel dès le milieu du dix-huitième siècle, pourraient expliquer cet abandon de la poterie. Nous ne savons pratiquement rien de ces baleiniers anonymes qui oeuvrèrent dans le Pacifique sud et aucune information ne permet de confirmer ou d'infirmer une telle hypothèse. Il est pour le moins surprenant qu'aucun autochtone ne conserve le souvenir des temps où la poterie était façonnée ni des techniques employées. Certaines traditions sembleraient enfin confirmer que cet abandon est relativement ancien. C'est ainsi qu'à propos du cycle de Roy mata (cf. : infra, section 3-2-3) il n'est pas fait mention de l'emploi d'une poterie pour faire chauffer de l'eau de mer destinée aux malades mais d'une coque de noix de coco chauffée sur des pierres chaudes (J. GUIART, 1966, Lelepa, page 9). Ailleurs, (Jean Guiart, opus cité : Mele, page 7), Soghoman, grand guerrier légendaire de Mele, "ramasse à terre un morceau de poterie, fragment du vase de Maui Tikitiki". C'est à ce héros polynésien, "pêcheur d'îles, qu'on attribue l'origine des fragments de poterie trouvés en terre" (J. GUIART, opus cité : Mele, page 14).

Il importait également de découvrir des sites qui permettraient d'obtenir un échantillonnage suffisant de tessons pour préciser les diverses traditions céramiques du centre de l'archipel, leur chronologie, leurs relations réciproques, leur origine et leurs

rapports avec les autres traditions déjà connues et étudiées dans le Pacifique occidental. Les résultats ainsi acquis, de même que les autres documents mobiliers et les structures mises au jour, pourraient éclairer non seulement la préhistoire néo-hébridaise mais la préhistoire des autres archipels proches ou lointains. Enfin, l'existence éventuelle (bien que peu probable) d'un âge pré-céramique était à vérifier.

En ce qui concerne les périodes les plus récentes, l'enquête archéologique devait tenter de vérifier la véracité de certaines informations orales. Dans ce monde sans écriture, et plus que partout ailleurs, la collaboration de l'archéologue et de l'ethnologue est indispensable pour la recherche du passé. Dans ce "laboratoire expérimental" qu'est l'Océanie pour l'ethnologue, celui-ci se trouve aux prises avec des traditions encore vivantes, mouvantes, complexes, souvent contradictoires d'un groupe à l'autre parce qu'intentionnellement gauchies par chacun d'eux à son profit, traditions, de surcroît, désorientées par l'impact de la pensée occidentale. Si ce premier travail de l'ethnologue est un précieux guide pour le préhistorien qui aborde un terrain vierge de toute recherche archéologique systématique, celui-ci peut, en retour, essayer de retrouver les traces de certains faits que les traditions recueillies avaient laissés dans le doute ou l'imprécision et tenter de les localiser dans le temps et dans l'espace. L'importance des travaux ethno-historiques que J. Guiart avait déjà effectués dans cette région de l'archipel, justifiait l'entreprise d'une telle expérience.

1-2-3-b : LA PROSPECTION DES SITES

La prospection de certains sites fut facilitée par les indications de B. Hebert (cf. : page 43) ainsi, Erueti et Mele à

../..

Efate, Mangarissu à Tongoa dont J. Guiart n'avait également signalé l'existence. J. Guiart, comme B. Hebert, avait trouvé quelques tessons de poterie dans le village de Makura. La prospection des autres sites, non encore repérés, fut lente et difficile. La couverture végétale, généralement très dense, rend peu utile l'étude des photographies aériennes. Certaines zones observées sur la carte ou sur le terrain, paraissaient propices à l'ancienne installation d'un site d'habitat : mouillages plus aisés qu'ailleurs et mieux protégés de la houle, accès plus facile, également, depuis les régions voisines, présence d'une source ou d'un torrent à débit relativement constant, phénomène rare dans ces îles qui manquent d'eau malgré une pluviométrie très élevée. L'expérience révéla que ces zones n'avaient que très peu été habitées. C'est que ces populations belliqueuses choisissaient dans un souci de protection, les sites difficilement accessibles mais d'où la vue embrassait un horizon aussi large que possible. L'ilôt Mele, sec et inconfortable, était un abri sûr contre les incursions des guerriers de la grande terre d'Efate et permettait de contrôler toute la baie de Port-Vila, depuis la pointe du diable jusqu'à la pointe Pango. Le site de Mangaasi, l'un des plus riches est, vers l'intérieur, cerné par de hautes falaises, il est très difficilement accessible en pirogue dès que la mer est quelque peu agitée mais il permet de surveiller l'ensemble du bassin de Port-Havannah et les passages entre la pointe Tukutuku, l'ilôt Retoka et Lelepa. La basse vallée du Creek AI, au contraire, fut inhabitée, elle est large, accueillante, l'une des mieux arrosées d'Efate et débouche sur un excellent mouillage, accessible en tout temps.

Certains anciens villages sont connus des autochtones mais, du fait de la dispersion et de la mobilité des anciens habitats, la localisation du site est toujours imprécise et celui-ci

../..

est rarement le dernier niveau d'une stratigraphie plus profonde. La marche et la quête des indices superficiels restent la seule méthode de prospection et la densité des tessons repérables en surface la seule indication d'un site qu'il peut être utile de sonder. Malheureusement, ces tessons n'apparaissent généralement que là où le sol est cultivé, ce qui interdit toute investigation profonde. Des sondages étaient alors effectués dans la brousse ou les jardins les plus avoisinants laissés en jachère. Ils étaient pratiqués le long d'un axe plus ou moins arbitraire, par rectangles de un mètre cinquante sur deux mètres de coté, irrégulièrement alternés, et par couches de vingt centimètres d'épaisseur. Lorsqué l'un de ces sondages se révélait plus heureux, la fouille était étendue à partir de ce point, parallèlement et perpendiculairement à l'axe principal et, horizontalement, au niveau de la couche repérée. Il est évident qu'une telle méthode est lente, coûteuse en énergie et souvent décevante mais c'est la seule dont on puisse disposer dans ces îles tropicales encore vierges de toute recherche archéologique.

1-2-3-c : L'EQUIPE DE FOUILLE

Sur le terrain, le deuxième souci d'ordre méthodologique est celui de se faire accepter et de pouvoir constituer une équipe de fouilleurs efficaces, satisfaits de leur emploi et intéressés à leur tâche.

L'archéologue est un intrus dans la société autochtone. Les simples relations d'employeur à employés, sanctionnées par un échange monétaire, sont ici insuffisantes. Les océaniens sont exigeants pour ce qui est des qualités humaines et estiment très rapidement, et à son juste prix, la valeur de celui qui débarque dans leur île. S'il ne peut apporter que de l'argent, il ne récoltera

que ce que vaut cet argent : un simple travail musculaire. Des liens d'une autre qualité peuvent et doivent s'établir entre le groupe et l'étranger. Croyances et traditions veillent sous les attitudes modernisées et il y a grande indiscrétion à soulever ce voile et ~~plus~~ plus grande indiscrétion encore à toucher au domaine des morts. Il est donc non seulement nécessaire de se faire accepter mais encore indispensable d'obtenir que sa curiosité ne soit pas indiscrète et que le groupe lui-même participe à l'intérêt de sa recherche.

C'est le chef du village qu'il faut voir le premier, il faut lui expliquer les motifs de sa venue et lui demander conseil : s'il se dérobe, il faut attendre. Il est bon de visiter avec lui son territoire, de commencer ainsi la prospection des sites puis de lui demander de choisir un assistant. Il est préférable que ce dernier soit d'un grade assez élevé : l'atavi du chef, par exemple, c'est-à-dire l'homme chargé de maintenir la paix. Cet homme, toujours respecté, facilitera les rapports entre les individus et les groupes voisins et évitera au chercheur de commettre des maladresses dans son comportement. Pendant quelques jours, la prospection des sites sera l'occasion de se connaître, de s'expliquer, de s'estimer. Un second assistant, choisi par le premier, sera ensuite placé sous son autorité. Lorsque vient le temps d'entreprendre les sondages et les fouilles, une équipe plus importante doit être constituée. Il est habituel que le chef local demande une rotation hebdomadaire des équipiers afin que l'argent des salaires soit équitablement réparti dans le groupe et que les différents travaux nécessaires à la vie quotidienne des familles ne soient pas trop longtemps perturbés. Il est possible d'orienter ces mouvements de main d'oeuvre et de reprendre peu à peu chaque semaine des fouilleurs déjà remarqués pour leur intelligence, leur habileté et leurs qualités personnelles, favorables à un heureux équilibre de l'équipe.

../..

Cette équipe est à recréer dans chaque île mais il pourrait sembler nécessaire de conserver partout le même assistant une fois qu'on a pris la peine de le bien former et que lui-même a pris goût à la recherche. Ceci n'est possible que s'il possède de rares qualités d'adaptation car lui-même est un intrus dans les pays qui lui sont étrangers. Il lui faut le courage et le savoir d'assurer sa propre autorité sans gêner celle de la hiérarchie locale. Il risque autrement d'avoir la faiblesse de passer vainement son temps à chercher une attitude qui puisse convenir à sa situation nouvelle et de séparer l'Européen du groupe autochtone en allant de l'un à l'autre et en jouant un incessant double jeu nuisible au travail, à chacun comme à lui-même.

2 : ÉTUDE DES SITES

2-1 : LA REGION D'EFATE

2-I-I : INTRODUCTION

2-I-I-a : STRUCTURE ET RELIEF

L'île d'Efate (ou Vate), y compris les petites îles de sa côte nord, a une surface d'environ neuf-cent-quatre-vingts kilomètres carrés et vient au troisième rang des grandes îles de l'archipel. La zone centrale, très boisée et très accidentée, est peu élevée : six-cent-trente-six mètres au mont Macdonald, point culminant de l'île : elle est actuellement inhabitée, les populations autochtones et européennes occupent seulement les zones côtières.

Efate est située à la rencontre des deux arcs, interne et externe, qui donnèrent naissance aux deux branches nord de l'archipel. Selon Obelliamne (28), un volcan sous-marin apparut au Pliocène inférieur, sur un haut fond profond de dix à cent mètres. Les tufs andésitiques massifs ainsi mis en place émergent au Pliocène moyen et l'érosion comble de sédiments plusieurs bassins de subsidence localisés dans la région sud-ouest de l'île actuelle et dans les régions de Port-Havannah et d'Ebuli. Un volcanisme aérien se manifeste au nord de l'île à la fin du Pliocène moyen. Les bassins accentuent leur subsidence jusqu'à la fin du Pléistocène tan-

---

(28) : Jean-Marie OBELLIANNE, 1961, pages 66-76.

dis que les reliefs déjà émergés s'exhaussent encore et sont attaqués par l'érosion. A la fin du Pléistocène, le volcanisme s'intensifie dans le nord, donnant naissance aux îles Nguna, Pwele et Mau et à des manifestations post-volcaniques : sources chaudes, encore actives aujourd'hui. Quatre séries d'exhaussements et des zones d'effondrement donnent à l'île sa configuration actuelle. Elle continuerait à s'exhausser lentement depuis le dernier soulèvement, sub-actuel, qui porta l'ancien récif frangeant à l'altitude de cinq mètres. Cet exhaussement général n'exclut pas quelques légers mouvements positifs et négatifs dans les zones de fractures, c'est du moins ce que semble révéler la stratigraphie de certains sites (à Mangaasi et Lelepa).

2-I-I-b : LA PERIODE HISTORIQUE

A la fin du mois de juillet 1774, Cook vient de traverser l'archipel des Shepherd qu'il nomma ainsi pour honorer l'un de ses amis, professeur à l'université de Cambridge. Il navigue entre Mau et Efate dont il côtoie la région orientale sans l'aborder, il se dirige vers Erromango. La grande île ne sera plus guère visitée avant 1840, si ce n'est par quelques baleiniers inconnus. "Les troqueurs, en 1867, sont encore rares à l'île Vate" (P. O'REILLY, 1957,[b] page 55) mais les recruteurs de main-d'oeuvre avaient déjà commencé à sévir, ce qui conduisit les navires de guerre à croiser dans les parages pour contrôler leurs activités. Chargé d'une telle mission, le commandant du Havannah découvre, en 1849, l'excellent mouillage situé entre Lelepa, Moso et la côte nord d'Efate. Il nommera le passage et cette région d'Efate "Port-Havannah" en l'honneur de son navire, elle sera la première à être colonisée lorsque Macleod s'y installera vers 1870, elle deviendra jusqu'en 1882 la région anglaise la plus florissante

d'Efate grâce, en particulier, aux plantations de coton.

L'activité des missionnaires est faible jusqu'en 1864 et limitée à celle des "teachers" polynésiens de la Melanesian Mission. Le Révérend Donald Morrison est, en 1864, le premier missionnaire presbytérien à s'installer d'une façon permanente à Efate, il réside à Erakoro. Il est remplacé en 1867 par le Révérend James Cosh à qui succèdera, en 1872, le Révérend J. W. Mackenzie. Le 10 juillet 1870, le Révérend Peter Milne s'installe à Nguna où il mourra en 1924. En 1872, le Révérend Daniel Macdonald arrive à Port-Havannah, il y séjournera une dizaine d'années.

La colonisation française, encore très dispersée en 1882, se développe très rapidement sous l'impulsion de la Société calédonienne des Nouvelles-Hébrides, à Port-Havannah, le long des baies de Paano, de Tukutuku et de Mele, puis à Maniura. Cent fantassins et soixante artilleurs, placés sous les ordres du capitaine Polliart, occupent Port-Havannah de 1886 à 1888. Après leur départ, le principal centre de l'activité coloniale se déplacera dans la région de Port Vila. Efate, très tardivement visitée par les Européens, est aujourd'hui l'île de l'archipel la plus européanisée. La population autochtone, décimée par les grandes épidémies du début du dix-neuvième siècle et ayant perdu une grande partie de ses propriétés foncières aux temps de l'expansion coloniale, fut regroupée, sous l'impulsion des missionnaires, dans de petits hameaux côtiers et dans les îles du nord. La vie urbaine est limitée à la région de Port-Vila, centre administratif de l'archipel, et à la petite ville de Forari, née de l'exploitation minière du manganèse, exploitation qui a cessé toute activité depuis le 15 janvier 1969. Le centre de l'île, qui jadis était peuplé, est désert aujourd'hui, abandonné à la végétation naturelle, à la faune indigène et aux animaux échappés des plantations.

../..

1 : missions presbitériennes,

2 : usine de coton de Port-Havannah,

3 : plantations britanniques,

4 : plantations françaises.

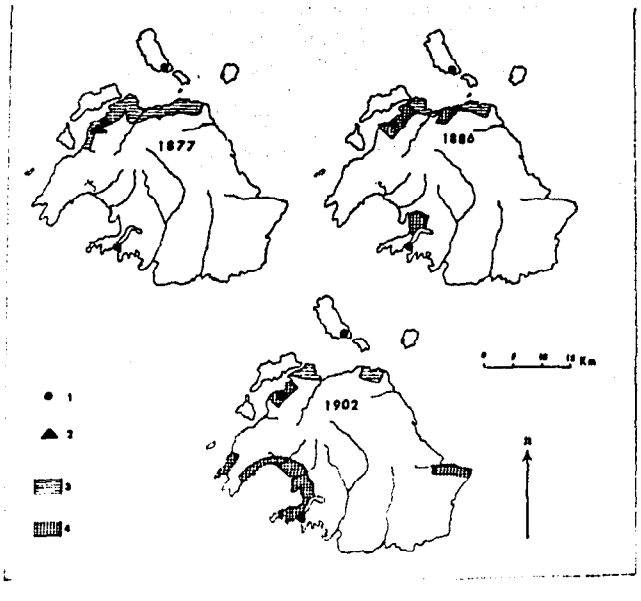

Figure n° 5 : Les Européens à Efate en 1877, 1886 et 1902 (en partie d'après P. O'REILLY, 1957[b], page 58)

2-I-I-c : REGIONS ARCHEOLOGIQUES

L'île a été divisée en sept régions dénommées selon leur orientation, la septième correspond à la zone centrale, montagneuse (cf. : carte, figure 6).

Chaque site est désigné par les deux lettres EF (abréviation d'Efate), un premier chiffre indique la région, un second, la zone de recherche, un troisième, un ancien site d'occupation humaine. Ces trois chiffres sont suivis d'un nombre de un ou deux

dans les limites du site. Ainsi EF 2 est la région sud-ouest d'Efate, EF 23 désigne l'îlot Mele, EF 230, le sud de cet ilôt et EF 2309, la neuvième fouille pratiquée dans le sud de l'îlot Mele. Cette identification chiffrée a l'inconvénient d'un énoncé abstrait. Elle fut cependant nécessaire sur le terrain, les informations relatives à la toponymie n'étant pas toujours reçues avant ou pendant les fouilles. Elle facilitait par ailleurs le pré-marquage des documents recueillis. La menace d'une pluie toujours imprévisible et soudaine exigeait une grande rapidité dans les opérations d'enregistrement des documents. Les pièces étaient chacune mises dans un sachet et accompagnées de deux étiquettes plastifiées, l'une identifiant le carré de fouille et le niveau du site et l'autre, par un nombre, la pièce à enregistrer. L'identification "en clair" et la localisation plus précise des documents étaient inscrites sur le cahier de fouille.

L'ordre numérique des régions et des sites n'exprime que la chronologie des travaux effectués sur le terrain, il ne sera pas suivi dans l'exposé qui va suivre.

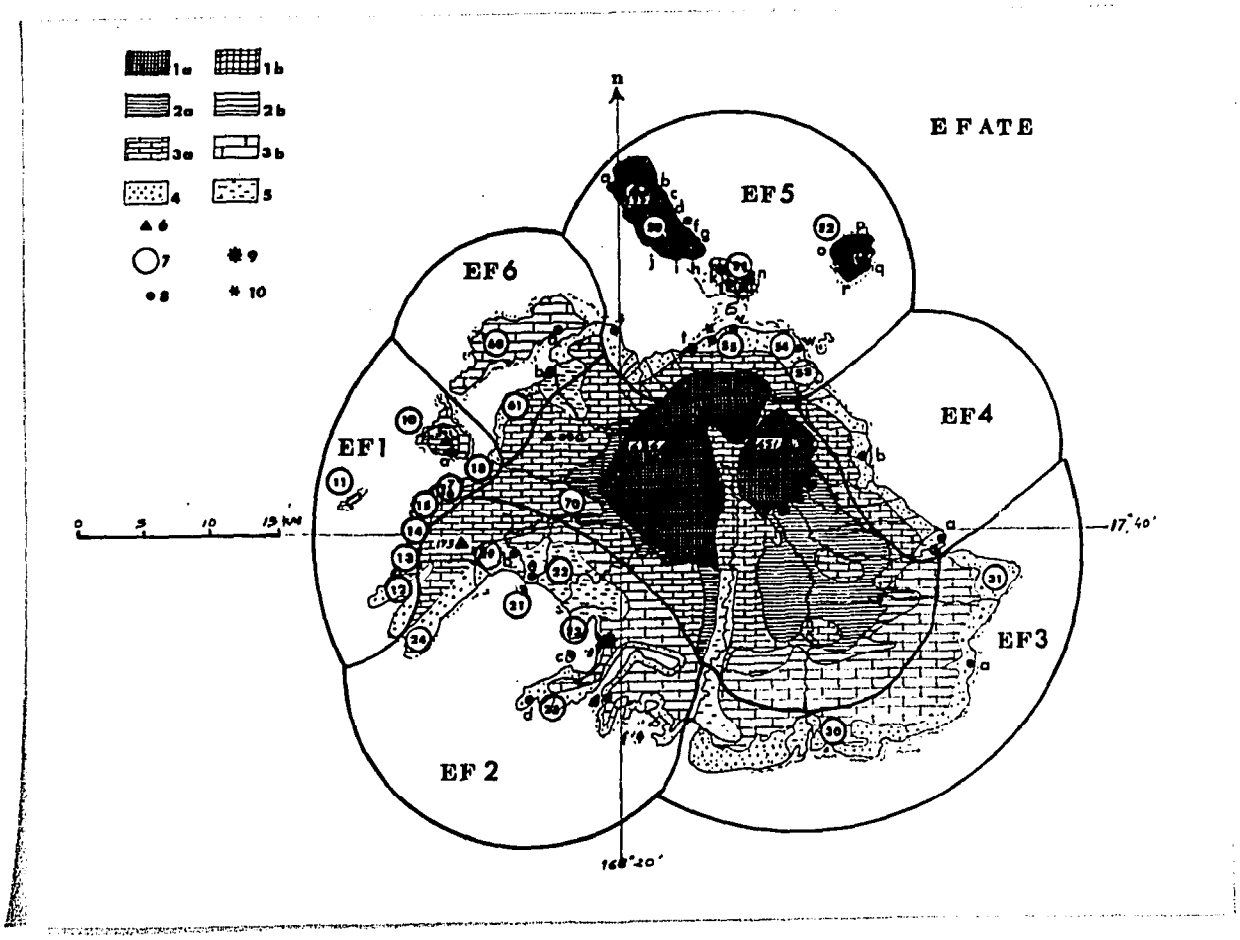
1a
1b
2a
2b
3a
3b
4
5
6
7
8
9
10
n
EFATE
EF5
EF6
EF4
EF1
EF3
EF 2
0
5
10
15 km
17°40'
168°20'

Légende de la figure 6 :

1 à 6 : structure et relief, esquisse géologique d'après la carte hors texte d'Obellianne très simplifiée (J. M. OBELLIANNE 1961).

1 : coulées volcaniques ou matériaux pyroclastiques du Pliocène et du Pléistocène, d'une altitude supérieure à 200 mètres (I a) ou inférieure à 200 mètres (I b),

2 : tufs volcaniques sédimentaires, avec éléments argileux et marneux, d'une altitude supérieure à 100 mètres (2 a) ou inférieure à 100 mètres (2 b),

3 : calcaires coralliens du Pléistocène, portés successivement, dans le nord de l'île, aux altitudes de 50, 100, 250 et 400 mètres. 3 a = reliefs supérieurs à 100 mètres, 3 b = reliefs inférieurs à 100 mètres,

4 : calcaires coralliens sub-actuels et actuels, portés à la cote 5 mètres au cours du dernier soulèvement de l'île,

5 : alluvions des rivières et sable des plages,

6 : principaux sommets et leur altitude.

7 : principaux sites archéologiques,

8 : villages autochtones

9 : Port-Vila

10 : Forari.

EF 1 : Région ouest d'Efate,

EF 10 = Lelepa, a : Natapao,
EF 11 = Retoka (Hat island, ilôt Chapeau ou Eradaka suivant les différentes toponymies européennes),
EF 12 = Tukutuku,
EF 13 = Siviri,
EF 14 = Pwauluku,
EF 15 = Mangaliliu,
EF 16 = Pwanmwou
EF 17 = Mangaasi,
EF 18 = Creek Aï.

../..

EF 2 : Région sud-ouest d'Efate :

EF 20 = Mele Maat,
EF 21 = îlot Mele
EF 22 = plaine de Mele
EF 23 = pointe Malapoa (ou pointe Darbel),
EF 24 = pointe du Diable,
EF 25 = Pango,
a : Mele, b : Maat, c : îlot Vila, d : Pango,
e : Erakoro, f : Eratapu.

EF 3 : Région sud d'Efate,

EF 30 = Erueti,
EF 31 = Maniura,
a : Eton.

EF 4 : Région nord-est d'Efate,

a : Pang-Pang, b : Ebao.

EF 5 : Région nord d'Efate,

EF 50 = Nguna,
a : Utanilangi, b : Farealapa, c : Rewoka Naboa et Rewoka Namalachi, d : Mwatoa, e : Mere, f : Malaliu, g : Unakopu, h : Tikilasoa, i : Woralapa, j : Nikapa.

EF 51 = Pwele,
k : Worearu, l : Pwiliura, m : Sake Tasiriki, n : Sake Lapa (Launamwa).

EF 52 = Mau, (Mao),
o : Mangarango, p : Mapua, q : Ngurua, r : Lausake et Wiana.

EF 53 = Ebuli
EF 54 = Takara : site de Savak,
w : Onesua

EF 55 = Neava,
s : Siviri, t : Saama, u : Emwa (Emoa), v : Paunangisu.

EF 6 : Région nord-ouest d'Efate,

EF 60 = Moso, a : Sunai.
EF 61 = Samoa, b : Port-Havannah.

EF 7 : Région centrale d'Efate,

EF 70 = Watabaka-Matelema.

2-I-2 : LA REGION CENTRALE D'EFATE

La région centrale d'Efate (EF 7) serait très intéressante à étudier, on peut supposer que sa population était plus ancienne et différente de celles jadis installées dans les zones côtières et qui, à leur arrivée, auraient pu les refouler dans les montagnes. La tradition garde le souvenir de nombreux noms d'anciens villages et aussi celui d'une population de petits êtres : les sangalengale, très sauvages et agressifs. L'un de ceux-ci vivait sur le mont Tobu qui domine la vallée du Creek Aï, il aurait été à l'origine de la lignée des Roy (cf. : J. GUIART, 1966, Lelepa, page 4). Un homme de Lelepa m'a affirmé qu'étant encore adolescent, il avait été attaqué par un de ces sangalengale dans la vallée du Creek Aï, c'était une femme très petite, ses ongles étaient démesurément longs et très grandes ses oreilles, sa chevelure enveloppait tout son corps. Un soldat américain, pendant la dernière guerre mondiale, chassait dans les montagnes qui dominent Port-Havannah, il affirme avoir aperçu un être de très petite taille qu'il avait supposé être un singe. Cette légende relative à l'existence de nains sauvages est commune à d'autres régions de l'archipel Hébridais (29). On a pensé qu'elle pouvait s'expliquer par la présence d'une ancienne population pygmoïde car il existe encore des hommes de très petite taille à l'in-

---

(29) : dans le nord de l'archipel, à Espiritu Santo, Aoba et aux îles Bank (cf. : J. B. SUAS, 1914, page 251 et A.S. WEBB, 1937) mais aussi aux îles Shepherd (cf. infra, section 2-3-2).

../..

térieur d'Espiritu Santo. Une telle hypothèse ne repose sur aucun fondement sérieux et les premiers missionnaires ne l'ont que très rarement formulée. Mgr. Douceré, ne refuse pas l'idée que des "négrilles" ou des "négritos" aient pu, en des temps très anciens, vivre aux Nouvelles-Hébrides, mais que mélanésiens et négritos se seraient depuis fort longtemps métissés (V. DOUCERE, 1924, pages 33-34). Codrington suppose que cette légende traduit seulement une différence de culture entre les populations côtières et celles de l'intérieur, les premières se considérant comme beaucoup plus civilisées que les secondes (R.H. CODRINGTON, 1891, page 355). Ce sentiment de mépris, allant jusqu'à la haine, était d'ailleurs la raison de guerres incessantes entre les deux populations (A. DON, 1918, pages 22-23). Les gens de l'intérieur d'Espiritu Santo ne sont pas des pygmées mais seulement des hommes de petite taille : J. GUIART, 1956a page 13. Il ne s'agirait pas, selon Speiser, d'une race distincte, mais du résultat d'une évolution biologique, un manque d'aliments essentiels ayant nui au développement normal du squelette de ces populations (F. SPEISER, 1928).

Trois journées ont été consacrées à la prospection d'anciens sites dans la région de Watabaka-Matelema (cf. figure 6 : EF 70). Les traces d'une ancienne occupation y sont abondantes : murets de pierres sèches, arbres fruitiers, ti (Cordyline australis), etc... La végétation très dense rend le cheminement difficile et impossible la quête d'indices plus précis. J'ai pensé plus urgent de me consacrer à l'étude de sites côtiers et des petites îles de la région nord d'Efate. Ces sites ne sont pas toujours d'un accès plus aisé, mais leur précarité est certaine. Les sites de la région inoccupée sont, au contraire, protégés par la nature, il sera temps de les découvrir lorsque l'occupation de ces régions par l'homme sera réorganisée. Enfin, la recherche des informations : indices du sol

../..

et informations orales, est plus rapidement efficace dans les zones actuellement fréquentées. Ces notions de rapidité dans l'obtention des résultats et de "rentabilité" ne peuvent être négligées si l'on considère le coût de ces recherches dans des îles antipodales.

2-I-3 : LA REGION SUD D'EFATE

La région est vaste et peu élevée, son altitude est partout inférieure à soixante mètres. La zone côtière correspond à l'ancienne plateforme littorale, soulevée à l'Holocène jusqu'à l'altitude de cinq mètres. Elle se relève à l'ouest (huit ou neuf mètres), au-dessus du fossé d'effondrement de la Rentapao : elle s'abaisse vers le nord-est (pointe de Maniura), où son altitude n'est plus que de deux ou trois mètres. Les calcaires coralliens soulevés sont recouverts de sables coquilliers près des côtes mais, plus élevés vers l'intérieur, ils furent profondément altérés et transformés "en une épaisse couche de terres argileuses à tendance latéritique" (J. M. OBELLIANNE, 1961, page 64) Quelques cuvettes, au fond imperméable, retiennent les eaux : étangs d'Enam et de Metnelick à l'ouest, lac Etas au nord-est. Dans le seul village autochtone d'Eton est regroupé ce qui reste de l'ancienne population de cette région. Deux zones furent prospectées : la pointe de Maniura (EF 31) et Erueti(EF 30).

2-I-3-a : MANIURA (EF 31)

La région de Maniura (figure 7) tient une place importante dans les mythes de la région nord d'Efate et des îles Shepherd. Elle serait, à Efate, la pénultième étape de "la grande épopée des

navigations interinsulaires" (J. GUIART, 1966, Mweriu, page 5) des pirogues venues du sud. Le premier ancêtre de la lignée des Tinabua Mata de Lubukuti, à Tongoa, y aborda et installa des chefs le long de la côte sud-est d'Efate, puis dans les îles Shepherd (J. Guiart : opus cité, Lubukuti, passim). Les noms du premier chef ou des chefs qui organisèrent cette dispersion à partir de la côte sud-est d'Efate varient avec les différentes versions du mythe, mais toutes désignent Maniura comme étant l'endroit précis où auraient eu lieu ces cérémonies d'intronisation et de "diaspore" : "les chefs Tariwere et Tariworu, aidés par un homme sans nom, attribuent les titres et font le partage foncier au trou d'eau dit auparavant Lukuapenga et appelé depuis Lukutau : eau taboue, parce qu'on y a procédé au baptême des chefs"... L'impétrant est jeté à l'eau puis retiré pendant que l'on proclame son titre... cependant les hommes dansent en cercle, au rythme des bambous frappés au sol" : J. Guiart, opus cité, Mweriu, pages 5-6. C'est aux anciens chefs de Maniura : Taruere et Taarmu, qu'on attribue "une variante locale du mythe de la différenciation des symboles, ils en auraient fait la répartition, la nuit, à la lueur des torches" (J. Guiart, opus cité : Eton, page 2). Roy Mata, alors nommé Mwasoe nua et Roy Muri (Samori), venus eux aussi d'Erromanga, auraient également habité dans la région de Maniura avant d'aller s'installer dans le nord-ouest d'Efate (J. Guiart, opus cité : Ravenga, page 1). Roy Mata est connu pour avoir organisé, à Efate, la fête quinquennale dite natanwate, fête de la paix générale, de l'intronisation de titres prééminents et de l'attribution des symboles personnels namatarao (J. Guiart, opus cité, Lelepa, pages 5-8). La découverte de la sépulture collective de Roy Mata à Retoka (cf. infra, section 2-1-6-d) raviva le désir de préciser certains points de l'épopée de ce héros. Quatre hommes de Tongoa (30) vinrent affirmer sur les ondes de "Radio-Port-Vila"

(30) : Taripwa Mata, Ti Mataso, Nunbwanimanu et Tarisumwaliuliu.

../..

que c'était Roy Mata qui avait, à Maniura, organisé le baptême des chefs et leur dispersion. Ils chantèrent l'hymne qui accompagnait cette cérémonie et que J. Guiart avait précédemment recueilli : " na toa rere ae toa rere na toa sava toa rere na toa rere ae na toa sava - toa sava toa rere..." (J. Guiart, opus cité : Mweriu, page 6). Ils chantèrent également le chant funèbre de l'enterrement de Roy Mata à Retoka. Ils vinrent quelques jours plus tard m'exposer, en la développant, leur version du mythe (31). Le lieu précis de ces cérémonies présidées par Roy Mata aurait été le lac Etas à Maniura, lac Etas étant la déformation du nom exact Lukutau. L'étang est de forme grossièrement rectangulaire, long de six-cent-cinquante mètres et large de trois-cent-cinquante mètres environ. Un petit îlot émerge en son centre, "il se nomme Otaat, là se déroulaient les cérémonies d'intronisation. Les pas de danseurs ont peu à peu transformé les rives de l'étang en un terrain fangeux, mouvant et dangereux. Depuis ces cérémonies, le site est tabou, comme son nom l'indique". Ces informateurs ont également précisé que Roy Mata avait vécu longtemps avant le cataclysme de Kuwae (cf. infra : section 2-3-I). Ceci fut confirmé, plus tard, par les mythologues de Mangarisu à Tongoa.

Ce site n'a pu être prospecté que trop rapidement. La zone occidentale, occupée par d'anciennes plantations puis transformée en jardins pour les besoins des habitants de Forari, n'est

---

(31) : cet entretien fut organisé par M. Reed et facilité par sa présence; Mr. E. Reed, propriétaire de l'îlot Retoka, est à l'origine de la découverte de la sépulture de Roy Mata.

guère propice à des fouilles. Entre la côte sud et le "lac Etas", l'altitude est très faible. Les traces d'un ancien village sont visibles entre la rive sud de l'étang et la baie d'Ebulo, mais le sol, redouvert de ponces flottées, paraît très désorganisé par les cataclysmes marins. Seule y fut découverte l'extrémité distale d'une herminette de type B-2 (cf. infra : section 3-1-2).

Figure n° 7 : Maniura.

1 : Forêt,

2 : ancien village,

3 : piste carrosable,

4 : piste secondaire,

5 : jardins et plantations.

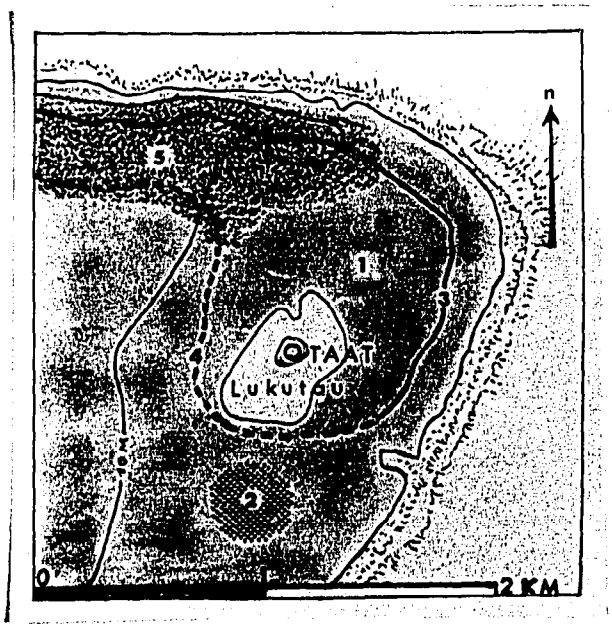

2-I-3-b : ERUETI (EF 30)

La baie d'Erueti (figure 8), est protégée par un grand et un petit îlot que l'on peut atteindre, à pied, à marée basse. Ils sont trop peu élevés pour rendre possible l'installation d'un habitat humain. Le long de la baie, de l'eau sourd en plusieurs points de l'arrière plage. B. Hébert avait longuement prospecté le site et découvert de l'outillage en surface ainsi que des tessons de poterie dont quatre étaient du type Lapita-Vuatom (cf. Figure 9 A à D). Il remarque que le site est très étendu et que l'ancien habitat devait être important mais que son informateur autochtone situe l'emplacement de l'ancienne tribu d'Erueti plus à l'est et non dans la zone de ses découvertes (B. HEBERT : 1965, pages 77-82).

J'ai prospecté cette zone en compagnie de M.-E. et D. Shutler mais sans succès, il eût été important de découvrir quelques tessons de type Lapita-Vuatom pour décider de l'emplacement d'un sondage. Ces deux chercheurs visitèrent à nouveau le site et découvrirent enfin cinq petits tessons de ce type (figure 9 : E à J). Je me chargeai de poursuivre l'étude de ce site, ce qu'ils ne pouvaient faire eux-mêmes, faute de temps.

Figure n° 8 : Erueti

1 : Forêt,
2 : forêt dégradée,
3 : plantations,
4 : piste secondaire
5 : piste carrosable,
6 : route de Forari,
7 : ancien village,
8 : emplacement présumé de l'ancienne tribu d'Erueti,
9 : zone centrale,
10 : fouille EF 30.

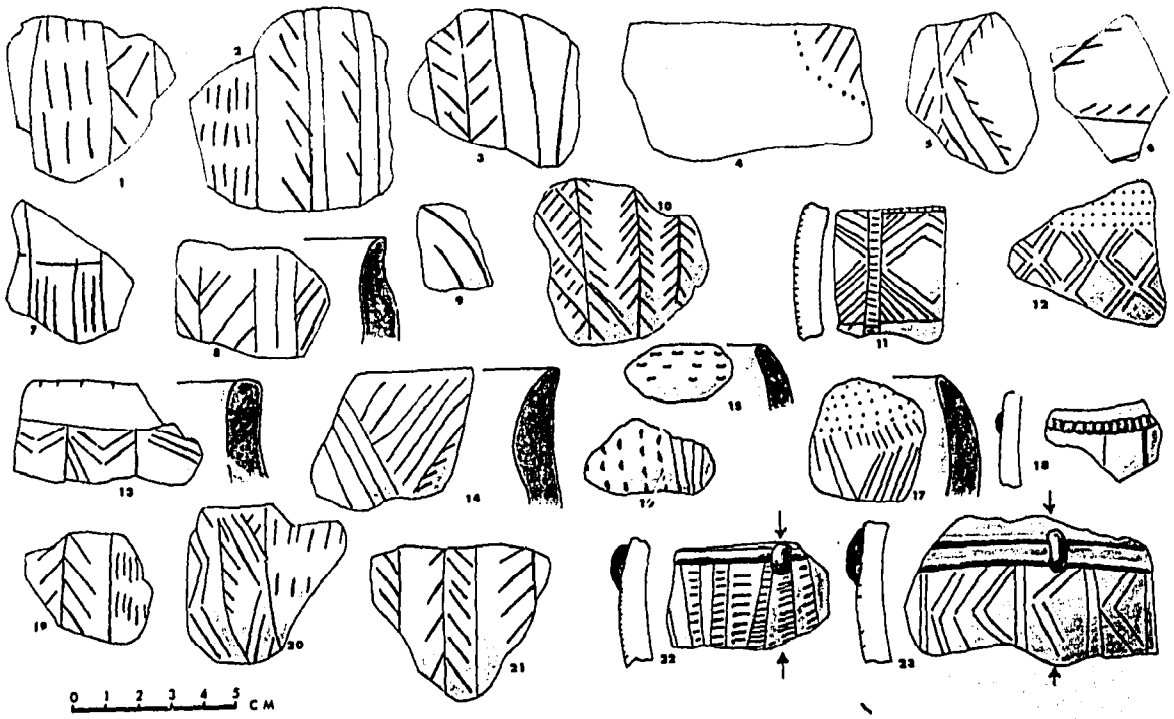
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
0 1 2 3 4 5 CM

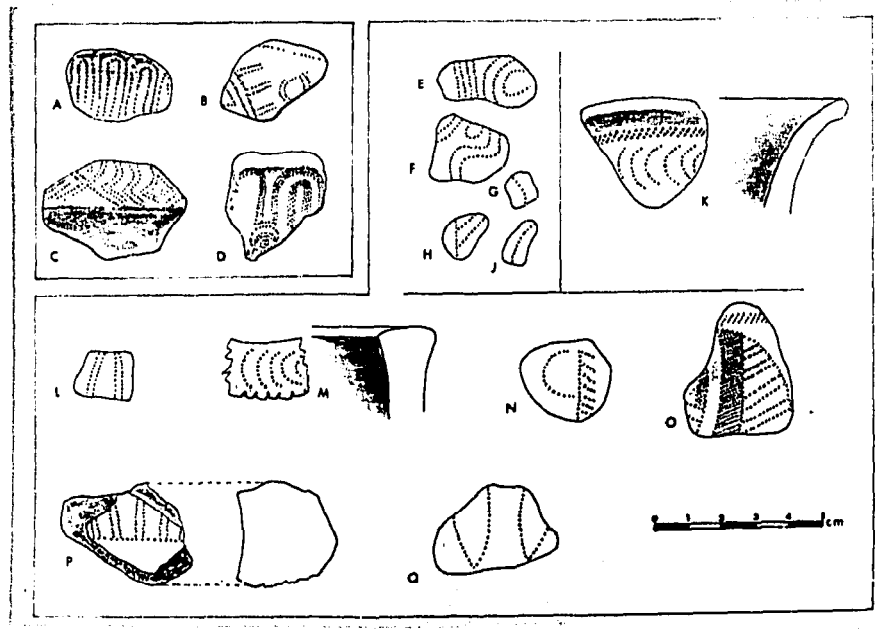

Figure n° 9 : poterie du type "Lapita-Vuaton" à Erueti.

A, B, C, D : tessons recueillis en surface par B. Hébert d'après B. HEBERT : 1965, planche 6),

E, F, G, H, J : découverts en surface par M. E. et D. Shutler,

K : découvert, en surface, à l'emplacement du premier sondage,

L à Q : recueillis, en profondeur, dans le site EF-30, L : en E2 à 50 centimètres de profondeur, M en D1 à 40 cm, N en E2 à 75 cm, O en G4 à 75 cm, P en G6 à 70 cm, Q en E1 à 40 cm.

Aucun vestige de l'industrie humaine ne fut découvert dans la zone désignée par l'informateur de B. Hébert comme étant celle qui fut jadis occupée par l'ancienne tribu d'Erueti placée "sous la coupe du titre-chef Atafru" (B. HEBERT, 1965). Il en fut de même dans la zone occidentale de la baie bien que les traces d'un ancien village y soient encore visibles. La zone centrale (figure 8 : 9), est au contraire riche de vestiges superficiels. Elle est couverte d'une forêt secondaire ou dominent les "bouracs" (Hibiscus tiliaceus) et les fougères. Mille-cinq-cent-dix-neuf tessons furent recueillis en surface, cent-quatre-vingt-dix-neuf tessons seulement sont décorés : figure n° 10, ci-contre. Ce faible pourcentage : 15,07 %, est l'une des caractéristiques de ce site, dans tous les autres sites d'Efate ou des Shepherd, en effet, le nombre des tessons décorés est à peu

../..

près égal à celui des tessons non décorés. La plupart des tessons non décorés d'Erueti sont d'une pâte plus épaisse, plus grossière et plus friable que celle de la poterie découverte, ailleurs, dans le centre de l'archipel hébridais. La surface extérieure est généralement de couleur gris foncé : J-10 et J-90 du code expolaire (32) alors qu'elle est le plus souvent rouge faible, brun rouge clair ou rouge : E-22, D-21 ou E-26, dans les autres sites. Les décors (figure 10) sont peu soignés, les incisions sont inégales, hésitantes, insuffisamment ou trop prolongées, de sorte que le dessin du décor est souvent confus. Six tessons seulement sont ornés de cordons en relief et trois de reliefs appliqués discontinus. Ces derniers tessons et quelques uns à décor incisé sont d'une pâte plus fine et plus résistante que celle de tous les autres.

Outre ces tessons, il fut recueilli en surface (figure 25) :

- deux ébauches d'herminettes et quatre herminettes incomplètes, toutes du type B-2 (cf. infra : typologie comparée de l'outillage lithique et coquillier, section 3-1-2),
- l'extrémité d'un marteau de basalte,
- un disque taillé dans la coquille d'un bénitier (Tridacna gigas).

Parmi les tessons recueillis en surface, un seul était du type "Lapita-Vuatom" (figure 9 : K), c'est à l'emplacement de cette découverte que fut pratiqué le premier sondage. Le sol y parut profondément remanié, les tessons, découverts à tous les niveaux, étaient rarement dans une position horizontale. Nous tentâmes deux nouveaux sondages (figure 12 :II et III) sans plus de succès. La fouille fut cependant agrandie sur trente-six mètres carrés et conduite jusqu'au socle corallien (figures 12 à 15). Aucun sol d'occupation n'étant discernable,

---

(32) : A. CAILLEUX et G. TAYLOR : "Code expolaire", éditions N. Boubée, Paris.

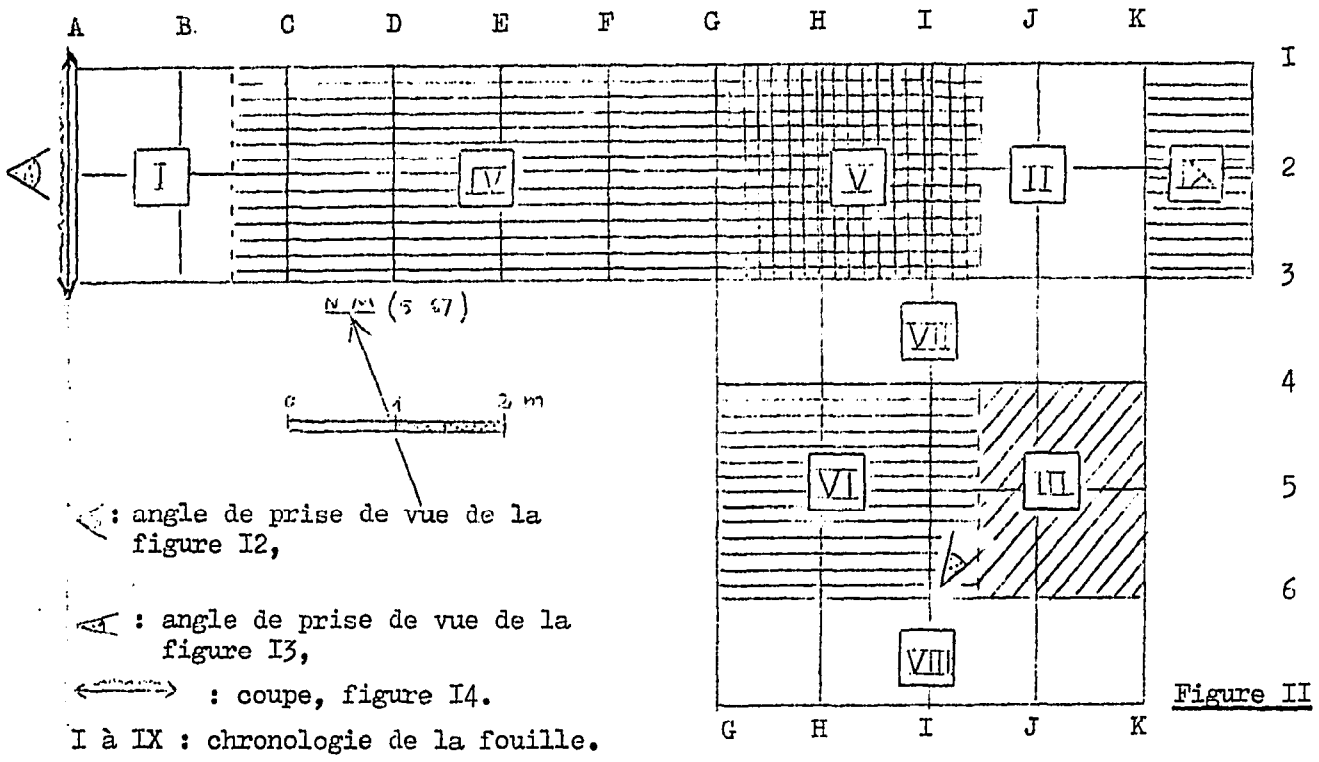

Figure II

~~[illegible]~~, nous avons dû nous contenter d'une stratigraphie artificielle. Le sol fut dégagé à la truelle et les documents recueillis, regroupés par couches arbitrairement limitées à vingt centimètres d'épaisseur et par carrés de fouille. L'outillage lithique et coquillier ainsi que les tessons remarquables, furent exactement repérés, horizontalement et verticalement.

Figure I2 :

fouille EF 30 (phase VI)

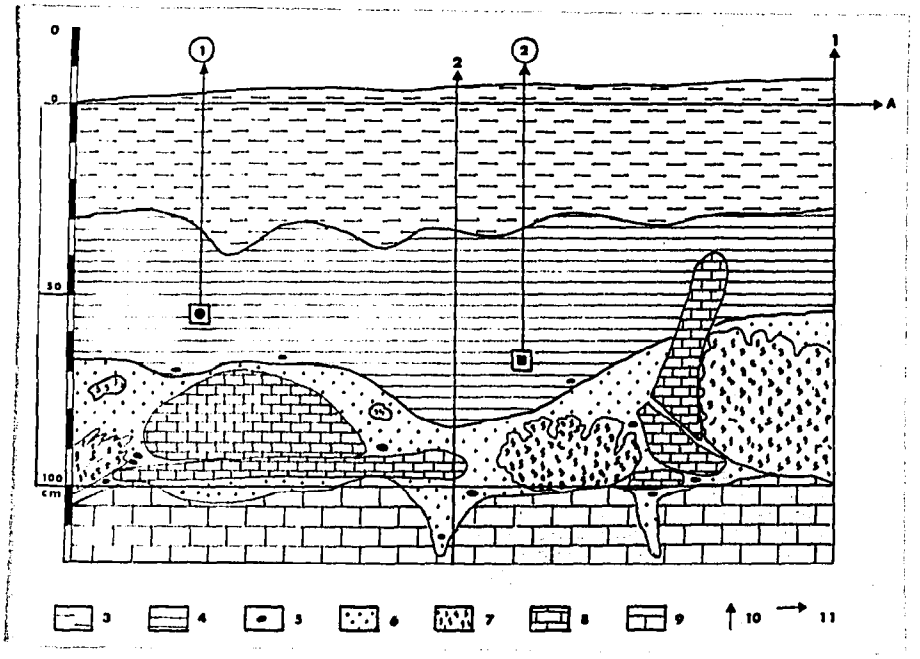

Figure n° 13 : Erueti, coupe le long de l'axe A en A-1 et A-2.

1 : prélèvement de sol pour analyse palynologique (33) ;

2 : prélèvement de charbon de bois pour datation (C-14). L'analyse effectuée par les "Geochron Laboratories" (échantillon n° GX 1145), a révélé un âge de 2300 + ou - 95 ans, soit une date de 350 + ou - 95 ans avant J.-C.

3 : sol brun rouge foncé /J21/ (cf. note n° 32) : humus, débris coralliens et coquilliers abondants (34).

4 : sol brun gris très foncé /J-41/, débris coralliens et coquilliers peu abondants, traces charbonneuses.

5 : ponce jaune brun /C-58/.

6 : sol brun très pâle : C-64, blanc à la base /A-81/ : sables coralliens, débris coralliens et coquilliers.

7 : corail. 8 : blocs et dalles de calcaire corallien.

9 : calcaire corallien en place.

10 et 11 : coordonnées du carroyage.

---

(33) : Les échantillons de sols, prélevés au cours des deux missions archéologiques et pour leur étude pollinique, ont été confiés à D. Shutler (Hawaï) d'une part, et d'autre part au laboratoire d'Ethnobotanique du Museum d'Histoire Naturelle (Paris)

(34) : les sédiments prélevés dans chaque site ont été confiés, pour leur étude pédologique, au laboratoire de Géologie du quaternaire de l'ORSTOM (IFO), à Nouméa.

Figure n° 14 : Erueti, coupe en I-4 et J-4 le long de l'axe n° 4.

On distingue, au premier plan, le calcaire corallien en place et les sables du niveau le plus inférieur (n° 6 de la figure 13). Dans la coupe, les tessons sont signalés par des flèches et, une herminette, par un rond blanc. On remarquera leur relative concentration entre quarante et soixante centimètres, c'est-à-dire dans le sol brun gris très foncé (N° 4, figure 13). Aucun niveau précis d'occupation n'est cependant discernable : les tessons sont disposés en tous sens dans un sol profondément remanié.

La poterie.

La figure n° 15 montre la répartition horizontale et verticale des tessons recueillis dans l'ensemble de la fouille. On remarque une forte concentration entre zéro et vingt centimètres de profondeur : 1372 tessons, et entre quarante et soixante centimètres : 1598 tessons. Le pourcentage total des tessons décorés est à peine de 4 % dans l'ensemble du site, alors qu'il était de 15,07 % en surface. Le comptage par couches de vingt centimètres (figure n°16), révèle une variation décroissante de la valeur de ce pourcentage en profondeur, sauf en ce qui concerne le niveau II (entre vingt et quarante centimètres) où il s'élève à 7,52 %. La première anomalie

../..

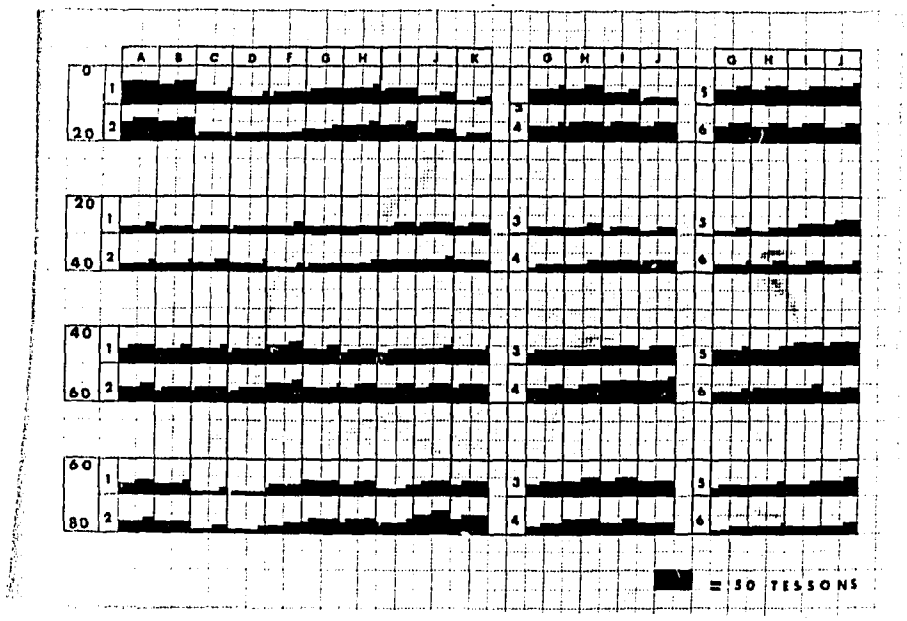

Figure n° I5 : Erueti, répartition horizontale et verticale des tessons.

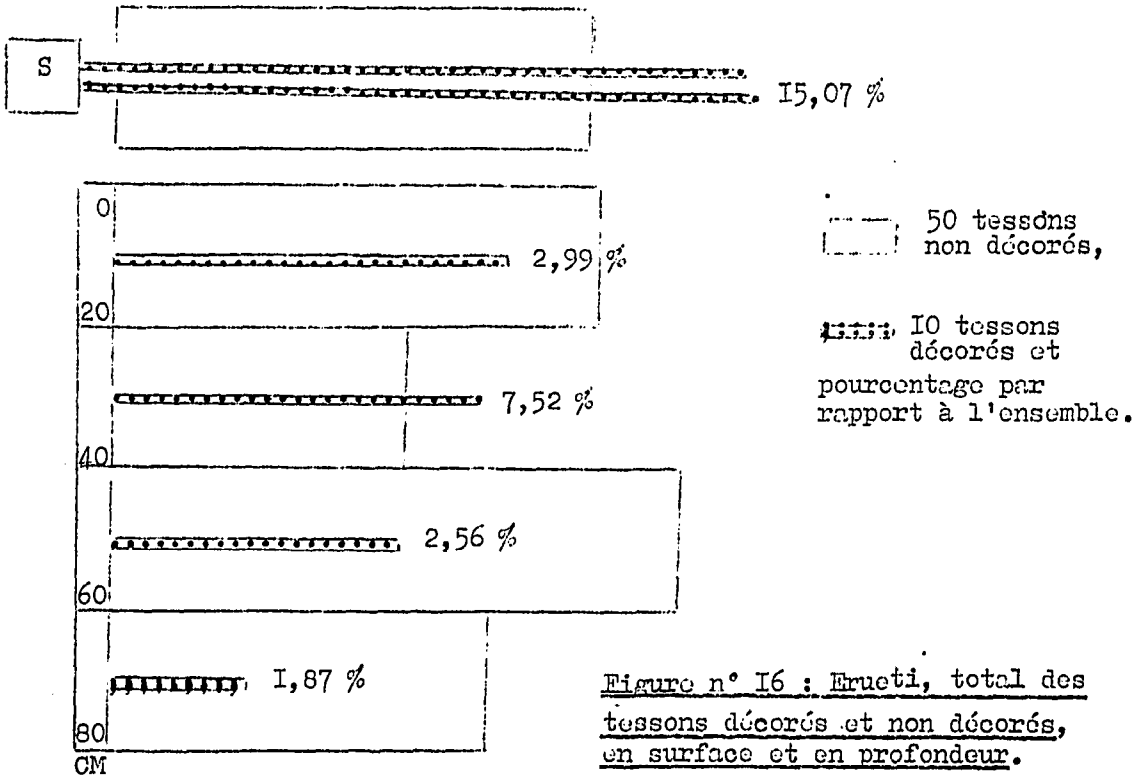

Figure n° I6 : Erueti, total des tessons décorés et non décorés, en surface et en profondeur.

apparaît entre le pourcentage des tessons décorés recueillis en surface : 15,07 % et celui du premier niveau : 2,99 %, elle s'explique aisément par la grande étendue du site prospecté. Il est probable que la plupart des tessons décorés furent recueillis dans les limites d'un ancien site, proche de EF-30 et où le pourcentage était plus élevé et conforme à celui qui caractérise les autres sites de la région nord d'Efate. Il convient enfin de tenir compte du fait que la prospection fut étendue à une zone où des sédiments avaient été rapportés, qui provenaient de l'ancien chantier de construction de la route de Ferari. La seconde anomalie est celle du niveau 40-60 centimètres où le pourcentage des tessons décorés s'élève à 7,52 %, alors qu'il n'est que de 2,99 % dans le niveau supérieur et qu'il s'abaisse à 2,56 % puis à 1,87 % dans les niveaux plus profonds. En fait, le nombre relativement faible de tessons décorés par rapport à l'ensemble non décoré rend cette apparente anomalie peu signifiante. Il convient surtout de considérer la permanence, tout au long de l'échelle stratigraphique, d'une céramique caractérisée par son absence de décor, par des types de bords et de lèvres et par des formes particulières.

La forme des récipients.

En Océanie, la poterie préhistorique, mis à part quelques cas très exceptionnels, ne se rencontre que sous forme de tessons dispersés autour des anciens sites d'habitation. Cette dispersion est toujours très importante, les récipients brisés étaient sans doute jetés en dehors de la case avec les autres déchets de la vie quotidienne. L'ensemble formait un monticule autour de la case dont le sol se trouvait, de ce fait, en contre-bas, lorsqu'une nouvelle case était construite, le sol était renivelé (CODRINGTON, 1891, pages 301-302). L'activité des animaux domestiques contribuait

../..

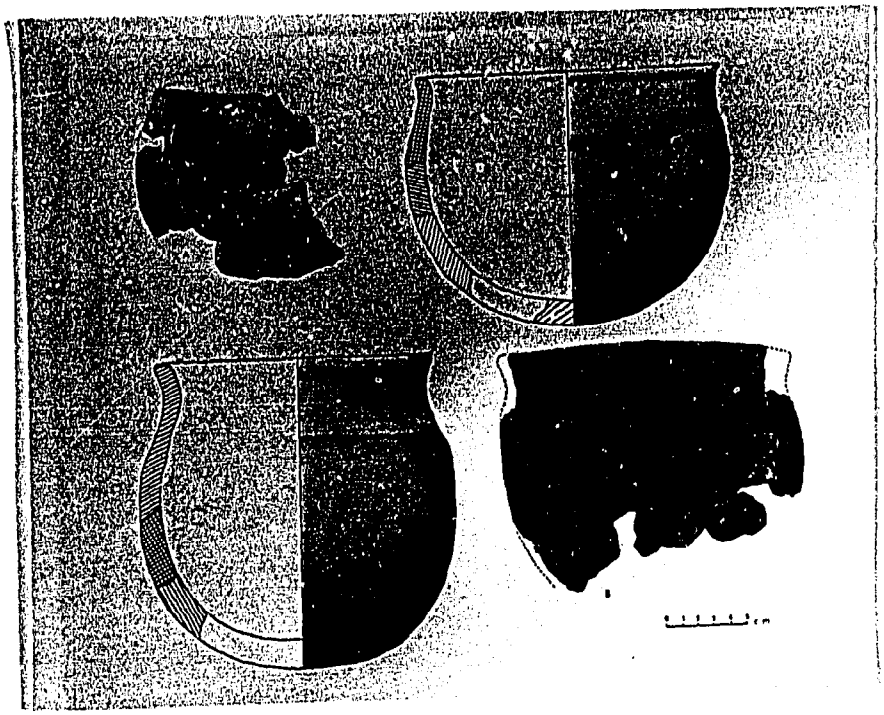

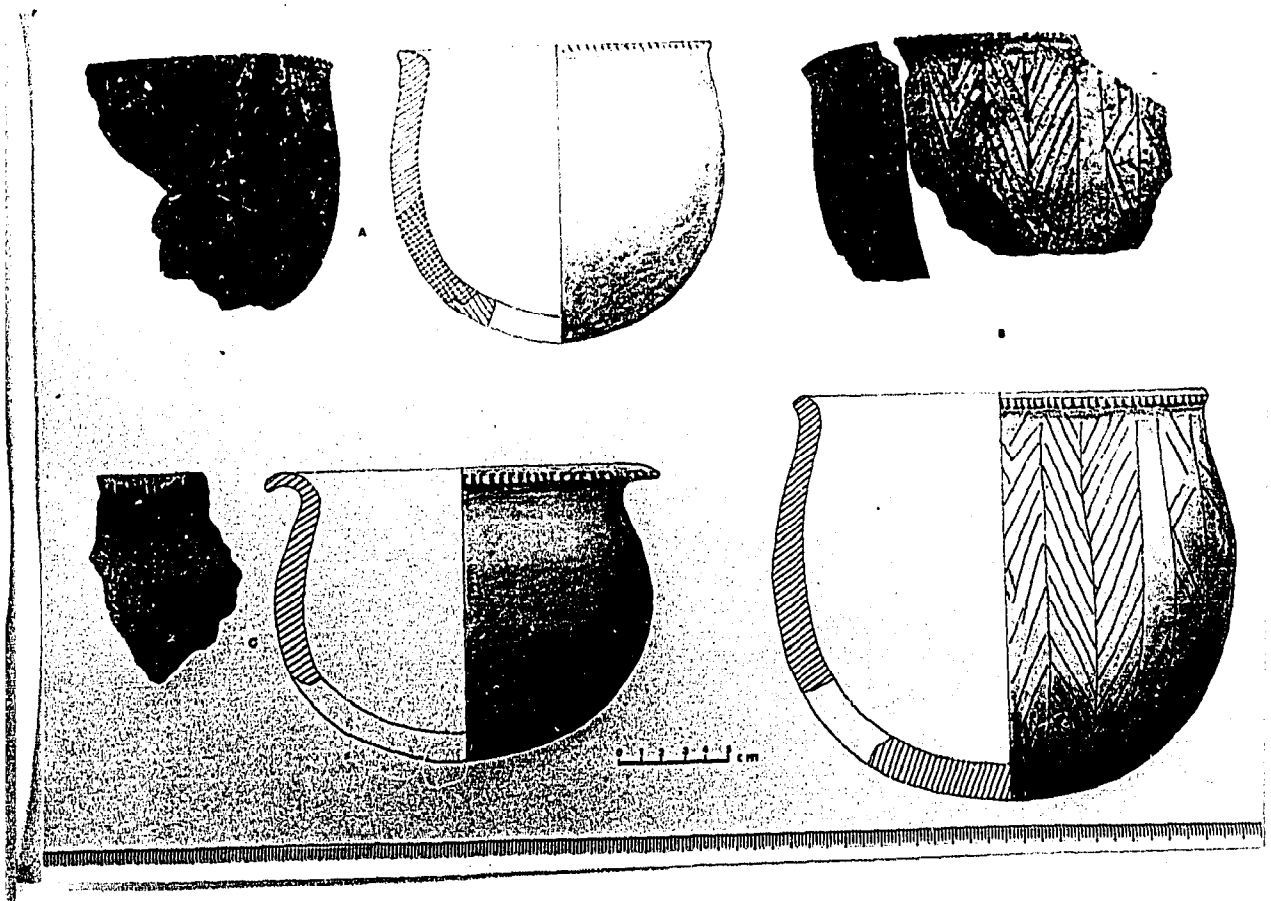
A
B
C
cm

également à cette dispersion des tessons. Lorsque le site était abandonné, puis, plus tard, consacré à l'agriculture, une nouvelle migration horizontale des tessons se produisait. Aujourd'hui encore, les tessons sont jetés hors des limites des jardins lorsqu'ils apparaissent à la surface du sol, ils gênent en effet, comme les simples cailloux, la bonne venue des plantes cultivées. Cette migration horizontale n'est d'ailleurs que la conséquence d'une migration verticale encore plus regrettable du point de vue du préhistorien, les tessons profonds sont, en effet, ramenés à la surface par les travaux agricoles : l'arrachage des ignames en particulier. L'espoir est donc vain de pouvoir reconstituer un récipient dans sa totalité. Cependant la trouvaille de tessons de grande taille permet parfois d'imaginer la forme de certains récipients, leur

../..

Figures n° I7 et I8 (ci-contre) : Erueti, reconstitution de cinq récipients.

I7-A et I7-B : poterie à épaulement, non décorée.

I8-A et C : poterie, de forme sinueuse, à lèvre incisée, à corps non décoré.

I7-B : poterie, de forme légèrement sinueuse, à lèvre et corps incisés.

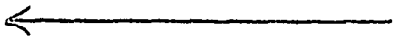

profil et le diamètre de leur ouverture. Dans quelques cas, après un très long maniement des tessons, une partie plus importante d'un ancien récipient a pu être restaurée : cf. figures n° 17 et 18 (35).

Les récipients sont des pots (36), de forme simple, sphéroïde : I ou ovoïde : 2, ou composite, de direction rentrante et de forme sinueuse : 3 et 4.
La direction du col est verticale ou rentrante et de forme rectiligne : 5 et 6, convexe : 1 et 2 ou sinueuse : 3 et 4.
Le passage du corps à l'encolure est continu, atténué ou souligné par un épaulement : 5 et 6 et, parfois, par une véritable carène : 7.
La base, portante, est en continuité avec le corps, plus épaisse, convexe ou très légèrement conique : 8 et 9.

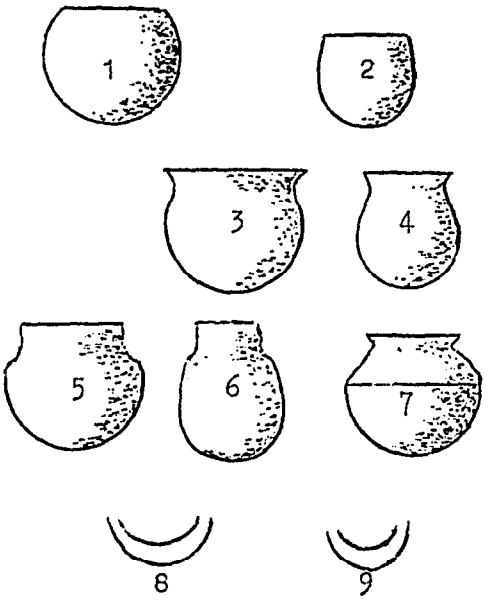

(35) : le diamètre de l'ouverture du récipient est mesuré sur une "cible" semblable à celle proposée par A. Cailleux et J. Tricart pour l'étude de la morphologie des galets, cf. : A. CAILLEUX et J. TRICART, 1959, tome I, page 265.
Lorsque certains tessons, bien que de grande hauteur, n'étaient cependant pas assez larges pour permettre d'apprécier la forme générale du récipient, le tesson (ou les tessons raccordés) étaient photographiés sous différents angles en les faisant tourner autour de l'axe vertical du récipient.

(36) : la nomenclature descriptive est en grande partie empruntée à Hélène Balfet in : A. LEROI-GOURHAN, G. BAILLOUD, J. CHAVAILLON et A. LAMING-EMPERAIRE, 1966, pages 272-278.

../..

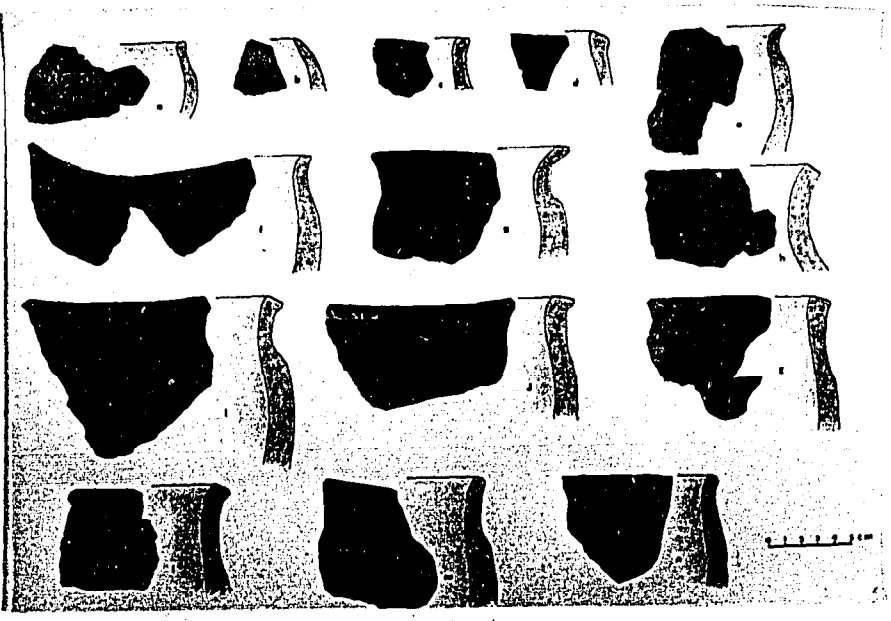

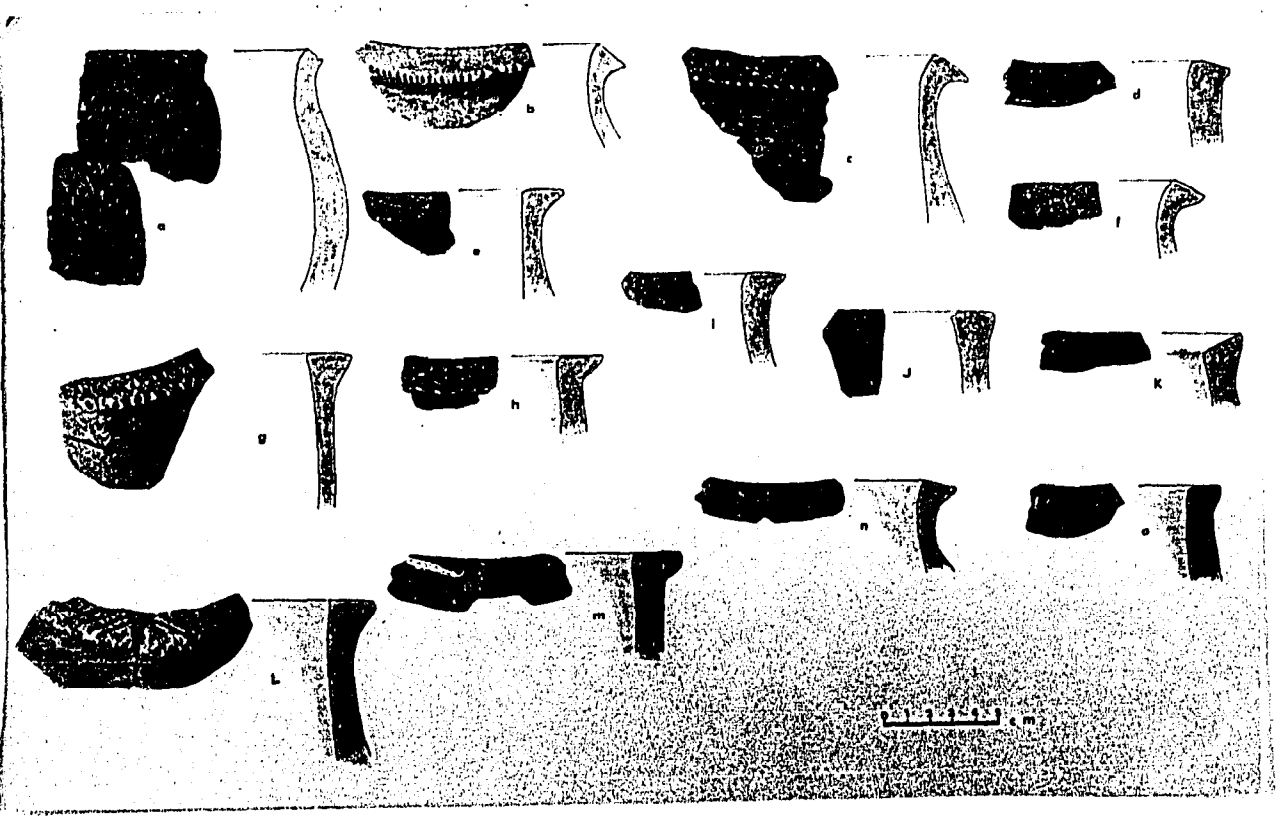
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o
cm

Les bords qui correspondent à ces formes principales ont été classés en tenant compte de leur direction, de la forme de leur profil et du décor éventuel de leur lèvre : figure n° 21. Ces décors sont des incisions, des impressions ou des poinçonnages effectués sur le sommet de la lèvre : figure n° 20, a et b, sur la lèvre externe : figure n° 20, c à n, sur la lèvre externe et la lèvre interne : figure n° 19, d et f. Si le sommet du bord est plat ou en parement, la lèvre externe, la lèvre interne et le replat du bord peuvent être décorés : figure n° 19, e à o.

Figures n° 19 et 20 : Erueti, bords décorés.

Figure n° 19 : a, b, c : lèvres externes incisées ; d et f : lèvres externes et internes incisées ; e, g, h et i : lèvres externes incisées et poinçonnage du replat, ce poinçonnage parait avoir été effectué à l'aide d'une baguette de section triangulaire (nervure de feuille de cocotier ?) ; j : lèvre externe incisée et replat décoré dans le style "Lapita-Vuatom" (cf. également : figure n° 9m) ; k à o : lèvres externes et replats incisés.

Figure n° 20 : a et e : incisions sommitales ; b : incisions sous-labiales ; c, d, f à n : lèvres externes incisées.

Profondeurs :

Zéro à vingt centimètres : 19-a, f, i, k, n, 20-b et c.

Vingt à quarante..... : 19-b, c, d,o, 20-l.

Quarante-soixante..... : 19-e, g, h, i, l, m, 20-a, d, f, g, i, m et n.

Soixante-quatre-vingts.. : 20-e, h, j et k.

../..

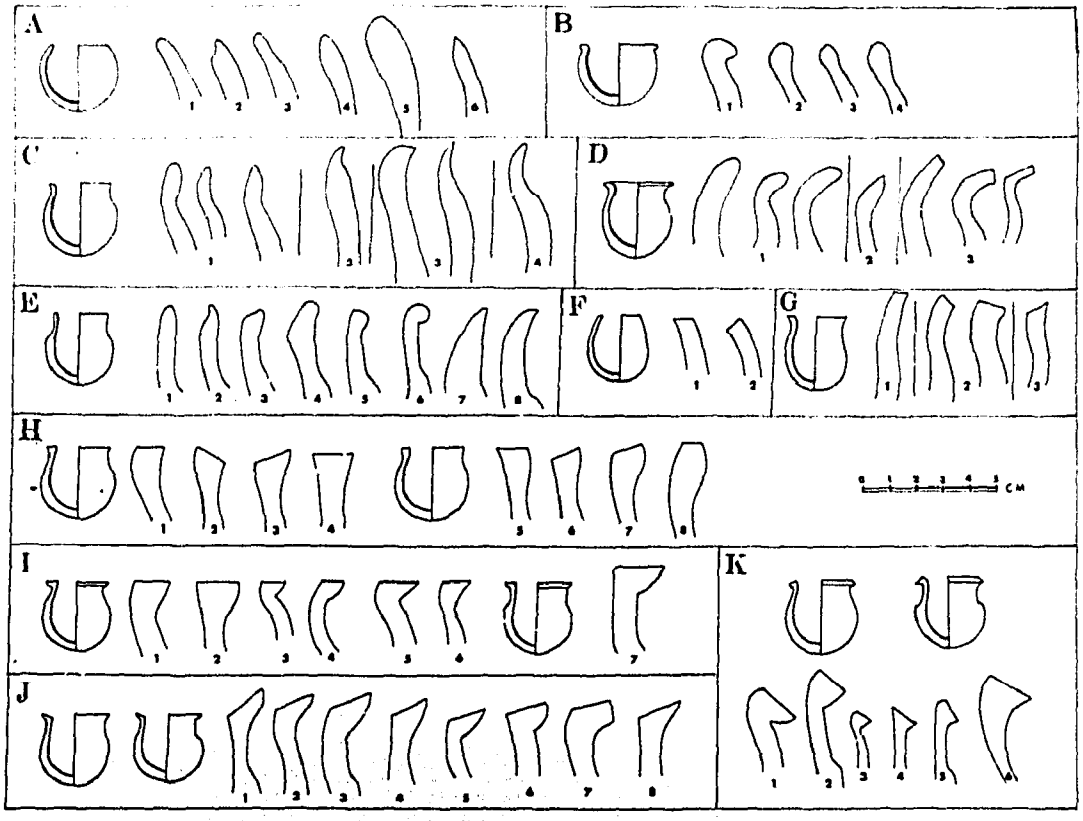
A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
CM

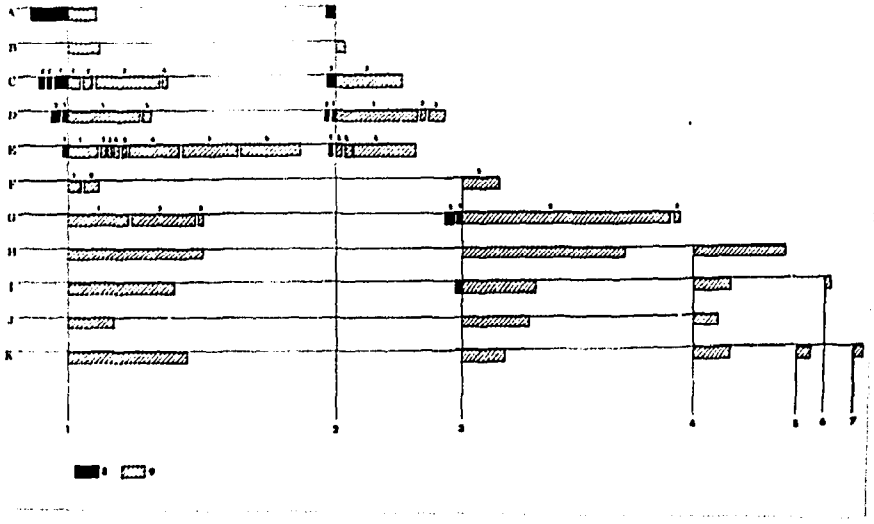

Figure n° 21 : poterie d'Erueti, classification typologique des bords.

Figure n° 22 : répartition numérique de ces différents types.

1 : bords non décorés,
2 : incisions sommitales,
3 : lèvres externes incisées,
4 : lèvres externes et replats décorés,
5 : lèvres externes et internes incisées
6 : lèvres internes et replats décorés,
7 : lèvres internes, externes et replats décorés,
8 : cinq tessons décorés,
9 : cinq tessons non décorés.

La représentation graphique de la répartition numérique des tessons (figure n° 22) met en évidence le faible pourcentage des tessons décorés : 6,45 %, valeur qui doit être réduite à 1,26 % si l'on excepte les décors limités à la zone sous-labiale. Les types A, C-1 et C-2, caractéristiques de la poterie des autres sites du centre de l'archipel hébridais, sont fort peu représentés à Erueti : 6,02 % mais le pourcentage de leurs tessons décorés est, comme ailleurs dans l'archipel, très élevé : 53,57 %. Les bords à lèvre plate ou en parement (H,I,J,K) sont les plus abondants : 67,70 %, ils ne sont qu'exceptionnellement associés à un décor non labial : quatre cas seulement et dont le décor, sauf un, est limité à la zone sous-labiale. L'abondance des lèvres décorées : 52,87 % est une autre caractéristique de cet ensemble et plus particulièrement des types C-3, D-1, E-8 et G à K, qui sont propres à la poterie non décorée d'Erueti.

Un essai de sériation des types en fonction des profondeurs n'a pas donné de résultat satisfaisant. Le pourcentage des

bords de type A et B est trop faible par rapport à celui des autres types et ces derniers se rencontrent dans une même proportion relative à chacun des niveaux. L'observation des tessons décorés révèle cependant des différences selon les niveaux, différences qui n'apparaissent pas au simple examen de la forme des bords. Les récipients décorés, remarquablement peu nombreux, sont caractérisés, dans les niveaux supérieurs, par la prédominance des décors incisés, décors peu soignés et exécutés sur une pâte sans engobe, très friable et au dégraissant grossier. Dans les niveaux profonds, au contraire, apparaissent des décors en reliefs appliqués : cordons ou reliefs discontinus (figure n° 23 : C-15 et D-10), associés à des dessins incisés ou poinçonnés avec soin. Ces décors sont exécutés sur une surface égalisée qui pourrait être celle d'une engobe, la pâte est plus homogène (absence d'éléments non plastiques grossiers), et non friable. Cette céramique est de la même tradition que celle de "Mangaasi inférieur" (cf. infra : section 2-1-6-c), ce que confirment d'ailleurs les reliefs en cordons pincés et la présence d'organes de préhension (figure n° 23, D-9, D-6 et D-11), inexistants dans tous les autres sites.

Dans ces mêmes niveaux profonds, entre soixante et soixante-dix centimètres, ont été découverts six tessons de type "lapita-vuatom" (figure n° 9 : L à Q), l'un d'entre eux est caréné (figure n° 9 : P). Un même type de carène, mais à décor incisé, fut recueilli à soixante centimètres de profondeur et six tessons, carénés mais non décorés, entre quarante et quatre-vingts centimètres (figure n° 23 : C-6, C-16 à C-19, D-3). B. Hébert avait lui-même découvert en surface un tesson caréné et de type "Lapita-Vuatom" (B. HEBERT, 1965, pages 79-80). Ces formes composites sont caractéristiques de la poterie dite "Lapita-Vuatom", découverte en Nouvelle-Bretagne, en Nouvelle-Calédonie, aux îles Fidji et Tonga :

../..

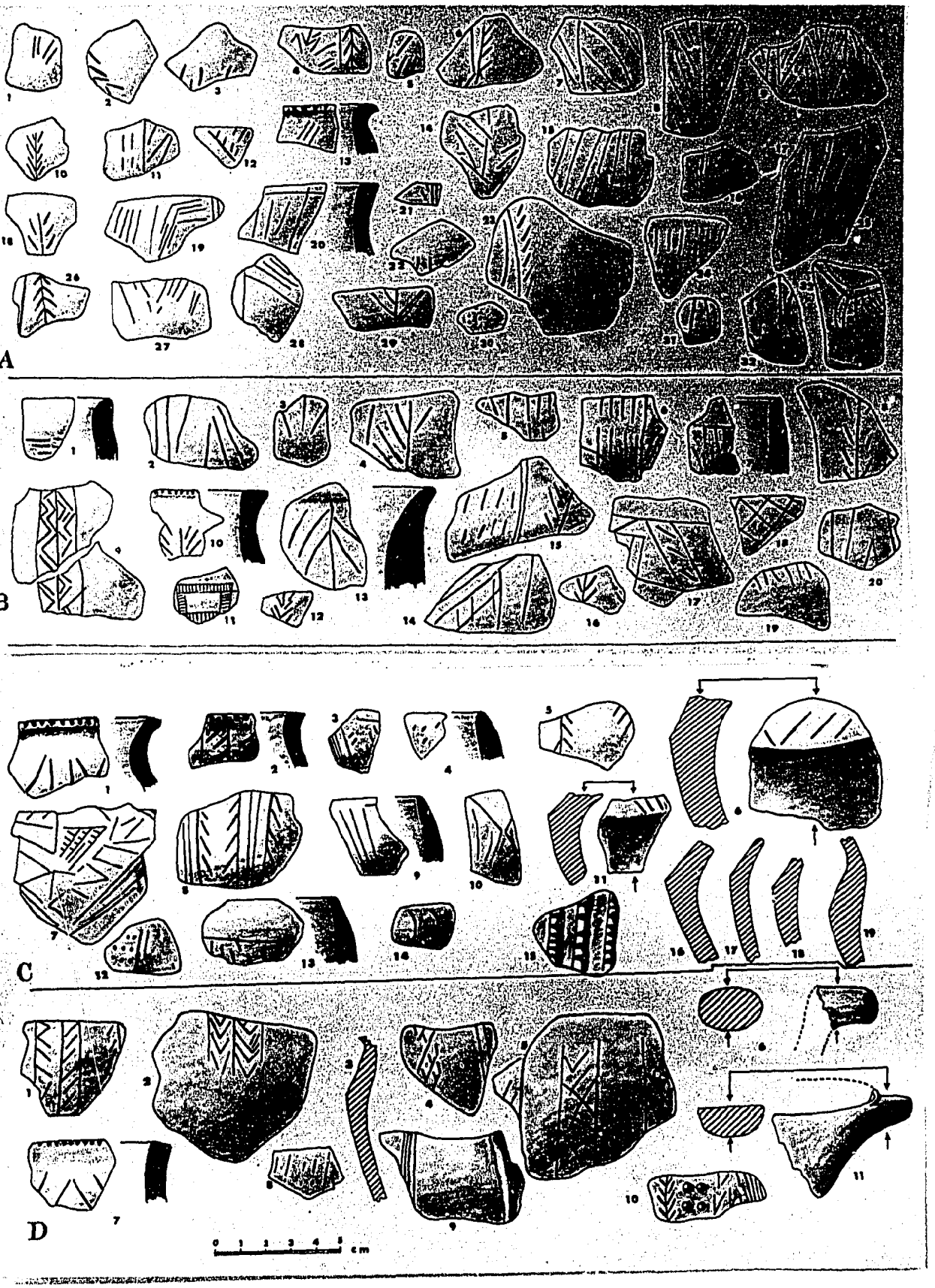
A
B
C
D
0 1 2 3 4 5 cm

cf. pages 15-19, et, plus récemment, dans le nord de l'archipel hébridais (37).

Jack Golson (38), se référant aux résultats obtenus par lui dans le site "Lapita-Vuatom" de l'île des Pins en Nouvelle-Calédonie et par Jens Poulsen à Tongatabu, suggère une étroite relation entre la céramique non décorée d'Erueti et celle de tradition "Lapita-Vuatom". En effet, les sites de l'île des Pins et de Tongatabu recélaient également un nombre important de tessons non décorés. Roger Green (38) vient de découvrir, aux îles Samoa, un niveau inférieur à céramique non décorée mais très variée en ce qui concerne les bords, les lèvres et les formes. Aucune relation n'a pu encore être précisée entre cette poterie non décorée des Samoa et celle des sites de tradition "Lapita-Vuatom" des îles Tonga et nous n'avons pas encore reçu d'information concernant la forme des récipients non décorés de l'île des Pins et des Tonga. Il convient cependant de souligner déjà :

1) - l'extrême et exceptionnelle diversité des formes de bords et de lèvres de la poterie non décorée d'Erueti ;

2) - ses formes composites : épaulement ou carène soulignant le passage du corps à l'encolure, inconnues dans les autres sites du centre de l'archipel hébridais, mais caractéristiques de la tradition "Lapita-Vuatom" ;

Figure n° 23 : Erueti, tessons décorés. A : de zéro à vingt centimètres, B : vingt à quarante, C : quarante à soixante, D : soixante à quatre-vingt centimètres de profondeur.

---

(37) : à Malo, communication personnelle de D. Shutler (4/8/68).

(38) : communication personnelle de J. Golson (19/10/67).

../..

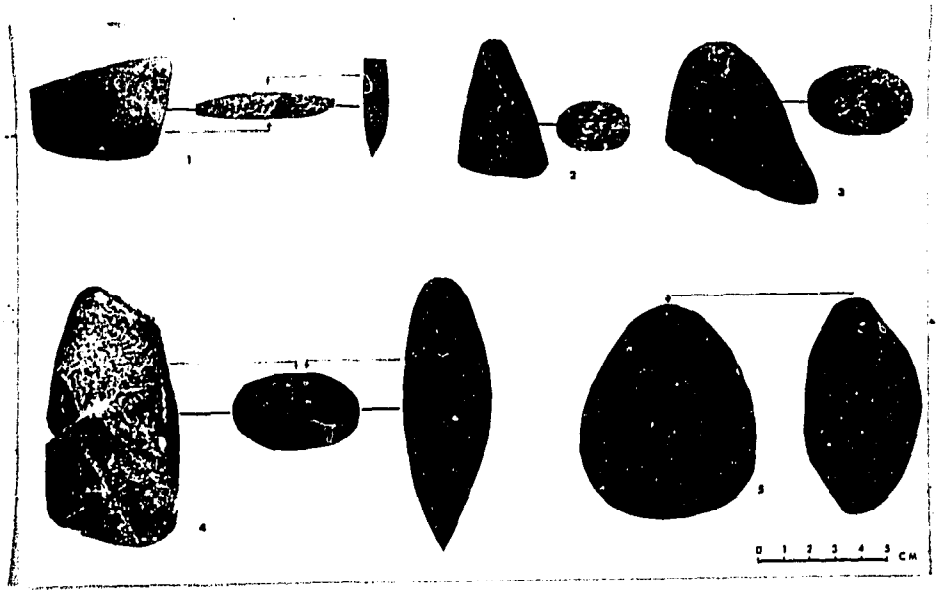
1
2
3
4
5
0 1 2 3 4 5 CM

3) - la présence d'un décor de type "Lapita-Vuatom" sur le replat d'un bord de type H-4, bord qui fait partie d'un récipient non autrement décoré (figure n° 9 : M).

Le site d'Erueti confirme donc l'hypothèse de J. Golson, la poterie non décorée, de loin la plus abondante, est apparentée à la poterie de tradition "Lapita-Vuatom". Son façonnage est moins soigné, la pâte est très friable, sa surface rugueuse et son dégraissant très grossier. Cette différence de facture peut s'expliquer par une dégénérescence, à Erueti, de la technique "Lapita-Vuatom" traditionnelle.

L'outillage lithique et coquillier.

L'outillage lithique : figure n° 23, ci-contre, est faiblement représenté :

1) Extrémité distale d'une herminette de basalte, de section biconvexe à bords coupés, l'indice de la section transversale est faible : 24 (39). Le biseau est simple et discontinu, son profil longitudinal et le fil du tranchant sont convexes.

2) Extrémité proximale d'une herminette de basalte, le talon est indifférencié et le sommet pointu, la section transversale est elliptique et son indice élevé : 75.

---

(39) : épaisseur / largeur x 100 ; les indices utilisés ainsi que la nomenclature typologique ont fait l'objet d'une prépublication, cf. : J. GARANGER, 1968.

../..

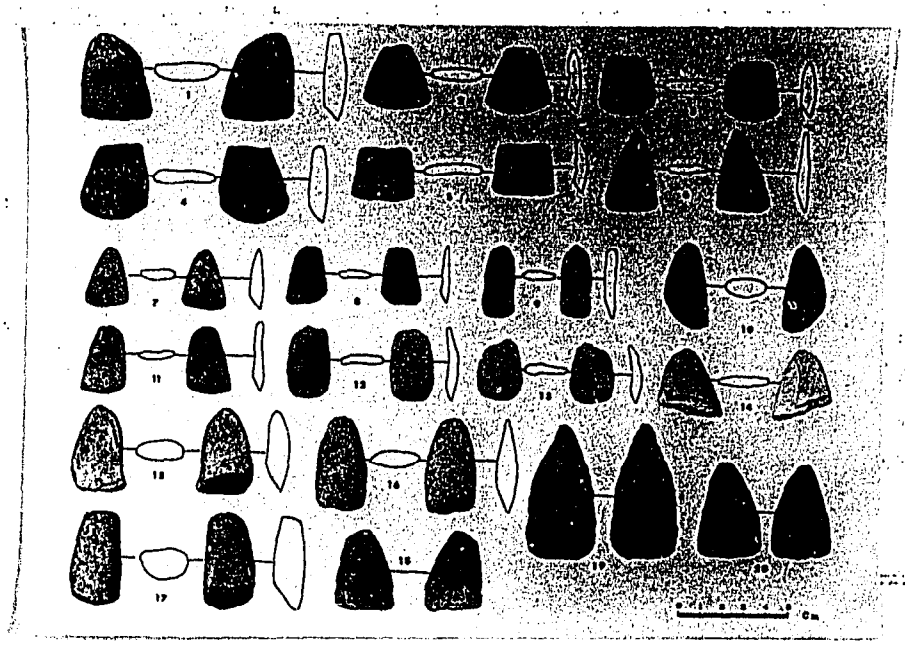

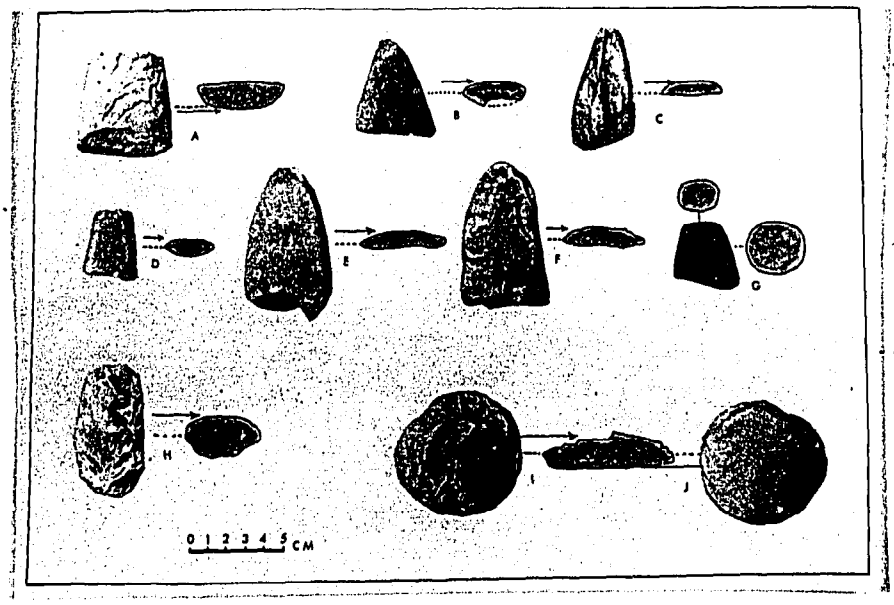
A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
0 1 2 3 4 5 CM

3) Extrémité proximale d'une herminette de basalte, du même type que la précédente, à cette différence près, que le sommet est arrondi. L'indice de la section transversale est également élevé : 57.

4) Herminette de basalte, complète. La coupe transversale est elliptique, son indice élevé : 62,50. La silhouette et le profil de la lame sont convexilignes et convergent vers le sommet et le tranchant. Le biseau est simple et continu, son profil transversal est rectiligne et son profil longitudinal est convexiligne. Le fil du tranchant est légèrement convexiligne. Le talon est indifférencié et le sommet arrondi.

5) Outil d'usage indéterminé : galet basaltique aplani par abrasion à la base de l'avers et au sommet du revers. Cet objet pourrait avoir servi au façonnage des poteries.

Vingt herminettes ou ébauches d'herminettes de coquille ont été découvertes dans le site : figure n° 24, ci-contre. Il s'agit, dans tous les cas, d'herminettes taillées dans la coquille d'un bénitier (Tridacna gigas) et de type B-2 (cf. infra : section 3-1-2). Les herminettes ou ébauches d'herminettes recueillies en surface (figure n° 25) étaient également toutes de ce type.

Un disque, taillé dans la coquille d'un bénitier, avait été découvert en surface (figure n° 25, ci-contre : J), deux autres le furent en profondeur, l'un, en bénitier, à vingt centimètres, l'autre, en corail, à quatre-vingts centimètres de profondeur : figure n° 26). Bernard Hébert avait également découvert deux de ces disques en surface, soigneusement taillés dans du corail (B. HEBERT, 1965, page 82 et figure 8). J'avais suggéré alors qu'il pouvait s'agir de palets de jeu, tels ceux jadis en usage en Polynésie orientale (cf. : EMORY et SINOTO, 1965, figure 12 et EMORY, 1968, figure 2), hypothèse que semble confirmer la présence d'une encoche à la périphérie de l'un d'eux : figure n° 25-J.

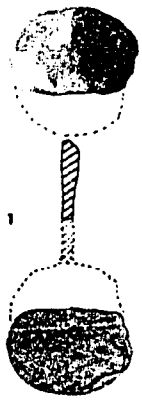

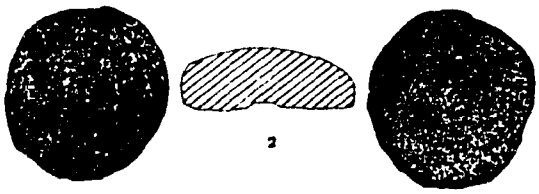

0 1 2 3 4 CM

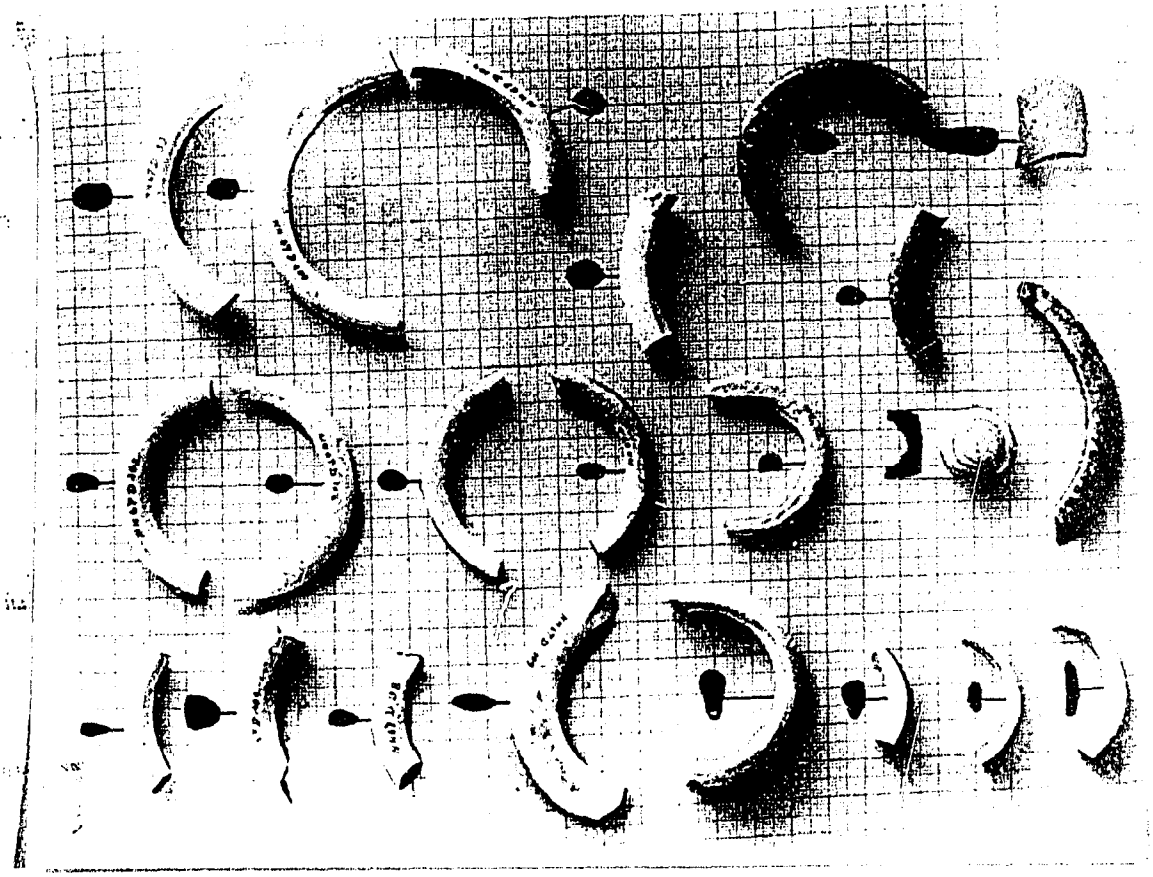

Figure n° 26 : "disques d'Erueti", en bénitier (à gauche), en corail (à droite).

Eléments de parure.

Vingt-et-un éléments de bracelets ont été recueillis les uns taillés dans la coquille d'un bénitier, les autres dans celle d'un cône, l'extrémité distale d'une dent de porc et l'ébauche d'un pendentif en forme de disque (base d'un cône) : figure n° 27, ci-contre.

La figure n° 28 fait apparaître une forte densité de l'outillage et des éléments de parure entre quarante et soixante-

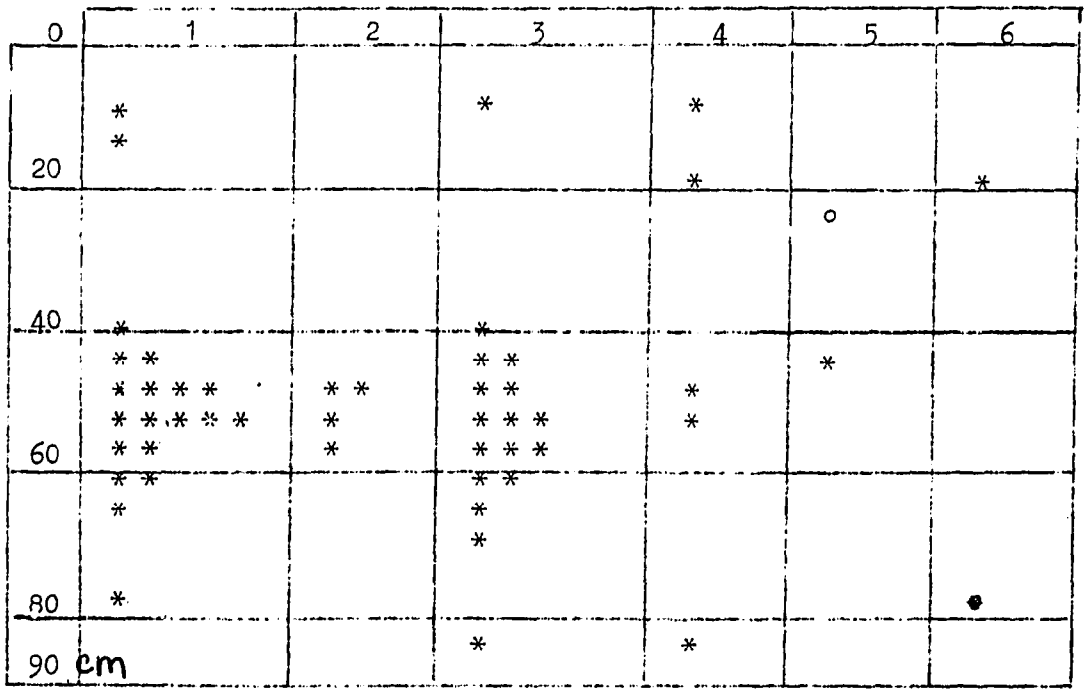

Figure n° 28, Erueti, outillage et parures.
I : herminettes (tridacne); 2 : outillage lithique; 3 : bracelets (tridacne); 4 : bracelets (cône); 5 : bracelet (dent de porc = *) et ébauche de pendentif (o); 6 : palets (tridacne = *), (corail = o).

dix centimètres de profondeur, niveaux correspondant aux plus fortes densités de la poterie non décorée et à la poterie décorée, de type "Lapita-Vuatom". Bien qu'aucun sol de fréquentation n'y soit repérable, cette zone stratigraphique est la moins perturbée, tous les tessons, en effet, qui purent être raccordés furent recueillis à ce niveau. L'échantillon de charbon de bois prélevé à soixante-cinq centimètres de profondeur fut daté de 350 + ou - 95 ans avant J.-C. (cf. : figure n° 13). La poterie de "Mangaasi inférieur" (cf. : infra, section 2-1-6-c), également représentée à Erueti, quoique très faiblement, dans les niveaux les plus inférieurs, avait-elle-même été datée de 645 + ou - /100 avant J.-C. Les deux dates sont donc concordantes.

Nous pouvons conclure de l'étude de ce site de la région sud d'Efate, qu'une culture à céramique de tradition "Lapita-Vuatom", caractérisée par l'abondance d'une poterie non décorée mais très variée quant à ses bords, ses lèvres et ses formes, et par un outillage lithique et coquillier original, est apparue à Erueti vers les années 350 avant J.-C. Elle avait été précédée, dans un site voisin, par une culture à céramique de tradition " "Mangaasi inférieur". Elle a disparu alors que la céramique tardive de Mangaasi était déjà commune dans le centre de l'archipel. Cette céramique, incisée mais sans décor en reliefs appliqués discontinus et sans organe de préhension, n'apparaît, à Erueti comme dans les autres sites, que dans les niveaux supérieurs, datés, aux Shepherd, de la fin du premier millénaire (cf. sections 2-2 et 2-3).

2-I-4 : LA REGION SUD-OUEST D'EFATE

La région sud-ouest d'Efate, limitée, vers l'intérieur, par les plateaux de calcaires coralliens soulevés, est profondément découpée par la mer : lagon et baie d'Eratapu, baie et lagon d'Erakoro, baies de Port-Vila et de Mele (Mwele). Un second caractère, qui la différencie des autres régions d'Efate, est la densité de son peuplement : ville de Port-Vila, centre administratif, commercial et résidentiel, villages autochtones d'Erakoro, de Pango, de l'îlot Fila, de Mele et de Mele Maat (cf. carte, figure n° 6, a à f). Les plantations européennes occupent une grande partie du sol.

2-1-4-a : PROSPECTION DES SITES

B. Hébert avait recueilli plusieurs tessons de poterie à Mala Poa (pointe Darbel), dans une carrière de corail et, dans l'îlot Mele, un pendentif en dent de cachalot (B. HEBERT, 1965; pages 71-75). M.-E. et R. Shutler ont prospecté la région de Pango, effectué des sondages à la pointe du diable et des fouilles dans l'îlot Fila. Ils mirent au jour, dans cet îlot, une importante collection de tessons et d'outillage ainsi que deux sépultures (M.-E. SHUTLER et R. SHUTLER, 1968, page 16). Ces sites furent datés de mille ans environ après J.-C. : M.-E. Shutler et R. Shutler, 1965 page 11 et R. SHUTLER et M.-E. SHUTLER, 1968, page 16.

De nombreuses grottes s'ouvrent à la base des calcaires coralliens soulevés à la pointe Mala Poa, en face de la baie de Mele. Elles sont trop peu élevées au-dessus du niveau de la mer pour avoir pu servir de refuge permanent ou pour qu'y soient conservés les vestiges d'une éventuelle occupation. Les sondages effec-

tués se sont révélés stériles. Les traces d'anciens villages : murets de pierres sèches, sont visibles, à la pointe du diable, dans la propriété Ohlen, mais aucune autre trace de l'activité humaine (outillage ou tessons) ne fut découverte en surface. Il en fut de même dans la presqu'île de Pango, à l'exception d'une herminette de coquille de type B-3 (Lambis).

Un sondage fut pratiqué dans la propriété de Mr. Camille Rolland (figure n° 29 : R) qui avait remarqué la présence de deux pierres dressées. Il s'agissait probablement de "pierres mémoriales", elles ne signalaient aucune sépulture et le corail apparut, en place, sous vingt centimètres de sol sableux et humifère. De telles pierres dressées sont connues dans le centre de l'archipel néo-hébridais, elles étaient plantées là où un événement de quelque importance s'était produit : assassinat d'un chef par exemple ou, à Tongoa, à l'emplacement du nagamal des villages détruits par le cataclysme de Kuwae (cf. infra : section 2-1-3). Un second sondage fut effectué, plus au nord, au pied du plateau qui domine la baie de Mele. Le site semblait avoir été celui d'un ancien village : terrasse nivelée et limitée par un mur de pierres sèches, proche d'un banyan et de plusieurs arbres à pain. Il ne fut découvert que deux tessons de poterie à trente centimètres de profondeur, à la base du sol superficiel. Le sondage fut arrêté à un mètre de profondeur après qu'on eût traversé trente-cinq centimètres d'argile et quarante-cinq centimètres de sables stériles.

2-1-4-b : LA PLAINE DE MELE

La plaine de Mele (figure n° 29), "est formée par les alluvions des rivières Tagabé, la Cole et Bocoua... les alluvions sont surtout constituées par des sables ponceux... mélangés avec des limons et des cailloutis" (J. M. OBELLIANNE, 1961, page 49). Le village de Mele y fut établi en 1945. Le second village, Mele Maat,

est encore plus récent, ses habitants, originaires d'Ambrym où ils étaient menacés par les éruptions volcaniques, furent installés près de Mele en 1951.

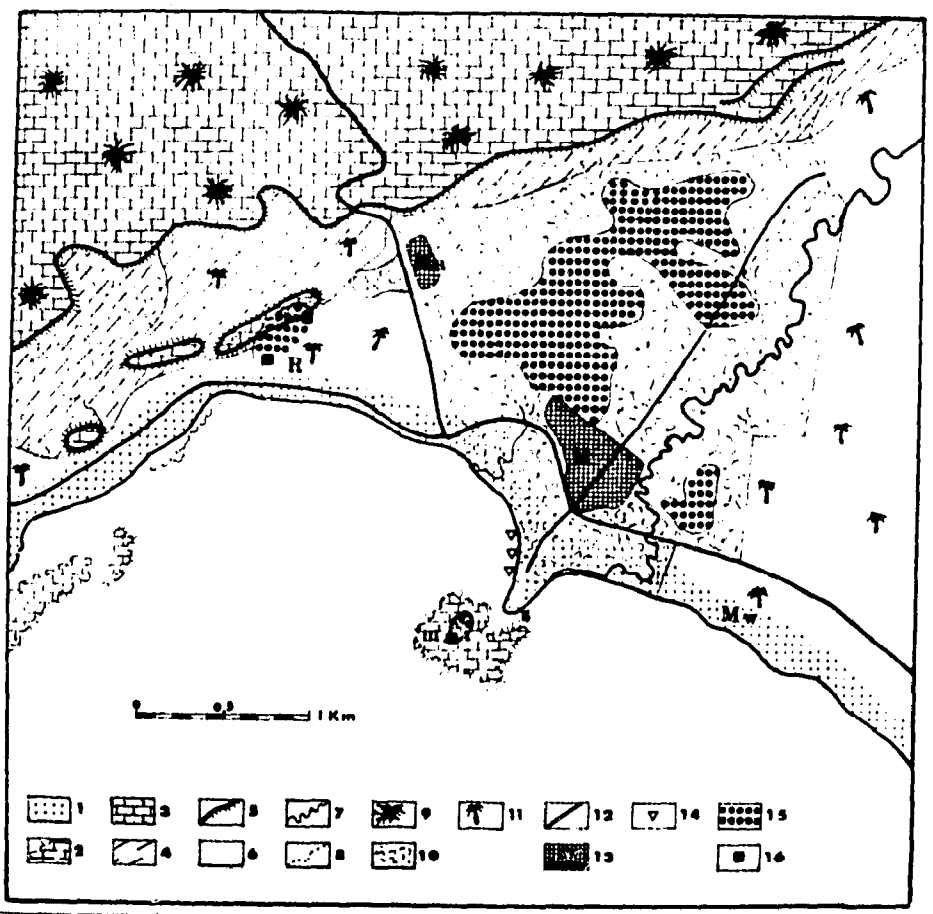

Figure n° 29 : plaine de Mele

1 : sables côtiers. 2 : récif frangeant. 3 : hauts plateaux coralliens. 4 : collines. 5 : rupture de pente importante. 6 : plaine alluviale. 7 : cours d'eau permanent. 8 : cours d'eau temporaire. 9 : forêt. 10 : forêt dégradée. 11 : plantations. 12 : routes. 13 : villages (M = Mele, Ma = Mele Maat). 14 : mouillage des pirogues.

15 : zones de prospection. 16 : fouilles ou sondages (R = propriété C. Rolland, m = îlot Mele

../..

Southwestern

Screen 4x5

Nous avons prospecté la zone des jardins autochtones, mais il ne fut pas possible d'y entreprendre des fouilles. La poterie recueillie en surface est généralement décorée d'incisions et de cordons en reliefs appliqués : figures n° 30 (ci-contre) et n° 32 (ci-dessous) Certains tessons, cependant, sont décorés par impression (figure n° 33). Ce type de décor est exceptionnel dans le centre de l'archipel néo-hébridais. L'examen du moulage des décors semble indiquer que ceux-ci furent exécutés à l'aide de cordelettes probablement enroulées autour d'un battoir. Non moins exceptionnel est un fragment de plat (figure n° 31), décoré des mêmes impressions.

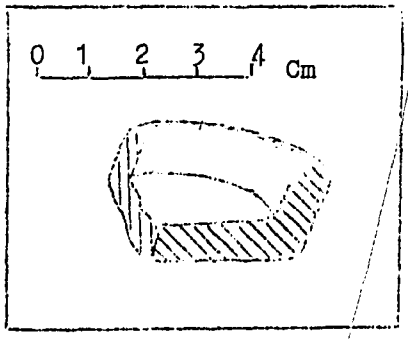

Figure n° 32 : poterie de de Mele (surface) : bords.

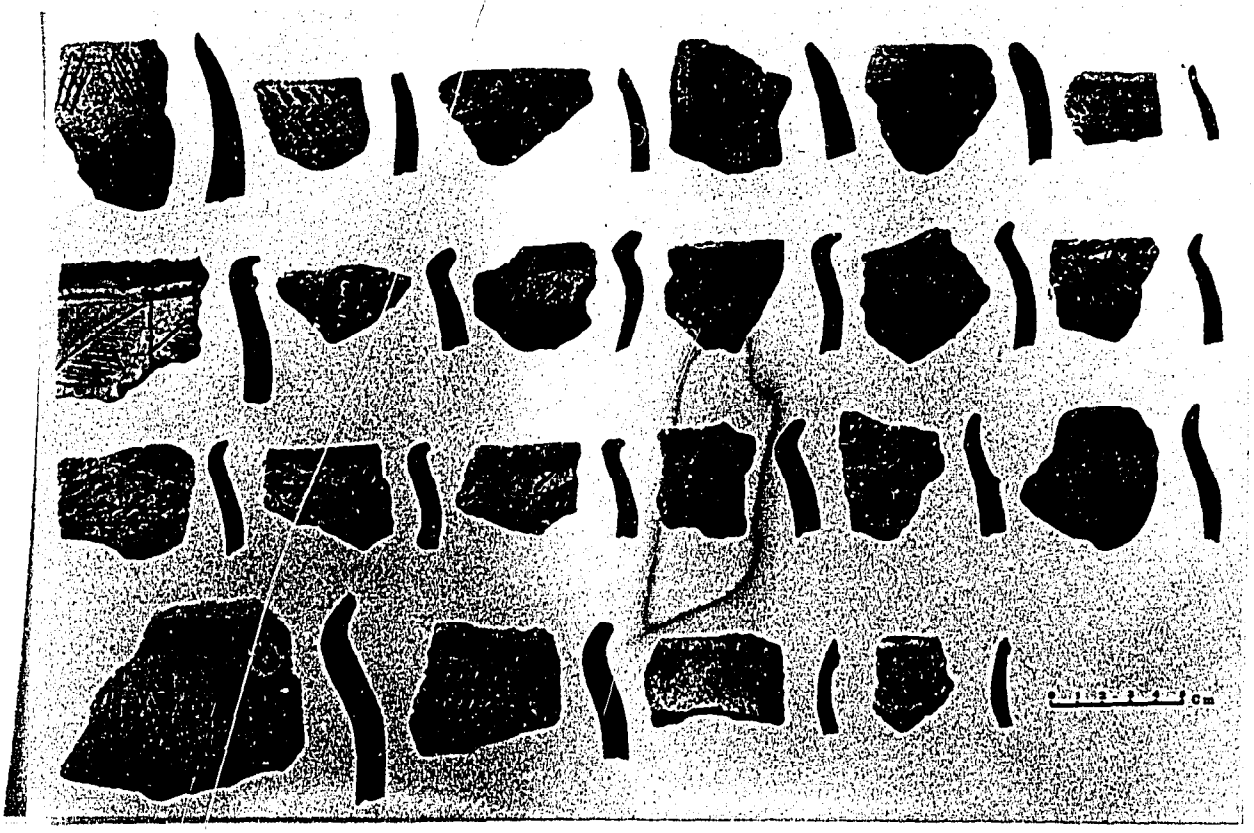

← Figure n° 33 : décors exécutés par impression, tessons recueillis, en surface, dans la plaine de Mele.

2-1-4-c : ILOT MELE

Ce petit îlot est situé à deux-cents mètres de la côte d'Efate, cinq ou six mètres de sable et de gravier coralliens y recouvrent un récif qui émerge à peine de la mer. L'îlot Mele, sans cesse rongé par la houle, était jadis beaucoup plus étendu. Le nombre de ses habitants était estimé à cinq-cents en 1930 (A.-P. ANTOINE, 1931, page 14) et le village, trop resserré sur un îlot sans cesse amenuisé, était, souvent et en totalité, détruit par des incendies (A.-P. Antoine, opus cité, pages 15-16). Ses occupants, après avoir vainement tenté, à plusieurs reprises,

Figure n° 34 : la baie de Mele : au premier plan : les plantations, les jardins et le village de Mele. On distingue l'îlot Mele et son récif corallien et, à l'horizon : la pointe du diable.

../..

de lutter contre l'érosion marine en construisant un mur sur le récif (40), se sont installés, en 1935, dans la plaine de Mele qui était, d'ailleurs, leur habitat traditionnel. En effet, ils s'étaient réfugiés dans cet îlot "avant le christianisme, aux premiers temps du contact européen, en raison de l'insécurité provoquée par les ventes d'armes à feu par des "traders" blancs poussant au développement des guerres intestines et à leur transformation en campagnes d'extermination" : J. GUIART, 1966, Mwele page 1.

La population de Mele, semi-polynésienne aujourd'hui, parle une langue polynésienne (41). Son origine est imprécise, la tradition rapporte l'arrivée, à différentes époques, de pirogues venues de Polynésie : l'une des îles Tonga, était occupée par une femme, "Limarona, accompagnée des siens... elle mit pied à terre au lieu dit Taywarakamo (42), où elle fit apparaître toutes les nourritures et les ustensiles, armes et outils, nécessaires à la vie", (J. Guiart, opus cité : Mwele, page 4). Une autre pirogue, venue des Samoa, "aurait amené à Fila et Mwele les ancêtres du clan se réclamant du poulpe... ils auraient été, dans la région, les introducteurs de la technique de fabrication du tapa" (J. Guiart, opus cité : Fila, page 1). Des arrivées plus récentes de populations polynésiennes sont connues : "à Mwele subsistaient les restes d'une pirogue...double... venue de Rarotonga" (J. Guiart, opus cité :

---

(40) : de tels murs protecteurs sont également signalés à Nukuoro, île micronésienne (Carolines) de population polynésienne, certains sont construits dans le lagon, à une distance importante de la côte (J. DAVIDSON, 1968, page 53)

(41) : l'îlot lui-même est d'origine polynésienne, il fut en effet tiré de la mer par le héros polynésien pêcheur d'îles : Maui Tikitiki (J. Guiart, opus cité : Mwele, page 14).

(42) : plage située en face de la côte nord de la baie de Mele, cf. figure n° 36 - A : 8.

../..

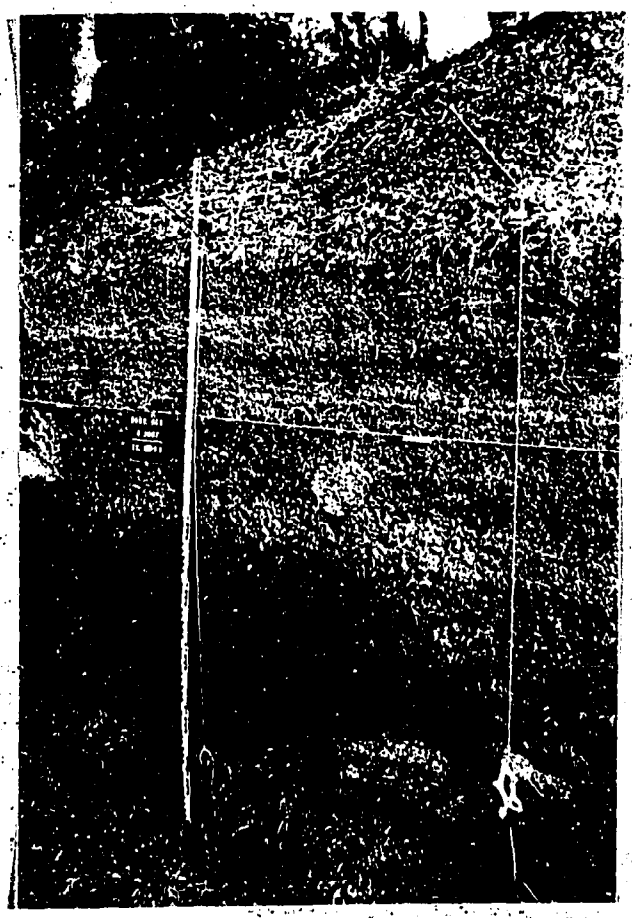

Mwele, page 3). "Vers 1845, une trentaine de Polynésiens, conduits par un nommé Tasso ou Tassoki, dont la pirogue en dérive avait abordé Efaté, s'installèrent sur une partie/de l'îlot Mele/ qui fut baptisée Te Mata utu. Les gens d'Efaté appelèrent ces immigrants involontaires Na Futuna... leur langue, qui s'imposa par la suite à tout l'îlot, semble leur donner pour origine l'île de ce nom dans l'archipel Wallis et Futuna ou bien l'une des îles Samoa qui parlent la même langue" (B. HEBERT, 1965, pages 74-75).

Dix-neuf sondages ont été pratiqués au sud de l'îlot Mele (figure n° 36), en 1963 et en 1967. Trois sondages étaient à peu près stériles (EF-211, 212 et 219), les autres mirent au jour dix-huit sépultures. Ceci nous contraignait à limiter l'extension des fouilles, ce genre de découverte déplaisant aux fouilleurs. Ce n'est qu'en 1967 qu'un sondage put être agrandi en surface : EF-217, le chef d'équipe (Johnson, "man Lelepa") étant depuis longtemps habitué à dominer son inquiétude et n'étant pas directement concerné par la découverte des ancêtres de la population de Mele. La stratigraphie apparaît partout très complexe du fait de la présence d'une population relativement nombreuse sur un espace très réduit, sans cesse réaménagé par l'homme et souvent désorganisé par les raz-de-marée. Deux niveaux, cependant, se distinguent aisément au fare tabu comme aux fares solo et vaitere : le niveau supérieur, jusqu'à 100-120 centimètres de profondeur, est constitué par une superposition de gravier corallien lité, stratification qui disparaît dans le niveau inférieur : figure n° 35 (ci-contre) EF- 217, et figure n° 37. Le niveau supérieur est probablement le niveau polynésien. Les Polynésiens, en effet, recouvrent de gravier corallien le sol de leur case et des cours, opération fréquemment renouvelée. Cette stratification des sites d'habitat polynésien fut également remarquée par J. Davidson à Nukuoro où de nombreux lits de fin corail et de sable (maisons et cours), alternent

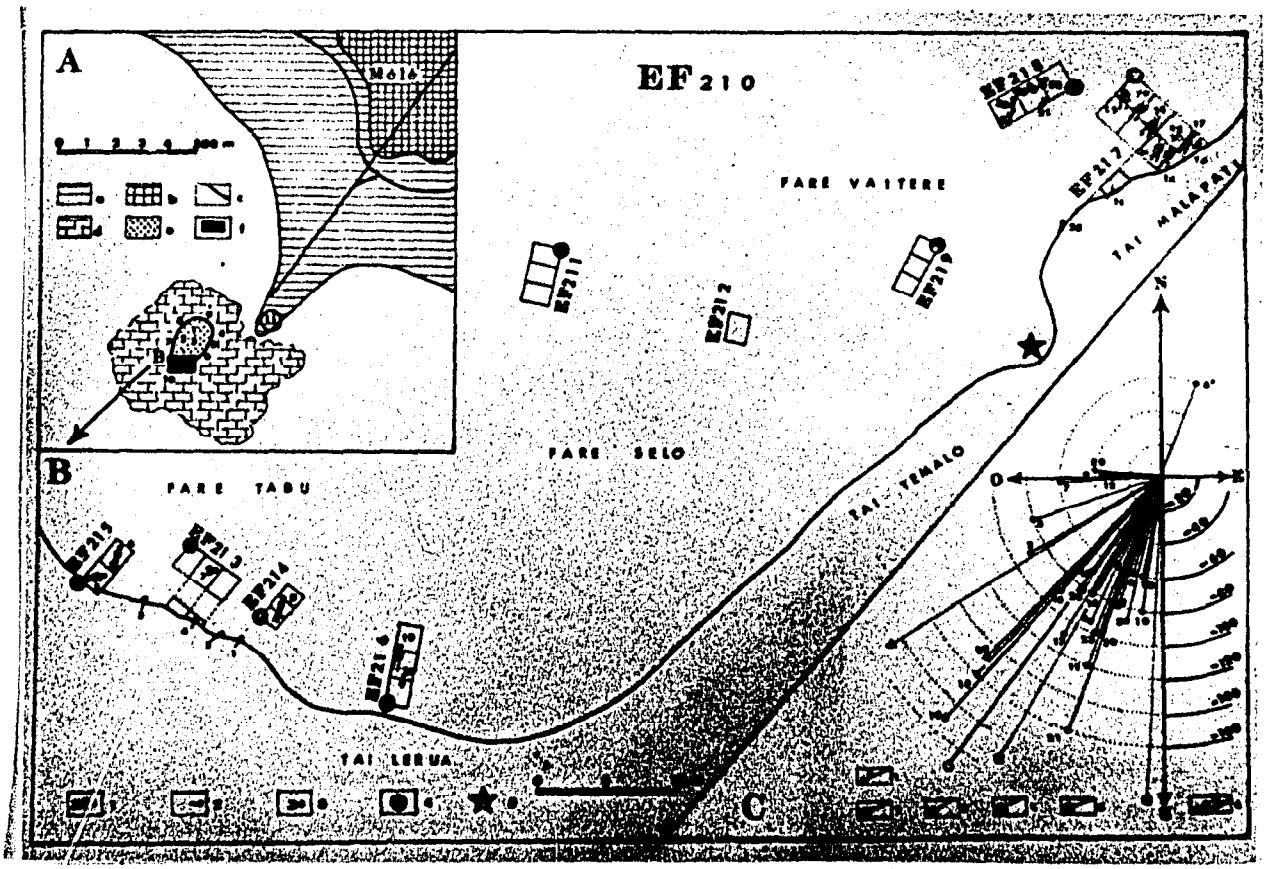
A
EF210
FARE VAITERE
FARE SELO
FARE TABU
TAI MALAPAIA
TAI TEMALO
TAI LEBUA
B
C

avec des niveaux de débris de cuisine, de corail brûlé et de charbon (J. DAVIDSON, 1968[2], page 53).

Figure n° 36 : îlot Mele.

A : localisation générale.

a : plaine de Mele,
b : nouveau village de Mele,
c : routes et chemins carrosables,
d : platier corallien (ancienne extension possible de l'îlot Mele),
e : îlot Mele :
1 : fare Togatai, 2 : fare Lekepau, 3 : te Marae,
4 : tai Matautu, 5 : fat na Kalapau, 6 : malo Mutuama, 7 : fat Napogi, 8 : tai Warakamo, 9 : tai Pipiri, 10 : tai Lerua,
f : localisation du plan B.

B : plan des sondages et des fouilles.

1 : sépulture d'adulte,
2 : sépulture en partie détruite par effondrement de la falaise,
3 : sépulture d'enfant,
4 : origines des carroyages,
5 : arbre repère (pipiri), point zéro des différents sondages.

C : orientation et profondeur des sépultures.

1 : identification numérique des sépultures,
2 : orientation moyenne des sépultures,
3 : direction de la pointe du diable,
4 : direction médiane de la baie de Mele,
5 : direction de la pointe Pango
6 : profondeur des sépultures en centimètres.

../..

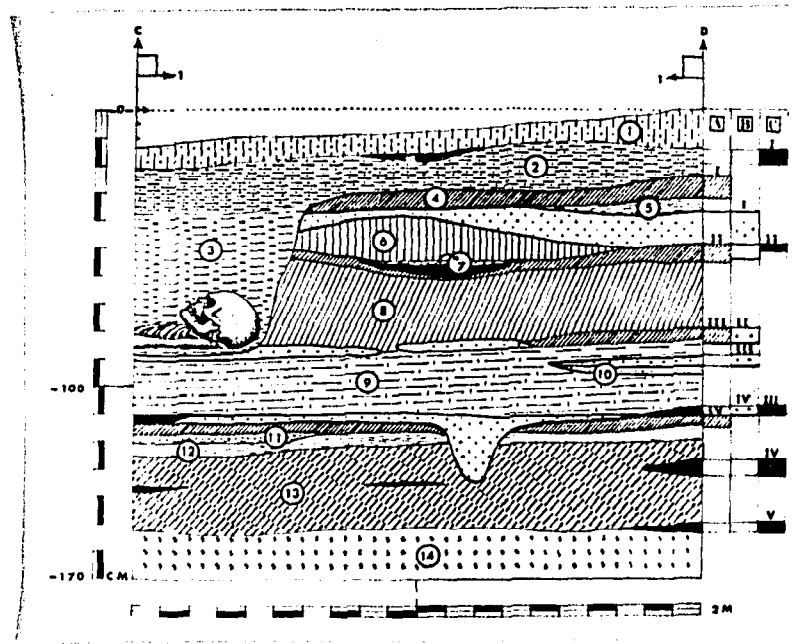

Figure n° 37 : îlot Mele, EF-21-6, coupe en C1 le long de l'axe 1.

1 : sol humifère, brun-gris très foncé (J-41) et gravier corallien,

2 : sol gris-brun foncé (F-61), gravier corallien peu abondant et traces charbonneuses,

3 : sol brun-gris foncé (F-61) et gravier corallien abondant : fosse de la sépulture n° 10,

4 : sol gris-brun foncé (E-61) et gravier corallien lité,

5 : sol brun-gris (F-62), argileux et gravier corallien,

6 : sol brun-gris foncé (E-61) et gravier corallien lité,

7 : gravier corallien abondant dans un sol brun-gris foncé (E-61),

8 : sol brun-gris foncé (H-62) et gravier corallien lité,

9 : sol brun-gris foncé (H-62) et gravier corallien très finement lité,

10 : sol brun-gris (E-62), argileux,

11 : sol gris-clair (C-81), argileux, sans gravier corallien,

12 : sol brun-foncé (H-64), argileux et gravier corallien non lité,

13 : sol brun-foncé (H-41) et gravier corallien abondant mais non lité,

14 : corail brisé :"Kirikiri" en langage Mele ('iri'iri en Polynésie), déposé par la mer sur l'ancien platier corallien.

A : niveaux riches en débris charbonneux et en corail calciné,

B : couche de gravier corallien,

C : niveaux charbonneux.

La faible extension de la surface des sondages d'une part et le remaniement constant des couches dans l'horizon corallien d'autre part, expliquent la rareté des structures découvertes. Dans l'angle nord-ouest de EF-21-7 (figure n° 35), en 9-10/J-K et à soixante-dix centimètres de profondeur, un sol brun-foncé, tassé, se différenciait nettement du sol corallien avoisinant (cf. figure n° 42 : 8 et figure n° 38, ci-dessous). Dans ce sol, deux "poches", emplies de gravier corallien et profondes de trente centimètres, ont d'abord été interprétées (malgré leur faible profondeur), comme les trous des poteaux d'une case. L'absence de témoins identiques en EF-21-8 semble infirmer cette hypothèse. A la surface du sol non corallien (figure n° 38 A : 1), huit

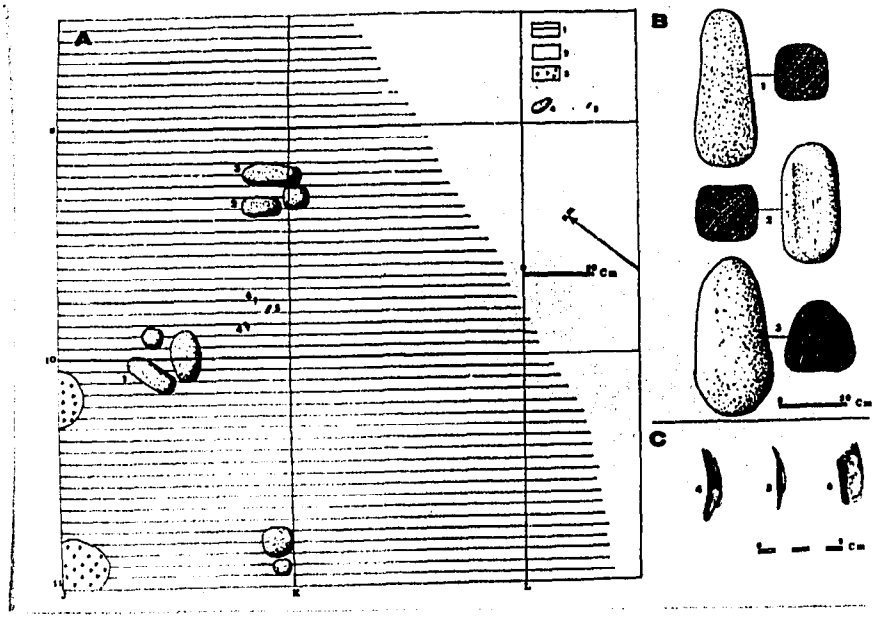

Figure n° 38 : îlot Mele, EF-21-7.

A : plan de la couche.
1 : sol brun-foncé /H-41/, tassé,
2 : "poches" emplies de gravier corallien,
3 : outillage lithique,
5 : outillage osseux.

B et C : outillage lithique et osseux, numériquement identifié selon sa localisation dans le carton A.

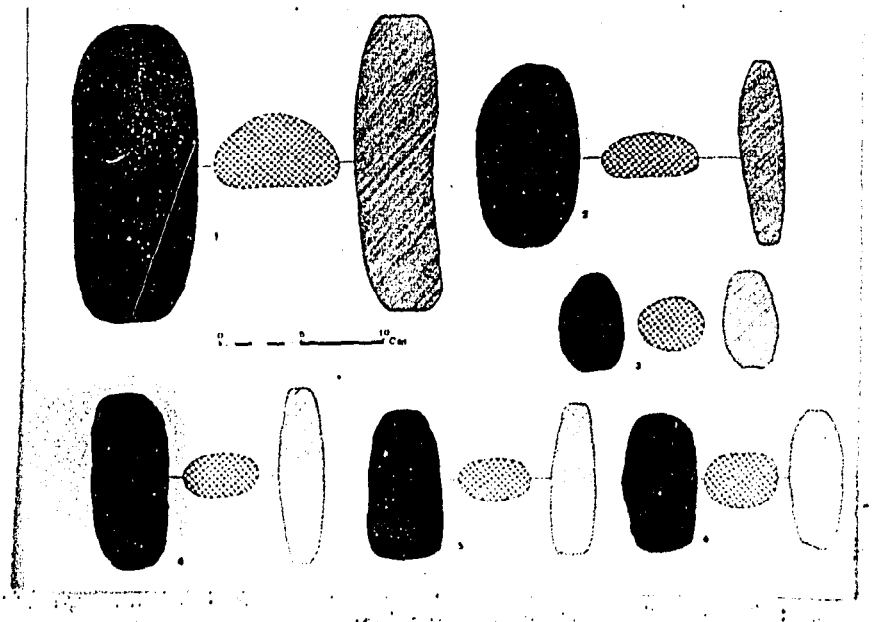
0
5
10
Cm

pierres basaltiques furent mises au jour (figure n° 38 : A 4), ainsi que deux incisives de porc et un fragment de diaphyse taillés en burin (figure n° 38 : A 5 et C). Cinq pierres basaltiques n'ont pas de forme particulière. La pierre n° 1 (figure n° 38 : B), arrondie par piquetage à ses deux extrémités, est de section quadrangulaire. La pierre n° 2, plus petite et de forme identique, a l'une de ses faces longitudinalement creusée et qui fut utilisée comme polissoir. La pierre n° 3, de section grossièrement triangulaire, est également arrondie par piquetage à ses deux extrémités. Selon mes informateurs, le nombre de ces pierres basaltiques, leur forme et leur disposition sur le sol, indiquent qu'elles étaient utilisées pour la confection des nattes, les outils n° 4 et 5 servant à diviser, en longueur, les feuilles de pandanus et l'outil n° 6 à serrer l'entrelacement des éléments ainsi obtenus. De telles pierres, oblongues et dont une ou plusieurs faces sont planes, sont encore utilisées dans le centre de l'archipel. Les unes servent à maintenir au sol les angles de la natte en cours de confection et, les autres, à aplatir l'enchevêtrement des deux nappes.

L'outillage lithique, coquillier et osseux.

L'outillage lithique est peu abondant. A l'exception des pierres à natter (cf. : paragraphe précédent), il s'agit uniquement de galets basaltiques utilisés comme marteaux. Aplanis à leurs deux extrémités par piquetage (figure n° 39, ci-contre), ils étaient utilisés, au cours de la fabrication des pirogues, pour enfoncer les éléments de fixation du balancier et pour calfater le plat-bord de la coque monoxyle à l'aide de gomme d'arbre à pain et de bourre de coco. Cet outillage est présent dans l'horizon inférieur du Fare Vaitere et dans l'horizon corallien du Fare Tabu.

Figure n° 39, ci-contre : îlot Mele, marteaux à calfater.

1 et 2 : Fare Vaitere, EF-21-8 (n° 1 à cent-dix centimètres et n° 2 à cent-soixante centimètres de profondeur).

3 à 6 : Fare Tabu (n° 3 et 4 : EF-21-3 à trente-cinq centimètres, n° 5 EF-21-5 à cinquante-cinq centimètres et n° 6 : EF-21-6 à cent-quarante centimètres de profondeur).

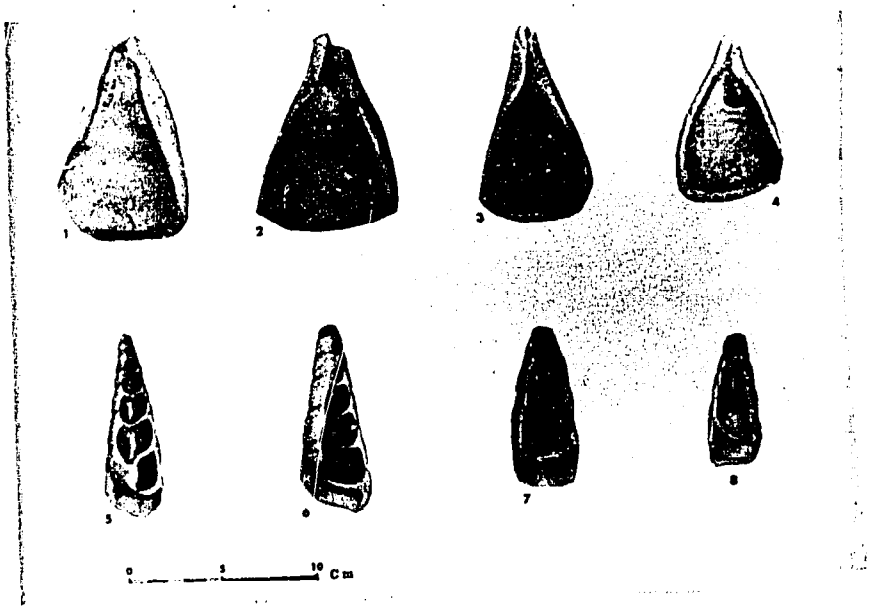
1
2
3
4
5
6
7
8
0
5
10 Cm

Sur la plage de l'îlot Mele furent découvertes cinq herminettes : deux du type B-3 (Lambis), deux du type B-5 (Terebra) et une de type B-4 (Mitra) = figure n° 40, ci-contre : 1, 3, 7, 5 et 6). Au cours des sondages, deux fragments d'herminettes du type B-1 (Tridacna), une de type B-3 (figure n° 40 : 2) et une de type B-4 (figure n° 40 : 8), furent recueillies dans l'horizon supérieur, corallien. Une seule herminette, de type B-3 (figure n° 40 : 4), fut recueillie, à cent-vingt centimètres de profondeur, au niveau supérieur de l'horizon non corallien. L'ébauche d'une herminette de type B-1 (figure n° 41 : A), était associée à la sépulture n° 6 (EF-21-5).

Une aiguille à tatouer fut recueillie, au cours du sondage EF-21-2, à cent centimètres de profondeur, au niveau inférieur de l'horizon corallien. Taillée dans l'os dur d'une diaphyse, elle est double : effilée d'un côté, plate et denticulée à l'autre extrémité (figure n° 41 : B).

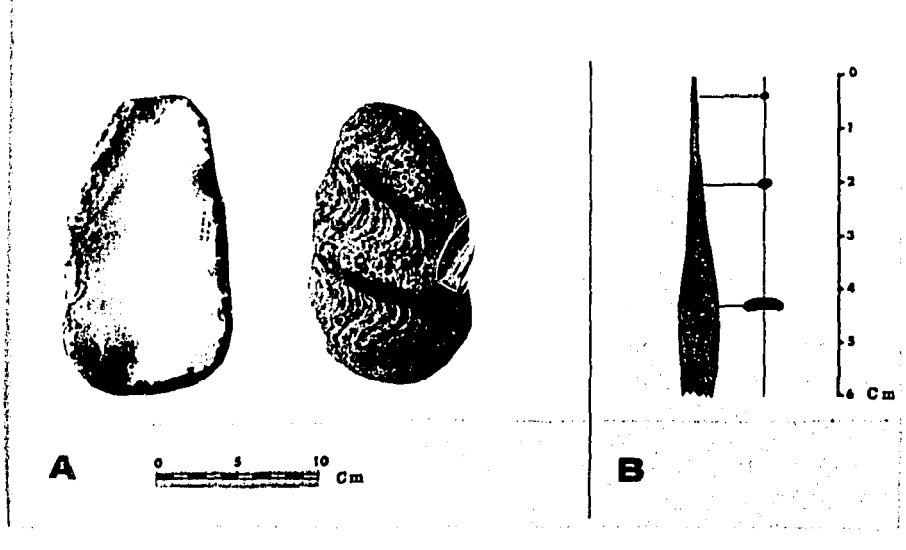

Figure n° 41 : îlot Mele, outillage coquillier et osseux.

A : ébauche d'herminette (type B-1 : Tridacna), associée à la sépulture n° 6 (soixante centimètres de profondeur).

B : EF-21-2 : aiguille à tatouer.

../..

Les sépultures de l'îlot Mele.

Au flanc du talus qui domine la plage, au sud de l'îlot, apparaissent les restes de sépultures en partie détruites par l'éboulement des terres sous l'action des vagues (figure n° 36-B, sépultures 1 à 5, 11 et 25). Dix-huit autres sépultures furent mises au jour au Fare Tabu et au Fare Vaitere, aucune au Fare Selo, (43). Elles ne dépassent pas quatre-vingt-quinze centimètres de profondeur au Fare Tabu mais atteignent cent-quatre-vingt-dix centimètres au Fare Vaitere. Ici, quatre sépultures : s-19, s-18, s-21 et s-22, sont contemporaines de l'horizon inférieur, non corallien (44).

Il s'agit toujours de sépultures individuelles, à l'exception de s-6 où le corps d'un nouveau-né fut enseveli en même temps que celui d'une jeune femme. Celle-ci avait été allongée sur le dos, la tête penchée vers la droite et les bras repliés sur la poitrine. Le squelette d'un oiseau était entre ses mains. Le nouveau-né avait été déposé entre ses pieds, son squelette, en position foetale, était couvert d'ocre rouge.

---

(43) : le Fare Tabu est, comme son nom l'indique, le site de l'ancien temple presbytérien, construit en 1870 et détruit en 1950.

le Fare Selo tirerait son nom du cri "sail oh" que le guetteur poussait lorsqu'il voyait des pirogues ennemies pénétrer dans la baie de Mele. Cette éthymologie, qui semble fondée sur le bichelamar, est douteuse. J. Guiart avait recueilli une information identique, il doute, lui-même, de la valeur de cette explication (J. GUIART, 1966 : Mwele, page 3).

Fare Vaitere : l'existence d'une source d'eau douce, la seule dans l'îlot mais qui a depuis longtemps disparu, serait à l'origine de ce nom.

(44) : les documents ostéologiques qui purent être recueillis dans le centre de l'archipel hébridais ont été confiés, pour étude, au laboratoire d'anthropologie du Musée de l'Homme.

../..

La femme portait un collier où alternaient des perles de monnaie (disques taillés dans la base d'un cône et polis) et des perles de verroterie. La présence de cette verroterie et la faible profondeur de la fosse (soixante centimètres), datent cette sépulture de l'époque des premiers contacts européens. L'ébauche d'une herminette de tridacne (figure n ° 41-A), fut découverte à gauche du bassin de l'adulte. Aucun outillage n'était associé aux autres sépultures. Dans deux sépultures (s-18, à cent-soixante centimètres et s-2, à quatre-vingt-cinq centimètres de profondeur), la tête reposait sur une pierre plate de calcaire corallien. Le fond de la sépulture n° 19, creusé jusque dans la couche de corail brisé (figure n° 42 : 2), avait été recouvert de sable. L'enfant de la sépulture n° 24 avait été déposé dans un plat en écorce. Tous les autres corps reposaient dans de simples fosses, couchés sur le dos, les membres supérieurs allongés le long du corps ou légèrement fléchis, les mains posées sur le haut du fémur ou sur le pelvis. L'avant-bras gauche de s-10 était replié sur la poitrine, le menton et la face gauche de la tête, penchée, reposant sur la paume de la main gauche. Les ~~deux~~ avant-bras ~~gauches~~ de s-6 étaient également repliés sur la poitrine (cf : page 94), il s'agit, dans les deux cas, de sépultures récentes. IL n'apparaît pas que, dans les temps plus anciens, un soin particulier ait été apporté à l'installation du mort dans sa tombe : l'avant-bras gauche de s-17 était replié sous le corps, la main sous le bassin et tous les colliers n'apparaissent que sur les vertèbres cervicales et le haut des clavicules, les autres perles et les pendentifs étant cachés par la cage thoracique. Ceci semble indiquer que les morts étaient déposés dans leur fosse par deux hommes placés sur le sol, en dehors de la sépulture, l'un portant le haut du corps et l'autre les pieds.

../..

Orientation des sépultures.

Le graphique "C" de la figure n° 36 (page 89), indique la profondeur et l'orientation de chacune des vingt-cinq sépultures. Cette orientation est relativement constante dans les niveaux profonds : les pieds des sépultures sont en direction du sud-ouest, c'est-à-dire : en direction de l'entrée de la baie de Mele. On sait que pour les habitants de Mele et de la région nord-ouest d'Efate, le pays des morts est sous-marin, son entrée " est à Tukutuku(pointe du diable) où le dieu Soaraloma est posté, qui vérifie si chaque mort tient bien en mains la laisse correspondant au porc sacrifié à cet effet... poursuivant sa route, le mort... monte au sommet de l'arbre sinu (aujourd'hui mort). De là, il appelle un autre dieu, Mataumori, qui lui envoie une grande vague pour le prendre dans l'arbre et le transporter à Bangona /le pays des morts/, où il est jeté, encore à moitié vivant, dans le trou de Telalaso... il y subira une nouvelle mort avant d'aller soit dans le"paradis" de Mangalua naponopo, soit dans l'enfer de Mangalua vera" : J. GUIART, 1966 : Mele, pages 15-16. Ce mythe explique l'orientation des sépultures de Mele comme celles de Lelepa et de Mangaasi. En effet, si les orientations générales varient dans les trois sites, toutes convergent vers la mer, en un point situé au large de la pointe du diable (cf. : section 3-2-3, "la protohistoire et les mythes"). Dans les niveaux supérieurs : graphique "C", figure n° 36, cette orientation varie et devient ouest, des colliers en verroterie sont associés à ces sépultures, l'arrivée des Européens et l'introduction du christianisme expliquent l'un et l'autre phénomène (45).

---

(45) : le cas de la sépulture n° 6 bis est particulier, elle est orientée nord-nord-est, mais il s'agit du nouveau-né déposé aux pieds de la sépulture n° 6, elle-même orientée vers l'entrée de la baie de Mele.

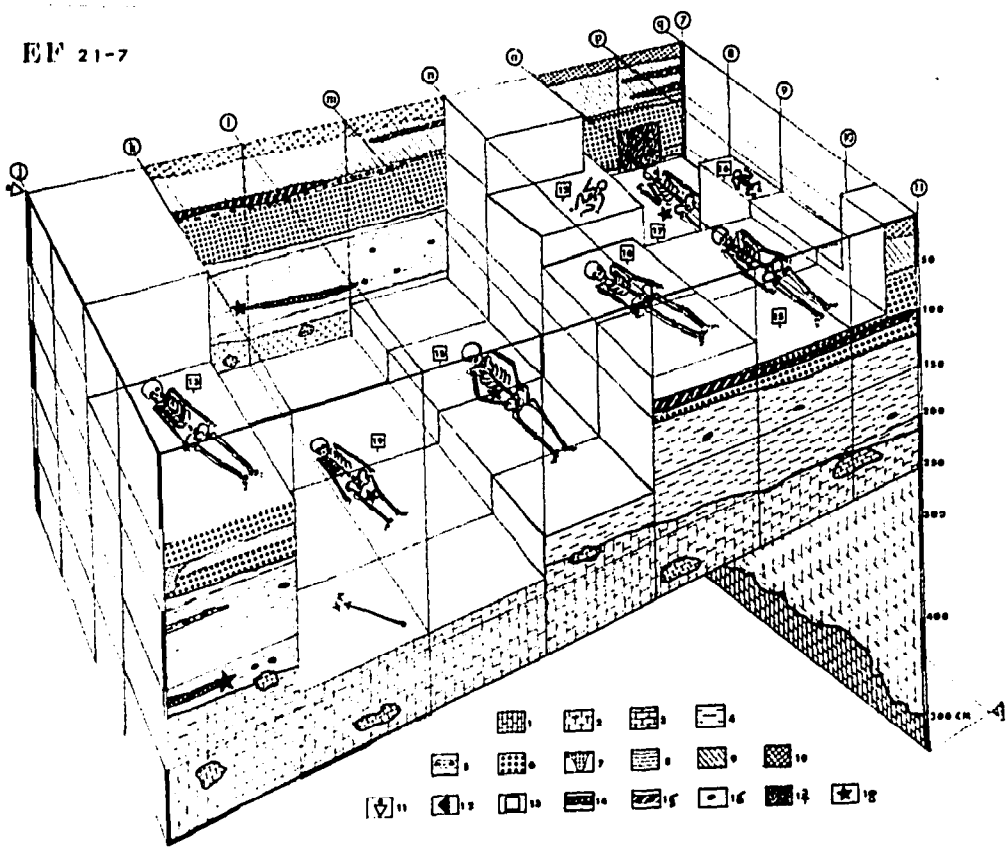

Figure n° 42 : Fare Vaitere, EF-21-7.

1 : calcaire corallien.
2 : corail brisé ('iri'iri'), déposé par la mer.
3 : blocs de calcaire corallien.
4 : corail rare et non lité, dans un sol gris foncé /H-10/, traces charbonneuses : horizon inférieur de l'îlot Mele.
5 : sable et sol argileux gris clair /A-81/.
6 : sable et gravier corallien lité, dans un sol brun foncé /E-61/ : horizon supérieur de l'îlot Mele.
7 : "poches" de corail.
8 : sol brun foncé /H-41/, tassé, gravier corallien peu abondant.
9 : sol gris foncé /F-90/, gravier corallien lité.
10 : sol brun gris foncé /H-62/, humus, gravier corallien.
11 : niveau zéro des sondages, 12 : niveau de la basse mer.
13 : identification numérique des sépultures.
14 : foyers, 15 : cendres, charbon, corail calciné.
16 : pierres à "laplap".
17 : fosse de la sépulture s-17.
18 : prélèvement d'échantillon pour datation (C-14).

../..

Parures

Deux squelettes d'enfants étaient entièrement recouverts d'ocre rouge : s-6 bis (sépulture déjà décrite, page 94) et s-24 (profondeur : cent-cinq centimètres). Le squelette d'un adulte l'était également : s-21, à cent-soixante centimètres de profondeur. Il s'agit probablement, dans ces trois cas, des pigments qui coloraient une sorte de linceul. Dans quatre autres sépultures, au contraire, la couche d'ocre rouge, limitée au bassin et aux membres inférieurs, paraît être le témoin d'un vêtement. Il s'agit des sépultures profondes s-17 : (cent-quinze centimètres de profondeur), s-22 (cent-cinquante centimètres) s-18 (cent-soixante centimètres) et s-19 (cent-quatre-vingt-dix centimètres de profondeur).

Tous les individus portaient un ou deux colliers, certains ont un ou deux brassards, deux seulement : s-14 et s-17, une ceinture, mais aucun n'était paré d'un bracelet en défense de porc (46) ou d'un bracelet taillé dans la coquille d'un trochidé. La figure n° 43, page 99, montre la répartition de ces différents éléments de parure, en profondeur et selon chaque sépulture.

On rencontre, jusqu'à quatre-vingt centimètres de profondeur, des colliers en perles de verroterie, associées ou non à des perles traditionnelles (de type "monnaie mélanésienne"), ou à des pendentifs en forme de disque et taillés dans la coquille d'un cône qui est généralement "Lithoconus parelus (Röding)". Ces colliers étaient toujours portés par de très jeunes enfants (s-7, 9, 12, 16 et 20), ou par des femmes (s-6 et s-14). Le squelette d'un enfant (s-6 bis), était entièrement enveloppé de ces perles d'origine européenne, fixées, probablement, sur un tissu qui servit de linceul. Un seul collier n'était constitué que de perles du type

(46) : cinq fragments de tels bracelets furent cependant recueillis sur la plage de l'îlot Mele.

../..

		Fare Tabu									Fare Vaitere							
		1	2	3	4	5	6	7	8		1	2	3	4	5	6	7	8
30	9	*	*							12	*	*		*				
										20	*							
40																		
50																		
										13		*			*	*		
60	6	*	*															
	8							*										
70	7	*								14	*	*					*	*
	10		*			*	*			16	*							
80	5		*		*		*	*		25		*						
	1		*			*												
	2		*															
90	3		*			*				15		*		*		*		
	4		*			*				23		*						
100																		
										24		*		*				
110																		
										17		*		*			*	
120										11		*		*		*	?	
130																		
140																		
150										22		*		*				
160										18		*	**			*	*	
170										21		*		*				
180																		
190										19		*	*		*	*	*	

Figure n° 43 : sépultures de l'îlot Mele, éléments de parure.

En ordonnée : profondeur en centimètres et identification numétique des sépultures. En abscisse : 1 = colliers de verroterie, 2 = colliers en perles de monnaie, 3 = colliers en perles de monnaie et coquillages divers, 4 = colliers en perles de monnaie et pendentifs en disque de cône, 5 = colliers en perles de monnaie et pendentifs en dent de cétacé,
6 = brassard en perles de monnaie, bras droit, 7 = brassard en perles de monnaie (bras gauche),
8 = ceinture en perles de monnaie.

1
2
3

"monnaie mélanésienne" : figure n° 47-1, il appartenait à l'enfant de la sépulture n° 23. Les autres colliers comportent des coquillages non taillés mais perforés par usure tangentielle, ou des disques taillés dans des coquillages de la famille des conidés et plus ou moins bien polis, des vertèbres de poisson, des perles taillées dans la diaphyse d'os d'oiseaux ou de mammifères. Certains colliers sont complétés par un ou plusieurs pendentifs en dent de cétacé, de forme cylindrique et à perforation axiale, ou de forme conique et à perforation latéro-mésiale (cf. : section 3-1-4).

Figure n° 44 :

1 : D-71, sépulture n° 11. Collier en perles de type "monnaie mélanésienne" et pendentif, plano-convexe, taillé dans un coquillage de la famille des conidés ; longueur totale du collier : cent dix centimètres, diamètre moyen des perles : six millimètres.

2 : D-72, sépulture n° 17. Collier en perles de type "monnaie mélanésienne", alternant avec six disques concavo-convexes, taillés dans des coquillages de la famille des conidés et dont le diamètre décroît de la base vers le haut du collier ; longueur totale du collier : soixante-dix-huit centimètres, diamètre des perles : six à sept millimètres.

3 : D-56, sépulture n° 15. Collier en perles de type "monnaie mélanésienne" et deux disques taillés dans des conidés (Lithoconus parelus, Röding), très amincis par polissage et bi-convexes. La longueur totale de ce collier est de cent-quinze centimètres et le diamètre des perles de six millimètres et demi.

Figure n° 45 :

1 : D-82. Premier collier de la sépulture n° 19, perles de type "monnaie mélanésienne", d'un diamètre très régulier (cinq millimètres) et cinq ovulidés (Calpurnus verrucosus, Linné), perforés par usure tangentielle. Longueur du collier : quatre-vingt-deux centimètres.

2 : D-78. Collier de la sépulture n° 18 : perles de type "monnaie mélanésienne" (diamètre = sept à huit millimètres), deux aliotidées(Ovinatis ovina, Gmelin) et un pendentif central (Architectonica maxima /Philippi/, turritellidae. Longueur totale du collier : quatre-vingt-six centimètres.

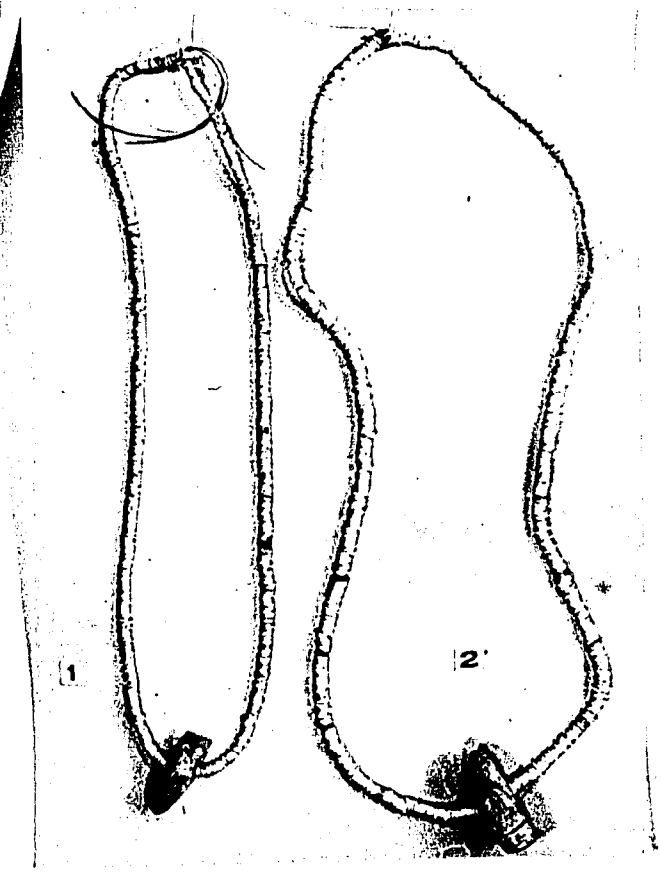
1
2

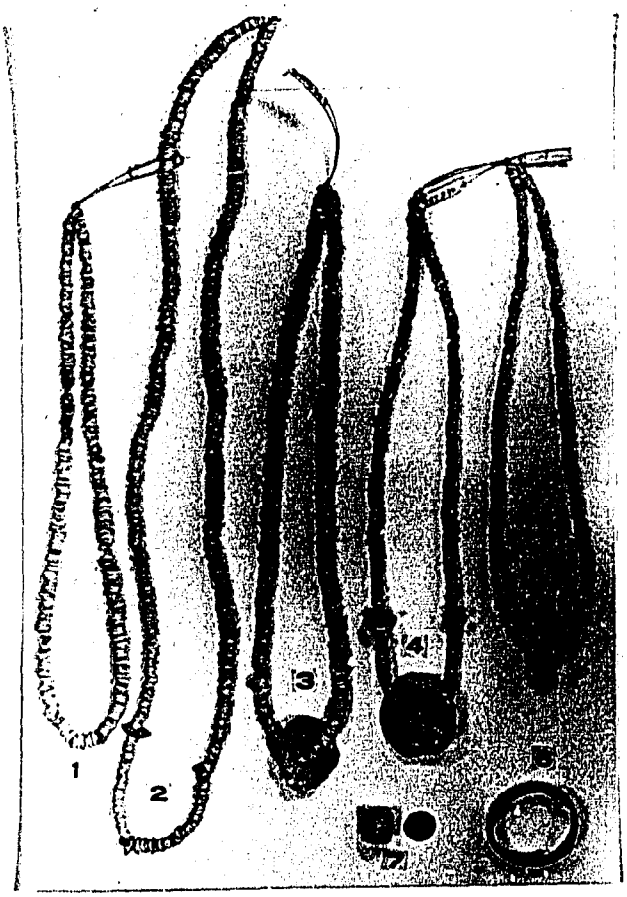
1
2
3
4
5
7

Figure n° 46.

1 : D-83. Deuxième collier de la sépulture n° 19 : perles de type "monnaie mélanésienne" d'un diamètre très régulier (cinq millimètres) et pendentif en dent de cétacé. Longueur totale du collier : soixante-quatorze centimètres.

2 : D-63. Sépulture n° 14 : perles de type "monnaie mélanésienne" et neuf vertèbres de poisson d'un diamètre identique (cinq millimètres et demi), pendentif en dent de cétacé, orné d'une incision circulaire à onze millimètres de la base. Longueur totale du collier : quatre-vingt-huit centimètres.

Figure n° 47.

1 : D-87. Sépulture n° 23 : collier en perles de type "monnaie mélanésienne", long de cinquante-deux centimètres. Le diamètre des perles décroît vers le haut du collier (de huit à cinq millimètres).

2 : D-79. Deuxième collier de la sépulture n° 18, longueur totale : quatre-vingt-quatorze centimètres. Le diamètre des perles est de six millimètres. Six petits coquillages (Acteonidae), groupés deux à deux, sont intercalés dans l'enfilade des perles.

3 : D-89. Sépulture n° 22, collier en perles de type "monnaie mélanésienne", long de soixante centimètres, le diamètre moyen des perles est de six millimètres, un pendentif plano-convexe (Lithoconus parclus, Röding) et deux petits conidés.

4 : D-88. Sépulture n° 21. Longueur du collier : cinquante-six centimètres, diamètre moyen des perles : cinq millimètres. Trois disques concavo-convexes et un grand disque bi-convexe, découpés dans des coquillages de la famille des conidés.

5 : D-86. Collier de la sépulture n° 24, longueur totale : cinquante-deux centimètres, le diamètre des perles varie de quatre millimètres et demi à cinq millimètres, pendentif en dent de cétacé.

6 : D-76. Anneau en écaille de tortue, recueilli à quarante centimètres de profondeur au cours du sondage EF-21-8 ; largeur : onze millimètres, diamètre : quarante-sept millimètres.

7 : D-75. Sépulture n° 17 (femme adulte), ornement nasal cylindrique (calcite ou tridacne), hauteur : quatorze millimètres, diamètre de la base : quinze millimètres et demi.

../..

S 15 D

S8D

Dix individus étaient parés de brassards brodés de perles du type "monnaie mélanésienne", quatre les portaient au bras droit, trois au bras gauche et les trois derniers, au bras gauche et au bras droit. Dans trois sépultures, ces brassards avaient glissé jusqu'à la hauteur du poignet, ce qui confirme l'hypothèse déjà émise quant au mode d'inhumation et au peu de soin apporté à l'ultime apprêt des morts. La nature du sol, meuble et corallien, rend difficile l'étude "in situ" de ces brassards. Trois motifs de broderie ont pu être cependant observés (figure n° 48), aucun des dix brassards ne comportait, intercalées à des fins décoratives entre les perles de type "monnaie", des perles de même forme mais taillées dans la coque de noix de coco. De telles broderies composites étaient courantes, à l'arrivée des Européens, dans le nord de l'archipel.

Seuls deux individus : des femmes (s-17 et s-14) portaient une ceinture en perles de type "monnaie", l'une à simple rangée, l'autre, s-17, à double rangée.

Un ornement était inséré dans la fosse nasale droite de s-17 (figure n° 47 : 5). De tels ornements furent également recueillis dans les sépultures de Lelepa (section : 2-1-6-a), de Mangaasi (section : 2-1-6-c) et de Tongoa (Mangarisu : section 2-3-2-c).

Un anneau spiralé, découpé dans de l'écaille de tortue (figure n° 47 :6), fut mis au jour au cours du sondage EF-21-8, à quarante centimètres de profondeur, A. DON, 1927, page 15, signale que ces anneaux étaient portés à l'oreille par les femmes.

Figure n° 48 : brassards de l'îlot Mele.

Sépulture s-15, brassard droit, hauteur : onze centimètres.
Sépulture s-13, (au centre) brassard droit, hauteur : dix centimètres.
Sépulture 6ª-8, brassard droit, hauteur : onze centimètres.

../..

Chronologie et conclusion.

Deux échantillons osseux : GX 1264 et GX 1265 (47), prélevés à cent-vingt et cent-quatre-vingt-dix centimètres de profondeur (figure n° 42 : s-17 et s-19), n'ont pu, faute d'une quantité suffisante de substance, être distingués de l'échantillon standard témoin. Un échantillon de charbon de bois, prélevé dans le sondage EF-21-3 à cent-soixante centimètres de profondeur (B 739), a été daté de l'année 1650 (+ ou - 80 ans) après J.-C. et un second échantillon : GX 1266, de l'année 1625 + ou - 110 ans après J.-C. Ce dernier échantillon avait été prélevé à cent-quatre-vingt-dix centimètres de profondeur au cours du sondage EF-21-5, c'est-à-dire, dans une situation stratigraphique identique à celle de B 739 : à la base de l'horizon le plus ancien et à quelques centimètres, seulement, au-dessus du niveau corallien stérile, les deux résultats sont donc concordants. La faible ancienneté de ce niveau très profond peut sembler surprenante. L'apport continuel, par l'homme, de couches coralliennes, explique la rapidité de cette sédimentation. J. Davidson avait également remarqué, à Nukuoro, que la vitesse de sédimentation était de un mètre seulement pour deux ou trois siècles (J. M. DAVIDSON, 1968,[a] page 53).

Il ne semble pas que l'îlot ait été occupé en permanence pendant la première période, quelques foyers isolés et quelques marteaux à calfater sont les seuls témoins de l'activité humaine au Faro Tabu, l'îlot était principalement, comme souvent en Polynésie, un lieu de sépultures (Faro Vaitere). Dans l'horizon supérieur, au contraire, c'est-à-dire dans les niveaux à litage de gravier corallien, l'outillage lithique, coquillier et osseux est nombreux et divers. Ceci confirme les informations recueillies par

(47) : GX = Geochron laboratories, B = laboratoire de l'Université de Berne.

../..

J. Guiart et selon lesquelles les gens de Mele ne se sont installés sur l'îlot qu'à l'époque des premiers contacts européens. L'absence de poterie, dans l'îlot Mele (48), fut expliquée par l'origine polynésienne de ses occupants, venus de Futuna ou des Samoa, "régions où, à cette époque du moins, on ne paraît pas avoir utilisé cette technique" (B. HEBERT, 1965, page 75). Quelle que soit l'origine de ces populations, et elle est probablement très diverse, il n'est pas démontré qu'elles n'aient pas, aux temps plus anciens de leur installation dans la plaine de Mele, utilisé cette poterie dont on peut recueillir de nombreux tessons en surface : poterie incisée ou à décor imprimé. Nous pouvons seulement penser que cette technique était déjà abandonnée à l'époque de leur installation sur l'îlot Mele. La culture matérielle de ces Polynésiens de l'îlot de Mele, en effet, ne diffère en rien de celle des populations mélanésiennes du centre de l'archipel hébridais et ils auraient pu adopter l'usage de leur poterie aussi bien que leur outillage et leurs ornements corporels. J. Davidson (opus cité, page 64), s'était également étonnée de ce que la culture matérielle des Polynésiens de Nukuoro était typiquement micronésienne, il est ainsi démontré, écrit-elle, que des populations, polynésiennes par leurs caractères anthropologiques et leur langue, ne conservaient presque rien de leur culture matérielle lorsqu'elles s'installaient dans des milieux non polynésiens. Elle conclut, citant Vayda et Rappaport (1963, page 40), que cet apparent désaccord, entre les affiliations raciales et linguistiques d'une population et sa culture matérielle, peut illustrer les facultés d'adaptation d'une petite population isolée dans un monde qui lui est étranger.

---

(48) : un seul tesson de poterie fut recueilli, à quatre-vingts centimètres de profondeur, au cours du sondage ET-21-8.

2-1-5 : LA REGION NORD ET NORD-EST D'EFATE

Cette région de volcanisme récente a une population autochtone très dense. C'est aussi la région d'Efate la plus anciennement mise en contact avec la pensée religieuse et les habitudes sociales des européens du fait de l'apostolat du Révérend Père Milne, installé à Nguna dès 1870.

Quelques tessons de poterie et de l'outillage lithique et coquillier furent recueillis au cours de la prospection des îles Nguna, Pwele, Mau et Moso, mais toujours en quantité trop peu importante pour justifier l'ouverture d'un sondage. Il en fut de même sur la côte d'Efate. Quelques tessons et une herminette de type B-I furent recueillis à Ebuli (EF-53), dans les terres remuées, par les engins des Travaux Publics, pour la réfection de la route et du pont. Deux sites d'anciens villages furent également visités : Savak (EF-54) et Neava (EF-55). Savak était installé sur les premières pentes de la montagne qui domine Takara. Soixante-treize tessons furent recueillis en surface dont 50 % décorés d'incisions et de reliefs appliqués. Le village de Neava s'était établi sur la plaine côtière, à deux kilomètres à l'est d'Emwa. Aucun tesson ne fut découvert en surface, mais une vingtaine d'herminettes de type B-1, B-3, B-4 ou B-5.

Deux sondages furent pratiqués à la pointe Samoa (EF-61), dans la forêt située au sud-est de la route, sur le premier plateau qui domine la plaine côtière. Plusieurs banyans et une couche superficielle de gravillon corallien laissaient supposer l'existence d'un ancien village, quelques rares tessons avaient été recueillis en surface. Cette zone d'Efate fut occupée par l'armée américaine en 1945, la couche supérieure est bouleversée, elle n'est d'ailleurs épaisse que de trente-cinq centimètres et repose directement sur le calcaire corallien en place. Les deux sondages furent stériles (49).

---

(49) : les matériaux recueillis en surface, dans la région nord et nord-est d'Efate, seront étudiés dans la section 3-1 : typologie comparée.

2-1-6 : LA REGION OCCIDENTALE D'EFATE

2-1-6-a : L E L E P A

Lelepa est une île de huit kilomètres carrés environ qui, avec Moso, protège le mouillage de Port Havannah. Sa structure géologique est identique à celle de la région nord-ouest d'Efate : des tufs stratifiés ponceux, peu épais, reposent sur des tufs andésitiques ponceux, massifs. Ces deux formations pliocènes sont recouvertes par des calcaires coralliens pleistocènes (J.-M. OBELLIANNE, 1961, page 57). Plusieurs séries de mouvements tectoniques ont soulevé l'île en gradins successifs. L'exhaussement fut surtout important dans le sud de Lelepa, la côte suit, ici, le tracé de la lèvre d'une faille orientée du nord-ouest au sud-est, cet exhaussement a fait émerger les tufs. Le nord de l'île, au contraire, fut très peu soulevé et seuls apparaissent les calcaires coralliens. La région actuellement habitée (Natapao) correspond à une ancienne plateforme littorale de calcaire corallien, émergée au quaternaire récent et recouverte de sable et de débris coquilliers.

Cette île calcaire est très sèche, seules les plus fortes pluies alimentent, pendant quelques heures, deux ou trois petites vallées qui descendent du plateau central. Les terres cultivables sont rares et limitées à la région sud-ouest de l'île. Les habitants ont leur jardin sur la côte d'Efate aujourd'hui inhabitée. Ils s'y rendent en pirogue pour entretenir leurs cultures vivrières, exploiter le coprah et se ravitailler en eau. L'habitat était jadis dispersé sur toute la région orientale. Il ne semble pas que la zone occidentale ait été occupée. Les tribus les plus importantes étaient celles de Leosa (EF-10-1), Mangororiki (EF-10-2), Lelo (EF-10-3), Natokonatuai (EF-10-5) et Malauai (EF-10-6). Lelepa ne fut pas épargné par les grandes épidémies du dix-neuvième siècle. A. Don signale qu'en 1853

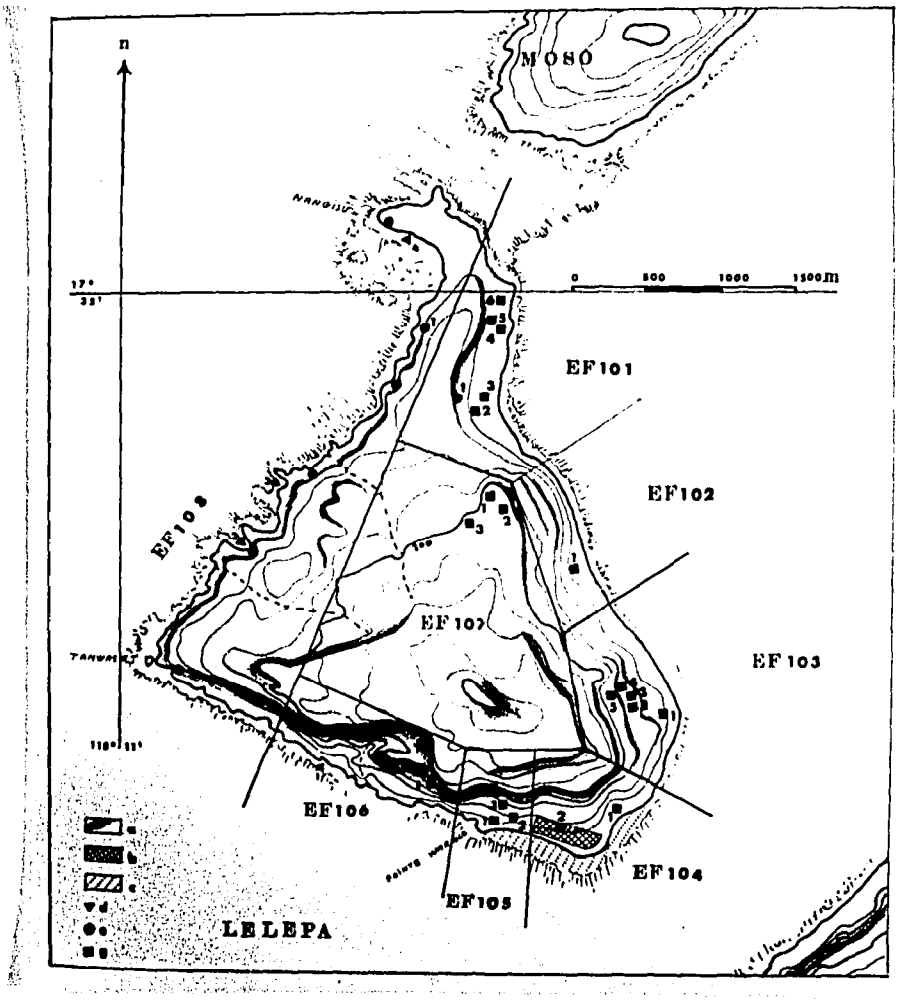

Figure n° 49 : Lelepa, localisation des sites (altimétrie d'après la carte de l'IGN au 1/50.000ème, l'équidistance des courbes est de vingt mètres.

a : rupture de pente.

b : village actuel (Natapao),

c : zone littorale ancienne, probable,

d : mouillages collectifs, 1 = naura Fatlep, 2 = naura Aturu, 3 = naura Lakenetia, 4 = naura Wutlac,

e : grottes,

f : localisation et identification des sondages,

EF-10-1 = Leosa. EF-10-2 = Mangororiki. EF-10-3 = Lelo. EF-10-4 = Natapao. EF-10-5 = Natokonatuai. EF-10-6 = Malauai. EF-10-7 = région centrale. EF-10-8 = région occidentale.

une grande maladie fit mourir tant de gens qu'on n'avait pas le temps de creuser des tombes (A. Don, 1918 : page 43). Il s'agit probablement de la population de Leosa qui, rapportent les gens de Lelepa, fut exterminée en quelques jours par la maladie, seuls quelques individus survécurent, ils se réfugièrent à Natapao, mais Leosa ne fut plus jamais habité . A la frontière de Leosa et de Mangoriki est un immense cimetière. Les tombes, celles des habitants de Leosa, sont construites et non creusées, les corps reposent sous des amas de blocs de calcaire corallien, ces tombes, de plan grossièrement ovale, sont orientées en tous sens. La population de Lelepa, décimée par les épidémies et les guerres (meurtrières depuis l'importation des armes à feu), fut regroupée par les missionnaires dans un nouveau village : Natapao.

La région occidentale (EF-108).

La côte est très escarpée, exposée à la houle du grand large et aux courants très violents qui longent Moso, Lelepa, Retoka et la pointe du diable. Les mouillages sont mal protégés et les moins mauvais sont collectifs (naura): Aturu, Lakenetia et Wutlac. L'escarpement du relief rend la côte inabordable entre la pointe Tamwase et le naura Fatlep (cf. carte, page précédente). Il n'est pas surprenant que la prospection de cette zone ait été décevante, aucune trace d'occupation ni aucun vestige mobilier n'y fut découvert. Les exhaussements successifs de l'île ont porté d'anciennes grottes marines à différents niveaux, elles sont trop peu élevées cependant pour que des couches archéologiques aient pu y être conservées. L'une d'entre elles, mieux abritée de la houle, est ornée de peintures et de dessins pariétaux.

Grotte de Markua : EF-108-1.

L'entrée de la grotte, large de onze mètres, est protégée

../..

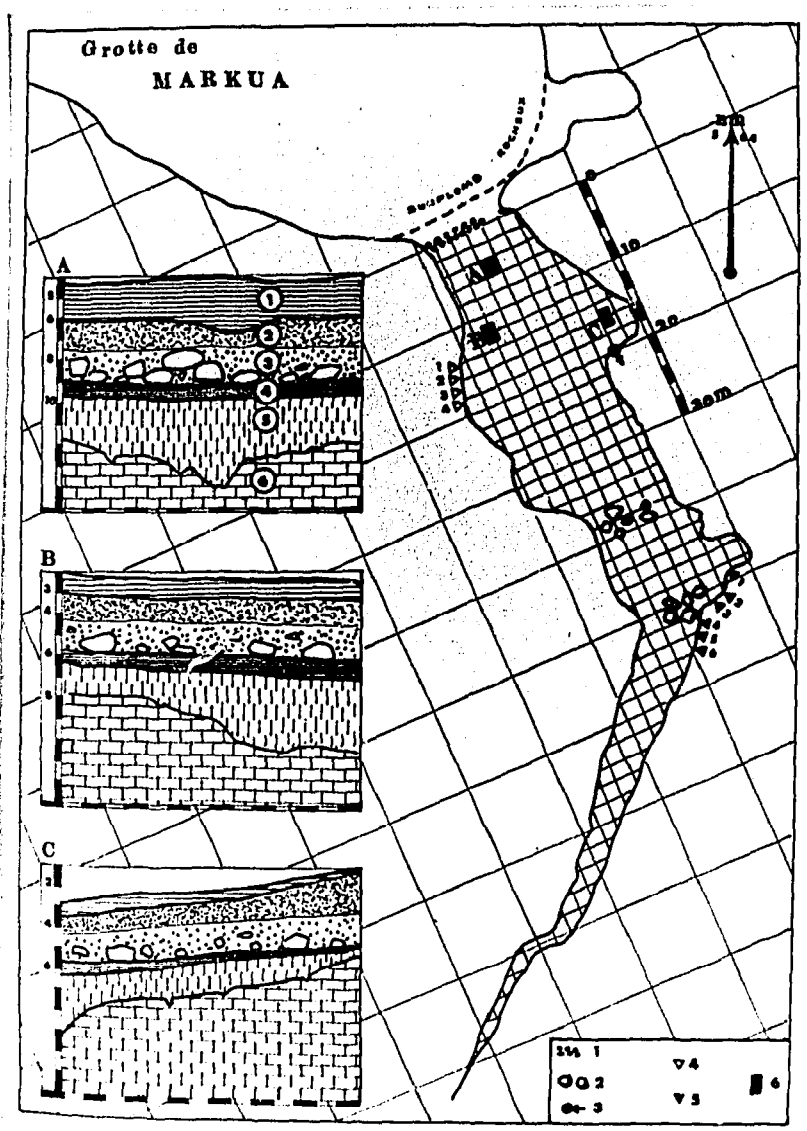

Figure n° 50 : plan de la grotte Markua et profils des sondages.

1 : mur de l'entrée,
2 : éboulis de roches, tombées de la voûte,
3 : point zéro de la grotte, pris au niveau du sol,
4 : dessins géométriques,
5 : mains peintes "au pochoir",
6 : sondages.

Cartons A, B et C : coupe nord-ouest des sondages A, B et C. Les échelles sont graduées en décimètres. Les profondeurs sont mesurées à partir du point zéro.

1 : sol gris foncé (F-10), traces charbonneuses,
2 : sables coralliens et coquilliers, 3 : éboulis,
4 : sol gris (E-10), traces charbonneuses,
5 : gravier corallien,
6 : substratum (calcaire corallien).

par un mur de pierres sèches peu élevé. La première salle est spécieuse et claire. Sur la paroi de droite, à treize mètres de l'entrée sont dessinées cinq figures géométriques et ce qui semble être un animal (figures n° 51 et 52 , ci-dessous). Ces dessins, en traits noirs, sont peu lisibles. Cette salle se rétrécit à cinquante-deux mètres de l'entrée, le plafond s'abaisse, le calcaire corallien en place apparaît à la surface, parfois caché par des éboulis de roches. Sur la paroi gauche, six mains sont peintes "au pochoir", les trois premières sur fond noir, les trois suivantes sur fond rouge (cf. plan

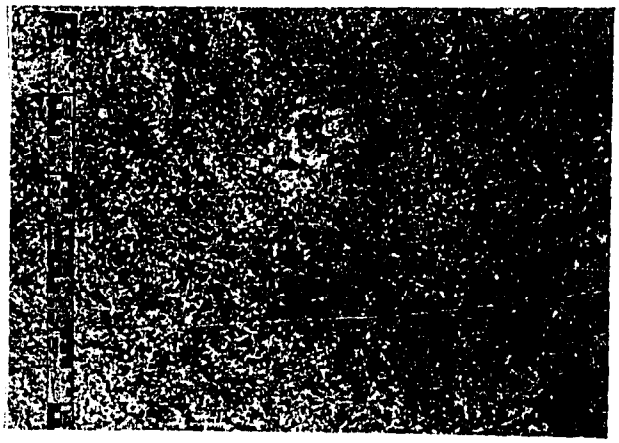

Figure n° 51

Grotte de Markua, dessin géométrique n° 2 (cf. plan général, page précédente).

Figure n° 52

Grotte de Markua, dessins n° 4 et 3 (cf. plan général, page précédente).

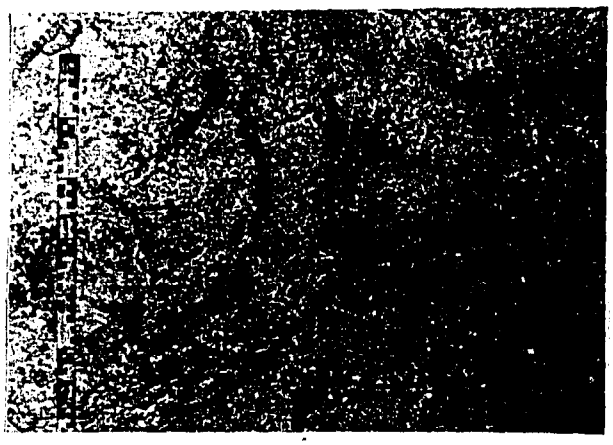

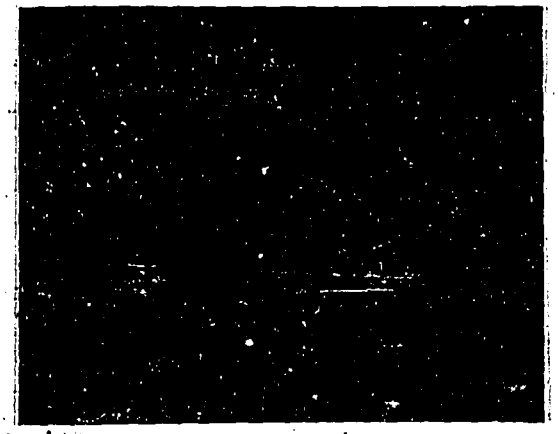

1

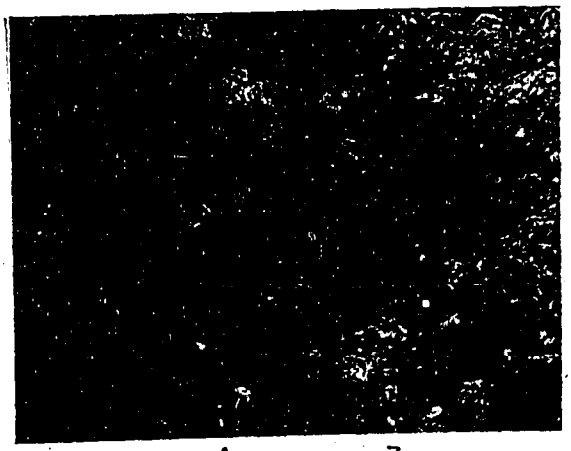

2 3

4 5 6

général : page 109) et figure n° 53, ci-contre) La main n° 1 semble, d'après la courbure de l'auriculaire, être une main droite dont la paume est posée sur la roche, il paraît en être de même en ce qui concerne la main n° 4. La main n° 2 est une main droite dont les doigts repliés donnent l'impression d'une main mutilée. La main n° 5 semble être une main droite dont le dos serait appliqué contre la paroi. Le dessin des mains n° 3 et 6 est trop mal conservé pour qu'on puisse préciser s'il s'agit de mains droites ou gauches et si elles ont, oui ou non, leur paume contre la paroi. De telles mains "négatives", dont certaines sont dites mutilées, sont connues dans le nord de l'archipel (H. D. SKINNER, 1923, page 97) et en Australie (D. J. MULVANEY, 1962 : pages 135-138) et en Nouvelle-Guinée. H. D. Skinner (opus cité) y voit l'un des traits (avec le boumerang) de l'influence de la culture australienne sur les populations néo-hébridaises. Il reste à démontrer que les peintures dont il est question représentent réellement des mains mutilées même si l'amputation des phalanges est connue en Australie, aux îles Fidji et Wallis (E. PATTE, 1960 : pages 113-114).

Trois sondages ont été creusés dans la salle principale (figure n° 50 , page 109). Le sondage A a révélé cinq niveaux. Le premier niveau est un sol gris foncé contenant de très rares éléments charbonneux, des os épars de poissons, d'oiseaux, de rats et de porcs, le niveau 4, épais de huit centimètres environ, recèle des traces de charbon de bois, trop peu nombreuses pour permettre une datation. Ce niveau repose sur une couche de corail brisé déposé par la mer sur le substratum de calcaire corallien. Les sondages B et C ne furent guère plus signifiants, ils ont seulement permis de préciser la topographie du fond rocheux.

Les vieillards de Lelepa ignoraient l'existence des dessins et des peintures pariétales de la grotte mais se souviennent de ce que cette grotte, jadis, servait d'abri lorsque le temps était trop mauvais pour pouvoir regagner, en pirogue, la côte orientale de Lelepa.

../..

La stratigraphie révèle l'instabilité du toit (niveau 3) et l'envahissement de la grotte par la mer (niveaux 2 et 4) bien qu'elle en soit distante d'une trentaine de mètres et que le sol de la grotte soit à environ dix mètres au-dessus du niveau marin. Comme à Félès (cf. infra : EF-106-1), les hommes n'ont dû visiter cette grotte qu'à l'occasion de manifestations socio-religieuses et, plus tardivement, pour s'y abriter du mauvais temps. Les dessins de la grotte Markua et de la grotte Félès sont d'une technique identique : traits noirs qui ne laissent pas de trace au doigt, figures géométriques, "casse-tête" sculptés en "pointe de diamant" (B. HEBERT, 1965, page 85). Ces similitudes conduisent à penser que les dessins de la grotte Markua sont postérieurs à l'an mille après J.-C. (cf. infra : grotte Félès). Les mains "négatives", peintes dans la partie profonde de la grotte, n'ont aucun équivalent connu -et daté- dans la région étudiée.

Leosa (EF-101)

Cette zone est restée inoccupée depuis la désastreuse épidémie de 1853, quelques cocoteraies furent plantées le long de la côte, toute cette région nord-est de Lelepa est réservée, aujourd'hui, à l'élevage de quelques bovins. Le sol fut localement bouleversé pendant la dernière guerre, les troupes américaines, basées à Port-Havannah, ayant construit une route qui conduisait vers le point culminant de Lelepa, sur ce sommet était installée une batterie anti-aérienne. Le territoire de Leosa fut prospecté en 1963 et en 1966, des tessons de poterie ont été recueillis, en surface, dans les déblais de l'ancienne route américaine. Ailleurs, quelques rares herminettes de coquille, de grands bénitiers et des turbos sont les seuls témoins superficiels de l'ancienne occupation par l'homme. Ces grands coquillages servaient de récipients pour l'eau et pour cuire le lait de coco sur un foyer (CODRINGTON, 1891 :

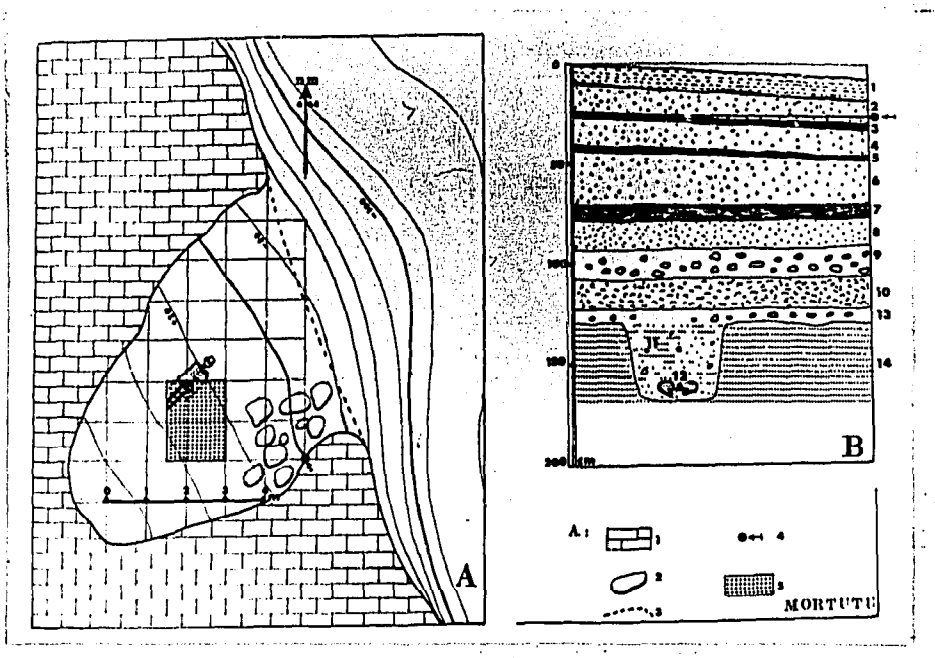
A
B
MORTUTU

pages 316 et 320). Les bénitiers (Tridacna gigas), emplis d'eau, faisaient office de miroirs.

EF-101-1 : grotte de Mortutu.

Une falaise peu élevée limite le plateau intérieur de Leosa. Les grottes y sont particulièrement nombreuses, mais peu développées. Elles sont bien connues des habitants de Lelepa qui y piègent les crabes de cocotier. Une seule de ces grottes est assez spacieuse pour avoir pu servir d'abri : figure n° 54, ci-contre. Un sondage de deux mètres sur un mètre cinquante de coté, fut conduit jusqu'à un mètre soixante de profondeur. Des ossements humains furent mis au jour à ce dernier niveau. Il s'agissait du bassin et des membres inférieurs d'un individu dont l'orientation devait être nord-est sud-ouest. L'étude n'a pu être poursuivie ni aucun prélèvement osseux effectué car un léger séisme ruina totalement la fouille qui dut être abandonnée. Le sondage révéla plusieurs niveaux charbonneux mais aucun vestige de l'industrie humaine.

← Figure n° 54 : grotte de Mortutu.

A : plan de la grotte :

1 : calcaire corallien,
2 : éboulis de rochers issus de la voûte,
3 : limite du surplomb rocheux,
4 : point zéro de la grotte (pris au niveau du sol),
5 : sondage (la partie du squelette qui n'a pu être dégagée est figurée, en pointillés, dans sa position supposée).

B : coupe nord du sondage :

1 : sols superficiels, gris foncé (F-10), traces charbonneuses à la base de la couche,
2, 4, 6, 8, 14 : sable,
9 : éboulis de roches,
10 : sables concrétionnés,
11 : fosse de la sépulture, 12 : sépulture,
13 : éboulis de roches.

EF-101-2 et EF-101-3 : lieu dit "Wele", EF-101-4.

Deux sondages, conduits jusqu'à un mètre cinquante de profondeur, atteignirent les sables stériles à soixante-cinq centimètres. La couche supérieure (entre cinq et soixante-cinq centimètres) est homogène, d'un gris foncé, avec des éléments charbonneux mais sans stratification apparente. EF-101-2 recélait un squelette qui reposait sur le sable stérile. Le corps était allongé, les pieds au sud-ouest, la tête au nord-est, tournée vers la droite et posée sur la main du bras droit replié, le membre supérieur gauche légèrement fléchi, la main gauche posée sur le bas ventre. Aucun mobilier funéraire n'était associé à cette sépulture. La stratigraphie de EF-101-3 est identique à celle de EF-101-2, situé à quarante mètres de distance, vers le nord. Seule fut découverte une herminette de type B-2, à quatre-vingt-dix centimètres de profondeur, au sommet des sables stériles.

Deux autres sondages de quatre mètres carrés, séparés par une banquette de deux mètres carrés (EF-101-4), ne furent pas plus heureux. Aucune stratigraphie n'est discernable dans le premier niveau (jusqu'à soixante centimètres de profondeur) : sol meuble, gris foncé avec quelques éléments charbonneux diffus. A vingt-cinq centimètres de profondeur, furent mis au jour un tuyau de pipe en terre et deux clous de cuivre, à quarante-cinq centimètres : des os de porc calcinés et une ébauche d'herminette de type B-3 (Lambis). A la base de cette couche, un lit de ponces fines, jaunes, altérées, recouvrait des sables coralliens et coquilliers. L'un des sondages fut conduit, vainement, jusqu'à cent-quatre-vingt centimètres de profondeur : niveau du gravier corallien en place.

EF-101-5 et EF-101-6.

Plusieurs cercles de coquillages (bénitiers et burgos) furent observés. Deux d'entre eux furent fouillés, il s'agissait,

../..

dans les deux cas, d'une sépulture.

EF-101-5 recélait, à soixante centimètres de profondeur, le squelette d'une femme et d'un très jeune enfant. La femme était allongée sur le dos, les bras le long du corps, la tête, penchée sur l'épaule gauche, était orientée vers l'ouest et les pieds vers l'est, le squelette de l'enfant, en position foetale, avait été placé sur l'avant-bras gauche de l'adulte. A. DON (1918) signale qu'à l'époque du Rev. P. Milne l'enfant d'une femme morte en couches était enterré, vivant, à ses côtés. Peut-être s'agit-il, ici, d'un cas semblable. La femme était parée d'un collier de perles du type "monnaie mélanésienne" et l'enfant, d'un collier en verroterie (de tels colliers étaient appelés "colliers de traite" au début de la colonisation européenne). A quatre centimètres sous cette sépulture, fut découvert un fragment de bracelet, celui-ci taillé dans une coquille de bénitier (Tridacna gigas) devait avoir un diamètre de quatre-vingts millimètres.

EF-101-6 : à soixante centimètres de profondeur deux squelettes étaient étendus côte à côte, dans une position identique à celle de l'adulte précédent. L'un deux portait un collier en perles de verroterie. Un fragment de bracelet, d'un type identique à celui découvert en EF-101-5 fut recueilli dans les terres de comblement de la fosse, son diamètre probable était de neuf centimètres.

Mangororiki (EF-102)

Dans les jardins de brousse récemment cultivés, une herminette de basalte, deux herminettes de type B-3 (Lambis) et une de type B-1 (Tridacna) furent recueillies en surface, ainsi que quelques tessons de poterie. Les sondages effectués se sont révélés improductifs.

../..

EF-107 ; région centrale.

La prospection du plateau central de Lelepa et les trois sondages effectués dans cette région furent également décevants. Le plateau est limité par une falaise morte creusée de grottes d'origine marine et karstique et impropres à servir d'abris. Le sommet du plateau fut jadis occupé, les murs de protection d'un ancien village établi à la limite nord du plateau sont encore visibles. Aucun tesson de poterie ne fut recueilli en surface mais seulement quelques herminettes de coquille et une conque marine (Charonia tritonis) en très mauvais état, à perforation sommitale et non latérale. Ce dernier type est, selon Layard, répandu dans tout l'archipel néo-hébridais comme partout en Polynésie. Le type à perforation sommitale serait propre à l'île d'Efate : LAYARD, 1942 page 264.

EF-103 : Lelo.

La population de Lelo s'était établie sur chacun des trois plateaux disposés en gradins par les mouvements tectoniques du quaternaire (cf. section 211-a, page 52). Cinq sondages ont été effectués dont un sur le plateau inférieur (EF-103-1), le sol, stérile, n'y est épais que de trente-cinq centimètres et repose sur le substratum corallien. Trois sondages ont été creusés sur le second plateau, au lieu-dit "Laknatalia Luomen" (EF-103-2) et à l'emplacement de l'ancien mwalala Natapu et du farea Napwosa (EF-103-3 et EF-103-4). La stratigraphie est partout identique : un premier sol, brun-rouge foncé, repose, à trente centimètres de profondeur, sur un sol brun-jaune, stérile. Une troisième couche, entre soixante et cent centimètres de profondeur, est de couleur brun-gris très foncé. Trois tessons furent mis au jour dans

ce niveau, une herminette-gouge de type B-4 (Mitra) et l'extrémité proximale d'une herminette-gouge de type B-3 (Lambis).

Lelo Natapa (EF-103-5) est un ancien village fortifié établi sur le troisième plateau. Les murs sont hauts de plus de un mètre, ils étaient surmontés d'une palissade défensive. Ce site est envahi par une épaisse végétation, la prospection n'est possible que dans les jardins plus ou moins cultivés, elle fut d'ailleurs sans résultat comme le fut également le sondage qu'on effectua dans ce site.

Mangaturua et Natapao (EF-104).

La poterie est abondante en surface, dans les jardins de l'ancien village de Mangaturua et à Natapao. Un sondage fut pratiqué dans chacun de ces deux sites où la stratigraphie, fort semblable, ne diffère que par l'épaisseur relative des couches. Le sol superficiel, brun-rouge foncé à Mangaturua (EF-104-1), brun-gris très foncé à Natapao (EF-104-2), est épais de vingt à vingt-cinq centimètres. La seconde couche, épaisse d'une trentaine de centimètres et de couleur brune, repose sur la couche la plus inférieure, sableuse et sans aucune trace charbonneuse. Quelques tessons furent découverts à tous les niveaux de la couche 2 et jusqu'à un mètre cinquante de profondeur dans les derniers centimètres de la couche 3. L'absence de toute stratification discernable dans la couche 2 et le nombre très faible des tessons recueillis nous ont conduits à tenter de nouveaux sondages dans l'ancien village situé à l'ouest de Natapao et dénommé Natokonatuai.

Natokonatuai (EF-105).

A une cinquantaine de mètres de la pointe Waralo, les restes d'un tambour fiché en terre sont encore visibles, près de

../..

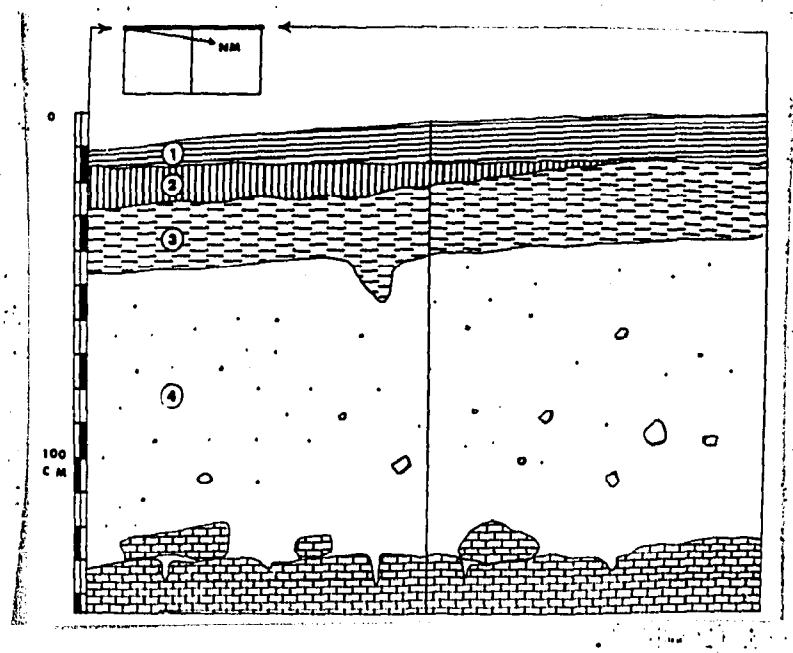
NM
0
1
2
3
4
100
CM

l'ancienne place de danse. Immédiatement à l'ouest de cette pointe, près d'une source d'eau douce qui sourd à travers les sables de la plage, l'ancienne place où l'on préparait le kawa (Aopwa) est encore ombragée par un banyan. C'est en cet endroit que furent découverts les coquillages qui ont permis d'identifier les herminettes de type B-3 (cf. infra, section 3-1-2). Pendant la prospection du site en 1963 et 1966, de nombreuses herminettes de coquille furent découvertes en surface. Trois sondages, de huit mètres carrés chacun, furent moins heureux et ne permirent de mettre au jour que des sépultures.

EF-105-1 (lieu-dit "Taupele").

La sépulture est profonde de cinquante centimètres, la tête, inclinée vers l'épaule gauche, est orientée au nord-nord-est, le squelette est allongé sur le dos, les bras le long du corps. L'individu était orné d'un collier en perles de coquillage du type "monnaie mélanésienne", d'un brassard de ces mêmes perles au bras droit et d'un bracelet (défense de porc) à la hauteur du coude gauche. L'étude de la zone sud du sondage (figure n° 58 : ci-contre) a mis en évidence les travaux de terrassement qui furent nécessaires à l'installation de l'ancienne place de danse. Une herminette de type B-4 (nitra) fut découverte dans la couche 3, à quarante centimètres de profondeur et trois tessons de poterie, seulement, dans la couche 4.

Figure n° 55 : sondage EF-105-1.

1 : sol superficiel humifère,

2 : terre rapportée pour assurer l'horizontalité de la place de danse,

3 : sol brun-gris très foncé,

4 : sol brun-jaune, gravier corallien, sable et débris coquilliers abondants,

5 : calcaire corallien.

../..

EF-105-2 et EF-105-3 (lieu-dit "Snouta").

Il s'agit de deux sépultures. La première (EF-105-2), n'était profonde que de trente-cinq centimètres, elle ne contenait aucun mobilier funéraire. Le squelette était allongé sur le dos, les bras le long du corps, la tête orientée au nord-est. La seconde sépulture (EF-105-3), fut découverte à soixante centimètres de profondeur, sous dix centimètres de sol humifère et cinquante centimètres de sol de couleur brun-gris. Le corps était allongé sur le dos, la tête orientée au nord-est, l'avant-bras gauche légèrement fléchi, la main sous le bassin et l'avant-bras droit plié, main sur le ventre. Les deux bras étaient parés d'un brassard orné de perles de coquillage ("monnaie-mélanésienne"). Un disque taillé dans la coquille d'un tridacne fut extrait de la fosse nasale gauche. Cette sépulture serait celle de la femme d'un "atavi" (homme chargé d'assurer la paix à l'intérieur de la cour du chef et du clan). Elle serait morte aux temps des premiers contacts européens. Ceci semble confirmé, malgré l'absence de verroterie, par la profondeur anormale de la fosse. La profondeur des anciennes sépultures, creusées à l'aide d'un bâton à fouir (J. GUIART, 1966 : Nguna, page 6), était rarement supérieure à quarante centimètres.

EF-106-1 : grotte Feles.

Feles (ou Felesa) signifie "grande grotte" dans la langue locale. Celle-ci est connue depuis très longtemps, D. Macdonald et F. Speiser l'ont visitée, de nombreuses dates furent gravées sur la paroi droite de l'entrée, la plus ancienne est celle de 1874. Speiser avait remarqué et photographié les alignements de cupules gravées au fond de la grotte, sur la paroi faisant face à l'entrée et qui, pour cette raison, est la seule qui ne soit pas dans l'ombre (F. SPEISER, 1923, planche : 107). B. Hébert a relevé trois

../..

dessins en 1960, il s'étonne de ne pas "avoir trouvé les dessins que le Révérend McDonald, premier missionnaire de cette région, interpréta comme étant des croissants de lune" : B. HEBERT, 1965, pages 86-87. Peut-être s'agit-il des croissants parallèles gravés et intercalés entre les alignements de cupules,(cf. : figures n° 68 et 70). La grotte, creusée dans les tufs ponceux, est une grande salle à peu près circulaire, de quarante-deux mètres de profondeur et de quarante-six mètres de largeur (cf. : figure n° 57). La voûte, en forme de dôme, s'élève à une quarantaine de mètres environ. Le sol, au centre de la grotte, est considérablement surélevé par les éboulis issus du sommet de la voûte. L'entrée de la grotte, large de vingt-quatre mètres et longue de vingt mètres, s'ouvre à une trentaine de mètres au-dessus de la plage, l'accès, bien qu'escarpé, en est aisé.

Nous avons photographié les peintures et les gravures qui ornent toute la paroi de la grotte (figures n° 56 à 70) et effectué deux sondages, l'un dans l'axe de la grotte, à six mètres de l'entrée, l'autre, au pied de la paroi où sont situées les peintures représentées à la figure n° 56 (ci-dessous) ↓

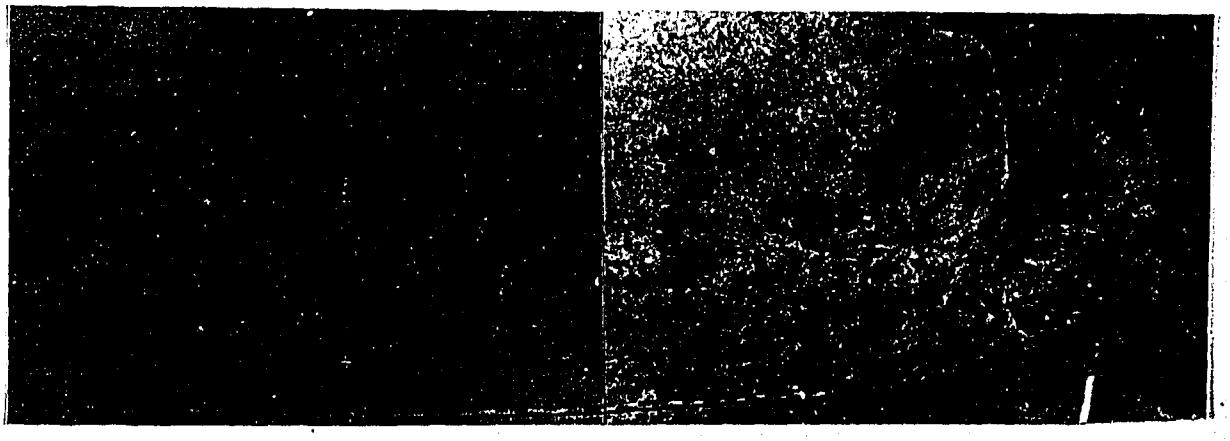

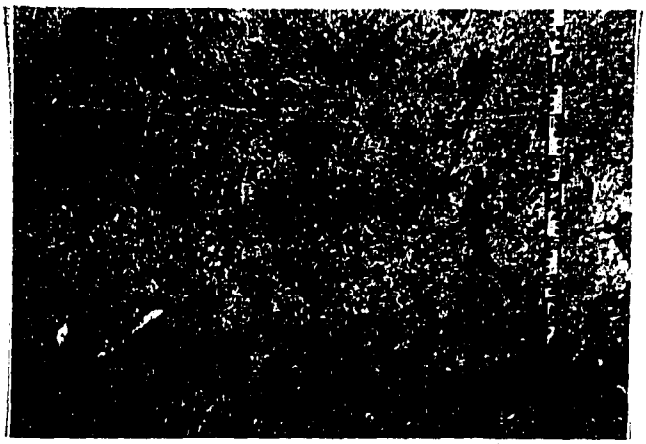

Figure n° 58

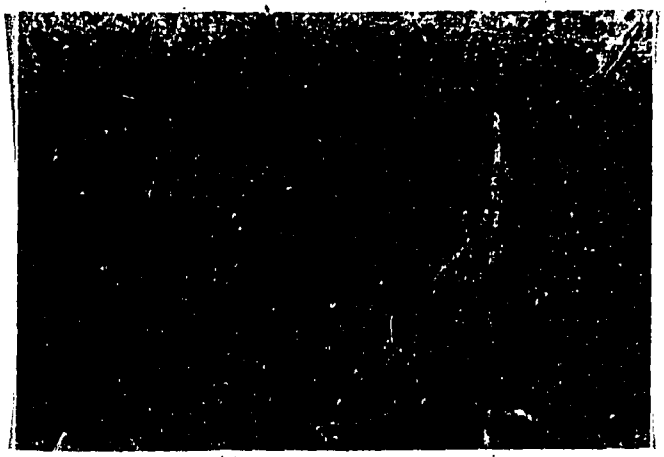

Figure n° 59

Figure n° 60

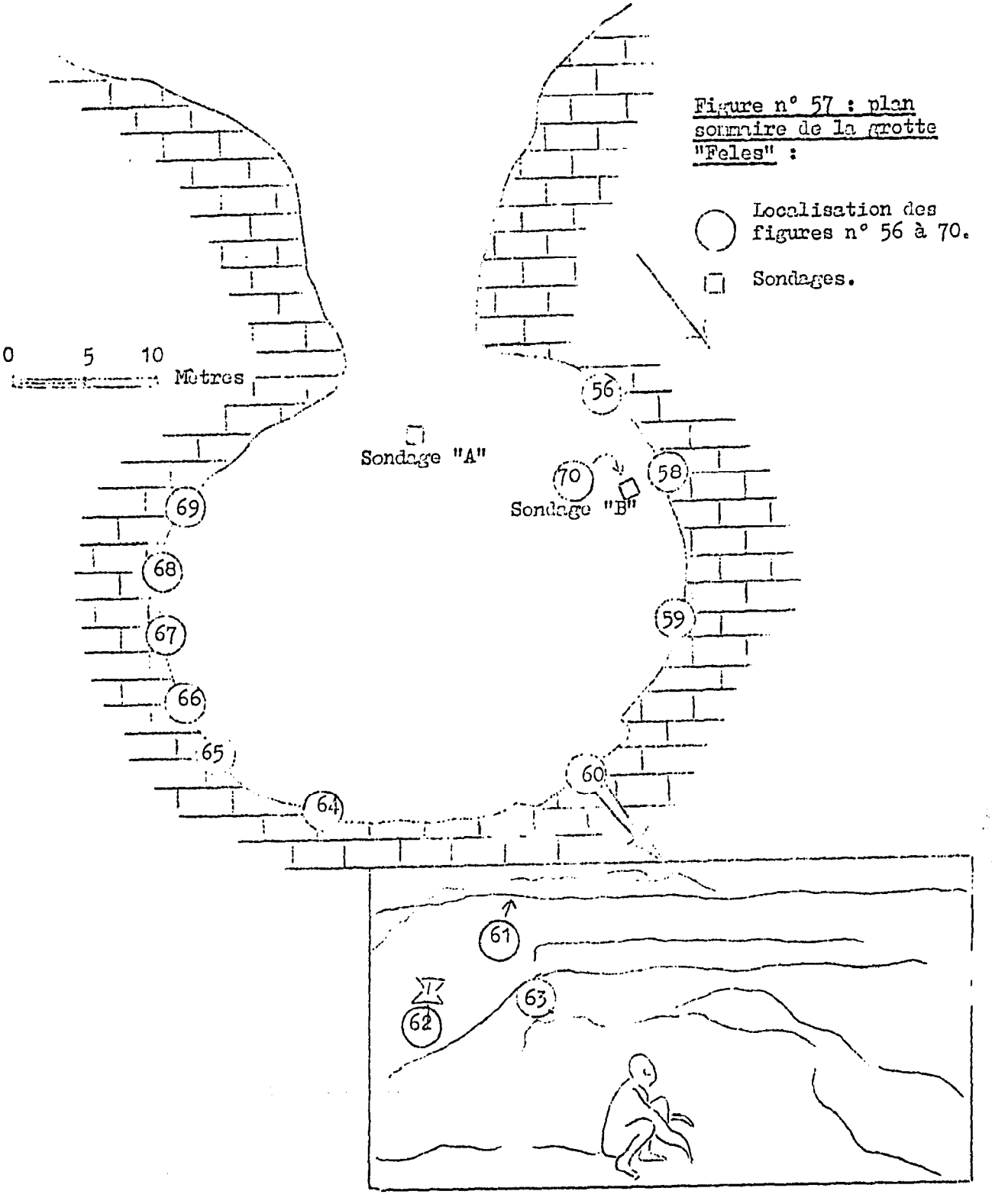

Figure n° 57 : plan sommaire de la grotte "Feles" :

Localisation des figures n° 56 à 70.

Sondages.

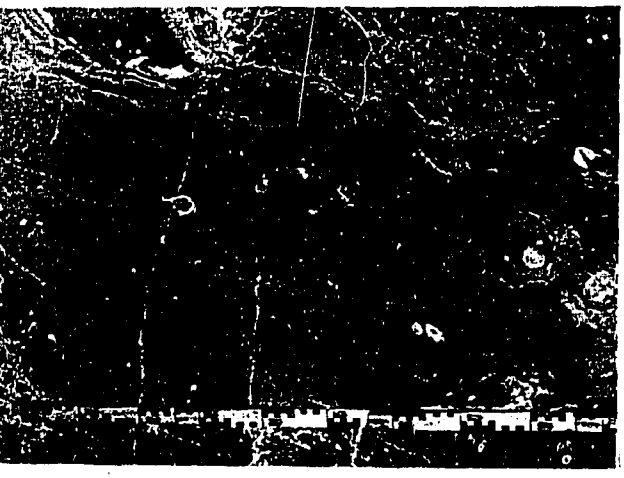

Figure n° 61.

Figure n° 62.

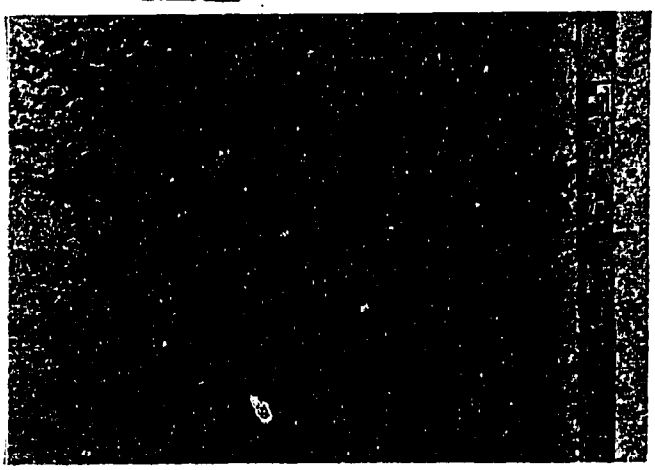

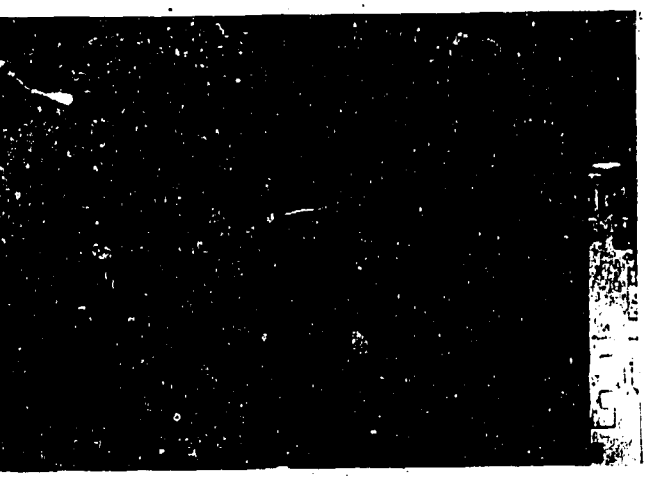

Figure n° 63.

Figure n° 64.

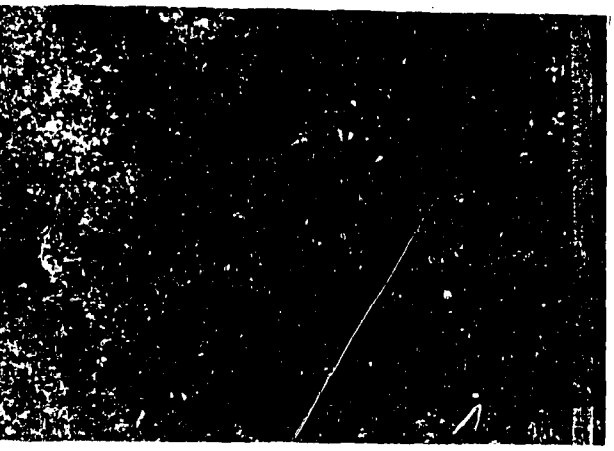

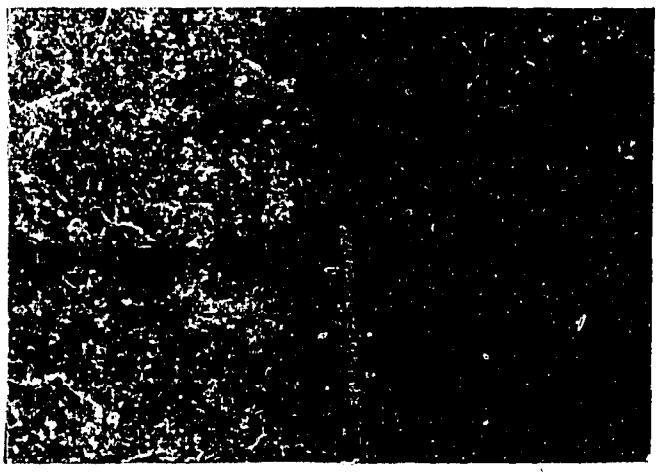

Figure n° 65.

Figure n° 66.

Des cupules, gravées sur des rochers isolés ou sur des parois rocheuses, sont connues dans toutes les régions de l'Océanie. Leur disposition dans la grotte Feles pose un problème qu'il est difficile de résoudre. Le mauvais état de conservation d'une grande partie de la paroi rend impossible tout essai d'analyse statistique des rythmes d'alignement, s'agit-il d'une sorte de comput (50) ou d'un simple comptage ? Au cours du sondage "B", un bloc gravé de ces mêmes cupules et "croissants" fut découvert à un mètre de profondeur (figure n° 70), il provient de la paroi où furent peintes, postérieurement à cet éboulement, les motifs figurés à la page 120. L'antériorité de ces gravures par rapport aux peintures est confirmée par leur superposition sur la paroi éclairée, au fond de la grotte : figures n° 60 et 63. Les peintures, noires, représentent des êtres humains, armés souvent d'un casse-tête, des oiseaux, des poissons, un mammifère marin (cf. : figures n° 56, 58, 59, 61, 64 et 65), des figures géométriques comparables à celles de la grotte de Markua. Des alignements de batonnets et de points, peints en noir ou en ocre rouge, complètent cet ensemble : figures n° 56, 66 et 69.

Les deux sondages, conduits jusqu'à cent-soixante centimètres de profondeur, n'ont révélé que de nombreuses couches charbonneuses, très peu épaisses (à peine un centimètre) et stratifiées dans un ensemble de sédiments fins (tuf désagrégé) et de débris rocheux tombés de la voûte. Aucun témoin mobilier ou osseux ne fut mis au jour, cette vaste caverne, trop dangereuse du fait de l'instabilité du toit, n'était sans doute visitée que rarement et à l'occasion de cérémonies socio-religieuses.

---

(50) : Gifford signale qu'à Yap, des traits gravés sur le rocher permettaient le comptage des jours de retraite religieuse (E. W. et S. S. GIFFORD, 1959 : pages 152-154).

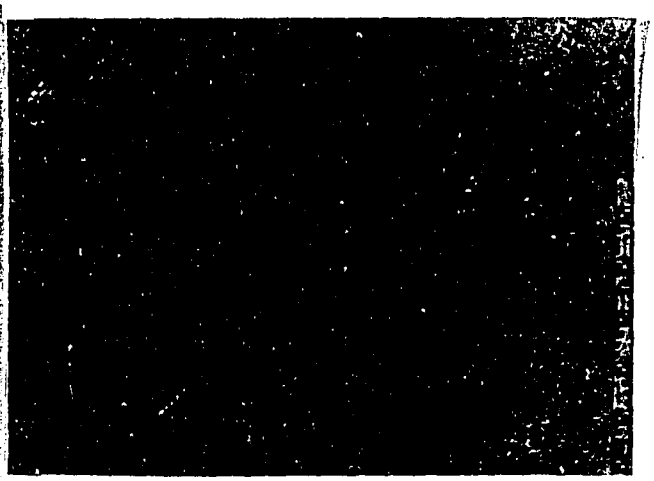

Figure n° 67.

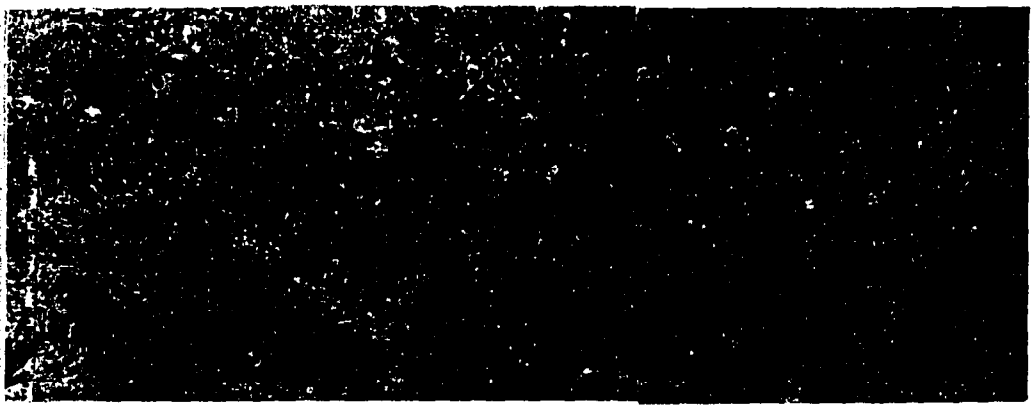

Figure n° 68.

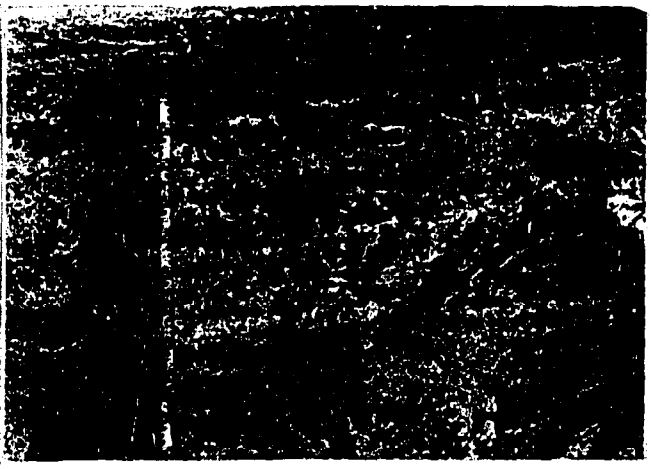

Figure n° 69.

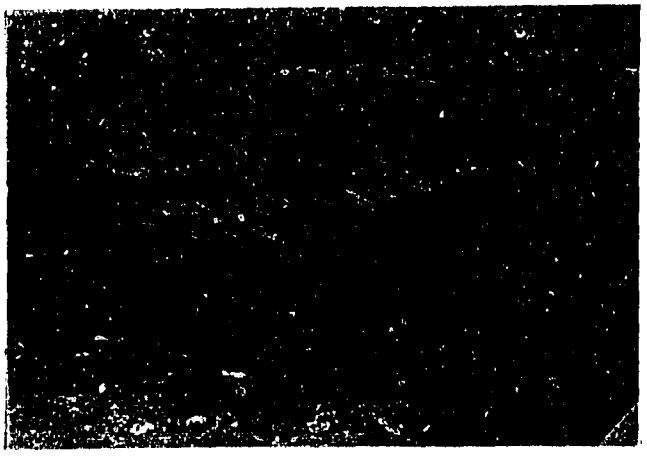

Figure n° 70.

Un échantillon de charbon de bois, prélevé à cent-cinquante centimètres de profondeur au cours du sondage "B", fut daté de l'année 910 (plus ou moins 85 ans) A.P.S.C : GX 12632. Les gravures sont donc légèrement postérieures à cette date. Il est possible que les peintures, plus tardives, soient contemporaines du premier Roy Mata et que les différentes figures aient un rapport avec l'attribution des symboles personnels namatarae, cf. : ci-dessus, page 61. Dans le corpus des mythes recueillis par J. Guiart, la grotte Felcs est signalée à propos de la légende du génie Utuana, père des jumeaux Roy Mata et Roy Muri (J. GUIART, 1966 : Lelepa, pages 4-5). Selon un homme âgé de Lelepa, propriétaire de la terre de Mangaasi où était installé le Farea de Roy Mata, ce héros, mourant, aurait été transporté dans la grotte Felcs pour qu'il y rendît son dernier soupir.

La poterie à Lelepa.

Près de dix-mille tessons furent recueillis en surface dont 4,33 %, seulement, dans la région orientale : EF-10-1, EF-10-2 et EF-10-3. Cette disproportion n'est pas uniquement le fait d'une prospection moins intensive de cette zone, les cinq sondages effectués dans la région sud (EF-10-4 et EF-10-5) ont livré les trois-quarts des tessons recueillis, en fouille, à Lelepa. Une différence également notable est celle qui oppose le pourcentage des tessons décorés dans l'une et l'autre région : 59,49 % dans le sud de Lelepa, 31,92 % seulement dans la plaine côtière orientale. Une dernière anomalie est la faible quantité des tessons, mis au jour au cours des fouilles ou recueillis en surface, dans les zones indiquées comme étant des sites occupés à l'époque des premiers contacts européens. Ces tessons ne représentent que les 3,90 % de l'ensemble.

La poterie se rencontre à tous les niveaux des sondages sans qu'aucun niveau précis d'occupation puisse être discerné.

../..

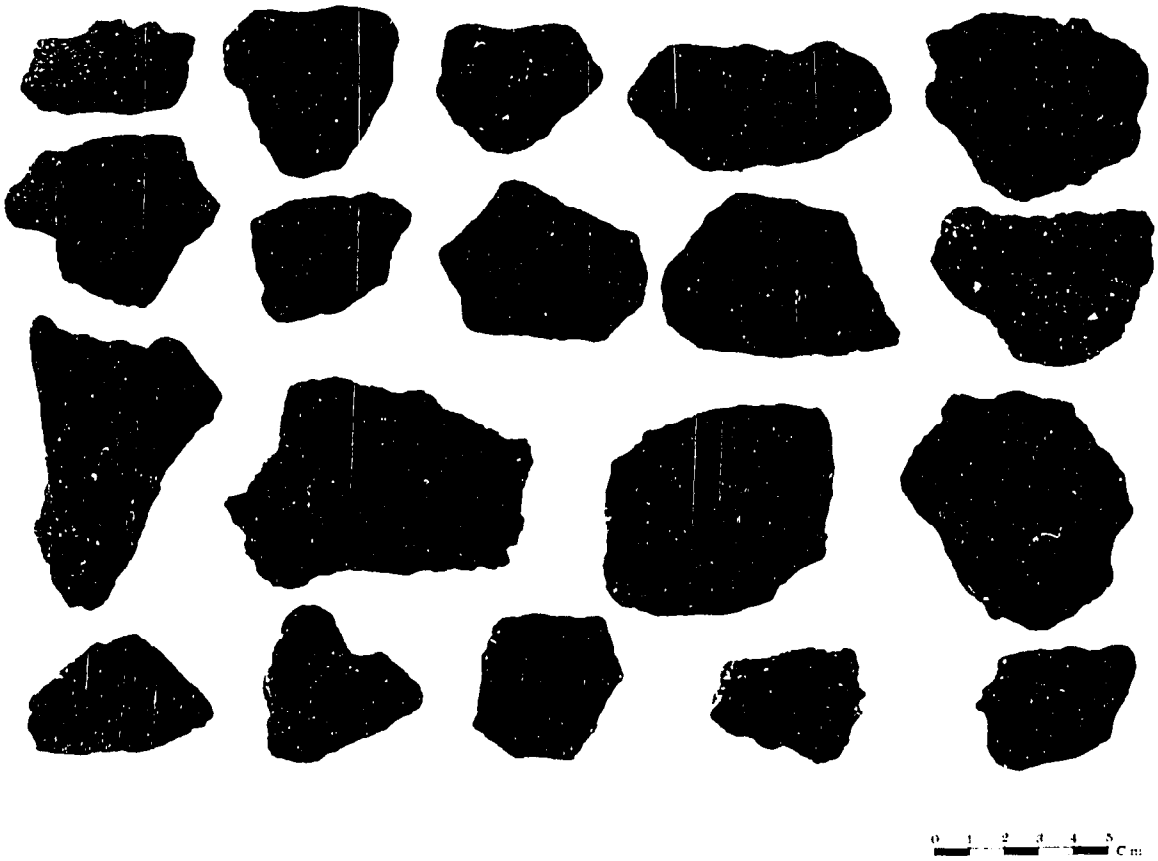
0 1 2 3 4 5 Cm

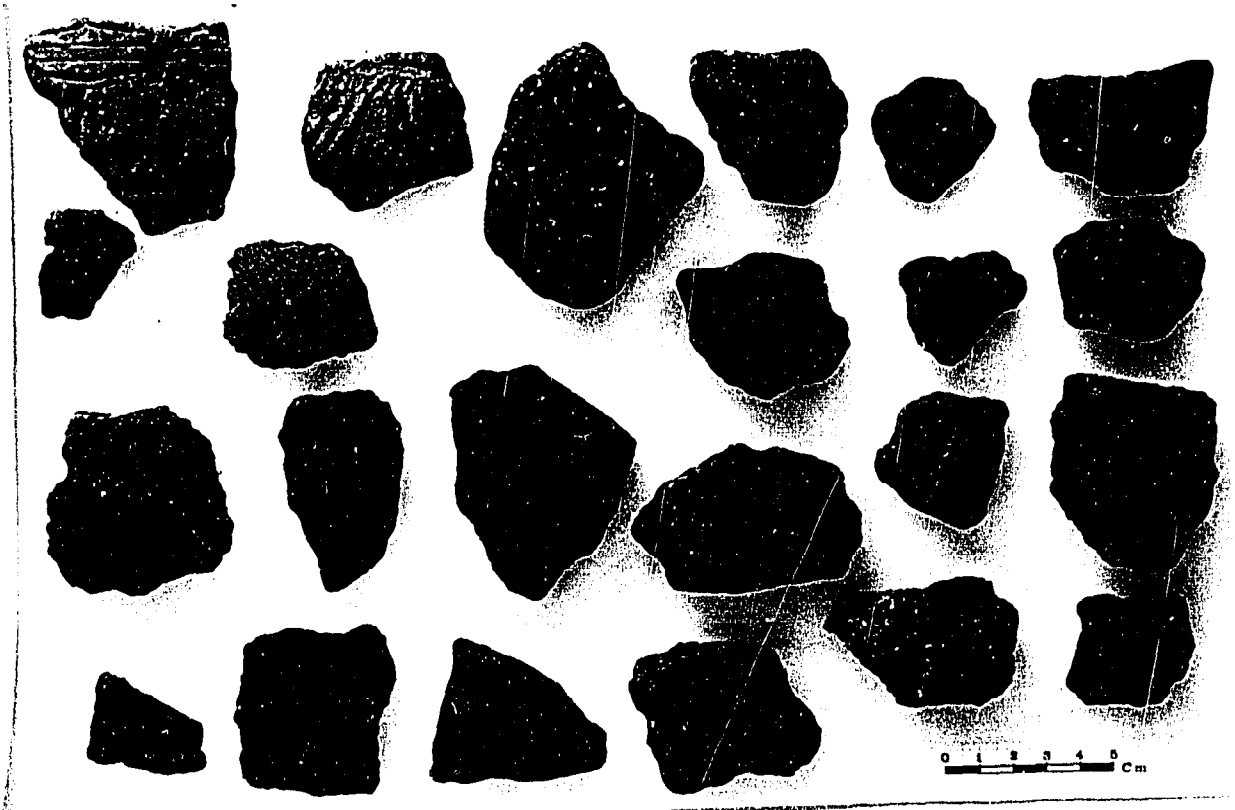
0 1 2 3 4 5 Cm

Hormis deux cas (51), tous les tessons appartiennent à une même tradition céramique qui ne semble pas évoluer de bas en haut des échelles stratigraphiques.

Les incisions sont punctiformes (décor poinçonné), linéaires (continues ou discontinues) et dessinent des figures géométriques, des chevrons (figures n° 71 et 72, ci-contre) ou des motifs foliacés (figure n° 73). Ces incisions sont généralement rectilignes, dans sept cas, cependant, elles dessinent des figures curvilignes (figure n° 73). B. Hébert avait recueilli un tesson de ce type à Malapoa (B. HEBERT, 1965 : planche 2). Certains dessins incisés semblent vouloir reproduire les cordons en relief (figure n° 74). Ces cordons en reliefs appliqués (figures n° 74 à 76), sont également abondants, leur surface est décorée d'incisions, alvéolée ou traitée "en pointes de diamant". Quelques rares tessons sont décorés de reliefs appliqués discontinus, superposés aux cordons, isolés en tétons, ou en forme de pastilles alignées les unes à côté des autres (figures n° 76 et 80). Quelques tessons de poterie sont, comme dans les niveaux inférieurs d'Erueti et de Mangaasi, décorés de cordons "pincés" (cf. : figure n° 75, les cinq tessons disposés au-dessus de l'échelle centimétrique). Les récipients sont des "pots" dont le corps est sphéroïde ou ovoïde. La base, portante, est en continuité avec le corps, convexe ou très légèrement conique. Ce n'est, en général, que la moitié supérieure du corps qui est décorée mais le décor est parfois limité à la zone sous-labiale ou couvre, au contraire, la presque totalité du corps. Un seul organe de préhension (figure n° 77 : "h") fut découvert, au niveau le plus profond de EF-10-4-1, il est du même type que celui découvert à Erueti (cf. : page 76 et figure n° 23 "D" 6) et dans les niveaux inférieurs de Mangaasi.

---

(51) : il s'agit d'un tesson non décoré et à épaulement et d'un bord plat à sommet et lèvre externe incisés découverts à Leosa. Tous deux semblent appartenir à la poterie d'Erueti que l'on a définie comme étant de tradition Lapita.

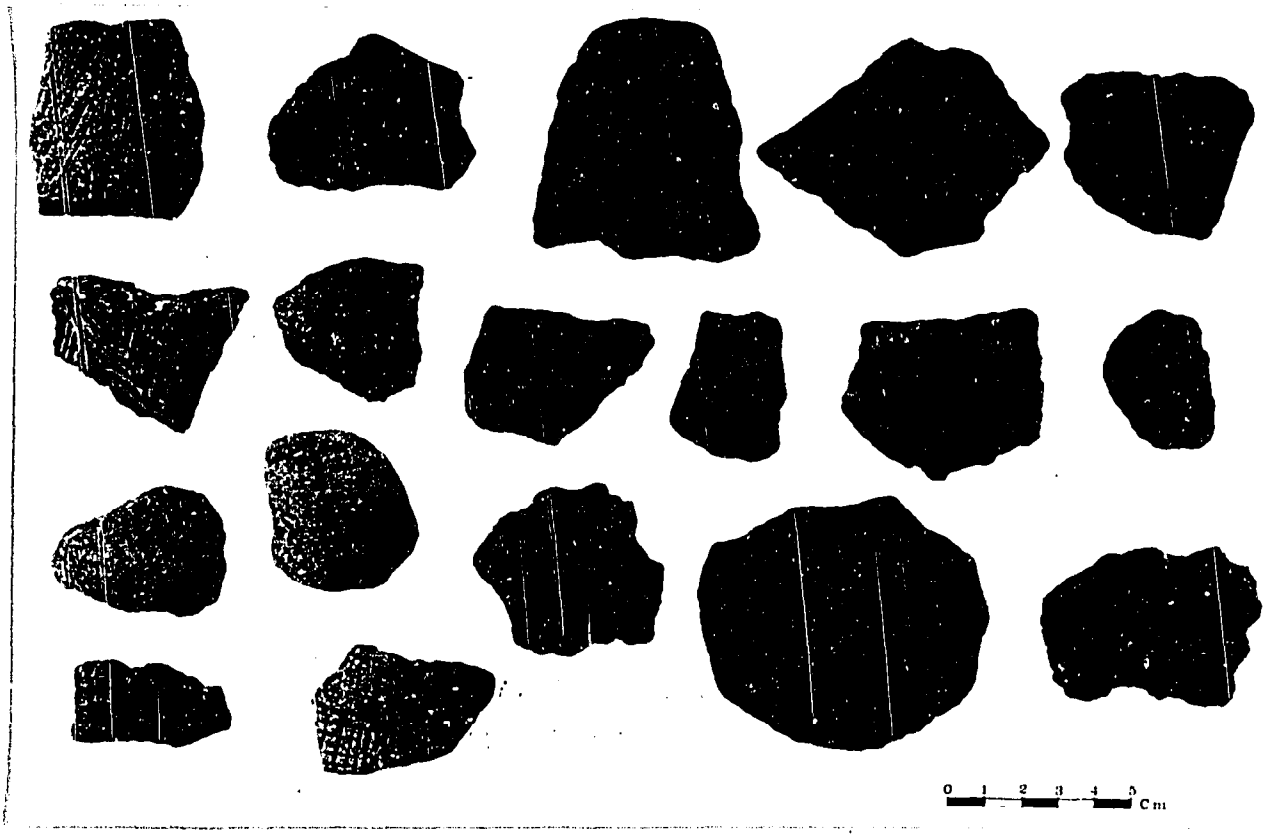
0 1 2 3 4 5 Cm

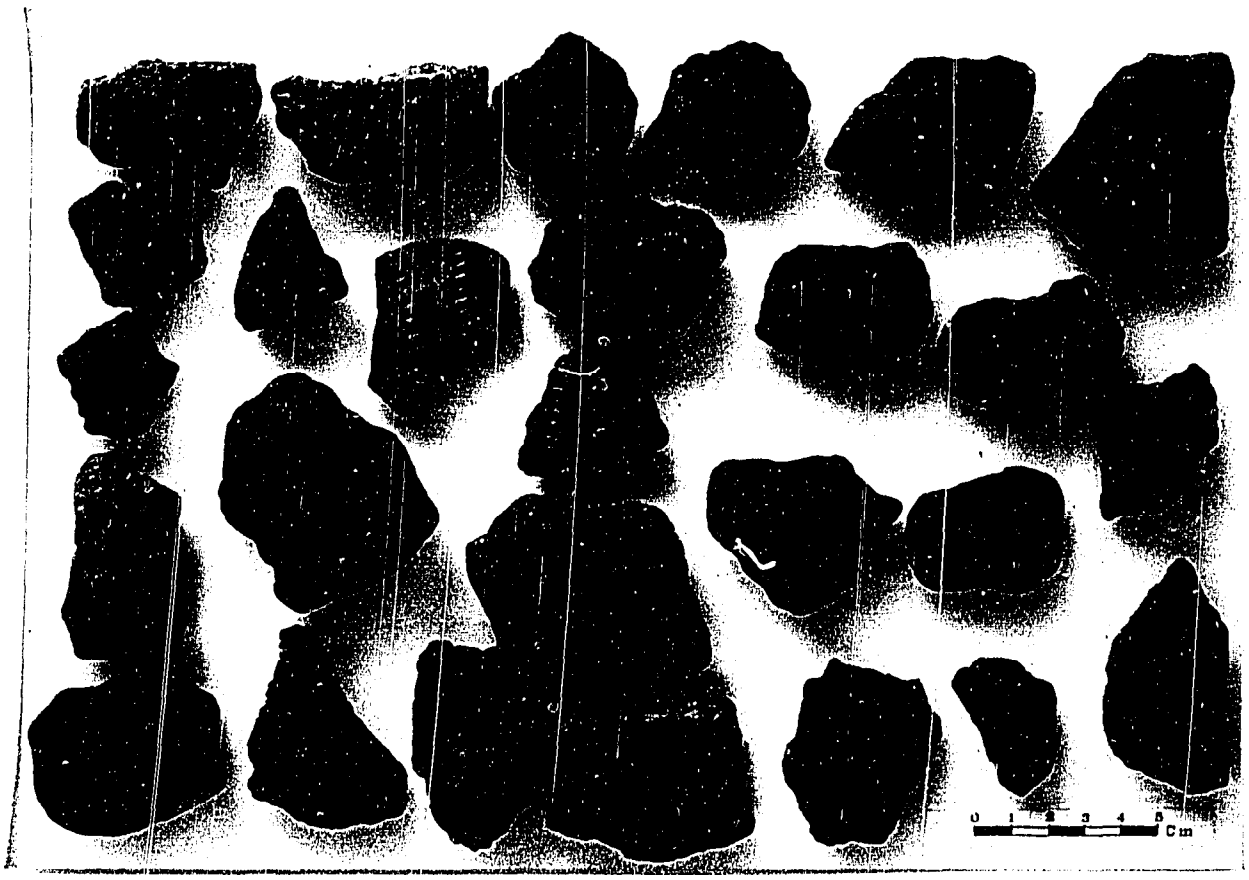
0 1 2 3 4 5 Cm

Figure n° 73 : Lelepa, tessons recueillis en surface.

Poterie incisée : décors foliacés et curvilignes. L'avant-dernier tesson (en bas et à droite de la figure), est la base d'un récipient décoré d'incisions punctiformes, c'est la seule base décorée qui fut découverte à Lelepa. Le dernier tesson porte l'emprunte d'un organe de préhension.

Figure n° 74 : Lelepa, tessons recueillis en surface.

Rubans incisés et cordons appliqués. Les deux derniers tessons (au-dessus de l'échelle centimétrique) sont les seuls de la collection qui furent décorés par excision.

Figure n° 75 (ci-dessous) : Lelepa, tessons recueillis en surface.

Cordons en reliefs appliqués, à surface incisée, alvéolée ou traitée en "pointes de diamant". Les cinq derniers tessons sont décorés de cordons "pincés".

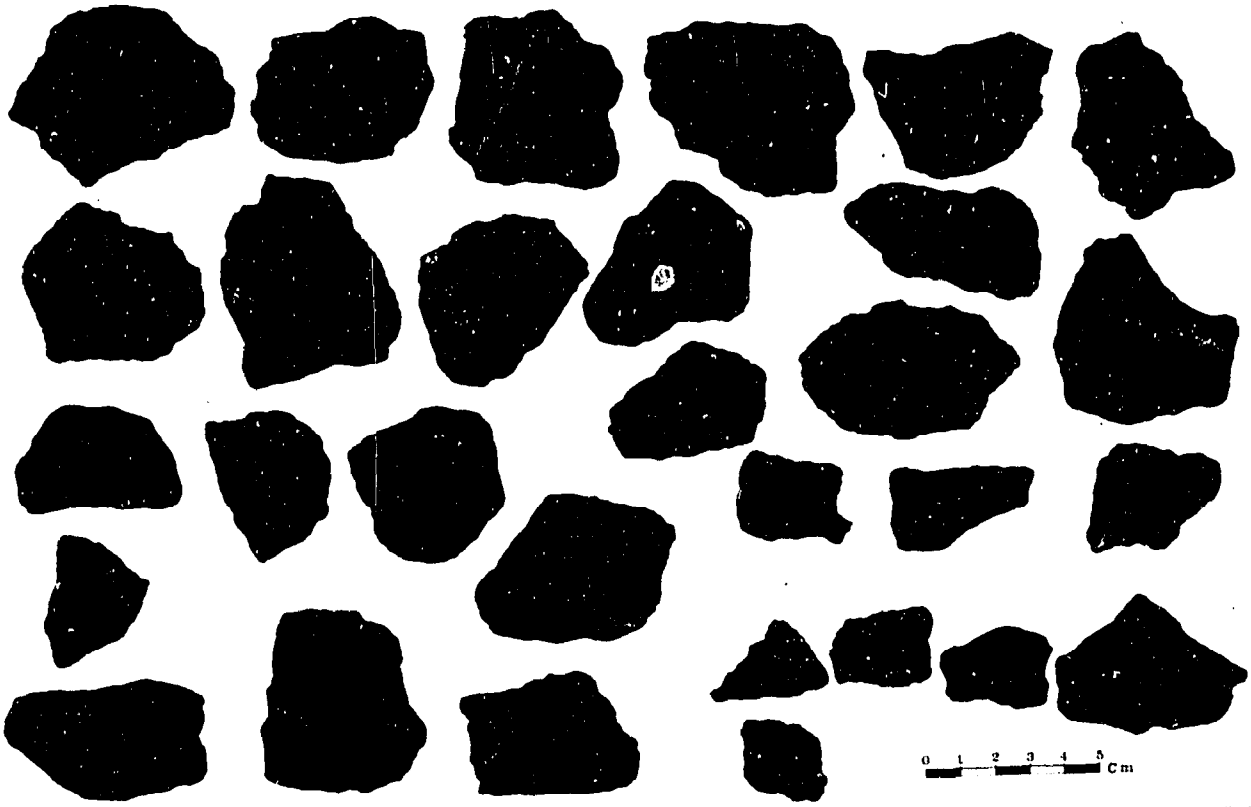

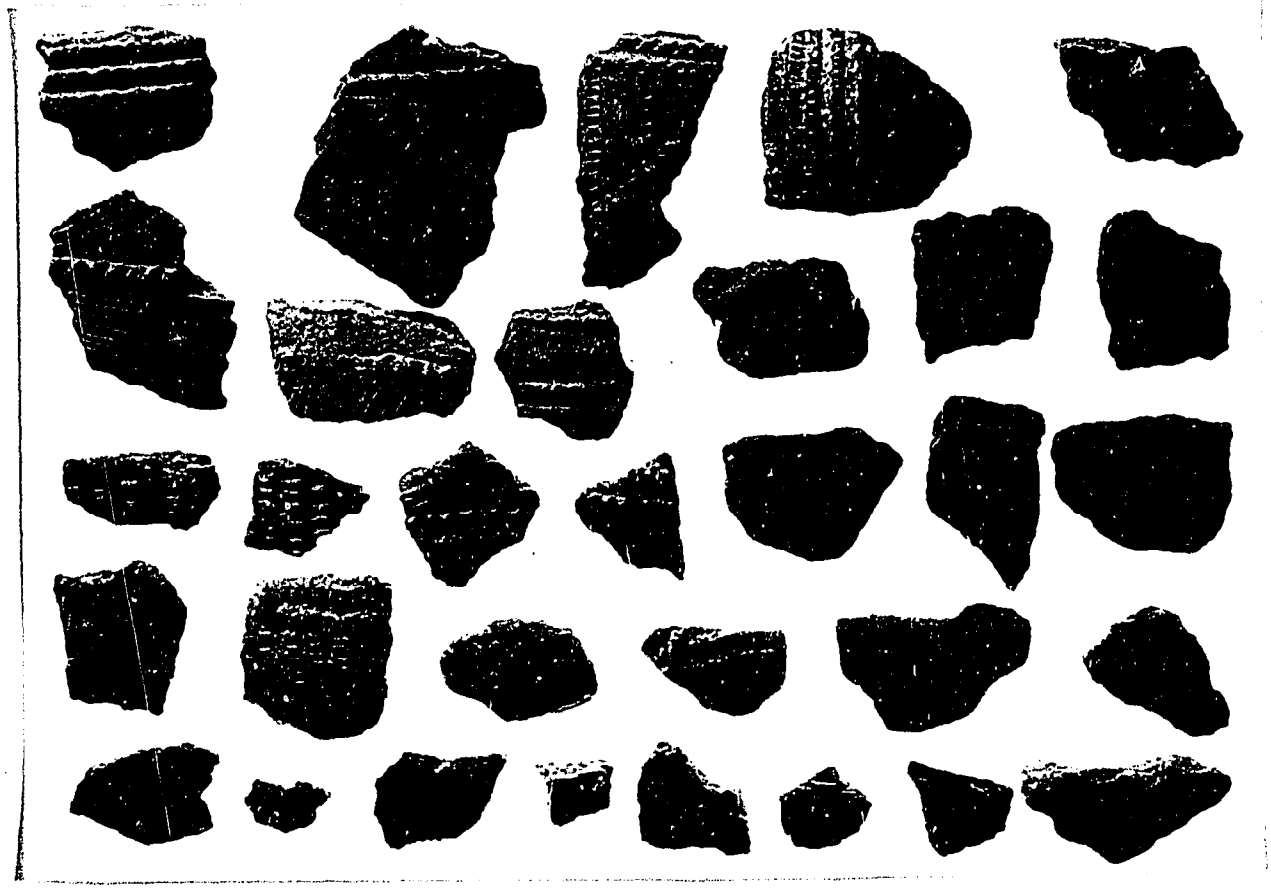

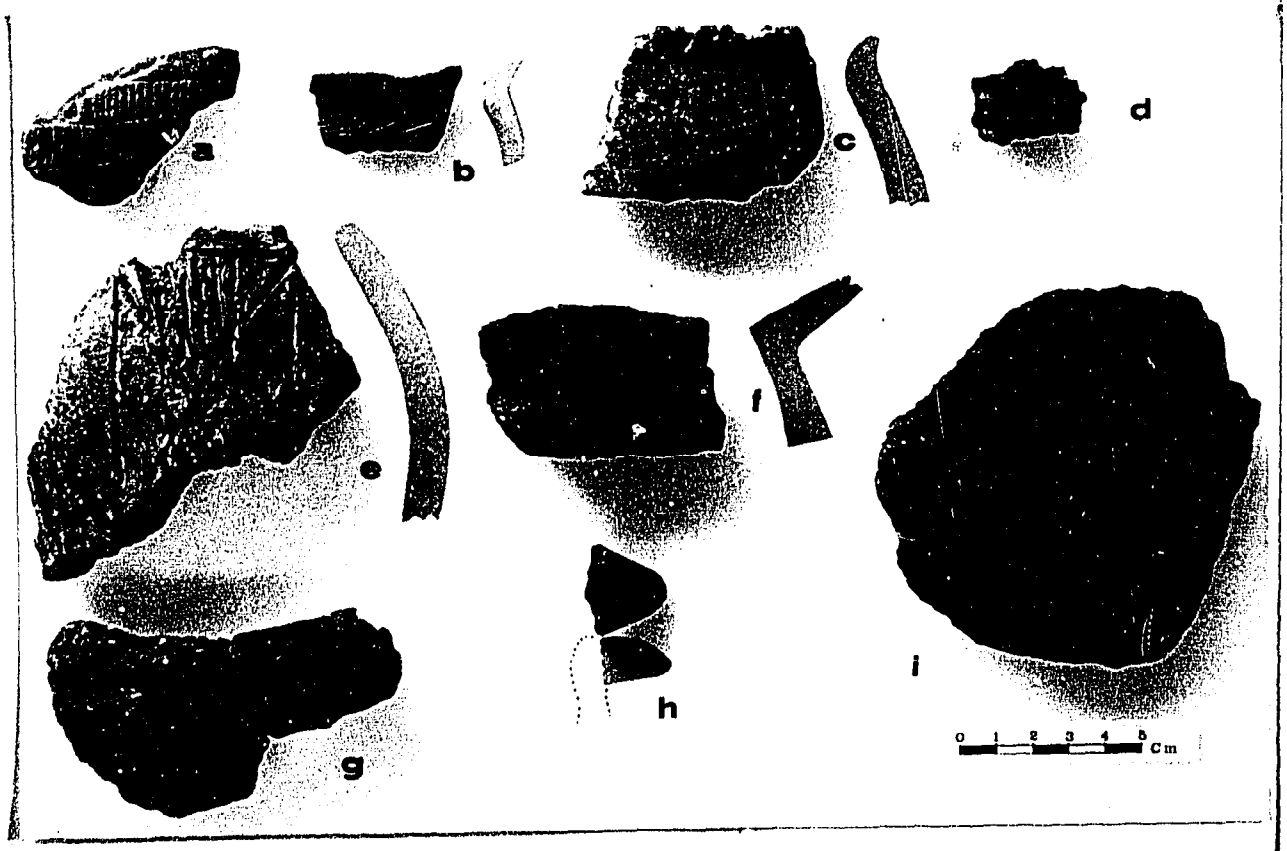
a
b
c
d
e
f
g
h
i
0 1 2 3 4 5 Cm

Figure n° 76 (ci-contre) : Lelepa, tessons recueillis en surface.

Cordons en reliefs appliqués et, en bas de la figure, reliefs appliqués discontinus.

Figure n° 77 (ci-contre) : Lelepa, quelques tessons recueillis au cours de différents sondages, le profil des bords est figuré à droite des tessons.

a : Natokonatuai, sondage n° 2 (niveau -20 -40 cm) ; b : Natapao, sondage n° 1 (niveau -140 -160 cm) ; c : Leosa, sondage n° 2 (niveau -20 -40cm) ; d Natokonatuai, sondage n° 3 (niveau -20 -40 cm) ; e : Lelo, sondage n° 5 (niveau -20 -40 cm) ; f : Natapao, sondage n° 1 (niveau -80 -100 cm) ; h : Natapao, sondage n° 1 (à 120 cm de profondeur) ; i : Leosa, sondage n° 2 (niveau -40 -60 cm).

Figure n° 78 (ci-dessous) : Lelepa, tessons recueillis en surface.

Poterie incisée, types de bords.

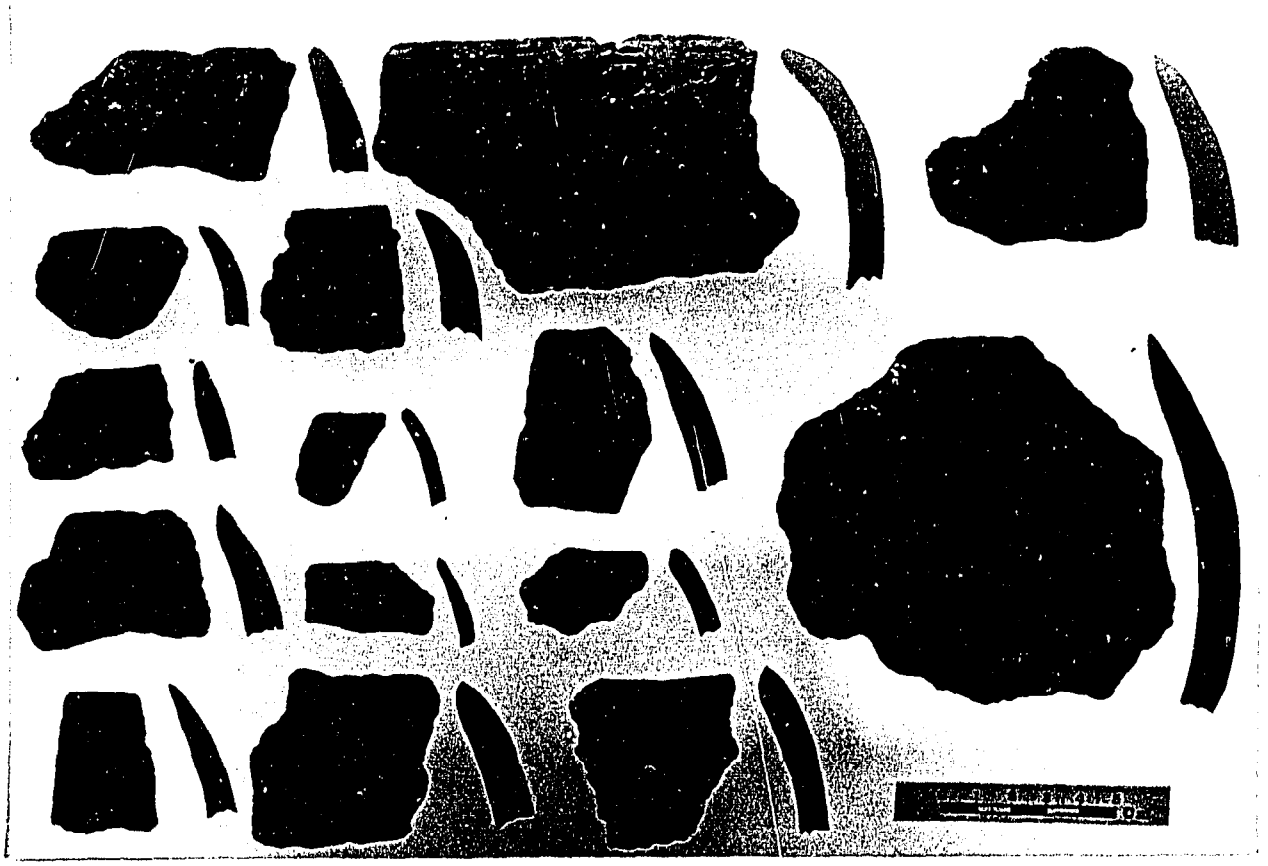


a
b
0 1 2 3 4 5 Cm


a
b

Figures n° 79 et 80 (ci-contre) : Lolepa, tessons recueillis en surface. Poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués : types de bords. Les tessons A et B sont décorés d'incisions à l'avers et au revers de leur bord.

Les bords recueillis au cours des sondages ou en surface ont été classés selon la typologie adoptée pour l'étude du site d'Erueti (cf. : page 75, figure n° 21), typologie complétée en fonction des caractères propres à la poterie de Lolepa. La répartition numérique de ces différents types (figure n° 81, ci-dessous) montre un très fort pourcentage des bords de type "A" : 41 %, bords qui correspondent à des récipients de formes simples, sphéroïdes ou ovoïdes. Les types "H", "I", "J", et "K", de loin les plus abondants à Erueti (67,70 %), ne représentent, ici, que les 6,81 % de l'ensemble. Bien que le faible nombre des tessons recueillis en position stratigraphique gène tout essai systématique de sériation di .ronique, on

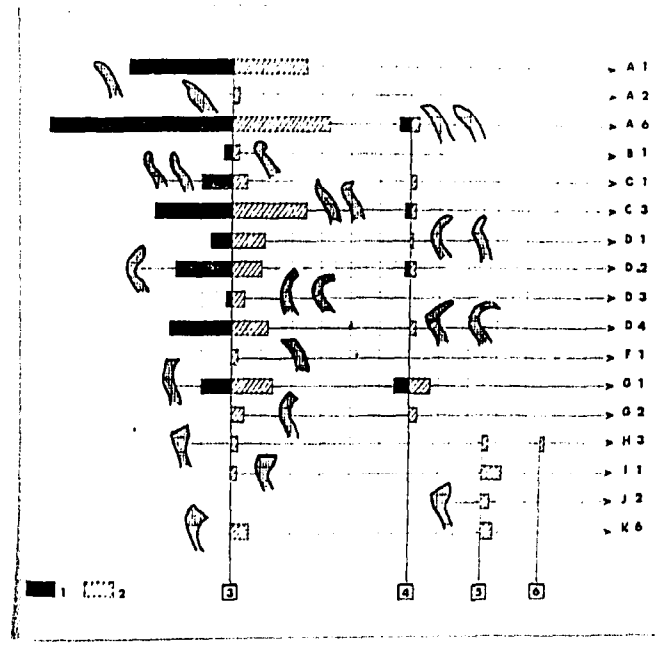

Figure n° 81 : Lolepa, répartition numérique des types de bords.

I : dix tessons décorés, 2 : dix tessons non décorés,
3 : bords non décorés, 4 : incisions sommitales,
5 : lèvres externes incisées, 6 : lèvres externes et replats incisés.

../..

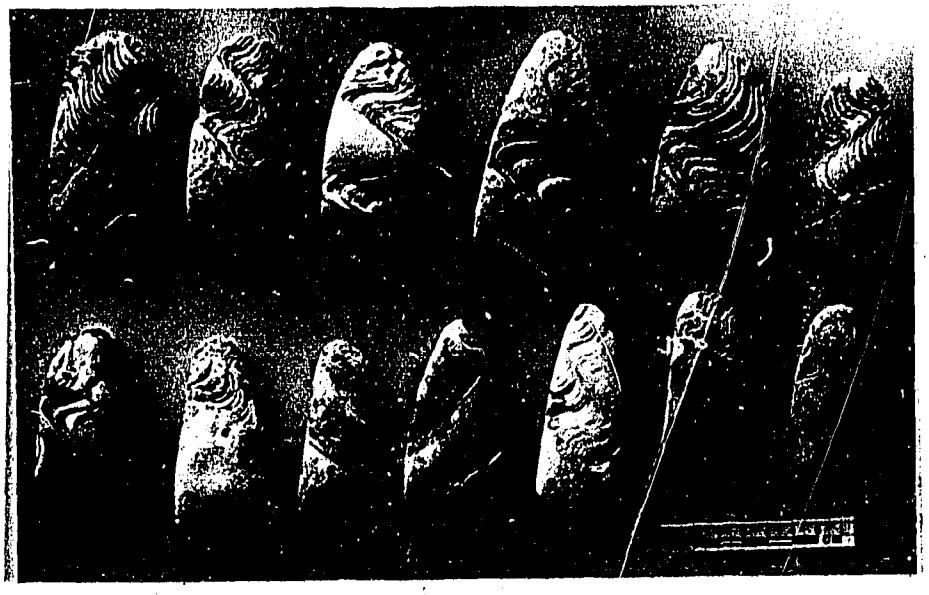

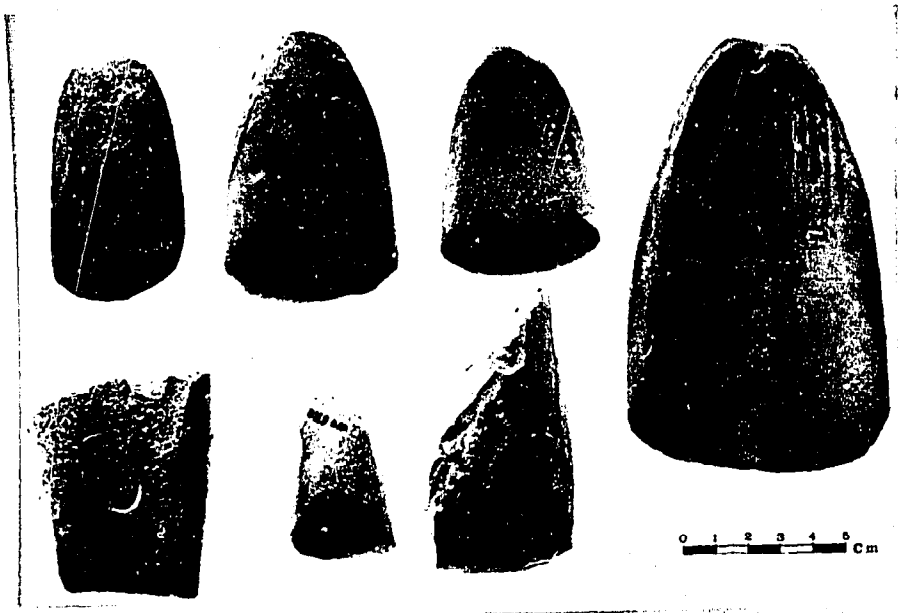
0 1 2 3 4 5
Cm

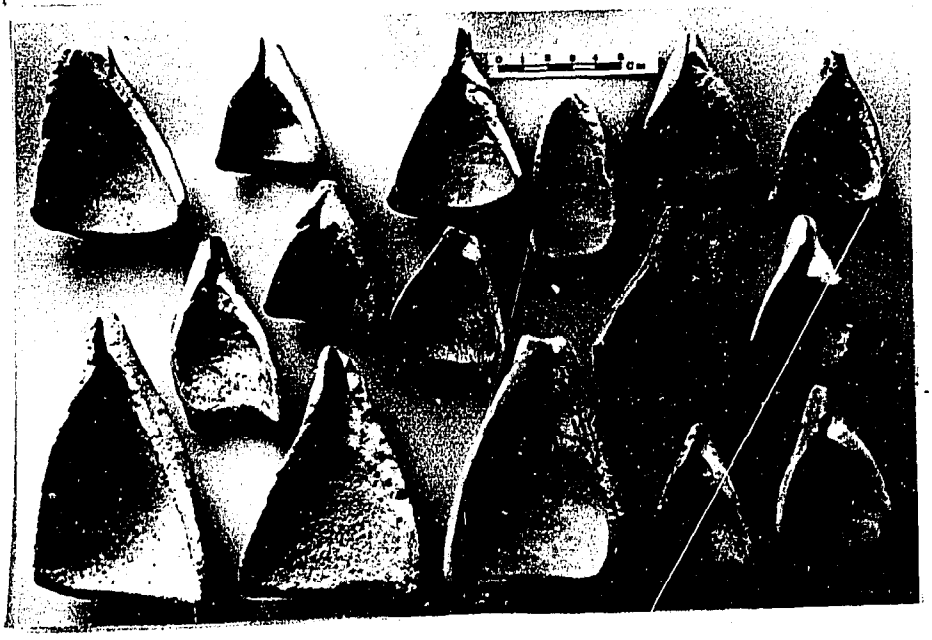

peut néanmoins noter que les bords de type "D-4", inexistants à Erueti mais qui représentent, ici, les 8,5 % du total, sont généralement associés à des tessons décorés de reliefs appliqués et plus fréquents (65 %) dans les niveaux profonds des sondages qu'en surface.

L'outillage lithique et coquillier.

Une ~~Deux~~ herminette~~s~~ et deux fragments d'herminettes de basalte furent recueillie~~s~~ en surface. ~~Les~~ L'herminette~~s~~ ~~sont~~ est de section elliptique, le biseau est en continuité avec la face interne, le tranchant est légèrement convexe, le talon est indifférencié. Les deux éclats sont des fragments d'extrémités distales dont le tranchant est légèrement convexe.

L'outillage coquillier est plus abondant, la collection de surface comprend :

- trente-sept herminettes ou fragments d'herminettes de type B-1 : figure n° 82 (ci-contre),
- huit herminettes de type B-2 : figure n° 83 (ci-contre),
- quarante-cinq herminettes-gouges de type B-3 : figure n° 84 (ci-contre) dont douze ébauches. Huit de ces pièces inachevées ont été découvertes dans la région sud de Lelepa, à Natokonatuai (EF-10-5), de même que trois strombidées (Lambis lambis, Linné) en partie taillées pour en détacher des lames d'herminettes. Il est probable que le clan installé ici était spécialisé dans la taille de ce type d'herminette ;
- onze herminettes-gouges de type B-4 (Mitra mitra, Linné) : figure n° 85,
- cinq herminettes-gouges de type B-~~4~~ 5 (Mitra stricta, Link) ; figure n° 85
- deux " " " " (Tegula maculata, Linné)
- deux herminettes-gouges, à tranchant concave, taillées dans des coquilles de tridacne.

La typologie de cet outillage lithique et coquillier est étudiée dans les sections 3-1-1 et 3-1-2.

../..

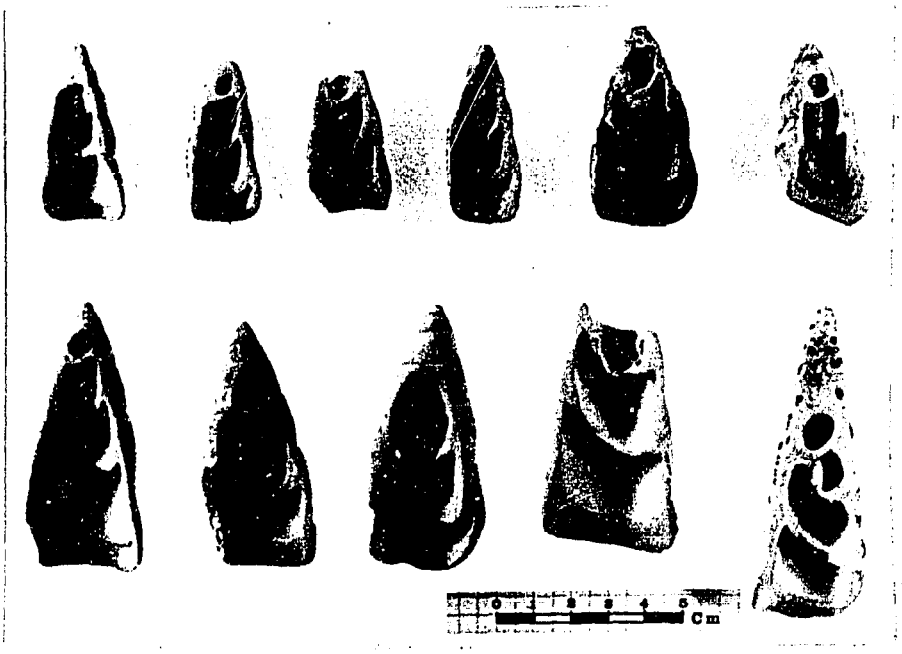
0 1 2 3 4 5
Cm

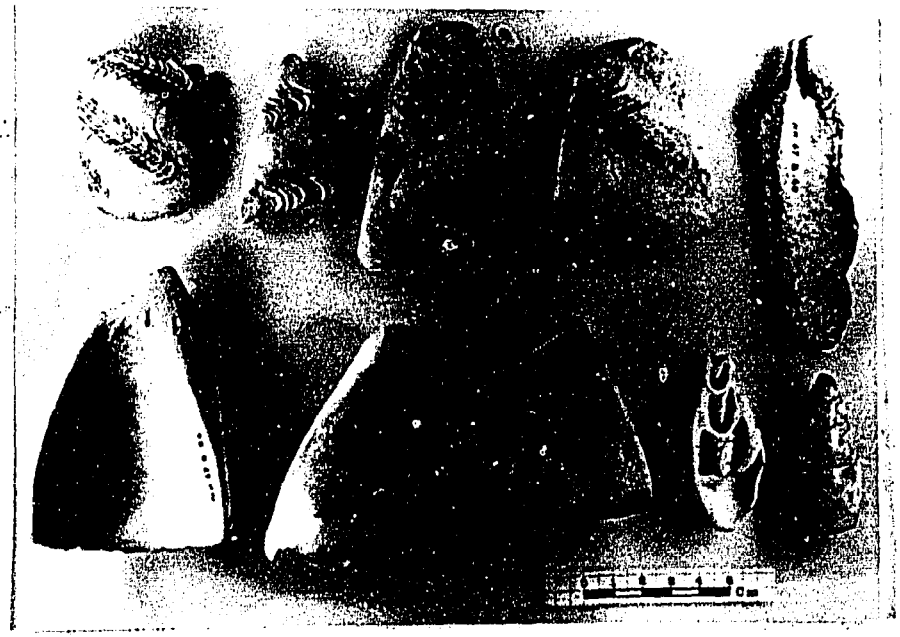

Figure n° 85 (ci-contre) : Lelepa, herminettes-gouges de types B-4 et B-5 (surface).

Les fouilles ne furent pas plus heureuses en ce qui concerne l'outillage lithique et coquillier qu'en ce qui concerne la poterie. Une herminette de type B-2 (tridacne massif) fut mise au jour à Leosa, dans le sondage n° 2 et à un mètre de profondeur, sa silhouette est grossièrement quadrangulaire, sa section transversale est biconvexe à bords coupés, son tranchant faiblement convexe et émoussé et le biseau en continuité avec la face interne. Les autres pièces furent découvertes, entre vingt et soixante centimètres de profondeur, à Mangororiki, Lolo, Natapae et Natokonatuai. Il s'agit (figure n° 86, ci-contre) d'herminettes de types B-1, B-3 et B-4.

Lelepa : conclusion.

Un mois et demi fut consacré à l'étude de Lelepa. Les vingt-huit sondages effectués ne furent guère profitables, aucun d'eux, en effet, ne permit de discerner une stratification de niveaux d'occupation précis dont la présence eût justifié l'extension latérale des sondages. Les résultats des recherches conduites en stratigraphie artificielle furent eux-mêmes trop médiocres pour qu'on prît la décision d'agrandir les zones de fouille.

Nous pouvons seulement constater que la plupart des tessons furent recueillis, en surface, dans les zones bouleversées par l'activité contemporaine et hors des sites considérés comme occupés aux temps des premiers contacts européens, ceci semble indiquer que la poterie n'était déjà plus en usage à cette époque. Hormis de très rares tessons de type "Erueti", découverts à Leosa, toute la poterie de Lelepa appartient, par ses formes et ses décors

../..

(incisions et reliefs appliqués), à la tradition céramique commune à l'ensemble de la région centrale des Nouvelles-Hébrides.

L'outillage coquillier disparaît, dans les sondages, au-delà des soixante premiers centimètres, mais la poterie est relativement plus abondante dans les niveaux profonds et, plus particulièrement, dans la région sud de Lelepa. Ici, les tessons sont dispersés dans une couche de sédiments d'origine néritique (sable, coquilles, graviers et blocs de calcaires coralliens), épaisse de près de un mètre et qui repose sur un substratum corallien : l'ancien récif frangeant. La présence de tessons, dans cet horizon, peut s'expliquer par un léger et récent soulèvement de cette zone, ces tessons auraient été jetés à la mer comme les autres détritus, plus fugaces, de l'activité quotidienne, par les habitants d'une zone côtière, située, jadis, plus à l'intérieur de l'île. Il se peut, au contraire, que la zone d'habitat fût anciennement située à l'avant de la côte actuelle et qu'elle ait été détruite par la mer. Les sédiments néritiques seraient, dans ce cas, les témoins de ces bouleversements d'origine marine. Selon mes informateurs, cette région de Lelepa fut, en effet, souvent détruite par des cataclysmes marins et la côte s'étendait, jadis, plus au large (cf. : figure n° 49, symbole "c" de la carte, page 107) (52). Les deux explications ne sont pas incompatibles, le rejeu de la faille sud de Lelepa qui, peu à peu, exhaussa l'île, peut avoir été alternativement négatif et positif et l'érosion marine avoir été d'autant plus active pendant les périodes de subsidence. Quoi qu'il en soit, il est probable que cette île, sans eau et au sol infertile, n'était pas très peuplée aux temps anciens et qu'il s'agissait d'une île "refuge" plutôt qu'une région d'habitat permanent et de forte densité. Ceci est au moins certain pour les zones centrales et orientales de Lelepa.

---

(52) : ils estiment, pour cette raison, que le choix du site de Natapao par les missionnaires est malheureux. L'habitat tend, aujourd'hui, à se déplacer vers l'est.

Ces réflexions nous ont conduits à diriger nos investigations vers la côte nord-est d'Efate qui, nous l'avons vu, reste la propriété des habitants de Lelepa, ils en cultivent les terres et s'y approvisionnent en eau. Cette démarche fut également motivée par la recherche, à Lelepa, de sites de farea mentionnés par J. Guiart dans sa pré-publication du corpus des mythes néo-hébridais (J. GUIART, 1966 : Lelepa). Grâce aux gens âgés de Lelepa, un bon nombre de ces sites put être localisé entre le Creek Aï et la pointe Tukutuku.

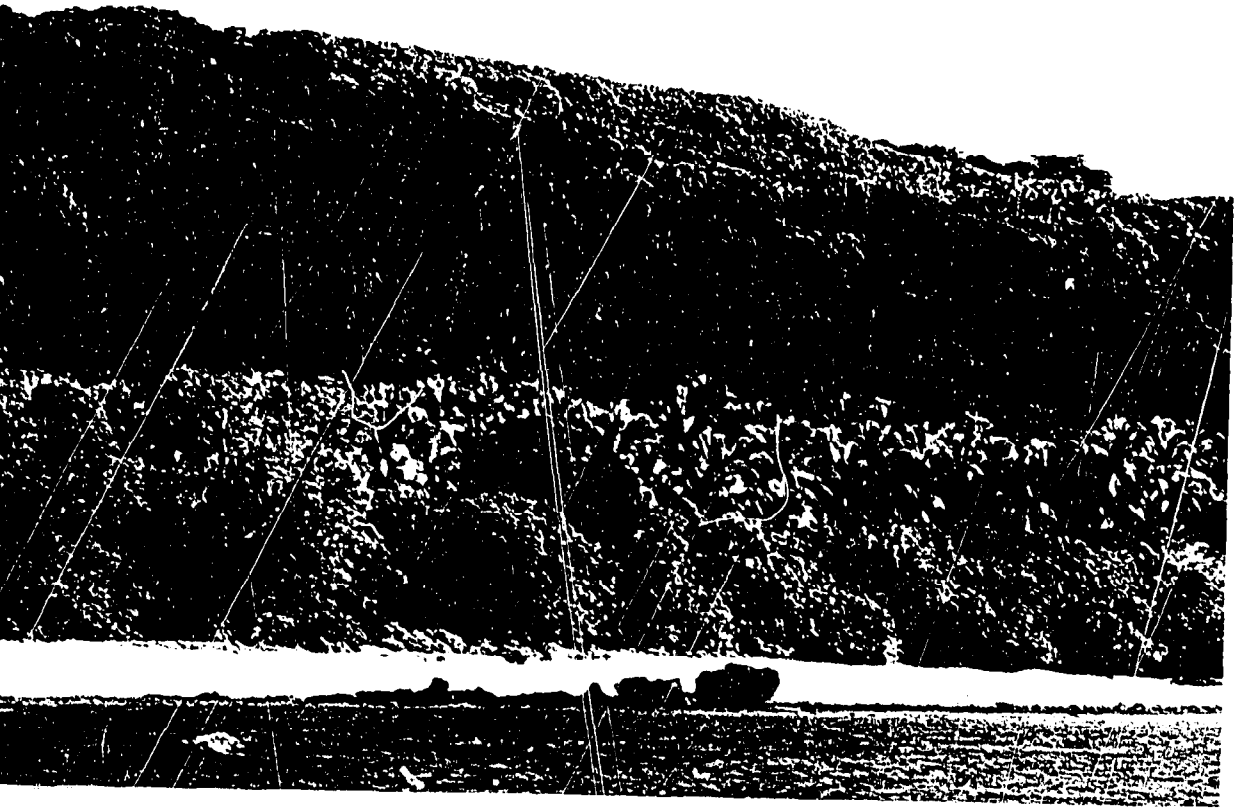

2-1-6-b : LA CÔTE OCCIDENTALE D'EFATE

Seules la basse vallée du creek Aï et les plaines de Tukutuku sont aisément accessibles de l'intérieur. Les hauts plateaux de calcaires coralliens enferment les autres régions côtières derrière une falaise difficile à gravir. Ces plateaux étaient, selon la tradition, une zone d'embuscades et de combats fréquents entre les peuples belliqueux de la plaine de Mele et les populations de Lelepa et de la côte occidentale d'Efate. L'accès par la mer est plus aisé, mais les mouillages utilisables en tout temps sont rares et limités à la région du Creek Aï. Ailleurs, l'accès à la côte devient périlleux dès que la houle se lève. L'ensemble du bassin de Port-Havannah est alors affecté de phénomènes de résonnance dont les effets se heurtent, entre la côte sud de Lelepa et la région de Mangaliliu-Mangaasi, au courant, généralement violent, qui passe entre Retoka et Lelepa et longe la côte de Tukutuku. Les pirogues ne peuvent alors accoster qu'à marée haute et en profitant des pulsations du jet de rive qui les entraînent rapidement à la côte et leur permettent de franchir, sans dommage, les édifices coralliens immergés.

La région du Creek Aï, où les habitants de Lelepa souhaitent pouvoir s'installer, est une propriété australienne non entretenue. Les plaines de Tukutuku sont occupées par des plantations européennes. Les autres plaines côtières sont la propriété des gens de Lelepa, ils y ont des cocoteraies, des jardins et s'y ravitaillent en eau (cf. : section 2-1-6, page 106).

Figure n° 87, ci-contre : l'une des plaines côtières de la région occidentale d'Efate : Mangaasi.

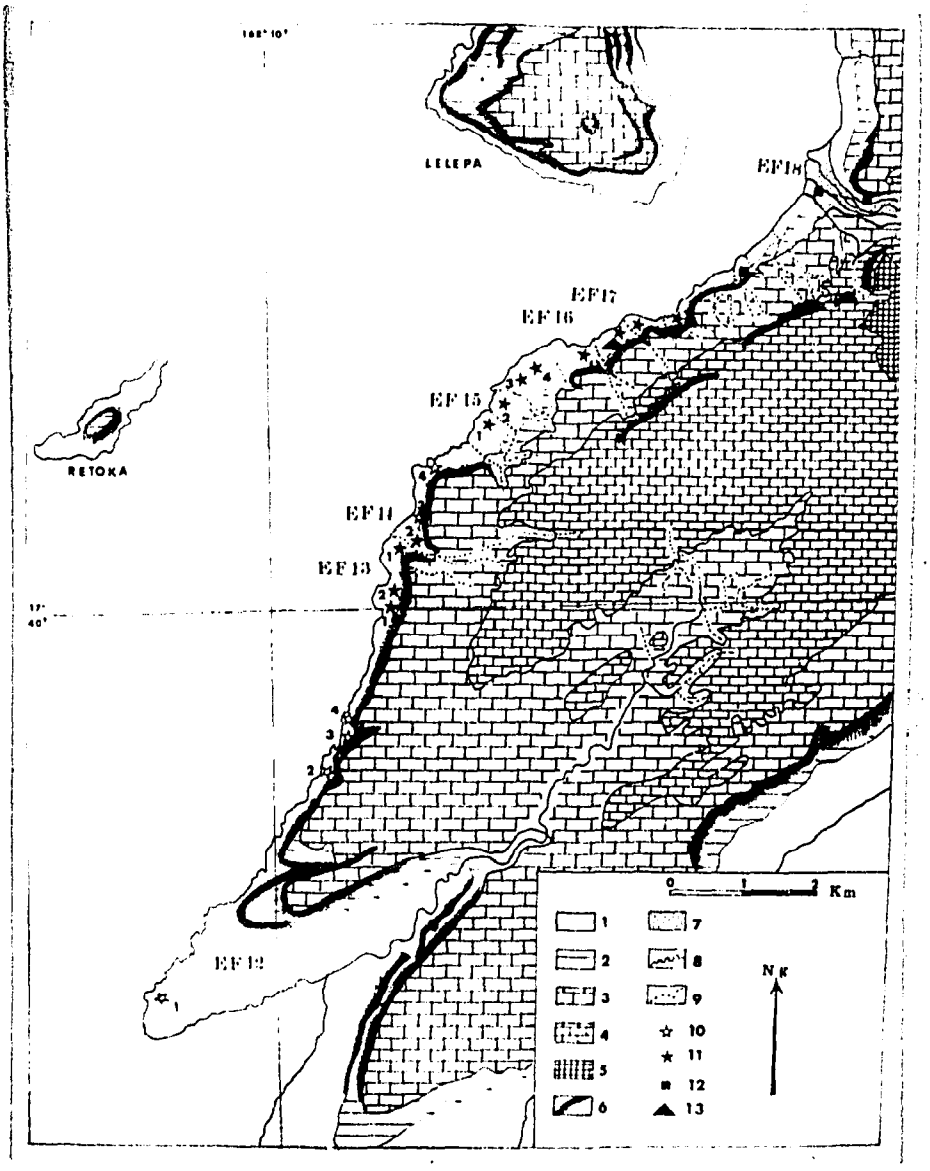
LELEPA
EF18
EF17
EF16
EF15
RETOKA
EF11
EF13
EF12
0 1 2 Km
N K
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

Figure n° 88 (ci-contre) : la côte occidentale d'Efate

1 : altitudes inférieures à cinquante mètres, 2 : de cinquante à cent mètres, 3 : plateaux calcaires de cent à deux-cents mètres d'altitude, 4 : de deux-cents à trois-cents mètres, 5 : au-dessus de trois-cents mètres d'altitude.

6 : ruptures de pentes importantes.

7 : alluvions des rivières.

8 : rivière permanente,
9 : cours d'eau temporaire.

10 : zone de prospection infructueuse,
11 : zone de prospection, poterie en surface,
12 : sondages,
13 : Mangaasi, fouille du Farea Serelapa.

EF-12 : TUKUTUKU. 1 = pointe de Tukutuku, 2 = Matanaora, 3 = Waraspwilla, 4 = Nangususakae.

EF-13 : SIVIRI MAITAE. 1 = Tpwasoga, 2 = Apwal.

EF-14 : PWAULUKU. 1 = Lau Pwauluku, 2 = Srwan Pwauluku, 3 = Waraspwila, 4 = Mautoralim.

EF-15 : MANGALILIU. 1 = Atop et Akmwor, 2 = Lakeaupram, 3 = Apwalau, 4 = Attoop.

EF-16 : Région du creek Pwanmwou.

EF-17 : MANGAASI (cf. infra, section 2-1-6-c).

EF-18 : Région du Creek-Aï.

La région du Creek Aï : EF-18, aisément accessible par mer et depuis l'intérieur de l'île, bien arrosée par le creek en toutes saisons, semblait être un site propice à l'installation des hommes. Selon mes informateurs de Lelepa, cependant, aucun village n'y fut jamais installé. Les prospections ne furent guère satisfaisantes, quelques tessons seulement (une centaine) furent recueillis en surface, dont quarante-deux décorés d'incisions et de reliefs appliqués.

Un double sondage (53) fut pratiqué dans la vallée, à un kilomètre de distance de la côte, le calcaire corallien apparut, en place, à trente-cinq centimètres de profondeur, onze tessons seulement furent mis au jour à la base de la couche superficielle. Deux autres sondages furent effectués, non loin du rivage, l'un dans la basse plaine alluviale du creek, l'autre, au lieu dit "Arkua", dans la première des plaines côtières située au pied du plateau calcaire intérieur (cf. : figure n° 88, EF-18). L'un et l'autre se révélèrent stériles dans toute l'épaisseur des sédiments déposés sur le substratum de calcaire corallien. Il semble ainsi se confirmer que la région n'avait pas été occupée, non seulement aux derniers siècles qui précédèrent l'arrivée des Européens, mais dès les premiers temps de l'occupation humaine. La raison en est probablement que la zone du Creek Aï offrait, sans doute, d'excellentes conditions pour l'implantation d'un habitat humain mais que, étant trop ouverte vers les régions extérieures, ses occupants éventuels auraient été à la merci des incursions de leurs ennemis. Ce n'est que très loin dans la vallée que, toujours selon mes informateurs, vivaient des clans groupés en villages relativement importants.

Les petites plaines de la côte occidentale : EF-13, EF-14, EF-15, EF-16, et EF-17, difficilement accessibles, furent au contraire densément occupées, comme en témoigne le nombre des tessons recueillis en surface : 13.206. Cette collection est sans réelle signification chronologique du fait du profond et perpétuel remaniement du sol par les façons culturales propres à ces régions mélanésiennes. Quelques tessons typiques d'une céramique très archaïque sont ainsi ramenés à la surface du sol et se retrouvent associés à des tessons beaucoup plus récents. Elle montre cependant l'intérêt de cette ré-

---

(53) : deux rectangles de 3,5 mètres carrés, alignés et distants de dix mètres.

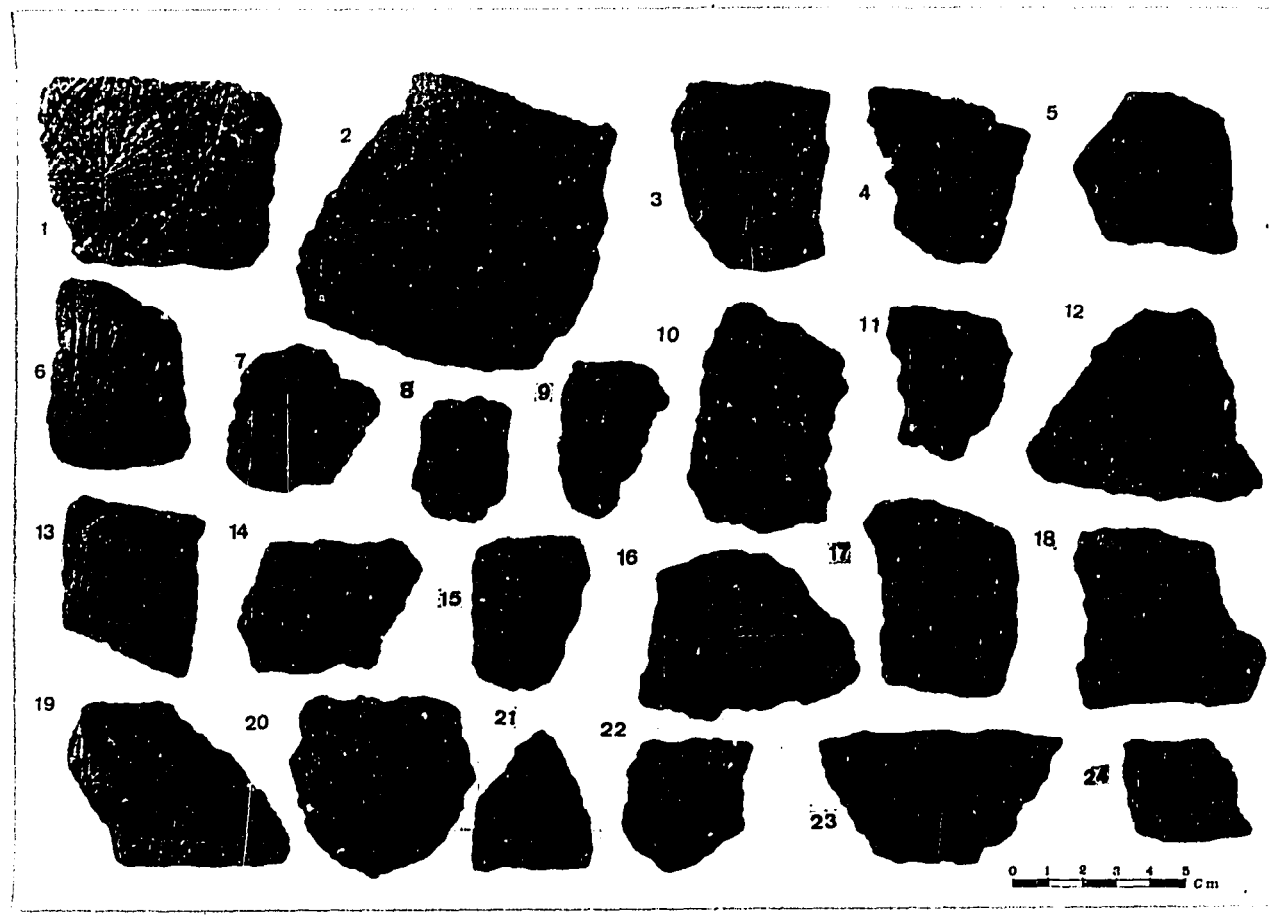
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
0 1 2 3 4 5 Cm

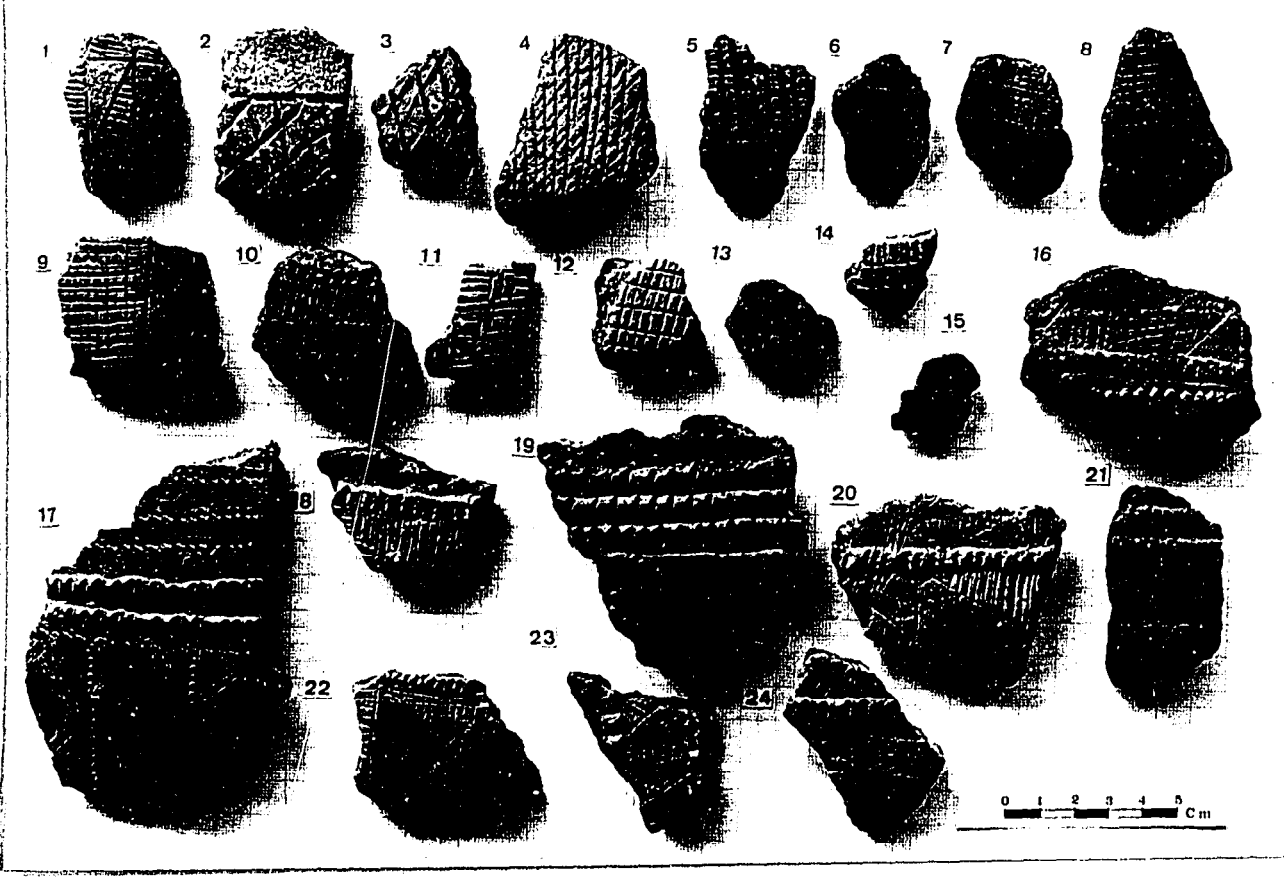
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
0 1 2 3 4 5 Cm

gion occidentale pour des recherches futures ; elle permet, enfin, d'établir un échantillonnage suffisamment exhaustif des différents thèmes ornementaux de cette céramique décorée d'incisions et de reliefs appliqués, caractéristique des cultures pré-européennes de la région centrale des Nouvelles-Hébrides.

40,86 % des tessons sont décorés d'incisions ou de reliefs appliqués :

1, les incisions rectilignes continues furent utilisées pour :

a) dessiner des ensembles de lignes parallèles différemment orientées,

b) limiter des figures géométriques : damiers, rectangles ou carrés, cloisonnés ou non par des lignes diagonales,

c) combler les espaces géométriques ainsi délimités : figures n° 89 et 90 (ci-contre),

d) orner la surface du récipient d'une sorte de filet à mailles losangées, à simples brins : figure n° 89, 20, figure n° 90 2,3 et 4,

e) ou à multiples brins : figure n° 89, 1, figure n° 90, 17 et figure n° 91, 15 à 21 et 24-25.

2, des incisions rectilignes discontinues peuvent :

a) constituer l'essentiel du décor (figure n° 91 : 4, 5 et 6),

b) combler les espaces géométriques de type 1-b,

Figures n° 89 et 90 (ci-contre) : côte occidentale d'Efate (EF-13 à EF-17), tessons décorés d'incisions et de cordons appliqués (surface).

Figure n° 89 = Siviri Mantae : 14, 16, 22,
Mangaliliu : 8, 10, 11, 12, 15, 18, 19, 20, 21, 24,
région du creek Phanmwou (EF-16) : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 13, 17, 23,
Mangaasi, 4.

Figure n° 90 = Siviri Mantae : 1, 6, 9, 17,
Mangaliliu : 2, 11, 13, 14 et 15, 19, 24,
EF-16 : 3, 4, 5, 7 et 8, 12, 16, 18, 20 et 21, 23,
Mangaasi : 10, 22.

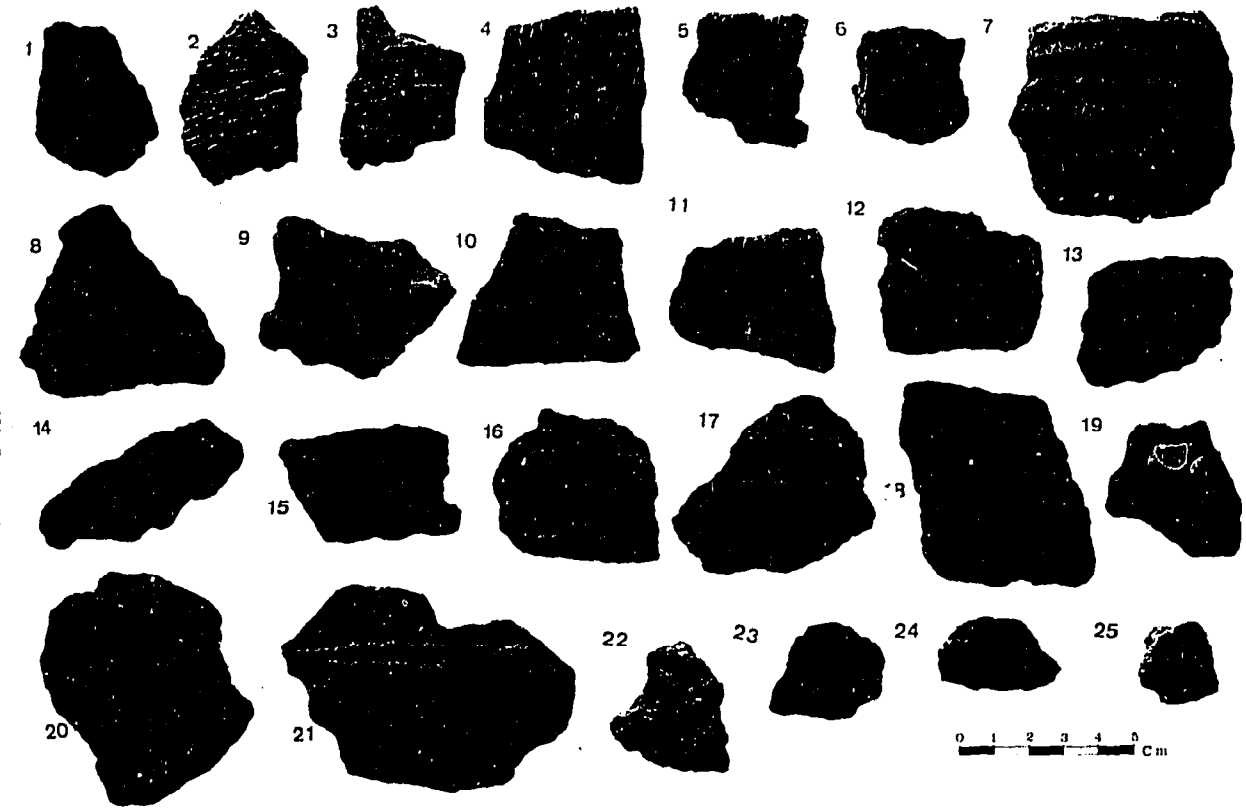
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
0 1 2 3 4 5 Cm

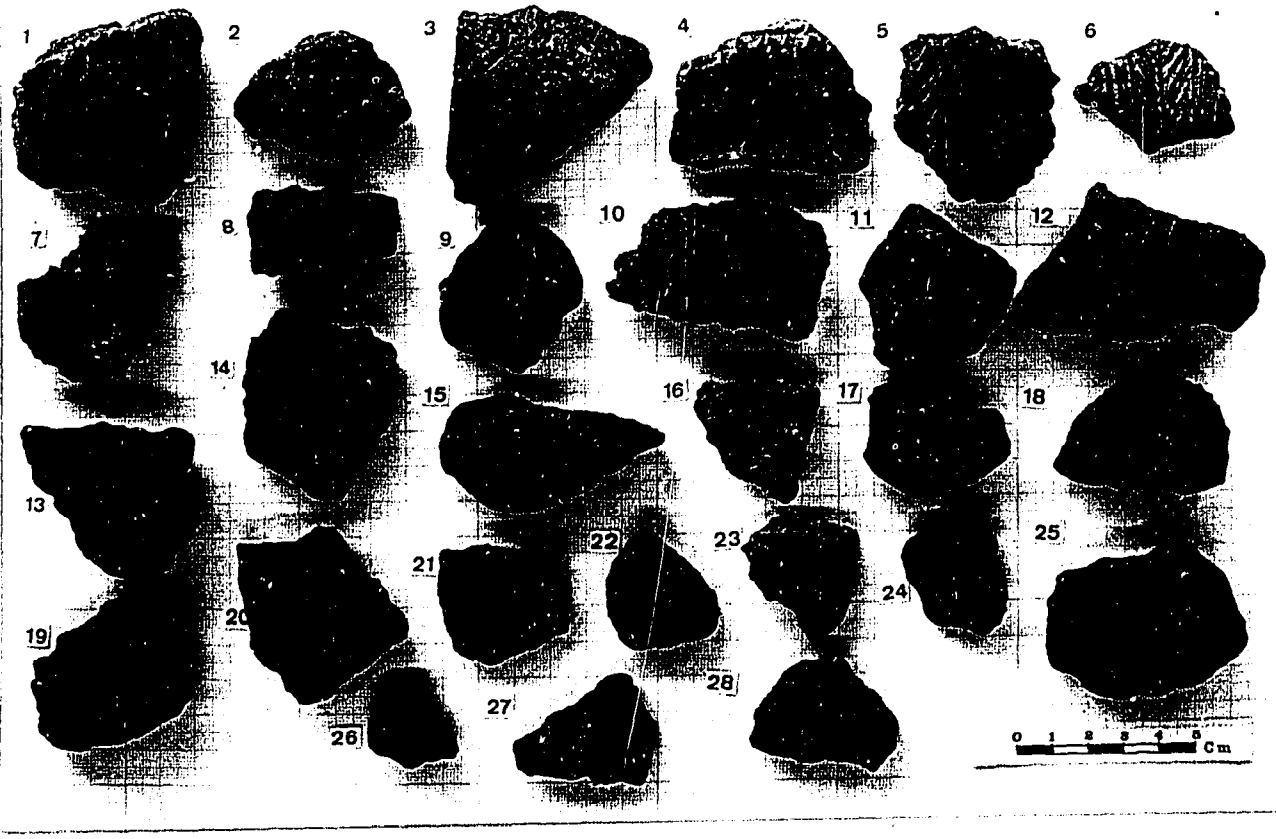
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
0 1 2 3 4 5 Cm

c) être disposées en chevrons simples (figure n° 92 : 2, 3, 4, 7 à 10 ; figure n° 97 : 2 à 5, 6), ou

d) composites (figure n° 91 : 8, 9, 11 à 14 et figure n° 97 : 14, 16 et 26), ou :

e) être un élément des figures dites de type "foliacé".

3, Les décors "foliacés" sont constitués d'incisions rectilignes, continues ou discontinues :

a) un simple trait nervure un alignement de chevrons (figure n° 92 : 5 et 6, 13 à 17, 19, 21 à 24, 26 et 28),

b) un alignement de chevrons est nervuré par plusieurs incisions rectilignes et parallèles (figure n° 92 : 10 et 25, figure n° 96 : 2 et 5),

c) une ou plusieurs lignes incisées parallèles sont frangées, d'un seul côté, d'incisions discontinues, parallèles et obliques par rapport à la direction générale des incisions continues (figure n° 92 : 19 et 23, figure n° 97 : 13),

d) les motifs 3-a ou 3-c sont associés pour dessiner l'aspect d'une feuille composée (figure n° 92 : 20).

4, les incisions ponctiformes, plus ou moins larges et profondes, peuvent :

a) constituer une partie importante du décor pour souligner, notamment, la zone sous-labiale du bord ou la zone de jonction du corps et du bord (figure n° 97 : 18),

b) combler des espaces géométriques (figure n° 93 : 8 à 14).

Figures n° 91 et 92 (ci-contre) : côte occidentale d'Efate (EF-13 à EF-17), tessons décorés recueillis en surface, incisions et cordons appliqués.

Figure n° 91 = Siviri Mantae : 20,
Mangaliliu : 1 à 5, 16, 19, 21, 22, 151 et 152,
EF-16 : 6, 8 à 15, 17, 18 et 23,
Mangaasi : 7.

Figure n° 92 = Siviri Mantae : 16,
Mangaliliu : 6, 15, 21 à 23, 26 et 27,
EF-16 : 2, 3, 5, 7, 8, 10 à 13, 17 à 20, 24,
Mangaasi : 17, 4, 9, 14, 25 et 28.

../..


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
0 1 2 3 4 5 Cm

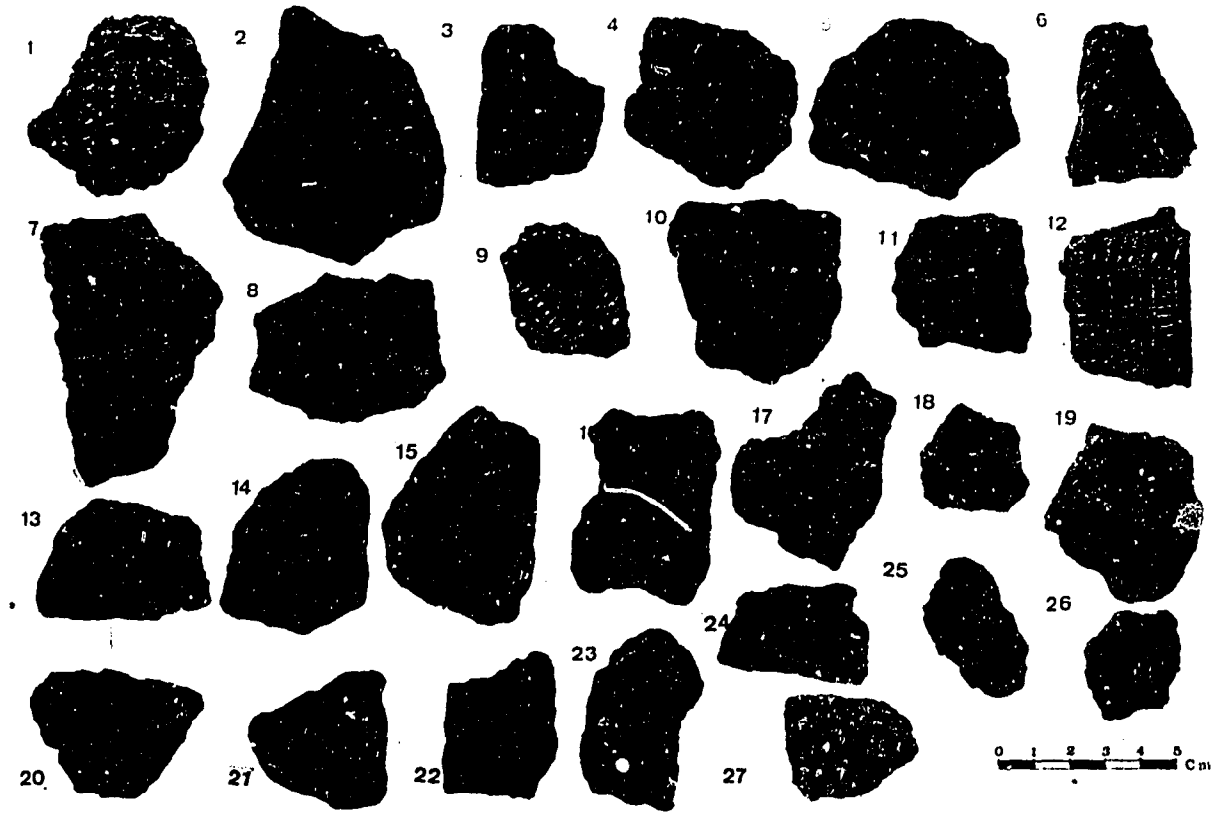
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
0 1 2 3 4 5 Cm

5, <u>les motifs incisés curvilignes</u> sont très rares : sept tessons seulement (figure n° 93 : 1 à 7).

6 et 7, <u>des rubans incisés</u>, constitués de deux incisions rectilignes et parallèles, complétées par des incisions linéaires perpendiculaires ou obliques : 6 ou par un alignement d'incisions ponctiformes : 7,

a) sont associés aux différents décors précédents et ont la même fonction décorative que les cordons appliqués, (figure n° 94 : 1)

b) isolés ou réunis en bandes parallèles, ils composent différentes figures géométriques (figures n° 93 et 94).

8, <u>les cordons appliqués</u> sont toujours associés à l'un ou l'autre des décors précédents, ou à plusieurs d'entre eux, ou à des décors incisés et à des reliefs appliqués discontinus, ils ornent 76 % des tessons de la collection. Leur surface est toujours incisée ou imprimée de telle sorte qu'elle offre l'aspect :

a) d'un décor en "pointes de diamant" (figure n° 90, 17, figure n° 95 : 1, 3 à 5, 12, figure n° 97 : 6 et 26),

b) d'un cordon alvéolé (figure n° 94 : 10, figure n° 95 : 8),

c) d'une cordelette (figure n° 91 : 20),

d) ou d'un simple cordon à multiples incisions perpendiculaires à sa direction principale.

e) le motif précédent (6-d) peut être un cordon non appliqué et mis en relief par excision de la pâte avant cuisson (figure n° 95 : 14, 17 et 18), cette technique est particulièrement exceptionnelle : six tessons seulement.

<u>Figures n° 93 et 94 (ci-contre) : côte occidentale d'Efate (EF-13 à EF-17), tessons recueillis en surface, décorés d'incisions et de cordons appliqués.</u>

<u>Figure n° 93</u> = Siviri Mantae : 4, 7,
Pwauluku : 11,
Mangaliliu : 1, 5, 6, 12, 13, 15, 18, 21,
EF-16 : 2, 3, 8, 10, 16, 19 et 20,
Mangaasi : 9, 17, 22.

<u>Figure n° 94</u> = Pwauluku : 25,
Mangaliliu : 1, 2, 6, 7, 9, 12 et 13, 15, 17, 19 21, 23, 24 et 27,
EF-16 : 3, 4, 5, 8, 10, 14, 16, 18, 20, 22, 26,
Mangaasi : 11

../..

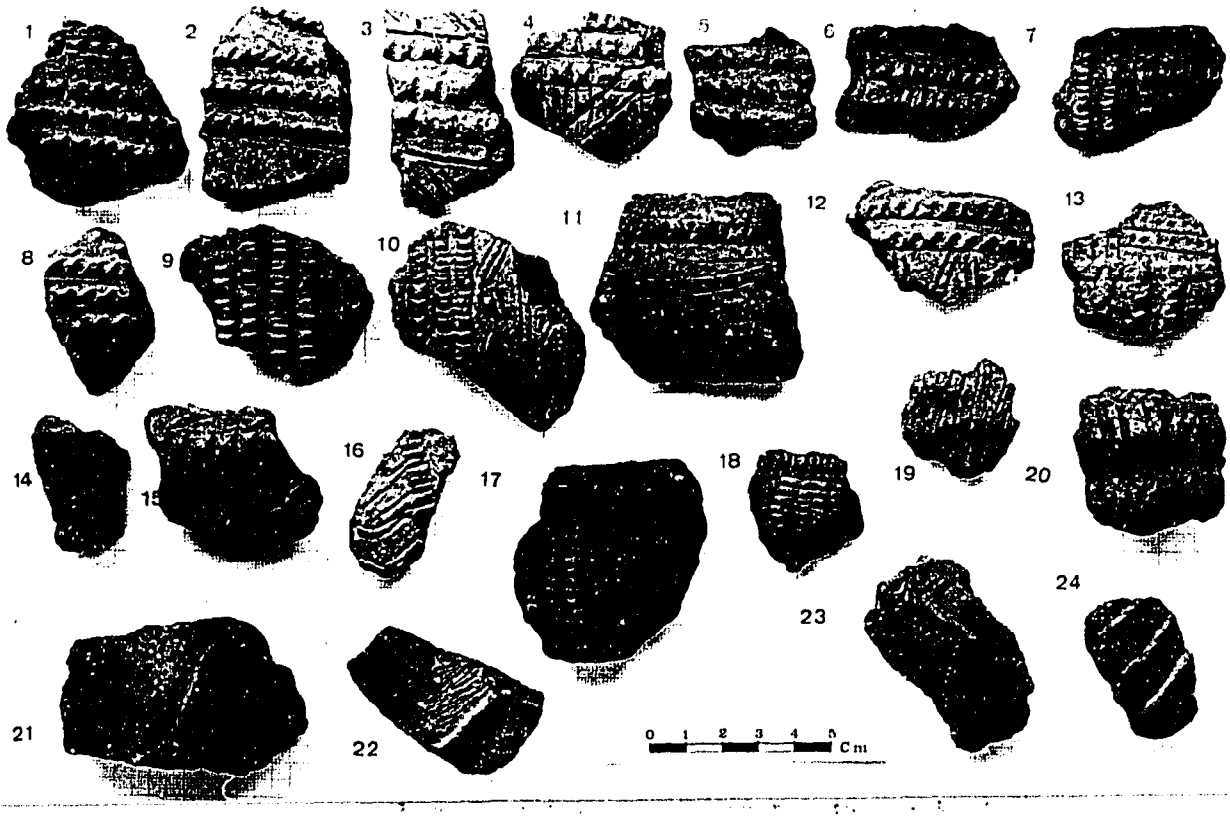
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
0 1 2 3 4 5 Cm

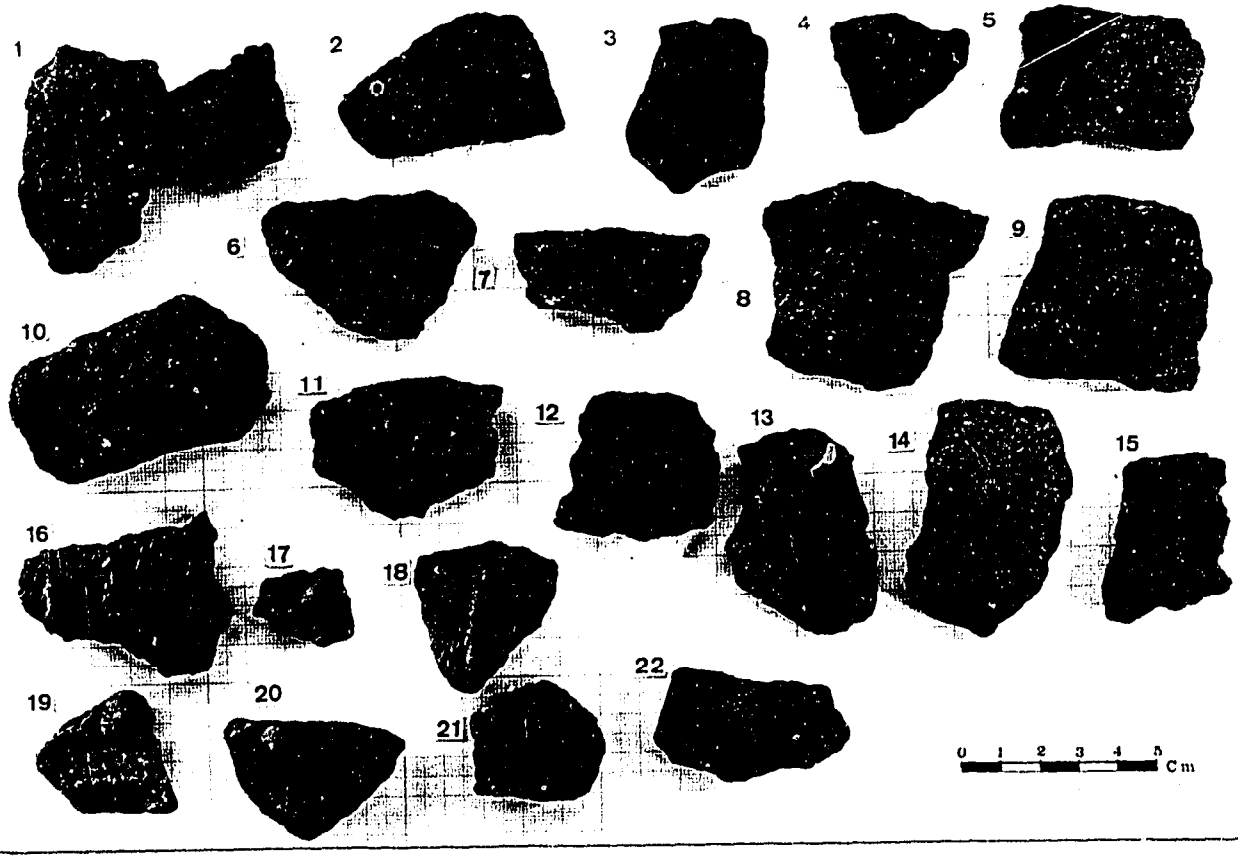
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
0 1 2 3 4 5 Cm

9, les cordons appliqués "pincés" sont toujours associés à l'un ou l'autre des décors incisés. Leur section transversale est triangulaire, la trace des ongles du potier est généralement apparente de part et d'autre du cordon. Cf : figure n° 93, 13 ; figure n° 95, 21, 22, 23 et 24.

Les reliefs appliqués discontinus peuvent être :

10, des tétons, figure n° 96, 13 à 15, 17 à 22,

a) isolés, dans ce cas, la surface du récipient a été préalablement creusée pour assurer la fixation du relief,

b) disposés à la rencontre de plusieurs cordons appliqués, ils sont généralement modelés en utilisant l'extrémité non utilisée de ces cordons,

11, des reliefs moins développés : petits cordons, pastilles rondes, pustules allongées ou protubérances à développement vertical,

a) disposés en ligne simple ou en lignes parallèles : figure n° 96, 1 à 8, et 10,

b) superposés aux cordons appliqués : figure n° 91, 21 ; figure n° 96, 9, 12 et 16 ; figure n° 97, 8,

c) associés entre eux pour composer des motifs divers : figure n° 97, 12.

12, certains reliefs "ondulés", très rares, ne sont pas appliqués mais façonnés par modelage de la pâte même du récipient, cf. figure n° 95 : 19 et 20.

Figures n° 95 et 96 (ci-contre) : côte occidentale d'Efate (EF-13 à EF-17), tessons recueillis en surface, reliefs appliqués.

Figure n° 95 = Siviri Mantae : 8, 9 et 13,
Pwauluku : 2 .
Mangaliliu : 10, 11, 14 à 16, 23,
EF-16 : 1, 4 à 7, 12, 17 à 22, 24,
Mangaasi : 3;

Figure n° 96 = Siviri Mantae : 3, 16 et 22,
Mangaliliu : 5, 9 et 21,
EF-16 : 2, 4, 6 à 8, 10 et 11, 13 à 15, 17, 18 et 20
Mangaasi : 1, 12, 19.

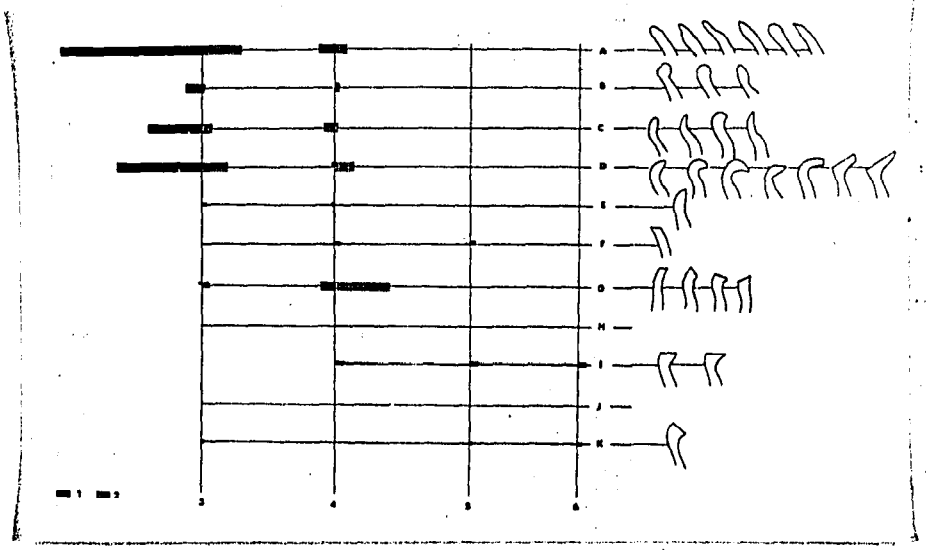

Figure n° 98 (ci-dessus) : côte occidentale d'Efate, surface. Répartition numérique des différents types de bords.

1 = 15 tessons décorés. 2 = 15 tessons non décorés. 3 = lèvres non décorées. 4 = incisions sommitales. 5 = incisions externes. 6 = incisions externes et sommitales.

Figure n° 97 (ci-contre) : côte occidentale d'Efate (EF-13 à EF-17), tessons recueillis en surface, différents types de bords.

Le graphique ci-contre (figure n° 98), montre la répartition des différents types de bords. Seuls les grands groupes A à K (figure n° 21, page 75), ont été distingués. Il est, en effet, apparu qu'il n'était pas possible, pour la poterie de cette région occidentale d'Efate, de retenir les subdivisions numériques pré-établies, la variété des formes mineures étant extrême et sans réelle solution de continuité. Seul, le groupe D est représenté par deux variétés très distinctes : D-1 (39 %) et D-4 (61 %).

Le pourcentage des bords de tessons décorés s'élève à 52,29 %. La différence de ce pourcentage et de celui des autres tessons (40,86 %), s'explique par le fait que la partie inférieure des récipients n'est que très rarement décorée. Les bords de types H, I, J et K, caractéristiques de la céramique non décorée d'Erueti, ne représentent ici, que 1,66 % de l'ensemble. Les bords sont souvent ornés d'incisions : 16, 09 %. Il s'agit d'incisions sommitales ou du crénelage de la lèvre externe (figure n° 97 : 19 à 25 et 27 à 34). Des bords de types I et K (cinq tessons seulement) sont, comme à Erueti, décorés d'incisions sur le replat et leur lèvre externe est crénelée (figure n° 97 : 30 et 34).

Les récipients ne sont que très rarement de forme composite (54). La plupart sont de forme simple, sphéroïde ou ovoïde et à base, portante, en continuité avec le corps. Par ses formes et ses décors cette céramique est identique à celle de Lelepa et à celle d'Erueti qui n'est pas de tradition Lapita.

---

(54) : Deux tessons carénés et deux épaulements, seulement, furent recueillis en surface, soit 0, 03 % de l'ensemble des tessons.

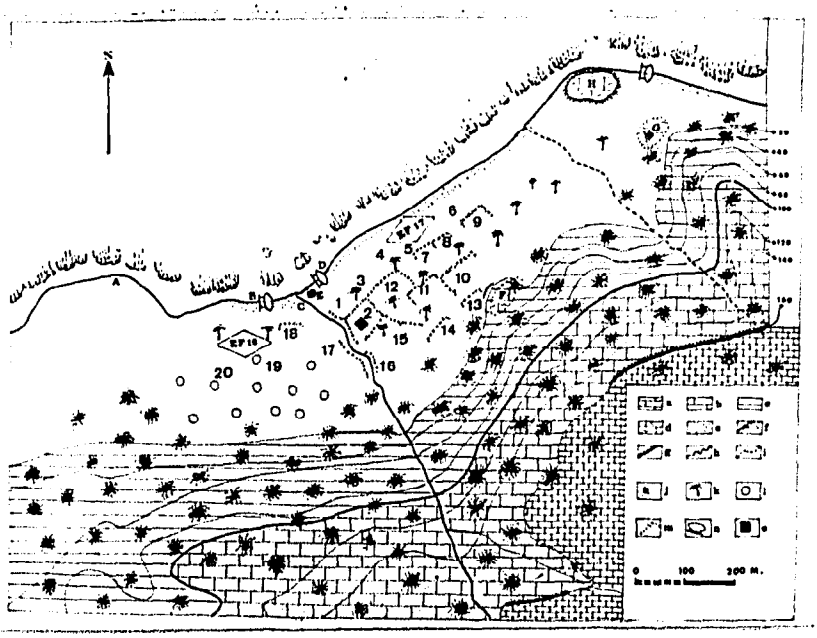
N
A
B
C
EP 14
EP 17
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
0
100
200 m.

2-1-6-c : M A N G A A S I

"L'habitat propre de Roymata était à Mangaasi" (J. GUIART, 1966, Lelepa : page 2). C'est en interrogeant les habitants de Natapao pour connaître la localisation précise de Mangaasi et des différents farea cités par J. Guiart que l'on fut amené à prospecter le site EF-17. Si la région de Mangaasi est difficilement accessible lorsque la mer est agitée, elle est bien abritée par la falaise qui limite les plateaux intérieurs et le creek Pwanmwou n'est que très exceptionnellement tari. Le site est aujourd'hui planté de cocotiers alors que la région située au-delà du creek (EF-16) est principalement occupée par des jardins.

Figure n° 99 (ci-contre) : EF-16 et EF-17, croquis de localisation des sites.

Légende : a = hauts plateaux calcaires (au-dessus de cent-soixante mètres).- b = plateaux calcaires (entre cent et cent-soixante mètres d'altitude).- c = éboulis de pente - d = collines isolées et rocher "Fatuuma". - e = sable des plages. - f = récif corallien. - g = falaise rocheuse. - h = cours d'eau permanent. - i = cours d'eau temporaire. - j = forêt. - k = cocoteraies. - l = jardins. - m = murets de pierres sèches en ruine. - n = mouillage des pirogues. - o = fouille du farea Serelapa.

A : pointe Nangustae. B : Namisiel (mouillage). C : creek Pwanmwou. D : Mwalakoto (mouillage). E : arbres repères (ils auraient été plantés par Roy Mata). F : Affutuna (colline). G : Mwautu (colline). H : Fatuuma (rocher).

1 : Mwalafaoon (place de danse). 2 : Farea Serelapa. 3 : Lou Maltae. 4 : Lou Topua. 5 : Tapsei. 6 : Pwannapgau. 7 : Farea Pwoiliu. 8 : Mwalala Pwoiliu. 9 : Farea Tangporoawok. 10 : Sumwe Loti. 11 : Sumwe Lakenaar. 12 : Farea Matakasu. 13 : Farea Lakenaar. 14 : Pwankea. 15 : Warantaf. 16 : Sumwe Nitoku. 17 : Arapos. 18 : Mwalfat. 19 : Lakna Pwulifanila. 20 : Laktatalou.

Le Farea Serelapa était à une centaine de mètres de distance du mouillage Mwalakoto. Après la mort de Roy Mata, le farea aurait été installé sur l'ancienne place de danse (Mwalafaom) et, une nouvelle place de danse, aménagée sur le site de l'ancien farea. Ici, fut effectué le premier sondage du chantier EF-17 (cf. : figure n° 100 = 10). La fouille fut ensuite horizontalement agrandie en direction du sud et de l'est (figure n° 10•), la présence de cocotiers ou d'arbres de grande taille, explique le crénelage du plan de fouille.

Figure n° 100 : site du Farea Serelapa à Mangaasi.

1 : arbres dits "de Roy Mata", (il les aurait plantés).

2 et 3 : arbres remarquables, 2 = arbres de fer, 3 = banyans.

4 : plage
5 : mouillage des pirogues

6 : brousse où dominent les bourao (Hibiscus tiliaceus),
7 : forêt.

8 : murets de pierres sèches, très peu élevés et souvent ruinés, ils limitaient l'espace occupé par chaque groupe d'habitat ("sumwe").

9 : cocoteraie.

10 : chantier de fouille EF-17.

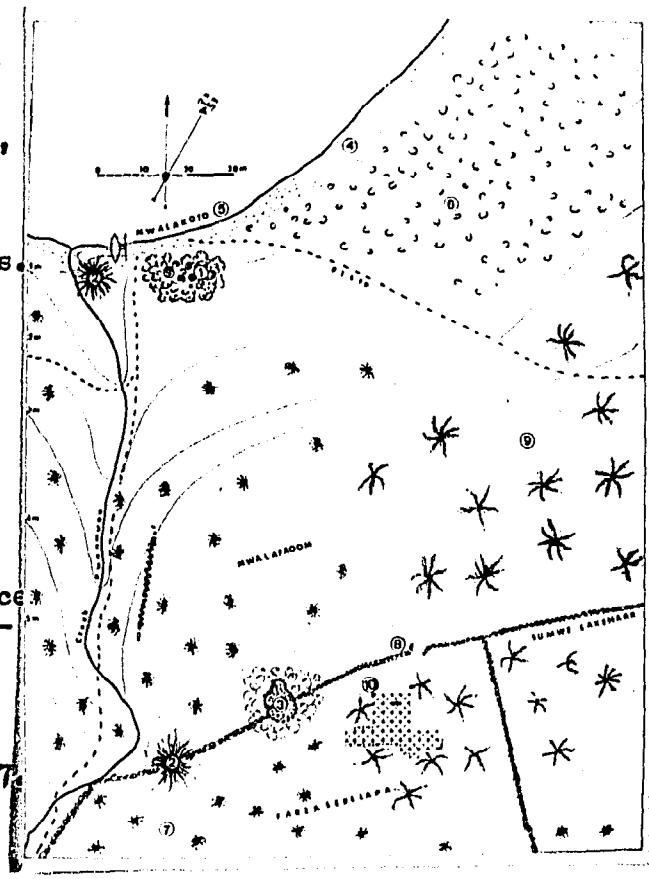

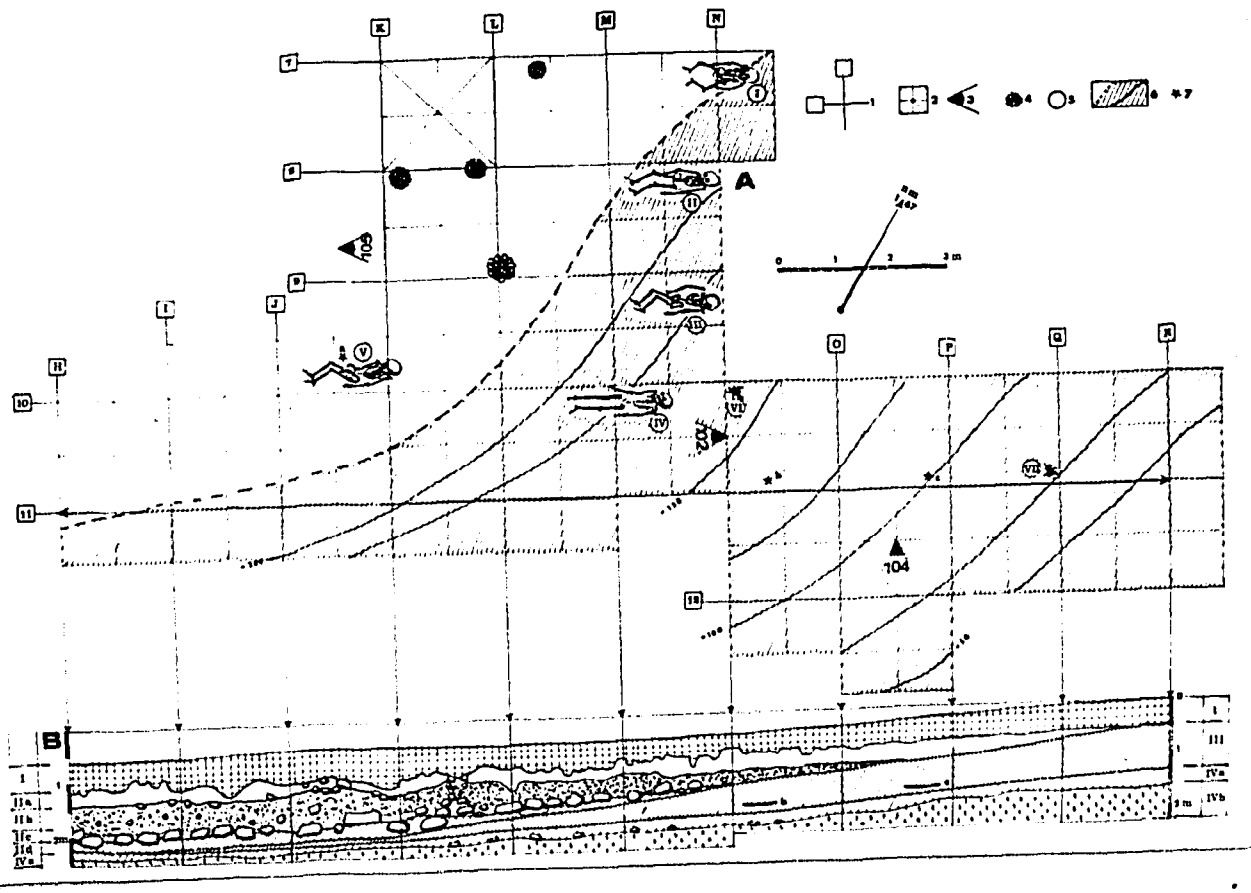
A
B
104
0 1 2 3 m

Problèmes de stratigraphie.

Au cours du sondage initial "K-7" (cf. : figure n° 101, ci-contre), sous l'horizon supérieur n° I, apparut, à soixante-cinq centimètres de profondeur, les horizons IIa, b, c et d. Une épaisse couche de corail branchu fut ensuite mise au jour, elle reposait sur un ancien platier corallien. Il en fut ainsi dans toute

Figure n° 101 (ci-contre) : chantier de fouille "EF-17".

A : plan du chantier.

1 = coordonnées du carroyage. 2 = sondage initial. 3 = angle de prise de vue des photographies n° 102, 103, et 105. 4 = trou de poteau. 5 = identification numérique des sépultures. 6 = limite supérieure de l'horizon n° III (l'équidistance des courbes est de vingt-cinq centimètres). 7 = prélèvements charbonneux ou osseux pour datation.

B : coupe relevée le long de l'axe 11.

I = horizon supérieur, sol gris foncé (E-41), humifère au sommet, sable corallien peu abondant.

IIa = sable gris-brun clair (D-61), quelques éléments ponceux non lités et d'un diamètre variant de 0,2 à 15 millimètres.

IIb = terre fine, légère, gris clair (C-10), coquilles abondantes et nombreux débris coralliens grossiers.

IIc = lit de ponce puis sable corallien et coquillier rose (C-52), gros blocs coralliens détritiques,

IId = terre fine, légère, gris-brun clair (D-61), débris de corail et gravier corallien légèrement cimentés à la base de l'horizon,

III = terre fine, plus compacte, argileuse, gris-rouge foncé (E-41), sable et gravier coralliens peu abondants, pierres à "laplap", traces charbonneuses.

IVa = identique à IId.

IVb = débris grossiers de corail branchu, coquilles, sable jaune pâle (A-61), éléments ponceux non lités, gris très clair (B-90) et roulés, morceaux de corail. Le tout repose sur l'ancien platier corallien.

b et c=foyers non organisés. L'échantillon prélevé en "b" (GX-0963) fut daté de l'année 495 (+ ou - 80) avant J.-C. et celui prélevé en "c" (GX-0964), de l'année 645 (+ ou - 95) avant J.-C. Ces deux résultats sont concordants si l'on tient compte de la valeur des déviations standards.

la zone nord-ouest de la fouille. Plus au sud apparut, sous l'horizon IId, une terre argileuse, gris-rouge foncé. Les tessons de poterie y sont abondants de même que des traces de cendres et de charbon de bois. Le sommet de cet horizon s'élève vers le sud-est en même temps que son épaisseur augmente (figure n° 101-B), les horizons II disparaissent peu à peu et, au sud de la fouille, seuls subsistent les horizons I, III et IV. On a pensé qu'une alternance de légers mouvements négatifs et positifs pouvait expliquer cette stratigraphie (figure n° 103, page 144), le rivage de la région nord-est d'Efate, comme celui de la côte sud de Lelepa (cf. : page 106), suit en effet le tracé d'une faille. L'horizon sableux IIa pourrait être le témoin du recul de la plage au cours du dernier exhaussement. Il est possible que celui-ci soit contemporain du

Figure n° 102 : Mangaasi (EF-17).

Au fond, à droite, horizon I et mise au jour de la sépulture n° V. Au premier plan, à droite, horizon IIc. Au centre de la figure, la fouille est arrêtée sur le sommet de l'horizon stérile IVb. Sur la coupe, à gauche, l'horizon III est visible au-dessous des gros blocs de calcaire corallien.

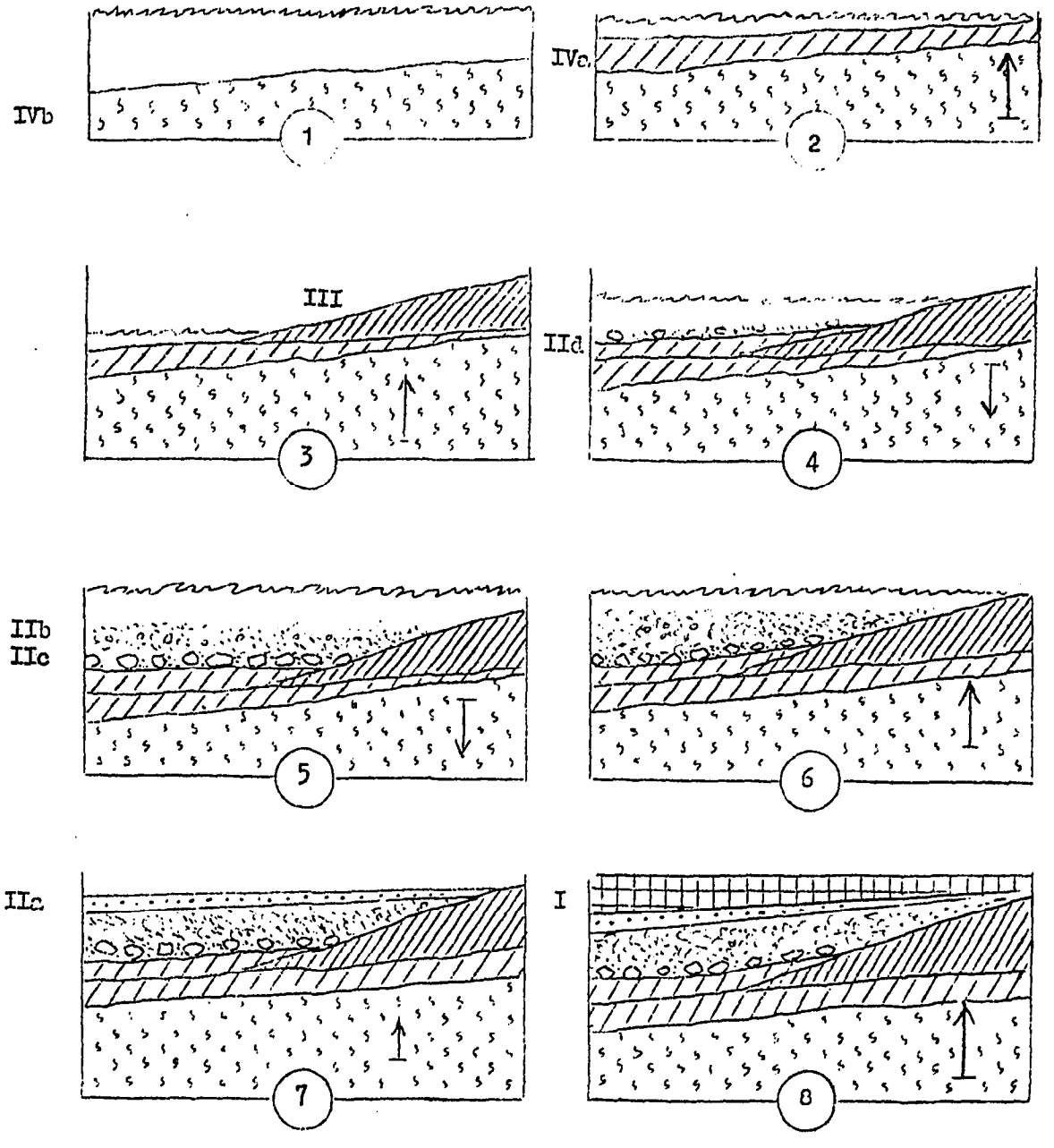

Figure n° 103 : Mangasi (EF-17), exhaussements, subsidences et sédimentation, schéma interprétatif.

cataclysme de Kuwae (cf. : section 2-3-1). Cette hypothèse ne pourra être vérifiée que lorsque seront connus les résultats de l'analyse des ponces contenues dans cet horizon (cf. : page 36). Si elle était exacte, le sommet de l'horizon III daterait des années 1200 de notre ère. La figure n° 104, ci-dessous, résume la chronologie probable du site. La date de 1700 ap. J.-C. est fondée sur l'analyse des collagènes effectuée sur un échantillon osseux prélevé dans la sépulture n° V : 1720 + ou - 85 (GX-1144).

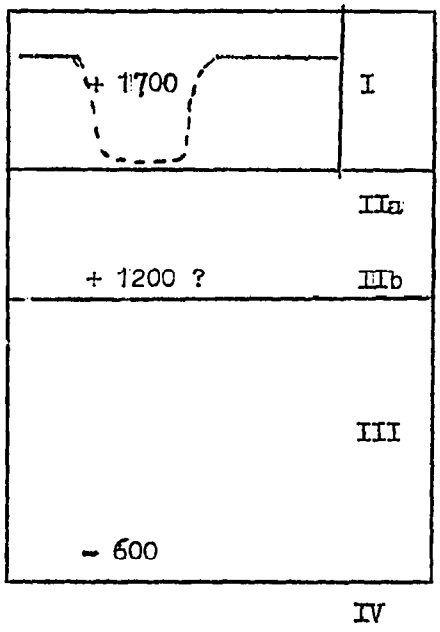

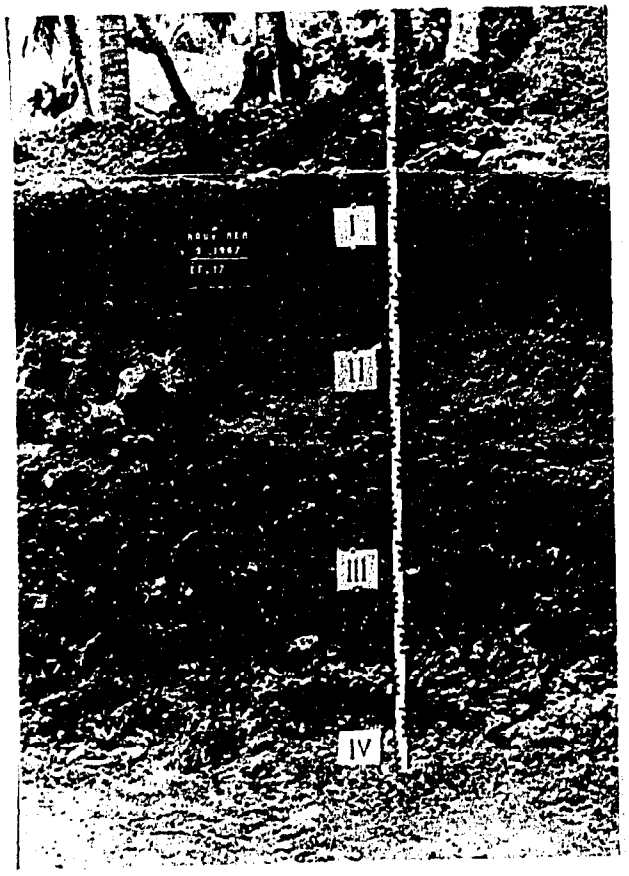

Figure n° 104 : Mangaasi (EF-17), coupe sud en "N-12".

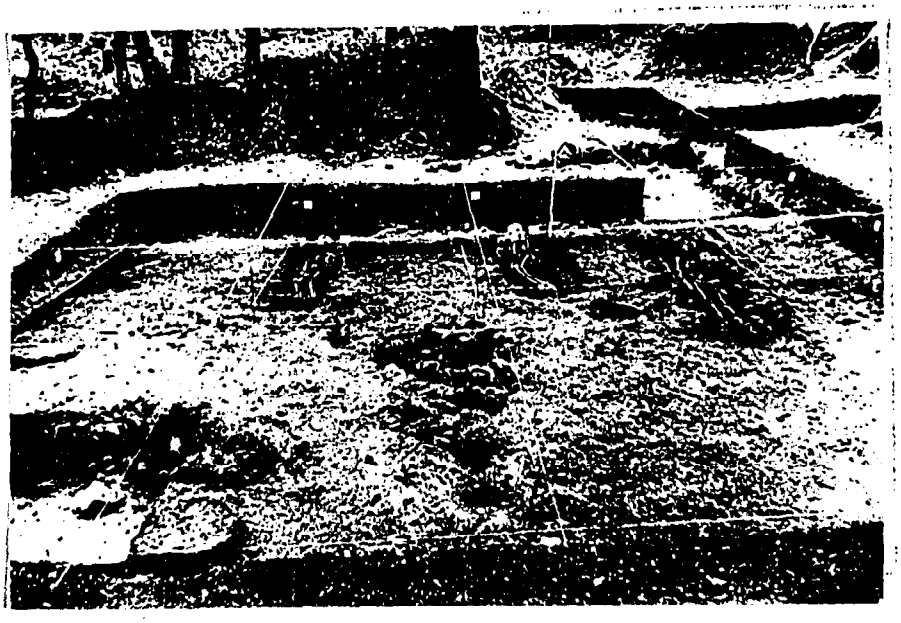

Quelques très rares tessons de poterie furent mis au jour dans les horizons I et IIa. Les tessons étaient beaucoup plus nombreux dans les horizons IIb, IIc, IId et III. La situation stratigraphique, dans la zone de sédimentation marine, rend malaisée l'étude précise de l'évolution des témoins de l'industrie humaine, depuis leur première apparition jusqu'au dépôt de l'horizon sableux IIa. La situation n'est guère plus satisfaisante dans les horizons I et III, c'est-à-dire dans des sols toujours remis en culture. Le grand nombre des tessons recueillis dans le site, dix-sept mille environ, permettait cependant d'espérer quelques résultats d'une étude conduite en stratigraphie artificielle.

Les sépultures de Mangaasi, le mobilier funéraire et les éléments de parure.

L'épaisseur de l'horizon supérieur est à peu prés constante : cinquante à soixante centimètres. Aucun sol précis d'occupation ne put être discerné si ce n'est, dans l'angle nord-ouest de la fouille et à quinze centimètres de profondeur, une couche très tassée qui pourrait être le sol de l'ancienne place de danse. Quatre trous de poteaux furent repérés en L-7, K-7-8 et K-L-9 (cf. : figures n° 101 et 105), l'un d'eux était cerclé, à la base, de pierres de calage. Leur diamètre : quarante-cinq centimètres, est exceptionnel, il pourrait s'agir, selon mes coéquipiers autochtones, d'anciens tambours fichés en terre. A trente-cinq centimètres de profondeur, en N-10 et P-10, furent mis au jour des os humains brisés et calcinés (VI et VII, figure n° 101).

Figure n° 105 (ci-contre) : Mangaasi (EF-17) , niveau des sépultures.
Les traces des "trous de poteaux" sont visibles au premier plan ainsi que, à gauche, le sondage initial K-7.

../..

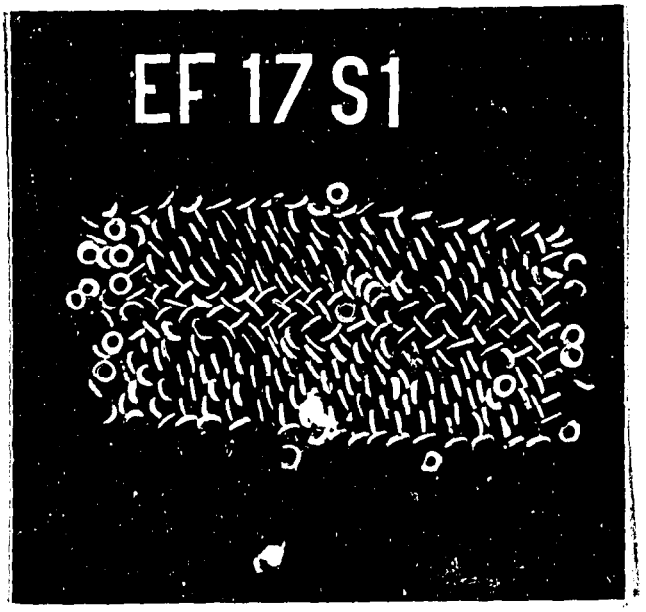
EF 17 S1

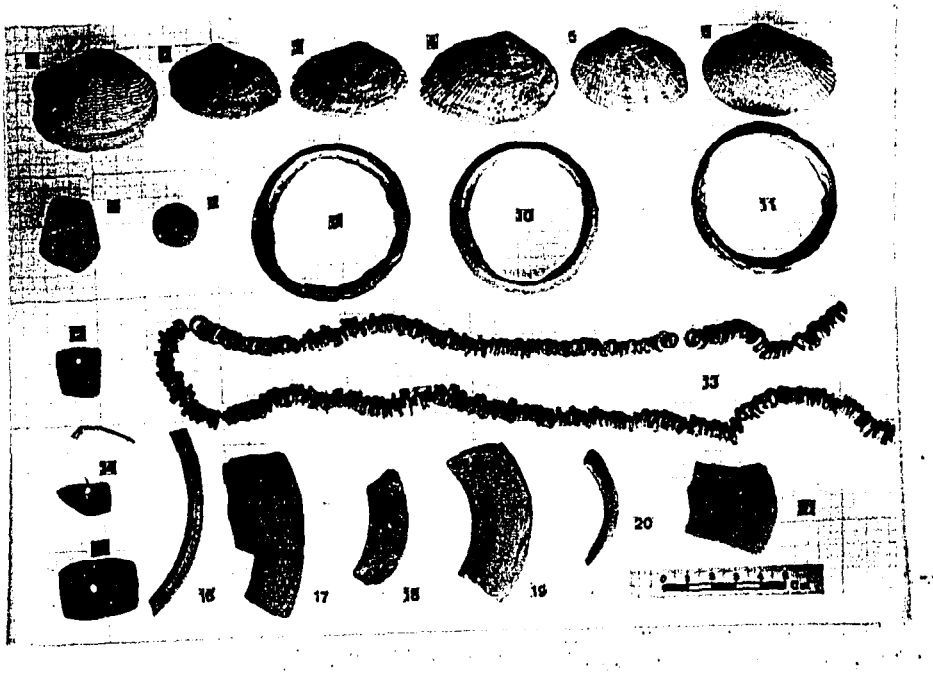
30
31
33
20
16
17
18
19

Figure n° 106 (ci-contre) : Mangaasi (EF-17), brassard de la sépulture n°I.

Au fond de fosses rectangulaires, creusées jusqu'à l'horizon sableux "IIa", reposaient cinq individus allongés sur le dos, la tête au nord-nord-est. Cette orientation, prolongée vers l'ouest, rencontre celle des sépultures anciennes de Lelepa et de l'îlot Mele en un point situé au large de la pointe du diable, ce qui confirme l'égale répartition, dans la région nord-est d'Efate, des croyances relatives au pays des morts (cf. : section 2-1-4-b, page 96).

Figure n° 107 (ci-contre) : Mangaasi (EF-17), éléments de parure et mobilier funéraire.

1 : coquille perforée (pendentif ? cf. : SPEISER, 1923, planche 20). Horizon supérieur, K-9 à vingt-cinq centimètres de profondeur.

2,3 et 4 : coquilles de la sépulture n° I.

5 et 6 : coquilles de la sépulture n° III.

7 : section d'anneau taillé dans une coquille de bénitier (Tridacna gigas). Horizon IIb en L-9.

8 : disque nasal de la sépulture n° IV.

9, 10 et 11 : bracelets de la sépulture n° III (Trochidés).

12 : coquille taillée et perforée (pendentif ?), horizon supérieur, à vingt centimètres de profondeur.

13 : ceinture de la sépulture n° III.

14 : pendentif (dent de cétacé) à perforation latéro-mésiale, horizon I à 30 centimètres de profondeur.

15 : pendentif (dent de cétacé), à perforation mésiale : sépulture n° III.

16 à 19, 20 et 21 : sections d'anneaux taillés dans des coquilles de bénitiers (Tridacna gigas), horizon IIb, entre 80 et 100 centimètres de profondeur, en I-J-K -9 et 10.

20 : section de bracelet (cône), horizon I, à vingt centimètres de profondeur, en K-10.

../..

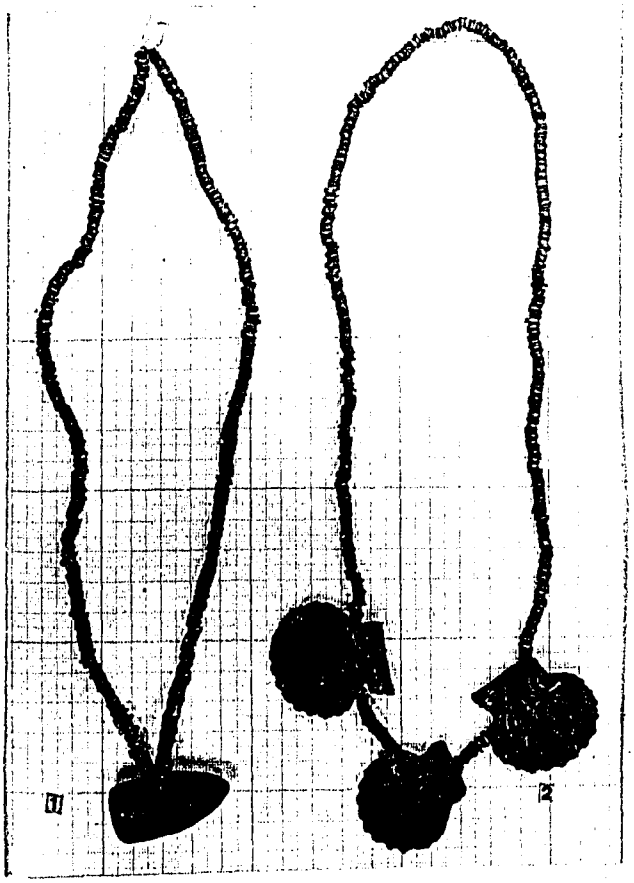
1
2

Le corps de la sépulture n° I avait été allongé sur le dos, la tête vers le ciel, les bras le long du corps et les jambes légèrement fléchies. Il était paré, au bras droit, d'un brassard brodé de perles, du type "monnaie mélanésienne", sur un support teinté d'ocre jaune : figure n° 106 (~~ci-contre~~). Il portait, en sautoir, un collier de ces mêmes perles, long de cinquante-huit centimètres et une ceinture brodée de trois-cent-cinq perles disposées en chevrons sur deux rangs. Celle-ci limitait des traces d'ocre rouge qui teintaient le fond de la fosse, le bassin et les membres inférieurs. Trois coquilles d'arcidés : figure n° 107, 2, 3 et 4, teintées d'ocre rouge, étaient placées, superposées les unes aux autres, entre la poitrine et le bras gauche.

Le corps de la sépulture n° II était également paré d'un collier long de quarante-deux centimètres et d'un brassard au bras droit. Haut de sept centimètres, il était constitué de huit rangées horizontales de perles, brodées sur un support de couleur ocre-rouge. Deux pierres basaltiques oblongues (figure n° 109, 4 et 5), très patinées et sans stigmates d'utilisation comme percuteurs, étaient placées au-dessus de l'épaule gauche. Elles étaient teintées d'ocre-rouge de même que le sol où elles étaient posées. Sans doute, avaient-elles été placées dans une sorte de sachet en matière végétale et teint de cette couleur. Il peut s'agir de ces pierres "amulettes" dont les anciens auteurs ont souvent parlé (CODRINGTON, 1891, pages 183-185 ; A. DON, 1918, pages 26-27 ; F. SPEISER, 1923, pages 346-350), elles avaient la vertu de protéger leur propriétaire

---

Figure n° 108 (ci-contre) : sépultures de Mangaasi.

1 = collier de la sépulture n° V
2 = collier de la sépulture n° III

../..

dans les combats ou contre les mauvais esprits. Plusieurs de ces pierres furent également découvertes dans la sépulture collective de Retoka (section 2-1-6-d).

L'individu de la sépulture n° III était plus richement paré, il portait :

a) un collier de perles de type "monnaie mélanésienne" (figure n°108), associées à trois coquillages (Chlamys schmeltzi/Kobelt/Pectinidae). Ces coquillages perforés, (Chlamys) étaient maintenus en place par une vertèbre de poisson et des perles de plus grand diamètre que celles du collier proprement dit ;

b) un pendentif en dent de cétacé, à perforation mésiale (figure n° 107 : 15) qui fut recueilli à droite des vertèbres cervicales. Il s'agissait probablement d'un pendentif d'oreille ;

c) un brassard, au bras droit, de couleur verte et brodé de perles. Celles-ci étaient disposées en lignes verticales, régulièrement espacées de deux centimètres ;

d) une ceinture brodée d'une seule rangée de ces mêmes perles (figure n° 107 : 13), elle limitait les traces d'ocre rouge qui coloraient le fond de la sépulture, le bassin et les membres inférieurs.

e) trois bracelets de coquilles (trochidés) et deux valves d'arcidés furent découverts, en superposition, entre l'avant-bras et l'os iliaque. Ils étaient teintés d'ocre rouge par les pigments du sachet qui, probablement, les contenait.

Le corps de la sépulture n° IV était paré d'un collier porté en sautoir, long de quarante-deux centimètres et d'un brassard, au bras droit, haut de six centimètres, de couleur ocre-rouge et brodé de huit rangées horizontales de perles. Un disque nasal (figure n° 107 : 8) fut découvert dans la fosse nasale droite.

../..

L'individu de la sépulture n° V portait, à l'avant-bras gauche, un bracelet taillé dans la coquille d'un trochidé, et, au cou, un collier en perles auquel était suspendue une dent de cétacé, à perforation latéro-mésiale (figure n° 108 : 1, page 148).

Un échantillon osseux, prélevé dans la sépulture n° V, fut daté, par l'analyse des collagènes (GX-1144), de l'année 1720 + ou - 85 après J.-C.. L'absence de verroterie confirme l'âge pré-européen de ces sépultures. Hormis, ici, la présence de bracelets taillés dans des coquilles de trochidés et l'absence de disques de cône portés en pendentifs, les éléments de parure sont identiques à ceux des niveaux inférieurs de l'îlot Mele (cf. : page 98-102), niveaux datés de l'année 1625 (+ ou - 100) de notre ère.

Quelques fragments de bracelets furent découverts dans le site, non associés aux sépultures (cf. : figure n° 107, 7 et 16 à 21). L'un, découpé dans la coquille d'un cône, fut recueilli à vingt centimètres de profondeur, dans l'horizon supérieur. Les autres, taillés dans des coquilles de bénitiers (Tridacna gigas) furent mis au jour dans l'horizon IIb, entre cent et cent-vingt centimètres de profondeur en I, J; K, -9 et 10. Leurs sections, variées, sont identiques à celles des bracelets d'Ebucti, eux-mêmes taillés dans des coquilles de bénitiers et datés des années 350 ~~après~~ avant J.-C. (cf. : pages ~~103~~). 80-81).

L'outillage lithique, corallien et coquillier.

L'outillage lithique est très peu abondant, il comprend :

- une pierre basaltique oblongue et aux extrémités arrondies par bouchardage. Sa section est un carré convexiligne aux coins arrondis . L'une des faces est plane. La longueur est de 255mm et sa section mesure, au centre, 96 et 83 mm.

../..

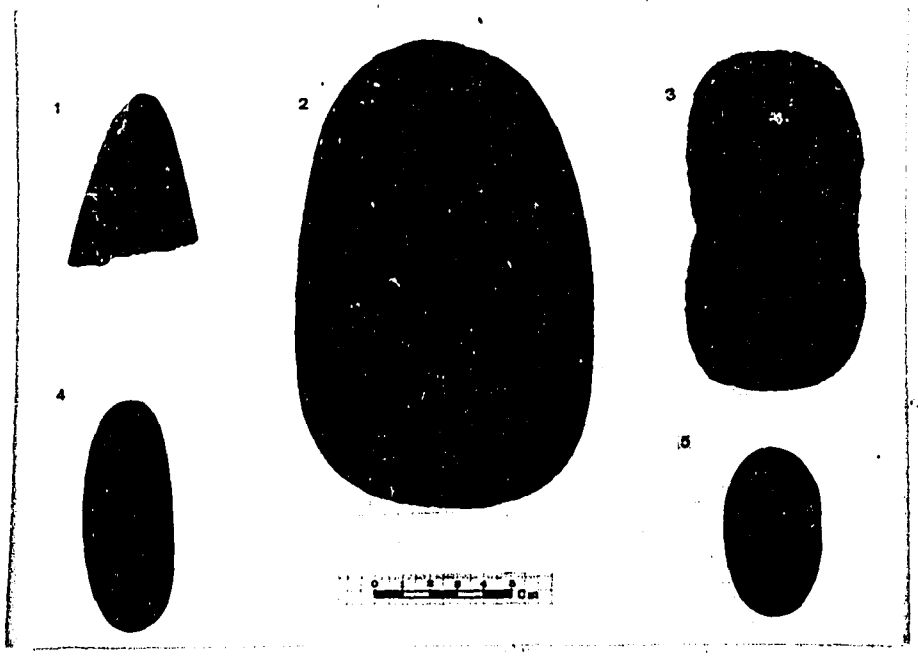
1
2
3
4
5

- une pierre basaltique aplatie, au contour grossièrement oval et qui mesure 49 mm dans sa plus grande épaisseur et 95 mm dans sa plus grande largeur. Sa longueur est de 163 mm. Une cupule est creusée au centre de l'une de ses faces (cf. : figure n° 109, 2).

Ces deux objets étaient situés l'un à côté de l'autre, en H-11, à la base de l'horizon I. La première pierre est comparable à celles découvertes à Mele, il s'agit très probablement d'une pierre utilisée pour confectionner des nattes (cf. : page 92).

- une pierre taillée dans une roche grenue fut recueillie au sommet de l'horizon III, à quatre-vingts centimètres de profondeur. Ses sections longitudinales et transversales sont rectangulaires, elle est longue de 120 mm, épaisse de 41 mm et large de 59 mm en son centre. L'une de ses extrémités est arrondie et l'autre est plane. La zone mésiale de ses deux côtés est échancrée, une dépression fut creusée au centre de chacune de ses faces (cf. : figure n° 109,3).
- l'extrémité proximale d'une herminette de basalte, de section elliptique et à sommet arrondi (cf. : figure n° 109,1), fut recueillie en N-10, à cent centimètres de profondeur, au sommet de l'horizon III.

Ce qui semble être un pilon, taillé dans un corail "orbicella", fut recueilli dans l'horizon I à trente-cinq centimètres de profondeur. Sa section transversale est elliptique, sa base est plane (cf. : figure n° 110 = 10). Un percuteur taillé dans la coquille d'un bénitier géant fut découvert au même niveau (figure n° 110 = 11).

<u>Figure n° 109 (ci-contre) : Mangasi (EF-17), 1, 2 et 3 = outillage lithique. 4 et 5 = pierres de la sépulture n° II</u> (cf. : page 148).

../..

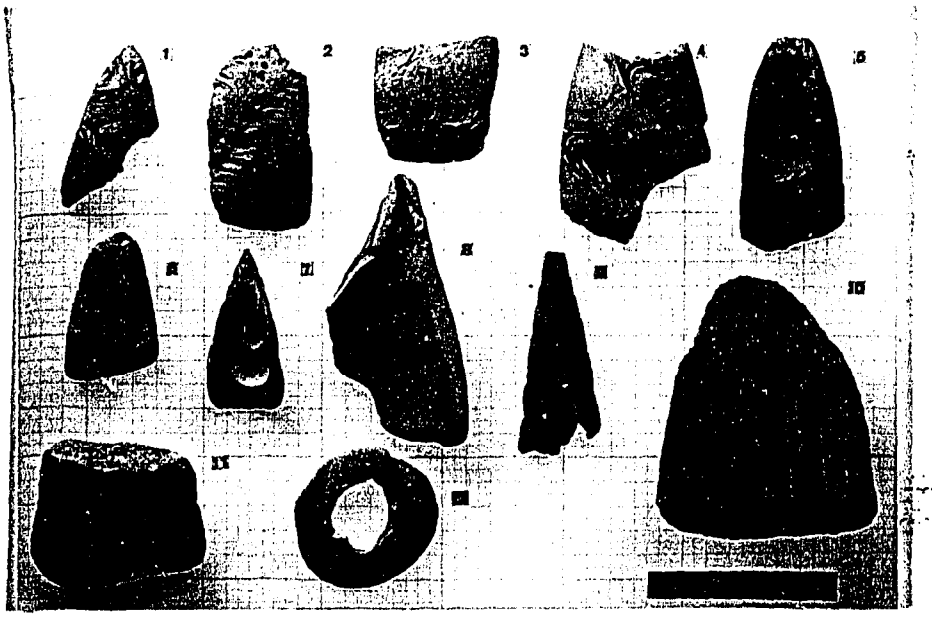
1
2
3
4
5
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII

Deux coquilles de bivalves (Lucinidae), étaient situées non loin du foyer c (cf. : figure n° 101). Elles furent intentionnellement brisées pour ménager un trou au contour irrégulier (figure n° 110, ci-contre, 12). Il peut s'agir d'épluchoirs circulaires ou bien de rapes à coco, le trou servant alors à fixer la coquille sur un support.

Seize herminettes de coquille, généralement incomplètes, furent recueillies dans le site, huit du type "B-1" (découpées dans la coquille d'un bénitier), trois du type "B-2" (taillées dans la masse d'une coquille de tridacne géant), quatre du type "B-3" (lambis), une herminette gouge du type "B-4" (mitra) et une du type "B-5" (terebra), cf. : figure n° 110, ci-contre = 1 à 9. Les trois herminettes du type "B-2" furent mises au jour dans les niveaux profonds de l'horizon III. Les autres herminettes le furent au sommet des horizons III et IIb et dans l'horizon I. Les herminettes de type "B-2" sont très comparables à celles d'Eructi (cf. : page 79).

La poterie à Mangaasi.

La région de Mangaasi semble avoir été un important centre de production céramique. Le nombre des tessons recueillis en surface et en profondeur est considérable. Dans le site EF-17 furent mis au jour des tessons de poteries "manquées", déformées ou brisées à la cuisson, des boulettes d'argile pétrie mais non cuite. Cette même argile est abondante au flanc du plateau qui domine les plaines de Mangaasi et du creek Pwanmwou.

Figure n° 110 (ci-contre) : Mangaasi (EF-17), outillage corallien et coquillier.

../..

Le tableau ci-après (figure n° 111), montre la répartition horizontale et verticale des tessons. Les rectangles de fouille N-7, H, I, J; K et L-11, R-10, R-11 et N-12 ne sont pas figurés, les zones auxquelles ils se rapportent ayant été incomplètement fouillées du fait de la présence des cocotiers. Le nombre des tessons, quel que soit l'horizon considéré, est plus important au sud de la fouille qu'au nord : verticalement, une discontinuité apparaît, elle correspond à l'horizon sableux IIa. La poterie est beaucoup plus abondante dans les périodes qui ont précédé cet apport sédimentaire. Elle est très rare dans les premiers vingts centimètres de l'horizon supérieur, excepté dans les zones qui furent remuées lors du creusement des sépultures, ainsi en M-8, M-9, L et M-10. Il semble probable que l'art céramique, présent dès les premiers temps de l'occupation du site, était abandonné à l'époque de ces inhumations, c'est-à-dire vers l'an 1720 de notre ère (datation GX-1144, cf. page 145).

Aucun sol précis d'occupation n'ayant pu être observé, la fouille fut conduite en stratigraphie artificielle, par couches de dix centimètres dans les horizons I, III et IIa-IId où la finesse des sédiments permettait un repérage plus précis de la situation des tessons, en IIb et IIc, au contraire, nous avons dû nous limiter à des couches de vingt centimètres d'épaisseur.

La plus grande densité des tessons décorés de reliefs appliqués et des organes de préhension dans les niveaux inférieurs de l'horizon III : 38,4 %, nous a paru suffisamment signifiante pour distinguer, dans cet horizon, un niveau 2 et un niveau 3, le niveau 1, le plus récent, correspondant à l'horizon III, c'est-à-dire à la période postérieure à l'ensablement du site (horizon IIa). Ce niveau 1 est évident dans toute l'étendue du site. Il en est de même des deux autres niveaux dans les horizons IIb et IIc. Cependant, le résultat du repérage précis de certains tessons remarquables (et raccordables entre eux), dispersés dans les horizons II et

../..

E F 17

et III, laissa penser qu'une corrélation pouvait être établie entre les niveaux de sédimentation marine et terrigène. La figure n° 111-7 montre la répartition verticale et horizontale de cinquante-deux tessons appartenant à un même récipient, quinze d'entre eux sont situés, dans l'horizon III, au niveau 3, la situation de trente autres tessons est à peu près identique dans l'horizon II, ici, sept tessons seulement sont au sommet de cet horizon, soit à un niveau supposé être le niveau 2. Cette corrélation semble également probable lorsque l'on considére la répartition des tessons décorés de reliefs appliqués et celle des organes de préhension dans l'épaisseur des horizons IIc, IId et III. Une telle corrélation ne peut avoir, cependant, qu'une valeur approximative, de nombreux tessons, très émoussés, furent longtemps déplacés par les mouvements de l'eau pendant la période de sédimentation, nous avons donc distingué, dans les graphiques de répartition les types les plus remarquables, les tessons recueillis d'une part, dans cet horizon n° II, et d'autre part, dans l'horizon n° III.

Figure n° 111 (ci-contre) : Mangasi, EF-17, répartition horizontale et verticale des tessons.

1 = horizons 1 à 4. L'échelle verticale est subdivisée en couches de vingt centimètres d'épaisseur dans les horizons IIb et IIc et en couches de dix centimètres dans les autres horizons.

2 = niveaux 1 à 3.

3 = limite des niveaux 1 et 2.

4 = limite des niveaux 2 et 3.

5 = cent tessons décorés

6 = cent tessons non décorés.

7 = indication, par niveaux, du nombre des tessons qui appartiennent à une même poterie mais qui sont dispersés dans le site.

../..

La pâte et le façonnage.

La pâte, non friable, contient des sables coquilliers et volcaniques (55). Les récipients semblent avoir été façonnés par modelage de colombins et sans l'emploi, fréquent en Océanie, du battoir et de l'enclume. Les surfaces internes sont en effet très égalisées et conservent parfois les traces, plus ou moins fines, de l'objet utilisé pour le lissage : un bouchon de fibres végétales, probablement. La surface externe, elle-même soigneusement lissée, pourrait être celle d'une engobe, sa couleur est généralement rouge clair (D-24, D-26 du code expolaire), mais peut varier du rose au rouge pâle (B-12, D-22, D-23), au gris foncé (H-10). Certains tessons conservent la trace d'une peinture rouge appliquée après cuisson. Nous n'avons pas remarqué une variation de ces caractères généraux de bas en haut de l'échelle stratigraphique.

Décors incisés et reliefs appliqués.

Le pourcentage des tessons décorés augmente dans les niveaux supérieurs, il est de 46,3 % dans le niveau 1, de 41,3 % dans le niveau 2 et de 37,6 % dans le troisième niveau. La zone sous-labiale des bords est beaucoup plus généralement décorée : 75,7 % des tessons, ce qui s'explique par le fait que la partie inférieure des récipients n'est jamais décorée. Ce pourcentage varie selon les niveaux, il est de 66,4 % dans le niveau 1, de 78,9 % dans le niveau 2 et de 78,4 % dans le niveau 3, la raison de cette inversion de la valeur des pourcentages est que, dans les niveaux inférieurs, les récipients ne sont souvent décorés que dans la zone sous-labiale.

---

(55) : les problèmes techniques concernant les dégraissants sont en cours d'étude à l'Université australienne de Canberra. William R. Dickinson (Université de Stanford), étudie plus particulièrement la nature minéralogique des dégraissants d'origine éruptive.

../..


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
0 1 2 3 4 5 Cm

Les motifs décoratifs ne diffèrent pas de ceux déjà décrits à propos de la poterie de Lelepa et de la région nord-ouest d'Efate (pages 123-128 et 135-138). Seules manquent, ici, les incisions curvilignes, ces motifs étaient d'ailleurs très rares à Lelepa (sept tessons), comme sur la côte nord-occidentale d'Efate (sept tessons). La répartition numérique de chacun de ces motifs dans le site est figurée, par niveau, dans le graphique suivant (figure n° 114, page 157). Les motifs imprécis (tessons érodés ou situés à la limite des zones décorées et non décorées), n'ont pas été comptés, il en fut de même des tessons décorés de motifs composites : figure n° 135 et des tessons de zone sous-labiale. Le nombre des tessons mis en comparaison se trouve ainsi réduit à 3.324. Les motifs 1 à 6 ont une répartition homogène dans le site, compte tenu de l'augmentation du nombre total des tessons depuis le premier niveau jusqu'au niveau 3. Les types 7 (rubans incisés linéaires), 8 (rubans incisés ponctiformes) et 9 (cordons appliqués et facettés) sont très abondants dans le premier niveau. Les cordons appliqués "pincés" : 10, et les reliefs appliqués discontinus : 11, ne sont présents que dans les deux niveaux inférieurs. Ces différents motifs apparaissent cependant moins caractéristiques de chacun des niveaux si l'on considère la valeur de leur pourcentage par rapport à l'ensemble de tous les tessons : figure n° 116, page 158; leur nombre est, en effet, si faible, par rapport à cet ensemble, que les trois courbes apparaissent très semblables.

Figure n° 112 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, tessons décorés d'incisions rectilignes (type 1a).

1 à 6 : niveau supérieur ; 7 à 20 ; niveau moyen. La zone sous-labiale des tessons 15 et 20 est ornée d'incisions ponctiformes.

../..

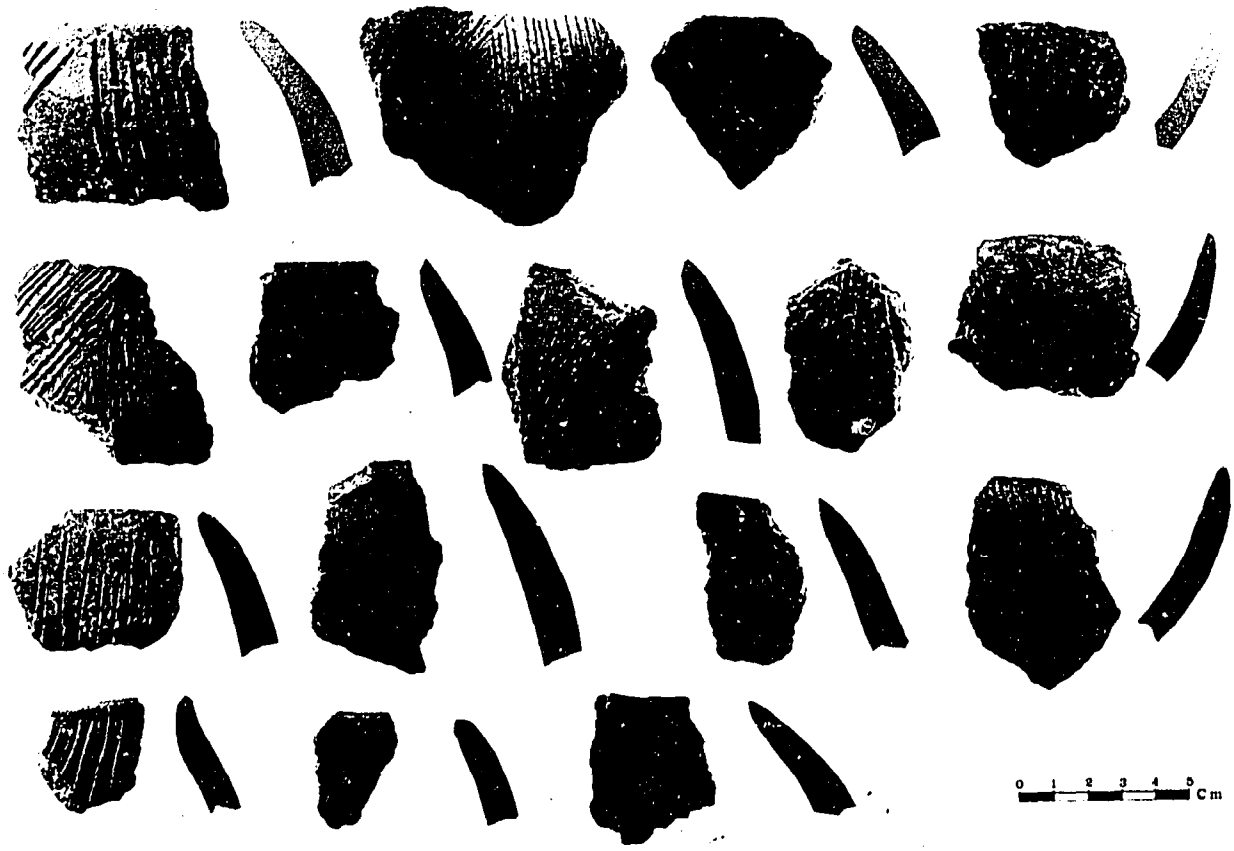
0 1 2 3 4 5 Cm

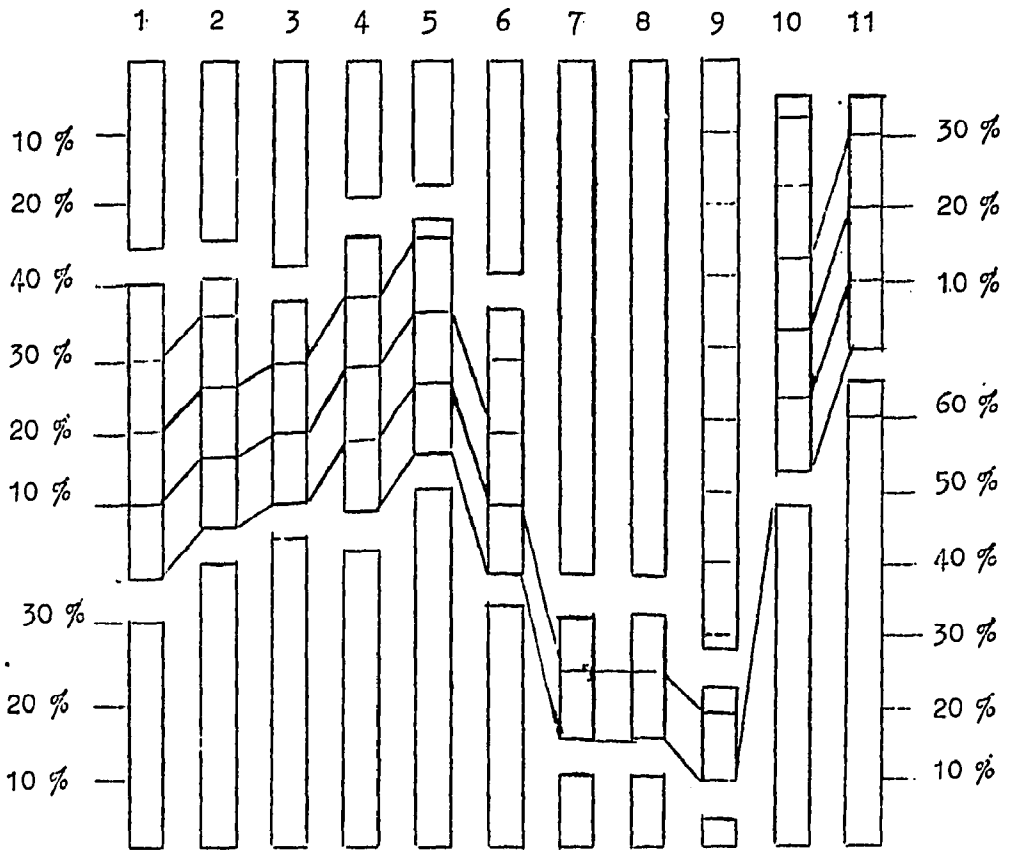

Figure n° 114 : Mangaasi, EF-17, variation du pourcentage de chaque type de décor en fonction des niveaux.

1 : incisions rectilignes (1a). 2 : motifs géométriques (1b, 1c). 3 : incisions discontinues (2a). 4 : chevrons (2c et d). 5 : décors "foliacés" (3). 6 : incisions ponctiformes (4). 7 : rubans incisés (6). 8 :rubans incisés et ponctiformes (7). 9 : cordons appliqués et facettés (8a à 8d). 10 : cordons appliqués "pincés" (9). 11 : reliefs appliqués discontinus (10 et 11).

Figure n° 113 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, tessons décorés d'incisions rectilignes (type 1a), niveau inférieur.

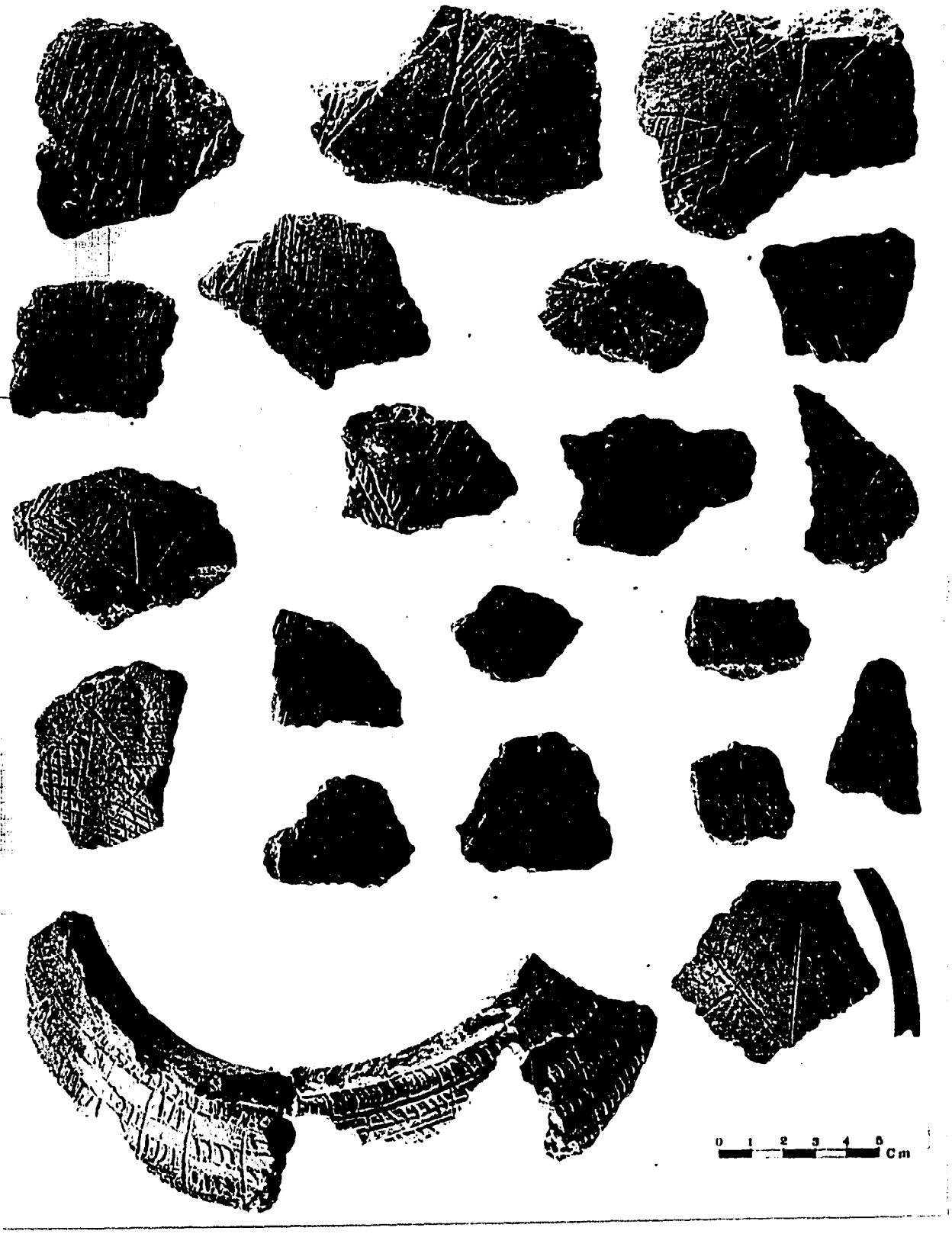
0 1 2 3 4 5 Cm

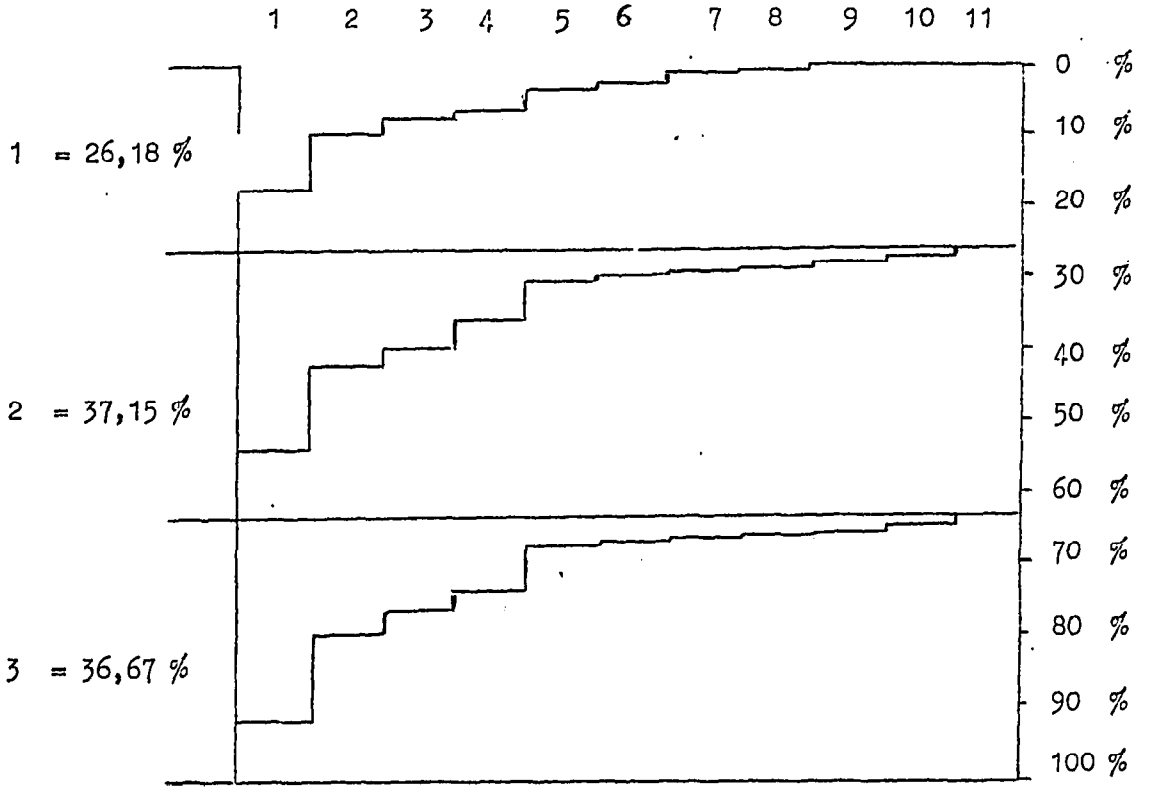

Figure n° 116 : Mangaasi, EF-17, pourcentage de chaque motif décoratif dans l'ensemble du site et par niveaux.

Figure n° 115, (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, motifs géométriques, niveau supérieur.


0 1 2 3 4 5 Cm

Figure n° 117 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, motifs géométriques, niveau moyen.

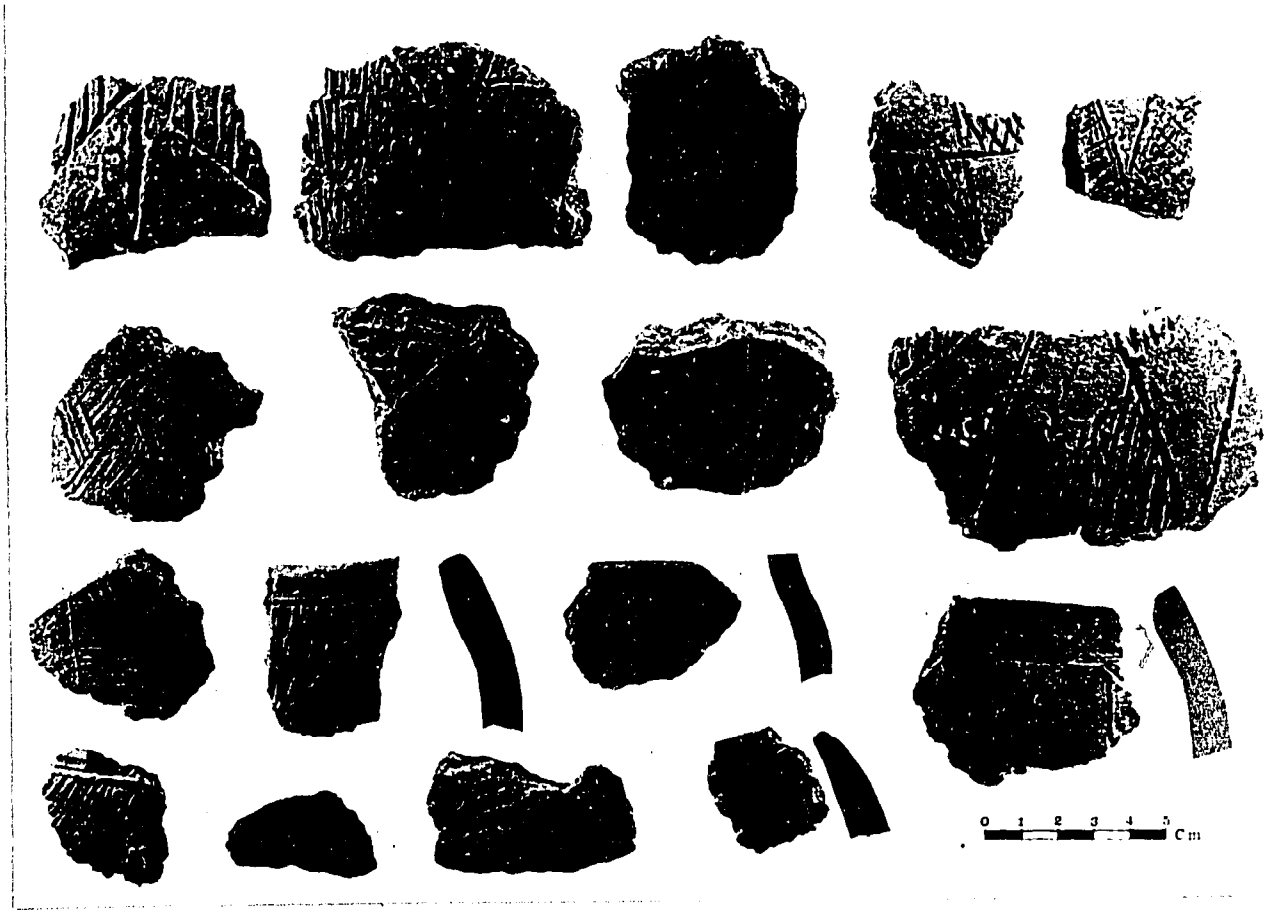

Figure n° 118 : Mangaasi, EF-17, motifs géométriques, niveau moyen.


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
0 1 2 3 4 5 Cm

Figure n° 119 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, incisions discontinues (type 2).

1 et 2 = niveau supérieur. 3 à 11 = niveau moyen. 12 à 19 = niveau inférieur. Ces incisions sont associées à un motif folacé sur les tessons n° 4 et 16.

Figure n° 120 : Mangaasi, EF-17, motifs géométriques, niveau inférieur.

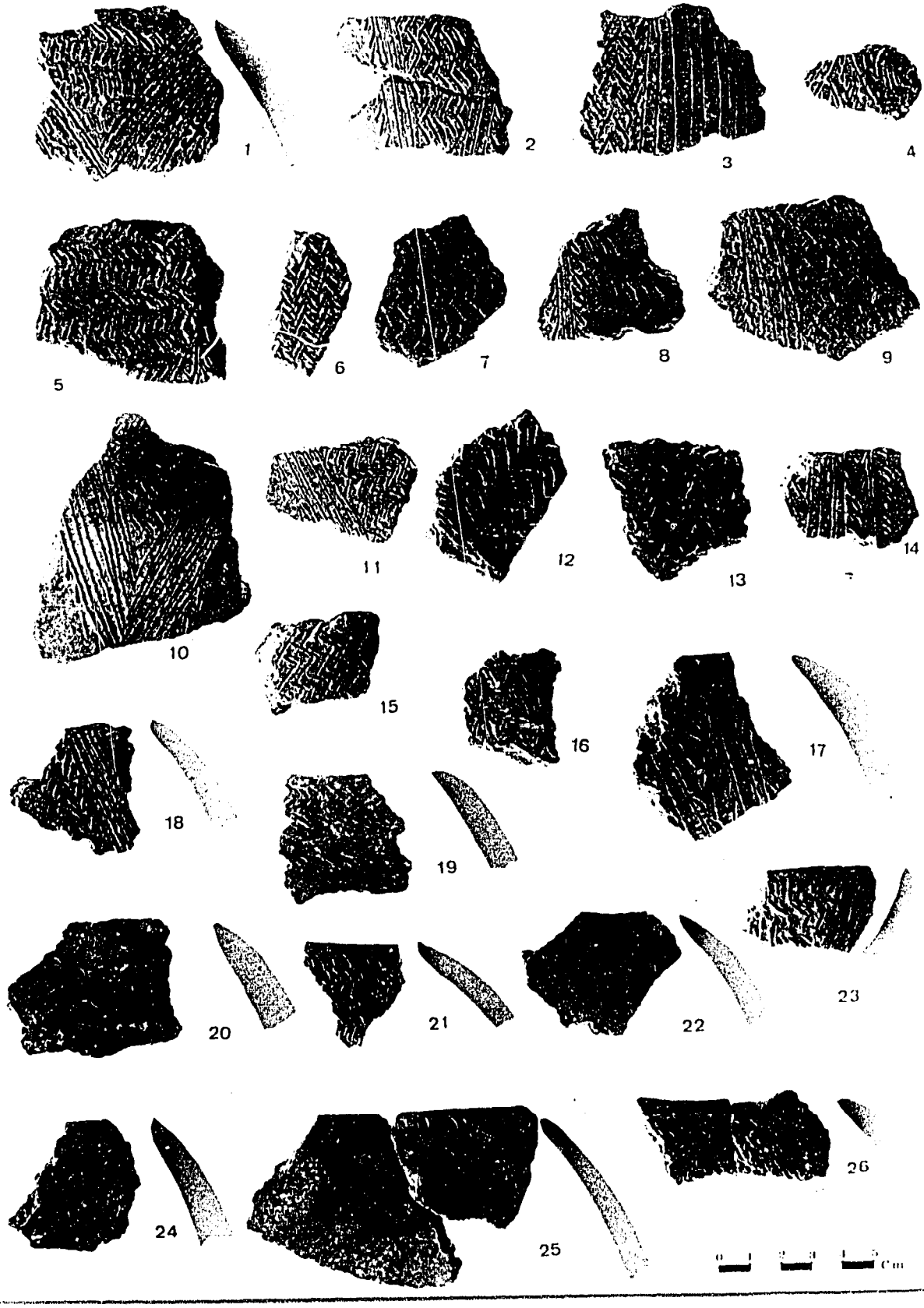
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
Cm

Figure n° 121 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17. Chevrons associés ou non à des motifs foliacés.

1 à 4 = niveau supérieur, 5 à 26 = niveau moyen.

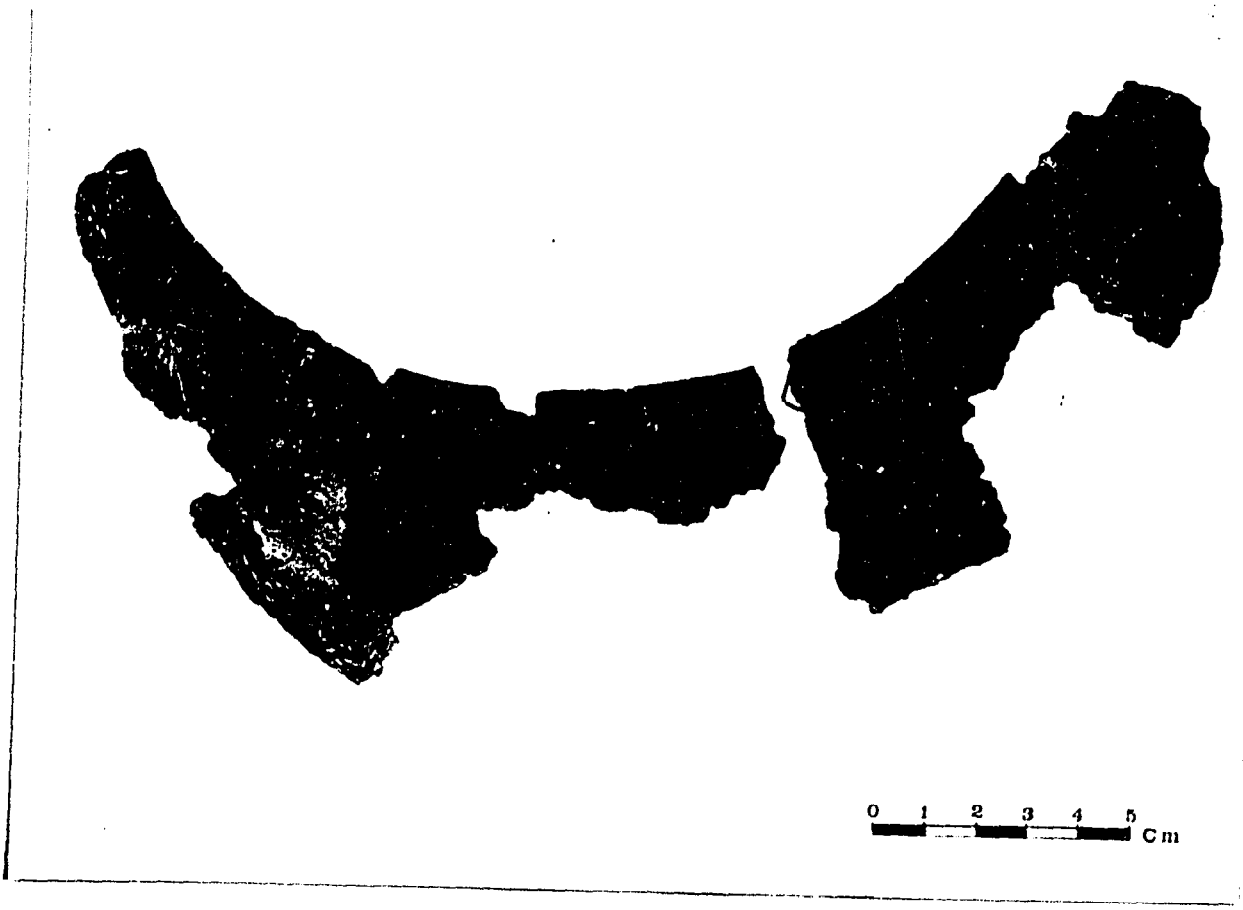

Figure n° 122 : Mangaasi, EF-17. Chevrons et motifs foliacés, niveau inférieur.

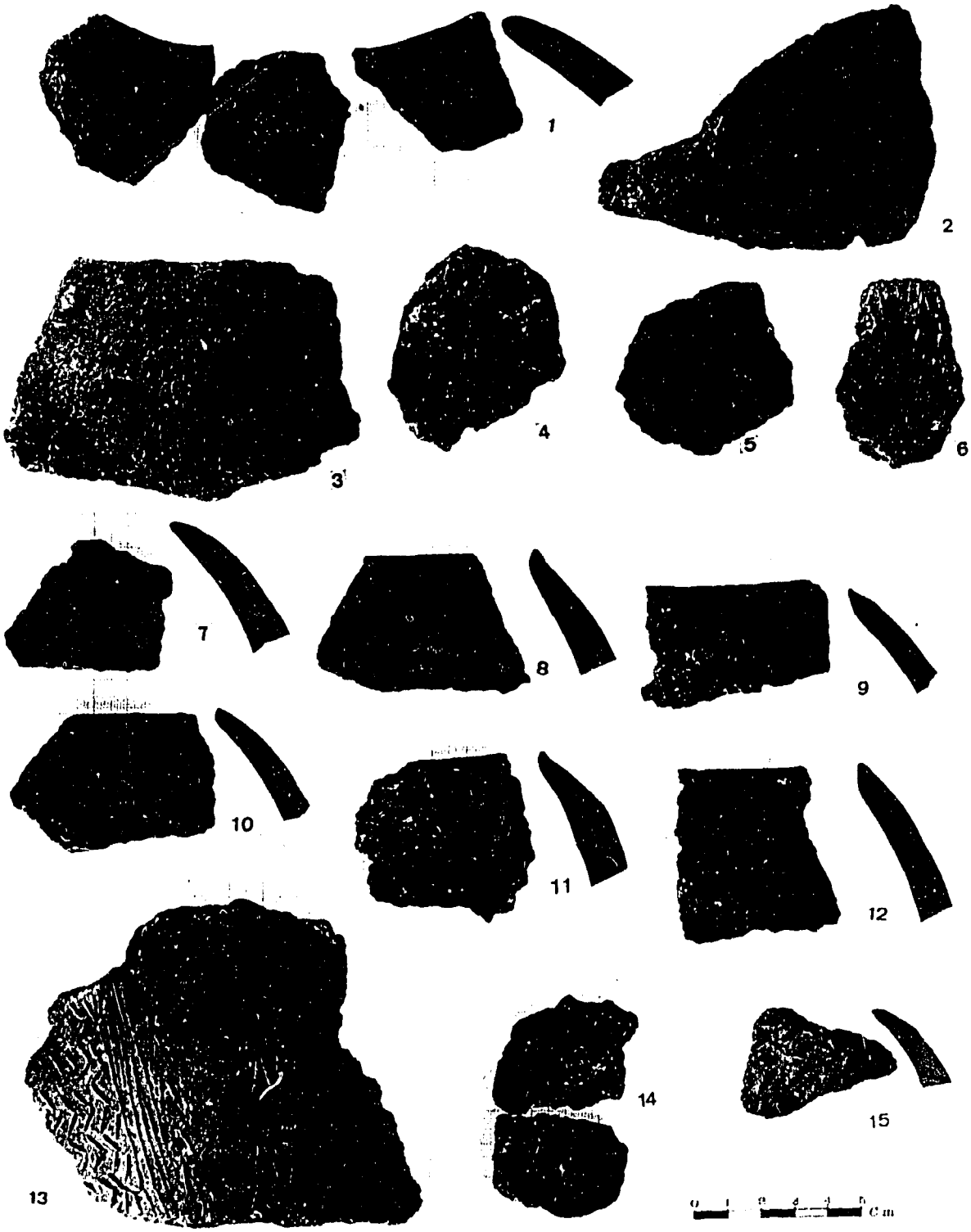
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
0 1 2 3 4 5 cm

Figure n° 123 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, niveau inférieur.

Chevrons, associés à des motifs foliacés, à des incisions linéaires continues ou discontinues.

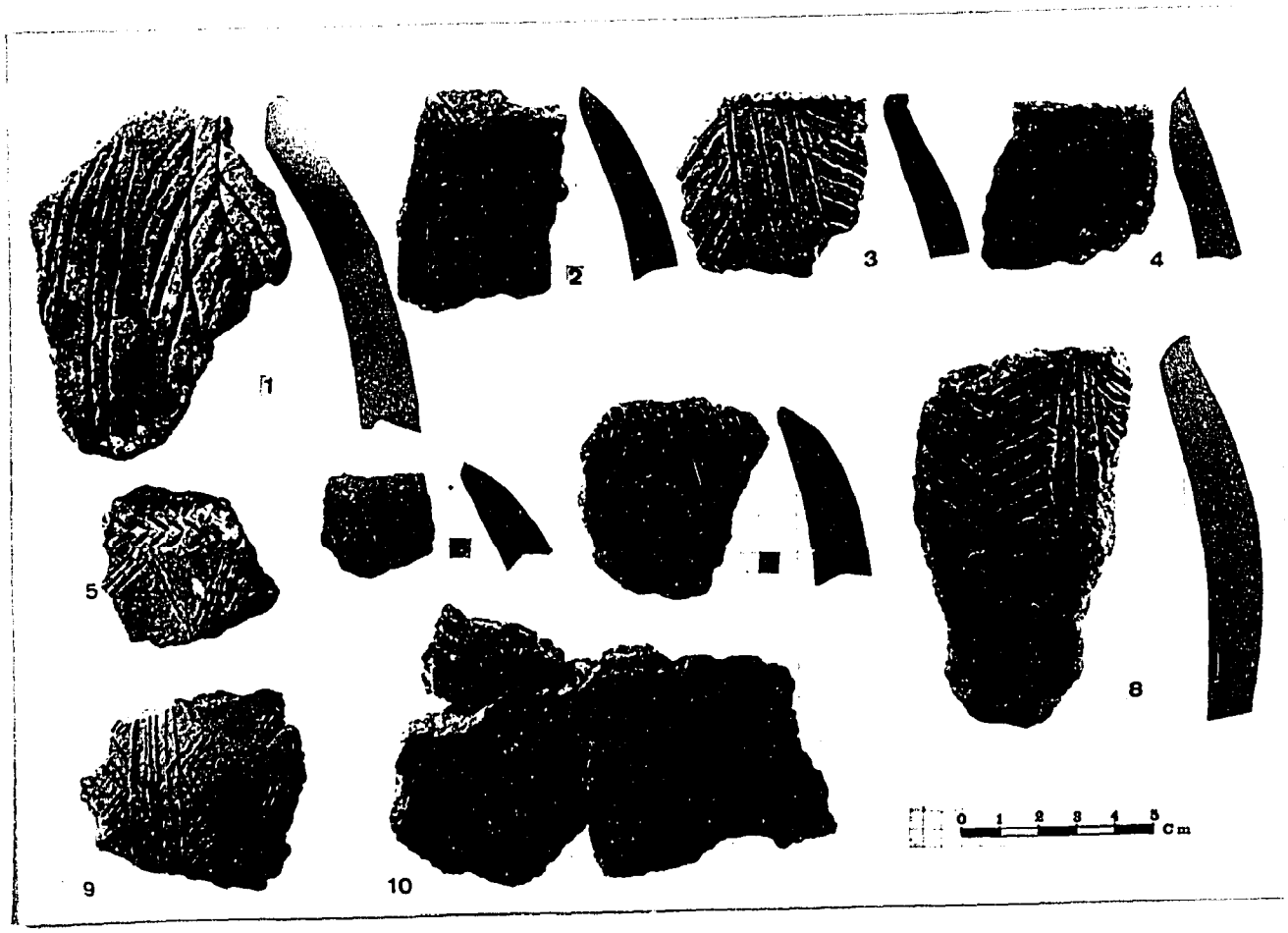

Figure n° 124 : Mangaasi, EF-17, chevrons et motifs divers.

1 à 4 = niveau moyen, 5 à 10 = niveau inférieur.

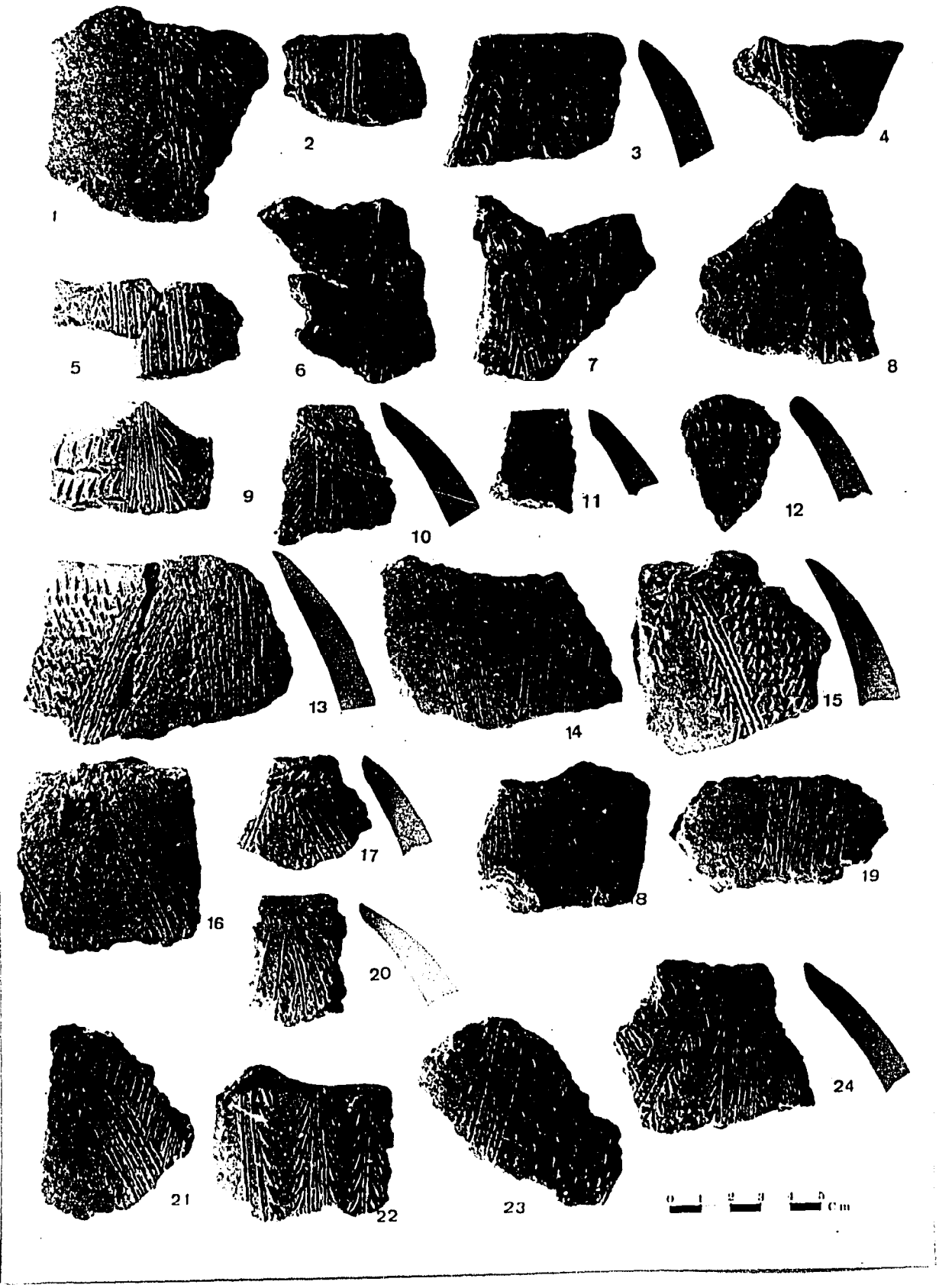
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
0 1 2 3 4 5 Cm

Figure n° 125 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, motifs foliacés.

1 à 4 = niveau supérieur, 5 à 17 = niveau moyen, 18 à 24 = niveau inférieur.

Figure n° 126 : Mangaasi, EF-17, motifs foliacés simples.

1 à 5 = niveau supérieur, 6 à 16 = niveau moyen, 17 à 22 = niveau inférieur.

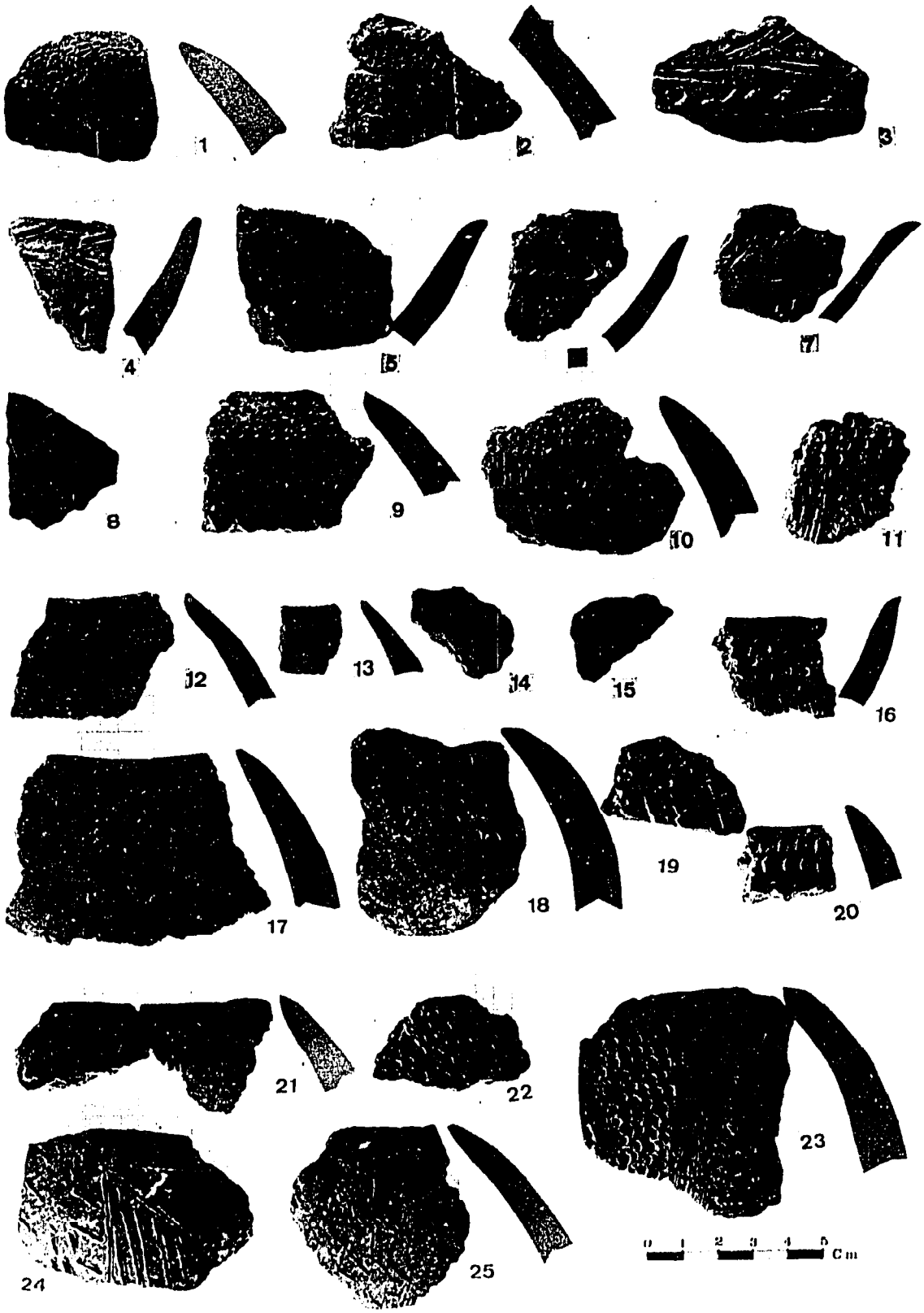
1
2
3
4
5
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
0 1 2 3 4 5 Cm

Figure n° 127 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, 1 à 23 = motifs ponctiformes, 24 et 25 = incisions en zigzags.

1 à 9 = niveau supérieur, 10 à 15 = niveau moyen, 16 à 25 = niveau inférieur.

Ces motifs ponctiformes, obtenus par impression, sont rares et caractérisent le niveau supérieur : figure n° 127 = 3, 4 à 8. Plus généralement, ils sont obtenus par incision de la pâte, un bord est soulevé et, très souvent, l'incision est achevée par un léger étirement longitudinal. Ces incisions ou impressions complètent un motif différent, géométrique ou foliacé ou soulignent la zone sous-labiale. Elles sont toujours alignées, sauf dans un seul cas : celui du premier tesson de la figure n° 127.

Figure n° 128 : Mangaasi, EF-17, niveau inférieur, décor foliacé.

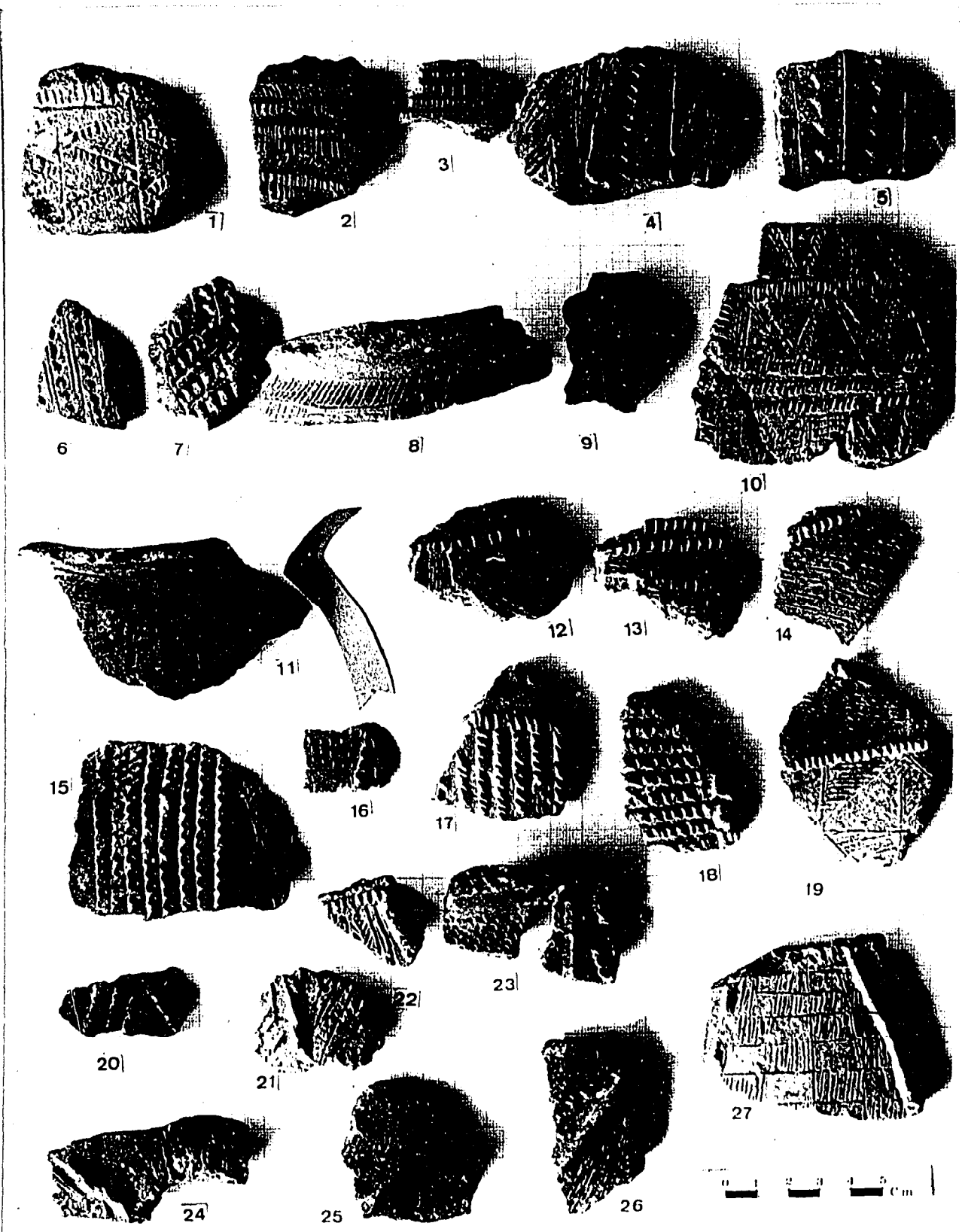
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
0 1 2 3 4 5 Cm

Figure n° 129 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17.

Rubans incisés : 1 à 8 = niveau supérieur, 9 = niveau moyen, 10-14:niveau inférieur.

Cordons facettés : 12 à 15 = niveau supérieur, 16 à 19 = niveau moyen, 20 à 22 = niveau inférieur.

Cordons "pincés" : 23 à 27 = niveau moyen.

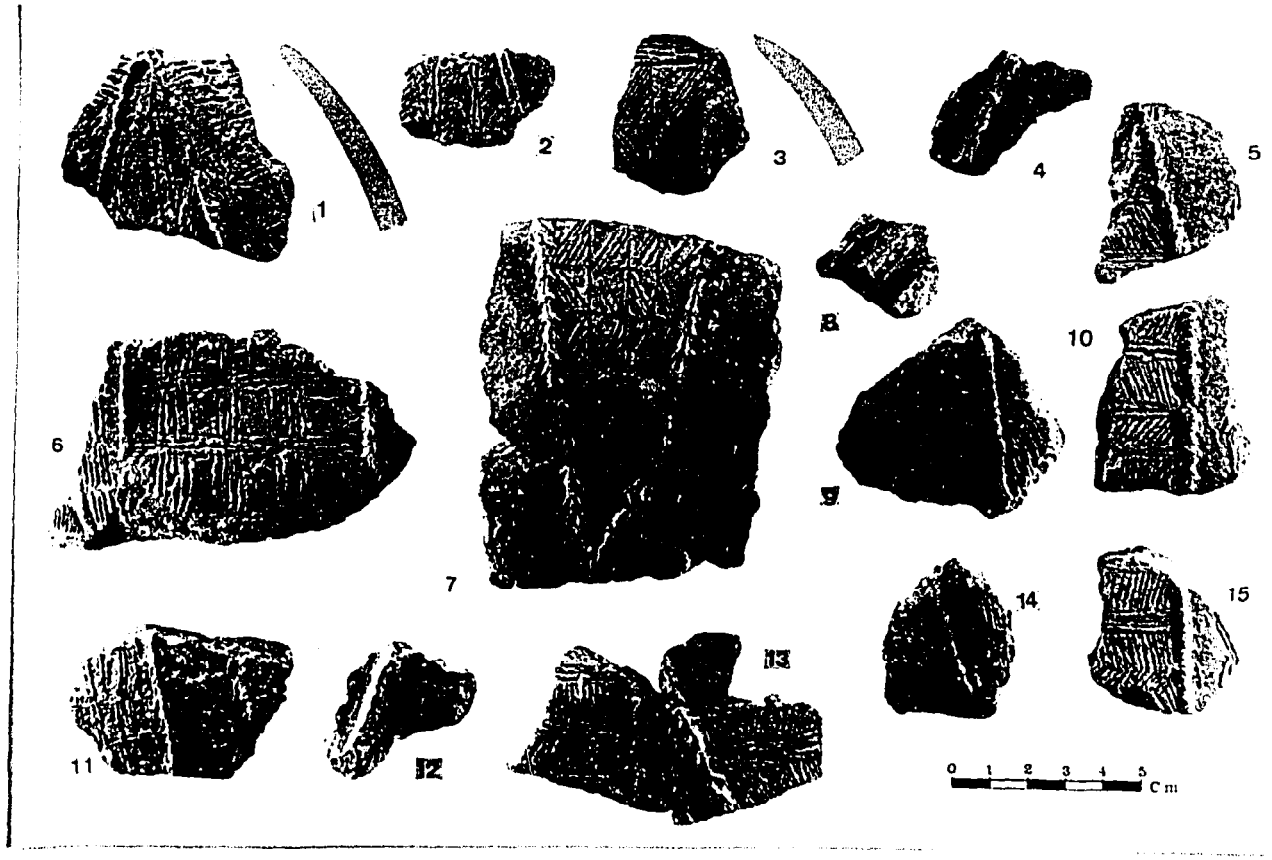

Figure n° 130 : Mangaasi, EF-17 = niveau inférieur, cordons "pincés", associés à des motifs géométriques, foliacés, ponctiformes ou à des incisions discontinues.

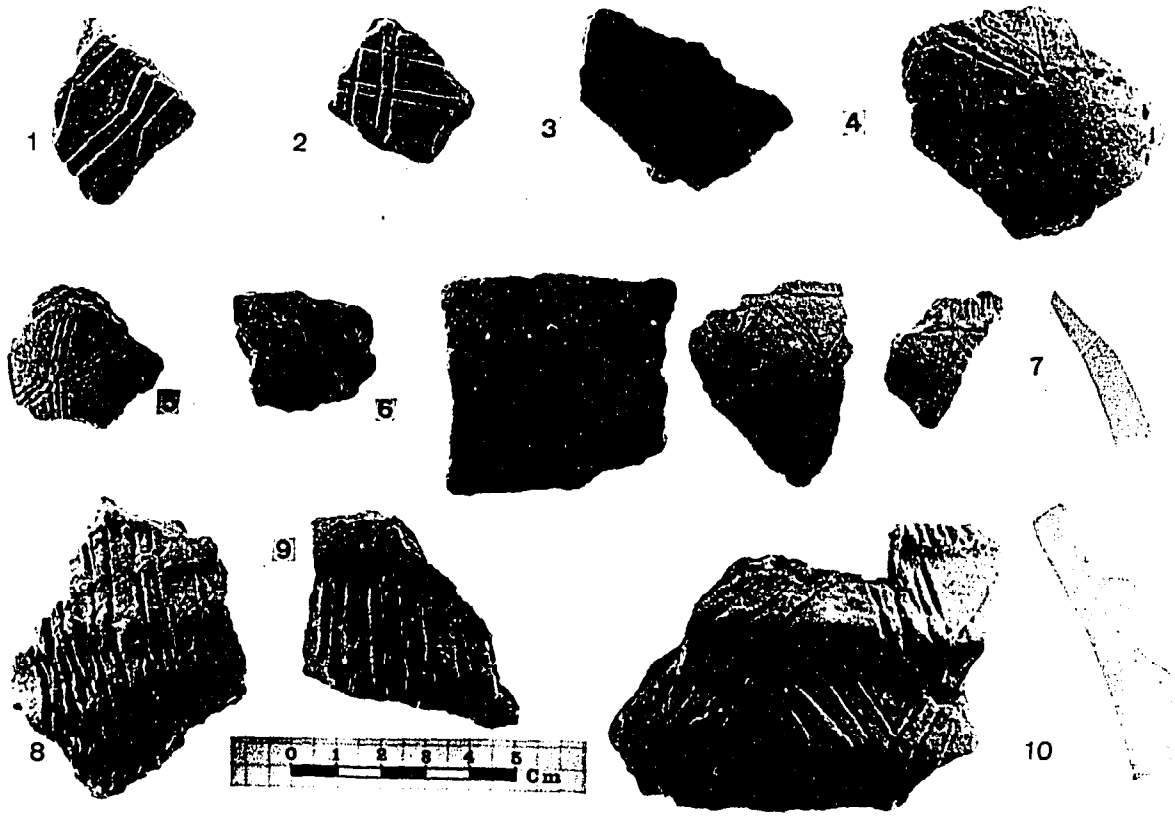
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
0 1 2 3 4 5
Cm

Figure n° 131 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17.

Décors losangés ou "en filet" (type 1e) : 1 à 5 = niveau supérieur, 6 et 7 = niveau inférieur.

Reliefs non appliqués et ondulés (type 12) : 8 = niveau moyen, 9+10:niveau inférieur.

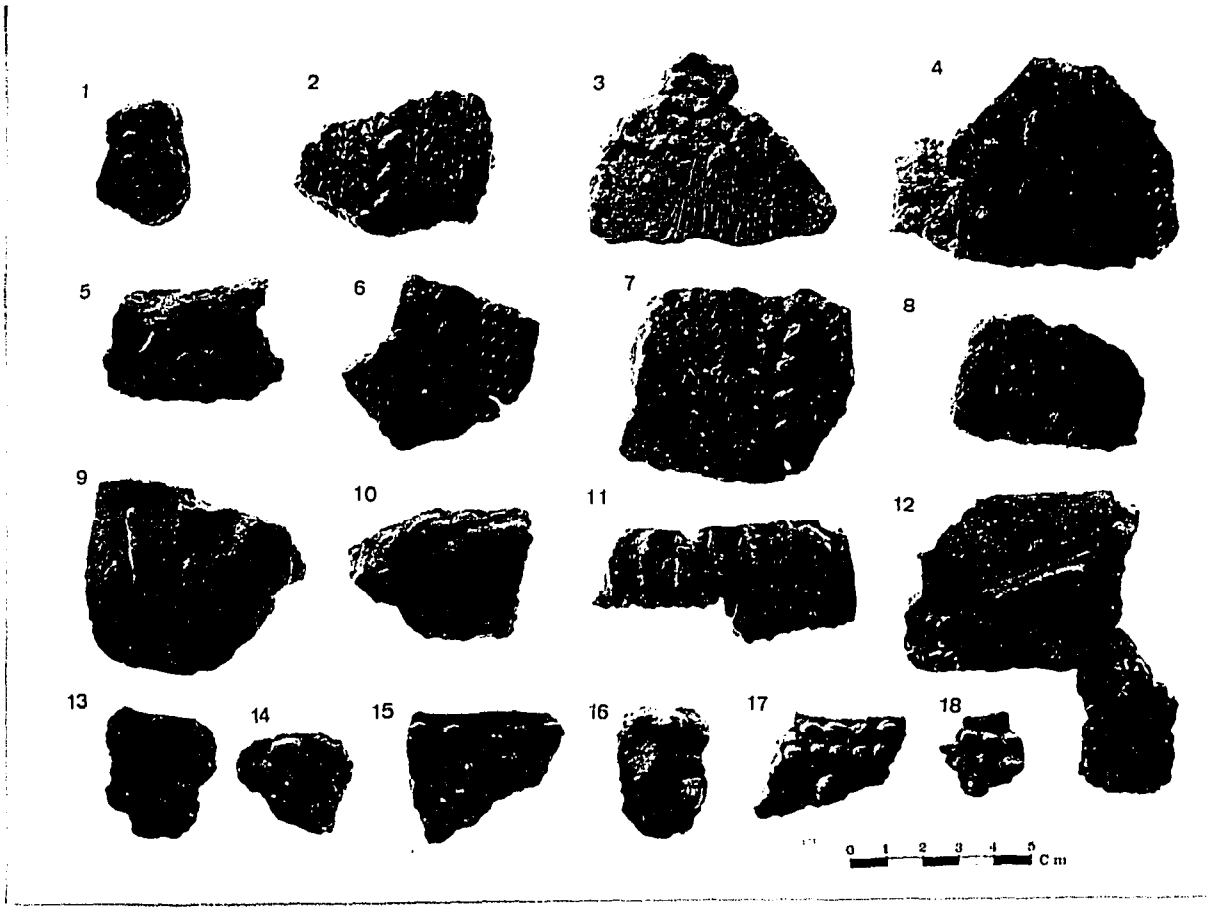

Figure n° 132 : Mangaasi, EF-17, reliefs discontinus (types 11a, b et c) appliqués sur le corps du récipient.

Niveau moyen = 9, 13, 15 et 18, niveau inférieur = 1 à 8, 10 à 12, 14, 16 et 17.

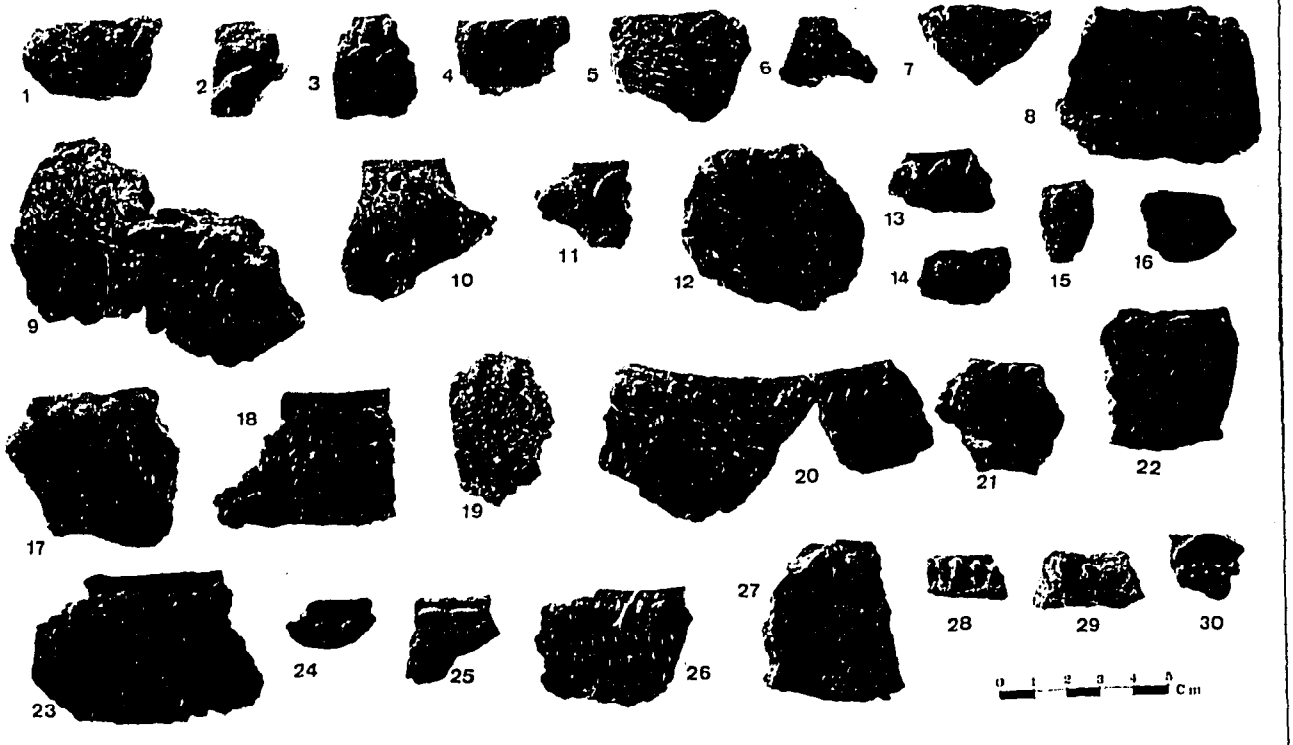
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
0 1 2 3 4 5 Cm

Figure n° 133 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, reliefs discontinus, (types 11a, b et c), appliqués sur la zone sous-labiale du récipient.

Niveau moyen = 1 à 5, niveau inférieur = 6 à 30.

Figure n° 134 : Mangaasi, EF-17, têtons isolés (type 10).

Niveau moyen = 1 à 9, 16 à 19.
Niveau inférieur = 10 à 15.

Les tessons 15 et 16 conservent l'empreinte d'un têton disparu, les tessons 17 à 19 (celui-ci, vu en section longitudinale), révèlent la technique employée pour assurer la fixité du têton : la surface du récipient est creusée pour introduire la base du têton.

Ces différents motifs élémentaires sont généralement combinés pour la décoration des récipients. Le graphique suivant (figure n° 135, page 169), montre les thèmes composites utilisés par les potiers de Mangaasi. Les rubans incisés de type 7 ne sont combinés qu'avec les motifs géométriques (thème 2-7), les incisions discontinues (3-7), les chevrons (4-7) et les cordons facettés (7-9). Les rubans incisés de type 8 sont combinés avec les incisions rectilignes continues de type 1a (thème 1-8), les motifs géométriques (2-8), les incisions rectilignes discontinues (3-8), les chevrons (5-8) et les cordons appliqués facettés (8-9). Les cordons "pincés", caractéristiques des niveaux inférieurs, dessinent généralement de grands triangles dont le sommet est orienté vers la base du récipient, ils sont associés à des incisions rectilignes discontinues (3-10) et à des motifs ponctiformes (thème 6-10). Les reliefs appliqués discontinus constituent par eux-mêmes un thème décoratif ou sont associés aux incisions rectilignes continues (thème 1-11), aux incisions linéaires discontinues (3-11), à des chevrons (4-11) et, le plus souvent (42,57 % des cas) à des motifs foliacés. Ces motifs foliacés sont plus nombreux dans les niveaux inférieurs (4,75 % et 7,44 % de l'ensemble des tessons) que dans le niveau supérieur : 2,67 %. Ils sont très souvent combinés avec d'autres motifs. Le graphique de la page 170 (figure n° 136), montre que, même en combinaison avec d'autres motifs, ils sont très caractéristiques des niveaux inférieurs.

Les tessons décorés de plusieurs types de motifs sont plus abondants dans les niveaux inférieurs, leur pourcentage est de 6,47 % dans le niveau supérieur, de 12, 49 % dans le niveau moyen et de 15,10 % dans le niveau inférieur. Inversement, les décors "atypiques" sont plus abondants dans le niveau supérieur

../..

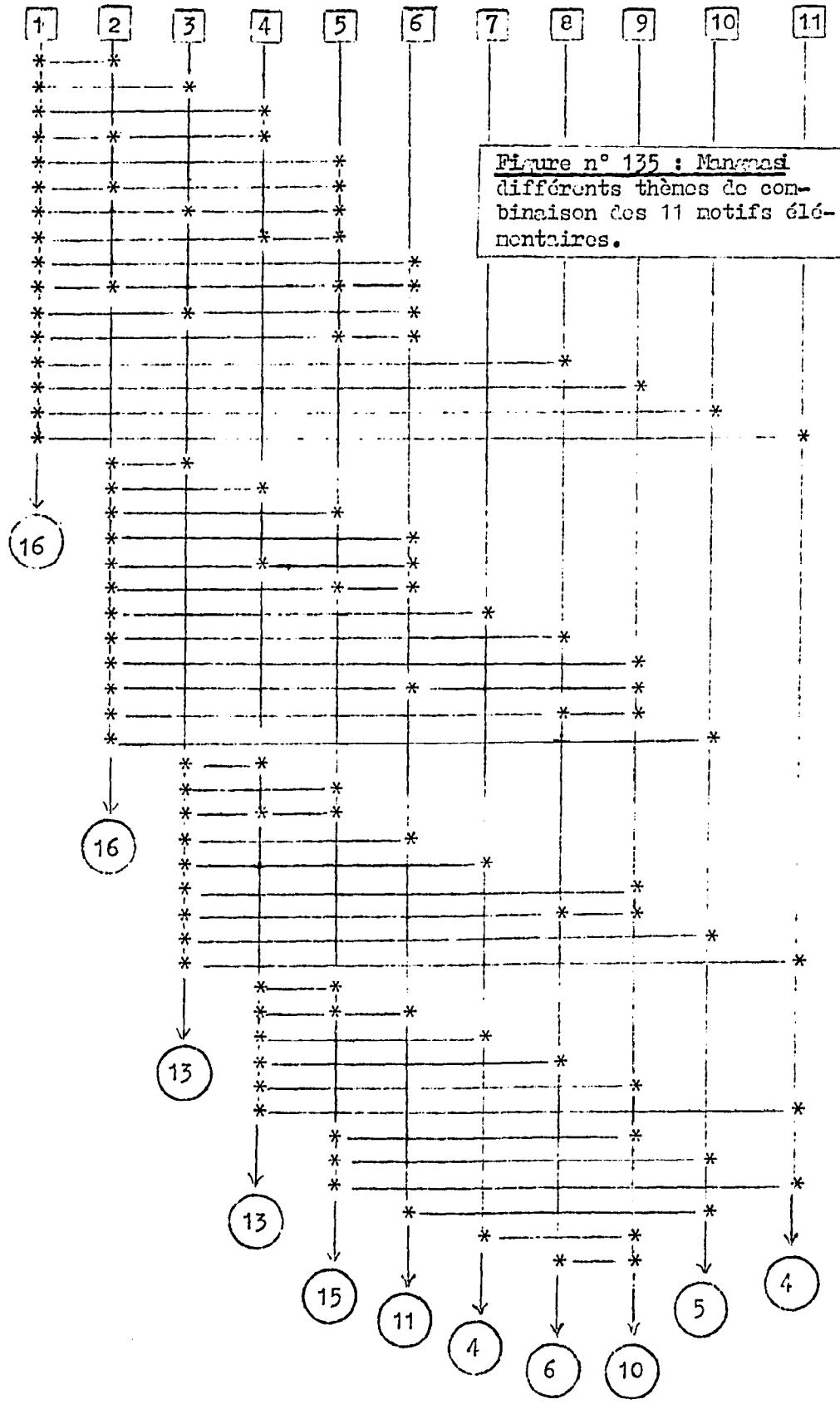

Figure n° 135 : Manmasi différents thèmes de combinaison des 11 motifs élémentaires.

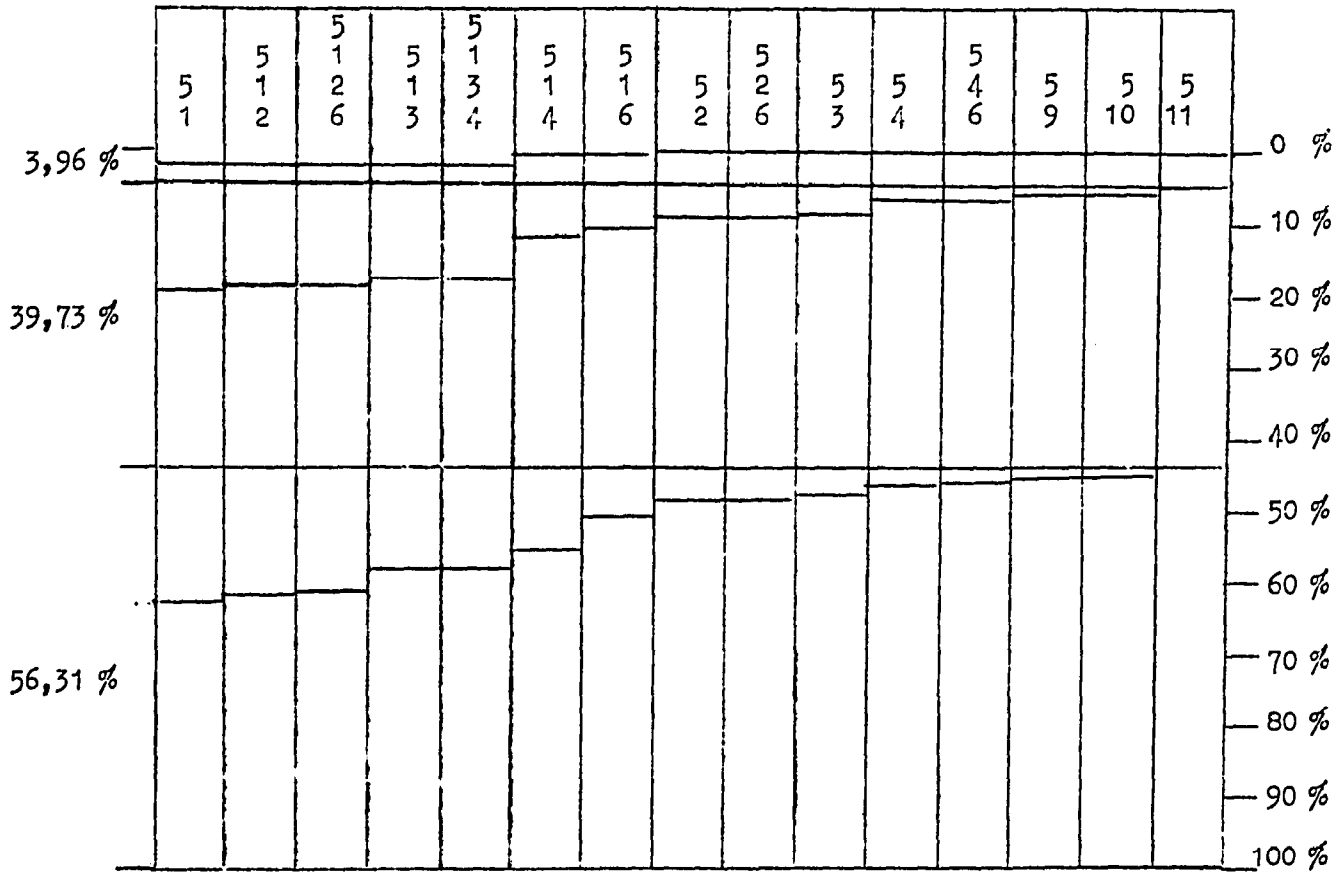

Figure n° 136 : Mangnasi, EF-17, pourcentage des différents thèmes, par niveaux utilisant les motifs foliacés.

25,4 % que dans les niveaux inférieurs : 12,35 et 11,72 %. Dans le niveau supérieur, en effet, la zone située au-dessous du diamètre maximum est très largement décorée et il est moins aisé de décorer cette zone que de décorer le haut du récipient. Dans les niveaux inférieurs, au contraire, le décor est plus généralement limité à la zone située au-dessus du diamètre maximum, d'où, d'une part le plus grand nombre de tessons non décorés dans ces niveaux et, d'autre part, le plus grand nombre de tessons atypiques dans le niveau supérieur.

Les incisions sont généralement moins finement exécutées sur les tessons mis au jour dans le niveau supérieur et les dessins y sont moins soignés. Certains décors sont également profondément incisés sur des récipients des niveaux inférieurs et la direction du trait est imprécise mais il s'agit toujours, sauf un seul cas (cf. figure n° 146, 3), de récipients épais et de grande taille, d'une vaisselle, probablement, dont l'usage était plus commun.

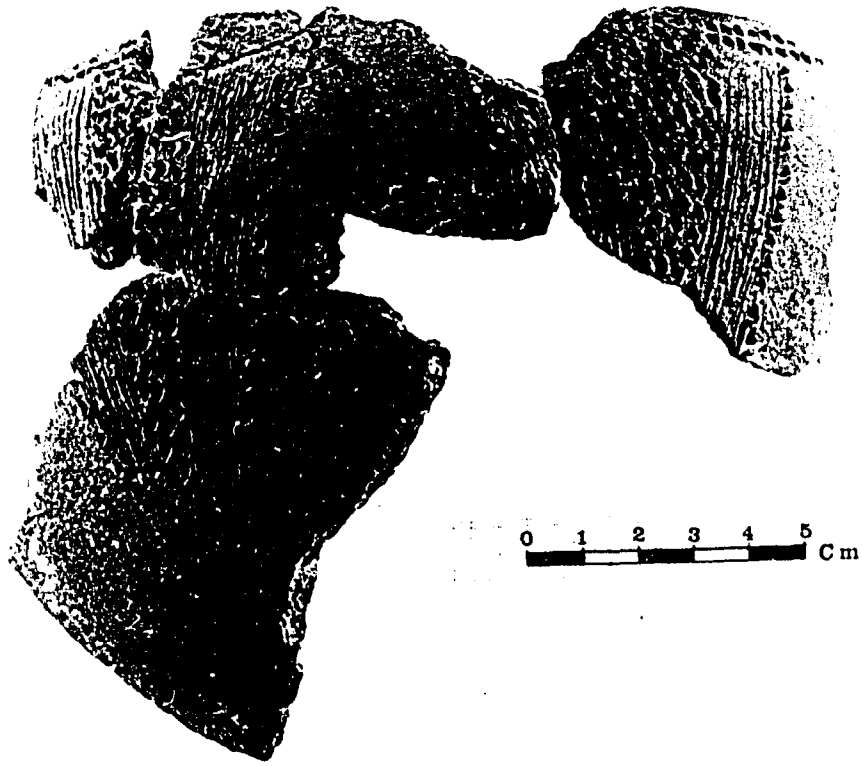

Figure n° 138 : Mangaasi, EF-17, niveau moyen, récipient décoré de motifs ponctiformes et foliacés.


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
0 1 2 3 4 5 Cm

Aménagements pour la préhension.

Les Aménagements pour la préhension ou la suspension des récipients semblent souvent plus décoratifs que fonctionnels mais ils sont très variés, on peut distinguer, en effet :

a) des anses (?), verticales ou horizontales (figure n° 139, ci-contre : 1 à 6). Il est possible qu'il ne s'agisse que de simples projections horizontales, verticales ou obliques dont l'extrémité distale serait brisée. Leur diamètre transversal maximum varie de 11 à 26 millimètres.

b) des projections verticales, horizontales ou obliques, souvent ornées d'incisions et de reliefs appliqués pour représenter la tête d'un animal (figure n° 139 : 9 à 19 et figure n° 140). Elles sont fixées au sommet du bord ou dans la zone sous-labiale.

Figure n° 140 : Mangaasi, EF-17, niveau inférieur,

projection verticale en forme de tête d'animal.

Figure n° 139 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, aménagements pour la préhension ou la suspension des récipients.

Niveau moyen = 3, niveau inférieur = 1 et 2, 4 à 13 et 15 à 19 ; 14 = surface.

c) Des oreilles verticales, fixées sur la zone sous labiale et de section plate : figure n° 141, 1 à 4, ou semi-elliptique : figure n° 141, 5 et 7.

d) Des oreilles horizontales, fixées au bord du récipient et de section plate : figure n° 141, 6, 8 et 9, ou semi-elliptique : figure n° 141, 10.

Figure n° 141 : Mangaasi, EF-17, aménagemnts pour la préhension ou la suspension des récipients.

Niveau moyen = 8 et 9, Niveau inférieur = 1 à 7, 10.
L'oreille horizontale 6, dont l'extrémité proximale est brisée, semble figurer une tortue.

e) Des oreilles et bourrelets mésiaux : figure n° 142, 1 à6.

f) Des mamelons de bord, verticaux : figure n° 142, 7, 8 et 9, ou horizontaux : figure n° 142, 10 et 11 (ce tesson n° 11 ne conserve que l'empreinte du mamelon).

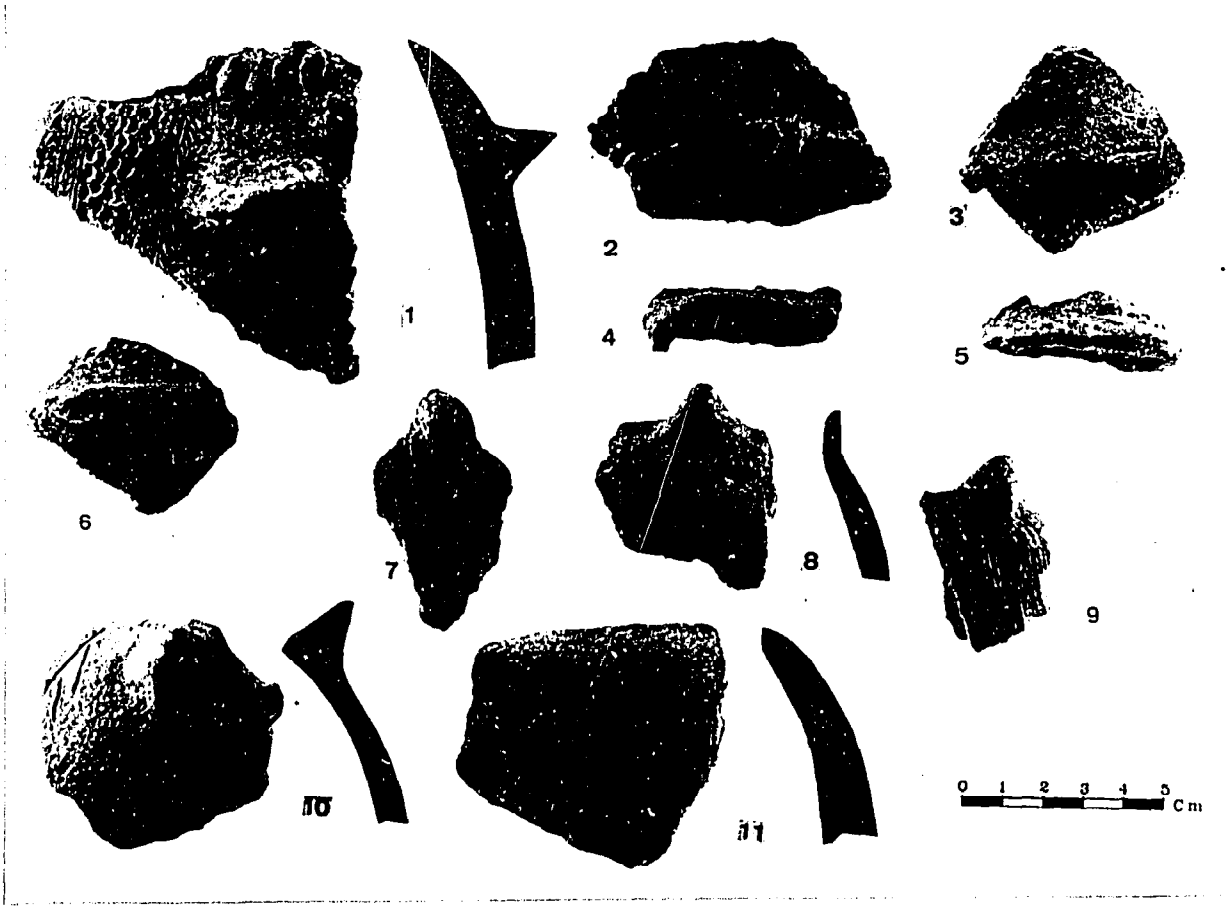

Figure n° 142 : Mangnasi, EF-17, oreilles et bourrelets mésiaux, mamelons de bord.

Niveau moyen = 7 et 8. Niveau inférieur = 1 à 6,9-10 et 11.

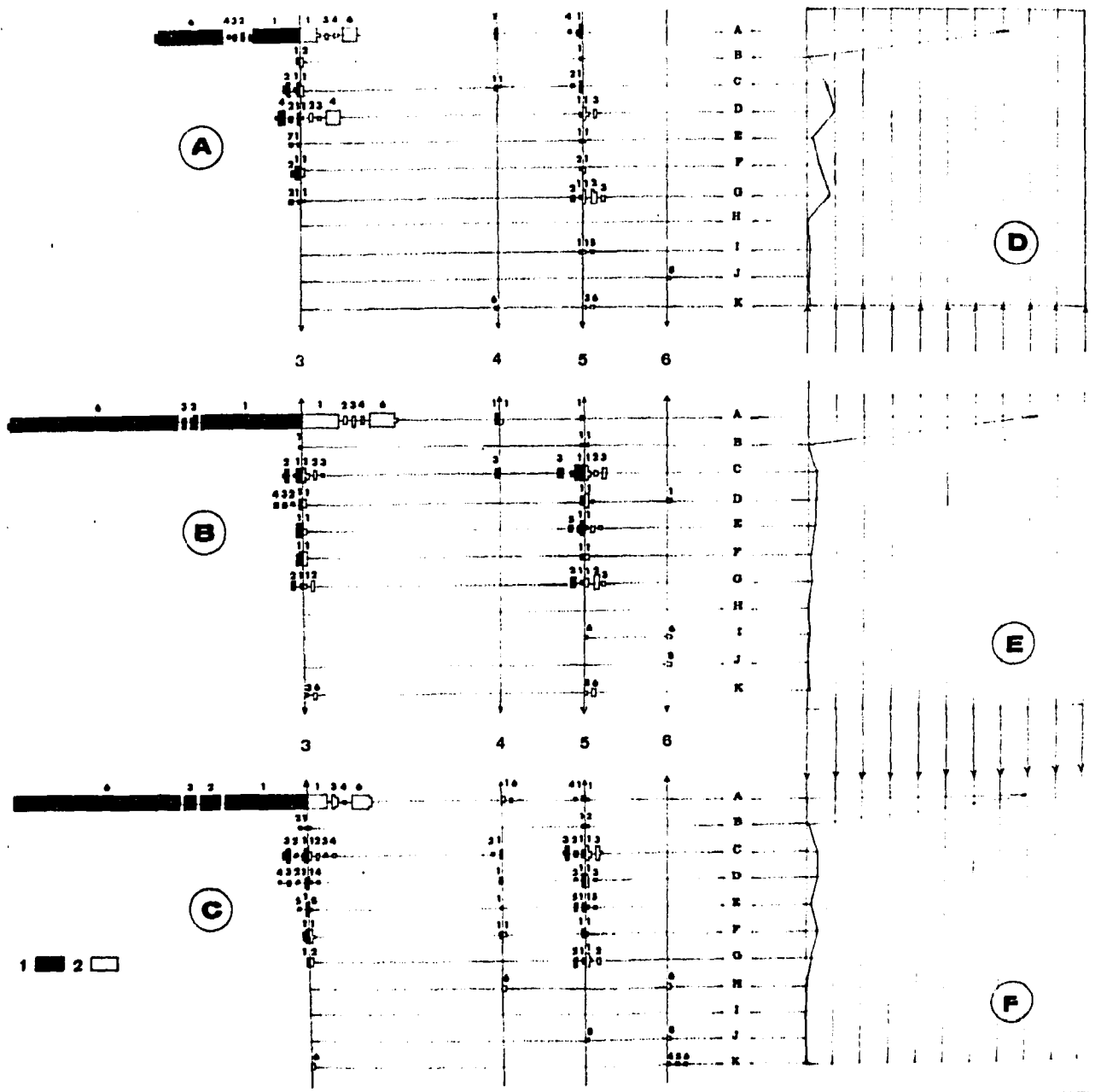
A
B
C
D
E
F
1
2
3
4
5
6

Ces divers aménagements pour la préhension ou la suspension des récipients caractérisent, de même que les décors en reliefs appliqués discontinus, les niveaux profonds (cf. Figure n° 144, page suivante .

La forme des récipients

Tous les types de bords recueillis à Lelepa et sur la côte nord-occidentale d'Efate (figures n° 81 et 98), sont présents à Mangaasi (figure n° 143, ci-contre). Les bords de type H. I, J et K, caractéristiques de la poterie non décorée d'Erueti, sont ici très peu nombreux : 1,75 % dans le premier niveau, 1,33 % dans le niveau moyen et 1,26 % dans le niveau inférieur mais, comme à Erueti, ils limitent généralement des tessons non décorés (91,67 % des tessons). Ce sont les bords de type A qui sont, ici, les plus nombreux (76,12 % dans le niveau supérieur, 80,82 % dans le niveau moyen et 76,02 % dans le niveau inférieur) et, plus particulièrement, les types A1, à lèvre convexe et A6, à lèvre en double biseau, convexe et asymétrique. Les courbes de fréquence D, E et F (figure n° 143), sont à peu près semblables, seuls les types D et G apparaissent légèrement plus fréquents dans le niveau supérieur.

Figure n° 143 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, répartition verticale et pourcentage des différents types de bords.

A, B et C : répartition numérique des différents types de bords dans le niveau supérieur : A, moyen : B et inférieur : C.

D, E et F : fréquence de chacun de ces types, exprimée en pourcentages, dans l'ensemble D (niveau supérieur), E (niveau moyen) et F (niveau inférieur).

1 = cinquante tessons décorés.
2 = cinquante tessons non décorés.
3 = bords non décorés.
4 = incisions sommitales de la lèvre, 5 = incisions externes,
6 = incisions externes et sommitales.

../..

	1	2	3	4	5
1 a					
1 b					
1 c					
2 a		o			
2 b		oo			
2 c	* 	oo		*** oooooo	
3 a	* ooo	*** oo			o
3 b	****** oooooooooo	******** oooooo	* oo		* ooo
3 c	* oo	**** oooo	** o	**** o	o

	6	7	8
1 a			
1 b			
1 c			
2 a	o		oo
2 b		* oo	ooo
2 c		**** oooooo	***** oooooooooooo
3 a	** oo	oo	** oooooooo
3 b	**** oooo	** oo	********** ********** oooooooooooooooooo oooooooooooooooooo
3 c			********** oooooooooooooo

Figure n° 14 : Mangaasi,

EF-17, répartition numérique et verticale des organes de préhension et des reliefs appliqués discontinus -

* : horizon III = 1 tesson

o : horizon II = 1 tesson

1 : queues ou anses horizontales ou verticales.

2 : queues verticales.

3 : oreilles verticales.

4 : oreilles horizontales de bord.

5 : oreilles et bourrelets mésiaux.

6 : mamelons de bord.

7 : têtons isolés.

8 : reliefs appliqués discontinus (motifs a et c).

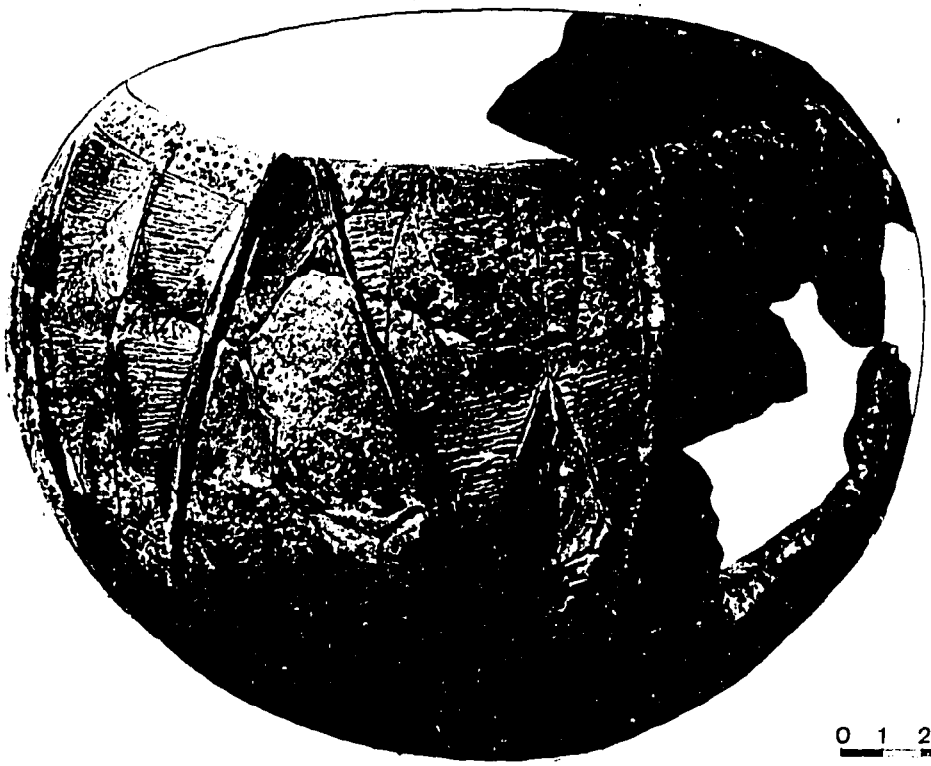

0 1 2 3 4 5 Cm

Ces bords, de direction rentrante et de forme convexe ou sinueuse (86,87 % de l'ensemble), de direction verticale ou évasée et de forme rectiligne, concave ou sinueuse, appartenaient à des "pots" au corps simple, à base portante et sphéroïde : figures n° 145, 147, 148-2 et 149-1 En effet, aucun tesson plat ou caréné ne fut découvert dans le site et les tessons correspondant à des bases de récipient sont tous convexes. La mesure de la circonférence de l'ouverture (cf. : note n° 35, page 73) et de l'inclinaison des bords semble indiquer que les diamètres maximum de ces "pots" variaient entre vingt et trente centimètres environ. Quelques tessons, cependant, correspondent à des dimensions beaucoup plus petites (cf. figures n° 146, 147 et 149).

Il n'est que trois exceptions à cette description générale :

1) Quelques tessons de type C1, à incisions externes de la lèvre, faisaient partie d'un récipient dont un très faible épaulement soulignait le passage du corps au bord : figure n° 148-1.

2) Un récipient de forme simple était de section ovale : figure n° 149-2

3) Quinze tessons de bords sont de direction évasée et correspondent à de petits bols : figure n° 146-1 ou à de petits godets : figure n° 146-3 (56).

Figure n° 145 (ci-contre) : Mangaasi, niveau inférieur.

Comme toujours, les tessons de cette poterie en partie restaurée étaient très dispersés, horizontalement et verticalement, dans le site EF-17. Leur localisation est indiquée sur le graphique de la page 154 : figure n° 117-7.

---

(56) : cf. figures n° 113, 119, 127 et 129, ces formes sont donc exceptionnelles dans le site, elles sont absentes des autres sites d'Efate.

1 5 cm

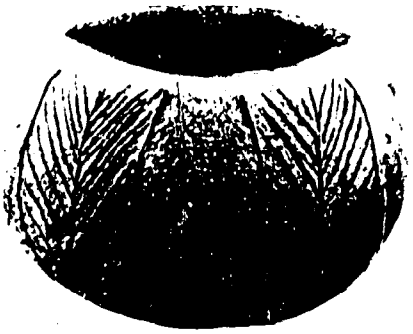

2 5 cm

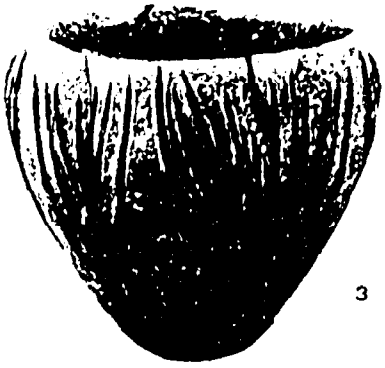

3 5 cm

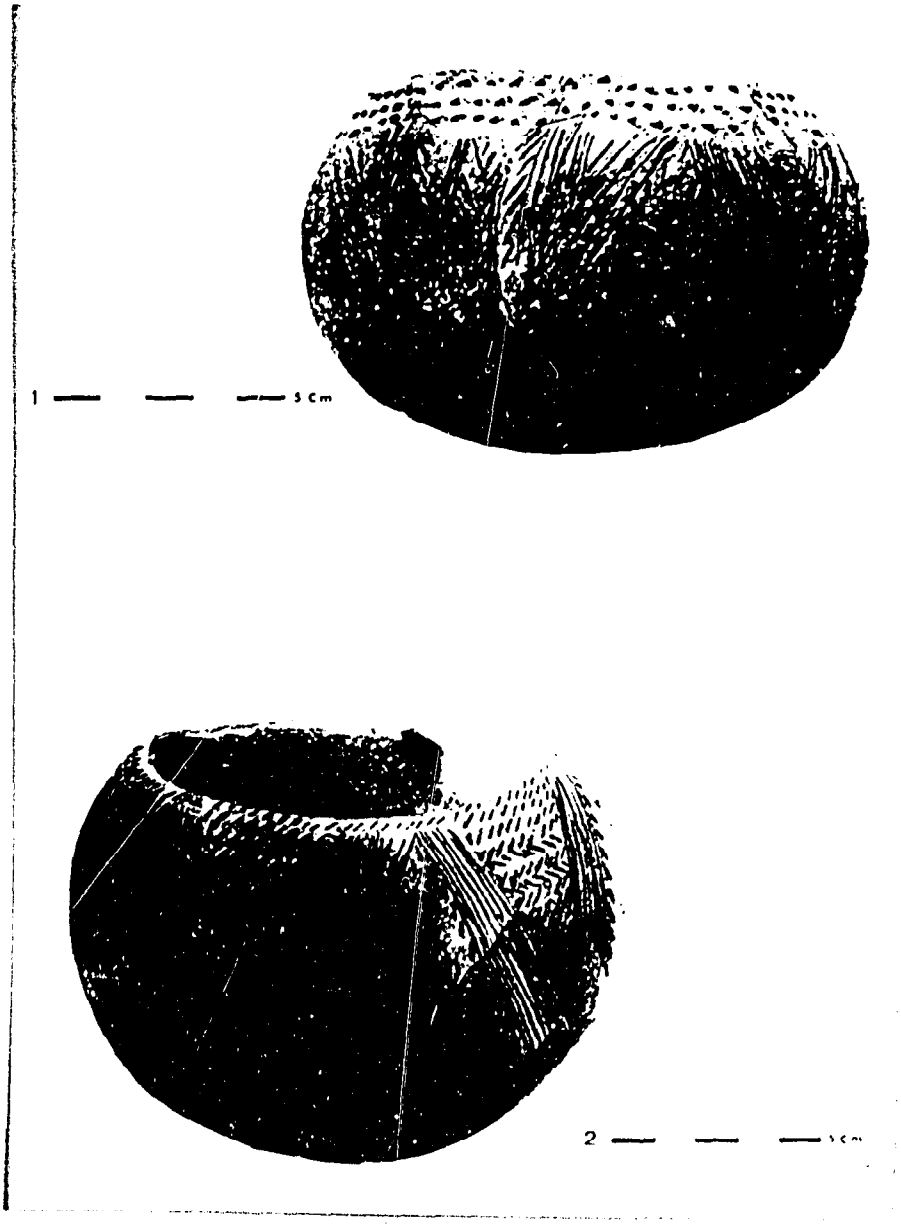

Figure n° 147 (ci-dessus) : Mangaasi, EF-17, niveau inférieur.

Figure n° 146 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, niveau inférieur excepté la poterie centrale qui est du niveau moyen.

Ces formes sont artificiellement restituées (cf. : note 35, page 73).

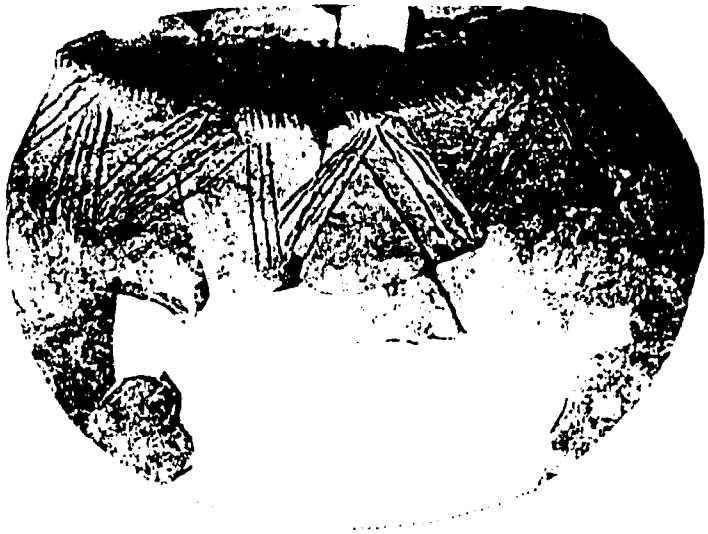

1

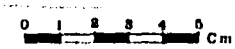

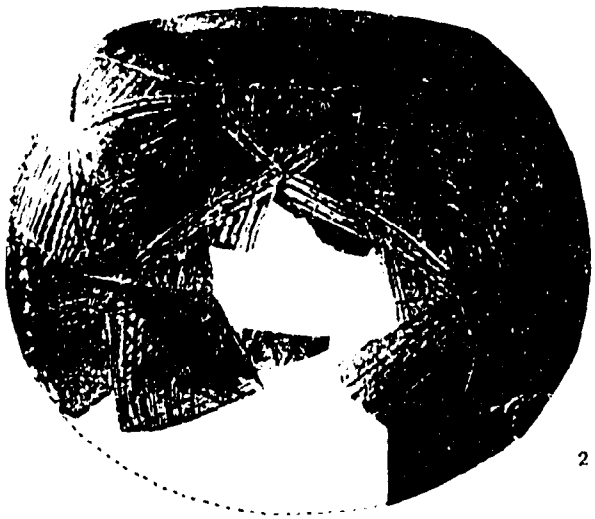

2

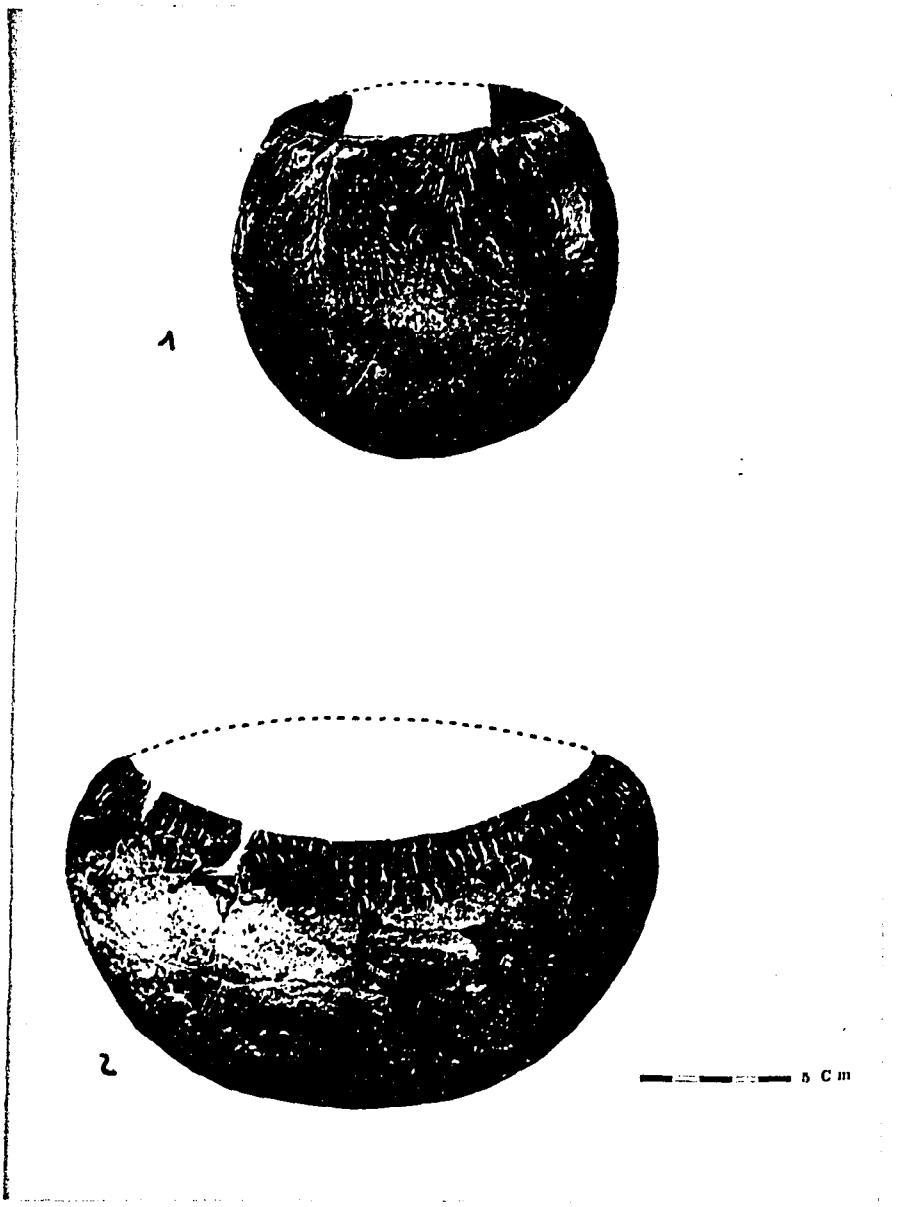

Figure n° 149 (ci-dessus) : Mangaasi, EF-17, 1 = niveau moyen, 2 = niveau inférieur.

Figure n° 148 (ci-contre) : Mangaasi, EF-17, 1 = niveau moyen, 2 = niveau inférieur.

Les formes 148-2 et 149 ont été artificiellement restituées.

Mangaasi (EF-17), conclusion.

Le site de Mangaasi est abandonné depuis plus d'un siècle mais il est possible, grâce aux traditions et aux vestiges lithiques, d'imaginer quelle pouvait être la structure de l'habitat au dix-huitième siècle : emplacement du mouillage des pirogues, plage et arrière plage non occupées pour éviter, sans doute, les conséquences des cataclysmes d'origine marine ou les désastres plus fréquents d'une mer souvent houleuse. Ce rivage, pour cette même raison, était difficilement abordable mais on s'y trouvait, de ce fait, protégé des incursions inopinées. Du côté de l'intérieur, le site était également bien protégé par la falaise qui limite le plateau de calcaire corallien. Le farea principal et la place de danse étaient installés, à une centaine de mètres du rivage, sur la terrasse qui limite la pente des éboulis accumulés au pied de la falaise. Sur cette terrasse étaient également installés les groupes d'habitations, séparés les uns des autres par des murets de pierres sèches construits selon un plan rectangulaire (cf. : figure n° 99, page 140). Les sépultures n'étaient pas écartées de ces groupes d'habitations, celles de EF-17 furent creusées près de la place de danse (57). Ces sépultures, tardives, sont individuelles et orientées vers l'entrée du pays des morts (cf. : page 96), comme l'étaient celles de Mele et de Lelepa. Les premières pentes qui dominent cette terrasse naturelle étaient probablement réservées aux cultures sèches et humides : traces de terrasses construites et endiguement

(57): ou autour du Farea Serelapa si l'on admet que, selon les informations reçues, la place de danse remplaça le farea après la mort de Roy mata (page 141). S'il en fut ainsi, ce ne put être que plus tardivement, la mort de Roy mata fut en effet datée de la fin du treizième siècle (cf. : section 2-1-6-d) et les sépultures EF-17 de 1700 après J.-C. environ (cf. : page 145).

du creek Pwanmwou, ainsi qu'aux plantations d'arbres fuitiers : arbres à pain notamment, certains de très grande taille, sont encore debout. Les produits de la pêche devaient tenir une place importante dans l'alimentation, bien qu'aucun hameçon ne fut recueilli dans le site, les os de poisson y sont très abondants et, ceci, jusque dans les niveaux les plus profonds (58). Les ossements recueillis en N-10 et P-10, à trente-cinq centimètres de profondeur, indiquent que le cannibalisme était d'usage à Mangaasi, comme il l'était d'ailleurs, encore et partout dans l'archipel, lorsqu'arrivèrent les premiers Européens. L'outillage est exclusivement coquillier et corallien (59) et l'art céramique semble avoir disparu pendant cette période tardive de Mangaasi.

L'étude des périodes antérieures est plus difficile du fait du remaniement ancien et constant des couches, qui rend vain tout essai d'étude ethnologique des surfaces. Le site fut occupé pour la première fois vers les années six-cents avant J.-C. et par une population qui connaissait l'art céramique. Cet art fut pratiqué, à Mangaasi, jusque vers les années 1700 et sans que l'on puisse discerner une évolution notable dans la forme des récipients ("pots" sphéroïdes) et leur décor. Nous savons seulement que le corps des récipients est plus largement décoré, mais moins soigneusement, dans les niveaux supérieurs et que les décors dits "foliacés" sont plus abondants dans les niveaux moyens et inférieurs. Les cordons appliqués et "pincés", les reliefs appliqués discontinus comme les organes de pré-

(58) : de même que des échantillons pédologiques et palynologiques, l'étude précise de la faune n'est pas encore effectuée, notons cependant que dans le site le porc est présent dès les premiers temps de l'occupation humaine, des dents ont été recueillies en P-11, à 130 centimètres de profondeur, non loin du foyer "c" (cf. : figure n° 101, page 142).

(59) : hormis ces pierres basaltiques associées aux sépultures et que l'on a supposées être des pierres "magiques" (pages 148-149).

hension caractérisent les niveaux les plus profonds comme, également, quelques formes peu fréquentes : petits "bols" et petits "godets". Les éléments de parure, les outillages lithiques et coquilliers sont trop peu abondants pour pouvoir aider à assurer une chronologie très précise. Notons cependant que les herminettes de coquille de type B-1 (tridacne), B-3 (lambis), B-4 et B-5 (nitra et terebra) n'apparaissent qu'à la fin de la période ancienne, c'est à dire au sommet du niveau inférieur. Les herminettes de type B-2 (taillées dans l'épaisseur d'une valve de bénitier géant), au contraire, ne furent recueillies que dans les niveaux les plus anciens. Elles sont identiques à celles qui furent datées, à Erueti, de 350 avant J.-C. Le fragment proximal d'une herminette de basalte (figure n° 109-1), provient du même niveau inférieur, il est également comparable aux herminettes d'Erueti. Les anneaux taillés dans la coquille d'un bénitier (figure n° 107, page 147), sont identiques à ceux recueillis dans les couches moyennes d'Erueti et sont aussi caractéristiques du niveau moyen de Mangaasi. Ces éléments de parure disparaissent dans les niveaux supérieurs où l'on a seulement recueilli des bracelets taillés dans des coquilles de trochidés, des parures en perles du type "monnaie mélanésienne", des pendentifs taillés dans des dents de cétacé et des disques nasaux. Ces éléments de parure, propres à la période tardive de Mangaasi, sont contemporains de ceux qui furents recueillis à Mele et à Lelepa.

En résumé, les premiers occupants de Mangaasi se sont installés près du rivage, vers le sixième siècle avant notre ère, à une époque où la mer baignait le sud du site EF-17. Leur culture matérielle a très peu évolué depuis cette période ancienne jusqu'à la période récente. Le dernier ennoyage du site, à la fin de la période moyenne (vers 1200 après J.-C., si ce phénomène est l'une des conséquences du cataclysme de Kowae : cf. section 3-2-1), n'entraîne pas de changement à Mangaasi si ce n'est un appauvrissement, quantitatif et qualitatif,

de la production céramique qui cesse vers 1700 après J.-C. Cette poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués apparaît, aujourd'hui, comme l'une des trois grandes traditions céramiques du Pacifique sud-occidental (J. GOLSON, 1968, page 12), elle est très caractéristique du site de Mangaasi où l'influence des autres traditions centre-hébridaises est minime (poterie d'Erueti), ou nulle (poterie imprimée "au battoir" de Mele et poterie d'Aknau, décorée d'incisions internes : section 2-3-2).

ARCHÉOLOGIE DES NOUVELLES-HÉBRIDES : 2
contribution à la connaissance des îles du centre

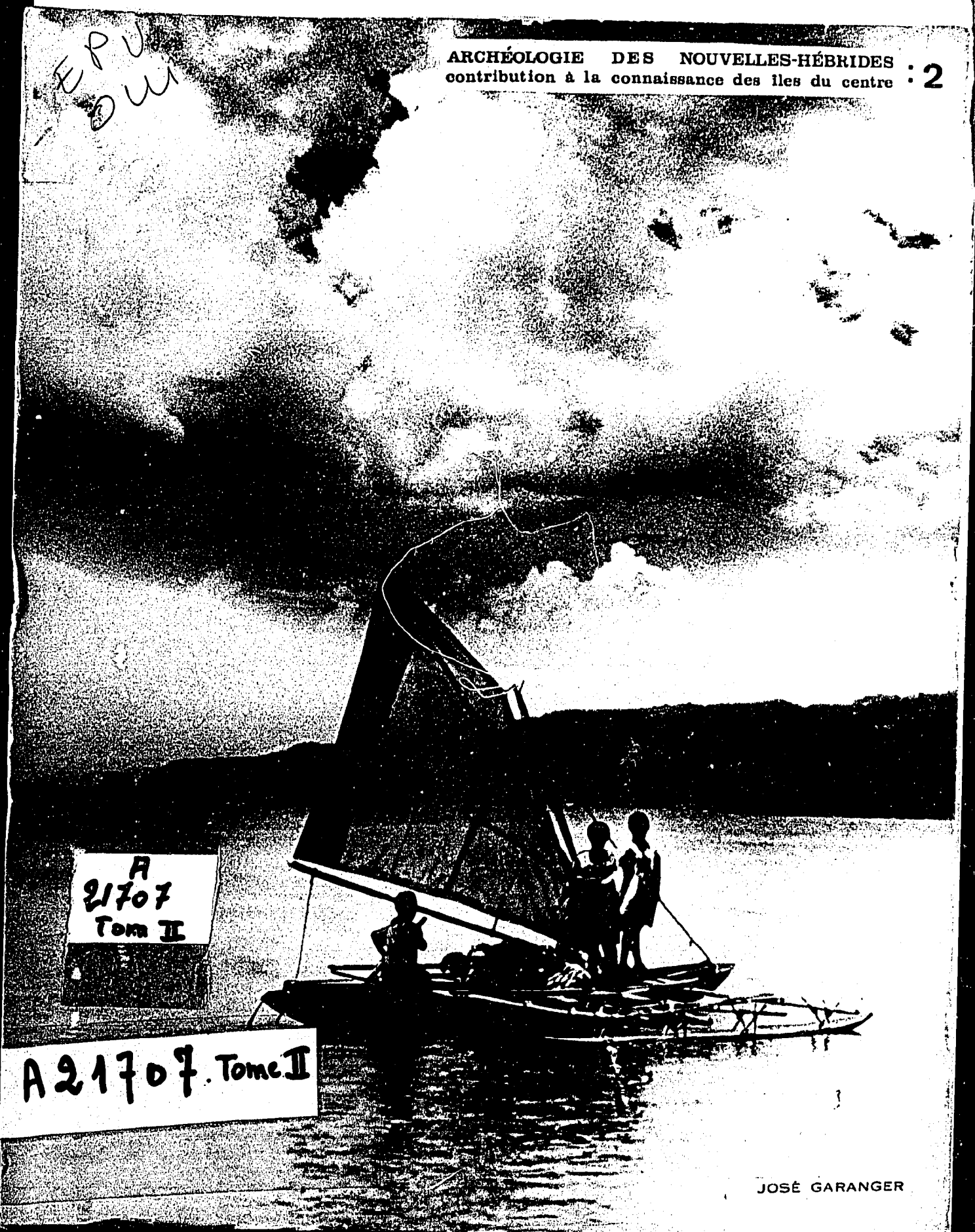

JOSÉ GARANGER

2-1-6-d : R E T O K A

Figure n° 150 : Retoka (à l'horizon), vue du mouillage du Creek Aï, à gauche : Mangaasi et le cap Rararow, à droite : plage de Lelo (Lelepa).

Retoka est une petite île, longue de 2300 mètres et large de 600 mètres, visible depuis Lelepa et la côte occidentale d'Efate dont elle n'est éloignée que de quatre kilomètres. Cette côte étant peu accessible lorsque l'on vient de l'intérieur d'Efate, on embarque, en pirogue ou en canot, au mouillage du Creek Aï ou à la pointe de Tukutuku. La traversée est plus courte dans ce dernier cas : sept kilomètres, que dans le premier : neuf kilomètres, mais elle est plus difficile par gros temps.

../..

L'île a la même structure géologique que Lelepa. "Elle est constituée par une calotte de calcaires coralliens surélevés recouvrant les tufs ponceux stratifiés. Autour du piton central... une plate-forme littorale correspondant au dernier soulèvement (5 mètres) est formée par des sables et des calcaires coralliens récents" (J.-M. OBELLIANNE, 1961, page 49). Un récif frangeant cerne l'île, du haut du piton central qui s'élève à 90 mètres, la vue porte jusqu'aux îles Shepherd. Retoka, presque entièrement boisée, manque totalement d'eau superficielle. L'île est plus connue sous les noms d'îlot "Chapeau" ou de "Hat island" que les Européens lui donnèrent en considérant sa silhouette, (figure n° 150, page 184). La toponymie adoptée sur la carte de l'I.G.N. ERADAKA, semble une altération de "e Retoka". L'île était inhabitée à l'arrivée des Européens. Elle aurait été abandonnée depuis longtemps déjà : depuis la mort de Roy mata que l'on disait y avoir été inhumé. Roy mata est un héros bien connu dans le centre de l'archipel. Il aurait organisé les cérémonies d'intronisation des chefs à Maniura et leur dispersion colonisatrice sur la côte d'Efate et dans les petites îles du centre de l'archipel (cf. : pages 45, 61-62, 123 et 140), pour avoir, également, introduit le système matrilinéaire dans le centre des Nouvelles-Hébrides et pour avoir organisé les fêtes "Natamvate" (J. GUIART, 1964 : page 97 et 1966 : Lelepa, page 1 à 8). "Le dernier titulaire du titre, auquel nul ne prétend plus, a été enterré sur Retoka. Ce manque à la règle commune aujourd'hui, de maintenir en vie les hiérarchies anciennes... correspond à l'auréole de suprématie qui entoure aujourd'hui le nom de Roy mata, présenté comme le chef ayant eu le pas sur tous les autres de Vate. Aussi, nul n'oserait affirmer l'ambition de prétendre à un tel titre... Le dernier titulaire de ce titre... vit les premiers blancs, mais pas l'arrivée du Christianisme" (J. GUIART, 1966 : Lelepa, pages 1 et 2).

../..

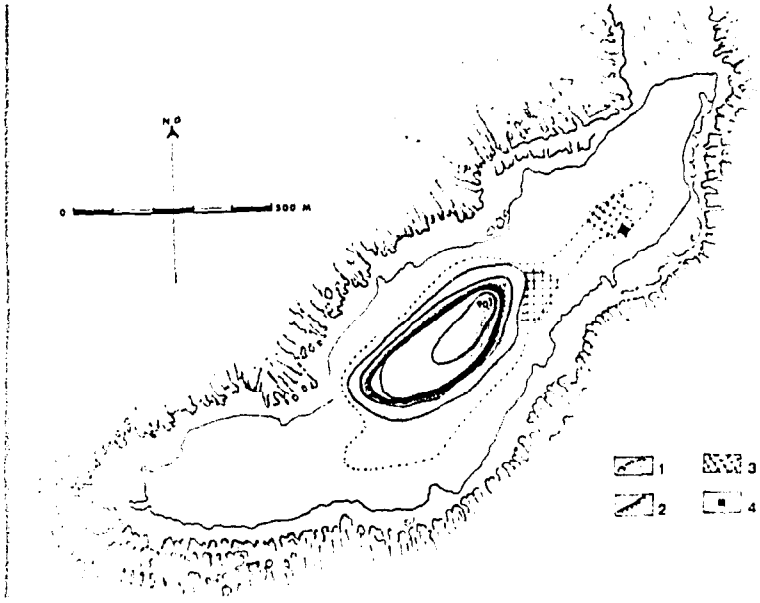

Figure n° 151 : Retoka.

1 : récif frangeant. 2 : falaise rocheuse. 3 : ancienne zone d'habitation. ⅄ : sépulture collective de Roy mata.

(Altimétrie établie d'après la carte au 1/50.000 de l'I.G.N., l'équidistance de courbes est de 20 mètres, en pointillé : courbes intercalaires de 10 mètres).

La recherche de la sépulture de Roy mata, celle du premier tenant du titre ou celle du dernier, était le but de notre travail sur Retoka. Nous devons à Mr. Ernest Henry REID, propriétaire de cette île, non seulement l'autorisation d'y fouiller, mais encore l'indication du lieu probable de cette sépulture, renseignement que les Anciens de Lelepa lui avait transmis. Mr. E.-H. Reid nous a également beaucoup aidé en facilitant, notamment, nos transports entre le Creek Aï et l'îlot Chapeau.

../..

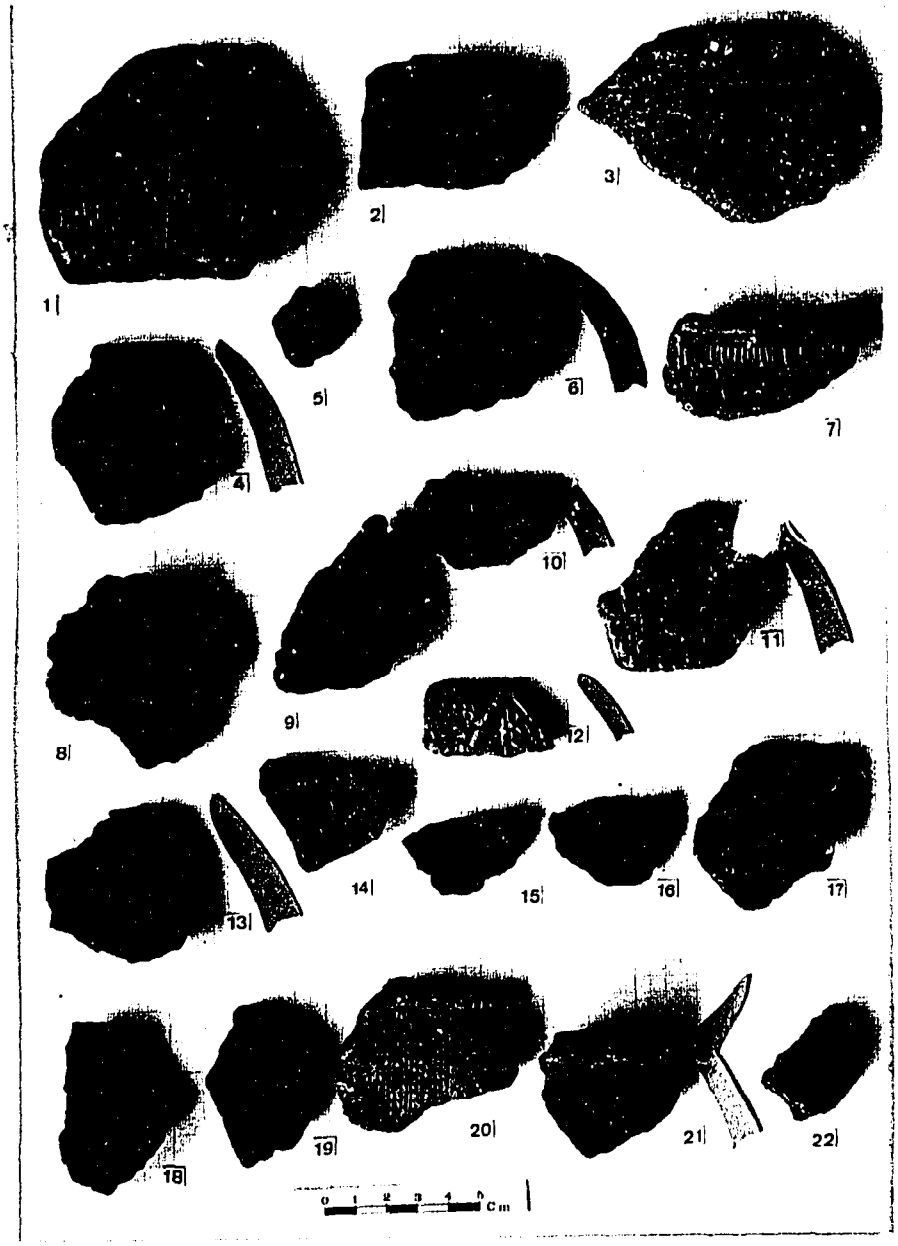
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
0 1 2 3 4 5 cm

Prospection de l'îlot.

Quelques vestiges de murets de pierres, disposés en rectangles, sont encore visibles au pied du piton central et au nord de Retoka : figure n° 151 = 3. Il s'agit de deux anciens sites d'habitations semblables à celui de Mangaasi. Trente-quatre tessons de poterie furent recueillis, en surface, dans la brousse qui recouvre l'îlot, cinq tessons ne sont pas décorés, vingt-huit le sont, comme à Mangaasi, d'incisions et de reliefs appliqués. Un tesson est orné d'incisions internes (poterie dite "d'Aknau", cf. section 2-3-3-b). Neuf autres tessons furent recueillis dans les terres de comblement de la sépulture de Roy mata, deux, seulement, sont décorés d'incisions. Nous avons également recueilli en surface, à Retoka :

- a : vingt-six herminettes de coquille, vingt du type "B-1" (figure n° 153 : 1 à 13), deux du type "B-3" (figure n° 153 : 15 et 16), deux du type "B-4" (figure n° 153 : 19 et 19) et une du type "B-5" (figure n° 153 : 20) ;
- b : un disque taillé dans la coquille d'un bénitier (Fig. n° 153 : 18), de section plano-convexe et d'un diamètre maximum de cinquante millimètres. Il est plus petit et plus épais que les disques d'Erueti (cf. : page 79), trop grand pour être un disque nasal (à moins qu'il ne s'agisse que d'une ébauche) ;
- c : un objet d'usage indéterminé, taillé dans une valve de bénitier, épais de treize millimètres, de section plano-convexe et de forme trapézoïdale (fig. n° 153 : 18).

Figure n° 152 (ci-contre) : Retoka, tessons de poterie recueillis en surface.

../..

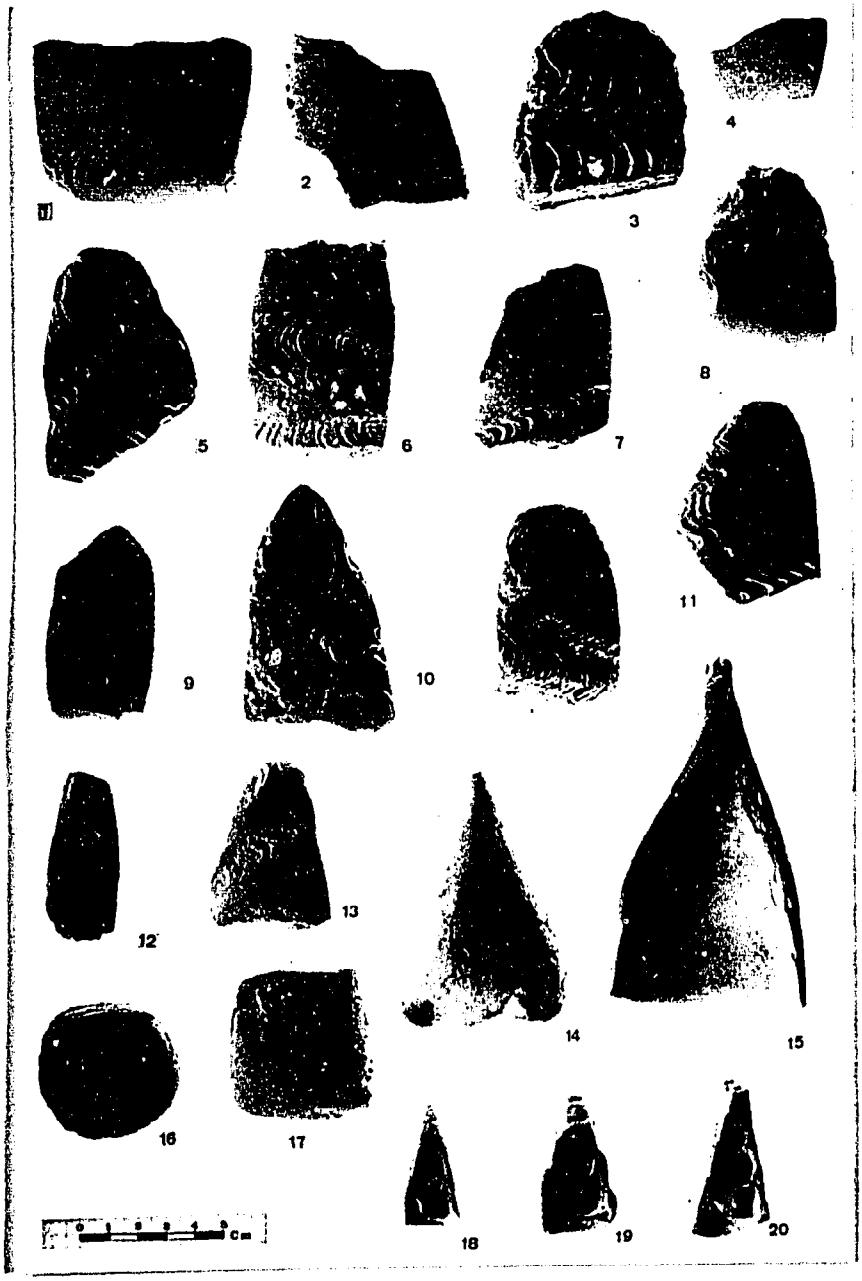
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
0 1 2 3 4 5 cm

Figure n° 153 (ci-contre) : Retoka, outillage coquillier recueilli en surface.

- d : une herminette de basalte (figure n° 154), simple. Sa section transversale principale est plano-convexe et à bords arrondis, les bords, rectilignes, convergent vers le talon, tronqué. Le fil du tranchant est légèrement convexe et la surface du biseau est légèrement concave et en continuité avec la face interne (la nomenclature typologique adoptée est exposée dans la section 3-1-1). Seule la surface du biseau est abrasée, la face externe, lisse, est celle de la pierre choisie pour tailler cette herminette. La face interne, les bords et le talon conservent la trace des éclats d'enlèvement.

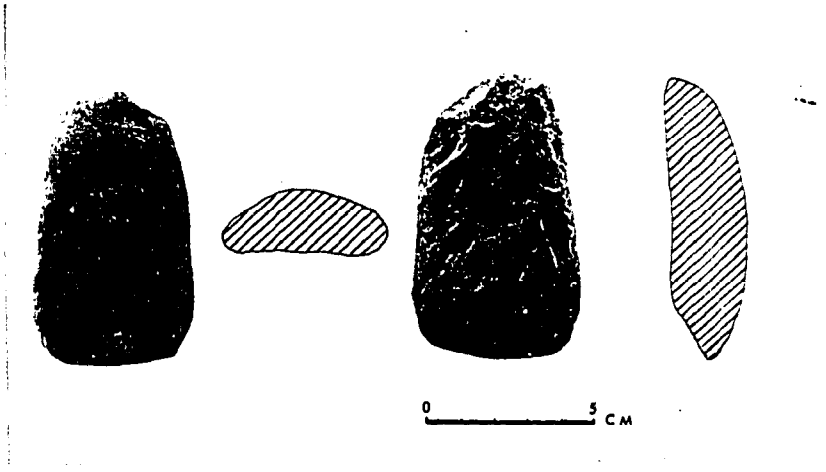

Figure n° 154 : Retoka, herminette de basalte (surface).

La sépulture collective de Roy Mata.

Selon les informateurs de Mr. Reid, les deux pierres dressées au pied d'un grand arbre (60), visibles dans la région nord-est de l'îlot, signalaient la sépulture : figure n° 155. Nous avons établi un premier carroyage de quarante-huit mètres carrés. Nous ne pensions découvrir la sépulture que dans les carrés N-7 et N-8 (figures n° 157 et 158), la grande surface de fouille ainsi préparée n'avait pour but que d'occuper les travailleurs non désireux d'étudier la sépulture (61) et de rechercher des niveaux d'occupation qui lui seraient antérieurs.

Figure n° 155 : Retoka, les deux pierres dressées de la sépulture de Roy Mata. On distingue, au premier plan, trois casques et une conque marine.

(60) : "White-wood" en Bichelamar.

(61) : Retoka avait été déclaré "fanua tabu" après l'inhumation de Roy Mata, ainsi qu'en témoigne le chant funèbre conservé par la tradition : "Retoka fanua tabu i nae nae...". Il serait particulièrement dangereux d'y passer la nuit et mortel de toucher à la sépulture. On disait aussi, ce qui est malheureusement inexact, que la végétation ne poussait plus sur son emplacement.

Les sépultures du niveau I.

Trois sépultures d'enfants furent mises au jour à une vingtaine de centimètres de profondeur, en K-6 (figure n° 159 = 24 et 25) et en M-7 (figure n° 159 = 6). 24 et 25 étaient des sépultures secondaires "en paquet", 6 était une sépulture d'enfant mort très jeune et reposant en position foetale.

Le sol supérieur de la sépulture collective.

Les terres superficielles furent enlevées à la truelle. Plusieurs pierres dressées de petite taille furent mises au jour puis, à une trentaine de centimètres de profondeur, plusieurs dalles coralliennes et basaltiques, ainsi que des coquillages de grande taille, ce qui nous parut être les indices d'un ancien sol archéologique (figures n° 156 et 157). Ces coquillages, ces dalles posées sur le sol et ces

Figure n° 156 : Retoka, sol supérieur de la sépulture collective en cours de décapage.

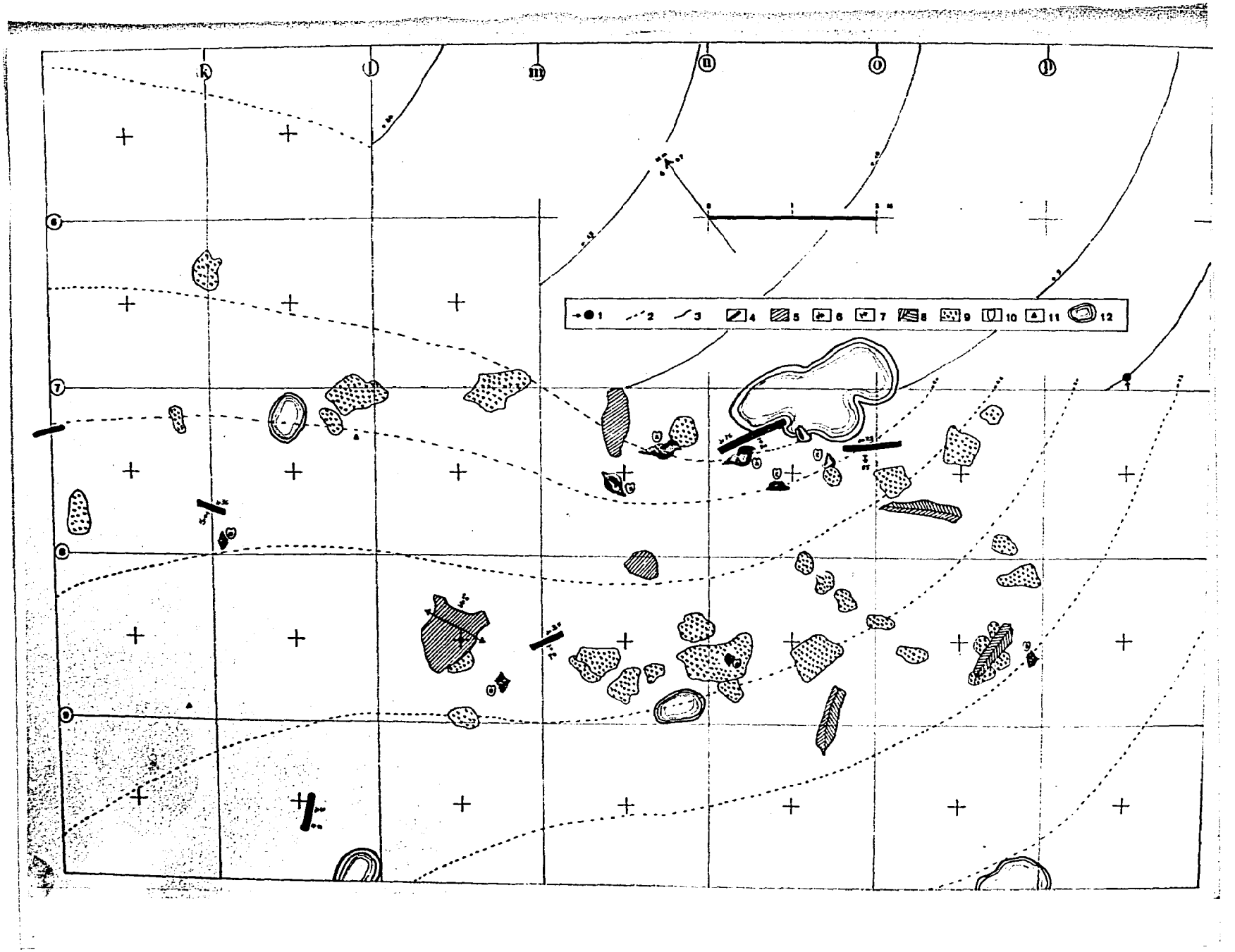
k
l
m
n
o
p
6
7
8
9
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

pierres dressées secondaires sont disposés en arc de cercle autour des deux pierres dressées principales. Les dalles dressées en J-7, K-7, K-9 et M-8 étaient encore debout. Une dalle plus grande, en I-9, était encore fichée en terre, mais inclinée à 20 °. La pierre dressée en K-9 est isolée et différemment orientée. La dalle couchée en M-7 était peut-être, jadis, dressée. Il en était probablement ainsi des prismes basaltiques groupés dans la zone sud-est de la sépulture, en N-8, O-7 et O-8 (figure n° 157, ci-contre). Trois tritons-conques et trois casques étaient disposés au pied des pierres dressées principales, les seconds à la droite des premiers. Ce nombre et cette disposition ne sont peut-être pas originels

Figure n° 157, ci-contre : Retoka, sol supérieur de la sépulture collective.

1 = niveau zéro.
2 = courbes de niveau du sol supérieur de la sépulture (l'équidistance est de cinq centimètres).
3 = courbes de niveau du sol actuel (l'équidistance est de cinq centimètres).
4 = dalles basaltiques dressées.
5 = dalles basaltiques horizontales ou fortement inclinées (cas de la dalle située en I-8, la flèche indique la ligne d'affleurement).
6 = hauteur des pierres dressées mesurée en centimètres au-dessus du sol.
7 = pente actuelle des pierres dressées, exprimée en degrés.
8 = prismes basaltiques.
9 = dalles coralliennes horizontales
10 = coquillages, A et B : Triton tritonis / Linné, A : tritons à perforation latérale, B : triton à apex brisé pour ménager l'embouchure, C : Cassis cornuta / Linné, D : Bursa lampas / Linné.
11 = herminettes de type B-1 (bénitier).
12 = arbres.

le sol supérieur de la sépulture est en effet, ici, peu profond, ces coquillages affleuraient à la surface, ils ont pu être dérangés par des visiteurs européens. Les quatre burcidés (Bursa lampas / Linné) avaient été disposés en arc de cercle, en association avec les dalles et les pierres dressées. Leur apex, brisé, devait servir d'embouchure, il en est de même de l'un des trois tritons-conques (Charonia tritonis / Linné). Les deux autres, au contraire, (figures n° 155 et 158) sont des conques traversières, la perforation de l'embouchure est obtenue par limage du corps de la coquille (62).

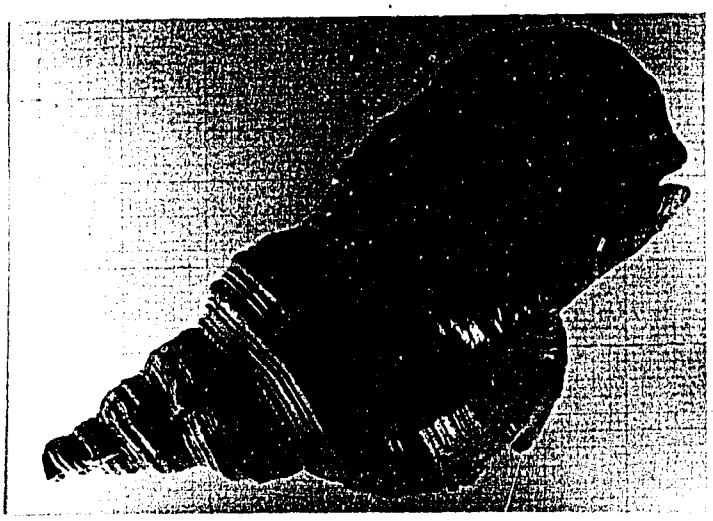

Figure n° 158 : Retoka, conque traversière.

(62) : J. LAYARD, 1942, pages 264-265, signale que la perforation latérale est commune en Polynésie comme aux Nouvelles-Hébrides, excepté à Efate où l'embouchure était obtenue par brisure de l'apex. Le son était modulé par les doigts de la main droite, introduits dans l'ouverture du coquillage.

J. Layard signale encore que ces conques jouaient un rôle important, dans les rites funéraires, au centre et au nord des Nouvelles-Hébrides, on y soufflait pendant le sacrifice du porc qui devait aider le mort à se concilier l'esprit gardien du séjour des morts.

Aux îles Banks, également, le mort était conduit à sa dernière demeure au son des conques marines (CODRINGTON, 1891, page 267).

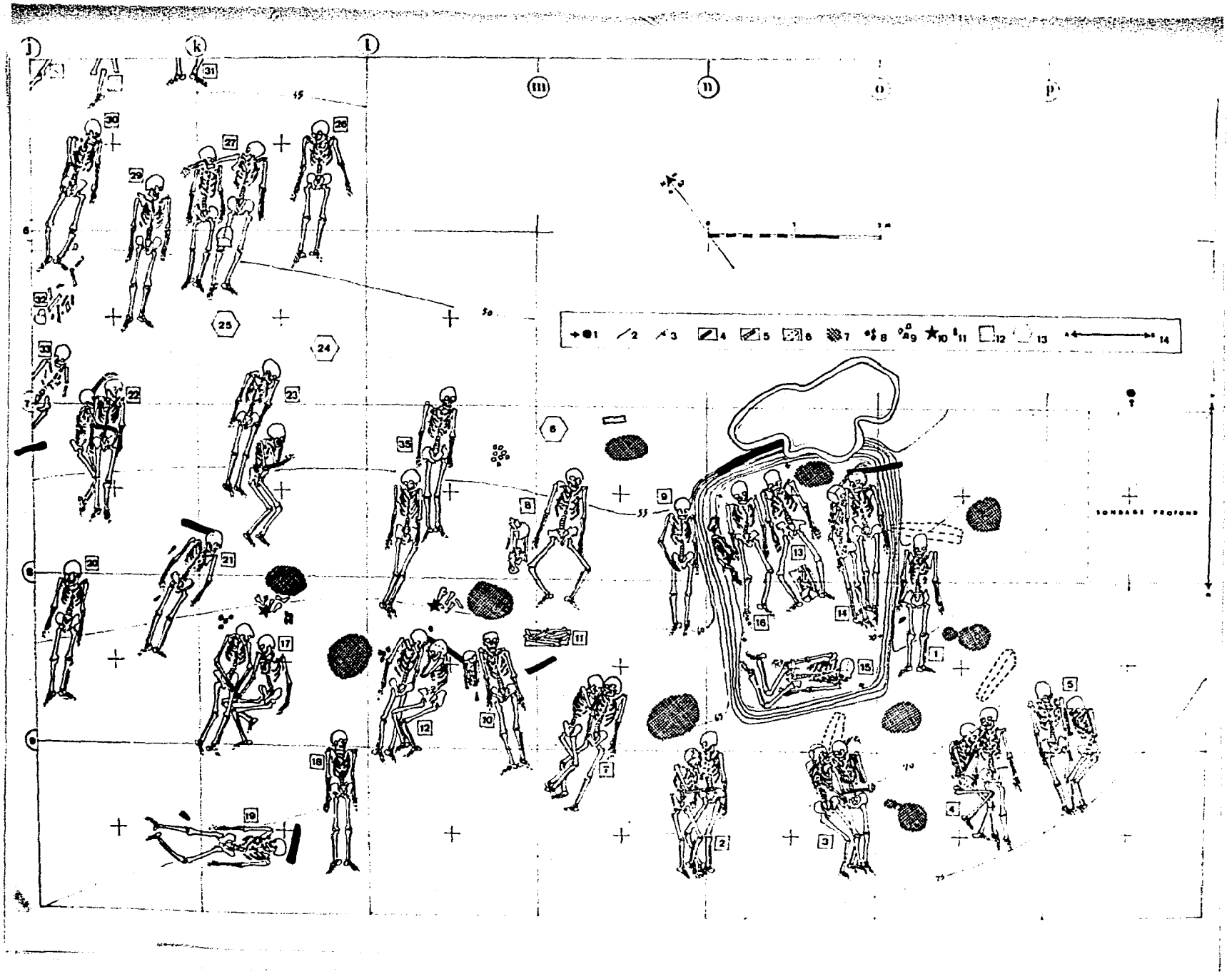
j
k
l
m
n
o
p
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
45
50
55
60
65
70
75

La sépulture collective du niveau II.

Aprés le décapage du sol supérieur de la sépulture, la fouille fut poursuivie en O-7 et O-8 (figure n° 159, ci-contre), afin d'approcher plus aisément la sépulture que l'on supposait encore ne se limiter qu'au secteur N-7 / N-8. En fait, un premier squelette (N° 1) fut mis au jour en O-7 / O-8, à soixante centimètres de profondeur, c'est-à-dire à trente centimètres du sol supérieur de la sépulture collective. Le corps (figure n° 160), celui d'une femme, avait été allongé sur le dos, la tête légèrement penchée en avant, les bras le long du corps. L'individu semble avoir été relativement agé : les sutures sagittale et coronale étaient ossifiées et les alvéoles des molaires du maxillaire inférieur étaient résorbés. Le corps avait été paré de plusieurs colliers portés en

Figure n° 159, ci-contre : Retoka, sol inférieur de la sépulture collective.

1 = niveau zéro.
2 = courbes de niveau (l'équidistance est de cinq centimètres).
3 = fond de la sépulture profonde.
4 = pierres dressées.
5 = emplacement possible de la pierre présumée dressée, jadis, et couchée sur le sol supérieur de la sépulture.
6 = rappel de la situation des prismes basaltiques couchés sur le sol supérieur de la sépulture collective.
7 = traces de foyers.
8 = coquilles d'oeufs de mégapode.
9 = coquilles de bivalves (Codakia tigerina/Linné).
10 = os de porc, brisés et calcinés, ou en connexion.
11 = outillage lithique, coquillier ou corallien.
12 = identification numérique des sépultures. Dans le texte, s'il s'agit d'un couple ou de l'association "inhumation primaire et inhumation secondaire", l'adverbe bis désigne toujours l'individu situé à l'est.
13 = identification numérique des sépultures du niveau I.
14 = situation de la coupe stratigraphique relevée dans le sondage profond.

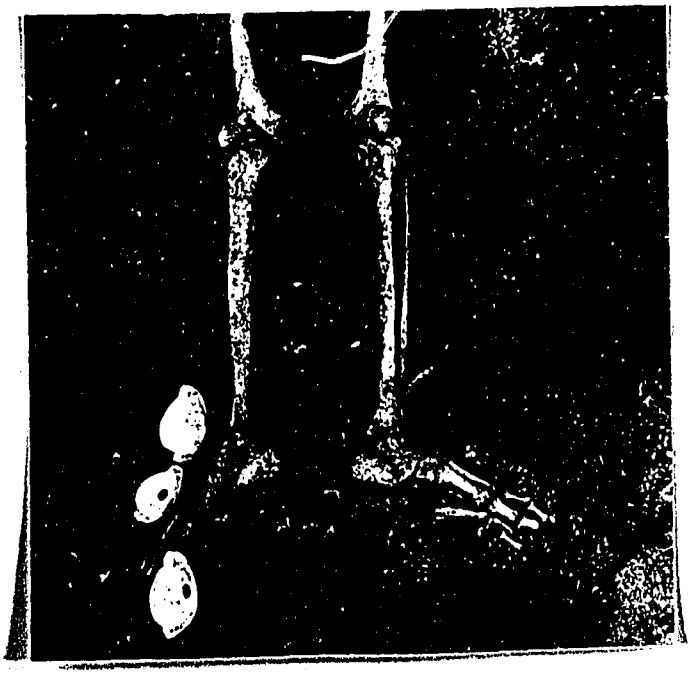

sautoirs et constitués d'une rangée de perles discoïdes (de type "monnaie mélanésienne"), de neuf perles d'os taillées dans les diaphyses de mammifères et d'un pendentif taillé dans une dent de cétacé, de forme cylindrique et à perforation axiale. Le bras gauche était orné d'un brassard brodé de ces mêmes perles discoïdes, l'avant-bras gauche, de cinq bracelets taillés dans des coquilles de troca, l'avant-bras droit de cinq de ces mêmes bracelets et d'une défense de porc non taillée. Trois coquilles (Ovula ovum/Linné), près du pied droit, devaient orner la cheville et servir de grelots de danse. Le corps des trois coquilles fut perforé par limage, l'une d'elles est trouée d'une perforation supplémentaire obtenue par sciage de la zone sous-labiale. Une valve d'arche avait été placée au-dessus de l'épaule droite et une pierre corallienne, oblongue et patinée, à la hauteur de la cuisse droite, peut-être s'agit-il d'une pierre "magique" (cf. : pages 148-149)?

Toujours dans le but d'approcher au mieux la sépulture supposée être située en N-7 et N-8, nous avons étendu la fouille au secteur N/O/P-9, puis aux carrés M-7, M-8 et L-8. Comme dans le secteur précédent les corps reposaient sur un sol compact, très tassé : figure n° 161. Il en fut de même dans toute l'étendue de cette sépulture collective, excepté dans la région nord et dans le secteur N-7/N-8. Plusieurs couples furent ainsi mis au jour.

Figure n° 160, ci-contre : Retoka, premier squelette mis au jour.

La plus grande partie des éléments de parure est visible, le pendentif est [redacted] au-dessus de l'épaule droite) et la pierre "magique", près du fémur droit. Des traces de charbon de bois apparaissent près de la jambe gauche, de la main gauche et de l'épaule gauche, elles proviennent des foyers situés au centre de O-7 et de O-8 (cf. : figure n° 159).

MOUNT

Figure n° 161, ci-contre ; Retoka, sépulture collective de Roy Mata.

Sépultures "1" (en haut, à gauche), "2", "3" et "4". Après décapage, le sol inférieur de la sépulture collective apparaît très compact, le contraste est particulièrement net, au premier plan, entre la zone en cours de décapage et celle dont la fouille est achevée.

Figure n° 162, ci-contre, en bas : Retoka, sépulture collective de Roy Mata.

Couple : sépulture "2".

* 2 La sépulture n° 2 est le premier couple mis au jour. L'homme "2-bis" est à droite : figure n° 162, ci-contre. Il est couché sur le dos, a la tête tournée vers la femme, les bras le long du corps, la main droite sous le bassin de "2". La jambe gauche est allongée et la jambe droite fléchie sous la jambe gauche de "2". La femme est couchée sur le côté gauche, sa tête est posée sur le bras droit de "2-bis". Elle tenait, de son bras droit, la taille de l'homme tandis que son bras gauche était replié, la paume de la main placée sous les maxillaires.

Le membre inférieur droit est allongé, le pied [redacted], en extension, dans le prolongement de la jambe. Le membre inférieur gauche est légèrement fléchi et repose sur la cuisse et la jambe droite de l'homme, la disposition des pieds (figure n° 163, ci-contre) est remarquable.

Figure n° 163 : Retoka, détail du couple de la sépulture "2".

Les alvéoles dentaires de "2" sont résorbés, à l'exception de ceux des trois molaires du maxillaire supérieur gauche et de la dernière molaire du maxillaire droit. Le crâne comprend des os surnuméraires lambdatiques, seule la suture sagittale est ossifiée. Les alvéoles dentaires de l'homme sont totalement ossifiés, sauf ceux des deux canines supérieures qui sont encore en place, la hauteur des maxillaires est très diminuée. La région bregmatique est ossifiée. Les deux péronés ont un cal osseux situé à dix centimètres de l'extrémité inférieure, il pourrait s'agir d'anciennes fractures.

La femme portait une ceinture de perles de type "monnaie mélanésienne" et un collier fait de ces mêmes perles et d'une perle taillée dans la diaphyse d'un os d'oiseau et longue de douze millimètres. L'homme portait deux défenses de porc au bras gauche, un brassard brodé de ces perles de coquillages au bras droit et un collier constitué de ces mêmes perles, de deux perles taillées dans des diaphyses d'oiseaux et longues de dix millimètres, et d'un pendentif taillé dans la base d'un cône. Son squelette, depuis le haut des bras jusqu'aux pieds était, de même que le sol, teinté d'ocre rouge.

*3 Les sépultures suivantes "3" à "7" sont également celles de couples. La femme du couple "3" (figure n° 164, ci-contre), est couchée sur le ventre, la tête tournée vers "3-bis".Le crâne est en partie détruit par l'activité d'un crabe ("Cardisoma carnifex, Linné" est abondant sur l'îlot). "3" tenait "3-bis" par la taille et par le cou. L'homme"3-bis" est étendu sur le dos, son bras droit est sous la poitrine de "3" et sa main droite est posée sur le bassin. Son bras gauche est replié. Les sutures des deux crânes ne sont pas ossifiées et les dentures sont saines et complètes.

Figure n° 164, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, couple : sépulture "3".

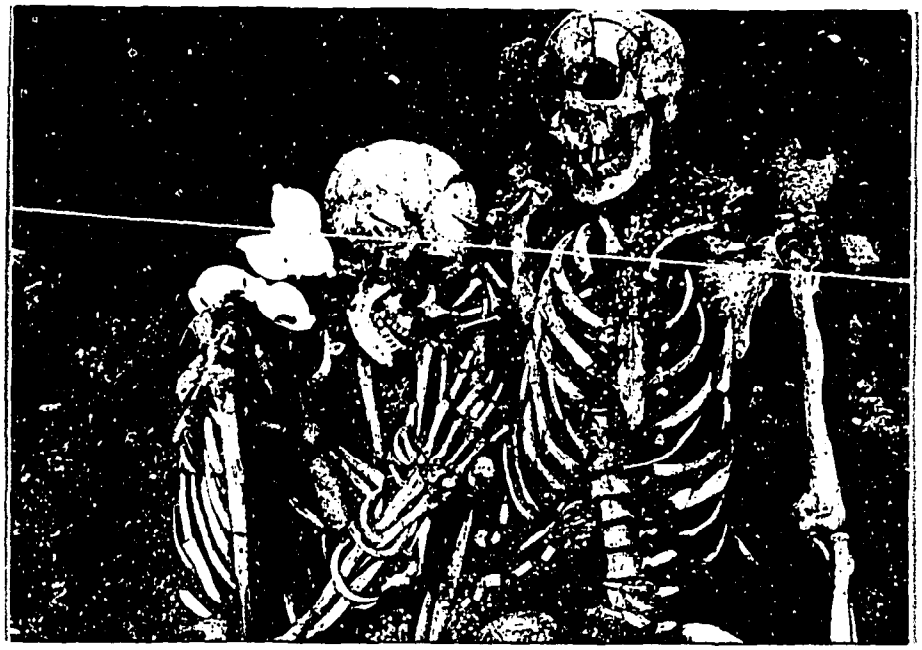

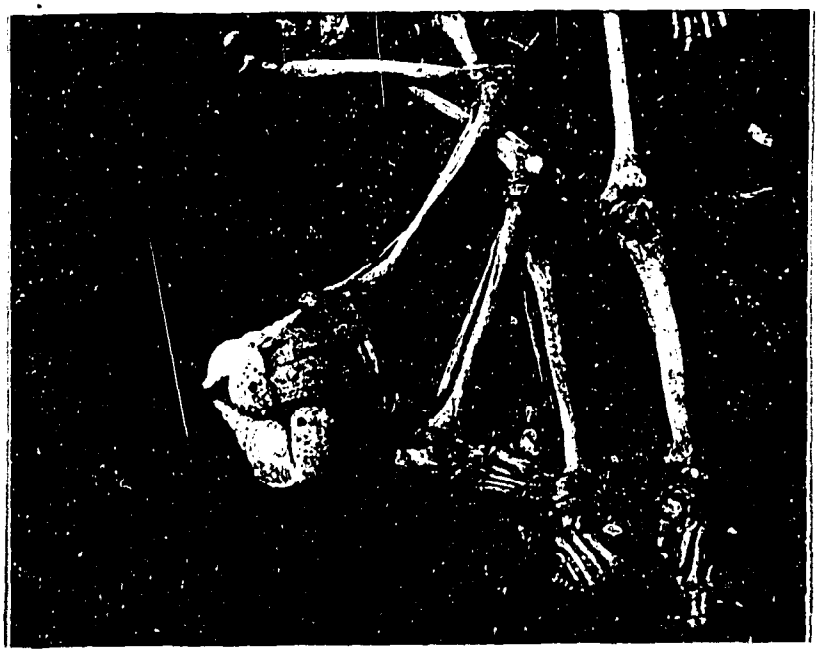

La femme était parée d'un collier de perles discoïdes auquel était suspendue une dent de cétacé, taillée en forme de tonnelet et à perforation axiale, d'une ceinture de perles discoïdes, d'une défense de porc et de deux bracelets de troca à l'avant-bras gauche et de deux bracelets de troca au poignet droit. L'homme "3-bis" portait six bracelets de troca aux avant-bras droit et gauche et une défense de porc taillée à l'avant-bras droit, au-dessus des six bracelets de troca, ainsi que plusieurs colliers de perles discoïdes. Huit perles taillées dans des diaphyses de mammifères et dix petits coquillages perforés, situés au niveau du bassin complétaient probablement une ceinture de perles discoïdes. Ces coquillages : six porcelaines, deux petits cymatium et deux "Calpurnus verrucosus (Linné)" furent perforés par percussion, à l'exception des deux derniers dont le trou fut obtenu par limage. Un petit objet de nacre polie fut recueilli au-dessus du bassin, près de l'avant-bras droit de l'homme, il est de forme ovale, long de quarante millimètres, large de seize millimètres, épais de sept millimètres dans sa plus grande section transversale qui est plano-convexe.

*4 La femme du couple "4/4-bis" est couchée sur le côté gauche, ses deux bras sont repliés et elle tenait fermement le bras de "4-bis" entre ses deux mains. Ses deux membres inférieurs, fléchis, sont recroquevillés comme par une ultime crispation. L'homme est allongé sur le dos, les deux bras le long du corps (figures n° 165 et 166, ci-contre). Les sutures des deux crânes n'étaient pas encore ossifiées et aucune résorption alvéolaire des maxillaires n'est à signaler.

Figures n° 165 et 166, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata. Couple : sépulture "4".

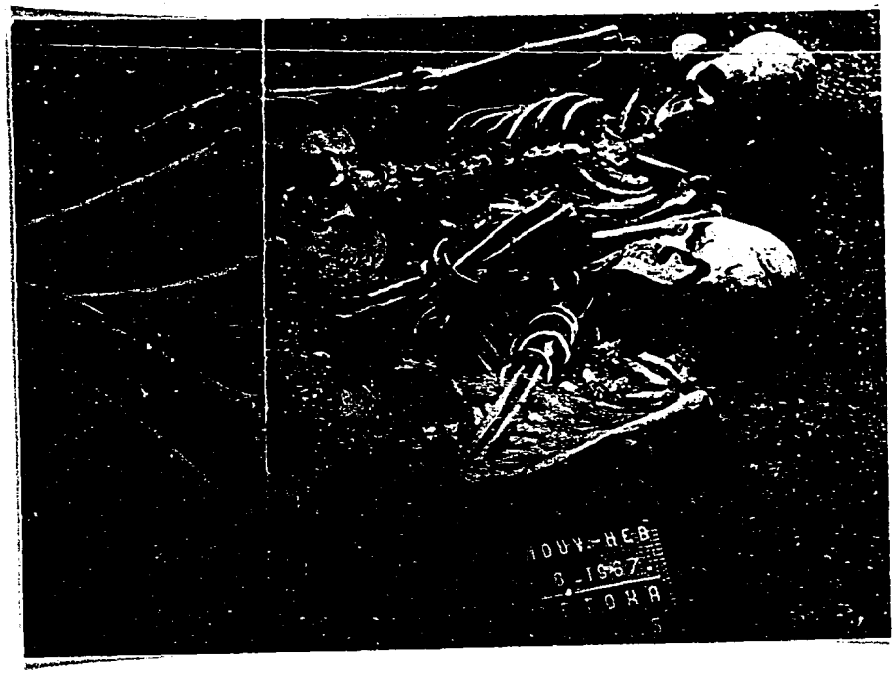
ПОУЧ-НЕВ
8.-1967.
ТОКА
5

La femme portait des parures de danses faites de coquillages perforés par percussion, au bras droit : cinq "Ovula ovum/Linné" et, à la cheville droite : deux "Cypraea tigris/Linné", deux "Charonia tritonis/Linné" et une "Bursa lampas/Linné". Ces coquillages, dont les liens étaient peut-être brisés, semblent avoir été regroupés, avant l'inhumation, au-dessus de l'épaule droite et près du pied droit. Elle était également parée de plusieurs colliers et d'une ceinture de perles discoïdes, de deux bracelets de troca aux avant-bras droit et gauche, ainsi que, au bras gauche, d'un brassard brodé de perles discoïdes très petites et très fines.

L'homme, placé à la gauche de la femme, portait plusieurs colliers de perles discoïdes. A ces perles avaient été ajoutés une perle de calcite et un pendentif taillé dans une dent de cétacé. La perle est cylindrique, son diamètre est de vingt millimètres et sa hauteur de douze millimètres et demi. Le pendentif est en forme de tonnelet et à perforation axiale. L'homme était également paré, à chaque bras, d'un brassard brodé de perles discoïdes, ainsi que d'une ceinture faite de plusieurs rangées de perles discoïdes, de sept perles taillées dans des diaphyses de mammifères, de trois perles taillées dans des os longs d'oiseaux et de deux petits coquillages (Calpurnus verrucosus/Linné), perforés par limage. Il portait deux défenses de porc, non taillées, à l'avant-bras gauche.

*5 La femme du couple "5/5-bis" est placée à [redacted] droite [redacted]. Elle est couchée sur le côté droit, le corps à demi fléchi et la tête, de profil, tournée vers l'homme("5") et posée sur la main droite. Les

Figure n° 167, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, couple, sépulture "5".

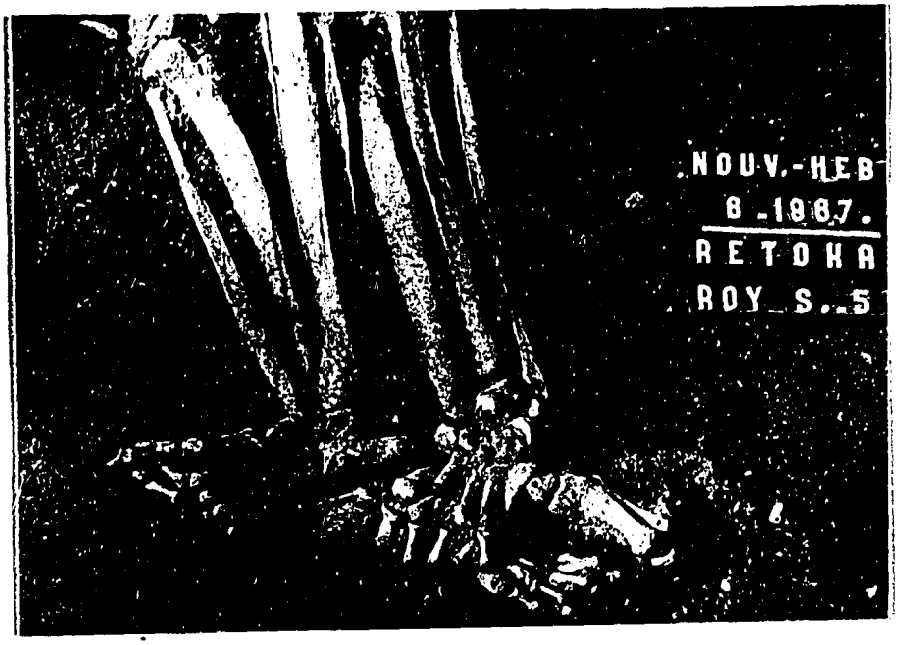
NOUV.-HEB
8 -1967.
RETOKA
ROY S..5

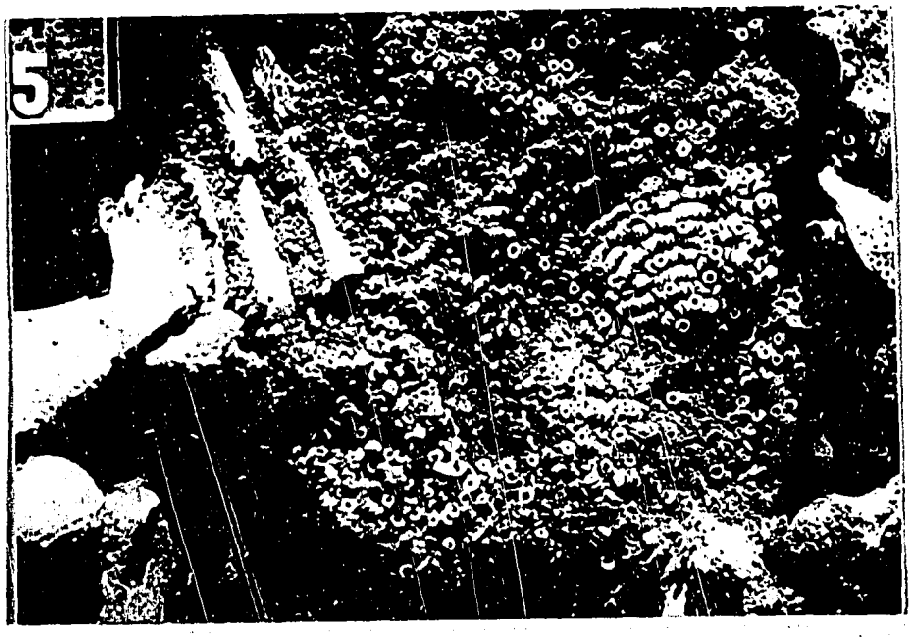
5

membres supérieurs sont repliés, l'avant-bras gauche sur la poitrine, l'avant-bras droit sur le bras droit, la main gauche posée sur la clavicule droite. L'homme est allongé sur le dos, les bras le long du corps . Les jambes de l'homme et de la femme sont parallèles, serrées les unes contre les autres (figure n° 168, ci-contre), les pieds de "5-bis", la femme, posés sur ceux de "5". Les phalanges de "5-bis", comme ceux de "4", sont anormalement recroquevillées. Les sutures crâniennes n'étaient pas encore ossifiées, les dentures sont complètes.

Une coquille (Codakia tigerina/Linné) non perforée au sommet, était placée au-dessus de l'épaule droite de l'homme. Celui-ci portait trois défenses [redacted] de porc, deux au bras gauche (l'une d'elles était taillée) et une, non taillée, au bras droit, ainsi qu'un brassard brodé de perles discoïdes. Près de la hanche droite était posé un objet de nacre polie, taillé en forme de lame d'herminette, long de trente-huit millimètres, large de vingt-quatre millimètres et épais de cinq millimètres et demi.

La femme portait, à l'avant-bras droit, deux défenses de porc (non taillées mais fines) et un bracelet de troca, à l'avant-bras gauche : quatre bracelets de troca. Elle était également parée de plusieurs colliers de perles discoïdes auxquelles avaient été ajoutés huit vertèbres de poisson, deux perles d'os (diaphyses d'os longs d'oiseau) et un pendentif taillé dans une dent de cétacé, il a la forme d'une bobine cannelée, de section ovale et à perforation axiale. Sa ceinture était faite de plusieurs rangées de perles discoïdes (figure n° 169, ci-contre) et de deux porcelaines. Les perles discoïdes sont particulièrement nombreuses : lorsqu'elles sont enfilées, la longueur totale obtenue est de quatorze mètres quarante,

Figures n° 168 et 169, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata.

168 : les jambes et les pieds du couple "5/5-bis".

169 : ceinture de "5-bis", photographiée après enlèvement du bassin.


NOUV.-HEB
6.1967.
RETOKA
ROY S.-7

ce qui représente environ quatorze-mille perles taillées dans la base d'un cône et polies.

*6 Il s'agit de l'une des sépultures du niveau I (cf. : page 190). L'enfant était paré de deux bracelets de troca et d'un collier constitué de perles discoïdes très petites et de trois pendentifs taillés dans des dents de cétacé, l'un, cylindrique et à perforation axiale, les deux autres, très petits (longs de quinze millimètres et larges de huit), de section triangulaire et à perforation latéro-mésiale.

*7 La femme du couple "7/7-bis" est couchée sur le côté, la tête de profil, penchée sur l'épaule de l'homme qui est placé à sa gauche (figure n° 170, ci-contre). Ses deux membres supérieurs sont fléchis, elle tenait son front dans sa main droite et sa joue gauche dans l'autre main. Ses membres inférieurs [redacted], légèrement fléchis, reposaient sur la cuisse et la jambe droite de "7-bis". Celui-ci est allongé sur le dos, il a la tête légèrement inclinée vers la femme, les bras le long du corps le membre inférieur gauche allongé et le membre inférieur droit, légèrement fléchi, sous la cuisse et la jambe de "7". Le crâne de "7-bis" est ossifié dans la région bregmatique, aucune suture de "7" n'est ossifiée.

La femme portait deux [redacted] colliers de perles discoïdes, auxquelles avaient été ajoutés quatre perles d'os taillées dans des diaphyses de mammifères, deux petits coquillages ("Calpurnus Verrucosus/Linné" et "Strombus maculatus/Nuttal") et trois pendentifs taillés dans des dents de cétacé. Deux de ces pendentifs, visibles sur la figure ci-contre (n° 170), sont de forme conique et à double perforation latéro-mésiale, le troisième est du type "tonnelet" et à perforation axiale. L'homme

Figure n° 170, ci-contre ; Retoka, sépulture collective de Roy Mata, couple "7/7-bis".

portait une défense de porc taillée à chaque avant-bras et un collier long de cent-quarante centimètres et dont faisait partie le pendentif visible à gauche du bras (figure n° 170). Ce pendentif fut taillé dans une dent de crocodile. Le crocodile ne se rencontre jamais au sud et dans le centre des Nouvelles-Hébrides, il apparaît parfois dans les îles Banks et à Santo (ainsi, en 1968, dans la rivière Sarakutu), ayant dérivé, dans les courants marins, depuis les îles Salomon où il est assez abondant. La forme de ce pendentif est assez remarquable en ce qu'elle rappelle celle de certains pendentifs de la Polynésie orientale, taillés dans des dents de cachalot. Roger Duff a suggéré (communication personnelle), qu'il pouvait s'agir d'un proto-type de ces pendentifs polynésiens.

*8 L'association "8/8-bis" (figure n° 171, ci-contre), est celle d'une inhumation secondaire "en paquet" et du corps d'un homme : "8-bis" . La sépulture en paquet comprend tous les os d'un squelette. Le crâne, brisé, est placé vers le haut et recouvre le maxillaire inférieur, les os du bassin sont en bas (par rapport à l'orientation du squelette en connexion). Les os longs et ce qui reste des autres os sont rangés au centre du paquet. Celui-ci avait dû être enveloppé dans une matière végétale assez rigide, de même que dans les associations "10/10-bis" et 13/13-bis", il a la forme d'un parallélépipède rectangle. "8-bis" est couché sur le dos, la tête penchée vers son épaule gauche. Les membres supérieurs sont en extension, les bras légèrement écartés du corps, la main droite [redacted] sous le paquet d'os. Les membres inférieurs sont fléchis. Les sutures craniennes sont entièrement ossifiées mais la denture est complète.

Cinq bracelets de troca étaient encore autour des avant-bras du squelette réinhumé en paquet. Sous le maxillaire inférieur fut

Figure n° 171, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, association "8/8-bis".


ROY 8..8

recueillie une coquille non perforée (Collana testidunaria/Linné). Un autre coquillage (Codakia tigerina/Linné), était placé au-dessus de l'épaule gauche de "8-bis". Celui-ci portait plusieurs colliers de perles discoïdes, augmentées de dix perles taillées dans des diaphyses de mammifères. Sa ceinture était constituée d'une douzaine de rangées parallèles de perles discoïdes, elle comportait également huit perles d'os taillées dans des os longs d'oiseaux. Au-dessus et sous le bassin, des perles discoïdes étaient disposées, non en "piles de monnaie", comme lorsqu'il s'agit d'un collier ou d'une ceinture, mais imbriquées les unes dans les autres. Nous pensons qu'il s'agissait probablement d'une sorte de cache-sexe, pendant, depuis la ceinture, sur les fesses et le bas-ventre. Les perles sont exceptionnellement larges (diamètre : neuf millimètres et demi) et fines (épaisseur : six dizièmes de millimètres). Elles étaient teintées de rose par les pigments du tissu sur lequel elles devaient être fixées. Sa forme, observée après enlèvement des os du bassin, était celle d'un rectangle augmenté, vers le bas, d'un triangle au sommet inversé. L'homme portait également deux défenses de porc, non taillées, au poignet gauche et un bracelet de danse au bras droit. Quatorze coquillages constituaient ce bracelet : treize "Ovula palicium /Linné", dont trois avaient été perforées par limage et dix par sciage, et une petite "Ovula ovum/Linné" perforée par sciage. Deux brassards, brodés de perles discoïdes, complétaient ces parures, l'un, haut de vingt centimètres, au bras droit et l'autre, haut de dix-huit centimètres, au bras gauche.

Figure n° 172, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, association "8/8-bis", parures de "8-bis", détail.

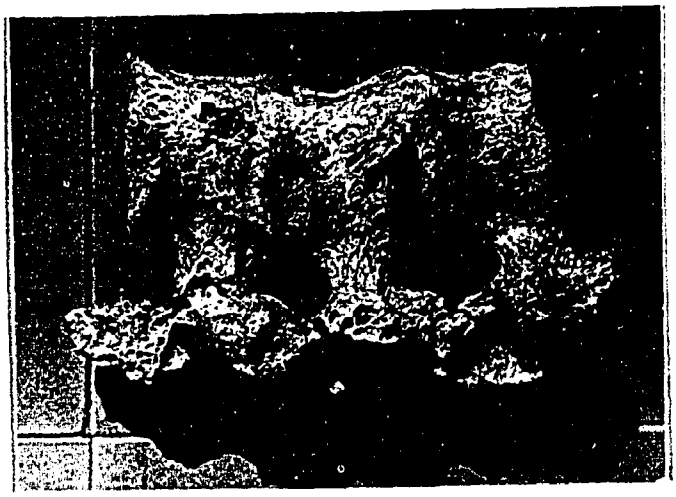

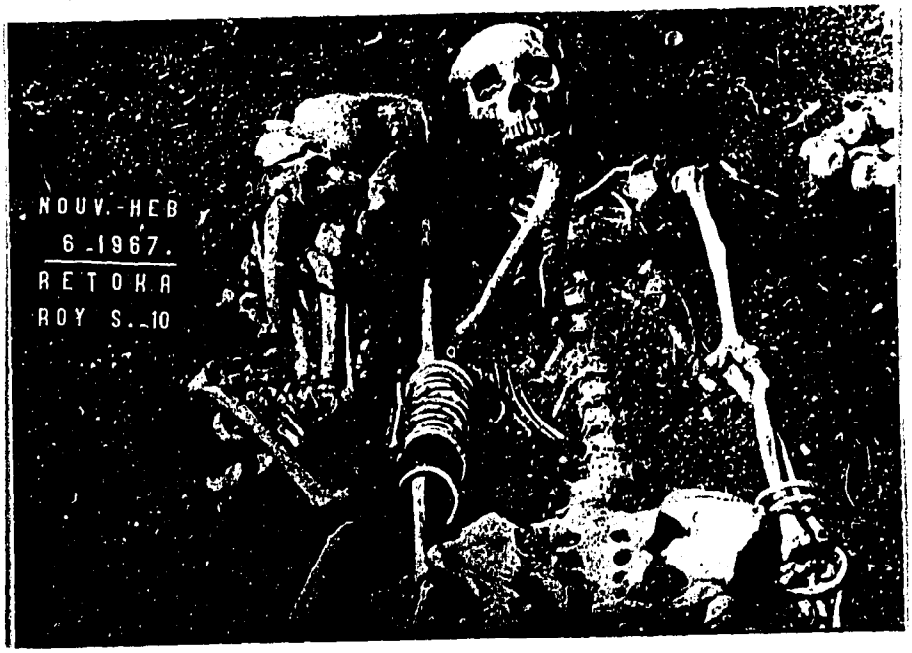
NOUV.-HEB
6-1967.
RETOKA
ROY S.-10

*9 La sépulture "9" est celle d'une femme qui fut allongée sur le dos, le membre supérieur droit est légèrement fléchi et la main posée sur la hanche droite. Le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont étendus. Les sutures craniennes ne sont pas ossifiées, le crâne comporte des os wormiens lambdatiques, seuls trois alvéoles dentaires du maxillaire supérieur sont résorbés : ceux de la deuxième molaire et ceux des deux premières molaires droites. La colonne vertébrale présente une ossification anormale dans la région lombaire : figure n° 173, ci-contre. Cette femme était parée d'un collier de perles discoïdes auxquelles avaient été ajoutés cinq perles d'os et trois pendentifs taillés dans des dents de cétacé, en forme de tonnelet et à perforation axiale, l'un de ces pendentifs et l'une de ces perles sont cannelés. Elle portait un brassard brodé de perles discoïdes au bras droit et, à la taille, une ceinture faite de cinq rangées de ces mêmes perles.

*10 L'association "10/10-bis" est celle d'une inhumation secondaire "en paquet" et du corps d'une femme : "10-bis". La sépulture en paquet comprend tous les os du squelette d'un enfant, la longueur d'un humérus est de quatorze centimètres et celle d'un fémur de dix-neuf centimètres et demi. Dix-neuf petits coquillages, de taille décroissante et à perforation obtenue par limage, furent recueillis parmi les ossements : douze "Calpurnus (Procalpurnus) lacteus semistratus/pease", six "Calpurnus Verrucosus/Linné" et une "Cypraea".

La femme était allongée sur le dos, les bras le long du corps et les jambes étendues. La denture est complète et les sutures craniennes non ossifiées. Elle portait quinze bracelets de troca (douze à l'avant-bras droit et trois au poignet gauche). Près de son poignet droit avait

Figures n° 173 et 174 (ci-contre) : Retoka, sépulture de Roy Mata.

173 : vertèbres lombaires de "9", anormalement ossifiées.

174 : association "10/10-bis", on distingue les bracelets et la pierre corallienne de "10-bis" ainsi qu'une partie des coquillages de "10 ".


6 .1967.
RETOKA
ODY S. 11

été déposée une pierre corallienne oblongue, patinée et en forme de pilon conique, sa longueur est de cent-vingt-huit millimètres, sa section transversale circulaire et sa base, plate, a un diamètre de quarante millimètres.

* 11 L'ensemble "11" comprend douze fémurs, un humérus, un radius et un cubitus et une omoplate disposés "en fagot" : figure n° 175, ci-contre. L'avant-bras portait encore six bracelets de troca. A la base de cet ensemble étaient groupés trois coquillages perforés par percussion : "Gyrineum pusillum/Broderip" et deux "Charonia tritonis/Linné".

* 12 Le couple "12" comprend une femme : "12-bis", placée à la droite de l'homme. Elle est couchée sur le côté droit, la tête de profil, tournée vers "12". Les membres supérieurs sont repliés. Elle tenait sa joue droite dans sa main droite et son poignet droit dans sa main gauche. Ses membres inférieurs sont fléchis, le genou gauche contre la jambe de l'homme et, le droit, sur la cuisse de "12". Celui-ci, allongé, était légèrement penché vers "12-bis". Sa tête est de profil, il a les bras le long du corps, les membres inférieurs étendus. Les sutures craniennes de "12" sont ossifiées, excepté la lambdatique, les alvéoles dentaires sont tous résorbés. Les sutures craniennes de "12-bis" ne sont ossifiées que, dans la région du bregma mais les alvéoles dentaires sont également tous résorbés.

L'homme portait un brassard au bras droit (haut de quatorze centimètres et brodé de douze rangées de perles discoïdes), deux défenses de porc non taillées, à l'avant-bras droit, et un collier de perles discoïdes. La femme portait un collier en sautoir et, à la ceinture, une seule rangée de perles discoïdes. Le sol et les deux squelettes sont teintés

Figure n° 175, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, sépulture "11", os longs disposés "en fagot".

d'ocre rouge, depuis le bassin jusqu'au bas des jambes. Sous le poignet gauche de "12-bis" fut prélevé un sédiment argileux de couleur vert émeraude, il n'est pas encore analysé. Deux gros coquillages ("Bursa lampas/Linné"), dont l'apex avait été brisé, étaient posés, en superposition entre les avant-bras de "12" et de "12-bis". Des coquilles brisées étaient abondantes, prés du bras gauche de l'homme. Les fouilleurs y ont reconnu des oeufs de mégapode (Megapodus Layardi). On sait que cet oiseau creuse des terriers pour y abriter ses oeufs, il ne les dépose pas, comme les autres mégapodes, sous du sable ou des feuilles en décomposition. Aucune trace de terrier ne fut cependant observée au cours de la fouille, la nature du terrain, trop compact, n'est d'ailleurs pas favorable à cette activité des mégapodes et, enfin, ces coquilles étaient éparpillées à la surface du sol archéologique. Selon J. Layard (John LAYARD, 1942, pages 222-223), ce mégapode était associé aux mythes de l'au-delà.

* 13, 14, 15 et 16.

En même temps que nous étendions la fouille aux secteurs K-8/K-9 et L-7, un sondage, effectué dans la zone, jusque là stérile, du sol archéologique située en N-7/N-8, révéla qu'une sépulture plus profonde y avait été creusée. Cette sépulture (niveau III) est étudiée, pages 213 et 591, après l'examen général du niveau II.

* 17 L'homme du couple "17" est couché sur le dos (figure n° 176 ci-contre), sa tête est de profil et penchée vers l'épaule droite, les membres supérieurs sont légèrement fléchis, la main droite posée sur la cuisse droite. Les membres inférieurs sont repliés, le genou droit situé sous la cuisse gauche de la femme. Celle-ci est allongée sur le dos, la tête, de profil, tournée vers "17-bis". Le membre supérieur droit est légèrement fléchi, la main posée sur le pubis, le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. Les deux crânes sont très abîmés par des

Figure n° 176, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy mata. Couple "17/17 bis".

trous de crabes et des racines. La denture de "17" est complète, les alvéoles des molaires inférieures de "17-bis" sont résorbés.

La femme portait un collier de perles discoïdes auxquelles avaient été ajoutées trois perles d'os taillées dans des diaphyses d'oiseaux. L'homme était paré, aux deux avant-bras, de quatre défenses de porc non taillées et, aux deux bras, d'un brassard brodé de perles discoïdes et haut de treize centimètres. Il portait également un collier fait de perles discoïdes, [redacted] de perles d'os, (l'une taillée dans un os long de mammifère [redacted] deux autres taillées dans des diaphyses d'oiseaux) et un pendentif à perforation transversale

* 18 "18" est le squelette d'un homme allongé sur le dos, sa tête, [redacted] est tournée de trois quarts vers la gauche, les bras sont le long du corps et les membres inférieurs étendus. Le crâne fut très désorganisé par des racines.

Cet homme portait une défense de porc, non taillée, à chaque avant-bras et, au bras gauche, un bracelet fait de seize petits coquillages perforés par percussion et de taille décroissante : deux "Calpurnus verrucosus/Linné" et quatorze "Calpurnus (Procalpurnus) lacteus semistratus/Pease".

* 19 Contrairement aux autres squelettes, "19" est orienté au sud-est. Le corps, qui semble être celui d'une femme malgré la grande taille des membres (la longueur des fémurs est de quarante-quatre centimètres et demi), était allongé sur le dos, la tête, de profil, penchée vers l'épaule droite, les membres supérieurs étendus le long du corps, le membre inférieur gauche légèrement fléchi, le talon touchant la jambe droite. Les sutures crâniennes, sauf la suture lambdoïde, sont ossifiées, la denture est complète.

Figure n° 177, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy mta, au premier plan : "19" à [redacted] droite : "18", à l'arrière plan : le couple "17/17-bis".

20
19

Les bras étaient parés d'un brassard brodé de perles discoïdes, l'avant-bras droit, de deux défenses de porc taillées. Le corps, qui portait un collier de perles discoïdes, était, de même que le sol, teinté d'ocre rouge, depuis les épaules jusqu'aux pieds. Un ornement nasal fut recueilli prés du maxillaire supérieur, taillé dans un coquillage, il est plat, de forme ovale, épais de huit millimètres, la longueur de ses grands axes est de trente-trois millimètres et demi et de vingt-quatre millimètres. Une lame d'herminette était située à quinze centimètres du genou droit (figure n° 177, page précédente). Elle fut taillée dans l'épaisseur d'une coquille de tridacne géant, sa longueur est de cent-soixante-trois millimètres, sa largeur maximum, mesurée au centre de la pièce, est de soixante-cinq millimètres, sa section transversale est plano-convexe. Nous n'avons jamais trouvé d'herminettes dans les autres sépultures du centre des Nouvelles-Hébrides.

* 20 Cet homme est allongé sur le dos, les bras le long du corps, la tête de trois quarts et légèrement penchée vers l'épaule droite. Il ne portait aucun élément de parure. Le crâne fut détérioré par des racines.

* 21 Cet homme est également allongé sur le dos, la tête de trois-quarts, légèrement penchée vers l'épaule gauche, les bras le long du corps. Seule, la région bregmatique est ossifiée, la denture est complète. Il portait un collier de perles discoïdes et, à chaque bras, un brassard brodé de ces mêmes perles. Sous la main droite, plusieurs de ces perles étaient entassées dans un sédiment teinté d'ocre rouge. Deux pierres, visibles sur la figure n° 178 (ci-contre), avaient été placées à droite du corps : l'une près de la cuisse droite, est une pierre basaltique patinée

Figure n° 178, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy mata, sépulture "21".

et sans stigmate d'utilisation, elle est oblongue, épaisse de quarante-deux millimètres et demi, large de quarante-huit millimètres et longue de cent cinq millimètres. La seconde, près du coude droit, est corallienne, longue de cent-dix-neuf millimètres, elle a la forme, comme celle de la sépulture "10", d'un pilon conique, le sommet est pointu, la base est ovale et plate, son diamètre est de quarante-deux millimètres et demi.

* 22 L'homme ("22-bis"), est étendu sur le dos, à la [redacted] gauche de la femme (figure n° 179, ci-contre). Sa tête est tournée de trois quarts et penchée vers l'épaule gauche, les bras sont le long du corps. La femme ("22"), est couchée sur le côté gauche, la tête, de profil, est posée sur son bras gauche et sur celui de l'homme dont elle tenait la tête dans sa main gauche et, la taille, de son bras droit. Ses membres inférieurs sont fléchis, les genoux [redacted] sur le genou [redacted] droit de l'homme. Les sutures crâniennes de la femme n'étaient pas encore ossifiées, son crâne, légèrement caréné, comporte des os worniens dans la suture lambdoïde gauche. La denture, comme celle de l'homme, est complète. Le membre inférieur gauche de celui-ci était atteint d'une maladie osseuse (ostéomyélite ?), dont les séquelles sont visibles au niveau de l'épiphyse inférieure du fémur et sur la tête tibiale : figure n° 180, ci-contre.

La femme était parée d'un collier de perles discoïdes et de sept bracelets de troca, deux au poignet droit et cinq à l'avant-bras gauche. L'homme portait un collier de perles discoïdes. Près de son coude droit était posée une pierre corallienne oblongue, patinée, longue de cent-quarante millimètres et de forme irrégulière. Son bras droit était teinté d'ocre rouge sur une hauteur de quinze centimètres, sans doute, portait-il un brassard non brodé de perles.

<u>Figures n° 179 et 180, ci-contre : sépulture collective de Roy mata.</u>
179 : couple "22/22-bis",
180 : tibia gauche de "22".

* 23 L'ensemble "23/23-bis" est très désorganisé par les racines d'un arbre. "23" (probablement une femme), était allongée sur le dos, les bras le long du corps, et parée de trois bracelets de troca à chaque avant-bras et d'une [redacted] de porc, non taillée, portée en [redacted]. La femme "23-bis" était couchée sur le côté gauche, la tête, de profil, située à la hauteur du bassin de "23". Les membres inférieurs et supérieurs sont fléchis. La main gauche était placée sous la joue gauche et la main droite posée à plat sur le sol, son poignet au-dessous du coude gauche. Aucun mobilier n'était associé à cette sépulture.

*24 et 25 Il s'agit des deux sépultures d'enfant, situées en K-6 et postérieures à la sépulture collective (cf. : page 190). Un pendentif taillé dans une petite dent de cétacé fut recueilli dans la sépulture secondaire "24", son profil et sa section transversale sont triangulaires, il est percé d'une double perforation latéro-mésiale.

* 26 "26" est un homme allongé sur le dos, la tête de trois-quarts penchée vers l'épaule droite, les bras le long du corps. Les alvéoles dentaires des molaires supérieures et inférieures sont résorbés, la suture sagittale et la région du bregma sont ossifiées, des os wormiens sont présents dans la suture lambdoïde. L'individu n'était paré que d'une défense de porc, non taillée, à chaque bras.

* 27 La femme de l'ensemble "27/27-bis" est allongée sur le dos, les bras le long du corps, la tête tournée de trois-quarts vers celle de l'homme ("27-bis") et posée sur le bras droit de ce dernier. Celui-ci est également allongé sur le dos, la tête, de profil, tournée vers "27", le membre supérieur gauche le long du corps et, le droit, étendu dans le prolongement de l'épaule. Un crâne, sans le maxillaire inférieur, était posé sur sa cuisse droite.

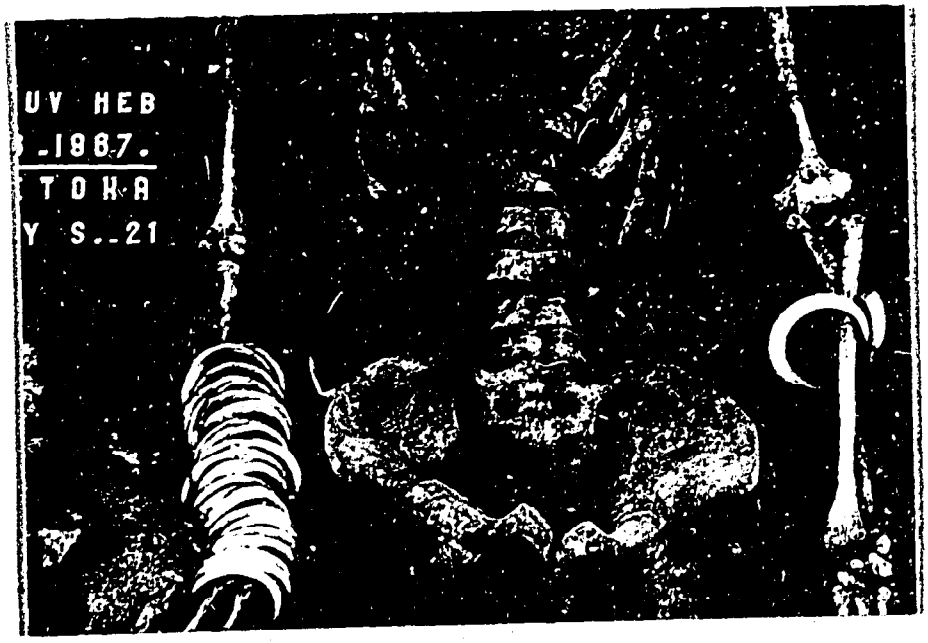
UV HEB
-1987.
TOHA
Y S..21

La femme était parée de douze bracelets de troca à l'avant-bras droit et de vingt-deux bracelets identiques à l'avant-bras gauche (figure n° 181, ci-contre). L'homme portait une défense de porc, non taillée, à chaque avant-bras et, à chaque bras, un brassard brodé de perles discoïdes. Il portait également un collier de perles discoïdes auquel était suspendue une dent de cétacé, taillée en forme de cône et à double perforation latéro-mésiale et, à l'épaule droite, un ornement de danse comprenant onze coquillages ("Ovula (Palicium) costellatum/Lamarck) dont huit avaient été perforés par limage et deux, seulement, par sciage.

*28, 32 et 33 sont des sépultures incomplètes.

"28" comprend une jambe et un pied en connexion, un tibia et un humérus.

"32" est un ensemble d'os appartenant à un squelette désorganisé, le crâne et les os longs sont brisés. Parmi ces ossements furent recueillis une pierre basaltique, trois défenses de porc non taillées et deux bracelets de troca brisés et dont les morceaux étaient dispersés. La pierre est du type "pierre à natter" (cf. : pages 91-92). Elle est oblongue, sa section transversale a la forme d'un triangle aux sommets arrondis, de cent-trois millimètres de base et de quatre-vingt-seize millimètres de hauteur. Les extrémités, arrondies, ne portent aucune trace de percussion. Sa longueur totale est de vingt-quatre centimètres.

"33" est un squelette allongé sur le dos, il manque l'avant-bras droit, l'humérus droit est brisé en deux parties.

<u>Figure n° 181, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy mata.</u>
Couple "27/27-bis", le bassin est celui de "27-bis", à gauche du bassin : les bracelets de troca à l'avant-bras gauche de "27", à droite du bassin : avant-bras gauche et défense de porc de "27-bis".

* 29 "29" est le squelette d'un homme allongé sur le dos, la tête, de profil, penchée vers l'épaule gauche, les bras le long du corps. Il était paré de deux brassards brodés de perles discoïdes (l'un, au bras gauche, haut de dix-sept centimètres, le second, au bras droit et haut de vingt-quatre centimètres), d'une défense de porc non taillée à chaque poignet et de deux colliers de perles discoïdes. Il portait des bracelets de danse à chaque bras, près de l'épaule, chacun fait de dix coquillages (Ovula ovum/linné), dix-sept furent perforés par sciage (neuf, au bras droit) et, les trois autres, par limage de la surface.

* 30 L'homme de la sépulture "30" était allongé sur le dos, les bras le long du corps, la tête, de profil, penchée vers l'épaule gauche. Tous les alvéoles dentaires sont résorbés, l'état du crâne ne permit pas l'examen des sutures. Des morceaux de bassin et d'os longs (provenant de "32" ?) étaient situés près de sa jambe gauche et, sur sa poitrine, une calotte crânienne.

Il était paré d'un collier fait de perles discoïdes et de quinze perles d'os taillées dans des os de mammifères et d'un pendentif taillé dans une dent de cétacé, de forme conique et à double perforation latéro-mésiale. Il portait, à chaque avant-bras : trois défenses de porc, et à chaque bras, un brassard brodé de perles discoïdes, haut de dix-sept centimètres et, un bracelet de danse près de l'épaule. Chacun de ces bracelets était fait de quatorze coquillages : douze "Ovula (Pallicium) costellatum/Lamarck" et deux "Ovula ovum/Linné" au bras droit, quatorze "Ovula (Pallacium) costellatum/lamarck" au bras gauche. Dix-sept de ces coquillages (dont treize au bras gauche) furent perforés par sciage, les autres le furent par limage.

* 31 et 34 Ces deux squelettes, situés à la limite de la zone fouillée, ne furent pas entièrement dégagés. Nous supposons que la sépulture collective s'étend au nord de la région étudiée, deux pierres dressées y furent remarquées qui affleurent au niveau du sol.

* 35 L'ensemble "35/35-bis" fut très abîmé par des racines. Les deux corps étaient parallèlement allongés sur le dos, les bras le long du corps, la tête de "35" à la hauteur de la cuisse de "35-bis". "35" portait une défense de porc, non taillée, à l'avant-bras gauche et un collier de perles discoïdes, très fines, auxquelles avaient été ajoutées cinq perles taillées dans des os de mammifères. "35-bis" ne portait qu'une défense de porc, non taillée, au poignet droit.

Le sol inférieur (niveau II)

Aucune des sépultures du niveau II n'est indépendante de la sépulture collective. Nous avons déjà noté la continuité du sol "tassé" (page 194 et figure n° 161). Ce sol est plus difficile à repérer dans la région nord (J-K/5-6) mais aucune fosse indépendante ne fut observée dans cette zone, ce qui exclut l'hypothèse que les sépultures incomplètes "28" "32" et "33" pourraient être antérieures à la sépulture collective et avoir été désorganisées pendant l'aménagement de cette sépulture.

Sur ce sol, plusieurs traces de petits foyers furent observées (plan général, figure n° 159). A l'exception des foyers situés en M-7 et O-7, ils sont disposés en arc de cercle dans la zone (celle des couples), jalonnée par des pierres dressées. Près de deux de ces foyers furent recueillis des os de porc brisés et calcinés (figure n° 159 = 10). Nous avons déjà noté la présence de coquilles d'oeufs de mégapode près du couple "12/12-bis" (page 205), nous en avons également observé, en K-8, près du couple "17/17-bis". Un tas de coquillages (lucinidés), avait été disposé en L-7 (figure n° 159 = 9). Nous avons pensé que ces différents vestiges pouvaient être les témoins des cérémonies qui furent accomplies à l'occasion de cette inhumation collective.

La sépulture profonde (niveau III)

Le sol du niveau II perdait son aspect compact en N-7 et N-8, c'est-à-dire devant les deux pierres dressées principales et là où nous nous attendions, dès les premières recherches, à mettre au jour la sépulture de Roy Mata. Un sondage révéla qu'une sépulture plus profonde y avait été aménagée (figure n° 182, ci-contre), comprenant, au centre, un homme et une inhumation secondaire "en paquet" ("13") entre ses membres inférieurs, un couple ("14"), à sa gauche et un homme ("16"), à sa droite. Devant cet ensemble et perpendiculairement à son orientation générale, était allongé le squelette d'une femme : "15". Cette disposition "en carré" avait déjà été observée dans les sépultures des chefs de Tongoa (section 2-3-2), nous pensons donc qu'il s'agit bien, ici, de la sépulture de Roy Mata, hypothèse soutenue par la tradition et que rend probable la présence des deux pierres dressées au nord de cette sépulture profonde.

* 13 L'homme (Roy Mata, probablement), est allongé sur le dos, les bras le long du corps, les membres inférieurs écartés et fléchis. La face fut détruite par les racines du napkororo (white wood) qui ombrageait la sépulture. Les sutures du crâne sont entièrement ossifiées, les alvéoles dentaires du maxillaire inférieur sont entièrement résorbés, à l'exception de celui de la prémolaire gauche.

Il portait deux brassards brodés de perles discoïdes (l'un, au bras gauche, haut de quinze centimètres) et l'autre, au bras droit, haut de dix-sept centimètres) et deux bracelets de danse (figure n° 183),

Figure n° 182, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata.
Au centre, sépulture de Roy Mata (niveau III), à droite et à gauche, sépultures "1" et "9" (niveau II).

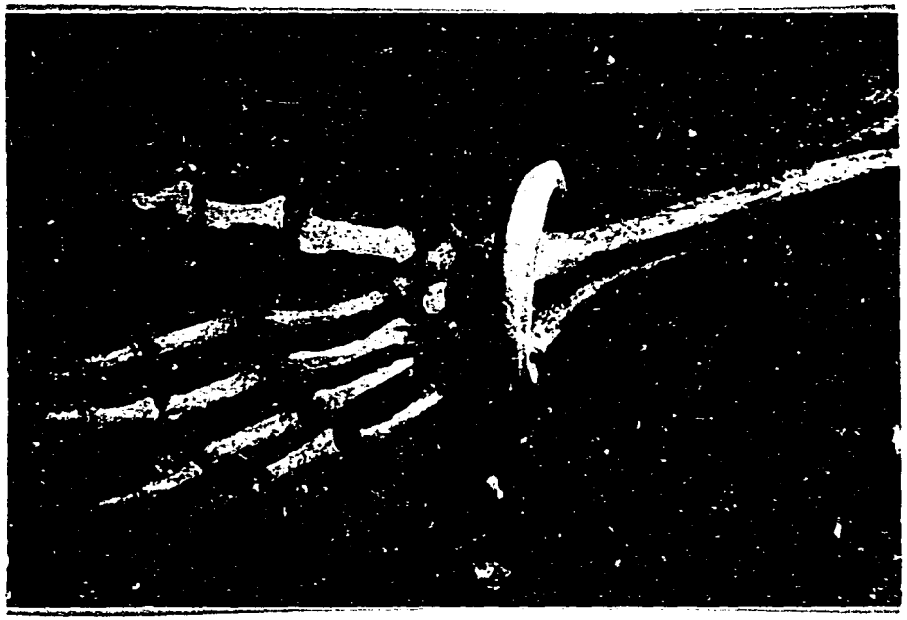

chacun fait de douze coquillages (Ovula (Palicium) costellatum/lamarck), dix-sept furent perforés par sciage et sept (dont quatre, au bras droit), par limage. Son collier comportait plusieurs rangées de perles discoïdes, neuf perles cylindriques, taillées dans des os de mammifères, un coquillage (spondyle), poli et perforé par limage du sommet et trois grosses dents de cétacé, coniques et à double perforation latéro-mésiale. Il portait une ceinture faite de nombreuses rangées de perles discoïdes et trois défenses de porc, non taillées : deux au poignet droit et une au poignet gauche (figures n° 184 et 185).

Figure n° 185 : Retoka, sépulture de Roy Mata, avant-bras gauche [redacted] de "16" et avant-bras [redacted] droit de "13" (Roy Mata) et ses deux bracelets (défenses de porc).

Figures n° 183 et 184 (ci-contre) : sépulture de Roy Mata.

Figure n° 183 : bracelets de danse et pendentifs de Roy Mata.

Figure n° 184 : bracelet (défense de porc) de l'avant-bras gauche de Roy Mata.

"13-bis" comprend tous les os d'un squelette réinhumé "en paquet" (figure n° 182, page 213).

* 14 La femme ("14"), est couchée sur le côté gauche, la tête, de profil, tournée vers celle de "14-bis". Les membres sont étendus, l'avant-bras droit le long du corps, la main posée sur la cuisse droite. La tête repose sur le bras gauche, l'avant-bras gauche et la main allongés au-dessus de la tête de l'homme. Celui-ci est étendu sur le dos, la tête, de trois quarts, tournée vers la femme, les avant-bras le long du corps, la main droite sous le bassin de "14" (cf. : figure n° 182, page 213).

La femme portait, au bras droit, un brassard de couleur ocre rouge et brodé de perles discoïdes, un collier et une ceinture faits de ces mêmes perles et une défense de porc, taillée, au poignet gauche. Au collier était suspendue une dent de cétacé, taillée, à perforation mésiale et de forme conique.

L'homme portait un brassard au bras gauche (haut de dix-huit centimètres et brodé d'une vingtaine de rangées de perles discoïdes), sept défenses de porc non taillées (trois à l'avant-bras droit et quatre à l'avant-bras gauche), deux colliers de perles discoïdes et deux pendentifs (figure n° 186, ci-contre). L'un de ces pendentifs a la forme conique de ceux qui furent taillés dans des dents de cétacé, il est également à double perforation latéro-mésiale mais il s'agit d'un os court, spongieux, provenant très probablement du squelette d'un mammifère marin. Le second pendentif a vaguement la forme d'une tête d'animal : figures n° 186 et 187. Selon R. O. Chalmers (Australian Museum, Sydney), qui analysa l'objet du

Figure n° 186, (ci-contre) : Retoka, sépulture de Roy Mata.
Les deux pendentifs et les défenses de porc (avant-bras droit) de la sépulture "14-bis".

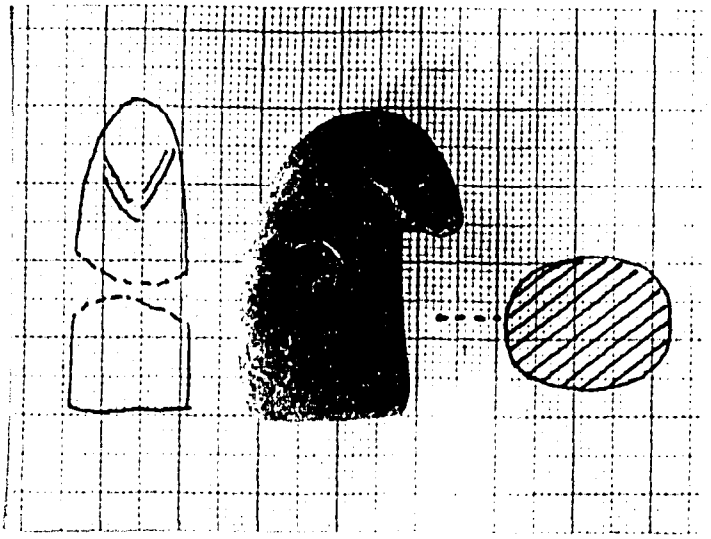

point de vue minéralogique, il fut taillé dans de la calcite (63). Comme les autres pendentifs et perles en os, il était associé à un collier de perles discoïdes, quelques unes de ces perles étaient encore en place dans l'ouverture, conique, de la double perforation mésiale. Sous la main gauche était placé ce que l'on peut supposer avoir été une sorte de sachet, de couleur ocre rouge et brodé de perles discoïdes. L'ensemble forme un rectangle de cent-quinze millimètres de largeur et de dix-neuf centimètres de hauteur. Les perles sont disposées diagonalement, en rangées non imbriquées les unes dans les autres. Ce rectangle est divisé en deux parties : dans le haut et sur onze centimètres, le diamètre des perles est plus grand que celui des perles du rectangle inférieur.

* 15 "15" est le squelette d'une femme orientée perpendiculairement à l'homme "13" (Roy Mata), couchée sur le dos, la tête relevée, tournée de trois-quarts et penchée vers l'épaule gauche. Les membres supérieurs sont allongés le long du corps, la main gauche sous la cuisse gauche, les membres inférieurs sont parallèlement fléchis vers la gauche [redacted] (figure n° 182, page 213). Le crâne comprend des os wormiens inter-pariétaux et lambdatiques, aucune suture n'est ossifiée. La denture est saine, complète et les couronnes ne sont que très peu abrasées. Cette jeune femme n'était parée que d'un bracelet de troca à l'avant-bras droit.

Figure n° 187 : Retoka, sépulture de Roy Mata, pendentif de la sépulture "14-bis".

(63) : "This material is massive calcite. The banding indicates that it was probably deposited as cave formations. Such banded calcareous material is of the type sometimes referred to as "Mexican Onyx" or "Brasilian Onix". This nomenclature is incorrect since true onyx is a form of cryptocrystalline silica" (R. O. Chalmers).

La perle de la sépulture "4-bis" (page 198), fut taillée dans un matériau identique.

* 16 Cet homme était couché sur le dos, il avait la tête droite, les bras le long du corps, le membre inférieur droit allongé et le gauche, légèrement fléchi. Les sutures du crâne ne sont pas ossifiées et la denture est saine et complète.

Il portait un collier de perles discoïdes et deux brassards de ces mêmes perles, l'un, au bras droit, haut de seize centimètres et l'autre, au bras gauche, haut de dix centimètres et brodé de dix-huit rangées de perles : figure n° 188, ci-contre. Un gros coquillage ("Bursa lampas/Linné"), dont l'apex est brisé, avait été posé sur son avant-bras droit (figure n° 182, page 213).

Un petit foyer fut observé, entre l'épaule gauche de "13" et la tête de "14" (plan, figure n° 159 = 7, en N-7), du corail brûlé est mélangé aux cendres et aux débris de charbon de bois, le fond du foyer est une couche d'argile calcinée.

A droite de "16" est étendu, sur le côté, le squelette d'un porc, en connexion anatomique (figure n° 159 = 10, en N-7). J. Guiart écrit à propos du voyage des morts vers Bangona (cf. page 96), que le gardien de l'entrée du pays des morts " le dieu Soaralona... vérifie si chaque mort tient bien en mains la laisse correspondant au porc sacrifié à cet effet, mise dans la tombe, le cadavre étant jeté en mer" (J. GUIART, 1966, Mwelo, page 15). Turner indique également, qu'à Efate une corde était attachée au bras du défunt et à plusieurs porcs. La corde était coupée après l'inhumation, les porcs étant réservés aux rites funéraires mais considérés, neanmoins, comme restant avec le mort (TURNER, 1861,

Figure n° 188, ci-contre : Retoka sépulture de Roy Mata, brassard gauche de "16", une partie du brassard droit de "13" a été enlevée, l'autre partie est encore cachée sous le brassard de "16".

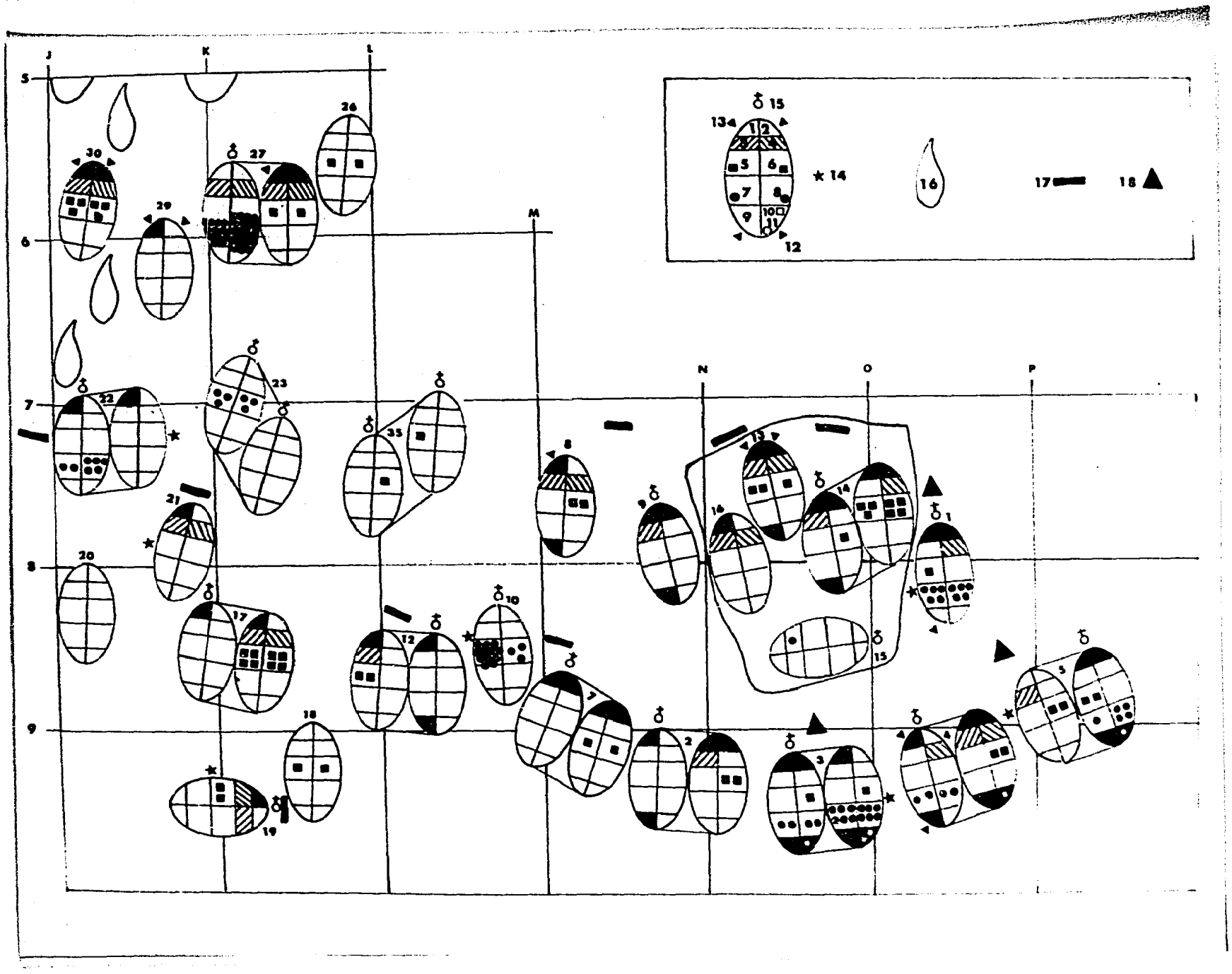
J
K
L
M
N
O
P
5
6
7
8
9
15
13
14
16
17
18
12

page 450). Il est possible que nous ayons, ici, la survivance atténuée d'un rite qui consistait à ensevelir le porc avec le mort et qui serait antérieur aux premiers contacts européens. Notons que cette sépulture de Retoka fut datée de la moitié du treizième siècle de notre ère (cf. : infra, chronologie du site). Codrington signale qu'un porc était placé dans les sépultures, à Gaua, aux îles Banks (CODRINGTON, 1891, page 269). Au nord de Mallicolo, c'était un porc vivant qui était enseveli avec le mort comme présent à la divinité (LAYARD, 1942, pages 226, 542, 559).

Le mobilier funéraire.

La répartition du mobilier funéraire est schématisée dans le graphique ci-contre (figure n° 190). Vingt-neuf individus sur trente-huit portaient un ou plusieurs colliers de perles discoïdes, perles du type "monnaie mélanésienne", soit soixante-huit pour cent des femmes et quatre-vingts pour cent des hommes. Ces colliers varient

Figure n° 190, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, répartition du mobilier funéraire.

1 = colliers, 2 = colliers avec pendentifs,

3 et 4 = brassards brodés de perles discoïdes, 3 : au bras droit, 4 : au bras gauche.

5 et 6 : défenses de porc,

7 et 8 : bracelets de troca,

9 = ceintures de perles discoïdes, 10 : augmentées de perles d'os, 11 : augmentées de petits coquillages,

12 et 13 = parures de danses (coquillages), 12 : à la cheville gauche ou droite, 13 : au bras droit ou au bras gauche,

14 = mobilier divers (herminettes, objets taillés dans la nacre, pierres magiques.

15 = sépulture de femme,

16 = sépulture incomplète.

17 et 18 = pierres dressées, 17 : dalles, 18 : prismes basaltiques.

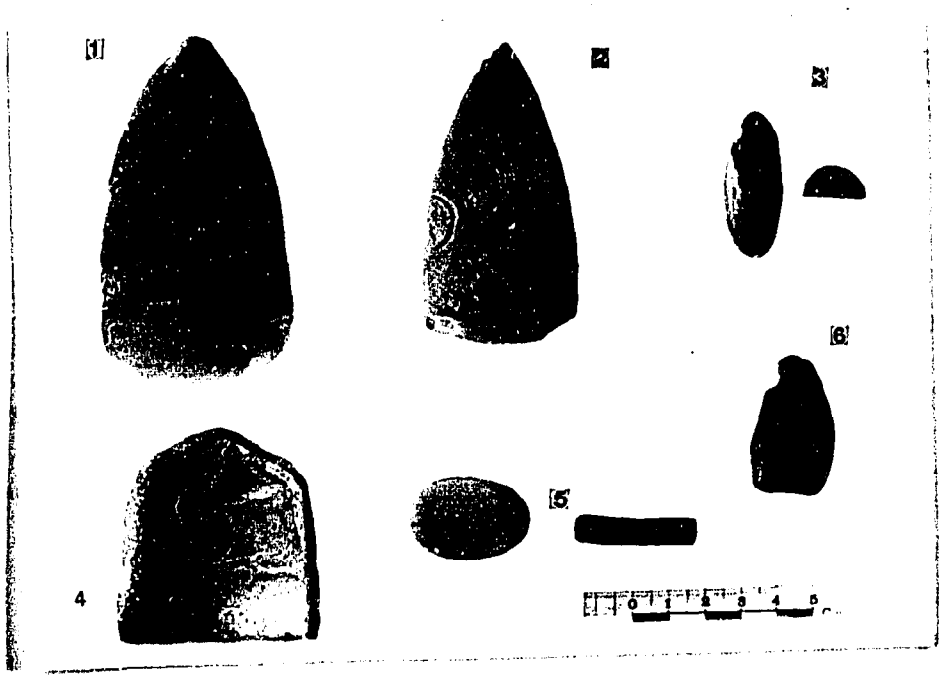
1
2
3
4
5
6
0 1 2 3 4 5

d'aspect selon le diamètre et la finesse des perles et la régularité de ces deux caractères. A ces perles peuvent avoir été ajoutés :

* des perles cylindriques, taillées dans des os longs d'oiseau, de mammifère ou dans de petites dents de cétacé, deux de ces perles ont été gravées d'incisions circulaires et parallèles. Leur diamètre est, en moyenne, de huit millimètres et leur longueur de quinze millimètres. Le canal médullaire des os de mammifère est parfois élargi par forage de deux trous coniques à chaque extrémité, il est malaisé, dans ce cas, de les distinguer des perles taillées dans de petites dents de cétacé où cette double perforation axiale est constante,
* des vertèbres de poisson,
* de petits coquillages,
* des pendentifs taillés dans des dents de cétacé ou des os courts, à perforation axiale ou transversale,
* un pendentif taillé dans la base d'un cône,
* une grosse coquille perforée à l'apex (spondyle : sépulture "13"),
* un pendentif ou une perle taillée dans de la calcite (sépultures "4-bis" et "14-bis"),

Le graphique de la figure n° 192 (page suivante) montre la répartition de ces colliers et des éléments de parure complémentaires. Dix-huit individus seulement, sur vingt-neuf, portent à leurs

Figure n° 191, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata.

1 et 2 = herminettes de type B-1, recueillies à la surface du sol superficiel de la sépulture collective, en K-7 et J-8 (cf. figure n° 157).
3 = objet de nacre de la sépulture "3" (page 197),
4 = objet de nacre taillé en forme d'herminette et recueilli à la surface du sol supérieur de la sépulture,
5 = ornement nasal discoïde de la sépulture "19",
6 = objet de nacre, taillé en forme d'herminette, associé à la sépulture "5" (page 199).

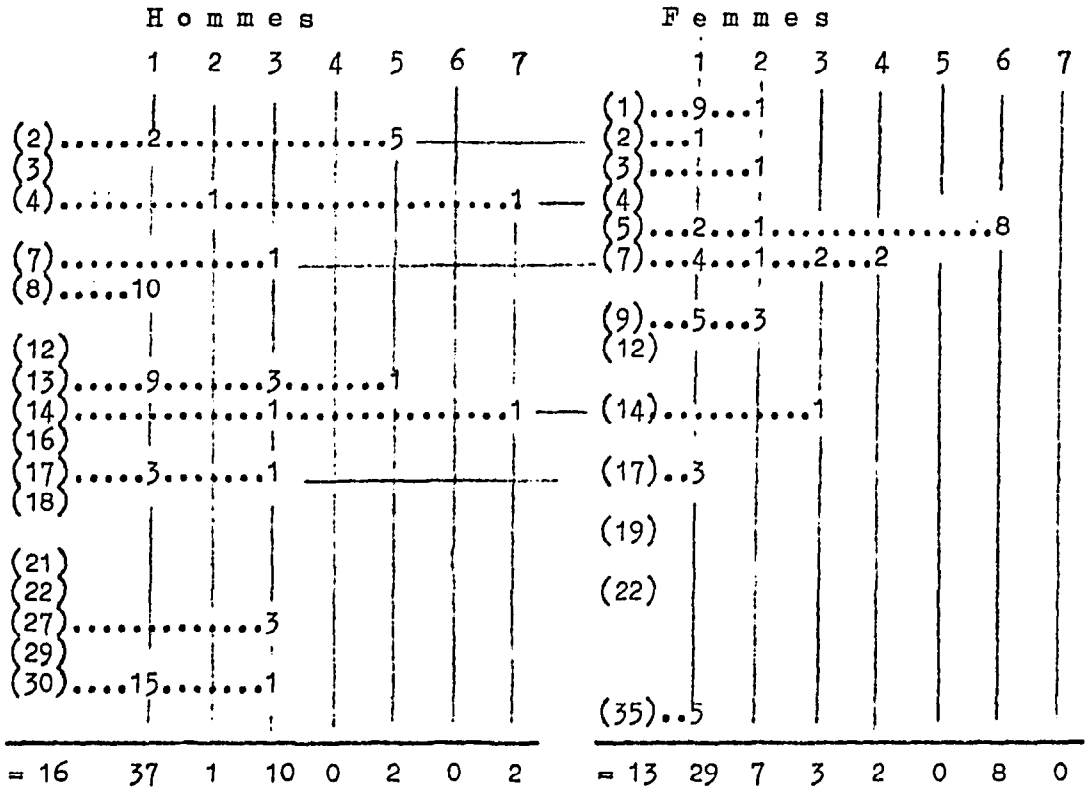

Figure n° 192, Retoka, sépulture collective de Roy Mata :

répartition des colliers de perles discoïdes et des éléments complémentaires.

En ordonnée et entre parenthèses : identification numérique des individus portant des colliers de perles discoïdes (seize hommes et 13 femmes sur trente-huit individus).

En abcisse : nombre des éléments complémentaires portés par certains d'entre eux :
1 = perles d'os, cylindriques,
2 = pendentifs taillés dans des dents de cétacés et à perforation axiale,
3 = pendentifs à perforation transversale (dents de cétacé, os spongieux, dent de crocodile.
4 = petits coquillages,
5 = pendentifs taillés dans des coquillages : un spondyle (13) et une base de cône (2),
6 = vertèbres de poisson,
7 = grosse perle (4), ou pendentif (14), taillés dans de la calcite.

1
2
3
4
0 1 2 3 4 5 Cm

colliers, un ou plusieurs de ces éléments complémentaires. Les perles d'os, cylindriques, sont nombreuses dans les colliers portés par les hommes comme ceux portés par les femmes et l'on rencontre, dans un même collier, des os d'oiseaux et de mammifères. Les pendentifs à perforations axiales [redacted], sont plus fréquents dans les colliers des femmes, les hommes, au contraire, portent plus souvent des pendentifs à perforations transversales. Les autres éléments (4 à 7) sont très peu fréquents.

Les pendentifs du deuxième type sont à perforation (transversale), mésiale : figure n° 197 = 1 et 3, ou latéro-mésiale : figures n° 193, 194 et 195, figure n° 197 = 2, 4 et 5). Comme dans le cas des perles d'os et dans celui des pendentifs à perforation axiale (figures n° 198 et 200), la perforation est obtenue par forage de deux trous coniques et opposés. Les pendentifs à perforation axiale sont taillés en forme de tonnelet, leurs côtés sont parallèles et perpendiculaires à l'axe ou de directions obliques et convergentes : figure n° 200 = 3 et 4. Deux de ces pendentifs sont gravés d'incisions circulaires et parallèles qui leur donnent l'aspect de bobines canelées. Il en est de même de l'une des perles d'os de la sépulture "9" (figure n° 197 = 5), deux autres perles de ce même collier sont entaillées de deux gorges circulaires que limitent trois arêtes, l'une au centre et les deux autres à chaque extrémité : 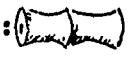 elles sont comparables aux perles d'os de la période des chasseurs de moa de la Nouvelle-Zélande (DUFF, 1956 : figure n° 15 A et E).

Figure n° 193 (ci-contre) : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, colliers et pendentifs.

1 = sépulture "2". 2 = sépulture "2-bis". 3 et 4 = sépulture "7".

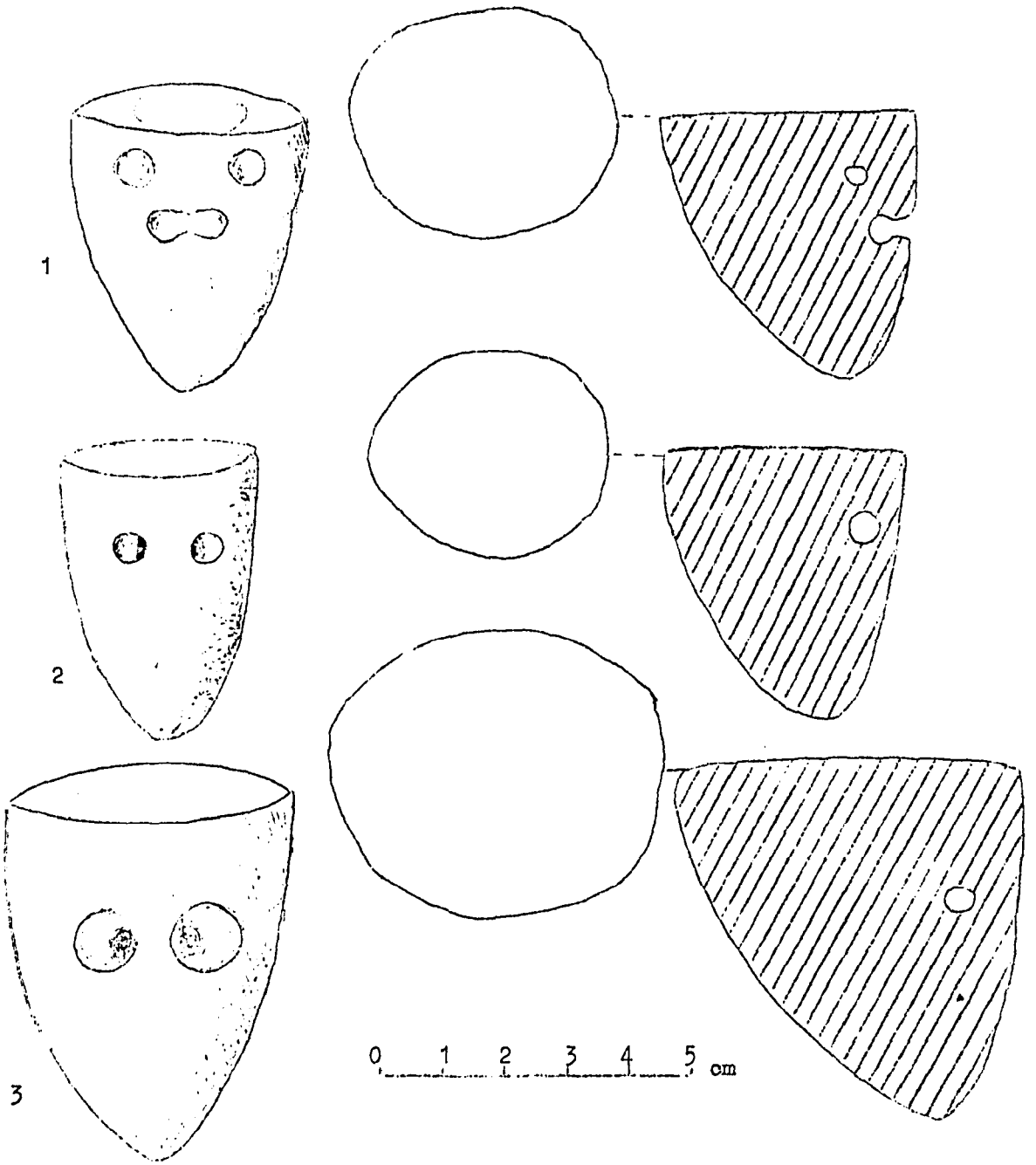

Figure n° 193 bis : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, pendentifs taillés dans des dents de cétacé.

1 = pendentif recueilli, en J-9, à la surface du sol inférieur de la sépulture collective. La première double perforation, exécutée trop obliquement, fit éclater la surface de la pièce. Deux autres trous, plus éloignés l'un de l'autre, furent forés au-dessous des premiers.

2 = l'un des trois pendentifs du collier de Roy Mata.

3 = pendentif du collier de "30".

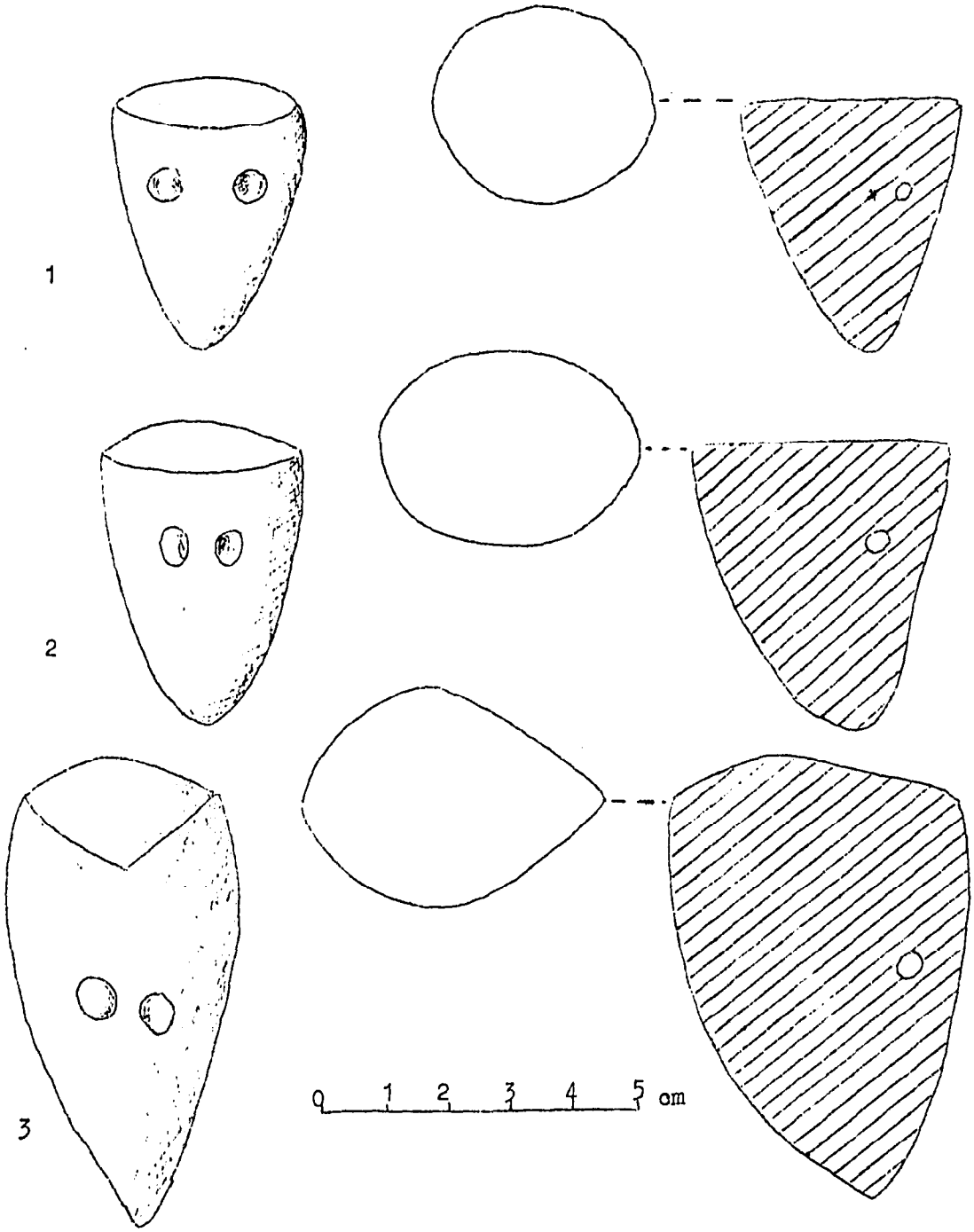

Figure n° 194 : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, pendentifs.

1 = dent de cétacé taillée : sépulture "7".

2 = dent de cétacé taillée : l'un des trois pendentifs de Roy Mata.

3 = pendentif taillé dans un os court (de cétacé ?), sépulture "14-bis".

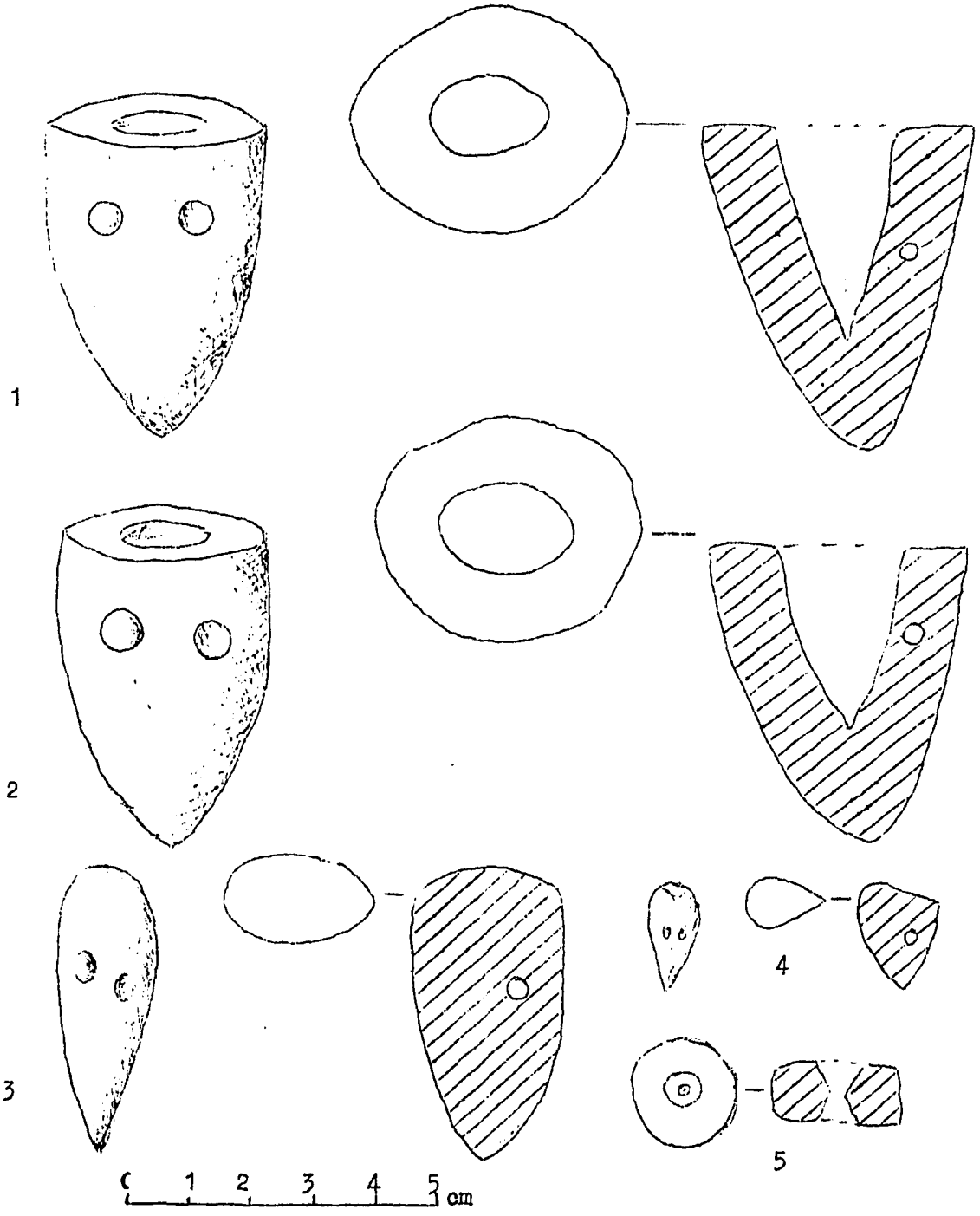

Figure n° 195 : Retoka, sépulture collective de Roy Mata.

1, 2, 3 et 4 : pendentifs taillés dans des dents de cétacé. 1 = l'un des pendentifs du collier de Roy Mata. 2 = sépulture "27-bis". 3 = sépulture "7". 4 = sépulture du niveau 1 (cf. pages 190 et 209).
5 = perle taillée dans de la calcite (sépulture "4").

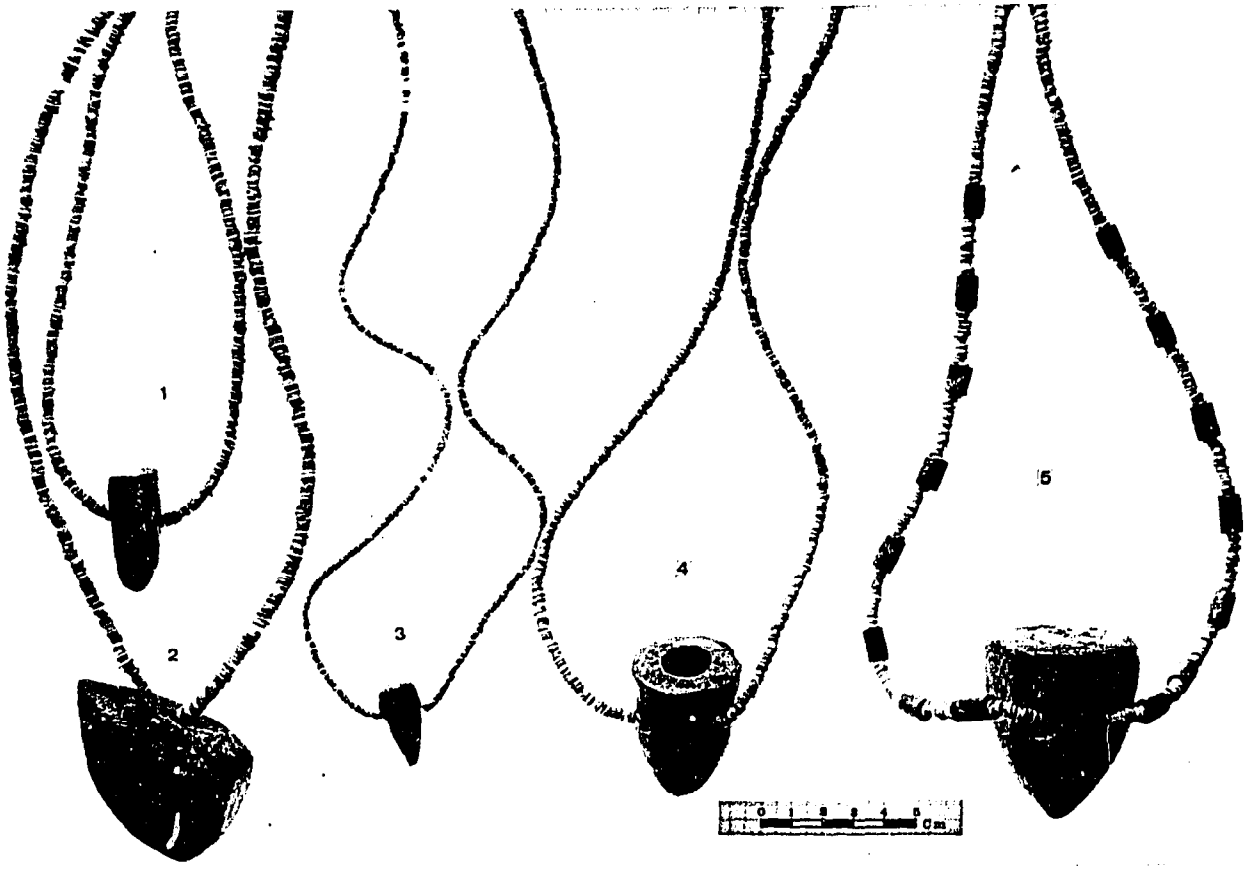
1
2
3
4
5
0 1 2 3 4 5 cm

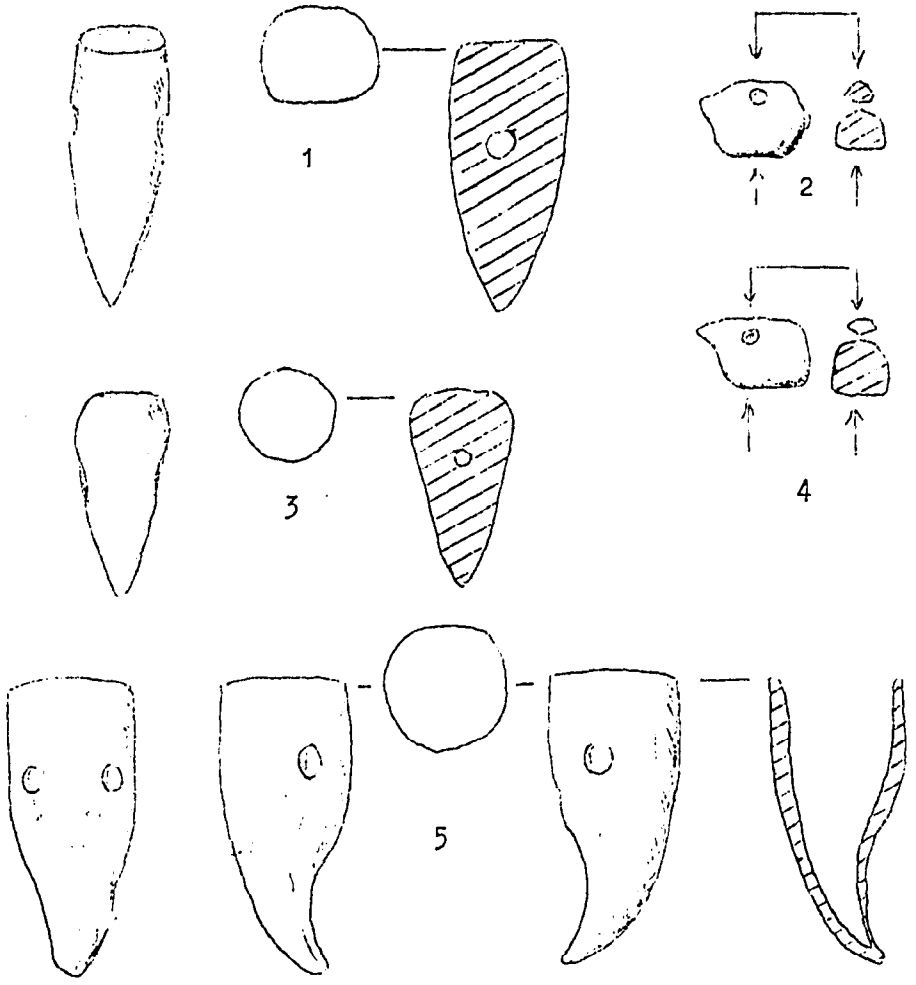

Figure n° 197 : Retoka, sépulture collective de Roy Mata.

1, 2, 3, 4 : pendentifs taillés dans des dents de cétacé. 1 = sépulture "17-bis". 2 = sépulture "14". 3 et 4 = sépulture "6" du niveau I (pages 190 et 200).
5 = dent de crocodile de la sépulture "7-bis" (page 201).

Figure n° 196 (ci-contre) : Retoka, sépulture de Roy Mata, colliers et pendentifs.

1 et 2 = sépulture "14-bis". 3 = sépulture "14". 4 = sépulture "27-bis". 5 = sépulture "30".

1
2
3
4
5
0 1 2 3 4 5 6 cm

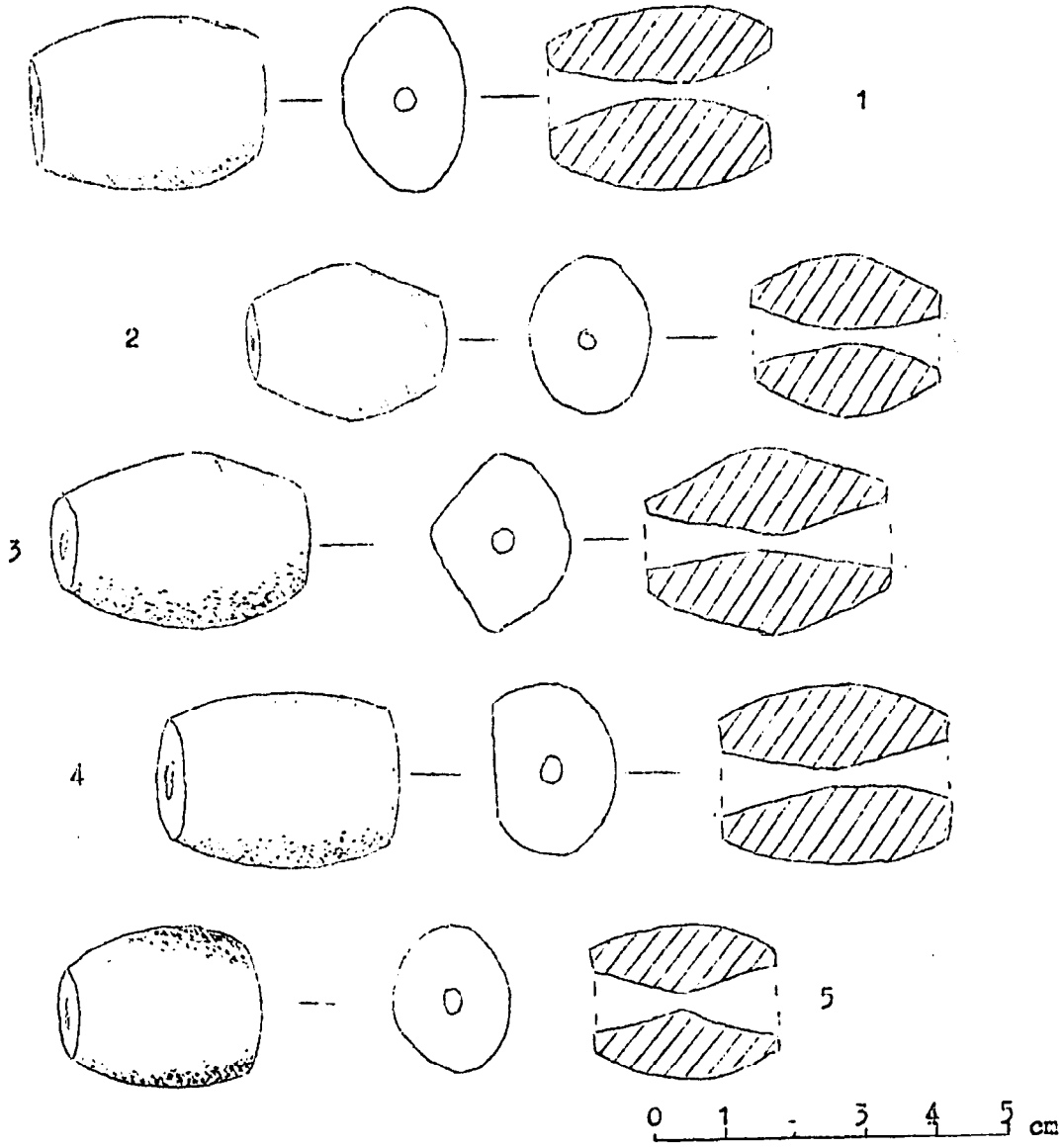

Figure n° 198 : Rotoka, sépulture collective de Roy Petu, pendentifs à perforation axiale.

1 = sépulture "3". 2 = sépulture "4-bis". 3 et 4 = sépulture "9". 5 = sépulture "7".

Figure n° 199, ci-contre : Rotoka, sépulture collective de Roy Petu, colliers et pendentifs.

1 et 2 = sépulture "17-bis". 3 = sépulture "17". 4 = sépulture "7-bis". 5 = sépulture "9".

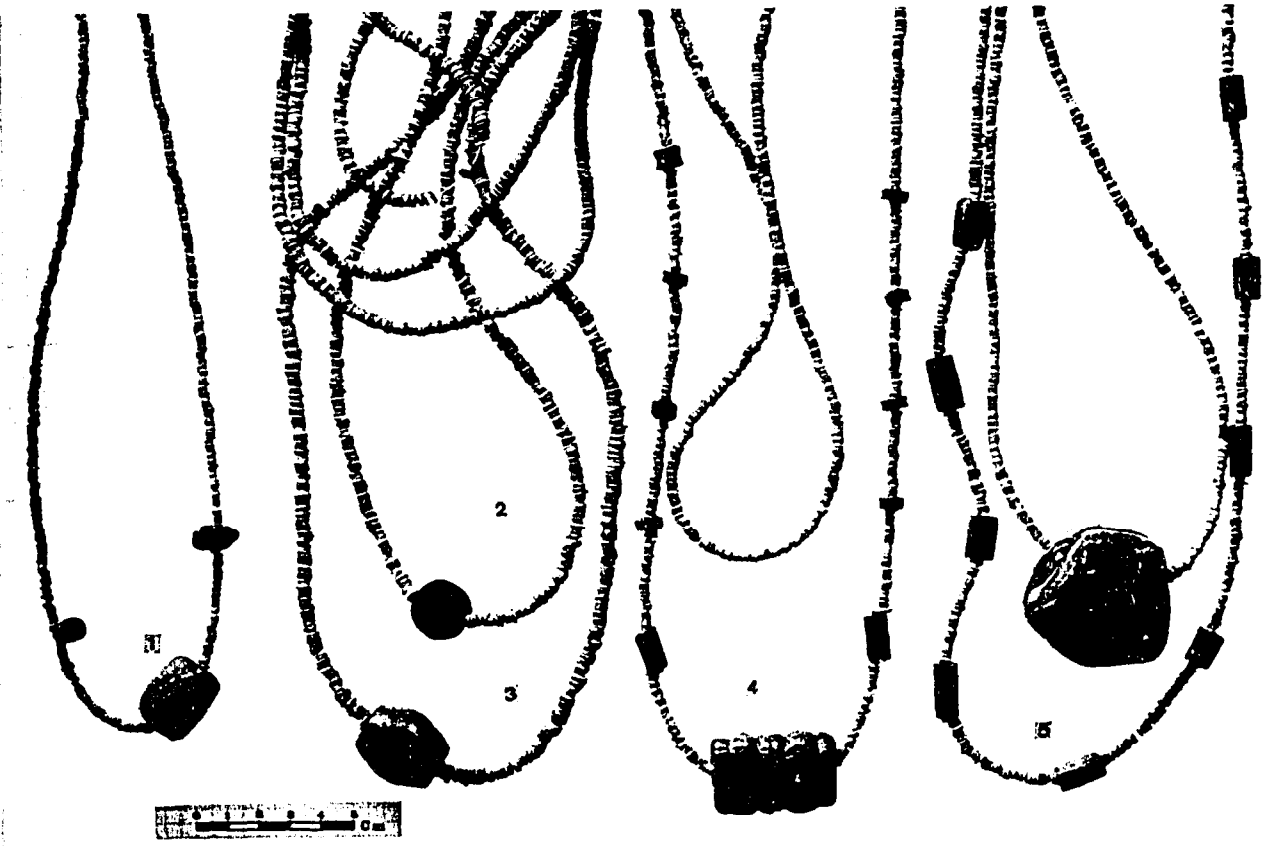
1
2
3
4
5

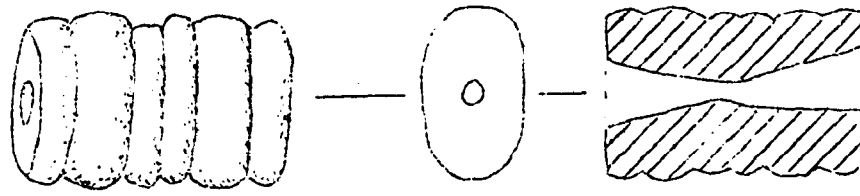

1

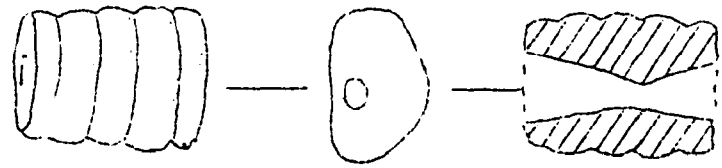

2

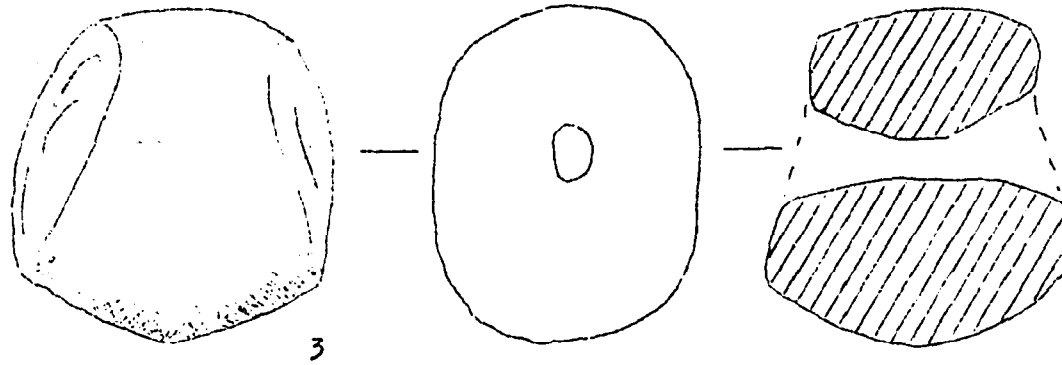

3

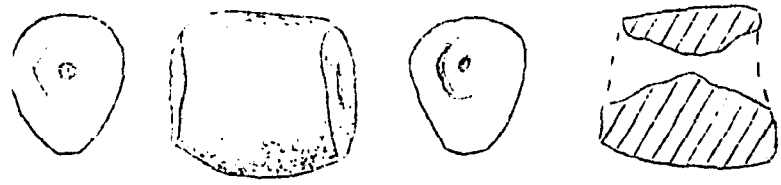

4

0 1 2 3 4 5 cm

Figure n° 200 : Retoka, sépulture collective de Rev Kata, pendentifs à perforation axiale.

1 = sépulture "5-bis". 2 = sépulture "9". 3 = sépulture "1". 4 = sépulture "6".

Figure n° 201, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Rev Kata, colliers et pendentifs, perle de calcite (n° 2) et vertèbres de poisson (n°4).

1 = sépulture "6". 2 et 3 = sépulture "4-bis". 4 = sépulture "5-bis". 5 = sépulture "1").

Les ceintures, comme les colliers, sont constituées de rangées de perles discoïdes auxquelles ont pu être ajoutés de petits coquillages et des perles d'os, cylindriques. Le tableau ci-dessous, figure 202, montre leur répartition dans la sépulture collective.

Hommes	1	2	Femmes	1	2
(3)	8	10	(2)		
(4)	10	2	(3)		
(8)			(4)		
(13)			(5)		2
			(9)		
			(12)		
			(14)		
(= 4)	18	12	(= 7)		2

Figure n° 202, Retoka, sépulture collective de Roy Mata, répartition des ceintures de perles discoïdes et des éléments complémentaires.

En ordonnée et entre parenthèses : identification numérique des individus portant des ceintures.

En abcisse : nombre d'éléments complémentaires, 1 = perles d'os, 2 = petits coquillages.

Tous ces individus sont groupés devant, et dans, la sépulture profonde (niveau III). Les femmes portent plus souvent des ceintures mais les éléments complémentaires sont plus fréquents dans les ceintures des hommes.

Nous n'avons jamais remarqué, dans les brassards, d'éléments autres que des perles discoïdes, taillées, comme celles des colliers et des ceintures, dans des coquillages (Conidae). Dans les brassards de la période européenne, des disques taillés dans des coques de noix de coco et, plus tard, des perles de verroterie, sont associés à ces perles de coquillage pour former des motifs géométriques. Dans les brassards mis

au jour à Retoka, aucune discontinuité n'indique l'usage de perles taillées dans une matière végétale.

Le graphique suivant (figure n° 203), montre que quarante-huit pour cent des individus sont parés de tels brassards, treize pour cent d'entre eux sont des femmes Il s'agit toujours d'une femme isolée : "1", "9" et "19", ou d'une femme associée, dans un couple, à un homme qui est lui-même paré de un ou deux brassards. Ces brassards sont plus souvent portés au bras droit ou à l'un et l'autre bras.

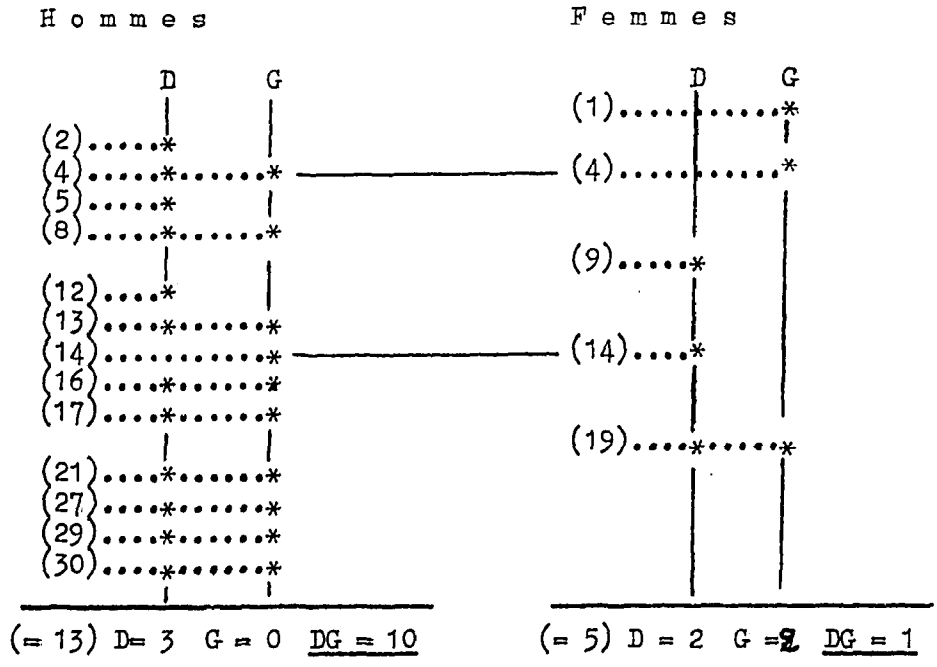

Figure n° 203, Retoka, sépulture collective de Roy Mata : répartition des brassards brodés de perles discoïdes.

En ordonnée et entre parenthèses : identification numérique des sépultures,

en abcisse : brassards portés au bras droit (= D), au bras gauche (= G), ou aux deux bras (DG)

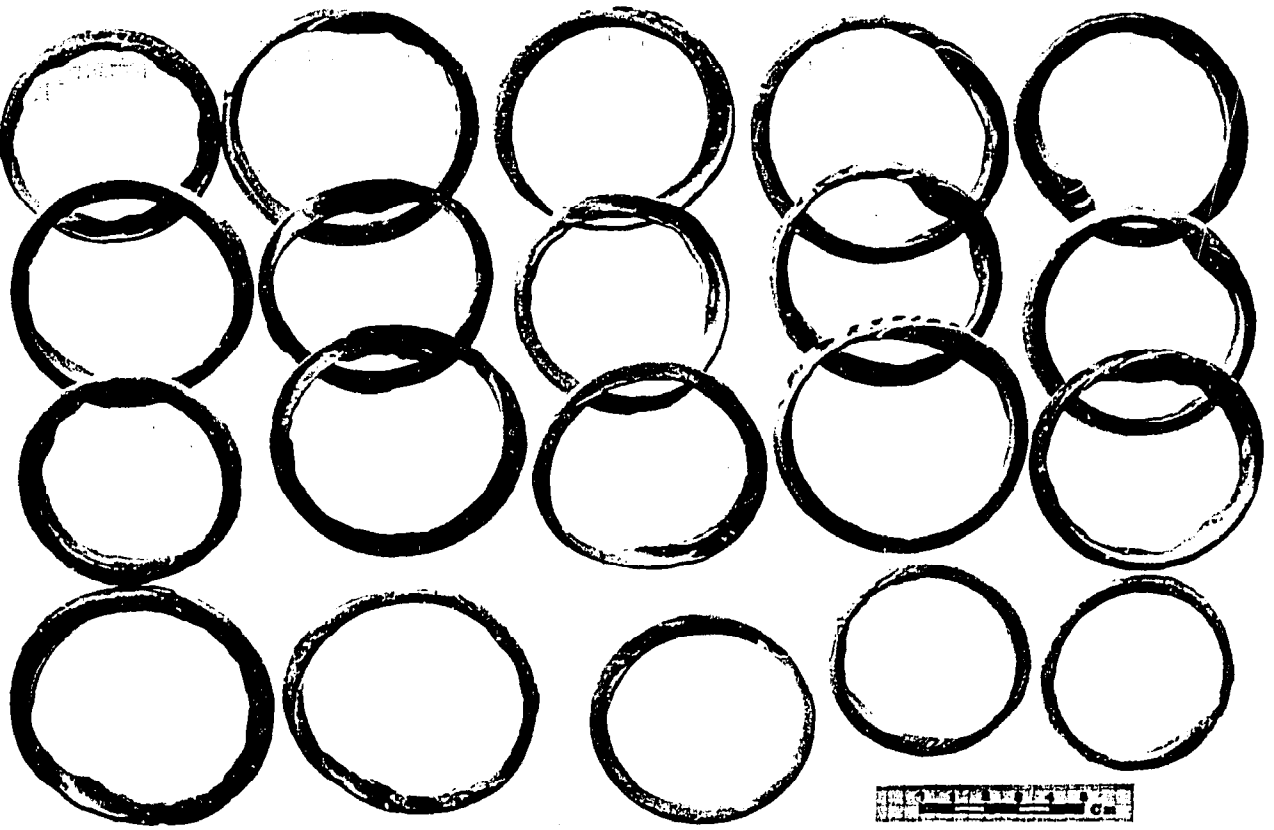

Figure n° 204 (ci-contre) : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, bracelets taillés dans des coquilles de Trochidae.

Les bracelets de troca sont particulièrement nombreux dans le site : quatre-vingt-dix-huit . La couleur, encore visible sur certains d'entre eux, montre que le troque pyramide (Tectus pyramis/ Born) et le troca nacrier (Trochus niloticus/Linné), étaient l'un et l'autre utilisés pour la confection de ces bracelets. Ceux-ci ne diffèrent que par la longueur du diamètre maximum qui varie de soixante-deux à soixante-dix-neuf millimètres, et par la qualité de leur finition : les uns ont été polis pour obtenir une ou deux faces planes et d'autres ne le furent pas. En général, la surface interne est polie, dans certains cas cependant, les irrégularités internes, produites au moment de la taille, sont conservées. Ces bracelets sont portés par des femmes et aux deux avant-bras. L'homme "3" fait exception, ainsi que la très jeune femme "15" qui n'avait qu'un seul de ces bracelets pour tout ornement. Le nombre des individus parés de ce type de bracelet est peu important : dix sur un total de trente-huit. Ils sont, à l'exception des femmes "22" et "27", groupés devant et dans la sépulture profonde/

Hommes			Femmes		
	D	G		D	G
(3)	6	6	(1)	5	5
			(3)	2	2
			(4)	2	2
			(5)	1	4
			(10)	12	3
			(15)	1	
			(22)	2	5
			(23)	3	3
			(27)	12	22
1/19	D6	G6	9/19	D40	G46 = 98

Figure n° 205, Retoka, sépulture collective de Roy Mata : répartition des bracelets de troca,

en ordonnée : identification numérique des hommes et des femmes, en abcisse : nombre de bracelets portés au bras droit (D) ou au bras gauche (G).

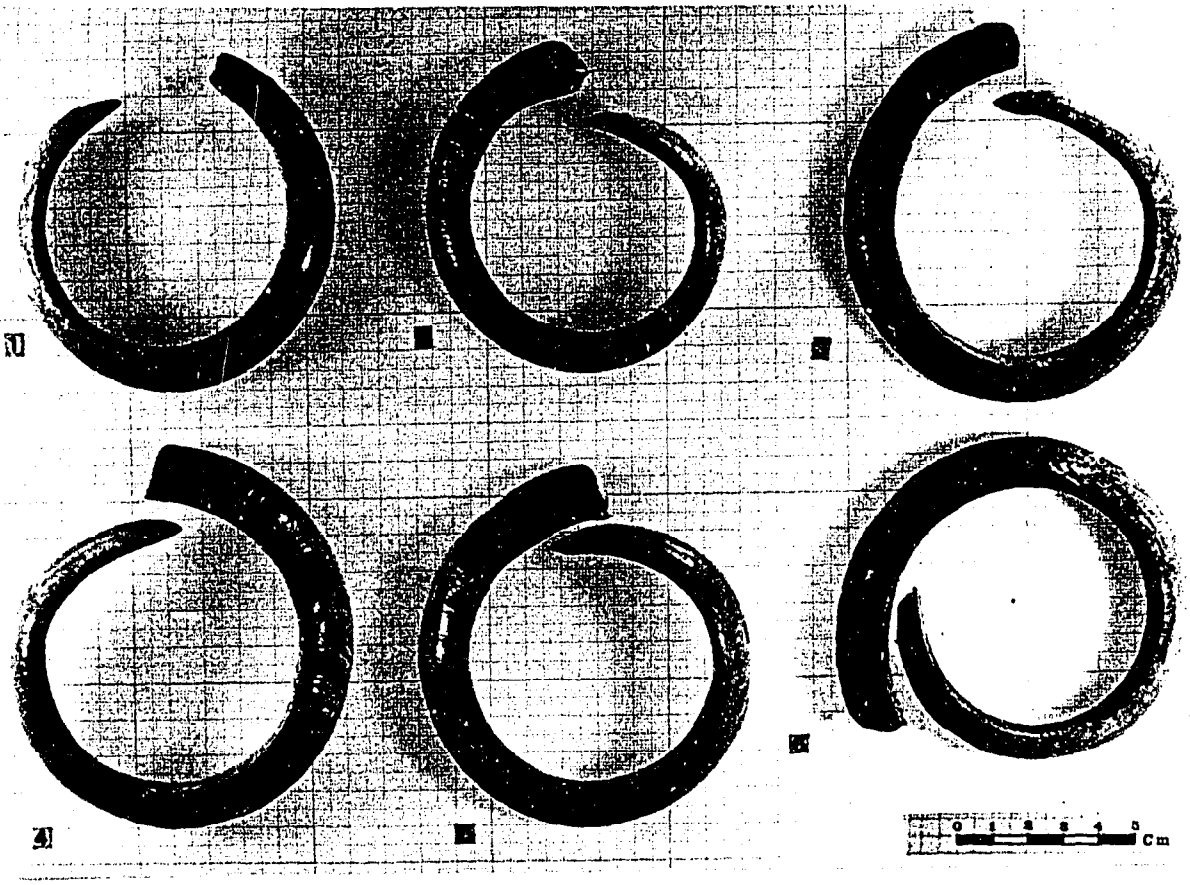
0 1 2 3 4 5
Cm

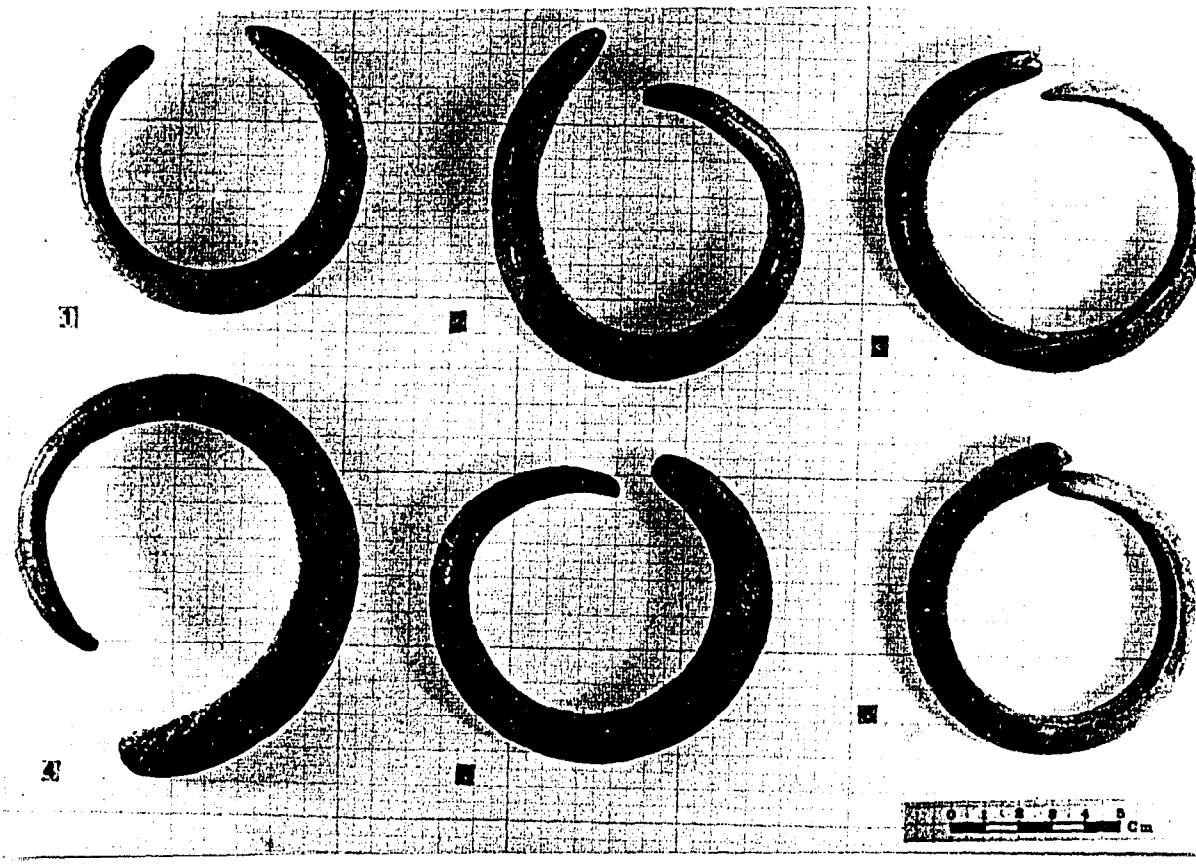
0 1 2 3 4 5
Cm

Avant l'arrivée des Européens, le porc était partout connu en Mélanésie, sauf en Nouvelle-Calédonie où il fut introduit par Cook. Leurs défenses n'étaient artificiellement développées que dans trois régions : "au centre et au nord des Nouvelles-Hébrides, aux îles Banks, dans la région d'Arue (Nouvelle-Bretagne) et à Nias, au sud-ouest de Sumatra" (SPEISER, 1932 : pages 441-444 et, 1934-35 : pages 158-159). La courbure anormale des défenses était obtenue en arrachant les canines supérieures. Elles n'avaient de valeur que comme témoin du sacrifice d'un porc (LAYARD, 1942 : pages 240-250). Une seule défense, à Retoka, avait été portée en pendentif : sépulture "23", les autres (cinquante-quatre furent observées), étaient des bracelets. La courbe qu'ils dessinent est plus ou moins fermée, parfois spiralée : figures n° 206, 207 et 208. Dans certains cas, la dent croissant dans un même plan, son extrémité proximale est mofifiée ou pénétrée par la pointe distale.

Certaines de ces dents sont taillées, dans la région proximale, pour faire disparaître partiellement ou totalement la cavité pulpaire : figures n° 207 et 209 = 1 à 4. D'autres, figures n° 209 (= 5 à 11) et n° 210, sont entièrement taillées, leur section transversale est ronde, ovale ou plano-convexe. Dans ce dernier cas le bracelet correspond au bord interne de la défense, son épaisseur est très faible par rapport à sa largeur, l'une de ses extrémités est pointue comme l'était l'extrémité distale de la dent, l'autre, en spatule, correspond à l'ancienne paroi de la cavité pulpaire.

Figures n° 206 et 207, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata : bracelets (défenses de porc).

Figure n° 206 : défenses non taillées. 1 = sépulture "30", 2 = sépulture "35-bis", 3 = sépulture "32", 4 = sépulture "13", (bras gauche de Roy Mata), 5 = sépulture "27-bis", 6 = sépulture "18".

Figure n° 207 : défenses dont l'extrémité proximale fut taillée pour faire disparaître, partiellement ou totalement, la cavité pulpaire. 1 et 2 = sépulture "30", 3 = sépulture "33", 4 et 5 = sépulture "30", 6 = sépulture "1".

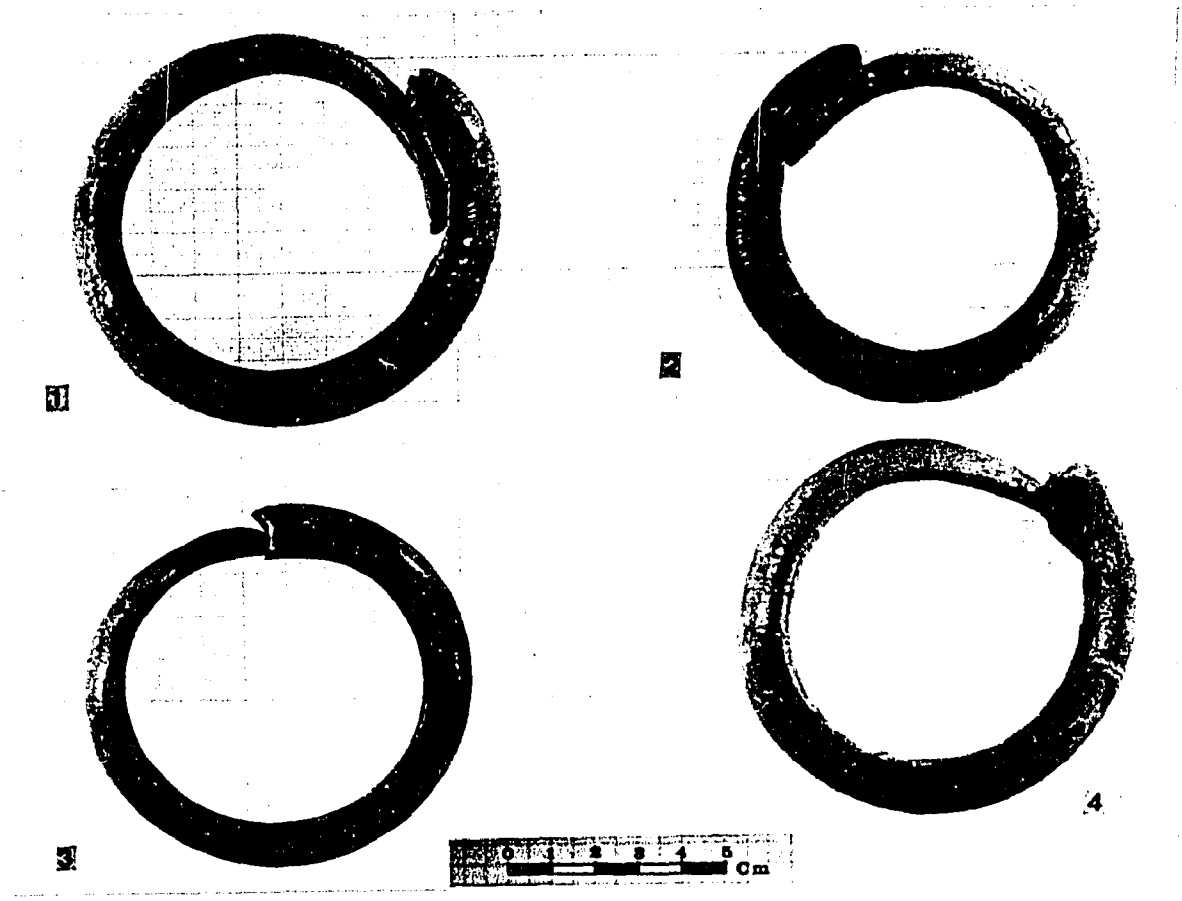
1
2
3
4
0 1 2 3 4 5
Cm

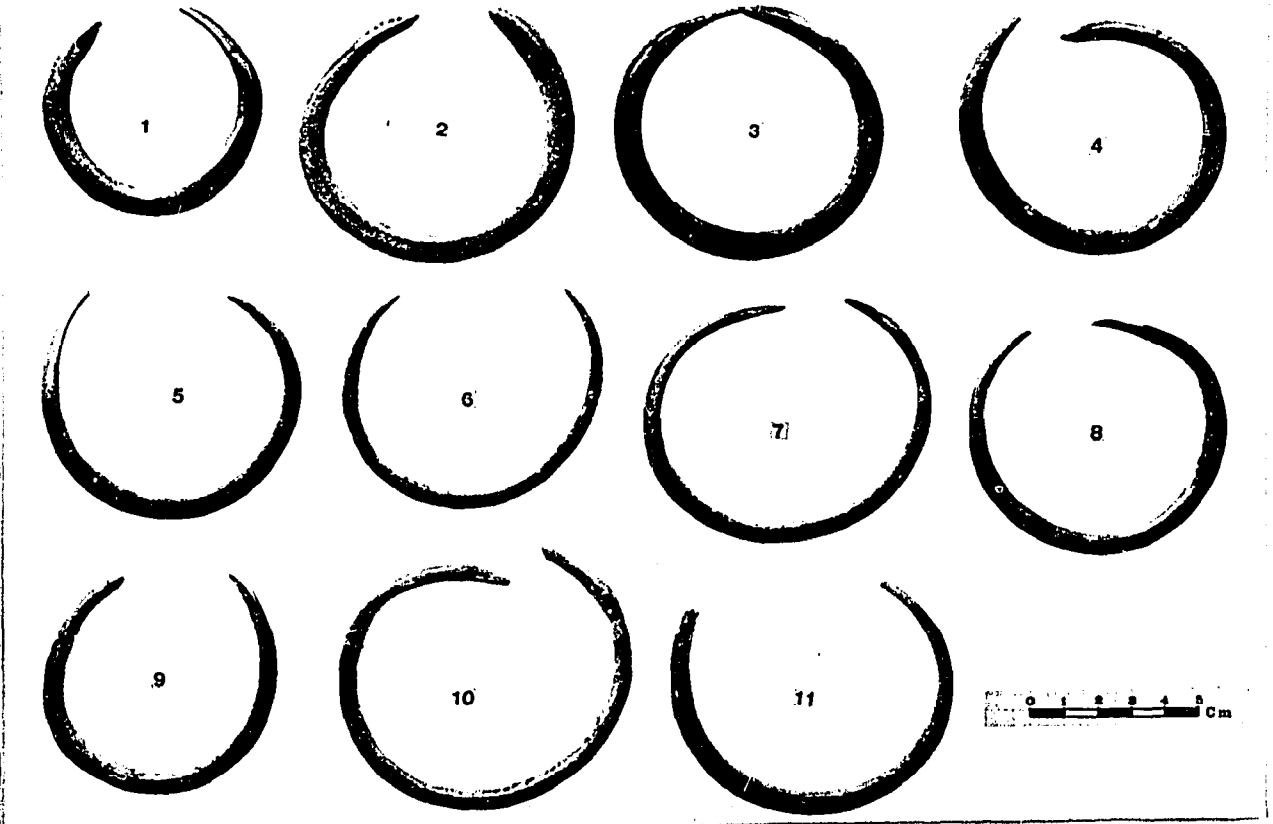
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
0 1 2 3 4 5
Cm

Figures n° 208 et 209, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata : bracelets (défenses de porc).

Figure n° 208 : l'extrémité proximale est modifiée (1 et 2), ou pénétrée par la pointe distale (3 et 4).
1 = sépulture "13" (bras droit de Roy Mata), 2 et 3 = sépulture "8-bis", 4 = sépulture de Roy Mata ("13") : deuxième bracelet du bras droit.

Figure n° 209 : l'extrémité proximale fut taillée pour faire disparaître, partiellement ou totalement, la cavité pulpaire : bracelets n° 1 à 4. Bracelets entièrement taillés : n° 5 à 11.
1 = sépulture "3", 2 = sépulture "29", 3 et 4 = sépulture "4-bis", 5 = sépulture "12", 6 = sépulture "14-bis", 7 = sépulture "7-bis", 8 et 9 = sépulture "5", 10 = sépulture "17-bis", 11 = sépulture "14".

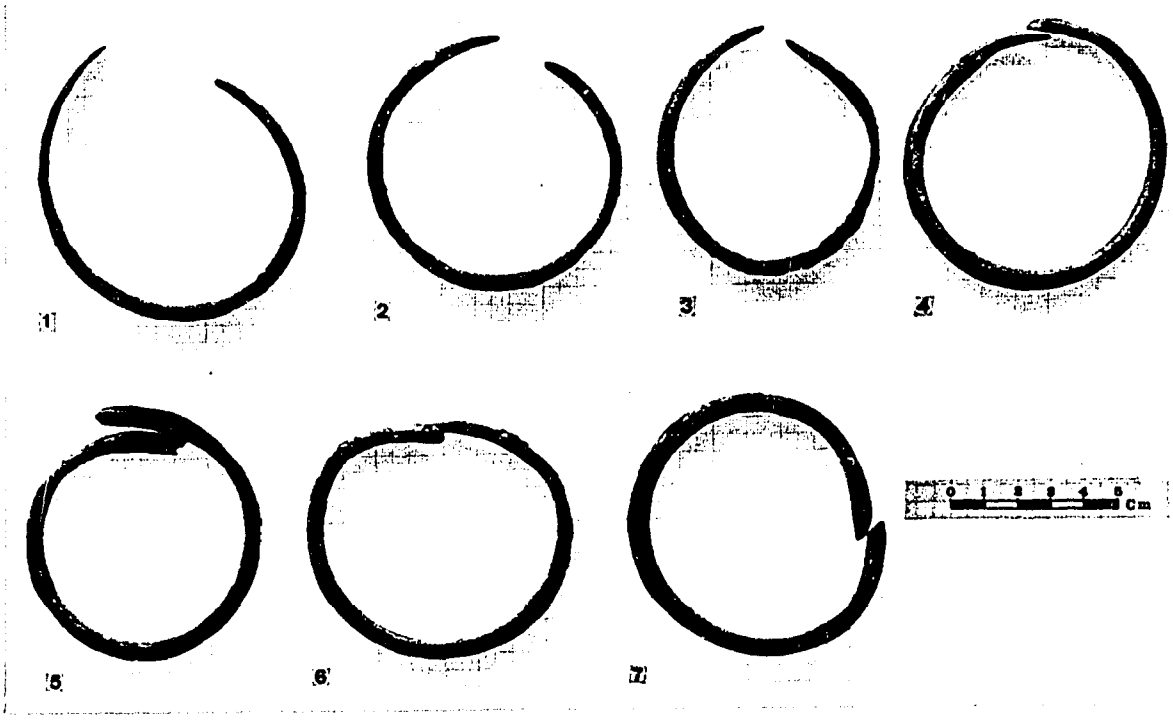

Figure n° 210 : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, bracelets, défenses de porc entièrement taillées. 1 et 2 = sépulture "19", 4 = sépulture "14-bis", 3, 5, 6 et 7 = sépulture "17-bis".

Hommes	D	G	Femmes	D	G
(1)			(1)	1	
(2)		2			
(3)	1		(3)		1
(4)		2			
(5)		2	(5)	2	
(7)	1	1			
(8)		2			
(12)	2				
(13)	2	1			
(14)	3	4	(14)	1	
(17)	4	4			
(18)	1	1			
(19)			(19)	2	
(26)	1	1			
(27)	1	1			
(29)	1	1			
(30)	3	3			
(35)			(35)	1	
(35-bis)			(35-bis)	1	
(=15/19)	D = 20	G = 25	(= 7/19)	D = 8	G = 1

Figure n° 211 : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, répartition des bracelets (défenses de porc). En ordonnée : identification numérique des hommes et des femmes, en abcisse : nombre de bracelets portés au bras droit (= D) ou au bras gauche (= G).

Le graphique ci-dessus (figure n° 211), montre la répartition de ces bracelets. Douze hommes, sur quinze, les portent aux deux bras, trois seulement n'en portent qu'à un bras : au bras gauche ("2"), ou au bras droit ("3" et "12"). Peu de femmes portent ces bracelets et, toujours, à un seul bras. Il s'agit, comme dans le cas des brassards, de femmes isolées : "1", "19", "35" et "35-bis" ou, dans un couple, d'une femme associée à un homme qui est lui-même paré de ces défenses de porc. Les défenses entièrement taillées ne sont portées que par l'homme ou la femme des couples "5", "13", "14" et "17-bis" et par la femme isolée "19".

Plusieurs espèces de coquillages perforés sont associés aux perles discoïdes dans les colliers et les ceintures (pages 219 à 228). Un bracelet (sépulture "18"), était fait de seize petits coquillages, cf. page 206 et figure n° 212 = 2. Dix-neuf autres coquillages, de taille


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
0 1 2 3 4 5 cm

également décroissante, furent recueillis, en L-9, à la surface du sol piétiné, il devait s'agir d'un second bracelet dont le lien s'était rompu. Il était composé de dix-neuf coquillages , dix-huit Calpurnus et une Cypraea : figure n° 212 = 1. Des coquillages de plus grande taille étaient portés autour des bras (près de l'épaule) et à la cheville. Il s'agit de parures de danse, une coquille de chaque ensemble était parfois perforée d'un trou supplémentaire qui devait en augmenter la sonorité : figure n° 212 = 7 . Tous ces coquillages, à l'exclusion de ceux de la parure de cheville de la sépulture "4" (page 197 et figure n° 166), sont des amphiperasidés. Les perforations des plus gros furent effectuées à l'aide d'un percuteur : figure n° 212 = 4 et 5. Les autres furent perforés par limage (figure n° 212 = 6, 7, 8 et 10), par sciage (figure n° 212 = 7, 11 à 15) ou, plus rarement, par percussion circulaire, au perçoir : figure n° 212 =9. Ces différents modes de perforation sont associés dans un même ensemble de coquilles.

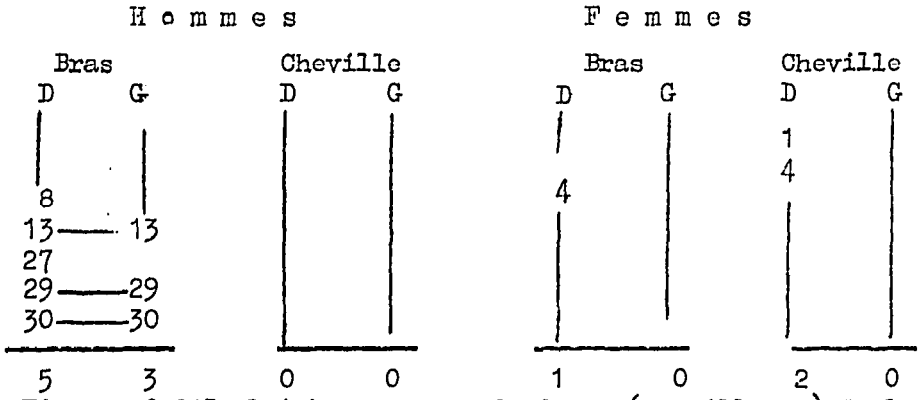

Figure n° 213, Retoka, parures de danse (coquillages) de la sépulture de Roy Mata, portées au bras droit ou gauche ou à la cheville gauche. En ordonnée : identification numérique des sépultures.

Figure n° 212, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata, 1 et 2 = bracelets de coquillages, leur taille est trop petite pour qu'il s'agisse de parures de danse.
3 = parure de danse portée au bras droit par "8-bis".
4 à 15 = différents types de perforation.

Les f u n é r a i l l e s, les fouilles et les traditions :

Selon les informations reçues à Efate (cf. : pages 61-62), Roy Mata avait demandé qu'après sa mort

A on l'inhumât à Retoka.

B Très malade, il fut conduit autour d'Efate, dans les différents villages qui lui devaient le nasaotonga, puis dans la grotte Feles, à Lelepa, où il mourut (cf. : page 123). Son corps fut transporté à Mangaasi, dans son farea, puis à Tukutuku.

C Les gens titrés de tous les villages qui lui devaient le nasaotonga se réunirent à Tukutuku pour se préparer à aller l'enterrer à Retoka, ils n'eurent point besoin de pirogue car la mer se retira pour laisser un passage devant eux (64).

D Roy Mata fut inhumé en compagnie de quelques membres de sa cour.

E Des représentants des différents clans furent également inhumés, ils étaient volontaires.

F D'autres individus furent ensevelis après avoir été sacrifiés, puis l'île fut déclarée taboue.

G Ceci s'était passé longtemps avant l'époque de Ti Tongoa liseiriki (cf. : section 2-3-2), indication qui fut confirmée par les mythologues de Mangarisu, à Tongoa.

---

(64) : Ceci n'est pas nécessairement le fait d'une réminiscence biblique. A. DON, 1927, page 32, indique que : "l'esprit du mort restait quelque temps près de la tombe, allait ensuite à la pointe du diable, s'accrochait aux branches d'un arbre de fer et se jetait dans la mer. A peu de distance était un rocher, l'esprit s'y rendait pour se sécher, guettait une vague favorable, plongeait et disparaissait. Il se retrouvait sur une route souterraine, dans un pays sec, à l'entrée du monde inférieur".

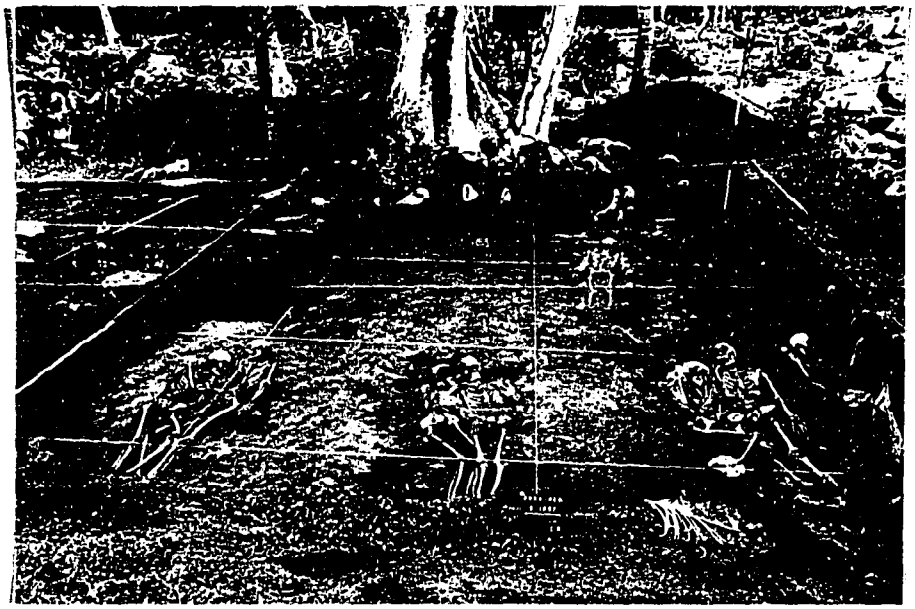

Les fouilles ont révélé qu'une grande place avait été aménagée en creusant le sol sur une profondeur de trente centimètres environ (niveau II) et, à l'intérieur, une sépulture plus profonde (niveau III). Roy Mata y fut inhumé en compagnie d'un couple, placé à sa gauche, d'un homme, à sa droite et d'une très jeune femme qui fut allongée à ses pieds et perpendiculairement à lui. Cet ensemble est en accord avec la tradition D. Un tel ensemble fut également observé à Mangarisu, dans la sépulture du premier Mwasoe (Mwasoe Nua) mais, ici, la femme était placée sous la tête du chef et non à ses pieds (cf. : section 2-3-2). M. GLAUMONT, 1899, page 204, écrit : "quand un chef meurt, ses femmes ou du moins toutes celles qui n'ont pas d'enfant, doivent mourir pour aller tenir compagnie au défunt... on met son corps sous celui de son mari, de manière que les deux corps forment une croix". Dick Mwasoe Rangi, à Mangarisu, a précisé que l'homme placé à la droite de Mwasoe Nua était son atavi; à Retoka, l'homme "16", à la droite de Roy Mata, avait peut-être la même fonction. Un porc (cf. : pages 217-218), fut placé dans la fosse en même temps qu'on la remplissait de terre, il est en effet situé sur la pente de la fosse et légèrement au-dessus de l'avant-bras droit de "16". Une dalle fut dressée derrière la tête de Roy Mata, avant le remplissage de la fosse car la tête est relevée et appuyée sur cette dalle. Une seconde dalle fut dressée, plus tard, un peu au-dessus de la tête de "14-bis".

Figures n° 213 et 214, ci-contre : Retoka, sépulture collective de Roy Mata.

Figure n° 213 : zone sud-est du niveau II, la sépulture profonde, devant les deux dalles dressées, n'est pas encore ouverte.

Figure n° 214 : région centrale de la sépulture collective. Entre les sépultures du niveau II, le sol a été creusé jusqu'au niveau de la sépulture profonde.
Au premier plan, de gauche à droite : "12", "10", "7", "2", "3", "4"; à l'arrière plan : "8", "9", la sépulture profonde et "1".

Cette première inhumation fut suivie, sur la place précédemment aménagée, d'unecérémonie funéraire à laquelle participèrent probablement les individus allongés sur le niveau II : le sol est tassé comme s'il avait été piétiné, plusieurs individus portent des parures de danse. Des porcs furent sacrifiés et mangés (vestiges en K-8 et L-8). Des foyers furent allumés mais ils semblent trop petits pour avoir été destinés à la cuisson de nourritures. Il est possible que cette cérémonie ait été accompagnée d'anthropophagie : des os brisés et dispersés, une jambe en connexion anatomique furent observés dans le nord de la sépulture. Le paquet d'os longs disposés en "fagot" (figure n° 175, page 204), pourrait être une offrande, un ornement de cheville fut découvert et un avant-bras portait encore six bracelets de troca.

A la surface du niveau II gisaient trente-trois individus : dix-sept femmes et seize hommes, les uns, isolés près de la sépulture profonde ou disposés par couples et en arc de cercle autour de cette sépulture, sont richement parés. Les autres, isolés, le sont beaucoup moins ou pas du tout :"35", "35-bis", "20" et "26" (figure n° 190). Cette distinction est encore soulignée par la disposition, à la surface du sol supérieur du niveau II, des dalles posées à plat, des pierres dressées et des conques : figures n° 157 et 159. Sans doute s'agit-il, dans l'un et l'autre cas, des individus indiqués par la tradition comme ayant été volontaires pour accompagner Roy Mata au pays des morts ◁E▷ ou comme ayant été sacrifiés ◁F▷ . A certains des premiers, de même qu'à Roy Mata, avaient été associés des inhumations secondaires en "paquet".

L'inégale répartition des différents ornements : pendentifs, perles d'os ou petits coquillages, ceintures, bracelets (pages 220-231 et figure n° 190), les différences de taille et de forme des pierres dressées (65), sont peut-être un confirmation de la tradition ◁E▷ selon

(65) : Trois de ces pierres, groupées au sud de la sépulture principale, sont des prismes basaltiques, les autres sont des dalles dont la hauteur est très variée : figure n° 157.

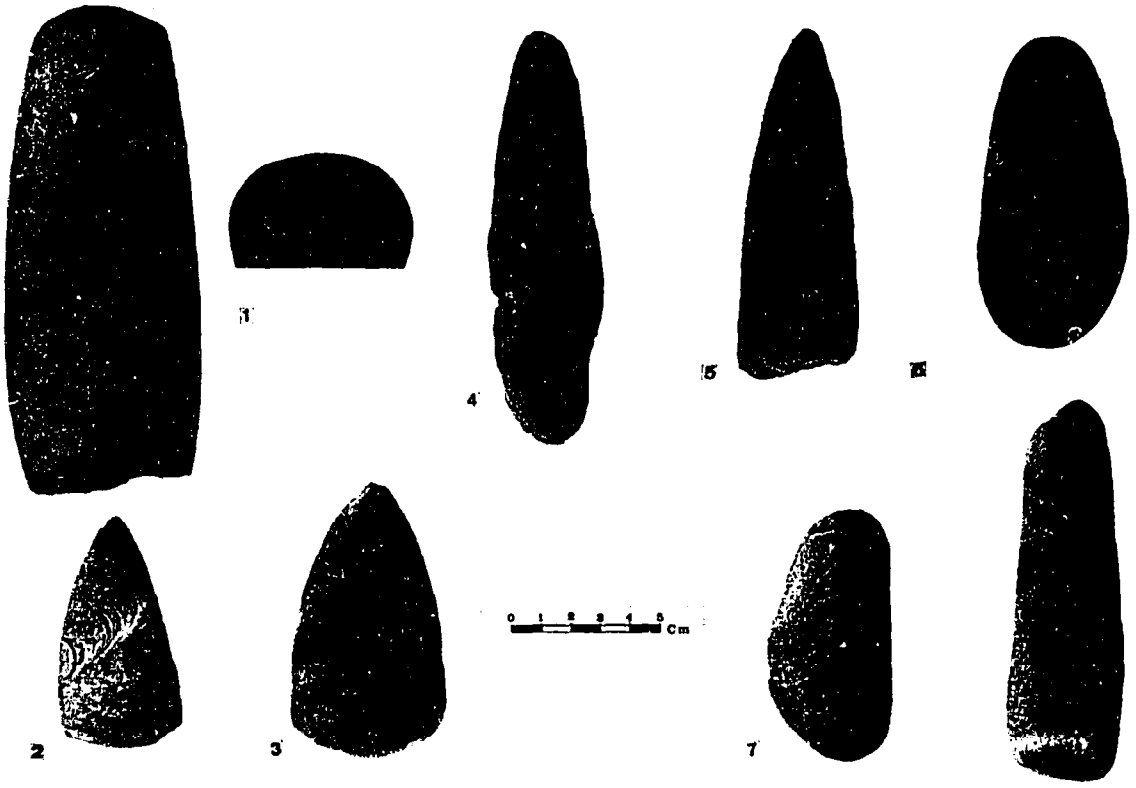

Figure n° 214-bis Retoka, sépulture collective de Roy Mata:

1 = herminette-gouge de type B-2 (tridacne massif), sépulture n° 19, page 207). 2 et 3 = herminettes de type B-1 (tridacne, niveau suprieur de la sépulture collective (page 191).

5 à 8 = pierres magiques (?), 5 et 8 sont en forme de pilon. 4, 5, 7 et 8 sont en corail et 6 en basalte. 4 : sépulture n° 22 (page 209), 5 et 6 : sépulture n° 21 (pages 207-208), 7 : sépulture n° 1 (page 194), 8 : sépulture n° 10 (page 204).

laquelle des représentants des différents clans suivirent Roy Mata dans sa tombe. Il est également possible que les oeufs de mégapode et les différents coquillages non travaillés, observés près de différentes sépultures, soient en rapport avec les symboles personnels de l'institution créée par Roy Mata (cf. : page 61 et, J. GUIART, 1964). Jean Guiart, (opus cité, pages 99-105), a recueilli plusieurs listes de ces symboles dits "naflak", namatarao" ou "nakainanga". Il n'y est pas fait mention du mégapode mais les coquillages en font partie, de même que les pierres, à Lelepa, Moso, Maw et Nguna. Les autres symboles sont des plantes ou des animaux aquatiques qui n'auraient pas laissé de trace dans le sol. En ce qui concerne les pierres, certaines, que l'on a pensé être des "pierres magiques", peuvent être des symboles personnels lorsqu'elles ne sont pas associées, dans une sépulture, à des coquillages non travaillés.

Tous les hommes de la sépulture collective sont allongés sur le dos, les bras le long du corps, dans une position de repos. Les femmes, qui leur sont associées, sont dans des positions diverses mais semblent toujours chercher la protection de leur compagnon, elles les tiennent par le cou, par la taille ou par le bras, leurs pieds sont fréquemment serrés tout contre ceux de l'homme, leurs doigts et leurs orteils sont crispés. Selon les informateurs de Lelepa et de Tongoa, les hommes, ayant absorbé une très forte dose de kava, étaient profondément endormis au moment de leur inhumation. Ti Tongoa Mata, chef de Mangarisu à Tongoa, a précisé qu'un poison mortel était toujours, dans ce cas, incorporé au kava (66). Les femmes ne buvaient jamais cette boisson rituelle qui endort et insensibilise les hommes (67). Elles étaient ensevelies

---

(65) : A. DON, 1918 : page 17, signale cet emploi d'une plante empoisonnée par une femme de Pwele qui voulait se suicider.

(67) : La puissance d'insensibilisation de ce breuvage est telle que des accidents graves se produisent parfois dans le nagamal. Des hommes tombent dans le foyer de la case de réunion et se brûlent sans s'en rendre compte. Le feu est entretenu dans la case parceque les hommes qui ont bu leur kava ressentent une désagréable sensation de froid dans l'abdomen. Les petits foyers, allumés çà et là sur le sol de la sépulture collective, le furent peut-être dans ce but.

vivantes ou étranglées avant d'être inhumées. Ces deux procédés étaient encore en usage à l'arrivée des Européens. G. S. PARSONSON, 1956, pages 112-113, rapporte que John Geddie, missionnaire dans les îles du sud de 1848 à 1872, obtint que les convertis renoncent "à la coutume païenne qui exigeait que les femmes mariées portassent une corde autour du cou pour qu'on les étranglât à la mort de leur mari". A Tongoa, la veuve était étranglée si elle n'avait pas le courage de se suicider par pendaison. A. DON, 1918, pages 23, 32, 99-100 et 186-206, signale les différents cas où un être humain pouvait être enterré vivant, il s'agissait :

* de personnes trop âgées (titrées ou non), malades incurables ou infirmes,
* des femmes des chefs décédés,
* des femmes d'un chef dont une petite fille était morte,
* de l'enfant d'une femme morte en couche,
* d'un sorcier malade,
* de la femme des sorciers décédés.

Pages 18-19, il décrit l'inhumation, à Nguna, d'une femme condamnée à mort pour avoir, en aimant un autre, refusé d'épouser un jeune chef :

"Elle se prépare elle-même, se baigne, s'enduit de la poudre rouge du natai. Pendant ce temps, sa tombe est préparée, on l'y fait entrer de force. En partie recouverte de terre, elle essaie de s'échapper mais elle est assommée, à l'aide d'une pierre, par le jeune chef Mariwota. Celui-ci jette ensuite une grosse pierre sur son corps et la piétine".

Il est impossible de discerner, à Retoka, si les femmes furent ensevelies vivantes ou étranglées. Seule la très jeune femme "15" semble avoir tenté de se soulever hors de terre : sa tête est relevée (figure n° 182).

Tous les individus de la sépulture collective, à l'exception des femmes "15" et "19", sont orientés vers le sud-ouest, c'est-à-dire, comme à Lelepa, Mangaasi et Mele, vers l'entrée du pays des morts, située au large de la pointe du diable (cf. : pages 96 et 235). La place fut ensuite comblée de terre, peu de temps après la dernière cérémonie car aucun élément des différentes sépultures n'était désor-

ganisé. Des conques, des dalles furent ensuite posées sur le sol supérieur et, plusieurs pierres, dressées (67), le tout étant disposé en arcs de cercles autour de la sépulture principale.

Chronologie du site.

Le sondage profond effectué en P-7 (figures n° 159 et 215), montre que le site avait été occupé depuis longtemps ; quelques tessons de la tradition de Mangaasi furent recueillis dans les couches inférieures et, un foyer, mis au jour à cent-quarante centimètres de profondeur. Il fut abandonné après l'inhumation de Roy Mata et de sa suite : nous n'avons relevé aucun sol d'occupation dans la couche supérieure. Ceci est également en accord avec la tradition (F). Trois enfants, cependant, furent ensevelis plus tardivement dans ce site (page 190). Il est probable que d'autres inhumations furent effectuées au nord de la sépulture collective : plusieurs pierres dressées y affleurent le sol. Il peut s'agir de celles des chefs qui reçurent le titre de Roy Mata après la mort du héros principal, ou bien, de la même sépulture qui s'étendrait, dans ce cas, tout autour de la sépulture du niveau III.

---

(67) : ces pierres furent disposées avec imprécision : seules les pierres des sépultures "21" et "19" sont placées exactement derrière la tête des deux femmes.

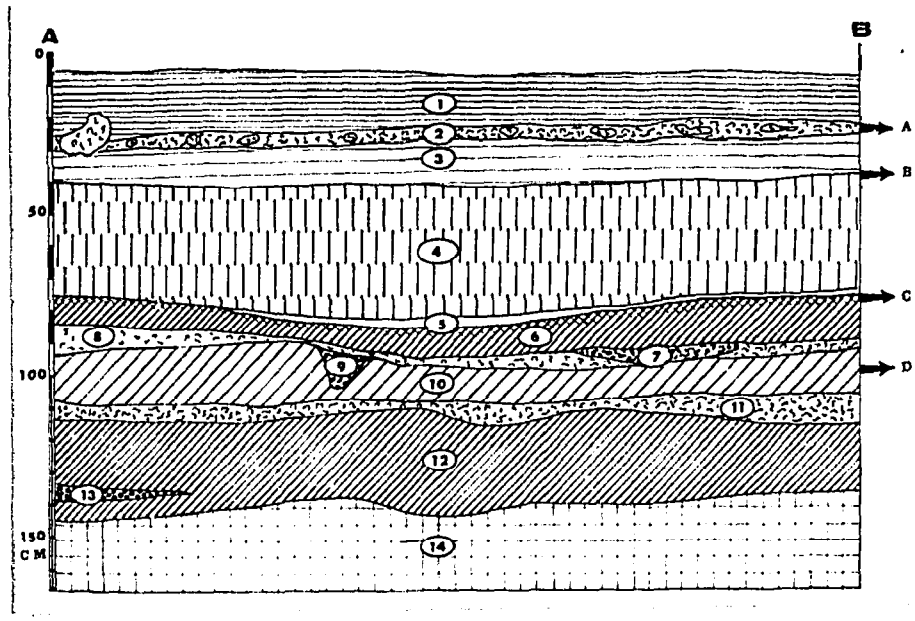

Figure n° 215, Retoka : coupe stratigraphique relevée en P-7, le long de la paroi orientale du sondage profond (cf. : figure n° 159 = A B).

1 = humus et gravier corallien.
2 = débris coralliens et coquilliers abondants, témoins d'un ancien raz-de-marée ?
3 = sol gris, gravier corallien et débris coquillier peu abondants.
4 = terre de remplissage de la sépulture collective.
5 = couche argileuse, produit du lessivage des couches supérieures immobilisé par le sol tassé de la couche 6 ?
6 = sol gris foncé, tassé au sommet = sol de la sépulture collective.
7 = cendres et corail calciné. 8 = gravier corallien.
9 = poche de corail
10 = sol gris foncé.
11 = gravier corallien
12 = sol gris rouge foncé, six tessons de poterie, traces charbonneuses, pierres à laplap. 13 = foyer (non daté).
14 = substratum (gravier corallien, sable et coquille).

A : niveau des sépultures récentes ("6", "24" et "25").
B : sol supérieur de la sépulture collective.
C : niveau II de la sépulture collective
D : niveau III de la sépulture collective.

Un échantillon osseux fut prélevé dans la sépulture "13" (fémur droit de Roy Mata) et du charbon de bois recueilli dans le foyer situé entre "13" et "14". Ce dernier échantillon (GX 1143), ne put être distingué du témoin standard (soit un âge maximum de deux σ = 160 ans). Le milieu corallien et l'abondance des racines expliquent cette anomalie. L'autre résultat est fondé sur l'analyse des collagènes de l'échantillon osseux (GX 1144), il est donc des plus acceptables. La datation obtenue est de 685 + ou - 140 ans, soit une date de 1265 environ après J.-C. La tradition (G) est ainsi confirmée qui situe la mort du premier ROY Mata longtemps avant celle de Ti Tongoa Liseiriki, la différence est d'un siècle environ.

Conclusion

Les résultats obtenus à Retoka et que l'on vient d'analyser, révèlent que ce que l'on pourrait considérer comme un cycle mythique structuré, a posteriori, pour justifier, en l'occurrence, une organisation sociale nouvelle et des structures foncières, pouvait ne pas être que mythologie. Des événements historiques que ne saurait déceler, et encore moins assurer, la simple analyse critique des mythes, peuvent être précisés par l'enquête archéologique. Ici, l'existence de Roy Mata, les détails de son inhumation, l'importance de sa sépulture qui reflète son prestige légendaire, la datation du site, enfin, sont en accord avec la tradition. L'étude de quelques autres sites a confirmé l'intérêt d'une telle démarche méthodologique où ethno-historiens et archéologues se concertent dans la quête du passé océanien.

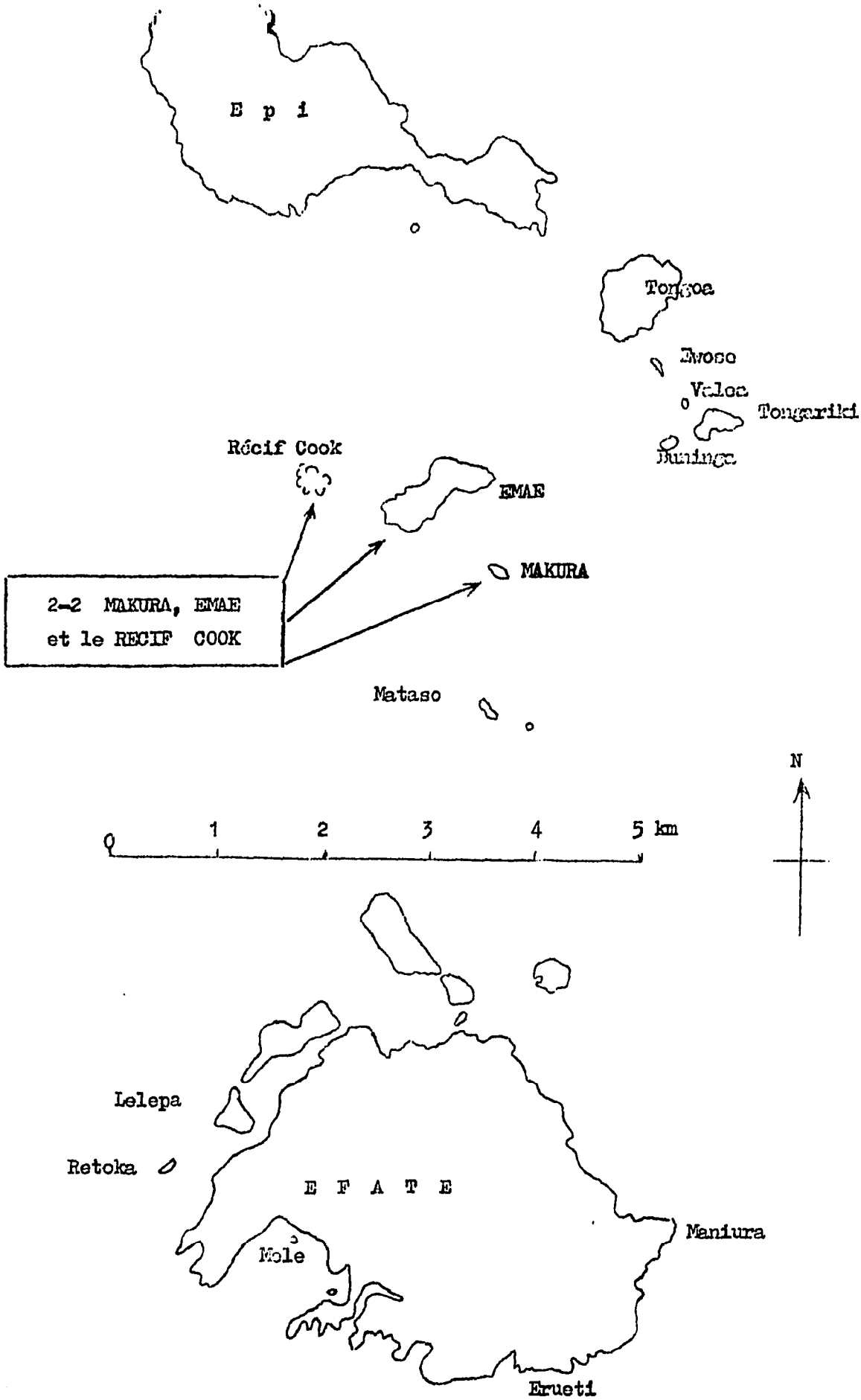

2-2 MAKURA, EMAE et le RECIF COOK

2-2-1 : MAKURA, EMAE et le RECIF COOK

Emae est un alignement de trois pitons volcaniques réunis par une plaine. Sa population orientale parle une langue polynésienne et prétend "comprendre assez aisément le samoan" (J. GUIART, 1966 : Emae, page 1). Les autres gens d'Emae parlent le Nakanamanga ou le Namakura (68). Nous n'avons prospecté cette île que par deux fois et très rapidement, en profitant des escales du bateau qui nous conduisait de Tongoa à Efate. Quelques tessons de poterie furent recueillis, en surface, dans la plaine de Sangava. Cette poterie, comme celle de Makura et de la plupart des sites de la région centrale de l'archipel, est décorée, par incisions, de motifs géométriques ou foliacés.

A quatre kilomètres, à l'ouest d'Emae, affleure le récif Cook. Il s'agirait d'une ancienne île : Bulaiwa ou Bulawe, rasée par un ancien raz-de-marée que son chef provoqua en raison de la violation d'un interdit (J. Guiart, opus cité : Pango, pages 4-5).Ti Tongoa Mata de Mangarisu (Tongoa) affirme que le grand-père de son grand-père avait connu cette île avant le cataclysme et qu'on préparait, dans l'un des dix villages disparus dans les flots, une poudre utilisée pour les peintures faciales. Un échantillon de cette poudre est conservé par Ti Tongoa Mata. Il se présente comme un cylindre de couleur rouge jaune, après dilution, la poudre prend la couleur du jaune safran. Une autre tradition, à Makura, désigne ce récif comme le pays des morts (J. Guiart, opus cité, Makura, page 27).

---

(68) : "le Nakanamanga est la langue de Nguna, Pwele, Emaw et de la plus grande partie de Tongoa... le Namakura, langue de Makura, est aussi celle de Mataso, Buninga, Tongariki et du sud-est de Tongoa" (J. Guiart, opus cité, Emae, page 1).

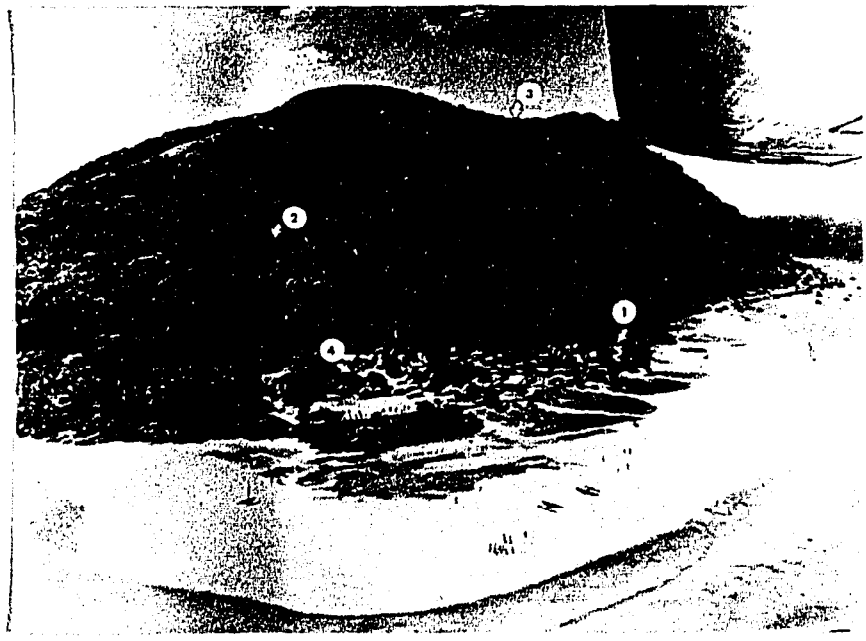

Figure n° 216 : Makura.

1, 2 et 3 = sites d'anciens villages. 1 = Lapua, 2 = Lindoroa, 3 = Tavia.

4 = emplacement des sondages effectués dans le village actuel (Mwalakoto).

A sept kilomètres, au sud-est d'Emae, se dresse Makura. C'est une petite île volcanique battue de tous côtés par les flots, longue de deux kilomètres et large de mille-trois-cents mètres. Une seule plaine, à son extrémité nord-ouest, a permis aux missionnaires de regrouper la population de Makura dans l'unique village actuel : Mwalakoto. Avant l'arrivée des Européens, chacun des deux plateaux qui conduisent de la plaine au sommet de l'île, était occupé par un village : Lindoroa et Tavia. Un quatrième village : Lapua, était situé au sud-ouest de Mwalakoto, en un lieu mal protégé de la houle. Le sommet de l'île était réservé aux cultures en terrasse. Cent-soixante-quatre habitants

furent recensés, en 1967, à Mwalakoto. Ce village, trop concentré, est menacé par les incendies (69) et, trop proche de la mer, par les raz-de-marée. Ses occupants entretiennent, sur les premières pentes de la montagne, plusieurs cases de forme traditionnelle afin de s'y réfugier en cas de catastrophe. Aucun Européen ne s'est installé sur cette île trop petite et aux maigres ressources et Makura n'est régulièrement visitée que par les autorités civiles et le pasteur de Tongoa. J. Guiart m'avait signalé l'intérêt de cette île qui "se rattache sur tous les plans, relations sociales et mythes, à Emae, et par là à l'ensemble des îles Shepherd" (J. Guiart, opus cité : Makura, page 16). De même que B. Hébert, il avait découvert quelques tessons de poterie en surface, dans le village de Mwalakoto.

2-2-2 : MAKURA, prospections et fouilles

2-2-2-a : PROSPECTION DE L'ILE

Trois semaines ont été consacrées à une première étude de Makura. Nous avons d'abord prospecté la zone côtière de l'île afin de s'assurer qu'aucun autre site d'habitat n'y avait été possible. Les témoins d'une petite plaine alluviale érodée par la mer existent encore au sud de Lapua, il n'en reste aujourd'hui que des lambeaux suspendus à la pente montagneuse, à quelques mètres au-dessus du niveau marin : quelques lits cendreux et des pierres de foyer sont visibles au flanc de ces petites terrasses résiduelles (70). Partout ailleurs, la côte n'est

(69) : ainsi, en 1967, l'incendie fut d'autant plus désastreux que l'île manquait d'eau et que la plupart des hommes étaient à Emae ou travaillaient à Efate.

(70) : la tradition conserve le souvenir d'un autre site : "Korolala est le nom d'un récif, situé près de terre, devant le village de Makura. C'était auparavant une île plantée d'arbres et de cocotiers..." cité par J. Guiart, opus cité : Makura, page 7.

au pied de la montagne abrupte, qu'un chaos rocheux battu par les vagues . Une seule grotte fut repérée au nord-est et visitée, elle est située à une vingtaine de mètres d'altitude, spacieuse mais d'accès difficile, et stérile. Nous avons ensuite prospecté et sondé les anciens sites de Lindoroa et de Tavia, puis la plaine de Mwalakoto-Lapua.

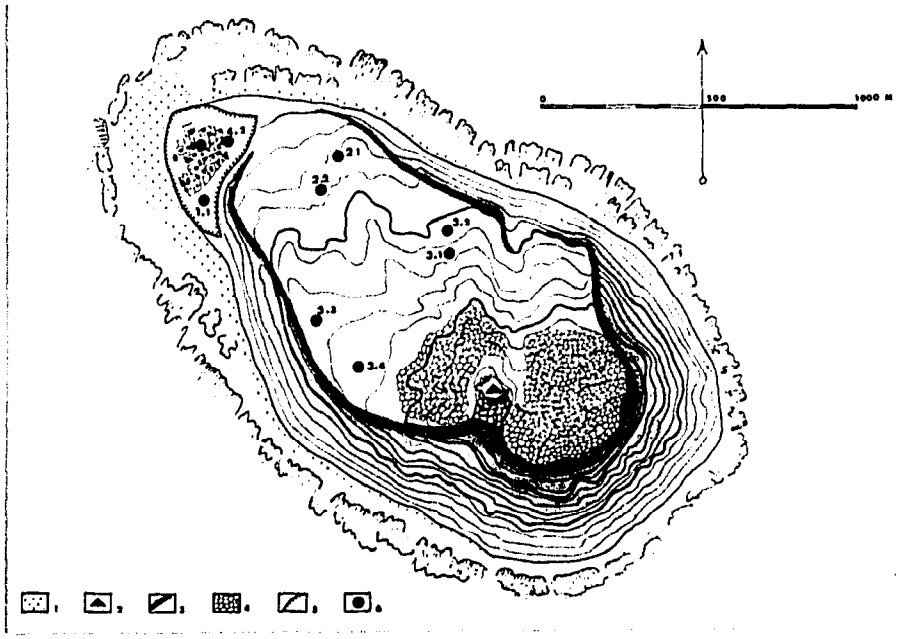

Figure n° 217 : Makura. L'équidistance des courbes est de 10 mètres, leur tracé est celui du plan exécuté au Service des Mines de Port-Vila d'après les stéréominutes provisoires de l'I.G.N. (archives du Service des Mines de Port-Vila "T-17").

1 = plage.
2 = point culminant de l'île : 158 mètres.
3 = rupture de pente.
4 = anciennes terrasses de culture
5 = mur de clôture du village actuel, les porcs sont élevés en liberté hors du village, sur la plage et la plaine que limite la montagne.
6 = fouilles et sondages. 1-1 = Lapua ; 2-1 et 2-2 = Lindoroa ; 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4 = Tavia (anciens villages). 4-1 et 4-2 = Mwalakoto, le seul village actuel.

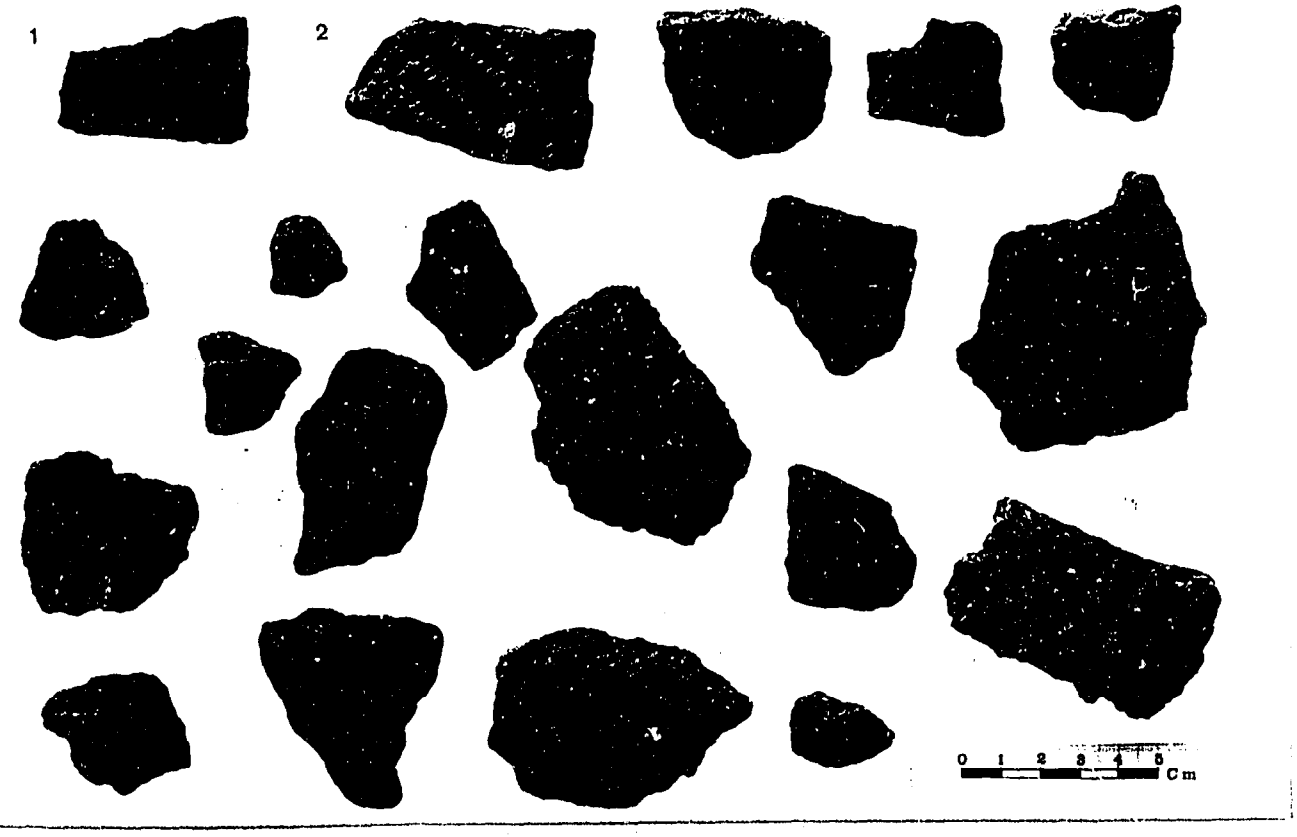
1
2
0 1 2 3 4 5
Cm

Deux-cent-quarante tessons de poterie furent recueillis dans la plaine de Mwalokoto-Lapua, 17,10 % seulement sont décorés des motifs incisés typiques de la tradition de Mangaasi, un seul est orné de pustules appliquées et six, de cordons appliqués et facettés. Deux autres décors n'ont pas d'équivalent à Efate, l'un est constitué d'incisions punctiformes, disposées en lignes courbes et rappelant, mutatis mutandis, les décors de la tradition Lapita, l'autre est un alignement de cupules de forme ovale, obtenues par impression et complétées par une incision rectiligne (figure n° 219 = 1et 2). Les sites des deux anciens villages de la montagne sont actuellement couverts de forêts, ou plantés de cocoteraies, ou occupés par des jardins. Malgré une prospection systématique, nous n'y avons découvert aucun tesson. L'outillage lithique, corallien et coquillier est abondant dans la montagne comme dans la plaine. Le tableau suivant montre sa répartition :

	MA-1/MA-4	MA-2	MA-3	
1	21	4	17	= 42
2	8	0	3	= 11
3	23	2	11	= 36
4	2	0	0	= 2
5	9	2	1	= 12
	63	8	32	103

Figure n° 218 : Makura, outillage recueilli, en surface, dans la plaine de Mwalakoto-Lapua (MA-1 et MA-4) et, dans la montagne, à Lindoroa (MA-2) et Tavia (MA-3).

1 = pierres coralliennes "cupulifères".
2 = pierres ponces "rainées".
3 = herminettes taillées dans une coquille de tridacne (type B-1).
4 = herminettes de type B-3 (Lambis).
5 = outillage coquillier divers.

Figure n° 219, ci-contre : Makura, plaine de Mwalakoto-Lapua : Tessons recueillis en surface, 1 et 2 = décors sans équivalent à Efate.

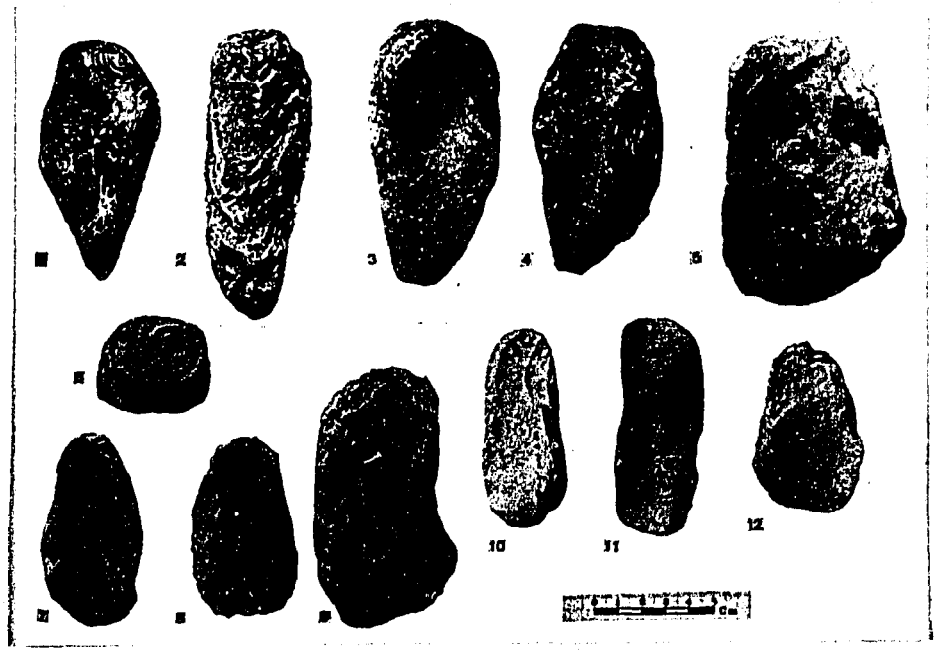
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Onze outils d'usage indéterminé furent taillés dans des bénitiers et, un douzième, dans un opercule (fugure n° ~~219~~ 220). Il peut s'agir de perçoirs, de grattoirs, de racloirs ou de couteaux.

Trente-six herminettes sont du type B-1, c'est-à-dire qu'elles furent taillées dans des coquilles de tridacne dont les surfaces externes et internes correspondent aux deux faces de la lame. Deux herminettes, seulement, sont du type B-3 (Lambis).

Les pierres ponces "rainées", entaillées de gorges longitudinales orientées en tous sens (figure n° 221, ci-dessous), ont dû servir à calibrer et à polir le fût des flèches, nous en avons également découvert une, en fouille, à Tongoa.

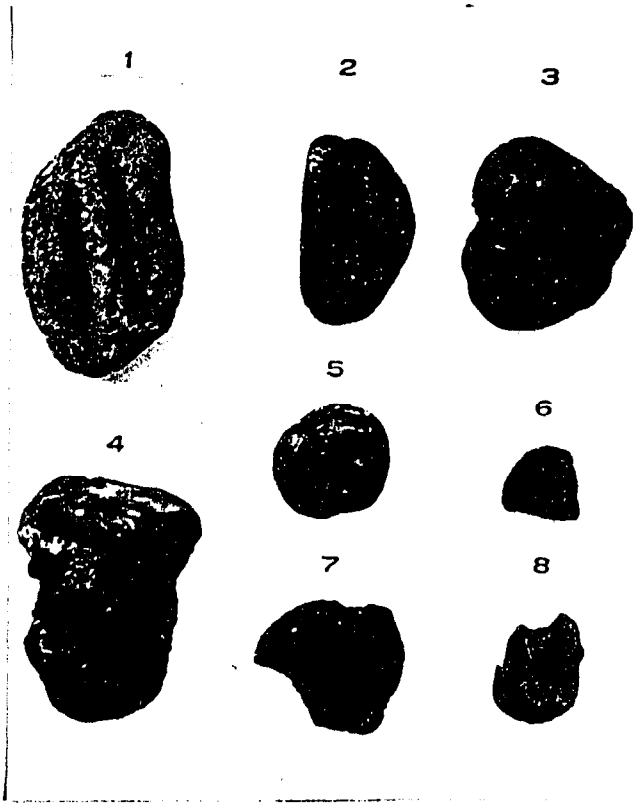

Figure n° 221 : pierres ponces "rainées"

Makura (surface), Mwalakoto et Tavia = 1, 3, 7 et 8.
Lapua ~~Tavia~~ = 4 et 5
6 = Tongoa, Mangarisu, au sommet des niveaux pré-volcaniques.

Figure n° 220 (ci-contre) : Makura (surface), outillage coquillier divers.

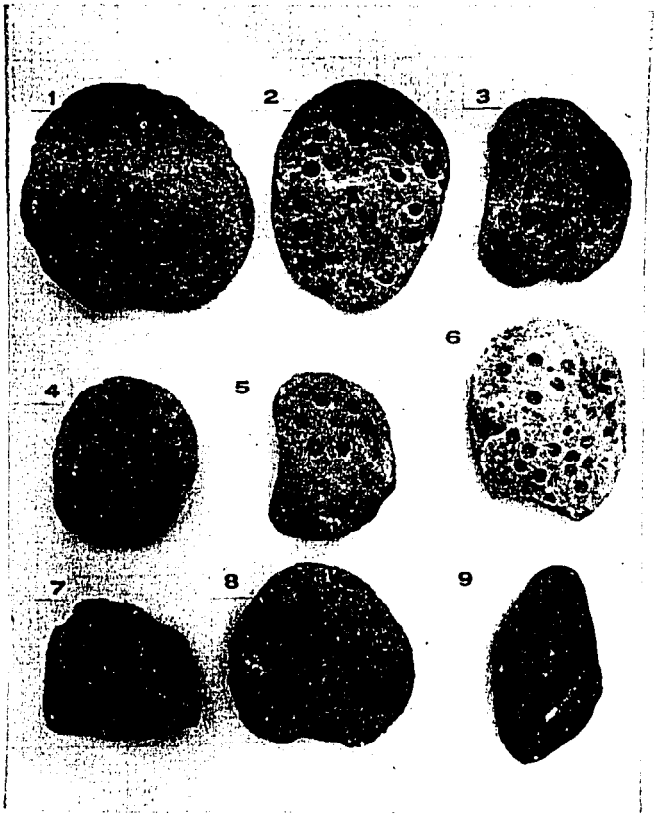
1
2
3
4
5
6
7
8
9

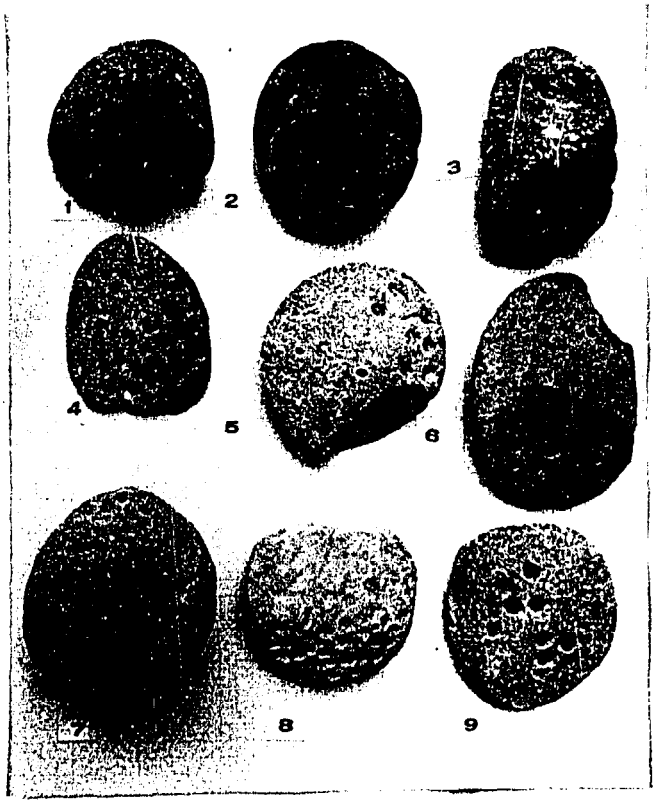
1
2
3
4
5
6
7
8
9

La fonction des pierres coralliennes "cupulifères" (figures n° 222 à 226), reste conjecturale. L'outil est toujours taillé pour qu'on l'ait bien en main et présente une ou plusieurs faces, planes ou courbes, sur lesquelles ont été creusées des cupules de dimensions très variables. Il peut s'agir de rapes, d'instrument à polir la base des flèches ou d'outil pour la confection des perles discoïdes, de type monnaie mélanésienne, le disque étant immobilisé dans la cupule et poli à l'aide d'une autre pierre. Nous n'avons découvert cet outil dans aucun autre site de l'archipel, quelle que soit sa fonction, il paraît donc probable qu'elle correspondait à une industrie propre aux gens de Makura.

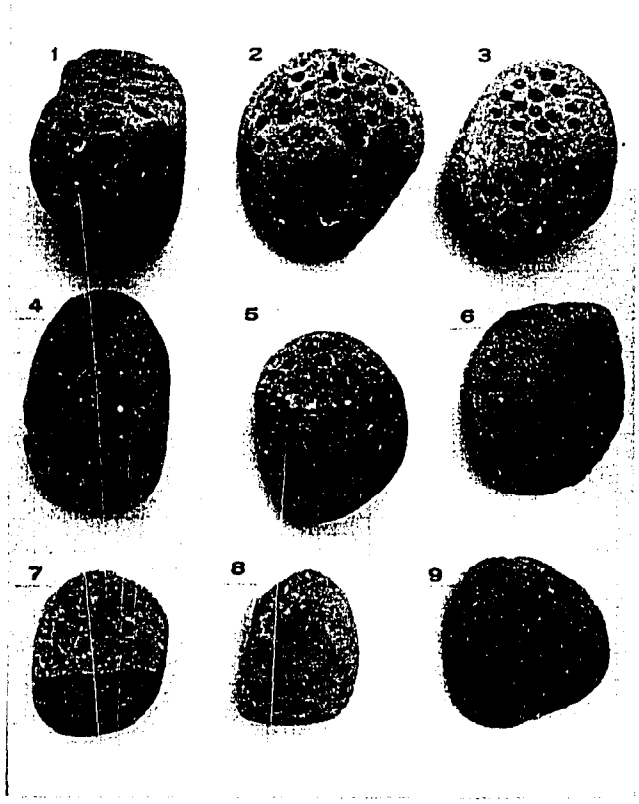

Figures n° 222 et 223 (ci-contre), 224 (ci-dessus) : MAKURA : Pierres coralliennes cupulifères.

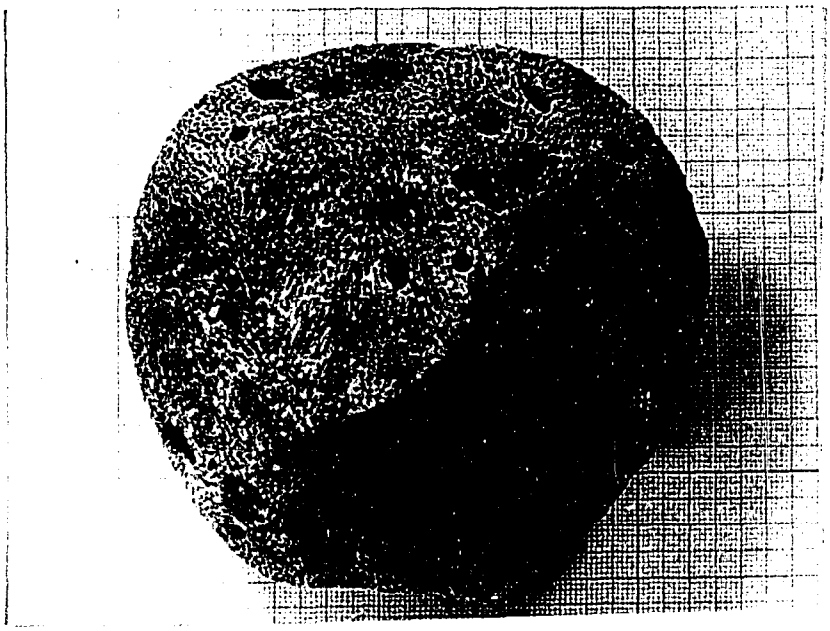

Figures 225 et 226, ci-contre (à droite et à gauche) : Makura (surface), pierres coralliennes cupulifères.

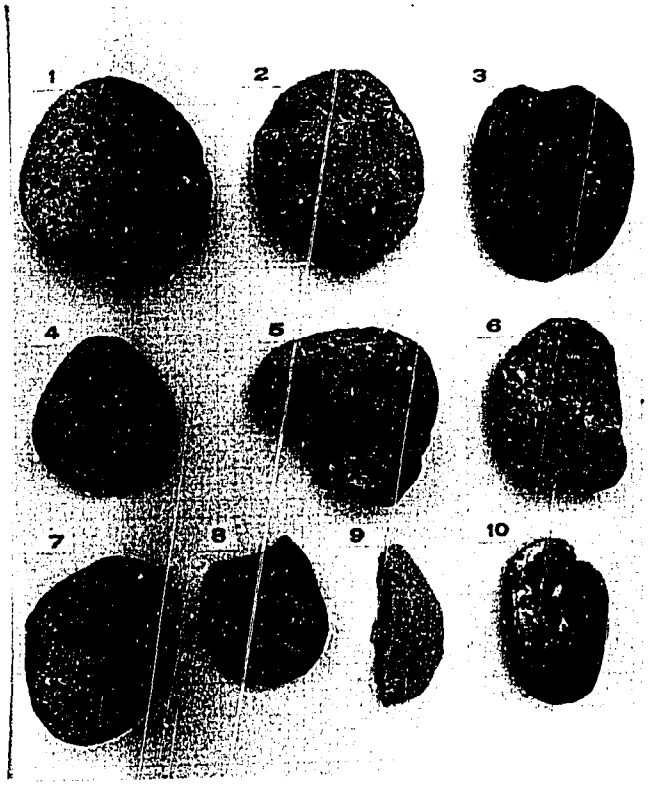

2-2-2-b : MAKURA, SONDAGES ET FOUILLES

La montagne : Lindoroa et Tavia.

Deux sondages ont été effectués à Lindoroa (MA-22 et 23) et quatre à Tavia (MA-31, 32, 33 et 34) : figure n° 217. Les deux premiers sondages furent stériles. A Tavia, au contraire, des traces d'occupation sont visibles jusqu'à quatre-vingts centimètres de profondeur : pierres à laplap et résidus charbonneux. Deux foyers furent mis au jour, l'un à soixante-dix centimètres de profondeur (MA-32) et l'autre à quatre-vingts (MA-34). MA-32 est une cuvette d'argile calciné, remplie d'une couche de charbon de bois épaisse de quatre centimètres. De nombreuses pierres

à laplap étaient dispersées dans ce foyer circulaire dont le diamètre, comme celui de MA-34, est d'environ trois mètres.

Le fond du foyer MA-34 était dallé et trois grosses pierres avaient été placées au centre : figure n° 227. L'analyse d'un échantillon de charbon de bois date ce niveau de 1690 (+ ou - 80) après J.-C. (échantillon B-743).

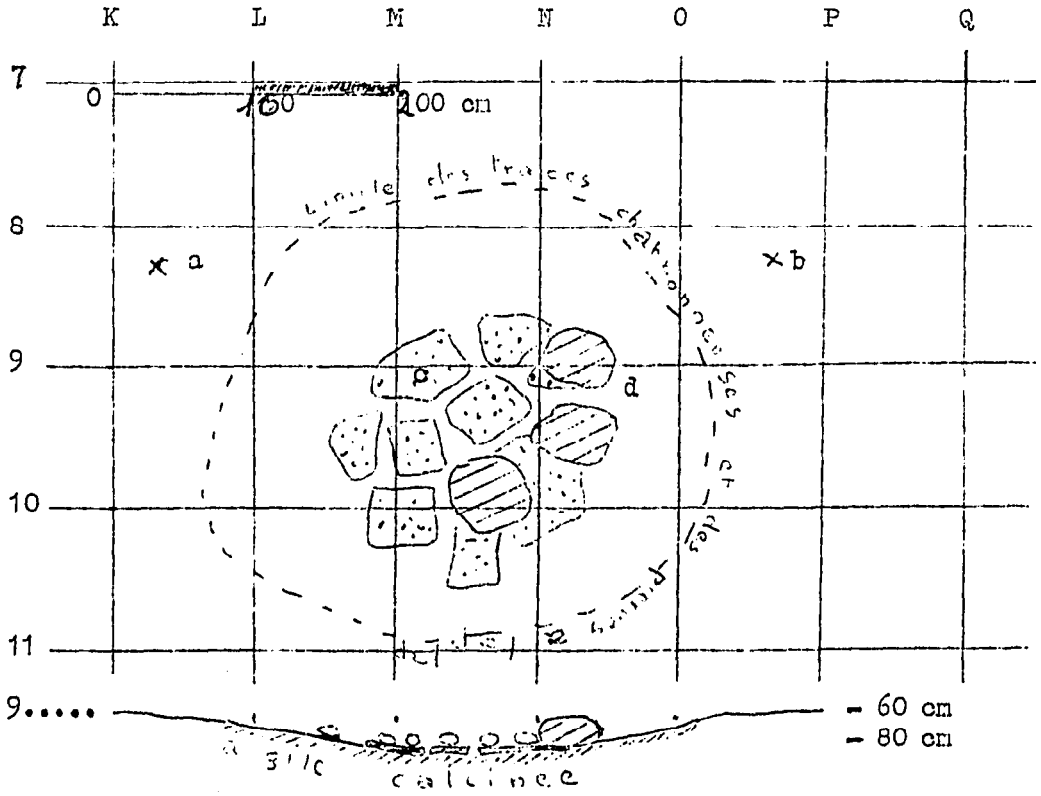

Figure n° 227 : plan et coupe schématiques du foyer MA-34. a = pierre cupulifère, b = hermanette , c = pierres de dallage, d = pierres hautes de trente à quarante centimètres.

Aucun tesson de poterie ne fut mis au jour au cours des fouilles effectuées dans la montagne de Makura. Un percuteur de basalte fut découvert, dans MA-31, à soixante-cinq centimètres de profondeur, et un second, dans le sondage MA-33, à quarante centimètres de profondeur. Ils sont de forme ovoïde et polis, sauf leurs extrémités qui sont planes et portent des traces de percussion. Une pierre corallienne "cupulifère" et une herminette de bénitier de type B-1 furent recueillis, à soixante centimètres de profondeur, près du foyer MA-34 (figure n° 227).

La plaine de Makura : Mwalakoto et Lapua

En l'absence d'indices superficiels évidents, nous avons pratiqué trois sondages dans la plaine de Makura, l'un à Lapua (MA-11) et deux autres (MA-41 et MA-42), à Mwalakoto : figure n° 217. MA-11 est à 50 mètres du rivage, MA-41 à cent mètres et MA-42 à cent-cinquante mètres. Les fouilles furent ensuite étendues en direction de la montagne. La figure n° 228, ci-dessous, indique le plan et l'orientation de ces fouilles.

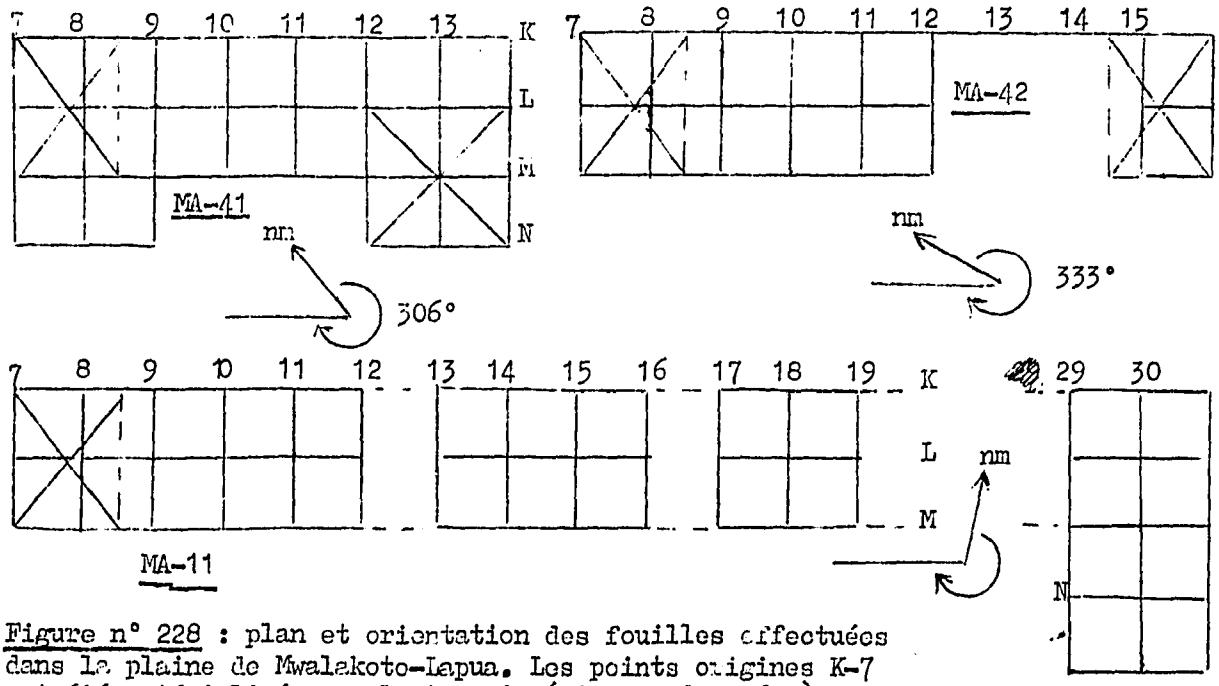

Figure n° 228 : plan et orientation des fouilles effectuées dans la plaine de Mwalakoto-Lapua. Les points origines K-7 ont été matérialisés sur le terrain (pierres dressées).

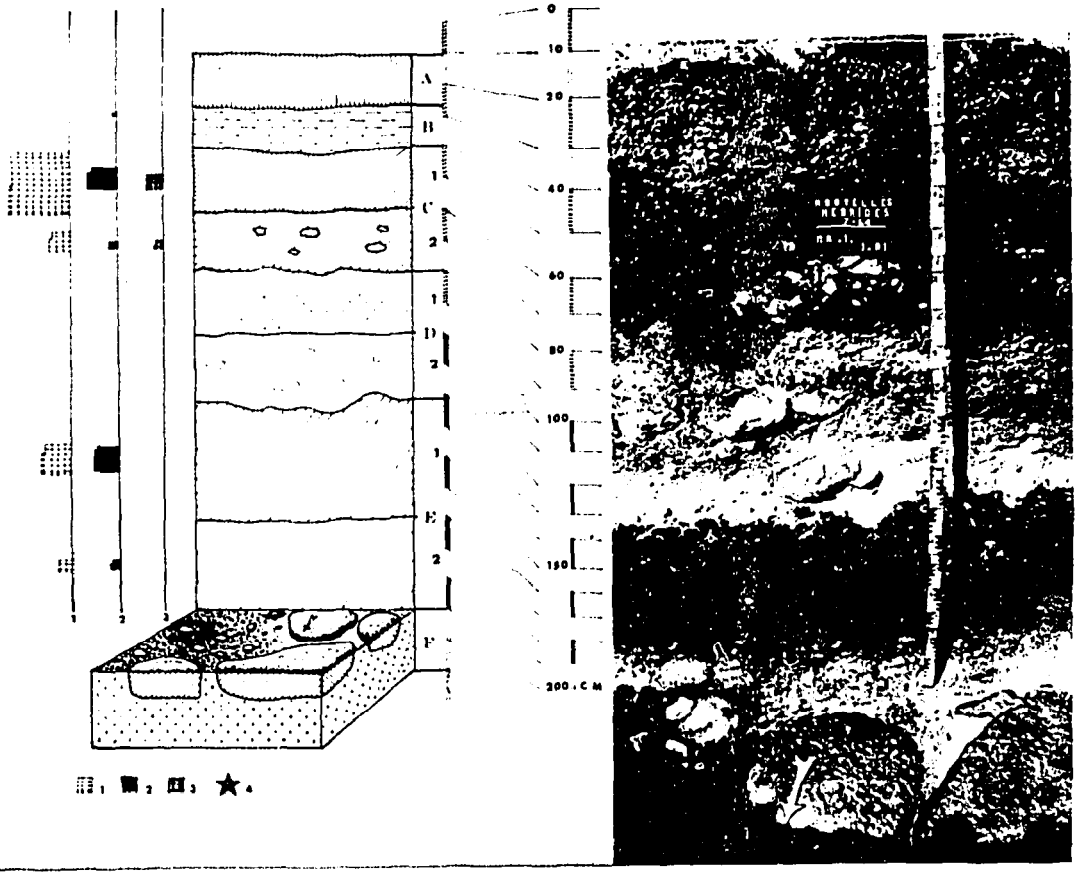
A
B
C
D
E
F
0
10
20
40
60
80
100
150
200 CM
1
2
3
4

Dans le sondage profond K/L-7/8 de Lapua la stratigraphie est la suivante : (figure n° 229) :

A (de 0 à 17 centimètres) = gravier corallien dans un sol brun foncé.

B (de 17 à 30 cm) = sable, débris coralliens et coquilliers, quelques ponces roulées.

C 1 (de 30 à 50 cm) = sol gris rouge foncé, traces charbonneuses.

C 2 (de 50 à 70 cm) = horizon plus clair, débris coralliens et coquilliers.

D 1 (de 70 à 90 cm) = sable et ponce litée dont le diamètre varie de un à deux centimètres.

D 2 (de 90 à 115 cm) = sable, débris coquilliers et coralliens.

E 1 (de 115 à 150 cm) = lits charbonneux dans un sol sableux, brun gris.

E 2 (de 150 à 180 cm) = sol gris brun clair, débris charbonneux, à la base de cet horizon, un foyer entouré de blocs de calcaire corallien repose directement sur l'horizon "F". L'échantillon de charbon de bois (GX 0223), fut daté de 590 + ou - 100 avant J.-C.

F (de 180 à 200 cm, arrêt du sondage) = corail, coquilles et sable, niveau stérile.

Seuls les horizons A, C1, C2, E1 et E2 correspondent à des niveaux de fréquentation : A = I, C1 = IIa, C2 = IIb, E1 = IIIa et E2 = IIIb. Les horizons B, D et F, sableux, sont stériles, l'horizon C est homogène à Mwalakoto, nous n'avons pas pu y distinguer un niveau IIa et IIb.

Les graphiques de la figure n° 230, page suivante, schématisent la stratigraphie des sondages effectués à Lapua et à Mwalakoto. On remarquera, dans le sondage profond de MA-41, la plus grande épaisseur de l'horizon sableux "B" et sa disparition dans le sondage MA-42, plus éloigné du rivage. L'horizon "C" est très peu épais à MA-42. L'horizon "D" de Lapua n'a atteint ni MA-41, ni MA-42 où l'horizon "C" repose directement sur un horizon "G", argileux, de couleur brun jaune

Figure n° 229, ci-contre : Makura, sondage profond K/L-7/8 de Lapua.

1 = 10 tessons non décorés. 2 = 10 tessons décorés d'incisions et de reliefs appliqués. 3 = 10 tessons décorés d'incisions internes.
4 = foyer et prélèvement de charbon de bois : 590 + ou - 100 avant J.-C.

et stérile.

Les niveaux "III-a" et "III-b" n'existent qu'à Lapua. L'horizon sableux "B" est probablement la conséquence d'un raz-de-marée de direction nord-nord-est/sud-sud-ouest, puisque les sédiments marins sont plus abondants à Mwalakoto qu'à Lapua. Un autre raz-de-marée, plus dévastateur et contemporain d'une éruption volcanique (ponce litée), n'a affecté que la plaine de Lapua, orientée à l'ouest. Il est peut-être également responsable de la disparition des petites plaines dont on a supposé l'existence au sud de Lapua (page 245).

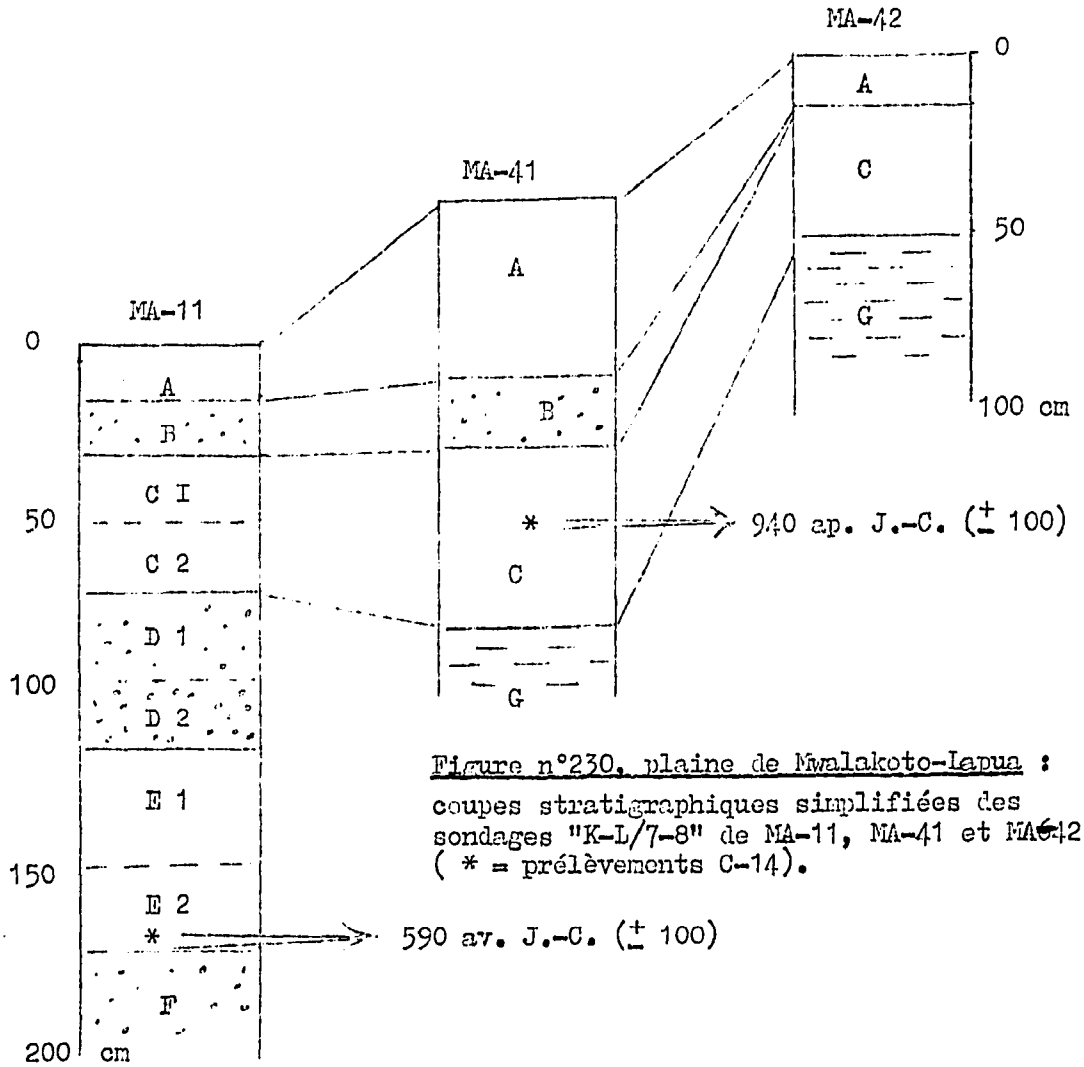

Figure n°230, plaine de Mwalakoto-Lapua : coupes stratigraphiques simplifiées des sondages "K-L/7-8" de MA-11, MA-41 et MA-42 (* = prélèvements C-14).

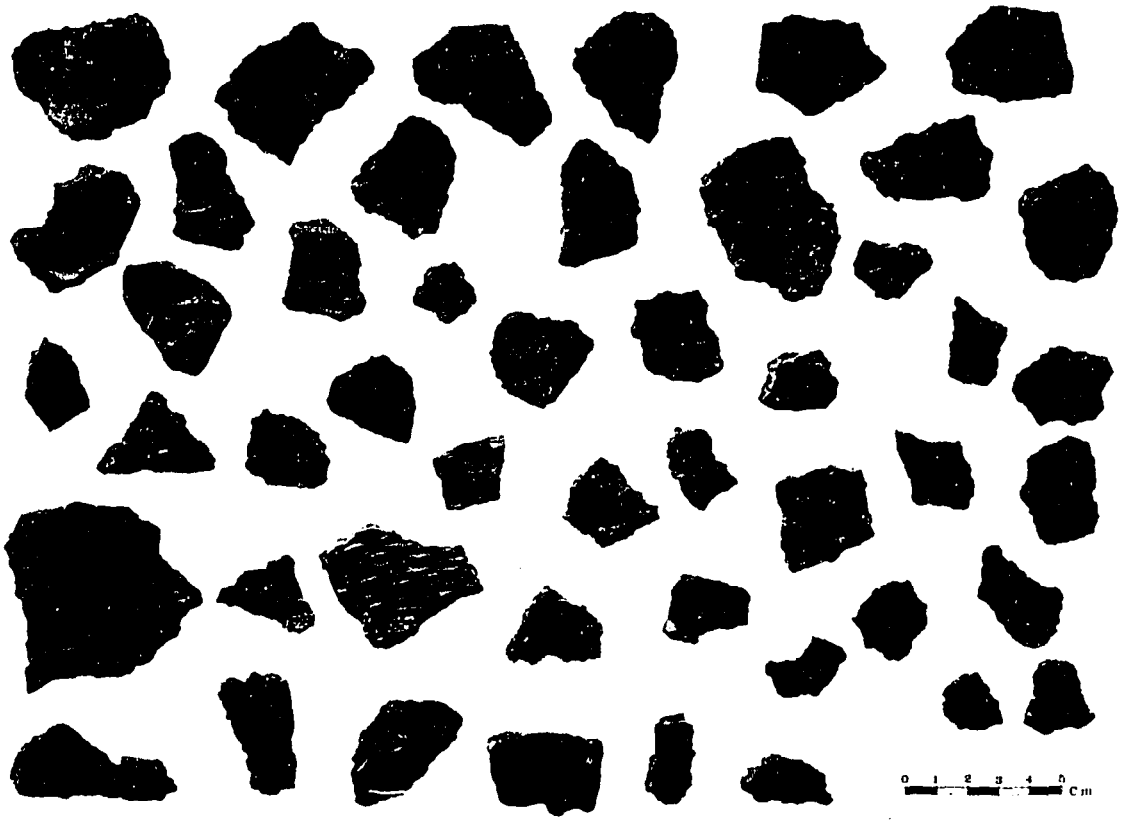
0 1 2 3 4 5
cm

Objets lithiques, coquilliers et coralliens :

L'outillage est très peu abondant : deux pierres coralliennes "cupulifères" dans le niveau I de MA-41, une pierre ponce gravée de sept gorges dans le niveau IIa de MA-41 (pierre "rainée") et deux fragments d'herminettes taillées dans des bénitiers (type B-1) au niveau IIa de Lapua.

Les éléments de parure sont également très peu nombreux, pour cette raison qu'aucune sépulture ne fut étudiée à Makura. Un pendentif brisé, taillé dans la base d'un cône et poli, fut recueilli, à MA-41, dans le niveau I et, dans le niveau IIIa de MA-11, le fragment d'un anneau taillé dans la coquille d'un bénitier.

La poterie à Mwalakoto et Lapua :

Nous n'avons recueilli aucun tesson dans les niveaux I et seulement huit tessons dans les horizons B : sept à MA-41 et un à MA-11. La poterie est beaucoup plus abondante dans les niveaux II de Lindoroa et de Lapua, ainsi que dans les niveaux III de ce dernier site.

Dans les niveaux II sont associées deux traditions céramiques : celle de Mangnasi (incisions et cordons appliqués) et la poterie à décor interne, typique du site d'Aknau à Tongoa (cf. infra, section 2-3-2). L'extérieur de cette poterie n'est pas décoré mais toute la surface interne est ornée de cupules ovales obtenues par impression ou d'incisions rectilignes discontinues et orientées en tous sens, qui semblent avoir été exécutées avec l'ongle (figure n° 231). Cette surface interne, comme à Aknau, porte toujours de fines traces parallèles, lais-

---

Figure n° 231 (ci-contre), poterie de la tradition d'Aknau à Makura.

sées par le bouchon de matière végétale utilisé pour le lissage de la pâte. Ces traces sont absentes de la surface externe qui est toujours polie. Cette poterie ne représente que les 14,60 % de l'ensemble des tessons du niveau II, elle est absente des niveaux IIBet III où seule est présente la poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués. Les décors sont ici plus nombreux (39,5 % des tessons), que

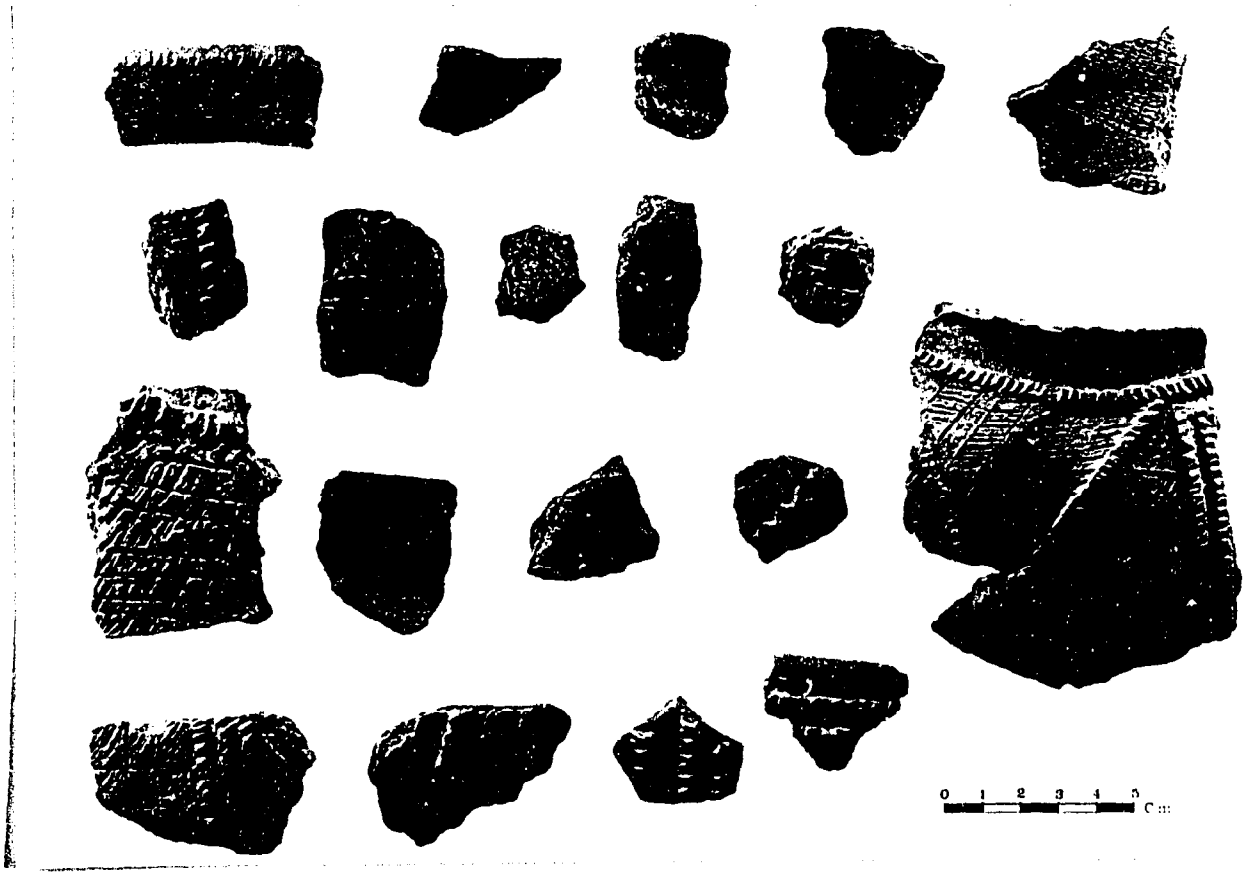

Figure n° 232, Lapua et Lindoroa : niveau II, poterie décorée d'incisions et de cordons appliqués et "facettés". Le premier tesson (en haut, à gauche) est un bord décoré de trois lignes d'incisions discontinues et parallèles : deux sur la lèvre interne et une sur la lèvre externe. Le replat du bord est lui-même décoré de motifs géométriques incisés.

dans le niveau II (14,6 % des tessons). Au niveau IIIb de Lapua furent recueillis quatre tessons décorés de reliefs appliqués discontinus et, six autres, de cordons "pincés". Ces éléments décoratifs caractérisent également le plus profond niveau de Mangaasi (cf. : page 181).

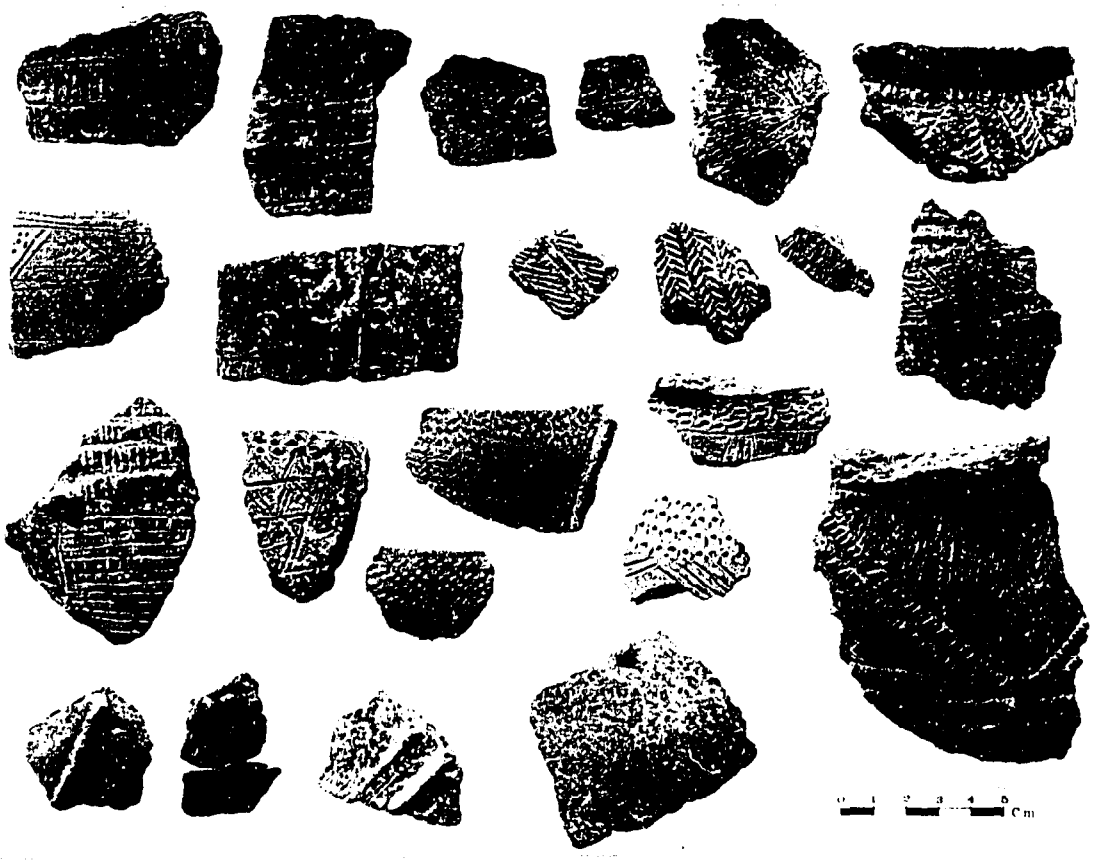

Figure n° 233, Lapua, niveau III : poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués, continus et discontinus, et de cordons "pincés".

Comme à Mangaasi, les tessons recueillis à Makura faisaient partie de récipients : des "pots", au corps simple, à base portante et sphéroïde. Le schéma ci-dessous indique, par niveau, le pourcentage de chaque type de bord. Le nombre des tessons ainsi mis en comparaison étant peu élevé : 223, nous n'avons pas distingué les différentes variétés de chacun des types. Les bords de la poterie d'Almau ne sont pas compris dans ces pourcentages.

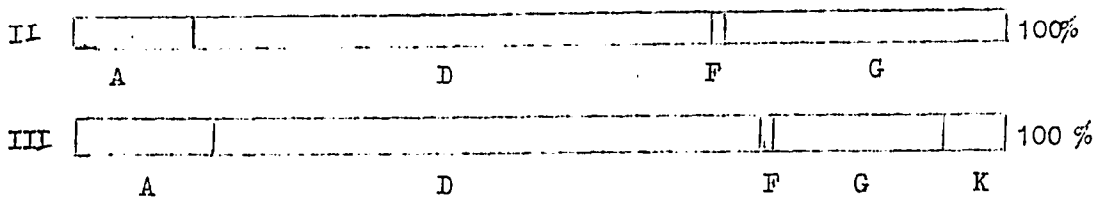

Niveaux II et III de la plaine de Mwalakoto-Lapua : pourcentages des différents types de bords.

Ces pourcentages varient peu, du niveau II au niveau III. Ce sont les bords de types D et G qui sont, de loin, les plus nombreux et non, comme à Efate, ceux de type A (cf. : figures n° 81, 98 et 143). Les bords de type D sont presque tous du type D-3 ou D-4. L'un d'eux (figure n°232 premier tesson), était décoré d'une double rangée d'incisions internes, d'un motif géométrique incisé sur le replat et d'incisions labiales, externes. Les incisions sommitales, contrairement à ce que nous avions remarqué à Efate, sont ici très rares : deux tessons de type A. Les incisions labiales, sommitales, externes ou internes, caractérisent les bords de la poterie d'Almau, ces bords sont tous de type C-1, F ou G.

Aucun des éléments de préhension, caractéristiques des niveaux profonds de Mangaasi, ne fut recueilli dans le niveau IIIb de Lapua. Nous devons cependant notér que le pourcentage de ces tessons était très

faible à Mangaasi. Ce même pourcentage, appliqué à la poterie du niveau IIIb, serait, compte tenu du nombre beaucoup plus faible des tessons, très inférieur à l'unité.

2-2-2-c : MAKURA, CHRONOLOGIE ET CONCLUSION

Trois datations absolues, la stratigraphie : niveaux de fréquentation séparés par des horizons stériles, et la typologie comparée permettent de discerner quelques étapes de la préhistoire de Makura.

Les premiers occupants se sont installés vers 590 avant J.-C. (+ ou - 110 ans), dans la plaine de Lapua qui devait être plus étendue qu'aujourd'hui. Leur poterie était de la même tradition céramique que celle d'Efate, connue à Mangaasi dès 645 avant J.-C. (+ ou - 95). Ils se paraient, comme ceux des plus anciens niveaux d'Efate, d'anneaux taillés dans des coquilles de tridacne. Ils élevaient les porcs dont quelques vestiges osseux furent recueillis au niveau IIIb de Lapua.

Parce que, sans doute, la population augmentait et que l'érosion marine amoindrissait la plaine de Lapua que menaçaient de plus en plus les raz-de-marée (horizon D), une partie des habitants se déplace vers Mwalakoto (niveau II de Makura). Un échantillon de charbon de bois fut prélevé, à cent centimètres de profondeur, soit au milieu de l'horizon C1 de MA-41, au niveau de la plus grande densité de la poterie d'Aknau. La date obtenue par l'analyse de cet échantillon (B-744), est de 940 ans (+ ou - 100) après J.-C., datation qui s'accorde avec celle du site d'Aknau , à Tongoa, où cette même poterie à incisions internes apparaît également vers l'an mille de notre ère. La colonisation de la plaine de Mwalakoto (base des niveaux IIb de Lapua et II de MA-41) commença quelques siècles avant cette date.

Au cours de la formation du niveau IIa, postérieur à l'an mille de notre ère, la culture matérielle se transforme : apparition des pierres "cupulifères" et des ponces "rainées", des herminettes de type Lambis et d'un outillage de tridacne très grossier. L'art céramique semble également disparaître vers cette époque, les tessons sont absents des horizons A et B, comme des sites montagneux plus tardivement occupés, mais par des artisans qui utilisaient encore, et beaucoup, les pierres cupulifères et les ponces rainées. L'horizon sableux B, limite supérieure des âges céramiques de Makura, pourrait être la conséquence du cataclysme qui détruisit l'île de Kuwae vers l'an 1400 de notre ère (cf. : section 2-3-1) : les alluvions marines et les ponces ont surtout atteint la côte nord-nord-est, qui regarde vers les Shepherd. A Tongoa, également, la poterie semble disparaître quelque temps avant le cataclysme de Kuwae, elle est absente des niveaux post-volcaniques.

Les traditions recueillies par Jean Guiart (J. GUIART, 1966 : Makura, passim), permettent de tenter l'explication de cette évolution rapide de la culture matérielle, vers l'an 1200. Les premiers habitants de Makura, sujets de Tarimasu, étaient des artisans potiers, ils vivaient à Lindoroa, ne connaissaient ni l'igname ni le taro. Ils se disaient autochtones et non originaires des îles du sud comme l'étaient les gens de Tavia, de Lapua et de Mwalakoto. Ceux-ci vinrent en pirogue à Makura, dernière étape de leur voyage d'île en île. Nous savons que l'action de Roy Mata, à Efate, se situe vers l'an 1200 (cf. : page 242) et que l'envoi de nouvelles chefferies vers les petites îles du nord lui est attribué. A Makura, il s'agit de la chefferie Mwasoc Rangi qui aborda sur la plage de Mwalakoto où étaient ins-

tallés Tarimasu et ses sujets (J. Guiart, opus cité). Soit qu'ils fussent en conflit avec les nouveaux venus ou avec leurs descendants (71), soit que la plaine fût devenue surpeuplée, les gens de Lindoroa s'installèrent sur les premières pentes de la montagne (site MA-2) à une époque où l'art céramique avait totalement disparu à Makura, disparition qui, chronologiquement, semble bien être l'une des conséquences de l'arrivée de Mwasoe Rangi et de sa suite. Vers 1690 (cf. : page [illegible]), les clans de Tavia s'installent sur le deuxième plateau de la montagne. Au 19ème siècle enfin, toute la population de Makura fut regroupée, par les missionnaires, sur l'ancien site de Mwalakoto.

---

(71) : leurs relations ne furent, en effet, pas toujours pacifiques (J. Guiart, opus cité)

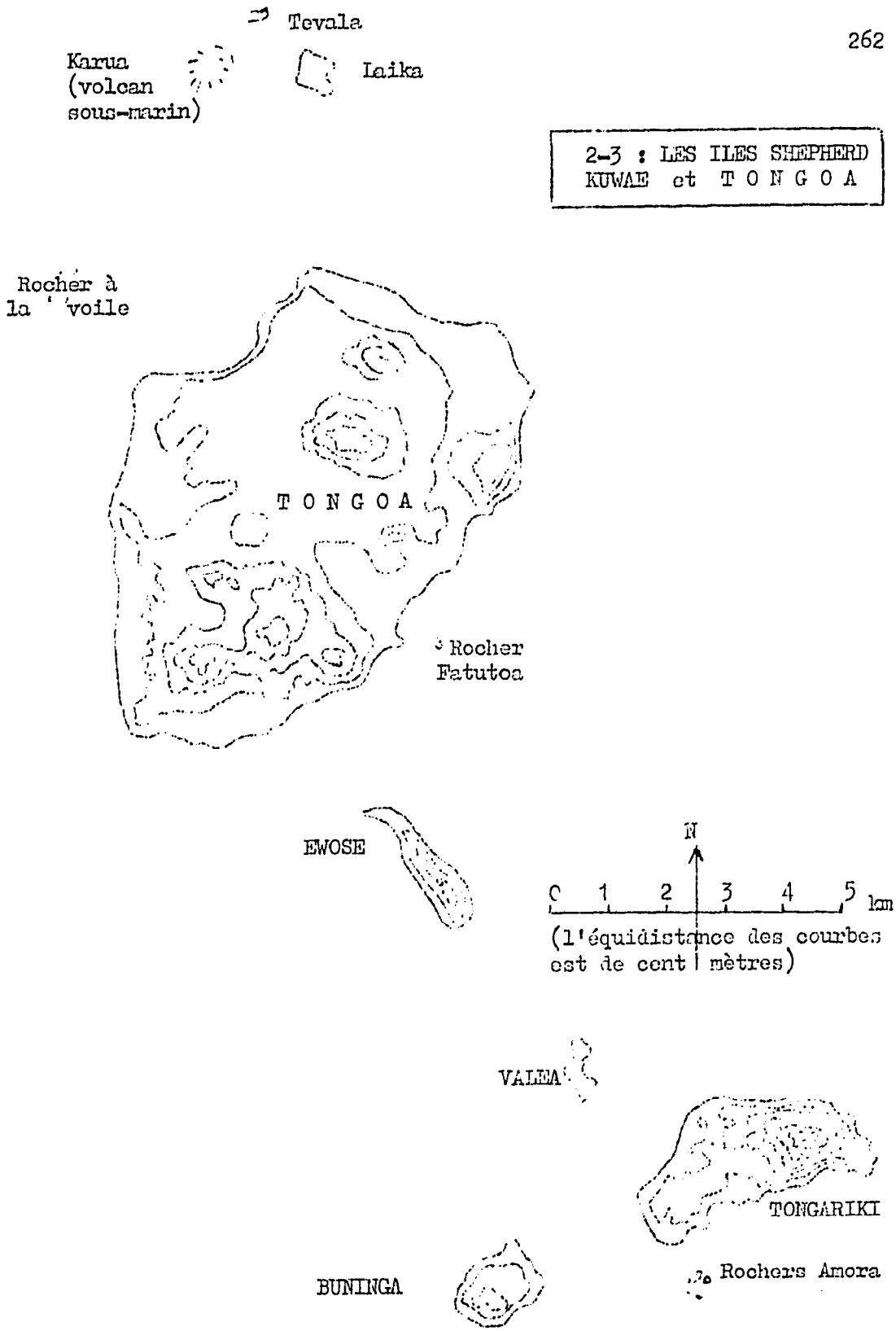

Figure n° 234 : les îles Shepherd, carte établie d'après un plan exécuté par le service des mines de Port-Vila, lui-même exécuté d'après les stéréo-minutes provisoires de l'I.G.N.

2-3-1 : LES ILES SHEPHERD et la LEGENDE de KUWAE

Les îles Shepherd comprennent Tongoa, Ewose, Valea, Tongariki, Buninga et quelques îlots. Elles sont d'origine volcanique : des ponces et des scories tapissent d'anciens sols plus ou moins épais et qui reposent sur d'anciennes coulées andésitiques. Des récifs frangeants très peu développés et les côtes généralement hautes et abruptes témoignent de la jeunesse de ces îles. Le volcanisme s'y manifeste encore : activité fumerollienne au nord-est de Kurumwabe, à Tongoa et, à cinq kilomètres au nord de cette île, le volcan sous-marin "Karua". A l'emplacement de ce volcan une île s'édifia en 1897, "longue de un kilomètre, haute d'une quinzaine de mètres... elle disparut sous les attaques de la houle au bout de six mois. Une autre série d'éruptions, en septembre 1948, en avril 1949 et octobre 1949, fit émerger un cône de 1600 mètres de diamètre et de cent mètres de haut, qui fut à son tour détruit en moins d'un an" (F. DOUMENGE, 1966, page 4). D'autres volcans sous-marins sont également en activité à l'est de Epi (cf. : figure n° 4). Les séismes sont fréquents et ruinent périodiquement la falaise de Mangarisu, à Tongoa et la pente orientale d'Ewose.

Le 24 Juillet 1774, James Cook traverse ce groupe d'îles auquel il donne le nom de "Shepherd" pour honorer l'un de ses amis, professeur d'astronomie à l'université de Cambridge (P. O'REILLY, 1957 : page 45). Au XIXe siècle, les difficultés d'accostage protègent ces îles de l'activité des trafiquants de matières premières et de vies humaines. En 1879, le Rév. Oscar Michelsen est nommé à Tongoa, après cinq années très difficiles, il parvint à vivre en bonne intelligence avec les autochtones pendant quarante-neuf ans, les évangélisant, adoucissant leurs mocurs et améliorant leur economie (P. O'Reilly, opus cité : pages 149-150). Son intérêt pour leur passé (72) ne fut, malheu-

(72) : il fit notamment graver sur des stèles la généalogie des chefs décédés au cours de son ministère (cf. : l'article de B. HEBERT, 1963).

reusement pas partagé par son assistant local trop zélé : Mauri Usamoli (J. GUIART, 1966 : Selebanga-Itakoma, page 7), responsable, parmi d'autres méfaits, de la destruction de la plupart des structures lithiques jadis utilisées à des fins dites "magiques". En 1880, le Rév. Michelsen évalue la population des îles Shepherd à 1.500 âmes Ewose, aujourd'hui abandonnée de même que Valea, était alors habitée (A. DON, 1918 : page 200). Le tableau suivant indique la répartition de la population au recensement de 1967 (d'après McARTHUR et YAXLEY, 1968 : page 106) :

	Néo-hébridais	Européens	Divers	
TONGOA.....	2228	9	14	
TONGARIKI....	353	0	0	
BUNINGA.....	140	0	1	
Total.....	2721	9	15	= 2745

Différents Européens apprirent des autochtones que les îles Shepherd constituaient jadis une seule île : Kuwae, qui fut en partie détruite par un cataclysme volcanique. Bernard Hébert cite plusieurs d'entre eux et résume leurs informations (B. HEBERT, 1966 : page 89) : Le Rév. O. Michelsen date l'évènement de l'année 1540 après J.-C., "Somerville et Frederik, passant aux Shepherd à bord du "Dart" en 1890, notent le premier que la tradition situe l'évènement..."il y a douze générations...", le second qu'elle le situe..."...300 ans auparavant..." (73), ce qui donne pour l'un et pour l'autre la date de 1590. Le Rév. Nottage, qui fut missionnaire du groupe pendant une douzaine d'années, indique aussi que selon la tradition l'évènement eut lieu "environ

(73) : H. B. T. Somerville était officier à bord du Dart, navire hydrographique qui fit campagne aux Nouvelles Hébrides en 1890 et 1891 (P. O'REILLY, 1958, pages 36-37).

douze générations avant 1900...", ce qui donne la date de 1600. Et Aubert de la Rüe, en 1934-1936, évoque une légende canaque qui indique "...un cataclysme datant de dix générations...", ce qui donnerait la date de 1685." L'auteur, en se fondant ensuite sur trois généalogies de chefs et en leur appliquant "la norme des 25 ans" propose, avec les réserves nécessaires, les dates suivantes : 1634, 1653 et 1654 (B. Hébert, opus cité : pages 89-90). Les titres n'étant pas transmis toujours héréditairement, il est probable que cette chronologie est trop courte, ceci sera confirmé par plusieurs datations au carbone 14 qui situent le cataclysme de Kuwae aux environs de l'an 1475 après J.-C.

Les chefferies des Shepherd seraient originaires d'Efate (B. HEBERT, 1963 et 1966, J. GUIART, 1966 : passim) et auraient été envoyées dans ces îles par Roy Mata (cf. : pages 60-62). La plupart de ces chefs revinrent à Efate aux premiers signes avant-coureurs du cataclysme puis regagnèrent les Shepherd quelques années plus tard (74).

Jean Guiart (opus cité), a recueilli à Tongoa, Makura et Tongariki, de nombreuses informations concernant le cataclysme de Kuwae, elles diffèrent quelque peu dans les détails mais l'ensemble est cohérent :

Tombuk (version de Tongoa, Toboka à Tongariki), homme originaire de Lopévi (75), fut trompé par les gens de Kurumwambe qui, par

---

(74) : six ans plus tard selon certaines traditions et en ce qui concerne Maraki de Selebanga-Itakoma et Nativi (ou Vakalo) de Kurumwambe (B. Hébert, opus cité, 1966 : page 91 et J. GUIART, opus cité : Tongoa).

(75) : Cette île est, aujourd'hui inhabitée, le volcan qui la constitue est périodiquement en activité, ainsi en 1864, 1874, 1893, 1908, 1922, 1939 et depuis 1960 (WILLIAMS et CURTIS, 1964).

jeu, le firent coucher, à son insu, avec sa mère, femme de moeurs légères. Ayant reconnu sa mère trop tardivement et désespéré de son geste incestueux, il décide de mourir et de faire périr les gens responsables de sa faute. Il part à Lopévi, chez son oncle qui lui donne les moyens de sa vengeance sous la forme d'un lézard, véhicule de la puissance des volcans. Il organise une fête qui dure six jours. Chaque jour, un porc est sacrifié, dont il attache la vessie, après l'avoir gonflée, à un arbre de fer. Sous cet arbre, il avait caché le lézard enfermé dans un bambou. Il fait éclater successivement les quatre premières vessies, ce qui cause un tremblement de terre de plus en plus intense. Kuwae bascule puis éclate en morceaux en même temps que la cinquième vessie. Quand Tombuk fait éclater la sixième vessie, un volcan surgit de terre à l'emplacement de l'arbre de fer sous lequel était caché le lézard. Tous les assistants sont tués.

Asingmet, un enfant de Mangarisu (certains le disent fils de Taripua Mata), avait échappé au cataclysme, il était occupé à piéger des oiseaux sur la terre qui reliait alors Tongoa et Tongariki. Il s'enfuit vers Tongariki en courant le long de la côte de Kuwae, s'abrita dans un tambour et fut découvert par une jeune femme : Tarifogit, qui avait échappé elle-même à la catastrophe. Tous deux furent recueillis par des gens de Makura. Asingmet (ou Sënet), devenu Matanauretong, puis Ti Tongoa Liseiriki, revint ensuite sur l'une des îles qui restaient de l'ancienne Kuwae et qui, depuis, est appelée Tongoa. Ce nom vient de ce qu'une plante épineuse, dite "worotongoa", fut la première à repousser sur l'île. Ti Tongoa Liseiriki planta un arbre et dressa une pierre mémoriale à l'emplacement des anciennes cases de réunion, puis, les gens qui s'étaient réfugiés à Efate dès les débuts du cataclysme, revinrent peu à peu s'installer à Tongoa.

Le Rév. O. Michelson avait remarqué la présence de tessons de poterie et d'ossements dans les couches fossilisées par les matériaux

éruptifs et visibles le long de la falaise de Mangarisu. Bernard Hébert, qui visita ce site, y recueillit lui-même deux tessons non décorés (B. HEBERT, 1966 : page 91). Etudier les niveaux pré et post-volcaniques et tenter de vérifier les données de la tradition concernant l'ancienne Kuwae, furent les buts des recherches effectuées à Tongoa, grâce aux premières indications de B. Hébert et de J. Guiart.

2-3-2 : RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES à T O N G O A

2-3-2-a : T O N G O A

Tongoa, dont la superficie est de quarante-deux kilomètres carrés, est la plus grande des îles Shepherd. De larges vallées séparent neuf anciens cônes volcaniques. Les bas et moyens reliefs sont tapissés de matériaux pyroclastiques qui absorbent l'eau. Comme souvent dans l'archipel, le manque d'eau est un grave problème pour les habitants, ils recueillent l'eau de pluie tombée sur les toitures. Celle-ci fit totalement défaut au cours de l'hiver austral de l'année 1965. Les habitants de Mangarisu durent construire un conduit en bambous, long de plusieurs centaines de mètres, pour amener au village l'eau des sommets. Sur ces plus hautes terres, en effet, un sol d'altération non fossilisé par les ponces permet un drainage naturel des eaux superficielles. Ces zones sont occupées par des jardins de brousse tandis que les régions recouvertes de sédiments éruptifs sont réservées aux cocoteraies et à l'élevage des bovins et des porcs. L'île comprend quatorze villages partagés en deux domaines linguistiques, on parle, au sud-est, le Namakura et, ailleurs le Nakanamanga (cf. : carte, figure n° 235, page suivante).

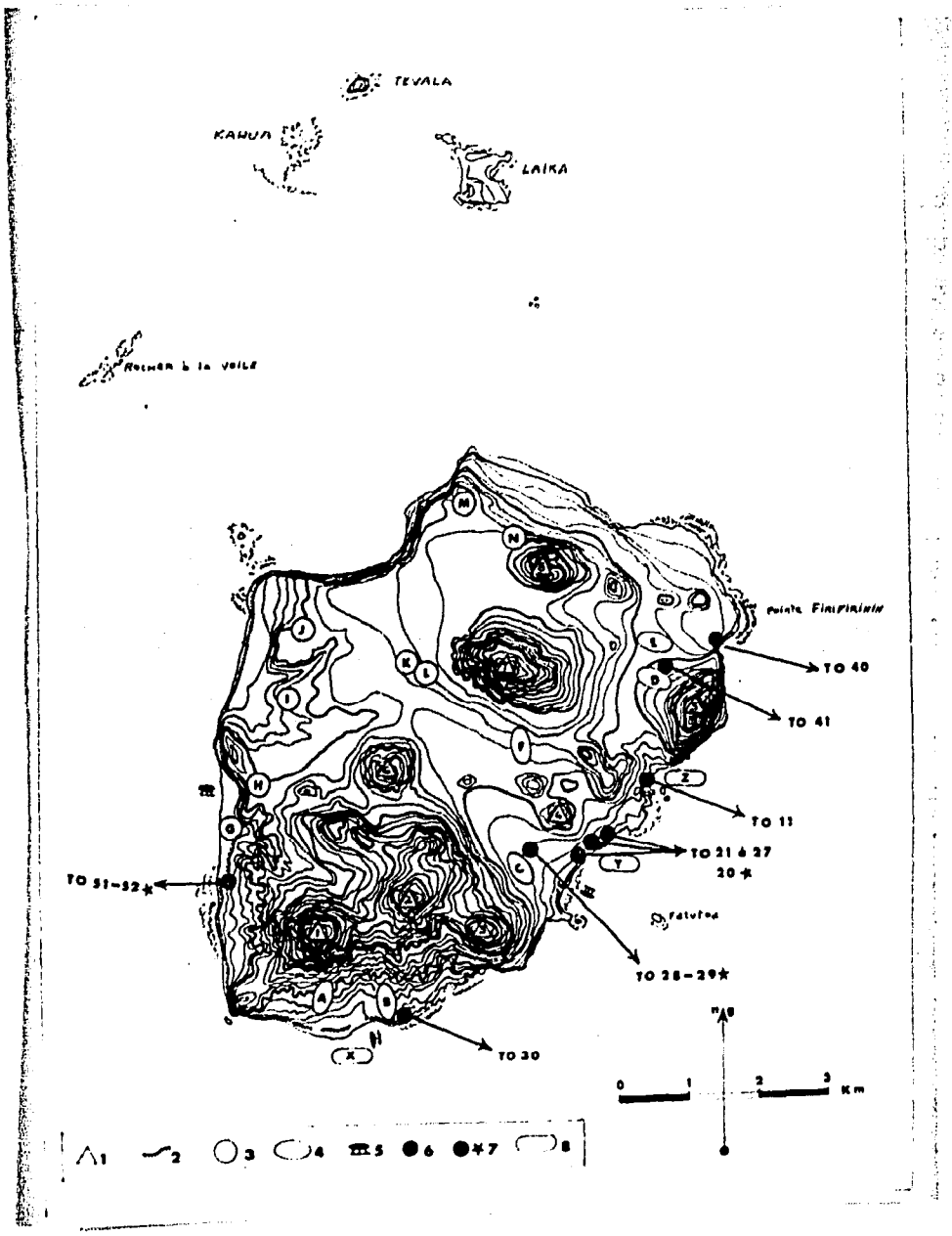
TEVALA
KAHUA
LAIKA
Rocher à la voile
point Finifiniin
TO 40
TO 41
TO 11
TO 21 & 27
20
TO 51-52
Fatufoa
TO 28-29
TO 30
0 1 2 3 Km
1 2 3 4 5 6 7 8

Figure n° 235 (ci-contre), Tongoa : localisation des sites.

Le fond de carte fut établi d'après les minutes du Service des Mines de Port-Villa (référence T. 22). L'équidistance des courbes est de vingt mètres.

1 : principaux sommets.

1 = Tevalapa
2 = Tavani Butumbu
3 = Tavani Lenaman
4 = Tavani Lenasse
5 = Tavani Akoma
6 = Tavani Worafiu
7 = Tavani Hurrata
8 = Naoneone

2 : falaises.

3 et 4 : villages actuels.

3 = de langue Nakanamanga :

G = Panita,
H = Lubukuti,
I = Ravinga,
J = Lupwalea,
K = Pwele,
L = Worafiu,
M = Kurumwambe,
N = Purao.

4 = de langue Namakura :

A = Bongabonga,
B = Mweriu,
C = Mangarisu,
D = Itakoma,
E = Matangi,
F = Euta.

5 : Mouillage de pirogues.

6 et 7 : zones de sondages et de fouilles :

6 = sites pré-volcaniques,
7 = sites post-volcaniques,

TO 1 : Euta,
TO 2 : Mangarisu,
TO 3 : Mweriu,
TO 4 : Itakoma,
TO 5 : Panita.

8 : localisation des anciens villages qui, selon la tradition, disparurent dans les flots à la suite du cataclysme de Kuwae :

X = Sigada (B. HEBERT, 1966 : page 91), Singada, selon Dick Mwasoe de Mangarisu.

Y = Sasaylapa, selon Dick Mwasoe (B. Hébert, opus cité, situe "Saseye Lapa" au large de Itakoma).

Z = Revetok (Dick Mwasoe).

Le village de Lamalake, indiqué par B. Hébert comme ayant été situé au large de Mangarisu, n'aurait été, selon Dick Mwasoe, qu'en partie enseveli dans la mer (cf. infra, sites TO-23 et TO-24).

2-3-2-b : LES NIVEAUX PRE-VOLCANIQUES DE LA COTE SUD-EST DE T O N G O A :

Prospection des sites :

Nous avons prospecté la côte sud-est de Tongoa, depuis Mweriu jusqu'à la pointe Firifirihin, elle est peu accessible au pied des anciens volcans : Tavani Lanaman et Tavani Akima. Trois hautes falaises dominent les plages de Mweriu (TO-30), Mangarisu et celle qui est située entre la pointe Firifirihin et le Tavani Akoma : TO-40. Ailleurs, la côte est moins élevée : six mètres en moyenne et l'échelle stratigraphique est à peu près constante (figures n° 236 et 237) : le substratum est constitué par des laves andésitiques altérées au sommet et recouvertes de plusieurs couches de scories diversement colorées (du brun-violet à l'ocre jaune). Au-dessus, dans un sol argileux dont l'épaisseur moyenne est de un mètre trente, apparaissent les premières traces d'occupation humaine : traces charbonneuses et pierres à laplap. Ce niveau, sauf dans le site TO-23, est régulièrement couvert par un lit de cendres volcaniques peu épais, surmonté d'une couche argileuse (zone d'accumulation due au lessivage des couches supérieures). Les matériaux éruptifs récents (ponce et scories non altérées) sont au sommet de cette échelle stratigraphique.

Dans les trois hautes falaises de Mweriu, de Mangarisu et de la pointe Firifirihin, la stratigraphie n'est pas différente mais les couches forment un synclinal profond de six à sept mètres et comblé par des matériaux pyroclastiques et des alluvions : figures n° 238 et 239. Le contact entre le sommet des anciens sols d'occupation

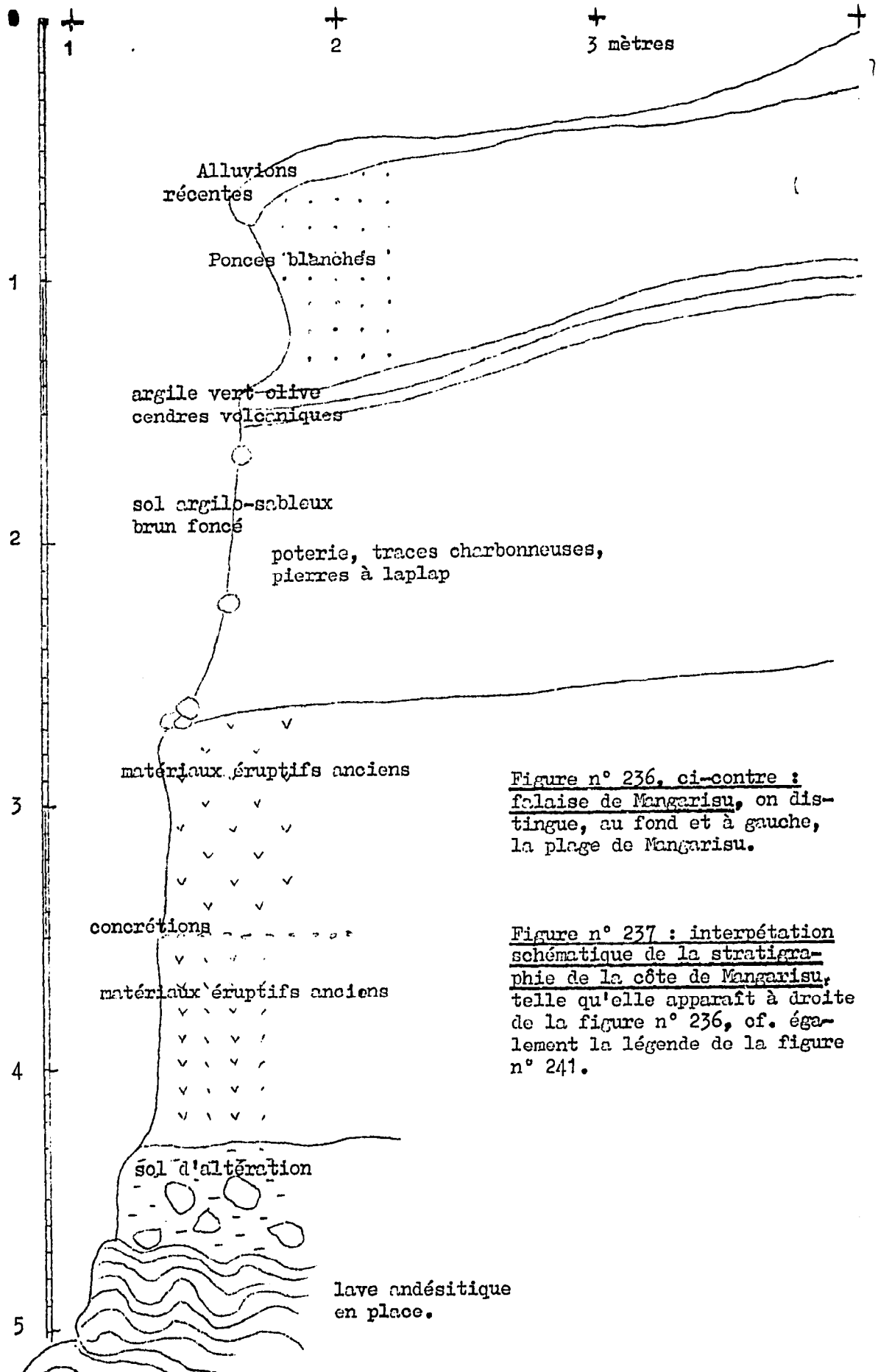

Figure n° 236, ci-contre : falaise de Mangarisu, on distingue, au fond et à gauche, la plage de Mangarisu.

Figure n° 237 : interpétation schématique de la stratigraphie de la côte de Mangarisu, telle qu'elle apparaît à droite de la figure n° 236, cf. également la légende de la figure n° 241.

et les premières cendres volcaniques est à une dizaine de mètres d'altitude de part et d'autre du synclinal de Mweriu, au centre du synclinal, il disparaît sous le sable de la plage. Ici, au cours d'un sondage, nous l'avons rencontré à soixante-dix centimètres de profondeur. A Mangarisu, seuls sont visibles les derniers matériaux pyroclastiques et les alluvions récentes. Entre le Tavani Akoma et la pointe Firifirihin (figures n° 238 et 239), ce contact est visible au centre du synclinal, à trois mètres au-dessus du niveau de la plage. Nous avons fouillé les zones, tectoniquement plus calmes, situées entre la plage de Mangarisu et le Tavani Akoma.

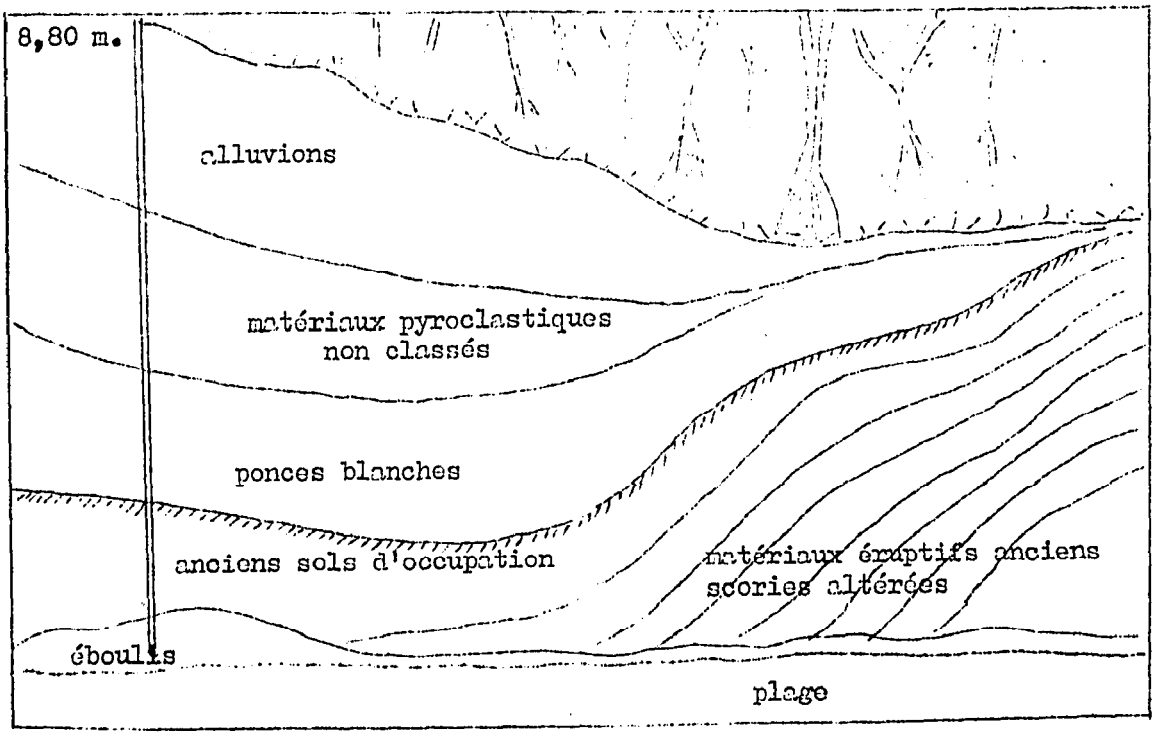

Figures n° 238 (ci-contre) et n° 239 (ci-dessus) : vue photographique et stratigraphie de la falaise située entre la pointe Firifiihin et le Tavani Akoma : la zone de contact des anciens sols et des premières cendres volcaniques est hachurée.

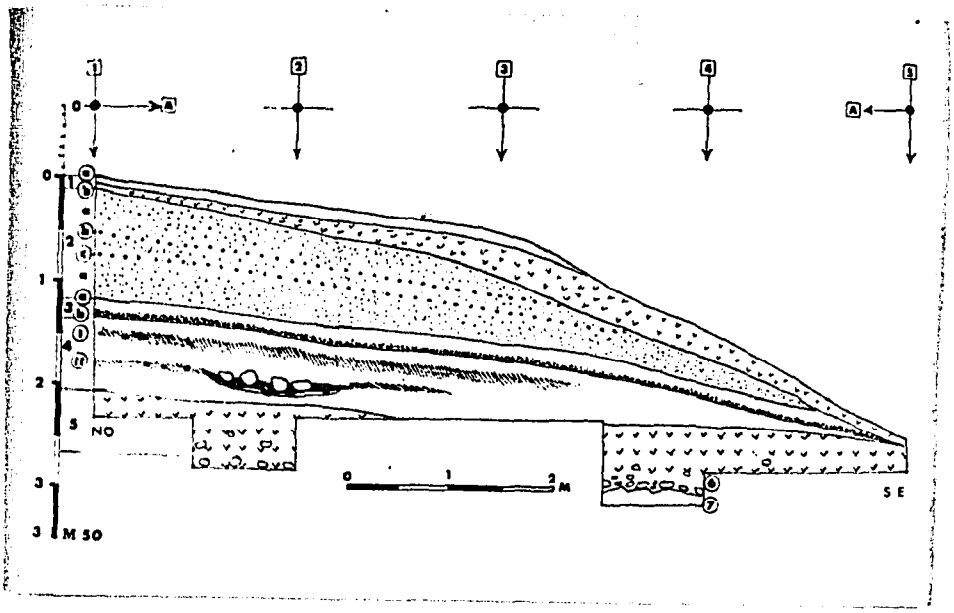
1
2
3
4
5
A
A
0
1
2
3
NO
SE
0
1
2 M
M 50

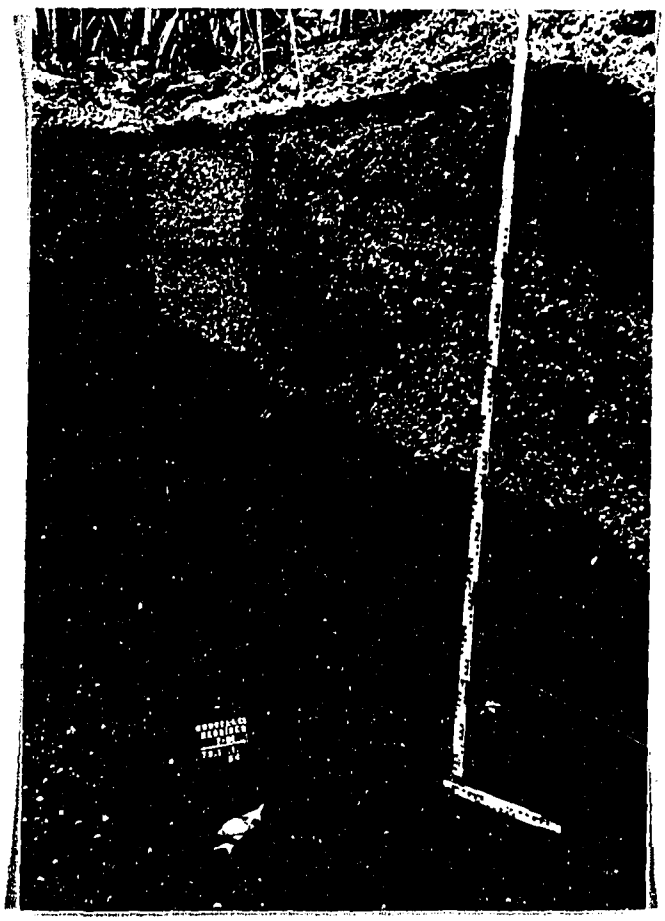

Euta (TO-11) :

Les premiers sondages furent effectués sur le territoire de Euta, près de la côte et du creek Nambalea. Ils permirent de préciser la stratigraphie des sites de la côte sud-est de Tongoa : figures n° 240 et 241, ci-contre. Les couches sont légèrement fléchies vers la mer, l'érosion a enlevé une partie de la couche 2 qui fut recouverte par les alluvions récentes.

1 = Alluvions récentes, 1a : zone humifère, 1b : cailloutis volcaniques.

2 = Matériaux éruptifs, 2a : ponces blanches avec quelques verres volcaniques noirs, 2b et 2c : lits de ponces très fines, de couleur brun-jaune.

3 = 3a : argile vert olive, riche en éléments sableux très fins, cet horizon résulte probablement du lessivage des couches supérieures, 3b : cendres volcaniques cimentées par les éléments de 3a.

Il semble ainsi que l'éruption volcanique s'est produite en plusieurs phases successives : émission de cendres, puis de ponces (2a), avec deux moments de relative accalmie : 2b et 2c. Les matériaux pyroclastiques, qui constituent une partie des alluvions récentes et ont comblé, ailleurs, les synclinaux, sont probablement les témoins d'une autre et dernière phase éruptive. Les mouvements tectoniques (failles et flexures) qui produisirent ces synclinaux, semblent donc s'être produits entre deux séries de projections aériennes.

4 = Sol argilo-sableux brun foncé.
I : niveau archéologique supérieur, traces charbonneuses, quelques tessons de poterie, pierres à laplap.
II : niveau archéologique inférieur, foyer organisé, quelques tessons de poterie, pierres à laplap.

5 = Matériaux éruptifs anciens, scories altérées.

6 = Zone d'altération de la lave andésitique en place (=7).

Figure n° 241, ci-contre, : Euta, coupe relevée dans le sondage TO-11, le long de l'axe "A" et orientée du nord-ouest au sud-est.

Figure n° 240, ci-contre : Euta, sondage TO-11 : vue de la paroi nord dont la stratigraphie fait l'objet de la figure n° 241.

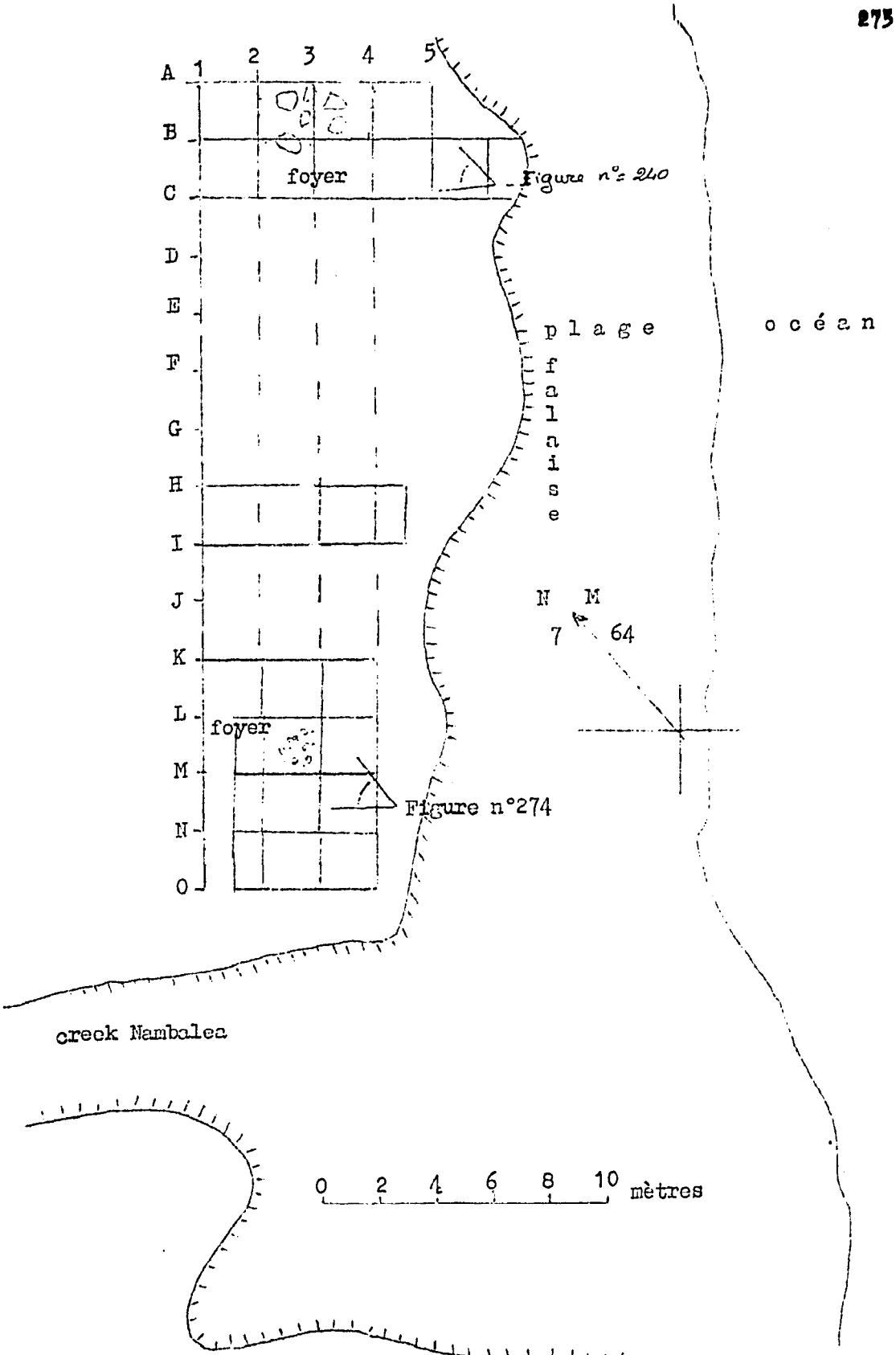

Figure n° 243 : plan de situation des sondages TO 11.

Figure n° 242, ci-contre : niveau inférieur, foyer L-2.

Le sondage H/3-4 (figure n° 243, page 273), s'est révélé stérile, ailleurs furent mis au jour deux niveaux de fréquentation, l'un à vingt centimètres de profondeur, sous les premières cendres volcaniques, le second à soixante centimètres de ce même horizon cendreux, soit à cent-quatre-vingt-quinze centimètres de la surface du site. Cent-quinze tessons furent recueillis dans le niveau I et quarante-neuf dans le niveau II. Vingt-et-un tessons du niveau I sont décorés d'incisions internes, les autres tessons (12,8 % dans le niveau I et 6,1 % seulement dans le niveau II), sont décorés, soit d'incisions et de reliefs appliqués discontinus (poterie du type "Mangaasi ancien"), soit seulement d'incisions continues ou discontinues ("Mangaasi récent").

Quelques éléments charbonneux diffus furent prélevés dans le niveau I, en L-M-N/2-3, ainsi que dans deux foyers organisés dans le niveau II. L'un de ceux-ci (figure n° 242), est un cercle de pierres posées sur chant, dont le diamètre est de soixante-dix centimètres. L'intérieur de ce cercle était composé de pierres à laplap, éparpillées dans la cendre et des débris de charbon de bois. Le second foyer, situé en A/1-2-3, est plus important et a la forme de cuvette dont le diamètre est de deux mètres vingt. Le fond avait été dallé de plaques de lave, de grosses pierres étaient entassées à l'intérieur de cette cuvette, parmi les cendres, de gros morceaux de charbon de bois et de nombreuses pierres à laplap. Quelques tessons de poterie, une canine de porc, une incisive, deux prémolaires et une molaire humaines.

Mangarisu (TO-21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27).

Sept fouilles ou sondages ont été effectués sur la côte de Mangarisu pour étudier les sites déjà repérés par le Rév. O. Michelsen et par B. Hébert (cf. : pages 266-267). La surface ainsi fouillée au

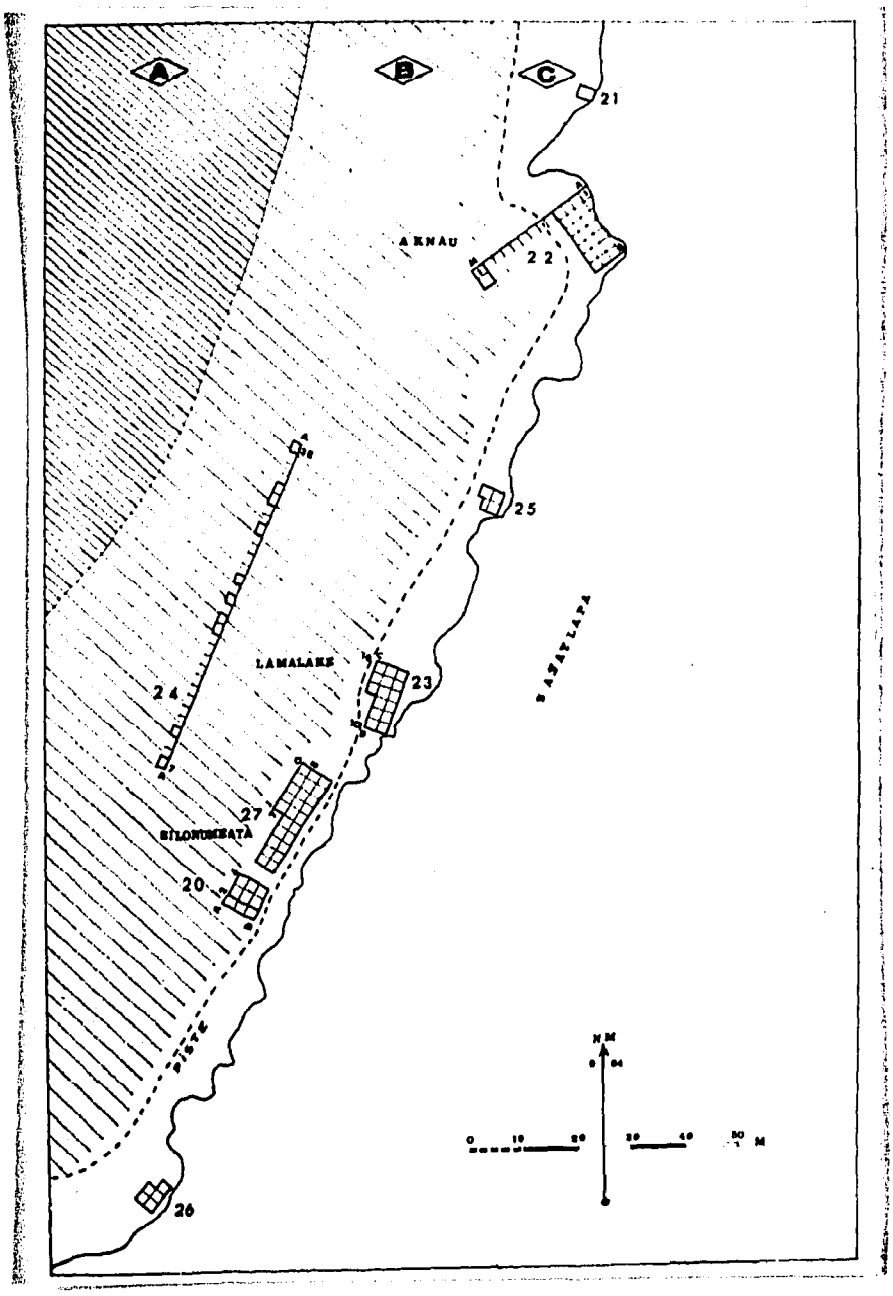
A
B
C
21
AKNAU
22
25
LAMALAKE
23
24
27
20
26
N M
0
10
20
30
40
50
M

cours des deux missions a une étendue de trois-cent-soixante mètres carrés. Nous n'avons pu effectuer qu'une série de sondages (TO-24) dans la zone forestière ("B", figure n° 244), les arbres devant être conservés pour protéger la cocoteraie ("B", figure n° 244) des vents violents qui soufflent du large en tout temps. Nous avons dû également respecter la falaise, ceci est compréhensible mais compliqua notre tâche, il fallut, en effet, remettre en place les quelque deux-cent-soixante mètres cubes de ponces enlevés pour atteindre les terrains pré-volcaniques, et les déblais accumulés au cours des fouilles proprement dites : trois-cent-cinquante mètres cubes environ. Ces impératifs expliquent le plan rectangulaire de la plupart des fouilles, cette limitation de leur extension en largeur est cependant moins grave dans ces régions mélanésiennes au sol perpétuellement remué, nous n'avons mis au jour un sol d'occupation structuré que dans un niveau profond de TO-23.

Nous pensions pouvoir nous trouver, ici, dans une situation exceptionnelle, les matériaux éruptifs ayant peut-être brutalement fossilisé des traces d'occupation même fugaces. Il n'en fut pas ainsi et l'habitat était situé au-delà de la côte actuelle. La densité des matériaux diminue en effet rapidement dès que l'on s'en éloigne. Les dix sondages "TO-24" effectués dans la forêt suivant un axe parallèle à la côte et long de soixante-quatre mètres, furent tous à peu près stériles. Nous n'avons donc ici que des franges de zones d'habitat, les bons sites

Figure n° 244, ci-contre : plan de situation des sondages et des fouilles effectués sur la côte de Mangarisu.

A = cocoteraie ,
B = forêt (pandanus et burao),
C = zone balayée par les embruns et sans végétation arbustive.

sont dans la mer. L'érosion marine peut être la cause de leur disparition, comme aussi les séismes : en certains endroits, la côte de Mangarisu recula de plus de un mètre en 1964, pendant un tremblement de terre. Il se peut également que soit vraie la légende qui explique, par le cataclysme de Kuwae, la disparition d'anciens villages jadis situés au large de Mangarisu. Les terres se seraient alors étendues jusqu'au rocher Fatutoa (cf. : carte, pge 268), où Asingnet était occupé à préparer des pièges quand survint ce cataclysme (page 266).

Un premier sondage (TO-21), conduit jusqu'à l'horizon "5", ne fut pas étendu en surface car douze tessons, seulement, furent recueillis au sommet de l'horizon "4", dans un sol qui ne contenait aucune trace charbonneuse. Deux tessons sont décorés d'incisions internes, les dix autres ne sont pas décorés.

AKNAU (ou AKaNAvU) = TO-22.

La figure n° 245, page ~~276~~ 277, montre la stratigraphie du site, relevée dans un sondage conduit jusqu'au substratum andésitique. Elle diffère peu de celle de TO-11, elle est identique pour les horizons 1, 2 et 3. Les matériaux éruptifs anciens (horizon 5), sont plus épais et plus diversifiés, le niveau d'altération 6 est, lui aussi, plus développé. Un seul niveau de fréquentation fut mis au jour au sommet de l'horizon 4 (= 4-b), sa position stratigraphique est celle du niveau I de TO-11. Aucune structure organisée par l'homme ne fut observée : les tessons de poterie étaient disposés en tous sens, parmi les pierres volcaniques de toutes tailles et sur une vingtaine de centimètres de profondeur (figure n° 277). Deux-cent-quatre-vingt-deux tessons sont décorés d'incisions internes, deux-cent-quatre-vingt-six sont sans décor mais d'une pâte identique à celle des précédents, cinq tessons, seulement, sont

décorés de motifs géométriques comparables à ceux de la poterie d'Efate et de Makura. Deux molaires humaines et une incisive de porc furent recueillies en "B/1" et une pierre rainée en "C/3" (figure n° 221-6, page 248). Le sondage "M/1-2" se révéla stérile.

Figure n° 245, ci-contre, : stratigraphie du site d'Aknau (TO-22).

1 = alluvions récentes, 2a et 2b = ponces blanches avec quelques fragments de verres volcaniques (2a = zone humifère), 3a = horizon argilo-sableux vert olive, 3b = cendre et sable volcanique.

4a = sol argilo-sableux, stérile, 4b = niveau archéologique : poterie à incisions internes, charbon diffus, pierres à laplap, 4c = stérile, plus riche en éléments volcaniques anciens et rubéfiés à la base.

5 = matériaux éruptifs anciens, 5a = sables et graviers volcaniques gris foncé, concrétionnés au sommet, 5b = scories altérées, brun-violet.
6 = horizon argilo-sableux, zone d'altération de 7 (lave andésitique en place).

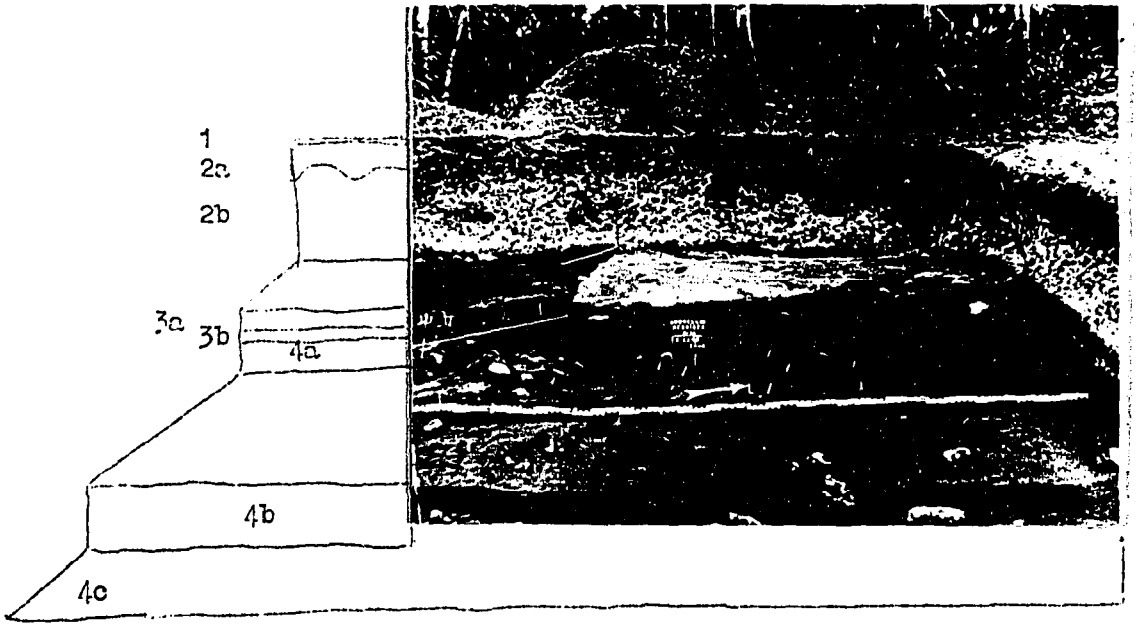

Figure n° 277 : Aknau, décapage du sommet de la couche archéologique 4b (niveau I). Les tessons de poterie sont signalés par des bâtonnets.

LAMALAKE (TO-23 et TO-24)

Dans le site TO-23, l'érosion a fait disparaître la plus grande partie des ponces : figure n° 278, (page suivante). Les alluvions 1a et 1b sont plus abondantes que dans les autres sites étudiés le long de la côte sud-orientale de Tongoa. Les horizons 3a et 3b sont peu discernables. Les zones de fréquentation sont mieux stratifiées qu'ailleurs, un premier niveau (charbon diffus, pierres à laplap, poterie), apparaît, dans l'horizon 4, à une vingtaine de centimètres de profondeur sous les ponces ou les alluvions récentes (4b = niveau I). L'horizon 4 est à peu près stérile ensuite (=4c), entre quatre-vingt-cinq et cent-vingt~~s~~ centimètres de profondeur. Dans l'horizon 4d, plusieurs niveaux charbonneux et quelques foyers furent mis au jour, ces derniers sont situés entre cent-soixante et cent-quatre-vingt-quinze centimètres de profondeur. C'est pour cette raison que nous avons distingué, dans l'horizon 4D, un niveau II où le sol apparaît comme ayant été fréquemment remué et un niveau III où les structures sont relativement mieux conservées. Cette différence qualitative entre les niveaux II et III est confirmée par des traces d'ocre rouge, diffuses dans le niveau II et en couches denses et peu épaisses dans le niveau III. A la base de ce dernier niveau, les couches d'ocre rouge étaient associées à des structures lithiques : cercles ou "cuvettes" de pierres (figures n° 280 et 281). Quatre datations, effectuées par les Geochron Laboratories (GX), ou l'Université de Berne (B), sont en concordance avec cette stratigraphie des niveaux culturels : figure n° 278 = 8. Il en est de même de la chronologie relative de la céramique. En effet, la poterie décorée d'incisions internes, peu abondante, n'est présente que dans le niveau I où elle se trouve associée, comme à Makura et à Euta, à la poterie décorée d'incisions continues, discontinues ou ponctiformes,

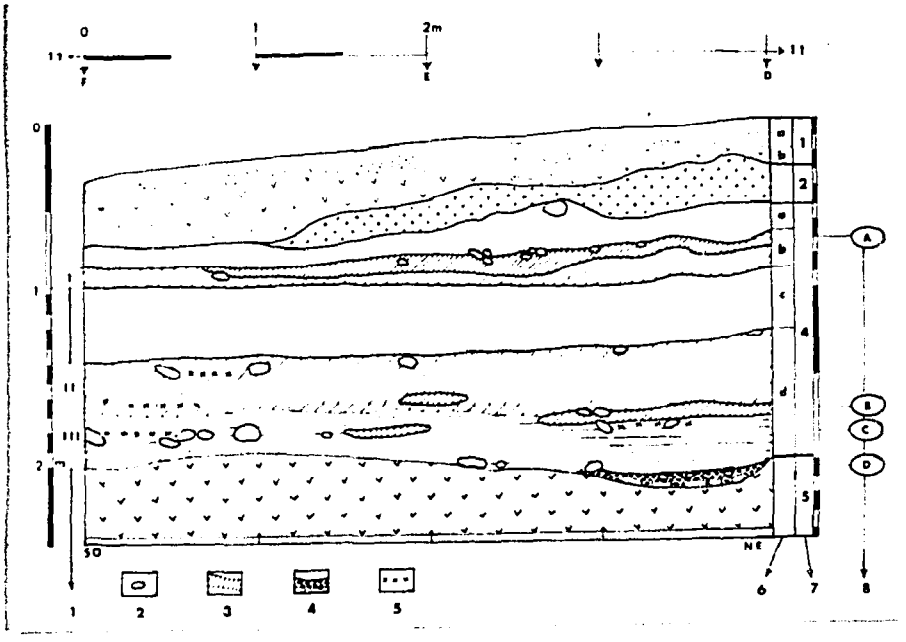

Figure n° 278 : TO-23, coupe relevée le long de l'axe 11.

1 = niveaux archéologiques I, II et III.

2 = pierres (les plus petites sont des pierres à laplap).

3 = charbon diffus.

4 = foyers organisés.

5 = ocre rouge en couche diffuse.

6 et 7 = horizons stratigraphiques et leurs subdivisions :

1a : alluvions récentes, humifères au sommet ; 1b : cailloutis volcaniques.

2 : ponces blanches avec quelques verres volcaniques (l'horizon 3, peu discernable dans ce site) n'est pas figuré.

4 : sol argilo-sableux brun foncé, 4a et 4c sont stériles, 4b correspond au niveau archéologique I et 4d aux niveaux II et III.

5 : matériaux éruptifs anciens, scories altérées.

8 = situation verticale des échantillons charbonneux prélevés dans le site pour datation (C-14), les résultats des analyses sont les suivants :

A (GX 1268) = 1025, + ou - 95 ans ap. J.-C.
B (B 741) = 230, + ou - 120 ans avant J.-C.
C (GX 1267) = 440, + ou - 95 ans avant J.-C.
D (B 740) = 510, + ou - 80 ans avant J.-C.

formes, qui dessinent des motifs géométriques ou foliacés. Cette céramique, de type Mangaasi, est seule présente dans le niveau II et les reliefs appliqués discontinus la complètent dans le niveau III. Le graphique ci-dessous montre la répartition de cette céramique dans le site. Le diagramme publié en 1966 (J. GARANGER, 1966 : page 78), établi en tenant seulement compte des tessons recueillis dans la zone 11-12-13/D-E, n'est valable que pour cette zone, les deux discontinuités remarquées dans l'horizon ne correspondent qu'à des sols plus ou moins structurés (ocre rouge) mais sans poterie. La présence de ces derniers explique d'ailleurs le plus faible pourcentage du nombre des tessons dans le niveau III.

Ce n'est que dans ce niveau que furent recueillis quelques débris osseux : fragments d'os plats (porc), dents de porcs plus ou moins âgés (une incisive, une canine brisée, une douzaine de couronnes de molaires), une molaire humaine et deux vertèbres de poisson.

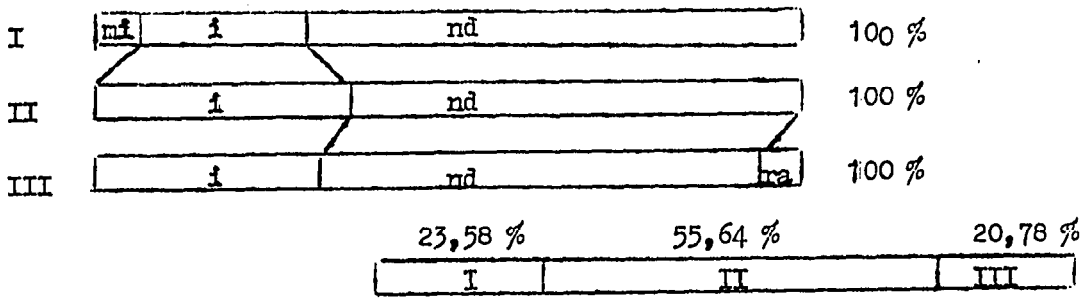

Figure n° 279 : TO-23, répartition, en pourcentage, du nombre des tessons (le nombre total des tessons est de 877), par niveau et pour l'ensemble des trois niveaux.

mi = incisions internes, i = décors incisés, nd = tessons non décorés, ra = reliefs appliqués discontinus.

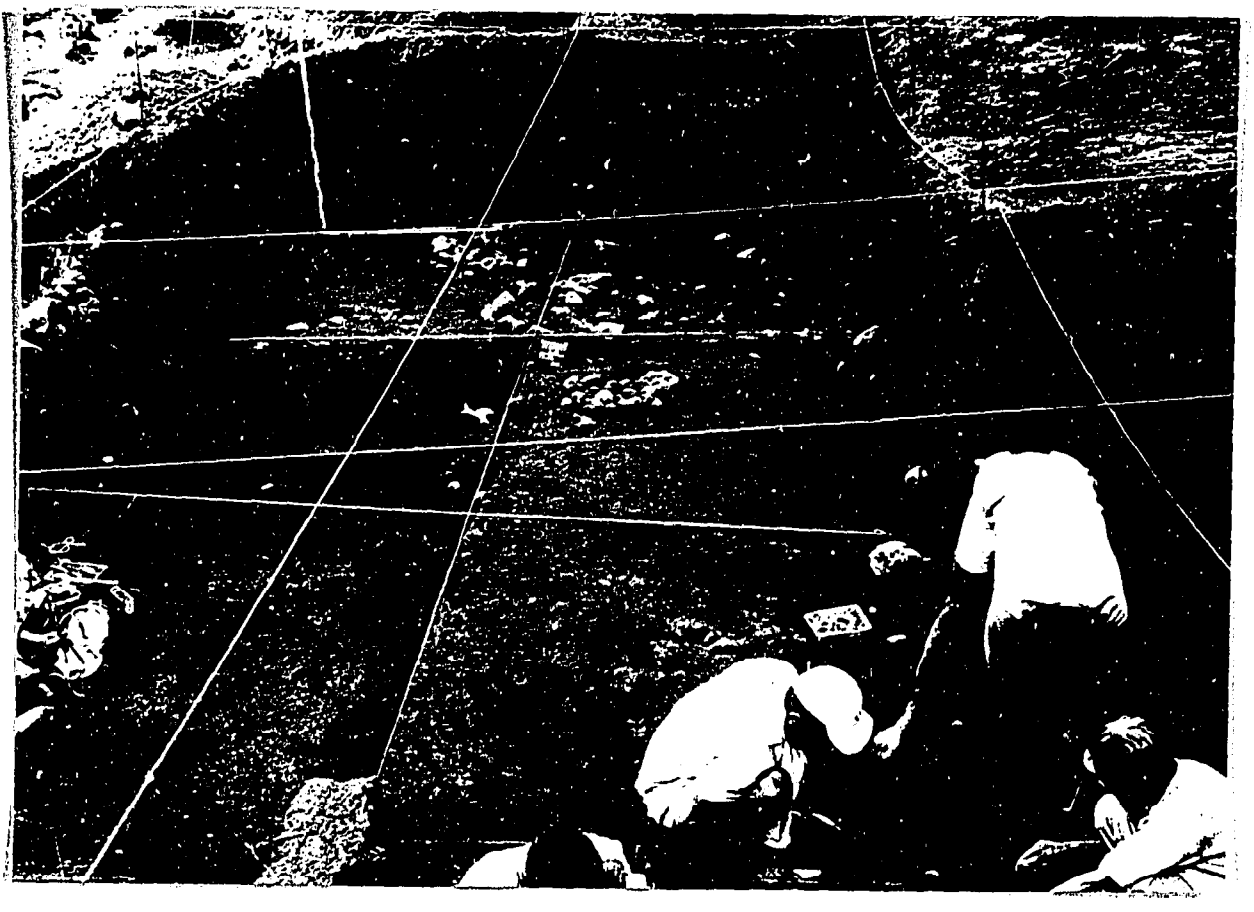

Figure n° 280 (ci-contre), Mangarisu, TO-23 : décapage du sol supérieur du niveau III.

On remarquera, dans les carrés de fouille situés à l'arrière plan, des structures lithiques en cercle ou en "cuvette", l'une d'elles apparaît, en coupe, dans la zone plus profondément fouillée. Dans cette zone fut également mis au jour un foyer dont le fond était dallé (échantillon "C", GX-1267, figure n° 278) : figure n° 281, ci-dessous.

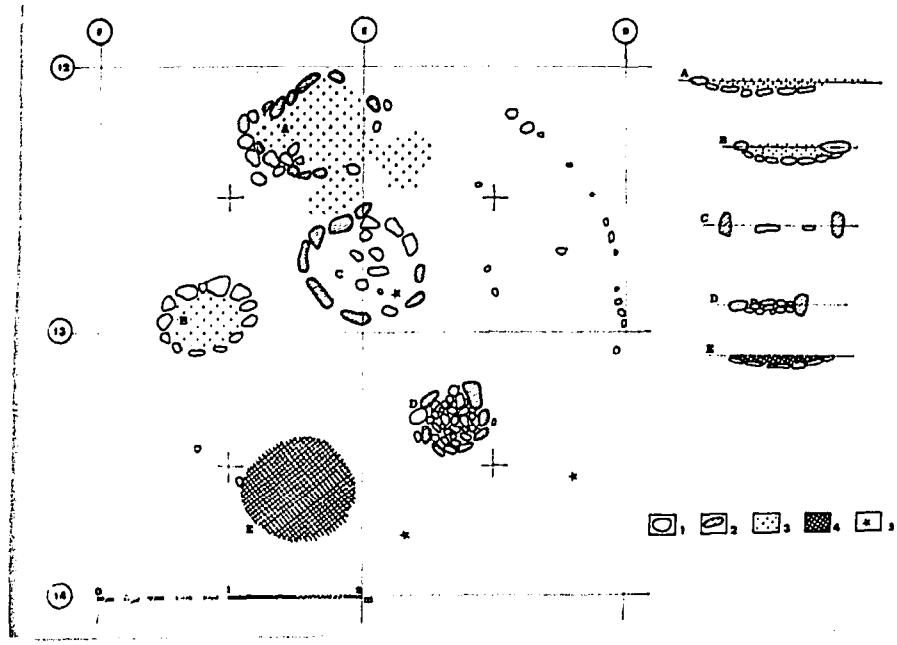

Figure n° 281 : Mangarisu, TO-23, plan du sol supérieur du niveau III et coupes des structures A, B, C, D, E.

1 = pierre posée à plat,
2 = pierre posée sur chant,
3 = couche d'ocre rouge,
4 = cendres et charbon de bois,
5 = vestiges osseux (porc).

Cet ensemble pourrait être le témoin d'une ancienne officine de fabricants de poudre colorée, ceci n'est qu'une hypothèse.

Les dix sondages TO-24 (figure n° 244), effectués, dans la zone boisée, le long d'un axe parallèle à la mer et éloigné de celle-ci d'une quarantaine de mètres, se révélèrent à peu près stériles, nous n'y avons, en effet, recueilli que cinquante tessons, isolés dans un sol brun-jaune et sans aucune trace charbonneuse. Les matériaux éruptifs récents furent, comme dans le site TO-23, enlevés par l'érosion. Il en fut de même, en A-25, d'une partie de l'horizon 4. Les sondages A-20, 21 et 23 rencontrèrent le thalweg d'un ancien creek, comblé par des alluvions récentes et qui pourrait être l'agent de cette érosion des horizons supérieurs de Lamalake. En A-25, le niveau à céramique, épais de trente centimètres, repose directement sur les matériaux éruptifs anciens (horizon 5), la présence de deux tessons décorés de reliefs appliqués discontinus semble bien confirmer qu'il s'agit, ici, du niveau III de Lamalake. Dans les autres sondages (A-7, 10 et 30), le sommet de l'horizon 4, conservé, est stérile, il en est de même de la totalité de cet horizon dans les sondages A-33, 34 et 38.

TO-26 (lieu dit "Butoliu")

TO-26 est situé à la limite de la zone précédemment étudiée et de la falaise qui domine la plage de Mangarisu. La stratigraphie du site (figure n° 282) s'explique par cette situation, elle diffère peu de celle des autres sites, mais l'horizon 1b (qui constitue l'essentiel de la falaise de Mangarisu), est ici très épais, ces matériaux pyroclastiques semblent avoir été déposés en deux temps, une fine couche alluviale (gravier roulé et cendres diffuses = 1c), y est, en effet, intercallée, les couches sont légèrement ployées vers la plage de Mangarisu. L'horizon 4 n'est épais que de quarante centimètres, le sol est brun-jaune, sans trace charbonneuse. Cent treize tessons, seulement, furent recueillis dans les vingt mètres carrés de fouille. Soixante-quatorze

(soit 65,43 % de l'ensemble) ne sont pas décorés, quatre sont décorés d'incisions, deux de cordons appliqués et facettés et trente-trois d'incisions internes, ces derniers, comme la stratigraphie, indiquent que nous sommes, ici, en présence du niveau I de la période à céramique de Tongoa.

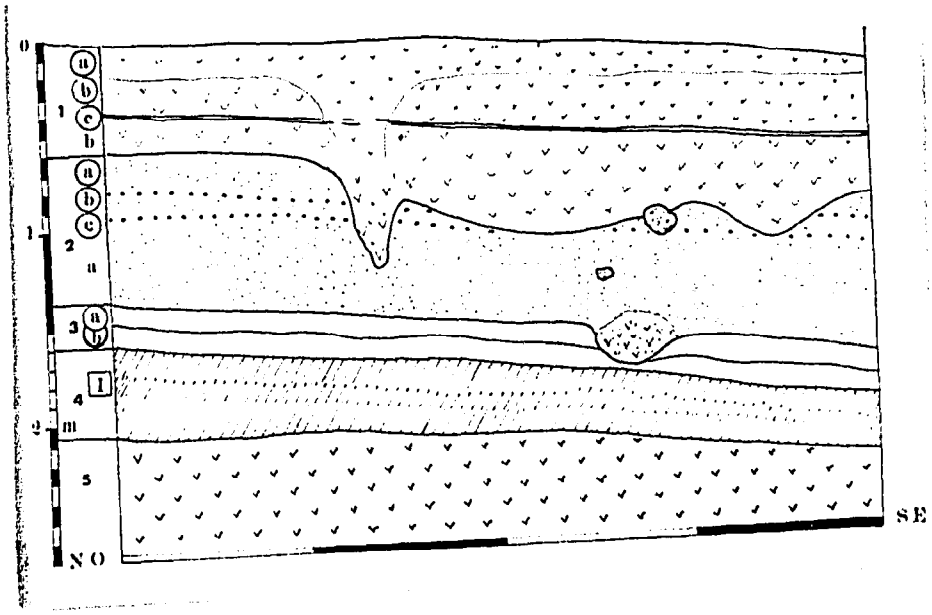

Figure n° 282 : stratigraphie du site TO-26, coupe nord-ouest/sud-est.

1a = zone humifère. 1b = matériaux pyroclastiques. 1c = couche alluviale et cendreuse.

2a = ponces blanches avec quelques verres volcaniques. 2b et 2c = lits de ponces très fines, de couleur brun-jaune.

3a = argile vert olive, riche en éléments sableux très fins. 3b = cendres volcaniques, cimentées par des éléments de 3a.

4 = sol argilo-sableux brun foncé
I = zone à céramique.

5 = matériaux éruptifs anciens, scories altérées.

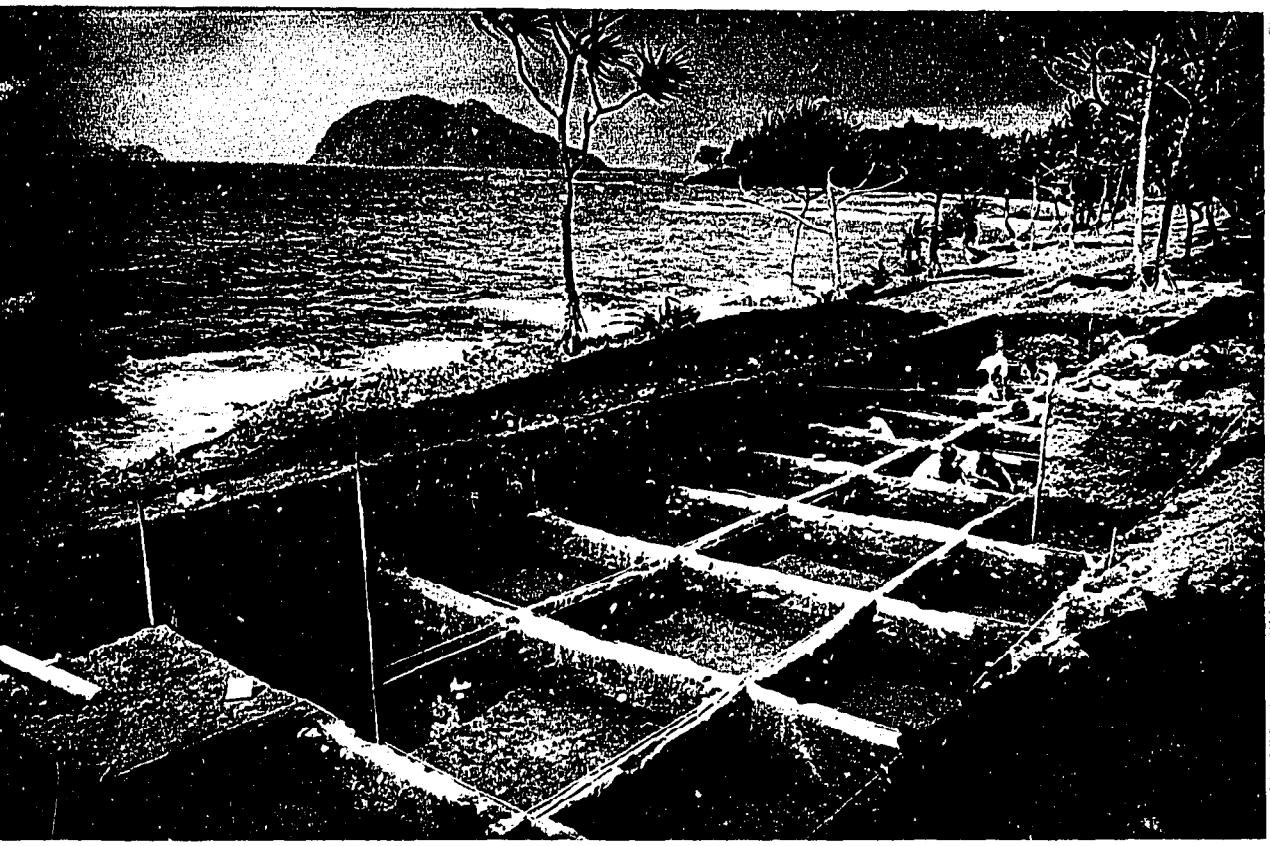

TO-27 (lieu dit "Silenumbata)

L'examen de la falaise qui borde le site (figure n°236) avait conduit à penser que l'on y découvrirait des niveaux bien stratifiés (J. GARANGER, 1966, page 69). Depuis cet examen, effectué en 1964, l'érosion marine et les séismes ont fait reculer la falaise. Au cours des fouilles effectuées en 1967, sur une surface de cent mètres carrés et une profondeur de deux mètres trente, nous n'avons découvert aucun sol de fréquentation. La fouille fut conduite par couches de vingt centimètres, en suivant la pente du sol recouvert par les premières cendres volcaniques. Le sol est stérile entre zéro et vingt centimètres et au-delà de quatre-vingts centimètres de profondeur. Nous n'avons recueilli que six-cent-quatre-vingt-quinze tessons de poterie. Le graphique ci-dessous représente leur répartition. Le sol fut, sans doute, fréquemment remanié car des tessons décorés d'incisions internes, caractéristiques des niveaux supérieurs des périodes à céramique de Tongoa et de Makura, étaient relativement abondants entre vingt et quarante centimètres de profondeur mais ils furent également mis au jour dans les deux couches suivantes. Inversement, un tesson décoré de cordons "pincés", caractéristique, ailleurs, des niveaux les plus profonds, fut recueilli entre vingt et quarante centimètres.

Figure n° 283, ci-contre : TO-27.

Au premier plan : le chantier, à l'horizon : Ewose et Valea, un sondage fut conduit jusqu'à trois mètres de profondeur (deuxième carré, à gauche de la photographie). La couche de ponces, épaisse de un mètre, a été partout enlevée. Les horizons 3a et 3b ont été conservés sur les murs qui limitent les fouilles. Ceux-ci furent maintenus pour assurer la bonne conduite de la fouille en stratigraphie artificielle, ils auraient été abattus si un sol de fréquentation avait été mis au jour.

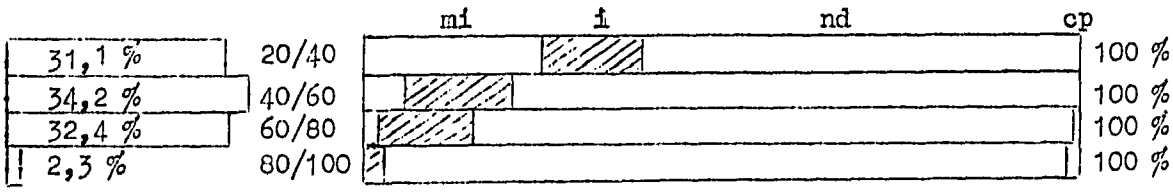

Figure n° 284 : TO-27, répartition des tessons, pourcentage, par niveaux, dans l'ensemble du site et pourcentage, dans chaque niveau, des différents types de poterie : mi = incisions internes, i = décors incisés, nd = tessons non décorés, cp = tessons décorés d'incisions et de cordons appliqués "pincés".

2-3-2-c : LES NIVEAUX POST-VOLCANIQUES A T O N G O A :

Prospection des sites :

Nous avons prospecté les régions intérieures de Tongoa. Les routes, jadis tracées par le Rév. O. Michelsen, permettent souvent de compléter l'observation du sol superficiel par celle des coupes de terrain mis au jour par les travaux de voirie. Dans ces coupes apparaît souvent le niveau des ponces mais jamais les terrains pré-volcaniques. Nous avons recueilli, en surface, de nombreuses herminettes de coquille mais aucun tesson de poterie. Il en fut de même au cours des fouilles.

Nous avons pratiqué des sondages et des fouilles à Mangarisu, Itakoma et Panita, guidés par nos informateurs autochtones ou parce que nous avions remarqué des structures lithiques en surface.

La côte de Mangarisu :

Dans le site TO-27, en G-H/8, une fosse apparut à vingt centimètres de profondeur, qui avait été creusée dans les horizons 1b et 2, elle était circulaire, d'un diamètre de quatre-vingts centimètres et profonde de quatre-vingt-dix centimètres. Selon Dick Mwasoe, il s'agissait d'une fosse préparée pour conserver les fruits de l'arbre à pain (Artocarpus altilis, Fosberg) : "ces fosses étaient tapissées d'une natte en feuilles de cocotier. Les fruits y étaient déposés, enveloppés dans trois couches de feuilles différentes : feuilles de naor (76), de nambwene et de narikial. Après trois semaines, les fruits étaient épluchés et ouverts pour en extraire les graines, ils étaient ensuite réempaquetés dans ces mêmes feuilles auxquelles on ajoutait des feuilles de nakarey (77). Les fosses étaient recouvertes d'une grosse pierre. Cette opération, renouvelée plusieurs fois, assurait une bonne fermentation des fruits, transformés en une pâte dite "namandai" qui pouvait se conserver de

---

(76) : naor, nambwene et narikial sont des termes bichelamar, je n'ai pas pu identifier les deux derniers, naor est "Heliconia bihai, Linné", une espèce de bananier dont les feuilles sont partout utilisées en Océanie pour empaqueter la nourriture cuite au four souterrain.

(77) : "Cordyline terminalis, Knuth". Les feuilles d'une variété de cordyline : "ti vauvau mahi", sont également utilisés, en Polynésie, dans les fosses où est conservée la pâte fermentée des fruits de l'arbre à pain. J. BARRAU, 1956, pages 201-202, décrit une autre méthode de conservation : "A Pentecôte... les fruits mûrs de Artocarpus sont enveloppés de feuilles et placés dans des tas de pierres érigés sur les plages et régulièrement recouverts par la marée. Ces alternances de submersion et d'exposition au soleil favorisent une fermentation analogue à celle qui se produit dans les fosses à Popoi de la Polynésie française."

nombreux mois". Il se pourrait que cette fosse soit en rapport avec la structure TO-20, dont elle n'est distante que de quelques mètres.

TO-20 est situé à cinq mètres de la falaise de Mangarisu, au lieu dit "Silonumbata" (figure n° 244, page 275). Cet ensemble lithique était en partie enfoui, il comprend deux tables de pierres, taillées dans de la lave, et un groupe de pierres sphéroïdes, ovoïdes ou plates : figures n° 285 et 286). Les deux tables de pierre avaient été brisées par l'assistant du premier missionnaire de Tongoa (cf. : page 264). Ces structures auraient eu une double fonction : assurer la fructification des arbres à pain et faire échouer

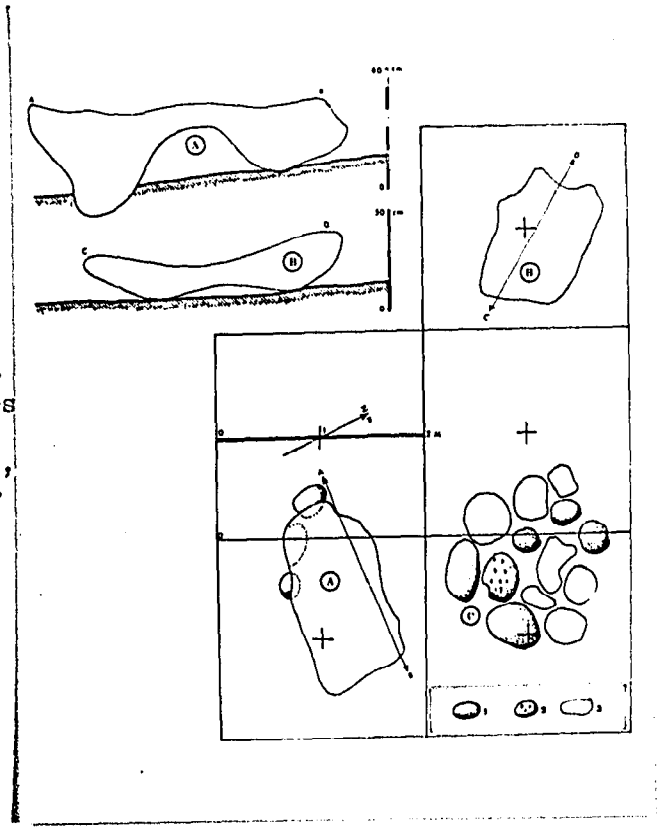

Figures n° 285 et 286 : Mangarisu, structure TO-20.

L'entourage de pierres posées sur chant (figure n° 285, ci-contre), ainsi que le sol de gravier corallien, sont modernes.

Figure n° 286, à droite : coupes longitudinales AB et CD des tables A et B. Structure C (plan) : 1 = pierre volcanique, sphéroïde ou ovoïde, 2 = pierre corallienne ovoïde, 3 = pierres éruptives, plates.

des embarcations étrangères perdues dans ces parages. Le spécialiste de ces questions opérait sur les tables de pierre, dédiées à Samwan, dieu des sortilèges. Ce genre de maléfice était encore pratiqué à l'époque du Rév. O. Michelson et un voilier y succomba (J. GUIART, 1966, Mweriu : page 11). Des rites agraires étaient effectués sur la structure "C", dont les pierres sphériques ou ovoïdes ressemblent aux fruits de l'arbre à pain. Dans le village de Mangarisu, près de la nouvelle école française, est un autre ensemble lithique, jadis utilisé pour assurer la bonne venue des ignames. Il s'agit d'un ensemble circulaire, empli de pierres dressées qui furent choisies pour leur couleur et leur forme (certaines sont des bombes volcaniques) et qui ressemblent également à la plante objet du rite agraire.

Territoire de Mangarisu :

Nous avons vainement sondé, à la demande des notables de Mangarisu, deux anciens sites. L'un est au sommet du col qui limite les territoires de Mangarisu et de Panita, au lieu dit "Matanaina". L'autre est situé à un kilomètre du village de Mangarisu, sur les premières pentes qui dominent la route de Sarika, au lieu dit "Sukuluku". Le premier site aurait été celui de la sépulture de Numbwerik. Il était l'un des compagnons de Ti Tongoa Liseiriki lorsque celui-ci revint à Tongoa, après le cataclysme de Kuwae. Numbwerik avait été chargé de préparer la nourriture commune tandis que les autres continuaient leur chemin pour planter des arbres à l'emplacement des anciens nagamal (cf. : page 266). A leur retour, ils s'aperçurent que Numbwerik avait, sans les attendre, tout mangé. Il fut, pour cette faute, enterré vivant. J. Guiart (opus cité, Mangarisu, page 14) rapporte une tradition identique, à ceci près que le coupable se serait appelé Samwan, connu, ailleurs, comme dieu

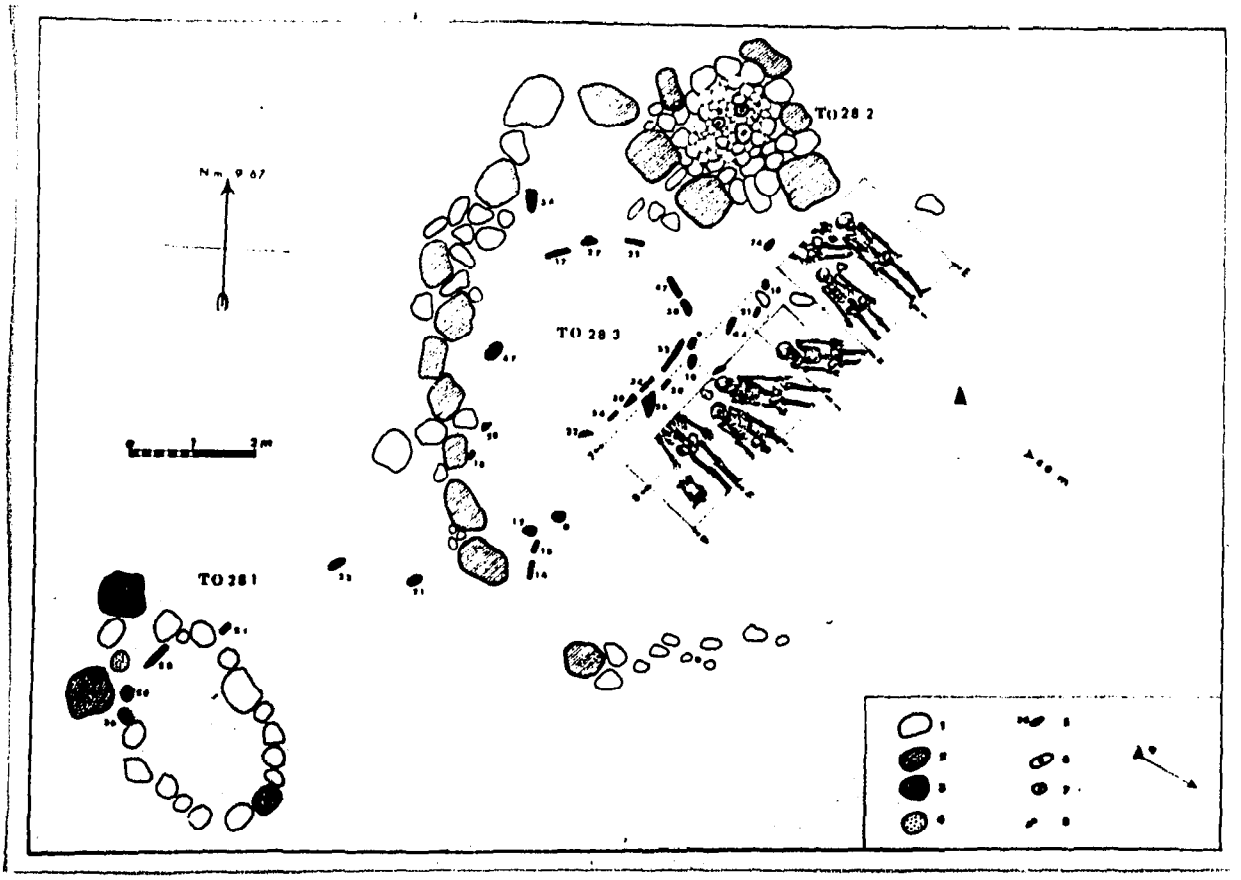
TO 28 2
TO 28 3
TO 28 1

des sortilèges. Le site est signalé par un alignement de vingt-sept petites pierres, long de quatre mètres. Egalement vaines furent les recherches effectuées à Sukuluku. Ici, un vague cercle de pierres devait, selon Ti Tongoa Mata et plusieurs anciens de Mangarisu, indiquer la sépulture de Mwasoe Songi. Ce chef avait été installé à Mangarisu par Maraki lorsque celui-ci revint à Tongoa, six ans après le cataclysme de Kuwae (J. GUIART, 1966, Selebanga-Itakoma, pages 15-16).

L'actuel village de Mangarisu regroupe différents farea qui, jadis, étaient dispersés sur son territoire. Le farea Mangarisu-Lapa et celui du premier Usamuli (Farea Kiliu) étaient alors installés au nord-est de Mangarisu. Ces sites d'habitat sont abandonnés depuis plusieurs générations, couverts de forêts et réservés à l'élevage des porcs. On conserve le souvenir de l'emplacement des anciens farea et des places de danse, celle du farea Mangarisu est encore ombragée par un immense banyan. Deux zones (TO-28 et TO-29) avaient été déclarées tabu en raison, probablement, des sépultures qu'elles recèlent.

TO-28 comprend trois groupes de structures (figure n° 287). TO-28-1 est une structure ovale, utilisée pour l'intronisation des chefs, l'impétrant se tenait debout sur la pierre gravée de cupules

Figure n° 287 (ci-contre) : Mangarisu, site TO-28.

1 = pierre sans forme particulière. 2 = pierres qui servaient de siège. 3 = pierre d'intronisation, gravée de cupules. 4 = pierre sphéroïde. 5 = pierres dressées, leur hauteur, mesurée au-dessus du sol, est exprimée en centimètres. 6 = pierre creusée et molette de pierre. 7 = mortiers taillés dans des coraux et contenant un galet. 8 = direction de l'origine de TO-29 et distance (40 mètres).

8 = carroyage de la fouille

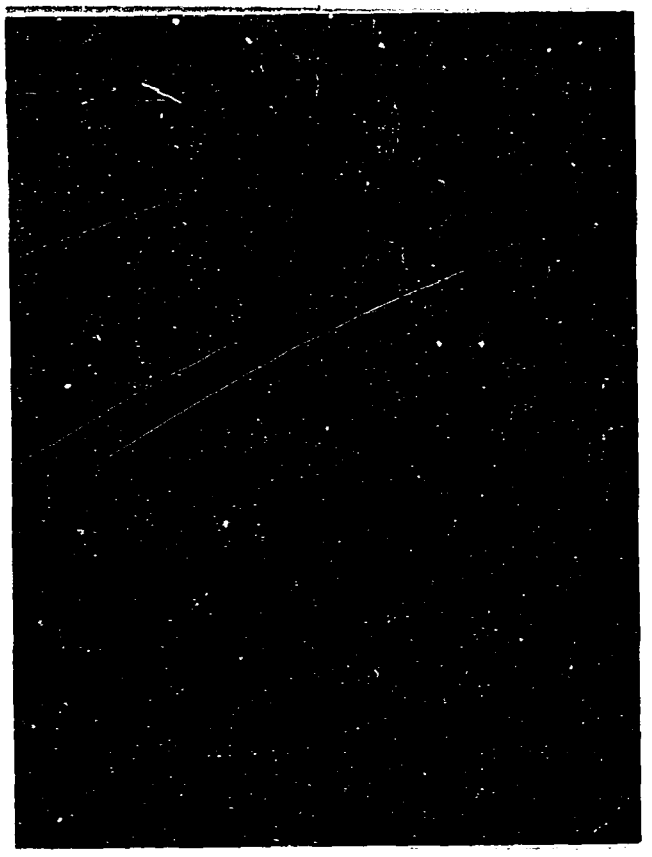

(figures 287 = 3 et figure n° 288). Nous n'avons pas fouillé cette structure en profondeur, elle ne recèlerait aucune sépulture.

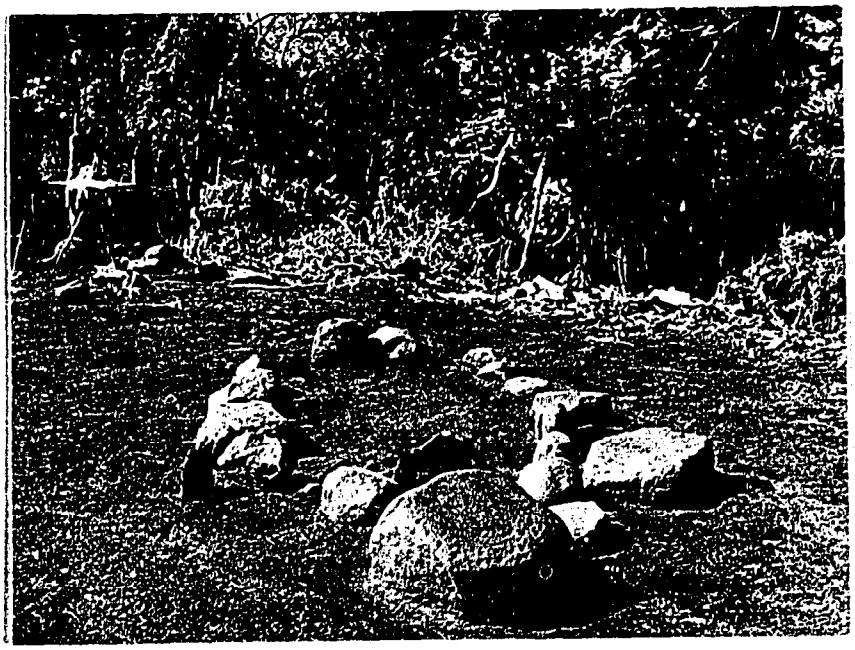

Figure n° 288 : Mangarisu, TO-28-1, structure ovale utilisée pour l'intronisation des chefs. La pierre d'intronisation, gravée de cupules, est au premier plan.

TO-28-2 (figures n° 287 et 289), apparaît comme un tas de pierres entouré de six grosses pierres, hautes d'une quarantaine de centimètres et à sommet plat. Au sommet de cet ensemble sont disposés trois mortiers contenant, chacun, une molette. L'un d'eux est une dalle de roche éruptive, creusée d'une dépression peu profonde, sa molette est une petite pierre de forme conique et à base plate. Les deux autres mortiers furent taillés dans du corail, leur molette est un simple galet de forme ronde.

Figure n° 289 (ci-contre) : Mangarisu, structure TO-28-2.

Les informations reçues à Mangarisu permettent de préciser la fonction de cette structure lithique : après le cataclysme de Kuwae, aux premiers temps de la recolonisation de Tongoa, l'île manquait d'arbres fruitiers... "les deux chefs Ti Tongoa Mata et Usamuli dirent à Taripua Koto qu'il était chargé de faire venir, des pays étrangers, des fruits d'arbre à pain, namabe, natao... à Mangarisu. Il chante "sumauremang" jusqu'à ce que la terre tremble, elle tremble de plus en plus fort, signe que des pirogues chargées de fruits arrivent à la passe Samwan (78). A ce moment les arbres à pain de Mangarisu commencent à fleurir, Taripua Koto envoie deux femmes : Arotolan et Arosusum, chanter près de toutes les cases pour que les fruits se forment bien, elles reviennent ensuite chanter à "Tubukor" (place tabu, c'est-à-dire TO-28-)". D'autres incantations étaient chantées à Tubukor pour préparer le temps de la cueillette. Les chanteurs se tenaient debout, sur les six pierres qui entourent cet autel agraire.

TO-28-3 (figures n° 287 et 290), serait les restes de l'ancien farea. De grosses pierres à sommet plat, disposées en arc de cercle autour du farea, étaient les sièges dits "natokoro". Du farea, il ne reste que des pierres dressées disposées en cercle, l'épaisse végétation qui recouvrit le site, désorganisa les structures fugaces et

---

(78) : la passe du génie Samwan est un petit bras de mer, ouvert dans la plate-forme de lave cordée, à demi-immergée et située au pied des sites TO-27 et TO-20. Comme TO-28-2, cette structure lithique TO-20 était consacrée aux rites qui devaient assurer la fructification des arbres à pain. Les opérations magiques destinées à faire échouer les embarcations (pages 288-289) ont peut-être un rapport avec les incantations de Taripua Koto qui avaient pour objet, aux temps anciens, de faire venir des pirogues chargées de nourriture dans la passe de Samwan. Un fait remarquable est que des coquilles de nautilus sont toujours conservées sur TO-20 "A" (elles sont visibles sur la photographie n° 285), de nombreux fragments de ces mêmes coquilles furent observés entre les pierres de TO-28-2.

nous n'avons pu observer aucune trace de trous de poteau. Un alignement de pierres dressées, orienté du sud-ouest au nord-est, jalonne des sépultures. Ce sont des sépultures individuelles, parfois superposées. Un paquet d'os était associé à l'une d'elles (en G-8 : figure n° 287), il s'agit, comme à Retoka, d'une inhumation secondaire. Un crâne était posé près de l'épaule droite de deux squelettes et un maxillaire inférieur sur la main droite d'un troisième. Tous les corps furent orientés vers le sud-est, un seul était paré, au bras droit, d'une défense de porc dont l'extrémité proximale avait été taillée. Aucun autre mobilier funéraire ne fut mis au jour dans ces sépultures.

Figure n° 290, Mangarisu, TO-28-3 : pierres "natokoro" et pierres dressées du farea.

29-8
29-3
29-7
29-2
29-1
29-9
29-4

TO-29 (figure n° 291, ci-contre), a une surface de mille-deux-cents mètres carrés environ. Le creek de Mangarisu a ruiné une partie du site, les arbres et les porcs (qui vivent ici en liberté), ont en partie désorganisé sa surface. La place de danse se trouvait devant le banyan figuré au nord de 29-4. Le farea était probablement situé près du pavage 29-7. 29-6 est un ensemble de grosses pierres, à sommet plat et disposées en arc de cercle, ce sont les sièges "natokoro" de la place du farea. Près de 29-5, dans l'enclos non numériquement identifié sur le plan, aurait jadis été enterrée une pierre très dangereuse à manipuler.

Figure n° 291 (ci-contre), Mangarisu, plan d'ensemble du site TO-29.

1 = zone ravinée par le creek de Mangarisu,
2 = banyan, 3 = arbres divers, non abattus pendant l'étude du site,
4 = identification numérique des structures,
5 = vestiges de murets,
6 = pierre d'intronisation (TO-29-4),
7 = petites dalles, 8 = corail, 9 = conques (TO-29-4),
10 = sièges de pierre,
11 = vestige de pavage,
12 = pierres dressées et identification numérique, leurs dimensions sont précisées dans le tableau ci-dessous,
13 = pierre sphérique ou ovoïde,
14 = direction et distance de l'origine de TO-28 (cf. : figure 287).

Dimensions des pierres dressées (h = hauteur au-dessus du sol, l = largeur moyenne, en centimètres) :

1	: h =	82, l = 49	14	: h =	135, l = 32	27	: h =	32, l = 22
2	: ...	32..... 12	15	: ...	33..... 17	28	: ...	61..... 25
3	: ...	46..... 38	16	: ...	18..... 31	29	: ...	83..... 62
4	: ...	106..... 38	17	: ...	36..... 30	30	: ...	67..... 16
5	: ...	19..... 21	18	: ...	22..... 20	31	: ...	100..... 37
6	: ...	67..... 22	19	: ...	20..... 33	32	: ...	134..... 50
7	: ...	39..... 18	20	: ...	27..... 13	33	: ...	95..... 75
8	: ...	23..... 13	21	: ...	47..... 20	34	: ...	46..... 16
9	: ...	45..... 18	22	: ...	86..... 47	35	: ...	38..... 25
10	: ...	39..... 16	23	: ...	40..... 33	36	: ...	22..... 48
11	: ...	84..... 21	24	: ...	29..... 20	37	: ...	107..... 19
12	: ...	33..... 10	25	: ...	20..... 25	38	: ...	57..... 52
13	: ...	37..... 32	26	: ...	51..... 29			

L'ensemble 29-4 (figures n° 291 et 292, ci-dessous), comprend un autel qui aurait été destiné aux rites agraires concernant la bonne venue des noix de coco. On chantait les incantations nécessaires en se tenant, debout, sur quatre grosses pierres. Ces pierres sont disposées autour d'un tas de pierres plus petites, haut de soixante centimètres. Au sommet avaient été disposées sept petites dalles taillées dans des roches éruptives et sur lesquelles avaient été placés un galet rond et trois conques brisées à l'apex : deux "Bursa lampas/Linné" et un "Cassis cornuta/Linné". On avait également placé du gravier corallien près de ces dalles. Contigu à cet autel est un oval fait de grosses pierres et complété, comme TO-28-1, par une pierre d'intronisation.

Figure n° 292, Mangarisu = TO-29-4, au premier plan : autel agraire, à gauche, structure ovale, pierre dressée et pierre d'intronisation.

Figures n° 293 et 294 (ci-contre), Mangarisu, site TO-29 : pavage et pierres dressées dans la zone TO-29-7.

Trente-huit pierres sont dressées, çà et là, sur le site (figure n° 291 = 12), toutes sont d'origine volcanique, elles ont la forme de dalles, de prismes ou de "pains de sucre". Les unes sont isolées : "7", "10", "20", "34", deux ("8" et "9") sont associées, de même que dans le site TO-28, à la structure d'intronisation, d'autres sont alignées le long du pavage 29-7 (figures n° 293 et 294) et devaient être en relation avec le farea, d'autres enfin, sont groupées par trois : "3-4-5", "1-11-13", "25-26-27" (TO-29-3, figure n° 295), "28-29-30" (TO-29-2, figure n° 296), "31-32-33" (TO-29-1, figure n° 297) et "36-37-38". Dans chacun des cas, la pierre centrale est plus élevée que les deux pierres latérales. Une telle disposition caractérise les structures religieuses de la Polynésie et, en particulier, les marae de la Polynésie centrale, nous l'avons également observée, aux Fidji, devant le soubassement de la case des dieux qui fut élevée dans la pe-

Figure n° 295, Mangarisu, TO-29 : les trois pierres dressées en TO-29-3.

tite île de Mbau. Les fouilles effectuées en TO-29-1, 29-2 et 29-5 ont montré que ces pierres signalaient des sépultures individuelles ou collectives.

Guidés par Ti Tongoa Mata et les anciens de Mangarisu, nous avons cherché la sépulture de Taripwa Mata, ce chef avait pu quitter Kuwae avant le cataclysme et regagner Efate, il fut l'un des premiers à revenir à Tongoa (J. GUIART, 1966, Bongabonga : page 1). Chacun pensait que, compte tenu de l'importance de ce chef, la pierre dressée, la plus haute, devait signaler sa sépulture. Nous avons donc fouillé la zone située devant la pierre n° 14 (figures n° 291 et 298), elle s'élève à cent-trente-cinq centimètres au-dessus du sol et sa hau-

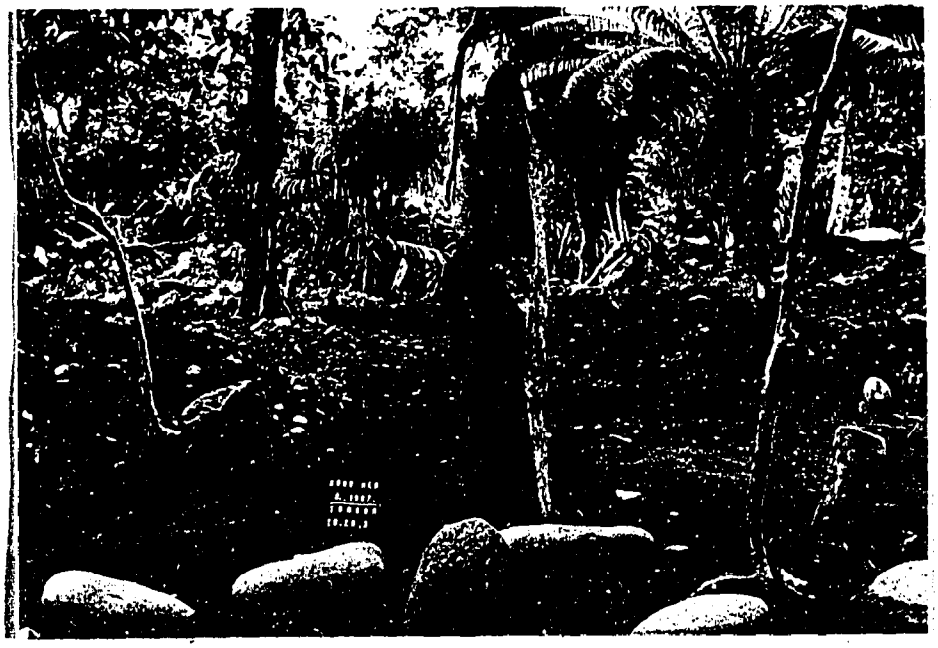

Figure n° 298, Mangarisu, TO-29 : pierre dressée n° 14 et de gauche à droite, pierres n° 13, 23 et 15.

Figures n° 296 et 297 (ci-contre), Mangarisu, TO-29 : les trois pierres dressées dans les ensembles TO-29-2 et TO-29-1.


ROUT-REB
8.1987
T.01N 010A
T0.28.5

teur totale est de cent-quatre-vingt-dix-huit centimètres. A quatre-vingts centimètres de profondeur gisait le squelette d'un homme allongé sur le dos, les bras le long du corps. De nombreux os brisés avaient été posés sur sa poitrine : débris de crânes, d'os longs, de bassins, le maxillaire inférieur d'un adulte et celui d'un enfant. Il n'était paré d'aucun bracelet. Pour cette raison, une autre fouille fut effectuée devant la pierre dressée n° 37 (figures n° 291 : TO-29-5 et n° 299, ci-contre), haute de cent-sept centimètres (sa hauteur totale est de cent-soixante centimètres). Un squelette fut mis au jour à quatre-vingt-cinq centimètres de profondeur : figure n° 300. L'homme portait trois défenses de porc, l'une au bras droit, les deux autres à l'avant-bras gauche, ce qui indiquerait, selon les informateurs, qu'il pourrait bien s'agir de la sépulture de Taripwa Mata.

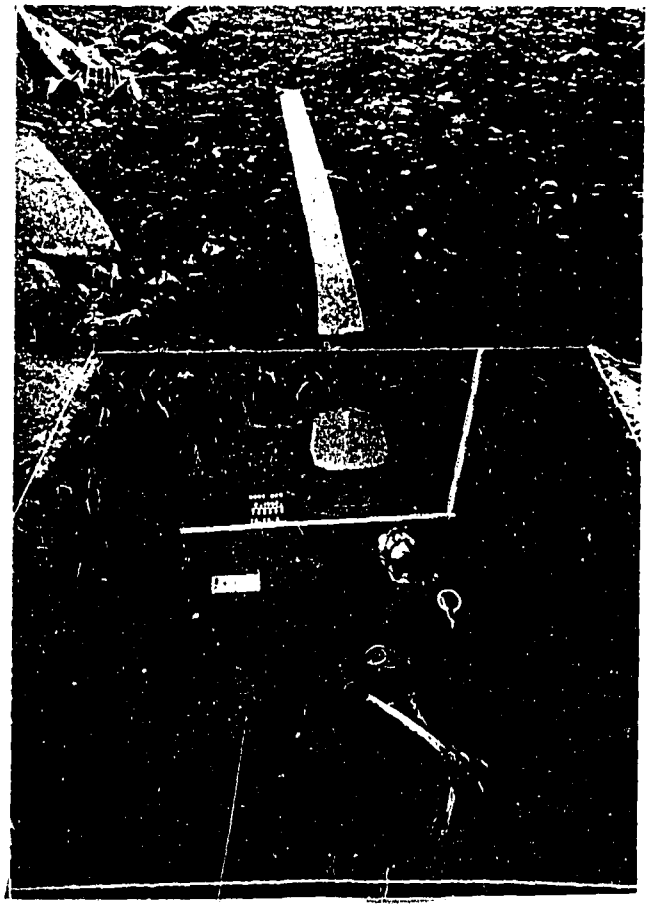

Figure n° 299 (ci-contre) : Mangarisu, TO-29-5 avant la fouille.

Figure n° 300 : Mangarisu, sépulture TO-29-5, présumée être celle de Taripwa Mata.

Un squelette fut également mis au jour devant chacune des pierres dressées de l'ensemble TO-29-2 (figures n° 291 et 296), à cinquante, cinquante-cinq et soixante centimètres de profondeur. Il paraît peu probable que ces sépultures individuelles soient exactement contemporaines et que, par conséquent, les trois pierres de chaque ensemble aient été érigées en un même temps. Les trois individus avaient été allongés sur le dos, la tête de profil et penchée vers l'épaule droite, les membres en extension, à l'exception des jambes du n° 30, qui étaient fléchies vers la gauche. Une coquille de turbo avait été placée sur son bas-ventre.

L'ensemble TO-29-1 (figures n° 291 et 297) fut également fouillé. On savait, en effet, à Mangarisu, que Mwasoe Nua y avait été enseveli, la pierre n° 33 devait signaler son corps car cette pierre, selon Dick Mwasoe Rangi, ne provenait pas de Tongoa mais d'Ewose, la mer l'aurait portée jusqu'à Mangarisu le jour où mourut Mwasoe Nua. Nous n'avons reçu que peu d'informations au sujet de cet homme, il aurait été un chef très important et l'un des premiers à revenir s'installer à Tongoa, il serait le lointain ancêtre de Dick Mwasoe Rangi, chef d'Ewose et du farea Mwalakesa de Mangarisu. D'après les traditions recueillies par Jean Guiart, le premier nom de Mwasoe Nua aurait été Roy Mata ; reparti à Efate au moment du cataclysme de Kuwae, il serait revenu s'installer à Mangarisu en même temps que Taripwa Mata (J. GUIART, 1966 : Ravenga, page 1 et Bongabonga, page 1, cf. également, ci-dessus, page 61).

Deux sépultures individuelles avaient été creusées devant les pierres dressées "31" et "32" de TO-29-1. Un ornement nasal discoïde avait été placé dans la ~~cloison~~ Sesse nasale droite de "32" et, entre ses genoux, une pierre identique à celles utilisées pour la confection des nattes (cf. : pages 92 et 151). Les corps, comme dans toutes les sépultures individuelles de Mangarisu, avaient été allongés sur le dos (fig. n°291)

Devant la pierre dressée n° 33, celle de Mwasoe Nua, fut découverte une sépulture collective : figure n° 301, ci-contre. Au centre est un homme, Mwasoe Nua, allongé sur le dos, les bras le long du corps, la tête de profil et penchée vers l'épaule droite. Un ornement taillé, en forme de bâtonnet courbe, dans un coquillage, fut recueilli près des fosses nasales, cet ornement, selon Dick Mwasoe Rangi, était introduit à travers le septum nasal. Deux femmes étaient allongées à ses côtés, l'une sur le ventre, l'autre sur le côté droit. La première tenait son front dans ses deux mains, la seconde avait la tête posée sur le bras gauche du chef qu'elle tenait de sa main droite tandis qu'elle serrait, dans sa main gauche, l'avant-bras gauche de Mwasoe Nua. Elle était parée d'un collier fait de perles discoïdes et de vertèbres de poisson et, au bras gauche, d'un brassard de perles discoïdes. Une troisième femme, très jeune, était allongée au-dessus de la tête du chef et perpendiculairement à lui, elle tenait son avant-bras gauche dans sa main droite et sa tête dans sa main gauche. A droite de la première femme était un homme (l'atavi du chef), allongé sur le dos parallèlement à Mwasoe Nua, tous deux semblant se regarder. Nous retrouvons, ici, la disposition "en croix" des sépultures collectives du centre de l'archipel néo-hébridais. De même qu'à Retoka et conformément à la tradition (cf. : page 236), les femmes sont dans des positions qui laissent penser qu'elles furent ensevelies vivantes, l'homme (l'atavi du chef décédé) paraît dormir, drogué, probablement, par l'absorption d'une très forte dose de kava.

Figure n° 301 (ci-contre), Mangarisu, TO-29-1 : sépulture collective de Mwasoe Nua.

Itakoma (TO-41)

C'est à la demande du chef Ti Poloa que nous avons recherché, à Itakoma, la sépulture d'un sangalengale, génie de très petite taille et aux très longues oreilles (cf. : page 58), célèbre à Itakoma. J. Guiart a recueilli les traditions qui le concernent. (J. GUIART, 1966, Selebanga-Itakoma : pages 18-21). Natutu (Sangalengale en langue namakura), avait été apprivoisé par Marikoniki qui le donna, en présent, à son chef Ti Poloa. La curiosité de Samori, de Mangarisu, causa sa perte. C'était la nuit et, pour mieux le regarder, Samori s'était approché avec une torche alors qu'il dormait enveloppé dans le lobe de ses oreilles, un tison le brûla et Natutu dut mourir avant la seconde nuit...." sa famille se met à pleurer. Lui, fait préparer sa fosse, qu'il fait paver de pierres ; des pierres blanches sont préparées pour le recouvrir avant de jeter la terre. Le soleil descend. Quand il atteint la colline, le Natutu meurt. Les siens entourent son cadavre de nattes et exécutent ses instructions. L'emplacement de sa tête est marqué par des pierres qui seront dispersées à la christianisation" (J. Guiart, opus cité, page 20).

Ti Poloa pensait que deux pierres dressées devaient encore signaler cette sépulture, elles sont hautes de quarante-cinq centimètres et distantes de quatre mètres. Une fouille, ouverte sur une surface de douze mètres carrés, fut vaine (figure n° 302). Chacun en conclut que Natutu avait été enterré ailleurs et que ces pierres dressées n'étaient que des pierres mémoriales, elles devaient simplement situer le lieu où Natutu était mort.

Figure n° 302 (ci-contre), Itakoma : TO-41, sépulture présumée de Natutu, à l'arrière plan, à droite : Dick Mwasoe Rangi.

Panita :

Sépultures des Matariliu (TO-51)

Le village de Panita est situé près le la moins mauvaise passe de Tongoa : passe et mouillage "Malema". Il était installé, jadis, plus au sud, dans un sûr probable de sécurité, au pied d'une haute falaise, en un site peu accessible de la mer comme de l'intérieur. Ce site fut étudié en 1963. Matariliu, chef traditionnel de Panita, nous le fit visiter. On sait encore l'emplacement de l'ancienne place de danse et celui de l'ancien farea. Cette zone est totalement abandonnée et recouverte d'une épaisse forêt. Tous les Matariliu furent inhumés là, leur sépulture est signalée par des pierres dressées, alignées du sud au nord (figure n° 302, ci-contre) la plus ancienne serait celle du Matariliu qui revint à Panita sur la pirogue "Nareure Mala", il s'était réfugié au Farea Lapa de Nguna au moment du cataclysme de Kuwae. Les fouilles mirent au jour deux niveaux de sépultures, les plus profondes, à cinquante centimètres, furent parfois désorganisées lors du creusement des sépultures postérieures (figure n° 303, ci-contre). Six squelettes furent mis au jour, tous allongés sur le dos et orientés vers l'ouest. Aucun mobilier funéraire n'était associé à ces sépultures qui sont toutes des sépultures individuelles, celle du premier Matariliu ne put être localisée. Le fragment proximal d'une herminette de bénitier (de type "B-1"), fut recueilli au cours des fouilles, à trente centimètres de profondeur.

Figures n° 302 et 303, Tongoa : Panita, sépultures des Matariliu.

Figure n° 302 : vue générale du site.

Figure n° 303 : l'une des sépultures profondes, on distingue, en haut et à droite, une sépulture désorganisée lors du creusement d'une sépulture postérieure.

Sépulture de Ti Tongoa Liseiriki :

Ti Tongoa Liseiriki est l'homme qui échappa au cataclysme de Kuwae et revint ensuite organiser la colonisation de Tongoa (cf. : page 266). Au moment du cataclysme, cet homme non encore titré et enfant (il se nommait alors Asingmet), était occupé à piéger des oiseaux au sud de Mangarisu, là où est maintenant le rocher Fatutoa (cf. : carte page 268, figure n° 235). Il put s'enfuir à Tongariki en longeant l'ancienne plage de Kuwae et se cacher dans un tambour, dressé sur la place de danse de Lakilia, pour se protéger des cendres. "Les cendres recouvriront le tambour, mais il restera vivant. L'éruption terminée, Asingmet cherche à faire un trou dans les cendres. Arrive une femme, Tarifegit, qui avait pu échapper au cataclysme en se cachant dans une grotte au bord de la mer. Elle entend du bruit dans le tambour, prend un bâton et retire les cendres, voit l'homme en sortir... L'homme et la femme se promènent autour de la nouvelle île de Tongariki et constatent qu'ils sont seuls en vie. Ils trouvent une fosse de namaday, fruit à pain conservé, creusent et s'assurent ainsi les moyens de se préparer à manger. Au loin, sur Makura, Alil Tarimasu voit un feu sur Tongariki. Il part en pirogue voir ce qu'il y a et trouve le couple. Il les ramène à Makura où Asingmet deviendra adulte. A ce moment Tarimasu lui donne une épouse, Tarifegit ne pouvant l'être, étant considérée comme sa soeur. L'épouse d'Asingmet a pour nom Nawaley matat". (J. GUIART, 1966 : Tongoa Bongabonga, pages 1 et 2). De leur union sont nés deux jumeaux : Ti Tongoa Mata et Ti Tongoa Roto, le premier s'installera à Mangarisu et le second à Bongabonga. En ce qui concerne la dernière partie du mythe, les versions reçues à Tongariki et à Makura sont un peu différentes (J. Guiart, opus cité), à Tongariki, Asingmet (nommé Sëmet) aurait eu, de Tarifegit, une nombreuse descendance. Selon la seconde version,

Sëmet et Tarifegit furent mariés à Makura mais ils ne purent avoir d'enfant. C'est la raison pour laquelle les chefs de Makura vinrent coucher avec Tarifegit, de l'une de ces unions naquit une fille : Nawa. "On procéda de même avec Nawa qui mettra au monde deux jumeaux ; Ti Tongoa Mata et Ti Tongoa Roto" (J. GUIART, 1966 : Makura, pages 13-14). J'appris, à Mangarisu, puis à Panita, les aventures de Ti Tongoa Liseiriki, il fut précisé que le premier titre donné à Sëmet par le chef de Makura Tarimasu : Matanawretong, se justifiait par le fait que Sëmet avait été le premier à apercevoir la plante épineuse dite Tongoa repousser sur ce qui restait de l'ancienne Kuwae (mata = oeil, naworo = île, tongoa = plante ?). Des différences sont nombreuses lorsqu'il s'agit de définir les rapports de Ti Tongoa Liseiriki et des deux femmes et, surtout, en ce qui concerne leur descendance. Ces contradictions d'île en île, et dans une même île, s'expliquent sans doute par le souci d'affirmer, en chaque lieu, des liens les plus étroits possibles avec les héros du mythe et leur descendance. C'est aussi la raison pour laquelle les gens de Mangarisu et de Panita s'intéressaient beaucoup à la sépulture de Ti Tongoa Liseiriki, on la situait à Panita, à mi-chemin entre le rivage et le cimetière des Matariliu.

Ti Tongoa Mata, Dick Mwasoe et Matariliu se concertèrent pour confronter les traditions qu'ils détenaient, ceux-là en langue Namakura et celui-ci en langue Nakananamga. On s'accorda sur les faits suivants :

1 : Des pierres dressées signalaient la sépulture,

2 : des coquillages avaient été disposés en demi-cercle autour des corps,

3 : Ti Tongoa Liseiriki était paré de trois défenses de porc, deux autour du bras gauche, une autour du bras droit. Il en possédait primitivement quatre mais en avait donné une au premier Mwasoe de Mangarisu.

4 : Deux femmes avaient été inhumées en même temps que lui, l'une était Tarifegit, et l'autre Nawa.

Etant au début de mon premier séjour aux Nouvelles-Hébrides, cette idée ne m'était pas familière que les mythes du centre de l'archipel recouvraient des faits réels que les recherches archéologiques pouvaient préciser. De plus, la pré-publication du corpus des mythes recueillis par J. Guiart n'était pas encore effectuée et cette aventure de Ti Tongoa Liseiriki, que l'on me racontait, me semblait une légende aussi irréelle dans les faits que la sépulture de Natutu que l'on venait de fouiller vainement, et par complaisance, à Itakoma. C'est donc un peu par complaisance, également, que l'on entreprit de fouiller le site indiqué comme étant celui de la sépulture de Ti Tongoa Liseiriki. Les résultats furent satisfaisants, ils confirmèrent certains détails de la tradition.

La sépulture (figures n° 304 et 305) est une sépulture posée. Les corps furent allongés au sommet d'une légère proéminence du sol et recouverts d'une couche de gravier peu épaisse. Les os sont, de ce fait, mal conservés, ce mauvais état de conservation, l'abondance des racines et la nature caillouteuse du sol ont rendu la fouille difficile.

Au centre, devant la pierre dressée la plus haute, est un squelette allongé sur le dos et orienté vers le nord, ("A", figure n° 304) l'avant-bras droit est plié, la main à hauteur de la clavicule gauche. L'homme était paré de trois défenses de porc, deux au bras gauche, une au bras droit, le cercle non fermé de celle-ci était complété par une rangée de perles discoïdes, l'extrémité proximale de chaque dent avait été taillée pour faire disparaître en partie la cavité pulpaire, le troisième bracelet était entièrement taillé. Des os humains brisés

A
B
C
D
E
F
1
2
3
4
5
N
0
1
2
M

avaient été posés sur sa poitrine. Le squelette ("B") d'une jeune femme, sans ornement, était étendu à ses pieds, il s'agirait de Nawa. Un autre corps ("C"), orienté, comme "B", vers le nord-nord-est et allongé au-dessus de la tête du premier, portait, à chaque bras, deux défenses de porc non taillées. Mes compagnons ont voulu y reconnaître Tarifegit bien que l'ossature soit visiblement celle d'un homme. Le squelette d'une femme ("D"), est étendu à la droite de "C" et semblablement orienté. La partie supérieure de deux autres squelettes fut mise au jour en F-6 et F-8. Le premier est orienté vers le sud-est, le second vers le sud-ouest. Il est possible que d'autres corps aient été placés au sud de la zone fouillée, complétant ainsi cette disposition radiale autour de "A".

Neuf gros coquillages avaient été disposés, en arc de cercle, autour des deux premiers squelettes : une "Charonia tritonis (Linné)", une "Bursa lampas (Linné)", toutes deux avaient l'apex brisé et servaient de conque, deux valves de bénitier posées l'une sur l'autre et cinq turbos (Turbo marmoratus/Linné). Cet arc de cercle était complété par des dalles et des pierres basaltiques. Trois galets ronds, (visibles sur la figure n° 305), avaient été placés à l'intérieur du triton-conque.

Cette sépulture collective ressemble, par certains caractères, aux sépultures collectives précédemment étudiées : arc de cercle jalonné par des dalles, des pierres et des coquillages (dont deux conques), jeune femme allongée aux pieds du squelette central et pierres dressées. Elle en diffère en ce qu'il s'agit d'une sépulture "posée".

<u>Figures n° 304 et 305, Tongoa, Panita : sépulture de Ti Tongoa Liseiriki.</u>

Légende de la figure n° 304 : 1 = pierres dressées, 2 = pierres, et 3 = dalles, posées sur le sol de la sépulture, 4 = coquillages (1 : triton-conque, 2 : turbos, 3 : Bursa lampas, 4 : bénitier). 5 = identification des squelettes.

Les deux femmes de la sépulture, c'est évident, ne furent donc laissées sur place "vivantes", mais nous savons, qu'à Tongoa, les femmes d'un chef décédé se suicidaient par pendaison, ou étaient étranglées si le courage leur en manquait (cf. : page 239). L'orientation des corps est aussi particulière, le squelette central est orienté vers le nord, si deux femmes et un homme furent placés, par rapport à lui, dans une position que l'on avait déjà remarquée dans les autres sépultures collectives, les trois autres squelettes mis au jour sont radialement disposés autour du squelette central. Dans la région nord-ouest d'Efate, toutes les sépultures étaient orientées vers un même point : l'entrée du pays des morts. A Mangarisu, tous les corps avaient été orientés vers le sud-est ou l'est, à l'exclusion, évidemment, de la jeune femme de la sépulture collective de Mwasoe Nua.

Il est fort probable que cette sépulture est celle de Ti Tongoa Liseiriki, en effet, elle est en grande partie conforme à la description transmise par les traditions de Panita et de Mangarisu : localisation, présence des pierres dressées, d'un cercle de coquillage et des trois bracelets dont Ti Tongoa Liseiriki était paré. Un prélèvement osseux, traité par les Geochron Laboratories (GX-0291), a daté cette sépulture de l'année 1475 ap. J.-C. (+ ou - 85 ans) et ceci, par l'analyse des collagènes. L'analyse des carbonates a fourni une date plus ancienne : 1215 ap. J.-C. (+ ou - 190 ans) en tenant compte de la valeur des deux déviations standards : 85 et 190, nous aurions, comme probable, une date d'environ 1200 après J.-C., cette date est à négliger en raison d'une contamination probable des carbonates , la date de 1475 (+ ou - 85) est donc plus certaine. Cette dernière date est des plus satisfaisantes, elle est à peu près conforme aux résultats

obtenus par le comptage des générations si l'on retient l'hypothèse d'une chronologie longue (cf. : pages 264-265), elle s'accorde également avec la tradition qui situe l'époque de l'activité de Roy Mata en un temps beaucoup plus ancien que celui de Ti Tongoa Liseiriki (cf. : page 242), la différence est, ici, de deux-cent-dix ans. Enfin, s'il s'agit bien de Ti Tongoa Liseiriki, la date obtenue devrait être, à quelques dizaines d'années près, contemporaine du cataclysme de Kuwae, et il en est ainsi : du bois calciné, prélevé dans les matériaux éruptifs de Mweriu (échantillon B-742), fut daté de l'année 1320 après J.-C. (+ ou - 80 ans), soit une différence négligeable si l'on tient compte de la valeur des deux déviations standards. Un autre échantillon, également prélevé dans les cendres de Mweriu par le géologue, J.J. Espirat, fut daté de l'année 1460 (+ ou - 37) après J.-C. (J.J. Espirat, communication personnelle, décembre 1966). Il se trouve ainsi confirmé que la dernière éruption volcanique et l'action de Ti Tongoa Liseiriki se situent au début du quinzième siècle de notre ère.

2-3-3-a : CHRONOLOGIE ABSOLUE et STRATIGRAPHIE

La poterie est associée aux premières traces d'occupation datées de 510 avant J.-C. dans le site TO-23 (cf. : pages 278-279) et de 400 avant J.-C. dans le site d'Euta (TO-11, pages 272-274). Les niveaux à céramique les plus tardifs sont datés de 1025 après J.-C., elle est partout absente des vingt centimètres de sol supérieur, sous-jacent des premières cendres volcaniques. Plusieurs datations intermédiaires (figure n° 306), sont conformes à la stratigraphie. Un prélèvement fut effectué à Aknau (TO-22, pages 276-277), à quinze centimètres au-dessous du niveau des cendres, le résultat obtenu : 905 avant J.-C. est aberrant. On pourrait sans doute supposer que ce niveau, à Aknau, était jadis recouvert par d'autres sédiments enlevés par l'érosion, mais cette hypothèse est peu vraisemblable et infirmée par ce fait que la poterie décorée d'incisions internes, caractéristique de ce site, est, dans les autres sites de Tongoa et de Makura, datée des environs de l'an mille de notre ère. L'analyse d'un autre échantillon prélevé, à Euta, dans un niveau stratigraphique analogue, donna un résultat également aberrant : 720 avant J.-C. (WSU-219, figure n° 306 = 10, cf. également A. J. WARDEN, 1966, page 8). Le niveau le plus profond de ce site, en effet, est daté de l'an 400 avant notre ère (GX-0222), par l'analyse du charbon de bois prélevé dans un foyer organisé (cf. : figure n° 241 = 4-II, page 272). Un second échantillon, prélevé dans ce même foyer fut daté de 350 avant J.-C. (WSU-220, figure n° 309 = n° 6, cf., également

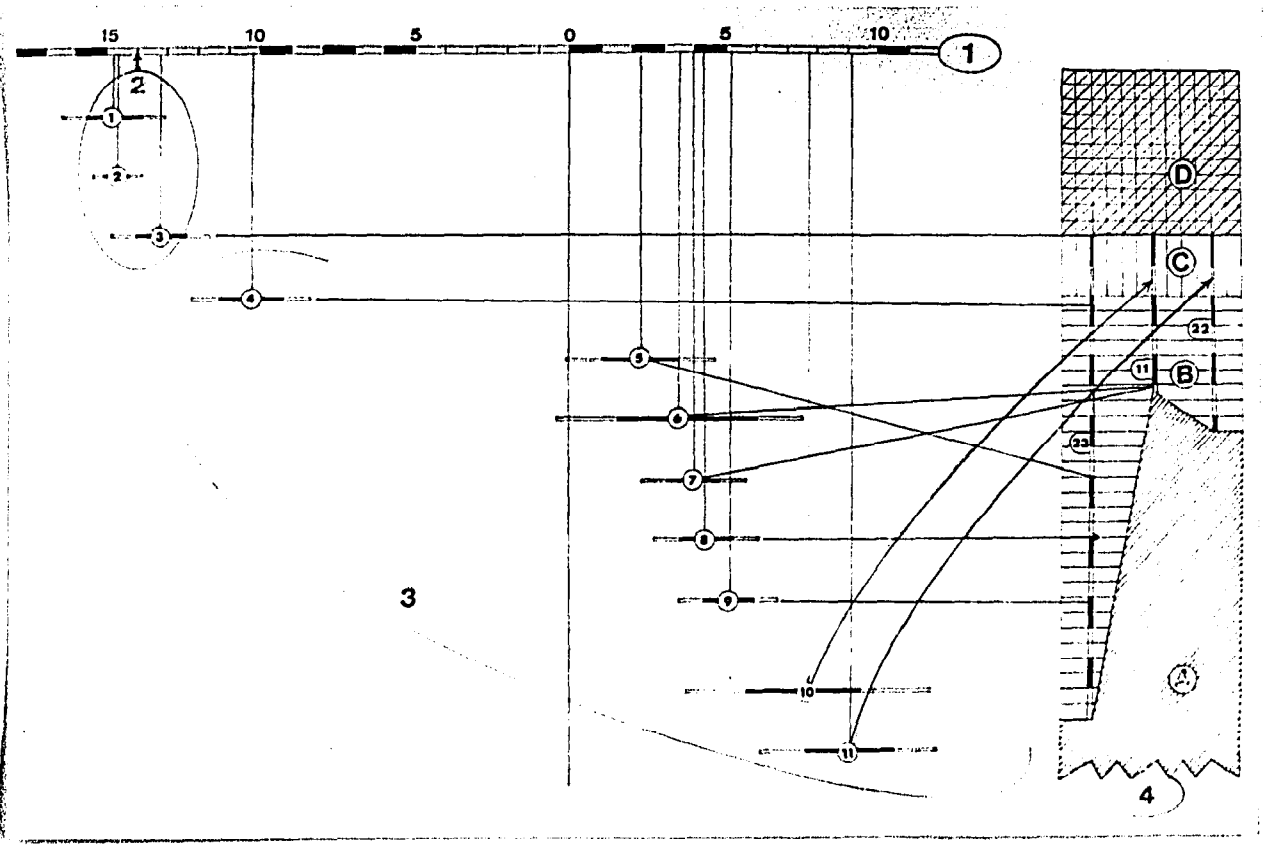
15
10
5
0
5
10
1
2
3
4
D
C
B
A
22
23

Figure n° 306 (ci-contre), Tongoa : chronologie et stratigraphie.

1 = échelle chronologique graduée en siècles, les dates positives sont à gauche de l'an zéro.

2 et 3 = résultats des analyses (C-14), n° 1 : collagènes, n° 2 à 11 : carbonates. La longueur des barres représente, en années, l'approximation des résultats (deux σ positifs et deux σ négatifs). 2 = datation de la dernière éruption volcanique, 3 = périodes antérieures.

n° 1 : GX-0291, sépulture de Ti Tongoa Liseiriki = 1475 ap. J.-C. + ou - 85 ans.

n° 2 : 1460 + ou - 37 ans après J.-C., analyse effectuée en Nouvelle Zélande (Dep. of Scientific and Indus. Research, the Institute of Nuclear Science), échantillon prélevé par J.J. Espirat dans les matériaux pyroclastiques de la falaise de Mweriu (cf., page 307).

n° 3 : B-742, bois calciné prélevé dans les matériaux pyroclastiques de Mweriu, à soixante-dix centimètres au-dessus de la plage actuelle et à huit mètres au-dessous du sommet de la falaise = 1320 + ou - 80 ans ap. J.-C.

n° 4 : Mangarisu, TO-23, dernier niveau à céramique = 1025 + ou - 95 ans après J.-C. (échantillon GX-1268).

n° 5 : B-741 = 230 + ou - 120 ans avant J.-C. (Mangarisu, TO-23, niveau inférieur).

n° 6 : Euta (TO-11), niveau inférieur, échantillon confié par D. Shutler à l'Université de Washington, WSU-220 = 350 + ou - 200 avant J.-C.

n° 7 : Euta (TO-11), échantillon prélevé, comme le précédent, dans le foyer profond de TO-11, GX-0222 = 400 + ou - 85 ans av. J.-C.

n° 8 : Mangarisu, niveau inférieur de TO-23, GX-1267 = 440 + ou - 95 ans av. J.-C.

n° 9 : Mangarisu, niveau inférieur de TO-23, B-740 = 510 + ou - 80 ans avant J.-C.

n° 10 : échantillon prélevé, à Euta (TO-11), sous les premières cendres volcaniques et confié, par D. Shutler, à l'Université de Washington, WSU-219 = 770 av. J.-C. + ou - 200.

n° 11 : échantillon prélevé à Aknau, comme l'échantillon précédent, sous les premières cendres volcaniques, GX-0221 = 905, + ou - 145 ans avant J.C.

Ces deux derniers résultats : WSU-219 et GX-0221, ne sont pas satisfaisants, compte tenu de la position stratigraphique des échantillons.

4 = stratigraphie simplifiée et situation des échantillons.

A = matériaux éruptifs anciens.

B et C = niveaux de "Kuwae", B = niveaux à céramique, C = niveau supérieur, sans céramique. 23 = TO-23 (Mangarisu), 11 = TO-11 (Euta), 22 = TO-22 (Aknau). Les échelles de profondeur sont gravées en décimètres.

D = niveaux récents, post-éruptifs.

: A. J. WARDEN, 1966, page 8). Ce résultat confirme, d'une part, notre propre résultat, compte tenu de la valeur des deux déviations standards et, d'autre part, l'hypothèse déjà émise (J. GARANGER, 1966 : page 73) et selon laquelle ces échantillons ont pu être contaminés par les derniers phénomènes éruptifs (79). Il nous faut insister sur le fait que cette date de 905 avant J.-C. ne doit pas être considérée comme celle de la première occupation du centre de l'archipel néo-hébridais, par l'homme (D. SHUTLER, 1965 : page 46 et J. W. MACNAB, 1967 : page 219). Les dates, actuellement connues, de cette première occupation, sont celles des niveaux inférieurs de Mangaasi (page 142) : 645, + ou - 95 ans avant J.-C., de Makura (page 253) : 590, + ou - 100 avant J.-C. et de Tongoa (Mangarisu, TO-23) : 510, + ou - 80 ans avant J.-C. Cette date de 905 avant J.-C. (ou de 770, + ou - 200 : échantillon identique au précédent mais analysé à l'Université de l'Etat de Washington = WSU-219), n'est pas plus valable pour ce qui est du cataclysme de Kuwae. En se fondant sur les résultats d'analyse de ces échantillons contaminés, J.W. Warden, en effet, vieillit ce phénomène de plus de deux mille ans (J.W. Warden, opus cité : page 8).

En résumé, la préhistoire de Tongoa commence vers la fin du sixième siècle ou le début du cinquième siècle avant notre ère. L'art céramique est pratiqué dès ces premiers temps, mais disparaît quelques années après l'an mille de notre ère et avant la dernière éruption vol-

---

(79) : Depuis la publication de cet article (J. Garanger, opus cité), des travaux furent entrepris et montrèrent que, effectivement, le CO_2 d'origine magmatique, contenu dans les fumerolles, entraînait, dans les tissus végétaux, notamment, et dans les coquillages, une anomalie de leur teneur en C_{14} et un vieillissement, souvent très important, des échantillons soumis à l'analyse (CHATTERS, R.M., J. W. CROSBY, III et L.G. ENGSTRAND, 1969).

canique de Tongoa. Celle-ci survient vers les débuts du quinzième siècle, datation confirmée par l'analyse de deux échantillons de charbon de bois, prélevés dans les matériaux pyroclastiques de Mweriu, et par l'analyse des collagènes conservés dans les os du squelette de Ti Tongoa Liseiriki. La céramique ne réapparaît pas au cours de cette période qui fait suite à l'éruption volcanique et se termine au temps de l'apostolat du Rév. Oscar Michelsen, c'est-à-dire vers la fin du dix-neuvième siècle.

2-3-3-b : TONGOA. les PERIODES à CERAMIQUE

Les datations absolues ont permis de situer, dans le temps, les débuts et la fin des périodes à céramique de Tongoa. L'absence de datations et de niveaux intermédiaires fait qu'il est impossible de préciser les limites supérieures d'une période ancienne et les limites inférieures d'une période récente. Les niveaux inférieurs de TO-27 appartiennent peut-être à une période moyenne mais le sol est, ici, à ce point remanié (cf. : page 284), que rien ne peut être affirmé. La poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués est, comme à Makura, et dans la région d'Efate, présente à tous les niveaux. La poterie du site d'Aknau, dite "à incisions internes" n'est apparue qu'à la période récente.

La poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués à Tongoa :

Tant par ses formes générales que par ses décors, cette céramique est de la même tradition que celle de Makura et de la région d'Efate. La figure n° 307 représente certains des tessons du site TO-27,

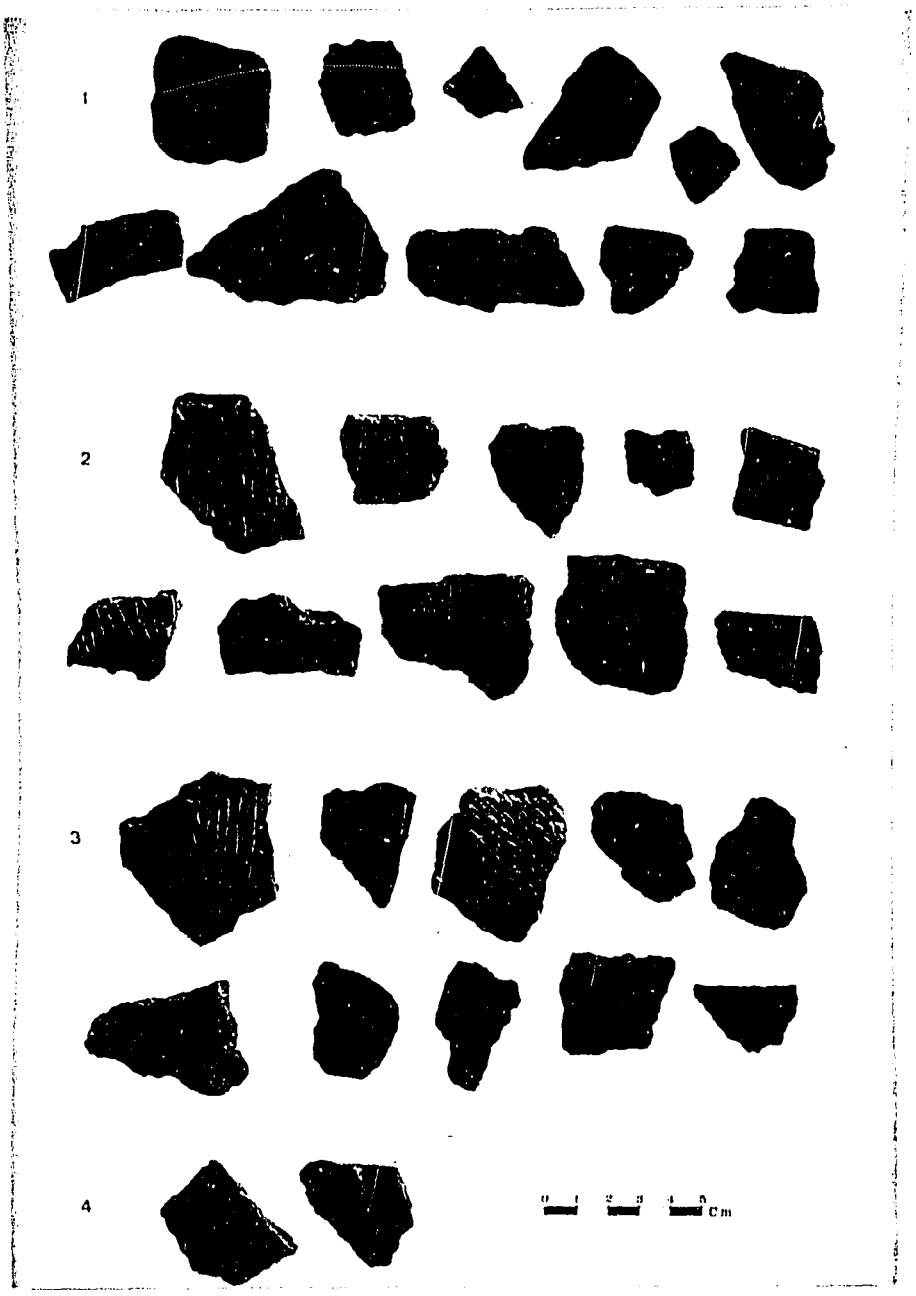
1
2
3
4
0 1 2 3 4 5 cm

Figure n° 307 (ci-contre) : Tongoa, poterie du site TO-27.

1 = vingt à quarante centimètres de profondeur. 2 = quarante à soixante centimètres. 3 = soixante à quatre-vingts centimètres. 4 : quatre-vingts à cent centimètres de profondeur.

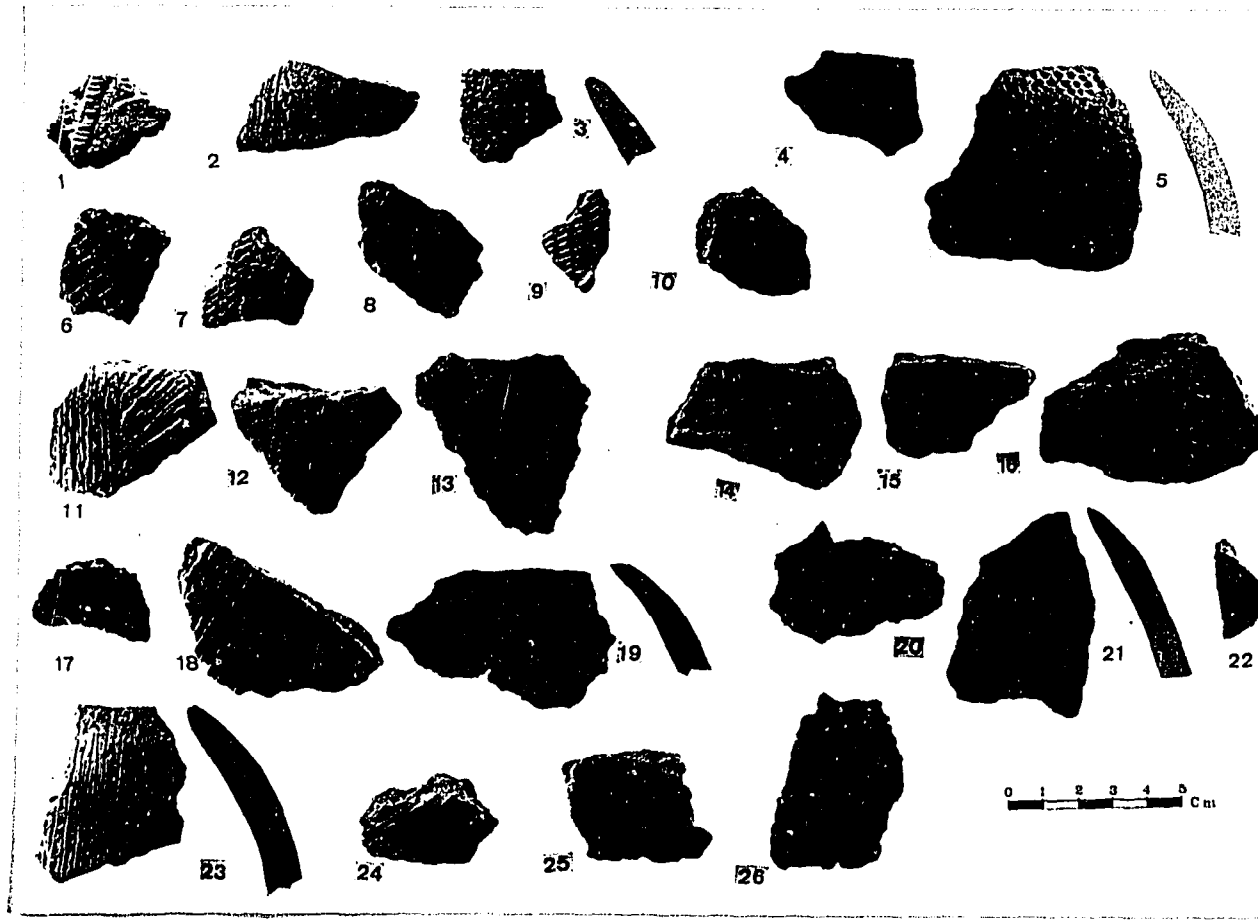

Figure n° 308 : Tongoa, poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués.

1 à 19 : période récente, 1 à 9 = niveau I de TO-26, 10 = niveau I de TO-22, 11 à 13 = niveau I de TO-11, 14 à 19 = niveau I de TO-23. 20 à 26 = niveau II de TO-23.

classés, par niveaux, en stratigraphie artificielle. La poterie des autres sites est classée par périodes, ancienne et récente. Le niveau II de TO-23 (figure n° 279) ~~est~~, compte tenu de sa situation stratigraphique et des datations absolues des niveaux sous et sus-jacents, ne correspond probablement qu'à la fin de la période ancienne ou au début d'une période moyenne non autrement représentée dans les sites étudiés à Tongoa. Cependant, afin d'approcher au mieux la réalité des faits, nous n'avons pas tenu compte de la poterie recueillie à ce niveau, pour établir les graphiques de répartition des types de décors et de bords.

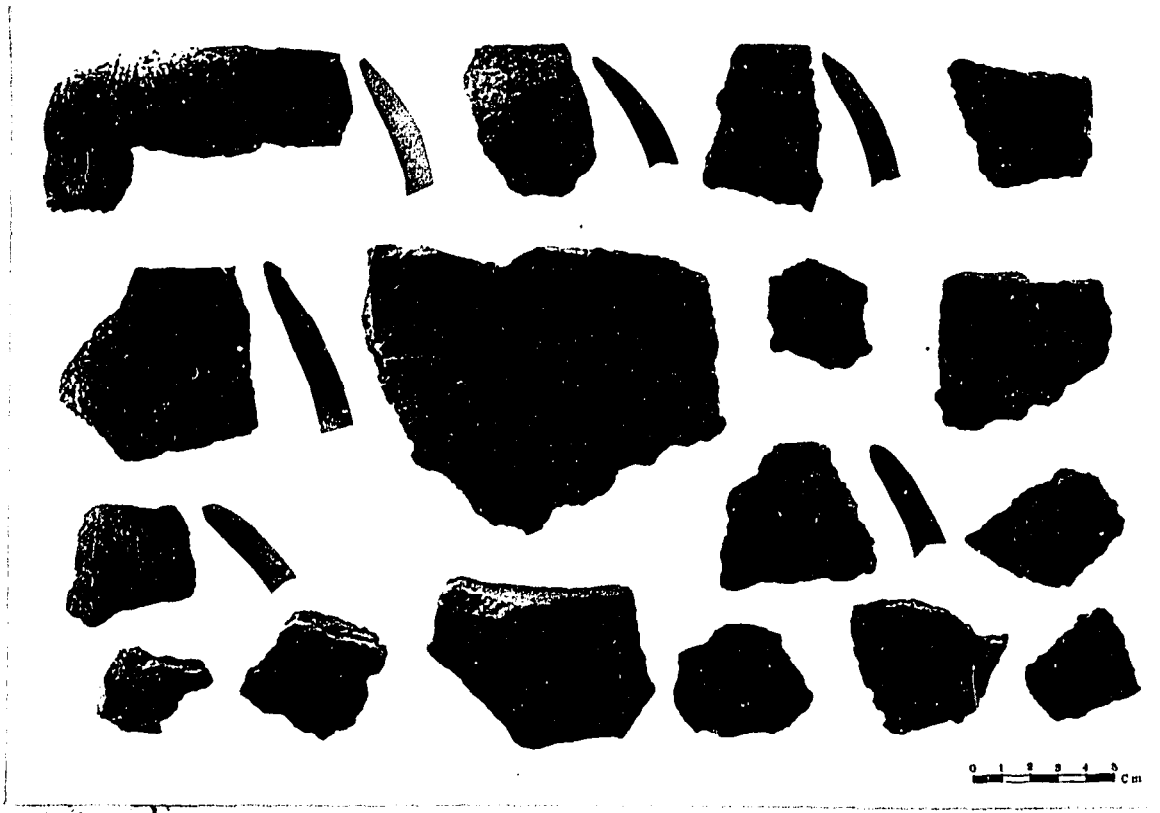

Figure n° 308 bis : Tongoa, poterie décorée d'incisions, motifs linéaires et géométriques (niveau III de TO-23).


0 1 2 3 4 5 Cm

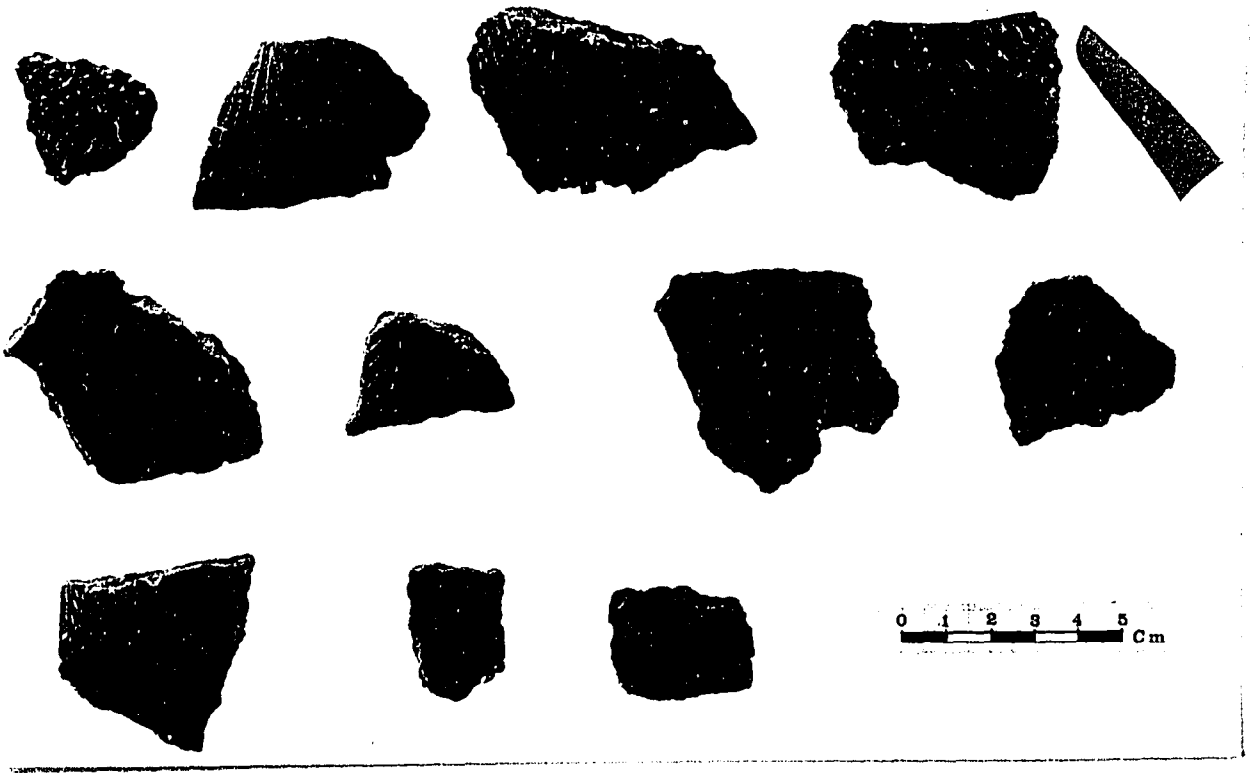
0 1 2 3 4 5 Cm

Figures n° 309 et 310 (ci-contre), Tongoa : poterie incisée.

Figure n° 309 = motifs géométriques, incisions discontinues, chevrons (TO-23, niveau III, période ancienne).

Figure n° 310 = motifs "foliacés" (TO-23, niveau III).

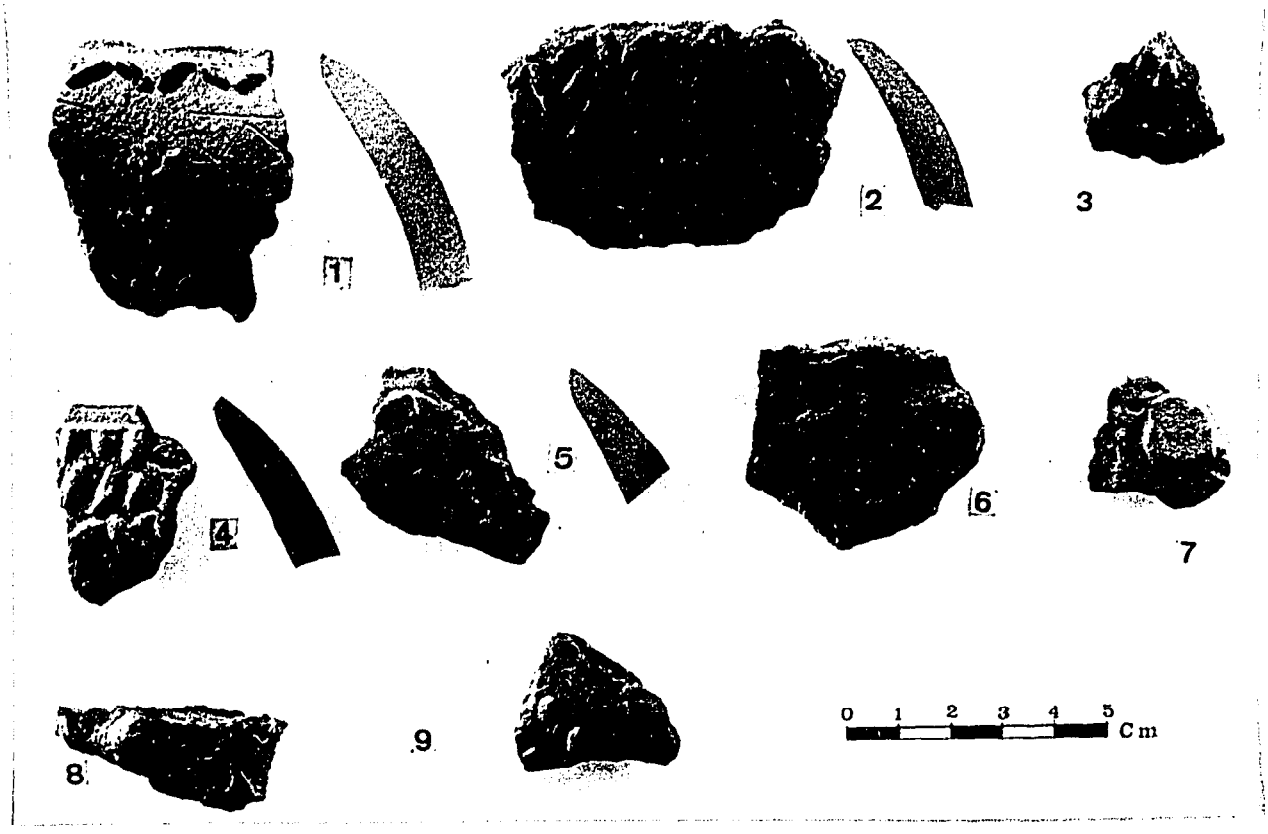

Figure n° 311, Tongoa : poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués discontinus.

1 à4 = TO-23, niveau inférieur (période ancienne). 5 = TO-27. 6 et 8 = TO-11, niveau inférieur (période ancienne). 7 et 9 = TO-24.

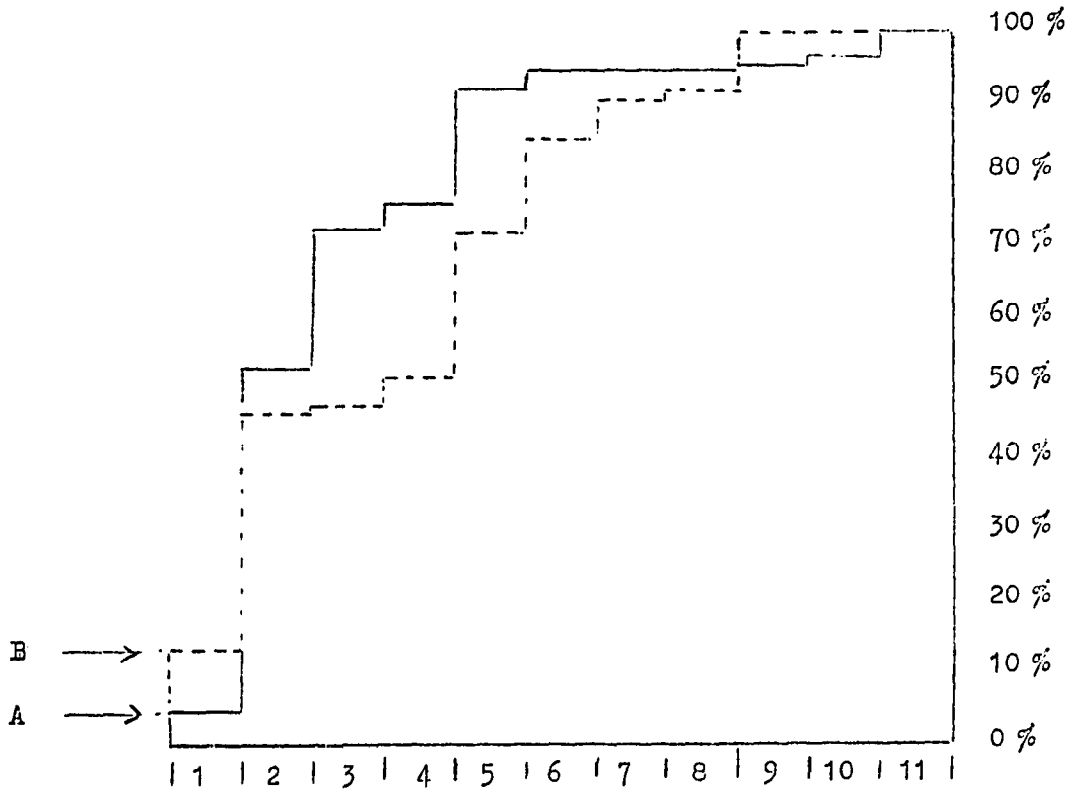

Figure n° 312, Tongoa, poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués : répartition des types de décors.

A = période ancienne, B = période récente.

1 = incisions rectilignes, 2 = motifs géométriques, 3 = incisions discontinues, 4 = chevrons, 5 = décors "foliacés", 6 = incisions ponctiformes, 7 = rubans incisés, 8 = rubans incisés et ponctiformes, 9 = cordons appliqués et facettés, 10 = cordons appliqués "pincés", 11 = reliefs appliqués discontinus (cf. pages 123-128, 135-138 et 156-157).

Le graphique ci-dessus montre la répartition des différents types de décors dans les niveaux profonds de TO-23 et de TO-24 (courbe "A") et dans les niveaux supérieurs de TO-22, 23, 25 et 26 (courbe "B"). Les tessons du site TO-11 n'ont pas été retenus pour l'établissement de ces courbes, ils sont en effet trop peu nombreux et le site est trop éloigné de l'ensemble "TO-2".

Comme à Mangaasi, les deux courbes sont peu différentes. On peut remarquer, cependant, une plus grande variété des décors pendant la période récente et la présence, à la période ancienne, des cordons appliqués "pincés" et de reliefs appliqués discontinus, caractéristiques, également, de la période ancienne de Mangaasi. Un seul tesson conservant l'empreinte d'un organe de préhension fut mis au jour dans le niveau profond de TO-23, c'est-à-dire dans une situation stratigraphique identique à celle des organes de préhension de Mangaasi.

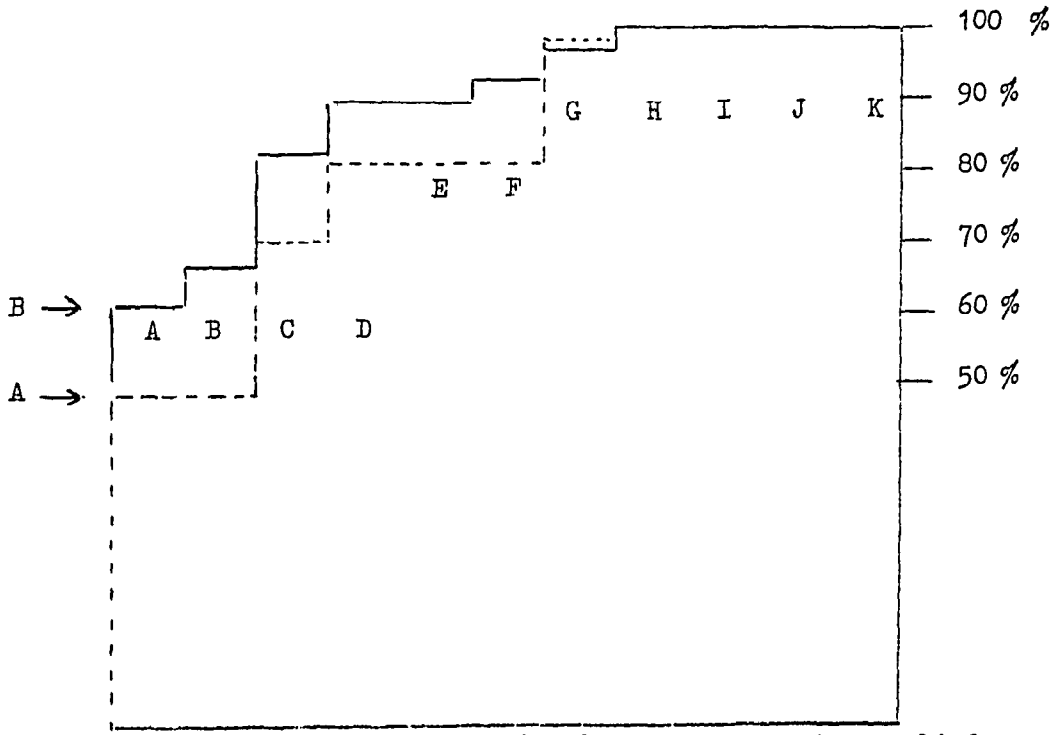

Figure n° 313. Tongoa, poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués : répartition des types de bords.

A = période ancienne , B = période récente.

Le graphique ci-dessus montre la répartition des types de bords, on peut remarquer que les formes sont légèrement plus variées

dans le niveau III que dans le niveau I où manquent, en particulier, les formes "B", "E", et "F". Les formes "A", de direction rentrante, "C" et "D", de direction verticale ou évasée, sont les plus fréquentes. Les lèvres en parement "H" à "K", caractéristiques de la poterie de tradition Lapita à Erueti, sont absentes de Tongoa. Les lèvres en parement de type "G", peu nombreuses (2,2 % et 2,8 %), correspondent, ici, à des vases peu épais, fragiles et dont les bords devaient être renforcés.

Comme dans tous les autres sites où fut recueillie la poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués, à Efate ou à Makura, ces bords faisaient partie de "pots" au corps simple, à base portante et sphéroïde.

La poterie d'Aknau, dite " à incisions internes "

Huit-cents tessons, environ, furent recueillis dans le seul niveau que comporte le site d'Aknau : TO-22, niveau daté de deux ou trois siècles avant le cataclysme de Kuwae (cf. pages 276-277 et 307-309). 36,6 % de ces tessons ne sont pas décorés, 0,6 % seulement sont décorés de motifs géométriques. Les autres tessons, (62,8 % de l'ensemble), sont décorés "d'incisions internes", la surface externe de la poterie n'est pas décorée, elle est moins soignée que celle de la poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués : figure n° 320 = 2 et 3. La surface interne, au contraire, est soigneusement lissée et conserve souvent les traces du bouchon de matère végétale utilisé pour effectuer ce lissage : figures n° 316 à 319. Les "incisions" étaient exécutées ensuite, sur la surface interne ainsi préparée. Le terme : "incisions internes" (J. GARANGER, 1966 : pages 71 et 77), est peu exact. Le décor est formé de cupules ovales, plus ou moins étroites, obtenues soit par impression, soit par incision (figures n° 314 à 319).

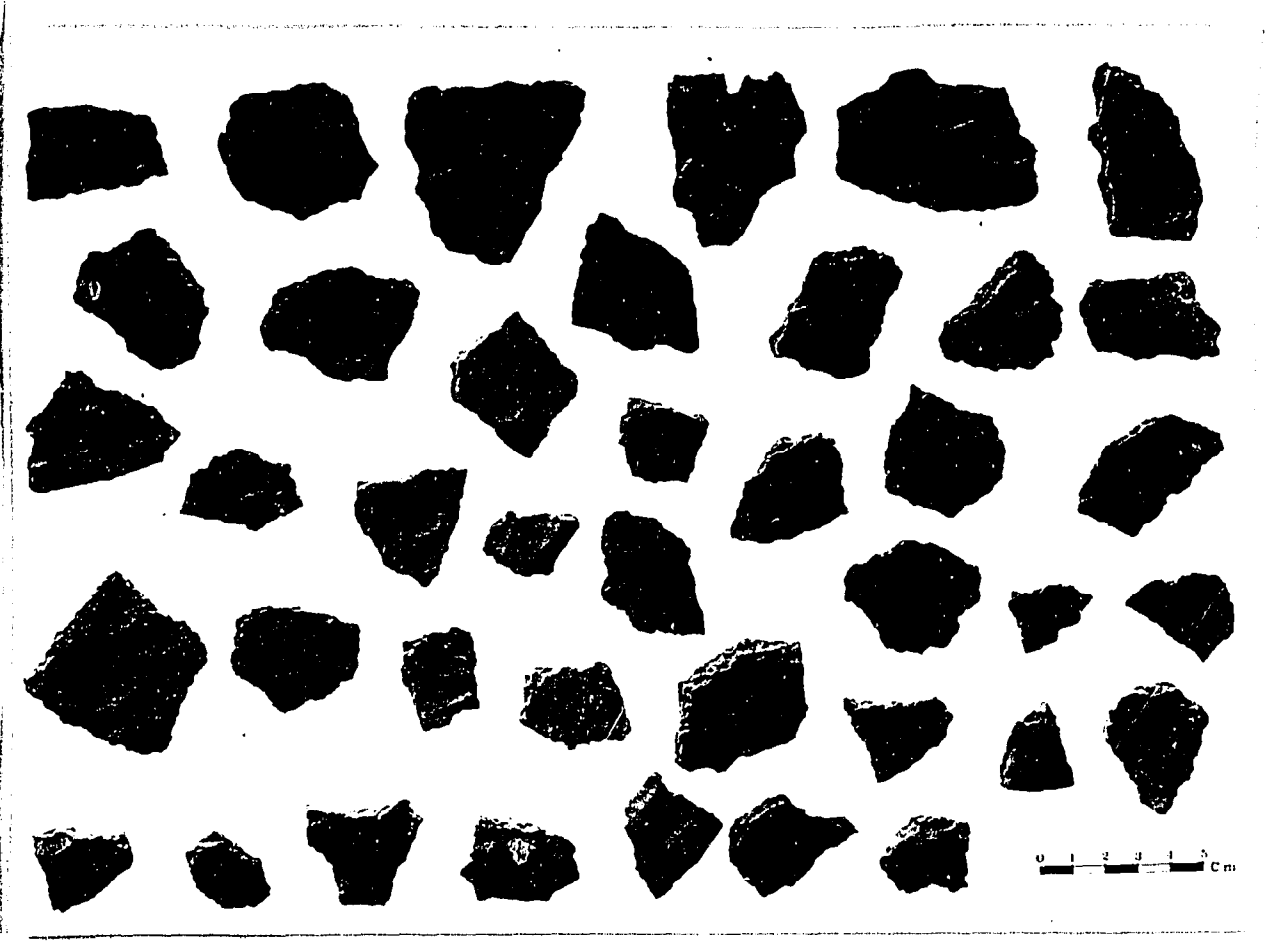
0 1 2 3 4 5 Cm

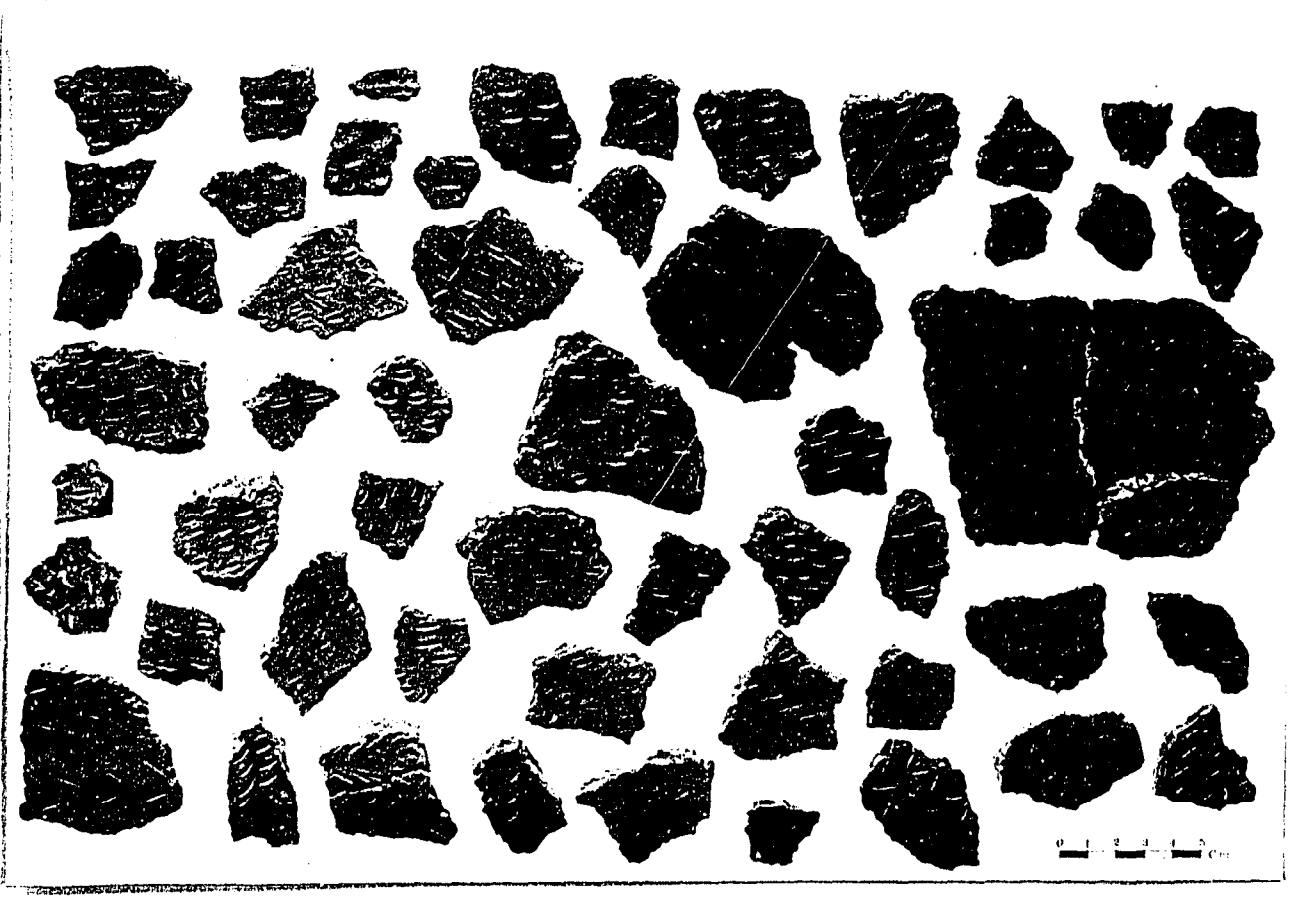

Il me semble qu'il convient plutôt de désigner cette poterie en utilisant le nom du site : Aknau, considéré comme éponyme.

Certaines cupules, les plus grandes, sont visiblement imprimées à l'aide d'un objet convexe : figure n° 316 = 1 à 4, ou d'une baguette de section triangulaire (nervure de palme de cocotier ?) : figure n° 317 = 4. L'utilisation d'une baguette végétale paraît évidente dans certains cas : figure n° 317 = 1 et 2. Le plus souvent, la cupule fut creusée et une partie de la pâte ainsi enlevée est conservée sur un bord de la cupule : figures n° 317 = 3, 318 et 319 = 4. Ces cupules sont groupées en lignes parallèles discontinues (continues dans un seul cas : figure n° 319 = 4), parfois traversées d'une autre ligne perpendiculaire ou oblique, elles peuvent également être disposées en lignes de chevrons simples (figure 319 = 2) ou composites (figure n° 318 = 2), ou bien encore en "point d'épine" : figure n° 319 = 3.

Figures n° 314 et 315 (ci-contre) : Tongoa, poterie d'Aknau (TO-22), surface interne des tessons.

Figures n° 316, 317, 318 et 319 (pages suivantes) : Tongoa, poterie d'Aknau, macrophotographies de la surface interne des tessons.

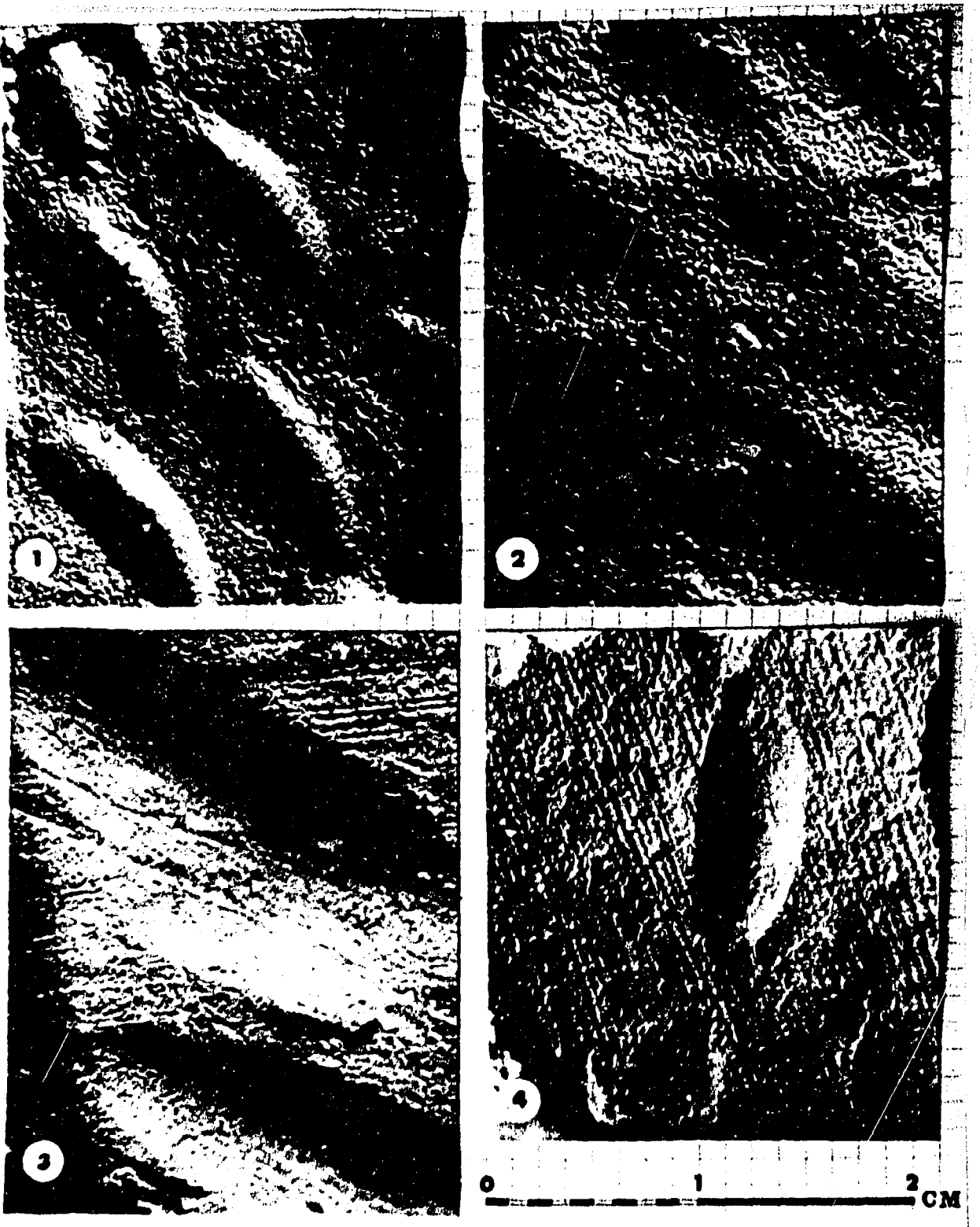
1
2
3
4
0
1
2
CM

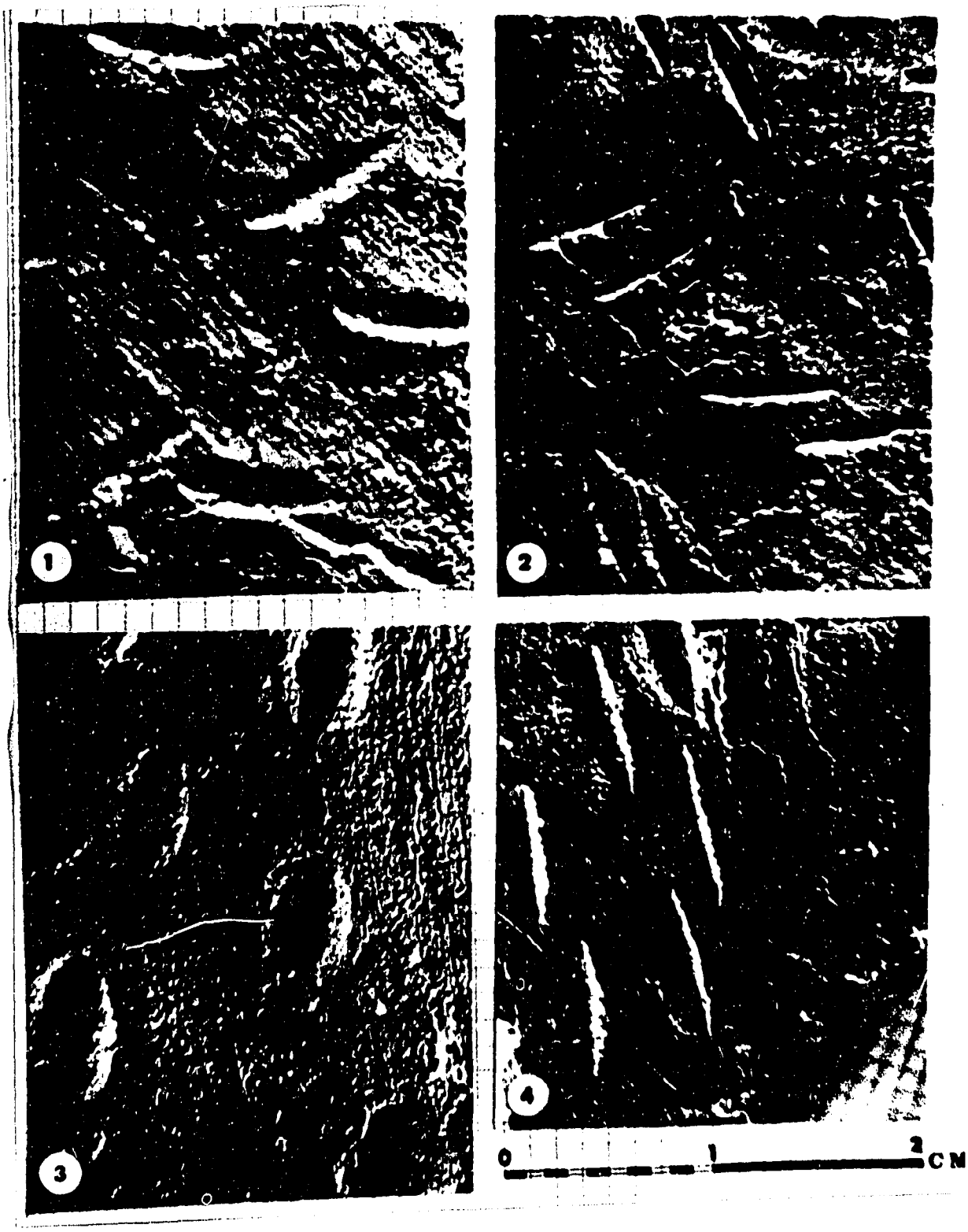
1
2
3
4
0
1
2
CM

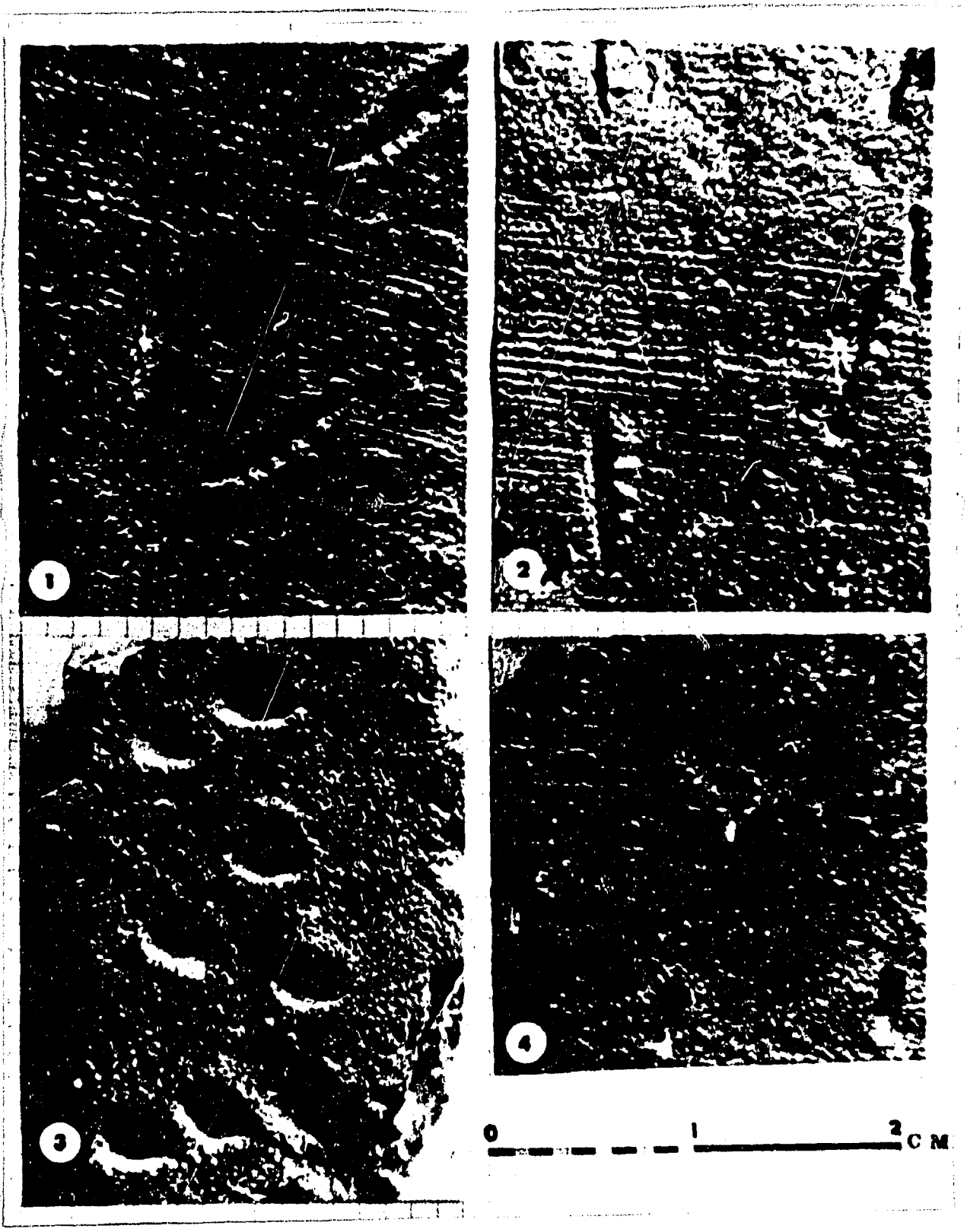
1
2
3
4
0
1
2
CM

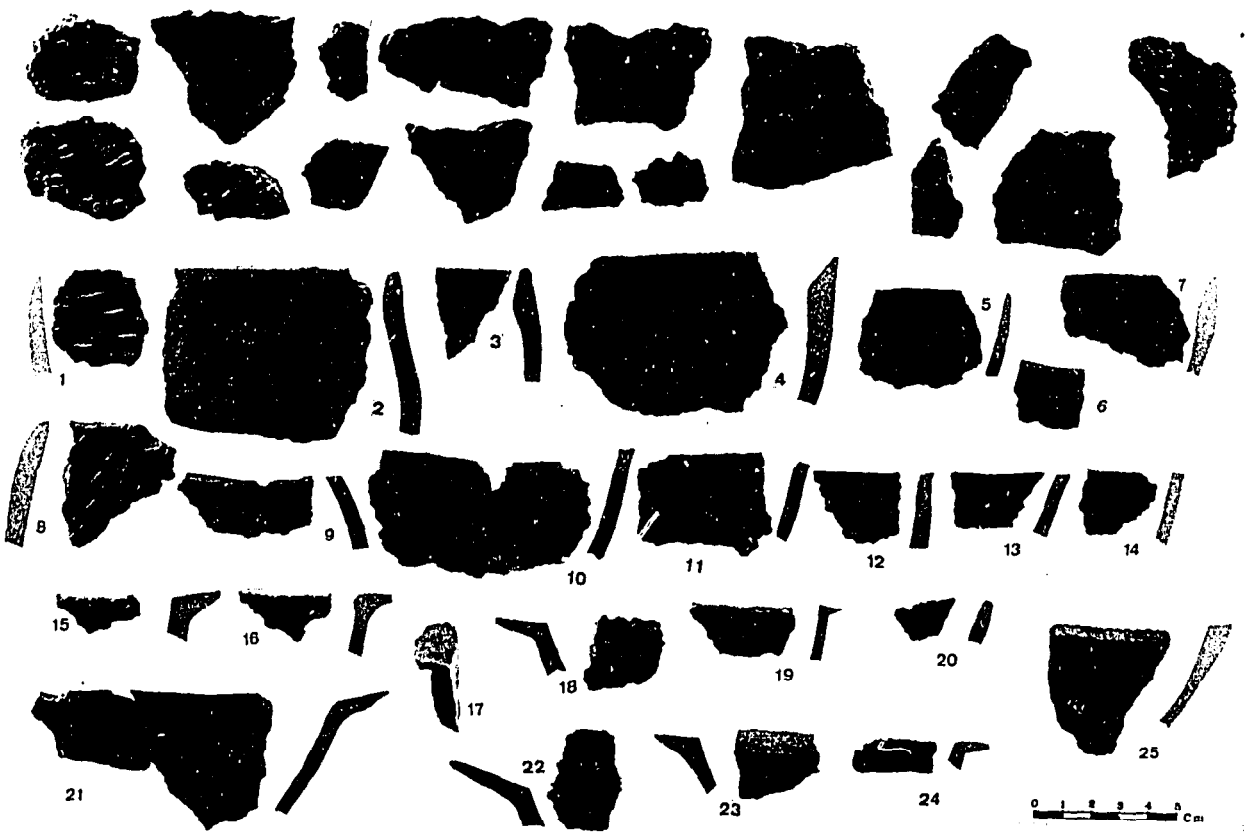
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
0 1 2 3 4 5 Cm

La typologie adoptée pour l'étude des bords de la poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués, est inutilisable pour classer les bords de la poterie d'Aknau. L'observation des plus grands d'entre eux montre, en effet, qu'ils faisaient partie, pour la plupart, de récipients ouverts et non fermés, du type "terrine", de forme simple, hémisphérique ou en calotte (cf. : note n° 36, page 73). La figure n° 320, ci-contre, illustre les différentes formes de bords et de lèvres. Dans 81 % des cas, le sommet de la lèvre, le côté externe de la lèvre (ou les côtés externes et internes dans le cas d'une lèvre plate), sont décorés de courtes échancrures parallèles, obtenues en repoussant la pâte à l'aide d'une baguette ronde ou le bord d'une baguette plate : figure n° 320, ci-contre = 4, 5, 6, 10 à 20, 22, 24 et 25.

Ainsi, la poterie d'Aknau, tant par ses formes que par sa décoration, est originale dans cette région centre-hébridaise où, partout, abonde la poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués. Nous avons mis au jour cette poterie d'Aknau, à des niveaux également datés des environs de l'an mille de notre ère, dans les autres sites de Tongoa (TO-11, TO-23, 26 et 27) et de Makura (pages 255-256). Cette poterie apparaît donc comme un bon fossile directeur.

Figure n° 320 (ci-contre), Tongoa, poterie d'Aknau.

En haut : différentes formes d'incisions ou d'impressions internes.

1 à 25 : différents types de bords et de lèvres. Les tessons 1 et 8 sont vus en face interne. Le bord n° 17 est vu de profil. Les bords 18, 22, 23 et 24 sont en vue sommitale.

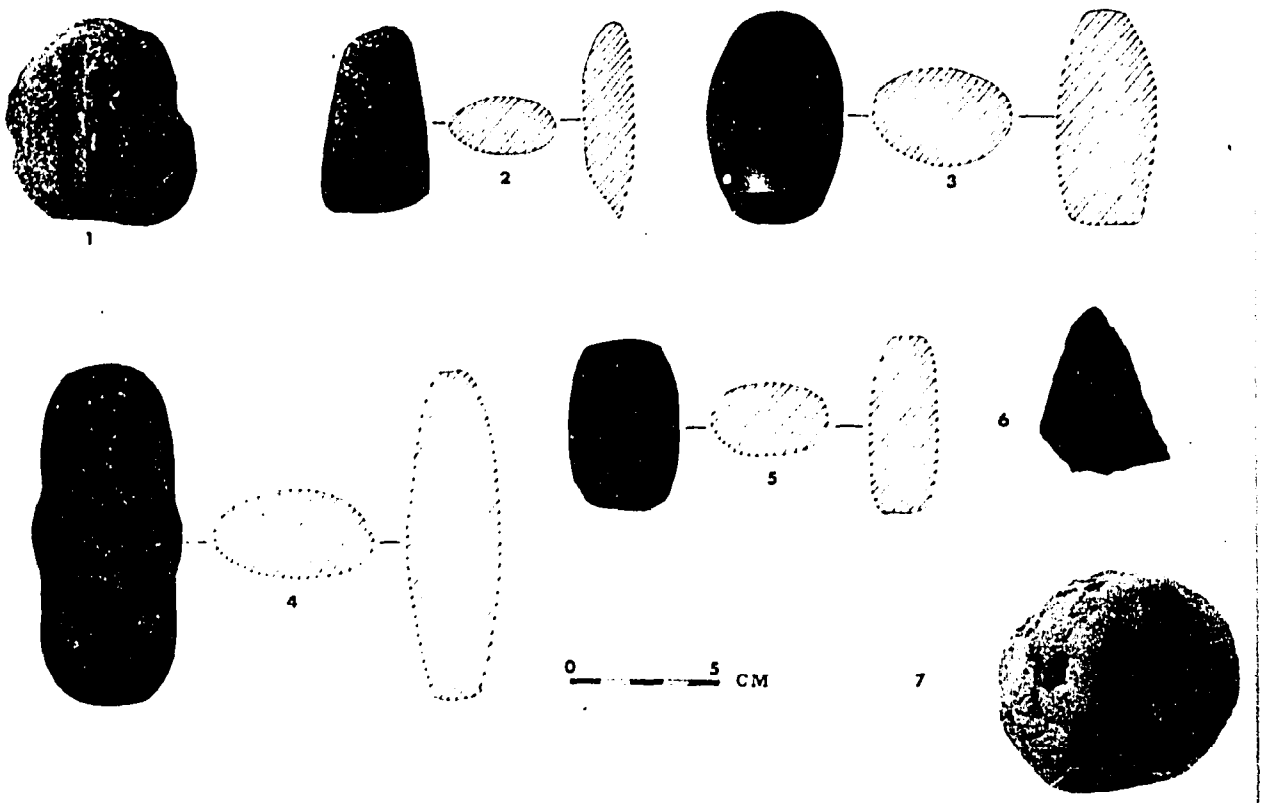
1
2
3
4
5
6
7
0
5
CM

Tongoa, les périodes à céramique, outillage lithique et coquillier:

Nous n'avons découvert aucun outillage coquillier au cours des fouilles, si ce n'est un objet grossièrement cubique et taillé dans la coquille d'un bénitier géant (figure n° 321 = 7), dans le site TO-23, au niveau des cercles de pierres et des amas d'ocre rouge (page 278). Il a donc pu servir au broyage des colorants. C'est également dans le site TO-23 que furent recueillis quatre autres objets de pierre : une herminette à la base du niveau I (figure n° 278, page 279) et, dans le niveau le plus inférieur, deux petits marteaux qui, jadis, étaient utilisés pour le calfatage des pirogues (page 92) : figure n° 321 = 3 et 5, ainsi qu'un éclat triangulaire et non retouché (figure n° 321 = 6). L'herminette est simple et sa section transversale est elliptique (figure n° 321 = 2). Le tranchant est légèrement convexe et son biseau, en continuité avec la face interne. Dans ce même niveau III fut recueilli un objet d'usage indéterminé (figure n° 321 = 4). L'une des faces est entaillée d'incisions, courtes et peu profondes, qui semblent avoir été effectuées par l'homme. Cette pierre possède deux tenons latéro-mésiaux, ses extrémités sont légèrement plates. Selon Dick Mwasoc, il pourrait s'agir d'un casse-tête et, selon Ti Tongoa Mata, d'un marteau à calfater, Jean Guiart pense à une pierre de jet.

Dans le site TO-22, à la base des premières cendres volcaniques, fut mise au jour une pierre ponce "rainée" (figure n° 321 = 1). La présence de telles pierres à Makura, dans des niveaux datant des années mille/mille-deux cents de notre ère (page 260), confirme l'aberrance des résultats de l'analyse des échantillons de charbon de bois prélevés à Aknau (pages 308-310).

Figure n° 321 (ci-contre), Tongoa, périodes à céramiques : outillage lithique et coquillier, la pierre ponce "rainée", mise au jour au sommet des couches pré-éruptives du site TO-22, est probablement postérieure aux derniers niveaux à céramique.

2-3-3-c : T O N G O A, LES PERIODES SANS CERAMIQUE.

Cette période débute, probablement, vers les années 1000-1200 de notre ère. L'éruption volcanique qui se produisit au début du quinzième siècle transforma Tongoa, pendant quelques années, en un désert de scories. La réalité de cette éruption ne peut être mise en doute, en est-il de même du cataclysme de Kuwae, lié, selon la légende, à cette éruption volcanique ?

K U W A E :

La découverte des sépultures collectives de Roy Mata (section 2-1-6-d) et de Ti Tongoa Liseiriki (pages 302-307), montre que les mythes de la région centrale des Hébrides, recouvrent le plus souvent des faits historiques. On ne saurait donc rejeter, a priori, l'hypothèse de ce cataclysme qui détruisit Kuwae, il n'en resterait que les petites îles qui forment, aujourd'hui, les Shepherd (pages 264-267). Les résultats des fouilles archéologiques, des études géomorphologiques et géologiques, indiquent, au contraire, que l'existence de l'ancienne île de Kuwae est des plus probables.

Nous avons déjà noté (ci-dessus : page 275 et, J. Garanger, 1966, : page 69), que les sites de la côte sud-est de Tongoa ne représentaient que les limites d'anciens sites d'habitat dont la plus grande partie devait se trouver, aujourd'hui, ensevelie sous les eaux, là où la tradition situe d'anciens villages de l'île de Kuwae. Depuis ces premières recherches, effectuées à Tongoa, J.J. Espirat, géologue du B.R.G.M., participa à une mission de caractère interdisciplinaire et qui avait pour objet l'étude de Tongariki, ceci, dans le cadre de l'année biologique internationale (1963). Etendant ses recherches à l'ensemble des îles Shepherd, il tenta notamment, par des observations géologiques, morphologiques et bathymétriques, de vérifier l'existence de cette an-

cienne Kuwae et d'en retrouver la configuration. Il conclut à la réalité de son existence. La figure n° 322, établie d'après les cartes n° 9 et 10 de ce chercheur, résume ses conclusions (J.J. ESPIRAT, 1964 : pages 32-36). Les effondrements furent très nombreux le long des côtes nord-est et sud de Tongariki, de la côte sud-ouest de Buninga, des côtes ouest et est de Ewose et des côtes sud-est et ouest de Tongoa. Les effondrements orientaux de Tongoa, d'Ewose et de Tongariki"... paraissent correspondre à un même effondrement hémisphérique qui n'est pas sans rappeler une partie d'une caldeira... les différentes îles de l'archipel apparaissent bien comme des fragments d'un vaste appareil volcanique qui devait être couvert de multiples cônes stromboliens... On peut imaginer Kuwae en supposant qu'il existait... une terre située à l'emplacement de la caldeira que nous avons supposée à l'est des Shepherd, terre qui aurait été soudée seulement aux îles de Tongoa, Tongariki, Ewose et peut-être Valea" (J. J. Espirat, opus cité : pages 32-36). Le tracé que l'auteur indique comme devant être celui du rivage de l'ancienne Kuwae (figure n° 322), est en accord avec nos propres conclusions en ce qui concerne la côte sud-orientale de Tongoa, il l'est, aussi, avec un détail de la légende qui rapporte qu'Asingmet s'enfuit de Fatutoa (sur la côte de Mangarisu), et gagna Tongariki "en longeant la côte de l'ancienne Kuwae" (cf. : page 302). Le fait que, selon J.J. Espirat, Buninga, contrairement à la légende, ne devait pas être rattachée à la terre de Kuwae, ne paraît pas soulever un grand problème. Il serait vraisemblable, en effet, que cette petite île, très proche de Tongariki, ait été jadis considérée comme faisant partie de Kuwae.

Si nous résumons les conclusions de J. J. Espirat, en les confrontant aux nôtres et aux données de la légende, nous pouvons ainsi tenter de retracer l'histoire de l'île de Kuwae.

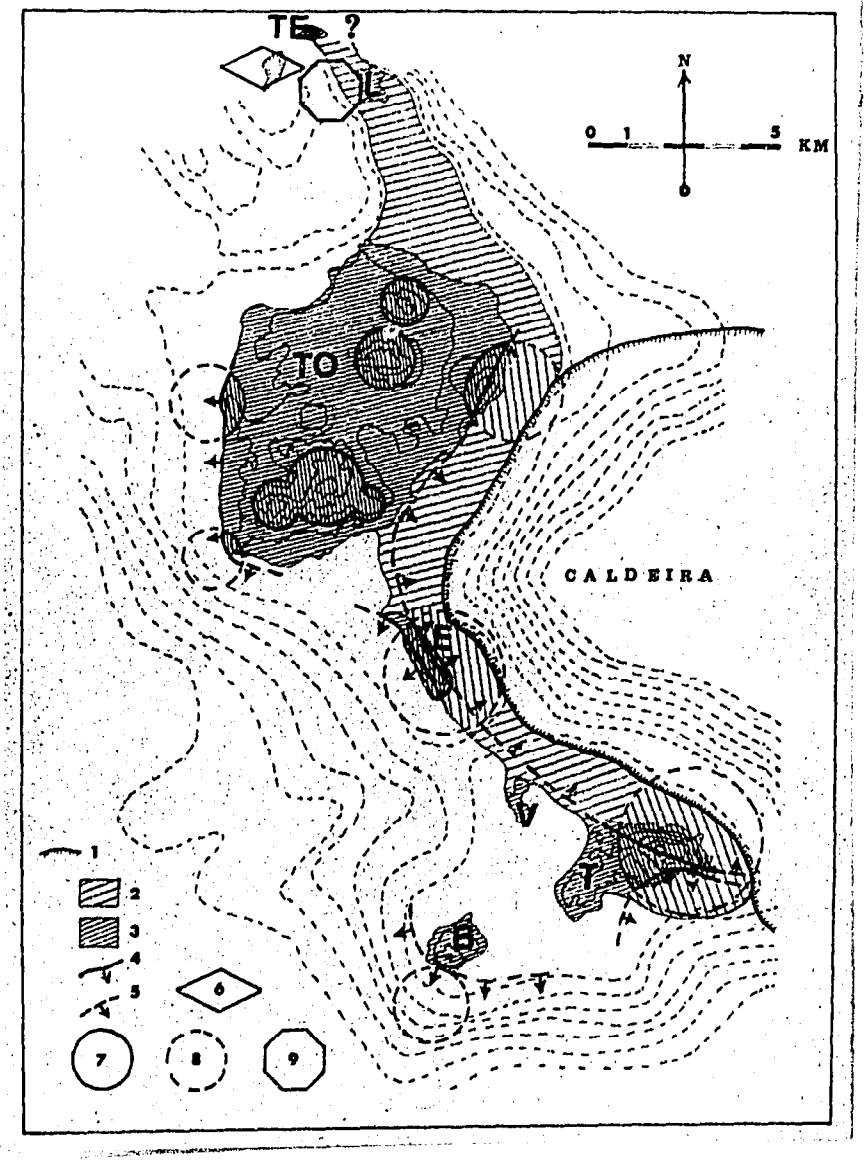
TE ?
L
N
0 1 5 KM
TO
CALDEIRA
E
B
1
2
3
4
5
6
7
8
9

"Il y a quelques milliers d'années... un appareil volcanique complexe comprenant de nombreuses bouches volcaniques se constituait... L'activité des différentes bouches volcaniques... a pu s'étaler sur une longue période ponctuée d'accalmies et de paroxysmes. A la fin de cette première époque volcanique, une île couverte de cônes de scories était constituée et une caldeira de plusieurs kilomètres de diamètre s'était probablement dessinée au centre de celle-ci. Plus tard, l'enfoncement de la caldeira s'accentuait, la mer envahissait l'immense cuvette et, en final, l'effondrement s'étendait à la moitié est de l'île qui disparaissait. A la fin de cette époque devait donc rester une île allongée, incurvée et qui correspondait au seul flanc ouest de l'appareil volcanique. Elle représentait la Kuwae des légendes ..." (J. J. ESPIRAT, 1964 : page 40).

Figure n° 329 (ci-contre) : les îles Shepherd et Kuwae.

L'équidistance des courbes altimétriques et bathymétriques est de cent mètres.

1 = limite de la caldeira de Kuwae.

2 = anciennes terres de Kuwae.

3 = ce qui reste de Kuwae, après le cataclysme, du nord au sud : TE = Tevala, L = Laika, TO = Tongoa, E = Ewose, V = Valea, T = Tongariki, B = Buninga.

4 = ligne d'effondrement avec sens de l'effondrement,

5 = ligne d'effondrement supposée.

6 = volcan sous-marin (Karua).

7 = ancien cône volcanique.

8 = anciennes limites probables d'une partie d'un cône volcanique actuellement effondrée.

9 = localisation, selon la légende, du volcan dévastateur que Tombuk vit surgir pour se venger (cf. pages 265-266).

(1, 2, 4 à 8, d'après J. J. ESPIRAT, 1964 : planches n° 9 et 10).

Sur cette île s'installa, vers le cinquième siècle avant notre ère, une population qui élevait le porc, se servait d'un outillage lithique et fabriquait une poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués. Comme dans les autres îles du centre de l'archipel, cette production céramique se poursuit, sans évoluer notablement, pendant près de deux millénaires. Vers l'an mille de notre ère arriva probablement une population qui fabriquait la poterie dite "d'Aknau", installée au sud de l'actuelle île de Tongoa, sa poterie s'exporte jusqu'à Makura mais n'atteint guère Efate : un seul tesson y fut découvert, à Retoka (page 187).

Vers le début du quinzième siècle de notre ère, l'approfondissement de la caldeira s'accentue brusquement, causant un raz de marée important (80) et des effondrements entre les îles actuelles des Shepherd, le long de leurs côtes orientales et, secondairement, le long de leurs côtes occidentales. Après un tremblement de terre, les volcans de Tongoa entrent en éruption ou, tout au moins, le plus important d'entre eux, la légende le situe au nord de Tongoa, dans la région du volcan sous-marin Karua, toujours en activité et, plus précisément, entre ce volcan et l'îlot Laika. Cette activité volcanique semble avoir été du type "vulcanien" : nuée ardente accompagnée de produits solides abondants. Après une nouvelle agitation tectonique : synclinaux (81) de la côte sud-est de Tongoa (pages 269-271) et rupture de ce qui restait des "ponts" inter-insulaires, un second paroxysme éruptif, du type péléen, se produit, comblant ces

---

(80) : au cours des fouilles effectuées le long de la côte sud-est de Tongoa, nous avons toujours remarqué, à la base des premières cendres volcaniques, des débris de corail roulé.

(81) : Ce sont probablement des failles qui affectèrent le substratum andésitique mais cette tectonique cassante n'exclut pas la formation de plis de faible amplitude dans les matériaux sus-jacents, non consolidés.

synclinaux de matériaux pyroclastiques. L'archipel avait déjà pris sa configuration actuelle et fut bientôt réoccupé par les gens qui avaient pu échapper au cataclysme. Les phénomènes post-volcaniques s'y manifestent encore sous la forme, au nord de Tongoa, de fumerolles et de terres chaudes. La légende fait état des premiers aspects du cataclysme de Kuwae : raz-de-marée et tremblement de terre, puis éruption volcanique sous forme de nuée ardente. Les conséquences de l'éclatement successif des six vessies de porc (cf. : page 266), est conforme, en particulier, à ce que semblent avoir été les premières manifestations du cataclysme de Kuwae.

Tongoa après le cataclysme.

Nous n'avons que peu d'informations pour ce qui est de la période post-céramique, antérieure de deux ou trois siècles au cataclysme de Kuwae. Nous savons seulement que l'art céramique disparaît peu à peu vers les années 1100-1200 de notre ère. Les vingt centimètres de sol qui séparent les dernières couches à céramique des premières cendres volcaniques, sont stériles. Seule peut appartenir à cette période la pierre ponce "rainée", mise au jour dans le site TO-22 (cf. : page 322).

La recolonisation de Tongoa par Ti Tongoa Liseiriki et les chefs revenus d'Efate, est surtout marquée par l'abondance des structures lithiques : pierres mémoriales dressées à l'emplacement des nagamal de l'ancienne Kuwae, pierres dressées, sièges et dossiers des nouveaux nagamal, autels agraires. La pauvreté d'un sol uniquement constitué de matériaux pyroclastiques peut expliquer le grand nombre de ces dernières structures. L'indigence de cette population se remarque encore dans les sépultures. Vingt sépultures individuelles et deux sépultures collectives furent étudiées, sept corps seulement

parmi les trente-et-un ainsi mis au jour, étaient accompagnés d'un mobilier funéraire. Le tableau suivant rappelle la répartition de ce mobilier :

		1	2	3	4	5	
A		*				*	2
B		*					1
C					*	*	2
D	a				*		1
	b		*	*			2
E	a	***					3
	b	****					4
		9	1	1	2	2	15

1 = bracelets (défense de porc), 2 = collier de perles discoïdes, 3 = brassard de perles discoïdes, 4 = ornement nasal (C : ornement discoïde, D-a : bâtonnet taillé dans une coquille), 5 = divers (A = coquille de turbo, C = pierre à natter).

A = TO-28-3 (pages 292). B = TO-29-5 (page 298). C = TO-29-1 (32) : page 298. D = sépulture collective de Mwasoe Nua (page 299). E = sépulture collective de Ti Tongoa Liseiriki (pages 302-307). a et b désignent des individus différents.

On notera la rareté des éléments de parures constitués de perles discoïdes, si nombreux dans les sépultures d'Efate et la relative abondance des défenses de porc. Les deux-tiers des ornements sont groupés dans les deux sépultures collectives.

Nous avons déja remarqué que les armes et les herminettes n'étaient jamais associées aux sépultures dans le centre de l'archipel néo-hébridais et que seule faisait exception la sépulture n° 19 de Retoka (page 207). N'ayant étudié que des sépultures dans les sites post-volcaniques de Tongoa, il n'est pas étonnant que nous


0 1 2 3 4 5
Cm

n'y eussions mis au jour aucune herminette, à l'exception d'une seule, recueillie, à trente centimètres de profondeur, dans les terres de comblement de l'une des sépultures des Matariliu. C'est une herminette de type B-1 (taillée dans une coquille de bénitier).

En dehors de ces fouilles, nous avons recueilli quatre-vingt-douze pièces archéologiques. Les deux-tiers d'entre elles furent découvertes dans la brousse, au cours des prospections effectuées sur les territoires de Mangarisu, Euta, Itakona, Mweriu et Panita. Le reste nous fut donné par les habitants de Mangarisu. Les collections de surfaces peuvent, en général, être considérées comme peu signifiantes, du point de vue de la chronologie. A Tongoa, cependant, nous nous trouvons dans une situation particulière, un épais manteau de dépôts stériles y sépare, en effet, les couches profondes des couches superficielles, il est improbable que des pièces des niveaux pré-volcaniques puissent avoir été ramenées à la surface au cours des travaux agricoles.

La collection ne comprend aucun outillage lithique, mais quatre-vingt-dix herminettes, ou fragments d'herminettes, taillées dans des coquilles. Soixante-sept sont du type B-1 (tridacne) : figure n° 323, quatorze furent taillées dans une valve de bénitier géant : figures n° 324 et 326, huit herminettes-gouges sont du type B-3 (Lambis) : figure n° 325. La collection comprend également un objet qui fut probablement taillé dans la lèvre d'un casque et qui pouvait être un ciseau (figure n° 325), et un objet plat, d'usage indéterminé, taillé dans une coquille de bénitier (figure n° 325). Il semble bien qu'à Tongoa, comme dans la région d'Efate, cet outillage coquillier caractérise les périodes récentes.

<u>Figure n° 323 : Tongoa (surface) : herminettes de type B-1.</u>

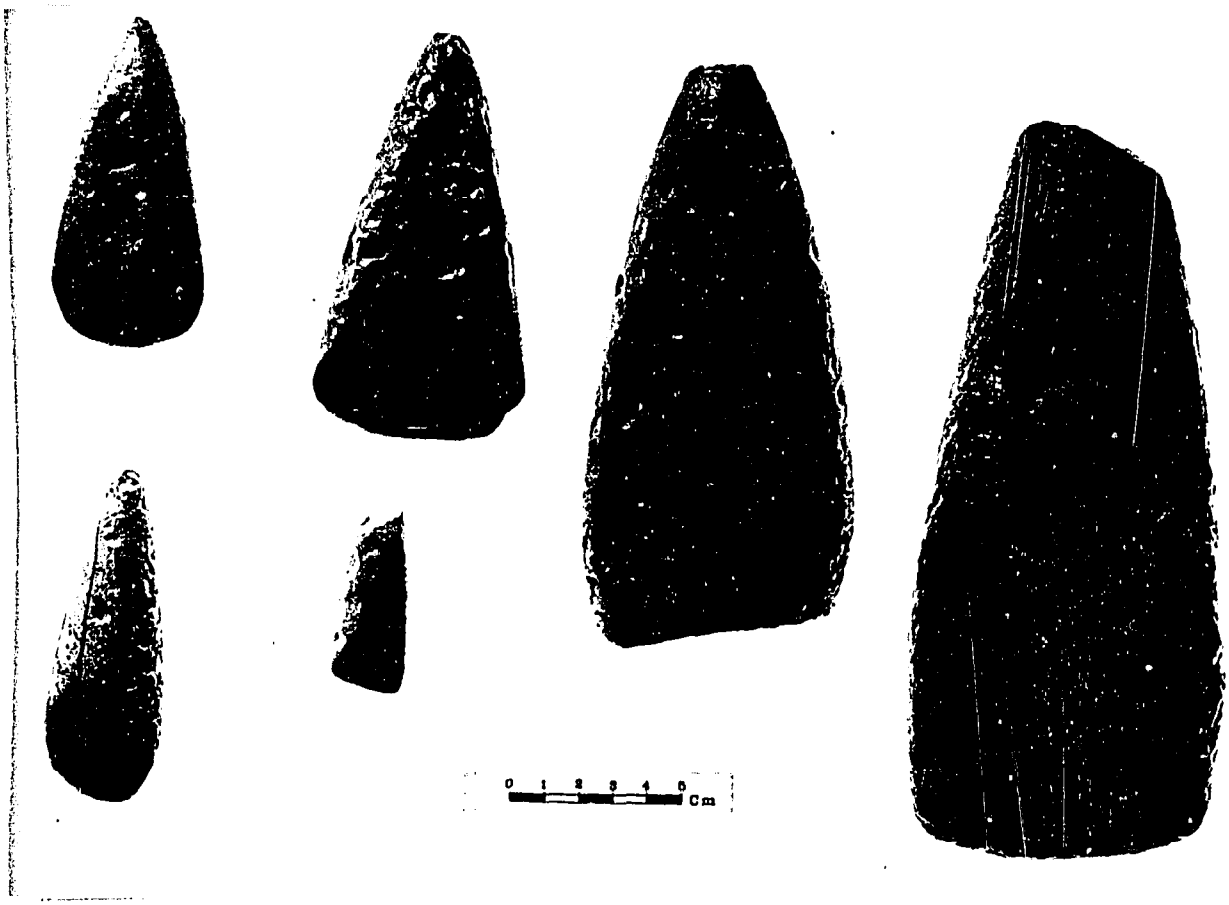
0 1 2 3 4 5
Cm

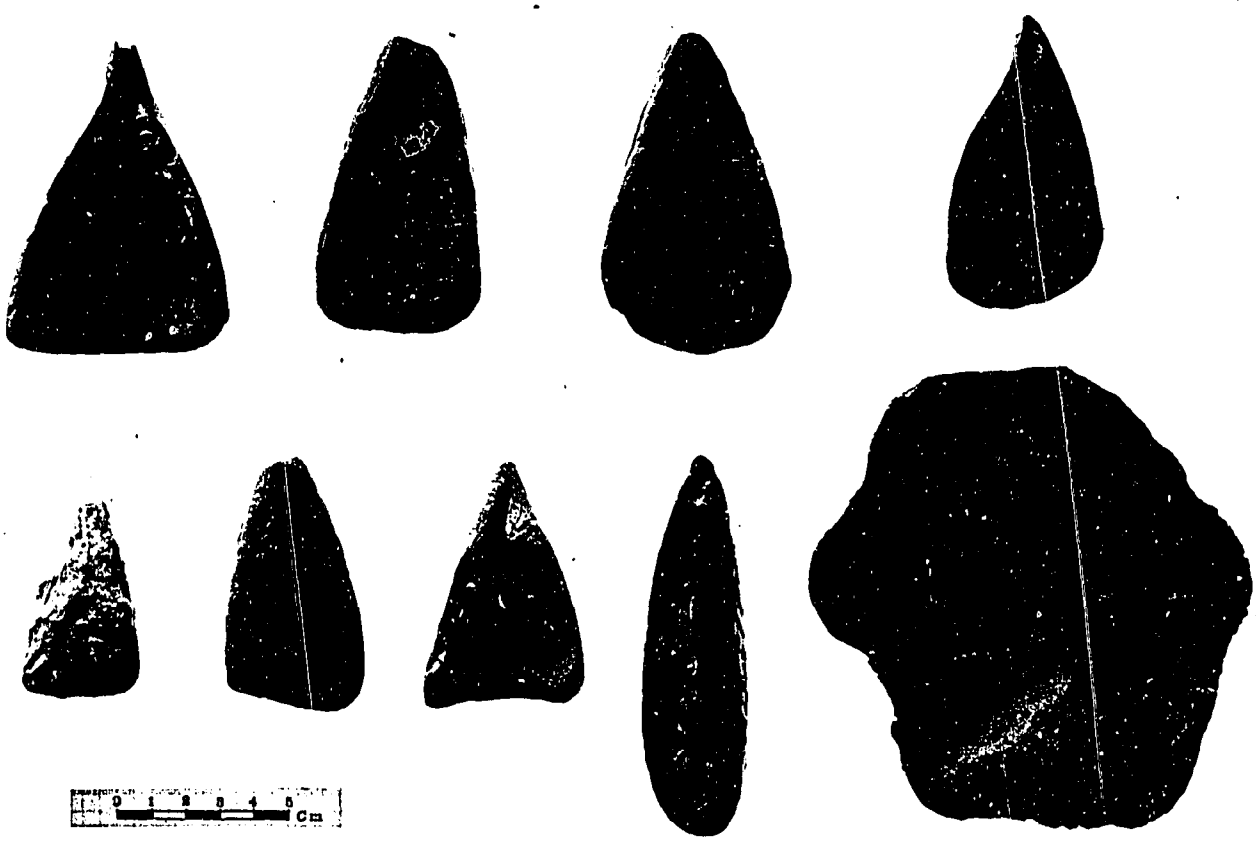
0 1 2 3 4 5
Cm

Figure n° 324 (ci-contre). Tongoa. collection recueillie en surface : herminettes et herminettes-gouges taillées dans l'épaisseur d'une valve de bénitier géant (type B-2).

Figure n° 325 (ci-contre), Tongoa, collection recueillie en surface : sept herminettes gouges de type B-3 (lambis), ciseau et objet plat, taillé dans une valve de bénitier et d'usage indéterminé.

Figure n° 326, Tongoa, surface :

Objet taillé dans la masse de la valve d'un bénitier géant, il peut s'agir d'une herminette ou, compte tenu de sa grande taille, d'un pic non emmanché.

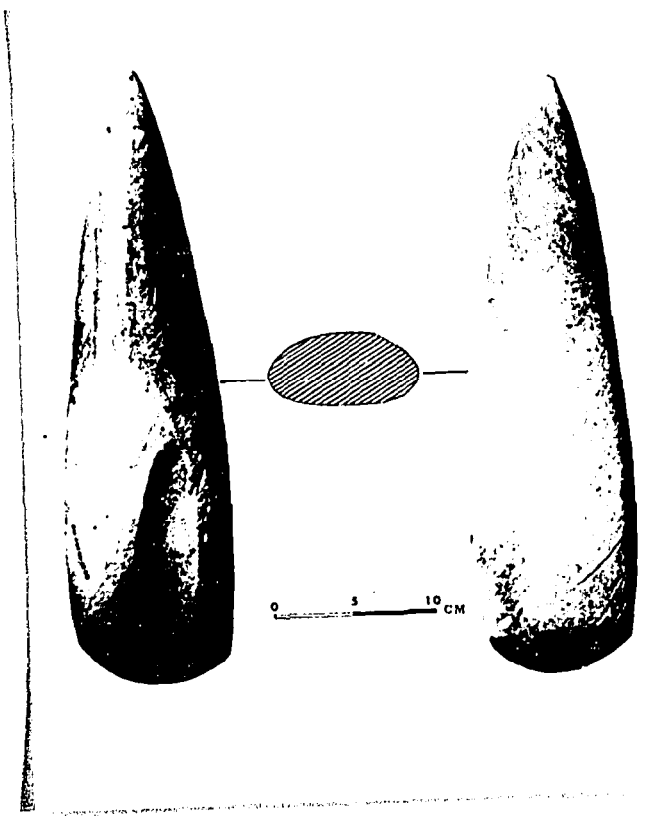

ARCHÉOLOGIE DES NOUVELLES-HÉBRIDES
contribution à la connaissance des îles du centre

3

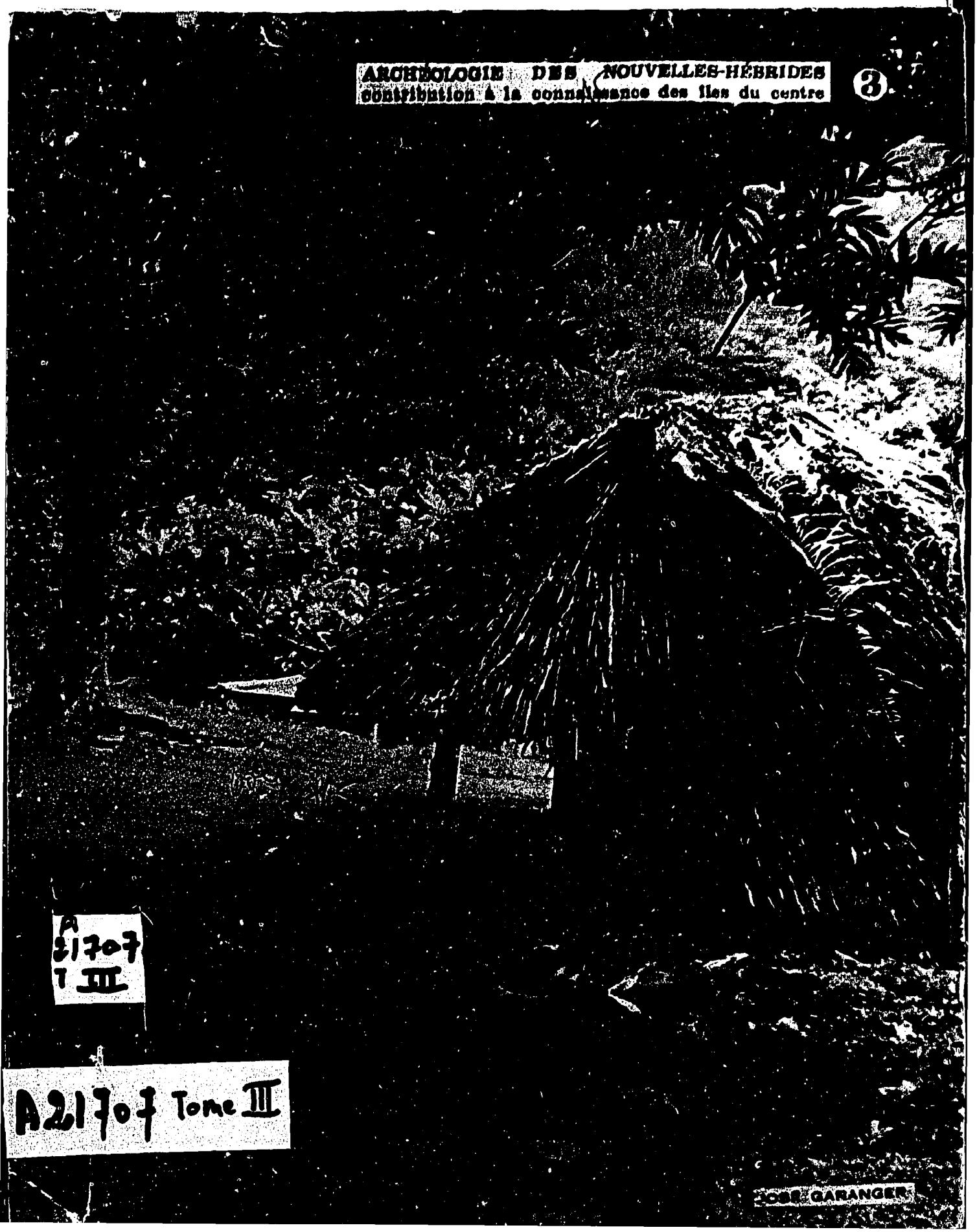

JOSE GARANGER

3

RESULTATS et PERSPECTIVES

3-1 : TYPOLOGIE COMPAREE

3-1-1 : L'OUTILLAGE LITHIQUE

L'outillage lithique est fort peu abondant dans les îles du centre des Nouvelles-Hébrides. Ce caractère différencie nettement cette région, du sud et du nord de l'archipel où l'outillage, les herminettes en particulier, était généralement taillé dans des matériaux lithiques. C'est du moins ce qui apparaît à l'observation des collections ethnographiques du Bishop Museum de Honolulu, du British Museum et du Musée de l'Homme. Dans les petites îles du nord-est de Mallicolo, cependant, la pierre et les coquillages étaient également utilisés pour la confection des herminettes. On se servait des herminettes de pierre pour les gros travaux de jardinage : élagage et abattage des arbres, enlèvement des racines, ou pour détacher les plaques de corail qu'on utilisait comme pierres dressées. Les herminettes de coquille servaient au travail du bois : sculpture et confection des pirogues et des tambours (J. LAYARD, 1942 : pages 310, 347 et 357).

3-1-1-a : LES HERMINETTES

Les termes descriptifs sont ceux proposés dans "Herminettes océaniennes, éléments de typologie" (J. GARANGER, 1968). Par synecdoque, le terme "herminette" désigne seulement l'outil sans son manche : soit la "tête" de l'herminette ou sa "lame", l'outil complet étant nommé "herminette emmanchée". Suivant une même clause de style et pour clarifier l'analyse typologique, nous conviendrons que l'herminette océanienne comprend la "lame" (stricto sensu) et le "talon",

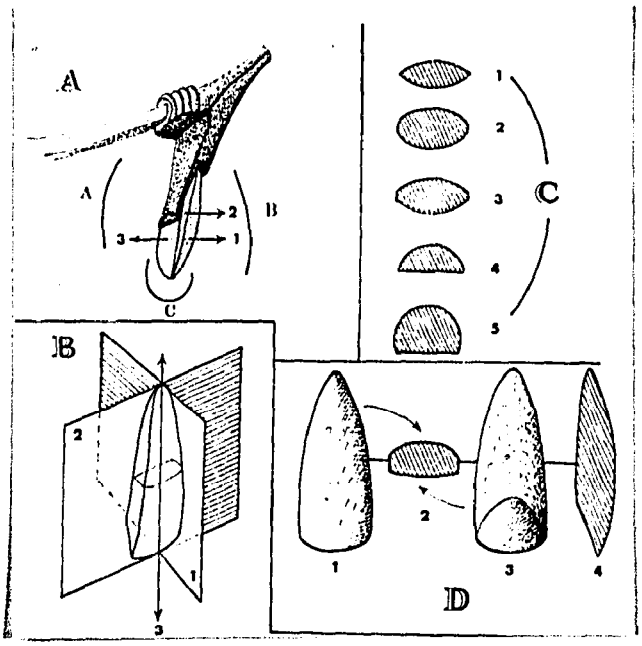
A
A
B
C
1
2
3
B
1
2
3
C
1
2
3
4
5
D
1
2
3
4

ou zone proximale réservée pour la fixation de l'herminette sur son manche. L'herminette est dite simple lorsque rien ne distingue le talon de la lame et que leur jonction est continue, ce qui est le cas général des herminettes néo-hébridaises.

On suppose l'herminette emmanchée et dans les mains de l'artisan placé à gauche (figure n° 327 = A). L'observateur est placé à droite, en face de l'artisan. La région proximale de l'herminette est dirigée vers le haut et sa région distale (fig. n° 327/A = c) vers le bas. Sa région externe (fig. n° 327/A = B) et la face frontale de la lame (fig. n° 327/A = 1), sont orientées vers l'observateur, sa région interne et la face dorsale de la lame (fig. n° 327/A = A & 3), vers l'artisan. Le flanc droit (ou le côté droit) de l'herminette (fig. n° 327/A = 2), est à droite de l'artisan et à gauche de l'observateur. Le plan axial, vertical, traverse l'herminette en passant par le milieu des faces frontales et dorsales : fig. n° 327/B = 1. Le plan longitudinal, perpendiculaire au précédent, passe par les deux extrémités du fil du tranchant, par le centre de la section transversale principale et par le sommet de l'herminette : fig. n° 327/B = 2. L'axe longitudinal de l'herminette est décrit par la rencontre de ces deux plans : fig. n° 327/B = 3. La silhouette de l'herminette s'inscrit sur le plan longitudinal. Le profil de l'herminette s'inscrit sur le plan axial, il correspond à la section longitudinale principale :

Figure n° 327 (ci-contre) : typologie des herminettes.

A = orientation de l'outil. A : région interne, B : région externe, C : région distale. 1 : face frontale, 2 : bord ou flanc droit, 3 : face dorsale.

B = axe et plans. 1 : plan axial, 2 : plan longitudinal, 3 : axe longitudinal.

C = section transversale principale. 1 : biconvexe, 2 : elliptique, 3 : biconvexe à bords coupés, 4 : plano-convexe, 5 : carènée.

D = succession des schémas. 1 : face frontale, 2 : section transversale, 3 : face dorsale, 4 : coupe longitudinale.

fig. n° 327/D = 4. La coupe transversale principale de l'herminette (fig. n° 327/D = 2 et fig. n° 327/C) est, avec la présence ou l'absence d'un talon différencié (ou "tenon"), l'un des caractères les plus importants pour ce qui est de la typologie comparée des herminettes océaniennes. S'il s'agit d'une herminette simple, la section transversale principale est prise au centre de la pièce et perpendiculairement à l'axe longitudinal. Dans le cas d'une herminette à talon différencié, cette section transversale principale serait prise à la jonction de la lame et du talon mais de telles herminettes ne sont fréquentes qu'en Polynésie orientale, exceptionnelles en Polynésie occidentale et aux îles Fidji, elles sont absentes de la Mélanésie insulaire. Dans la région étudiée, les sections transversales (figure n° 327/C) sont : biconvexes, elliptiques, biconvexes à bords coupés, plano-convexes ou carénées. Dans les trois premiers cas, si la figure est asymétrique, c'est la limite "interne" de la section qui est toujours la moins convexe.

Deux herminettes complètes, seulement, furent recueillies au cours des fouilles, l'une à Ebucti (figure n° 23) et l'autre à Tongoa (figure n° 321/2). Deux autres herminettes furent recueillies en surface, l'une à Lelepa (page 128) et, la seconde, à Retoka (page 188, figure n° 154). Ce sont des herminettes simples, leur section transversale est elliptique, les bords sont convexes et convergents vers le talon qui est arrondi, la surface du biseau est plane ou légèrement convexe et en continuité avec la face interne. Le fil du tranchant est convexe. L'herminette de Retoka fait exception, sa section transversale est plano-convexe à bords arrondis et la surface du biseau est légèrement concave. Ces caractères ne sont cependant que secondaires et résultent, probablement, d'une part, de la forme propre à la pierre utilisée et, d'autre part, d'un accident de taille. Trois extrémités proximales furent mises au jour au cours des fouilles : deux à

Erueti (figure n° 23) et une dans le niveau profond de Mangaasi (figure n° 109). Ces talons sont plus pointus que ceux des pièces intactes mais la section transversale est également elliptique. Trois extrémités distales furent recueillies, deux à la surface de Lelopa et une dans les niveaux moyens d'Erueti. Les deux premiers fragments faisaient partie d'un type d'herminette identique à celui des précédentes. Celui d'Erueti (figure n° 23) est très différent, la section transversale est biconvexe et à bords coupés, l'indice d'épaisseur (82) est très faible : 24, alors que la valeur moyenne de cet indice est de 70 pour les herminettes du premier type, l'originalité de cette pièce est conforme à celle du site lui-même : poterie supposée de tradition "Lapita-Watom" dans un complexe céramique de type Mangaasi. Les pièces recueillies en surface sont sans réelle signification stratigraphique. Celles qui furent recueillies au cours des fouilles le furent toujours dans des niveaux à céramique.

3-1-1-b : OUTILLAGE DIVERS :

Les marteaux à calfater, petites pierres basaltiques en forme de tonnelets, sont présents à tous les niveaux, à Mele (page 92), Erueti (page 66), Mangaasi (page 151) et Tongoa (page 298). Les pierres à natter ne furent recueillies que dans les niveaux sans céramique. Les autres objets lithiques sont des pierres "magiques", associées aux sépultures (pages 148-149), des enclumes de potier (?) : Erueti, page 79, ou des molettes : Tongoa, page 290, ou des objets d'usage indéterminé. Les pierres ponces "rainées" (page 248), sont caractéristiques de la fin des périodes à céramique de Makura et de Tongoa et, de la même période de Makura, les pierres coralliennes "cupulifères" (pages 249-250).

$$(82) : \frac{\text{hauteur de la section transversale} \times 100}{\text{longueur de la section transversale}}$$

3-1-2 : L'OUTILLAGE COQUILLIER et CORALLIEN

3-1-2-a : HERMINETTES et HERMINETTES-GOUGES :

Dans le catalogue des pièces recueillies au cours des deux missions archéologiques effectuées aux Nouvelles-Hébrides, les herminettes lithiques ont été désignées par la lettre A, et les herminettes taillées dans des coquilles, par la lettre B. Selon la nature des coquillages qui en constituent les matériaux, nous avons distingué les types suivants :

B-1 : tridacne, la surface externe du coquillage est en partie conservée.

B-2 : l'herminette est taillée dans l'épaisseur d'une valve de bénitier géant (Tridacna gigas/Linné).

B-3 : herminette-gouge taillée dans une coquille de Ptérocère (le plus souvent : Lambis lambis/Linné, Lambis truncata/Humphrey).

B-4 : herminette-gouge, Mitra mitra/Linné ou Mitra stricta/Link.

B-5 : herminette-gouge, Térèbres (en général : Terebra maculata/Linné).

Herminettes de type B-1 :

Nous avons recueilli deux-cent-treize herminettes de ce type. L'herminette est toujours taillée obliquement par rapport à la direction des ondulations de la coquille, le talon étant aménagé vers la zone charnière, plus épaisse. L'observation de quelques ébauches recueillies à Lelepa, Emwa, Retoka et Mele, révèle que le contour gé-

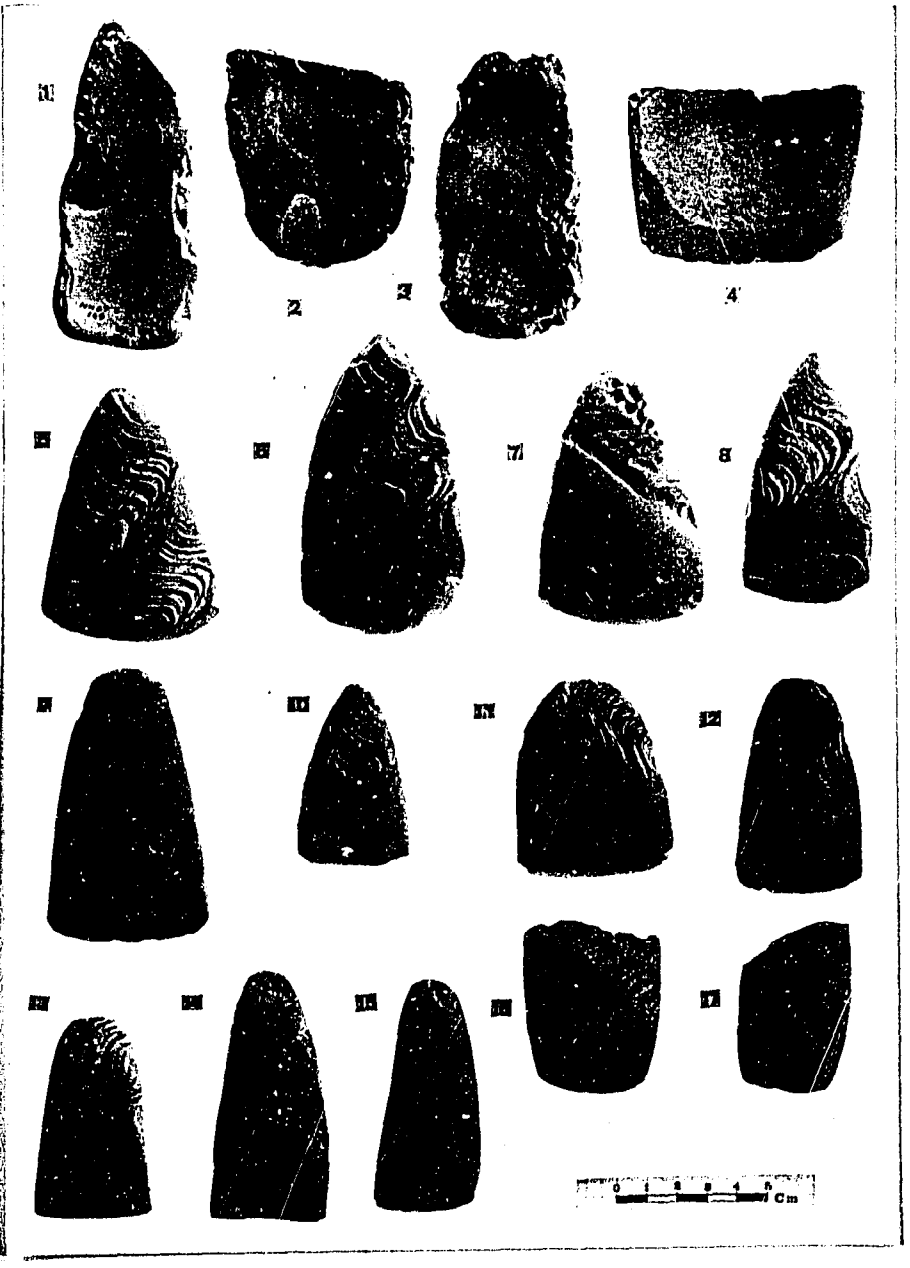

géral de l'herminette était façonné par percussion (figure n° 328, ci-contre, 1 à 3 et figure n° 41). Le biseau était ensuite aménagé, soit en même temps qu'était abrasée la face interne, il est alors en continuité avec celle-ci (figure n° 328 = 4), soit indépendamment, si la coquille était très épaisse ou trop convexe. Dans tous les cas, la région distale de la face externe était plus ou moins abrasée et amincie pour libérer le fil du tranchant, il serait impossible, en effet, en raison des reliefs internes et externes du coquillage, de n'aménager qu'un simple biseau dorsal. Si la lame était très épaisse, cet amincissement frontal aboutissait à la formation d'un biseau double. Le fil du tranchant est plus ou moins convexe selon le degré d'usure de la pièce. Certains talons sont tronqués, il ne s'agit cependant pas d'un type de lame particulier mais de pièces accidentellement brisées et dont le talon fut refaçonné. En effet, ces herminettes sont toujours très courtes, de plus, toutes les extrémités proximales, provenant d'herminettes brisées et recueillies dans les fouilles ou en surface, sont pointues ou légèrement arrondies.

Deux variétés de ce type B-1 peuvent être distinguées si l'on considère la silhouette des lames et l'aspect de leurs bords.
B-1-1 (figure n° 328 = 5 à 11) : les bords sont convexes et à axes convergents vers le talon. Le profil des bords est toujours arrondi et cette convexité est symétrique ou asymétrique. La valeur moyenne de

Figure n° 328 (ci-contre) : herminettes de type B-1.

1 à 3 = ébauches, 1 : Emwa, 2 : Retoka, 3 : Lelepa.

4 (Retoka) = biseau plan, en continuité avec la face interne.

5 à 11 = type B-1-1, 6 et 11 : Retoka, 5, 7 et 9 : Lelepa, 8 : Tongoa, 10 : Nguna.

12 à 17 = type B-1-2 (Lelepa), 12 à 15 : bords rectilignes et à axes convergents vers le talon. 16 et 17 : bords à axes convergents vers le talon et le fil du tranchant.

l'indice du tranchant (83) est de 56,2. La longueur des lames varie de 59 à 170 millimètres, la moyenne est de 90,9 millimètres.

B-1-2 (figure n° 328 = 12 à 17) : la lame est plus étroite et l'indice du tranchant plus faible (43,3). Les bords sont faiblement convexes et à axes convergents vers le talon et le tranchant, ou, rectilignes et à axes convergents vers l'extrémité du talon. Le fil du tranchant est moins convexe que dans le type B-1-1. Les bords sont toujours plats et forment un angle vif avec les faces externe et interne. Ces lames sont généralement plus petites que les précédentes : 76 millimètres en moyenne, leur longueur ne varie que de 57 à 90 millimètres.

Les herminettes de type B-1-1 sont les plus abondantes et se rencontrent dans tous les sites. Les herminettes de type B-1-2 ne furent recueillies que dans les régions nord et ouest d'Efate. Toutes les herminettes de type B-1 ne furent recueillies que dans les niveaux récents de Mele, Lelepa, Mangaasi, Retoka, Makura et Tongoa.

Herminettes de type B-2 :

Ces herminettes sont taillées dans l'épaisseur d'une valve de bénitier géant. On peut en distinguer huit variétés : figures n° 329, 332 et 333.

B-2-1 (figures n° 329 et 330). Ces lames sont courtes et larges, la plus longue mesure 68 millimètres et la plus courte 43 millimètres. Le fil du tranchant est très long, son indice moyen s'élève à 84.

---

(83) : $\frac{\text{Longueur du fil du tranchant} \times 100}{\text{Longueur axiale de l'herminette}}$

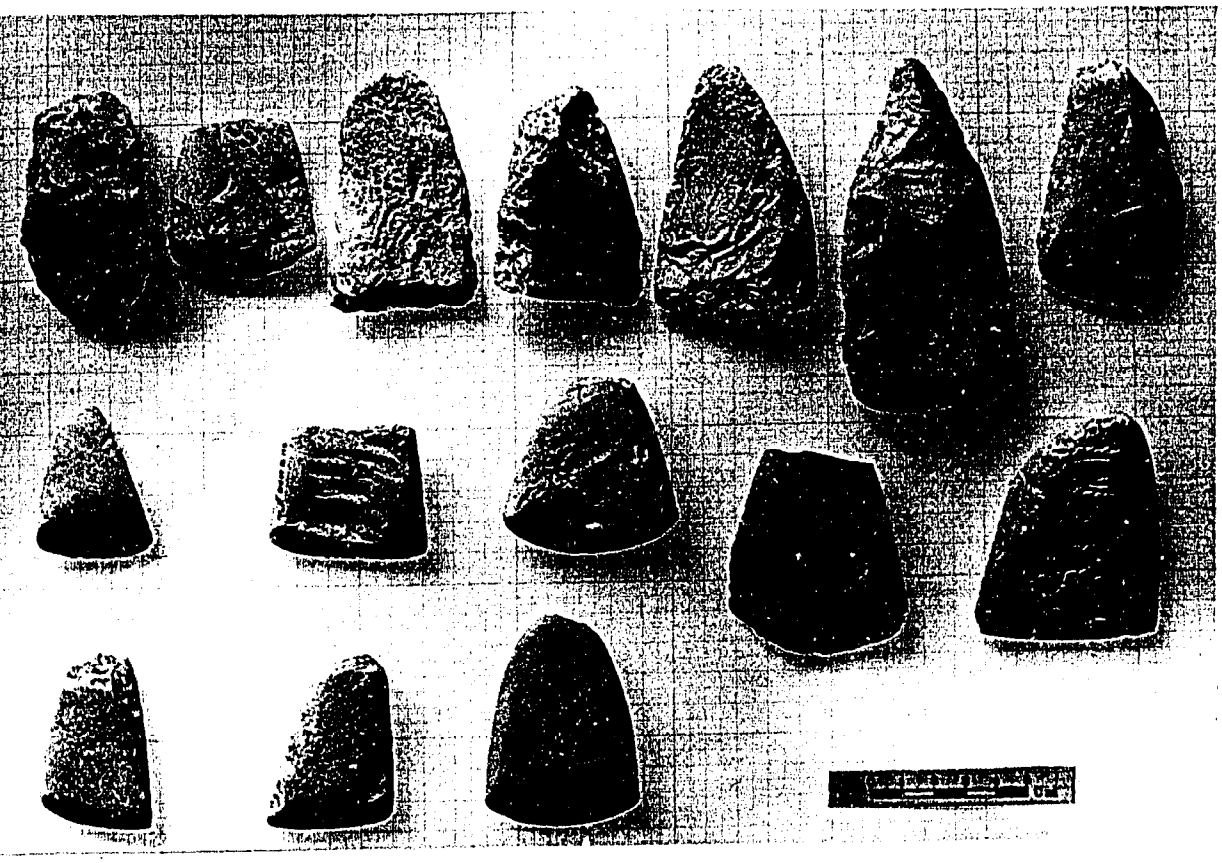

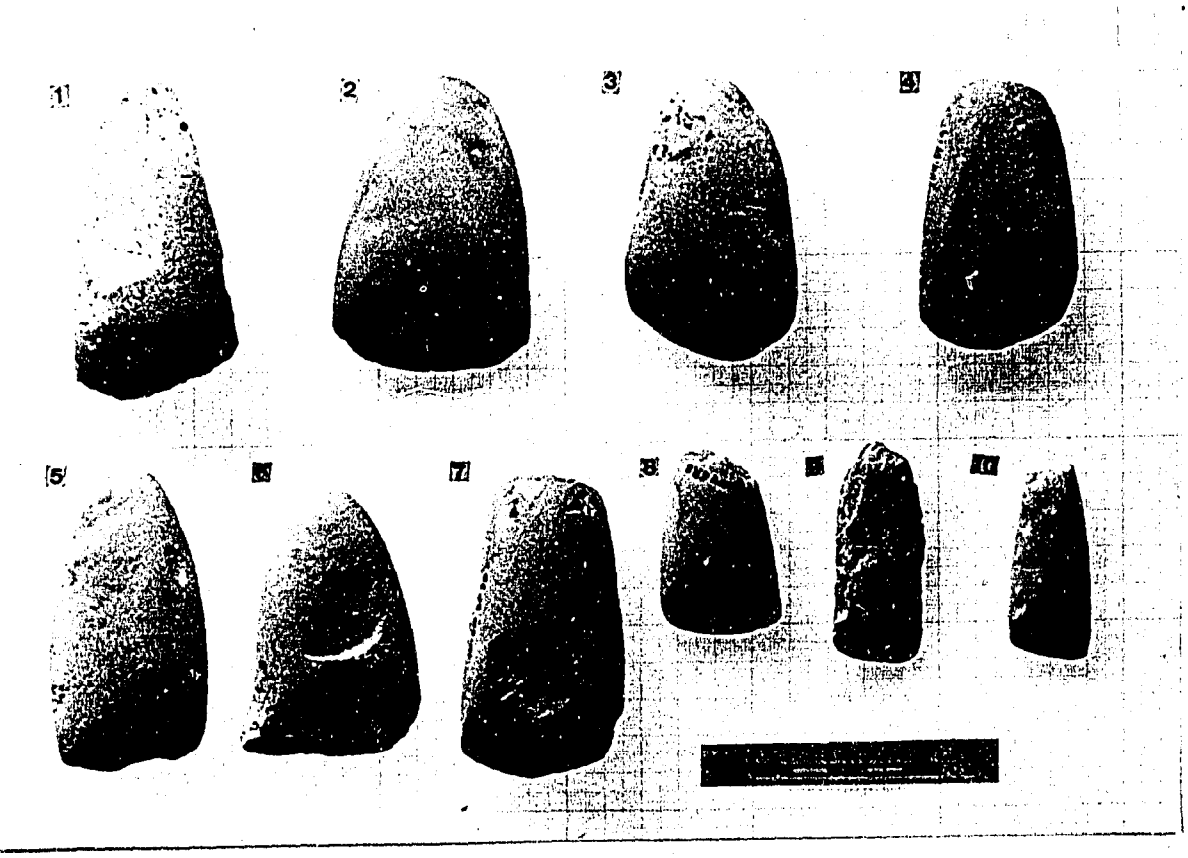
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

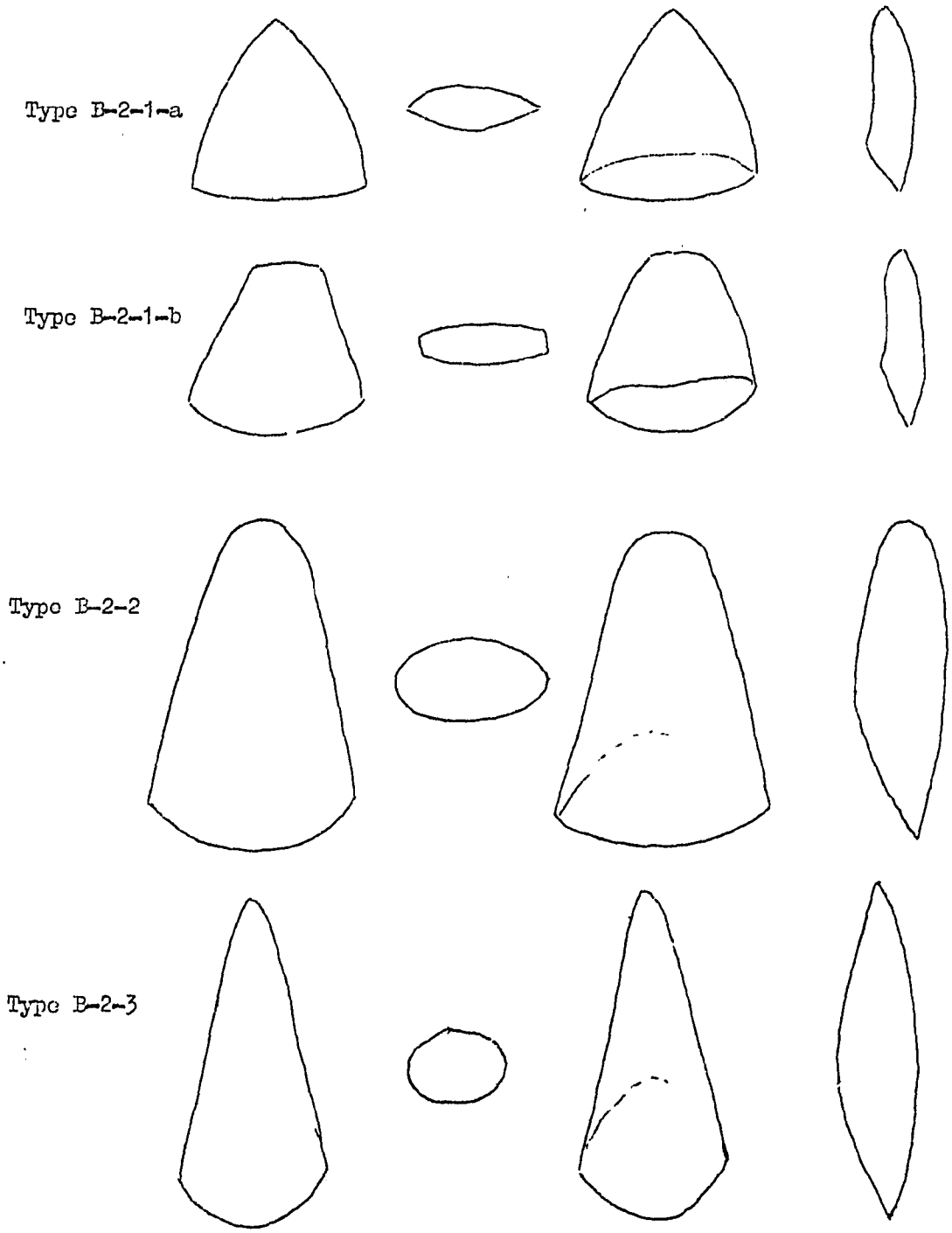

Figure n° 329 : herminettes de type B-2 (tridacne).

Les bords sont rectilignes ou faiblement convexes et à axes convergents vers le talon qui est arrondi ou tronqué. La section transversale principale est biconvexe et asymétrique, ou elliptique et asymétrique (sous-type B-2-1-a). Dans deux cas, elle est elliptique à bords coupés (sous-type B-2-1-b), ces deux lames sont fort semblables à celle, lithique (figure n° 23), qui fut recueillie à Erueti, dans un même niveau stratigraphique. L'indice moyen de la section transversale est faible : 31,8. Le fil du tranchant est légèrement convexe, le biseau est plan et son arête nettement marquée.

B-2-2 (figures n° 329 et 331). La longueur axiale de ces lames varie de 50 à 86 millimètres, la moyenne est de 72 millimètres. Le tranchant est court, la valeur moyenne de son indice de longueur est de 54,9, il varie de 41,6 à 65,4. La section transversale est elliptique, symétrique ou asymétrique, et d'autant plus épaisse que la lame est étroite, la valeur de son indice varie de 41,7 à 70, la moyenne est de 52,5. Le fil du tranchant est convexe, le biseau est simple et sa surface légèrement convexe et en continuité avec la face dorsale. Si la lame est exceptionnellement épaisse, il peut être en discontinuité avec cette face, mais l'indice de sa hauteur est toujours supérieur à 75 (84). Les bords sont faiblement convexes ou rectilignes et à axes convergents vers le sommet du talon qui est arrondi ou tronqué.

Figure n° 330 (ci-contre) : ébauches d'herminettes de type B-2-1 ou B-2-2 (en haut) et herminettes de type B-2-1.

Les deux dernières pièces proviennent, l'une de Mangaasi, l'autre de Lelepa, toutes les autres furent recueillies au cours des fouilles effectuées à Erueti.

Figure n° 331 (ci-contre) : herminettes de type B-2-2.

1 = Mangaasi (niveau profond), 2 = Lelepa (surface), 3 = Mele Maat (surface), 4 à 7 = Erueti (fouille), 8 = Lelepa (surface), 9 = Erueti (fouille), 10 = Tongoa (surface).

---

(84) : $\frac{\text{Hauteur du biseau} \times 100}{\text{Longueur du fil du tranchant}}$

Les herminettes de type B-2-1 sont associées, à Erueti, à la poterie supposée de tradition "Lapita-Watom", dans des niveaux datés du troisième siècle avant notre ère, elles sont très caractéristiques de ce site. Nous n'en avons recueilli que deux dans les autres sites, l'une à Lelepa, en surface, l'autre à Mangaasi, dans les niveaux profonds de l'horizon III, soit dans une situation chronologique proche de celle d'Erueti. Les herminettes du type B-2-2 sont de formes plus variées que les précédentes et sont plus largement réparties. Nous en avons recueilli à la surface de Lelepa, de Mele Maat, de Mangustae et de Tongoa. Comme les herminettes de type B-2-1, elles sont abondantes à Erueti et dans les mêmes niveaux. Deux autres furent mises au jour à Mangaasi, à cent-vingt centimètres de profondeur. Ceci confirme que les herminettes de types B-2-1 et B-2-2 sont associées aux anciens niveaux à céramique. Elles sont, par leurs formes, très semblables à celles des herminettes lithiques de la même époque, elles furent d'ailleurs façonnées à l'aide d'un percuteur de pierre comme le seraient des matériaux lithiques : figure n° 332.

Les herminettes ou herminettes-gouges de type B-2-3, B-2-4, B-2-5, B-2-6, B-2-7 ou B-2-8 sont très peu nombreuses mais de formes très particulières.

B-2-3 (figure n° 329), est une herminette, les bords, presque rectilignes, convergent vers le sommet qui est pointu. Le fil du tranchant est fortement convexe, le biseau est plan et en continuité avec la face interne. La valeur moyenne de l'indice de longueur du tranchant est de 43,5. La section transversale principale est elliptique, symétrique ou asymétrique, son indice est élevé : 60,3 en moyenne.

B-2-4 (figure n° 332), ces herminettes diffèrent des précédentes par leur plus grande taille (leur longueur moyenne est de vingt centimètres au lieu de huit) et leur section transversale qui est plano-convexe ou,

22

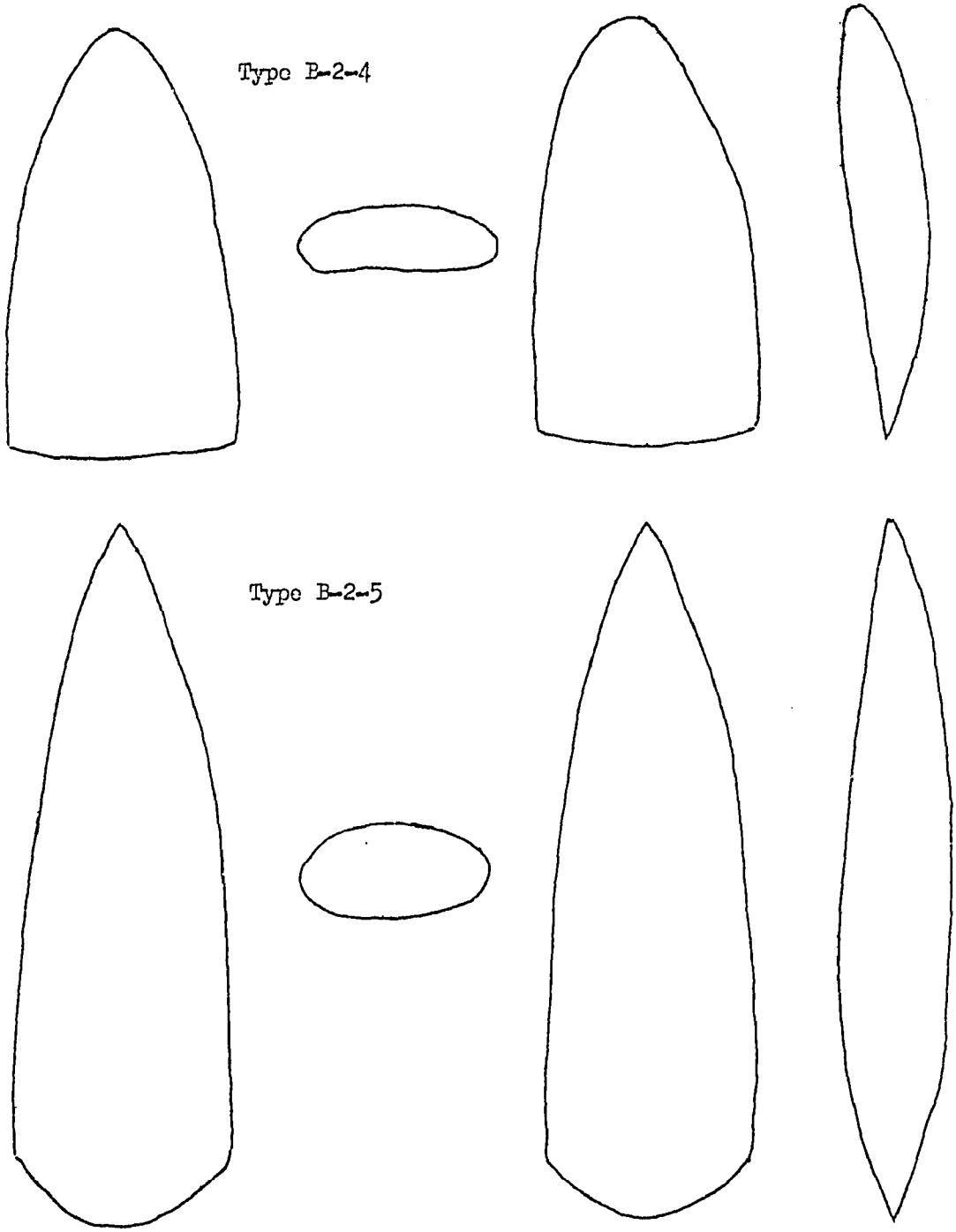

Figure n° 332, herminettes de type-B-2-4 et B-2-5 (tridacne).

plus exactement, semi-elliptique, les profil des bords, en effet, est arrondi. Leur tranchant est rectiligne et la surface du biseau ne se distingue pas de la face interne.

B-2-5 (figures n° 326 et 332), est une lame de très grande dimension : quarante-cinq centimètres, et de section elliptique asymétrique. Un double biseau, peu distinct des faces externe et interne, limite un tranchant convexe. Les bords sont convexes et convergent vers le sommet du talon qui est pointu.

B-2-6 (figures n° 107, 214 bis et 333), n'est, de même que B-2-5, représenté que par un seul spécimen, recueilli dans la sépulture collective de Roy Mata (page 230). La forme de cette herminette-gouge est exceptionnelle dans l'archipel, la section transversale, en effet, est carrènée, son indice est élevé : 62,3. Les bords sont convexes et à axes convergents vers le sommet et le tranchant. En coupe longitudinale, les axes des faces interne et externe convergent également vers le sommet et le tranchant. La face frontale, convexe, forme un angle vif avec la face dorsale qui est longitudinalement convexe et transversalement plane. Le fil du tranchant est convexe et la surface du biseau concave, le biseau est peu développé dans la région latéro-distale, mais il se poursuit jusqu'au tiers inférieur de l'axe de la face dorsale. Le sommet du talon est arrondi et conserve les traces des éclats de façonnage.

B-2-7 (figure n° 333), ne diffère de B-2-3 que par la concavité du biseau.

B-2-8 (figures n° 83 et 333) n'est représentée que par un seul spécimen qui fut recueilli en surface, à Lelepa. C'est une herminette-gouge. La face externe est convexe et la face interne concave, le profil des bords est arrondi, les bords sont convexes et à axes con-

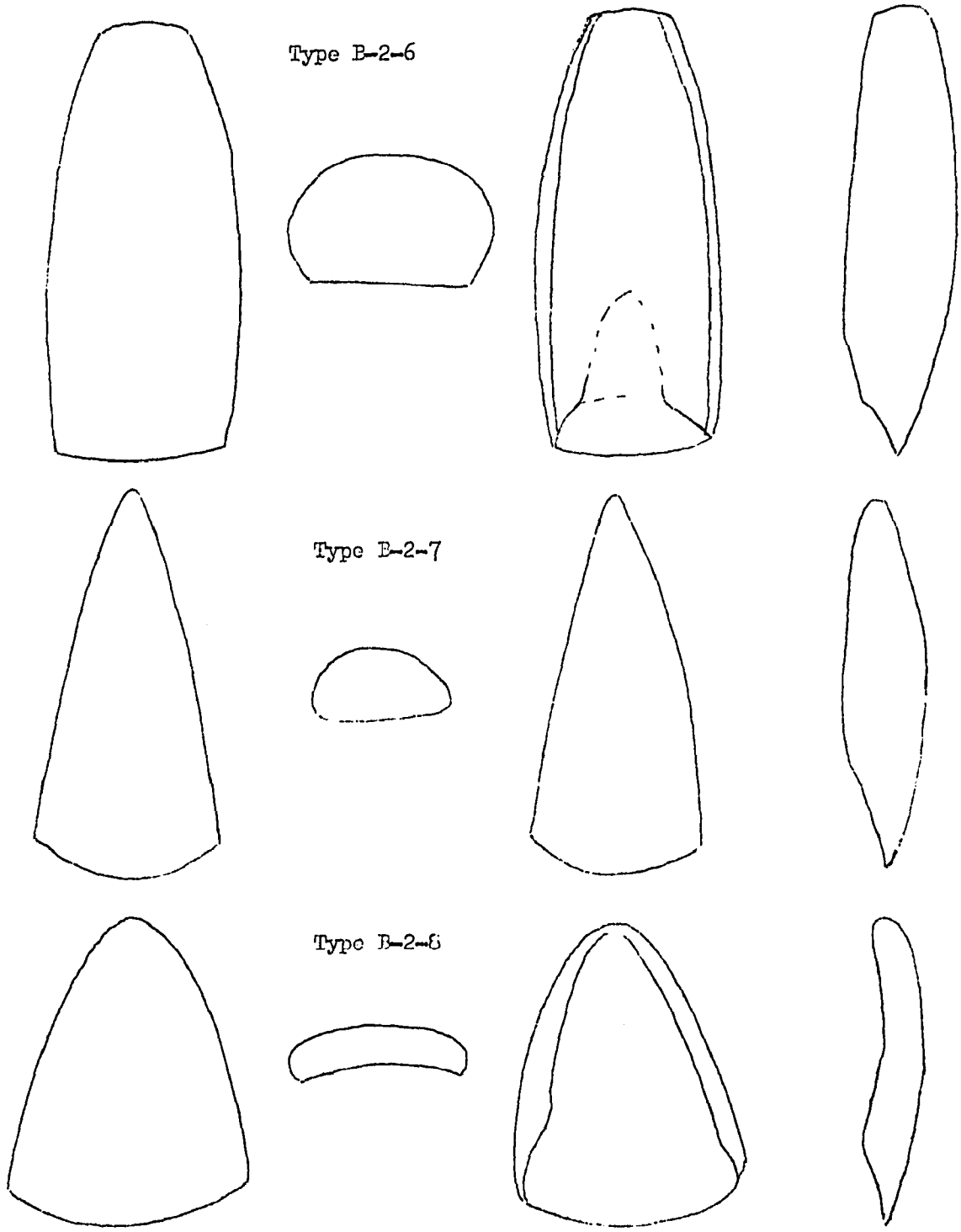

Figure n°333 : herminettes et herminettes-gouges de types B-2-6, B-2-7 et B-2-8 (tridacne).

vergents vers le sommet qui est arrondi. L'indice de longueur du tranchant, convexe, est élevé : 64. Le biseau est concave et en continuité avec la face dorsale qui est également concave, transversalement et convexe, longitudinalement.

B-2-6 est bien datée, puisqu'elle est associée à la sépulture collective de Roy Mata (1265 après J.-C;, + ou - 140 ans). Les herminettes ou herminettes-gouges, de type B-2-3, B-2-4, B-2-5 et B-2-7, furent toutes recueillies à Tongoa et en surface. Cependant; la stratigraphie de cette île permet de supposer que ces types sont récents (page 329), postérieurs au cataclysme de Kuwae. Seul l'âge de l'herminette-gouge B-2-6, recueillie à la surface de Lelepa ne peut être précisé.

Herminettes-gouges de type B-3 :

Les herminettes-gouges de type B-3 sont souvent dites, et par erreur, taillées dans des cônes (SHUTLER et SHUTLER, 1965 : planche 6/D, J. CARANGER, 1966). Il existerait cependant à Nukuoro des herminettes-gouges taillées dans des cônes ou des casques (J.M. Davidson, communication personnelle). Des objets de même forme, taillés dans des cônes et recueillis aux îles Palau, sont décrits comme étant des couteaux et des grattoirs (D.OSBORNE, 1966 : page 458 et figure n° 116). Aux Nouvelles-Hébrides, l'observation de ces herminettes-gouges montre qu'elles ne furent taillées ni dans des cônes ni dans des casques, mais dans des coquilles de Ptéroptères (Lambis lambis/ Linné, Lambis truncata/ Humphrey), figure n° 334=1 ce qui fut confirmé par la découverte, à Lelepa, de plusieurs ébauches (page 128 et figure n° 334). Une perforation initiale est effectuée par percussion, plus ou moins loin du labre selon la solidité de la coquille : figure n° 334=2. Elle est agrandie en forme de triangle : figure n° 334=3 et 4. Le labre est conservé dans le but probable d'assurer la solidité du coquillage tout au long de l'opération. L'herminette est ensuite détachée de la coquille

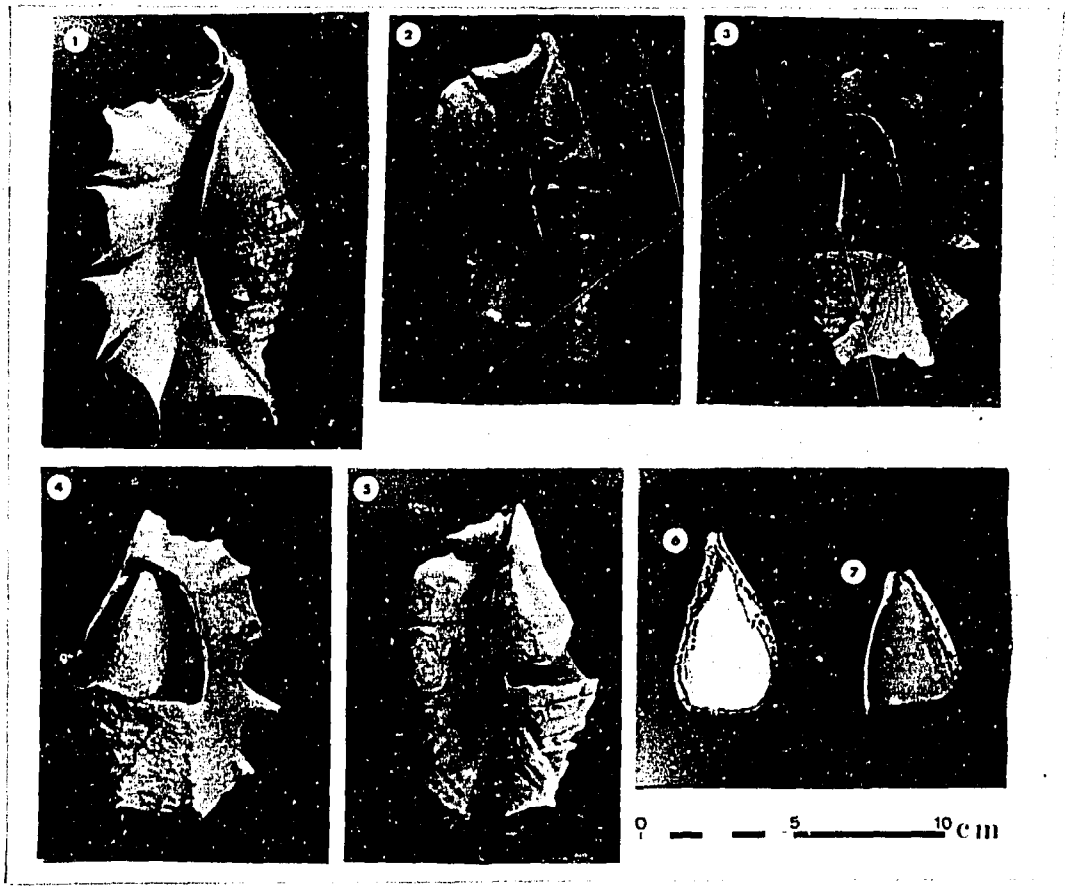

Figure n° 334 : horminettes-gouges de type B-3, technologie.

par percussion et à partir de la base du triangle initial : figure n° 334 = 4 et 5. Les bords de l'ébauche ainsi obtenue sont adoucis par abrasion, le fil du tranchant est enfin libéré par limage d'un biseau interne : figure n° 334 = 6 et 7.

Les différences de forme que l'on peut observer résultent, ou bien de l'âge du coquillage, c'est-à-dire de la forme et de l'épaisseur de la coquille, ou bien du refaçonnage de la lame après cassure de

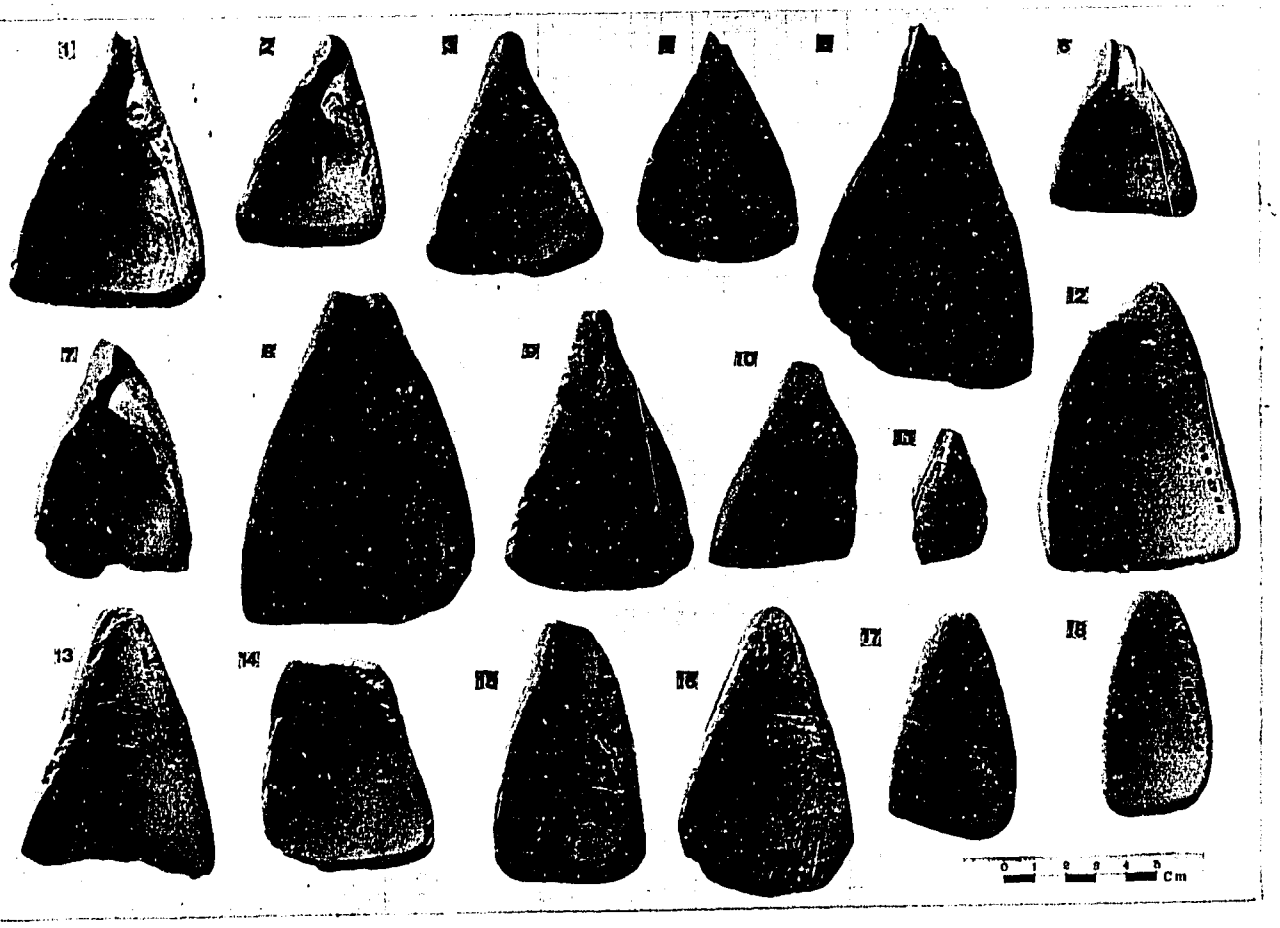
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
0 1 2 3 4 5 Cm

l'une de ses extrémités ou après une trop grande usure du fil du tranchant qui est devenu concave dans la région axiale de la pièce. L'épaisseur et le bombement plus ou moins prononcé de la région mésio-proximale ne dépend que de l'âge de la coquille. Ses dimensions sont également déterminées par l'âge du coquillage ou par le nombre, plus ou moins élevé, des refaçonnages successifs qui ont permis de lui conserver son utilité. Les pièces le plus souvent refaçonnées furent recueillies à Tongoa (figure n° 335, ci-contre, : 15, 16 et 17), ce qui peut s'expliquer et par la pauvreté de son économie (page 327), et par l'absence d'un plateau continental peu profond. Les bords des pièces peu épaisses sont arrondis, ceux des lames épaisses ou souvent refaçonnées sont plans et en position interne. Le biseau est toujours simple et dorsal. Le fil du tranchant, selon son degré d'usure, est droit, concave ou sinueux. Sa direction est souvent oblique par rapport à l'axe longitudinal de la pièce, ce caractère semble indiquer que l'outil était le plus souvent utilisé en attaquant le bois par l'un des côtés du tranchant, soit le côté gauche, soit le côté droit. C'est toujours, également, l'un ou l'autre des côtés du tranchant qui est le plus souvent brisé. Cette herminette-gouge devait donc servir à creuser ou à corroyer l'intérieur de pièces de bois, pour façonner des pirogues ou des tambours.

Figure n° 335 (ci-contre) : herminettes-gouges de type B-3, variété des formes en fonction de l'âge du coquillage et des refaçonnages après cassure ou trop grande usure de la lame.

1 = Retoka (surface), 2, 3, 5 à 8, 12 à 14, 18 = Lelepa (surface), 4 = Mele (EF-218), cent-vingt centimètres de profondeur, 9 = Mangaasi (EF-17), vingt centimètres de profondeur, 10 = Mele (surface), 11 = Emwa (surface), 15 à 17 = Tongoa (surface).

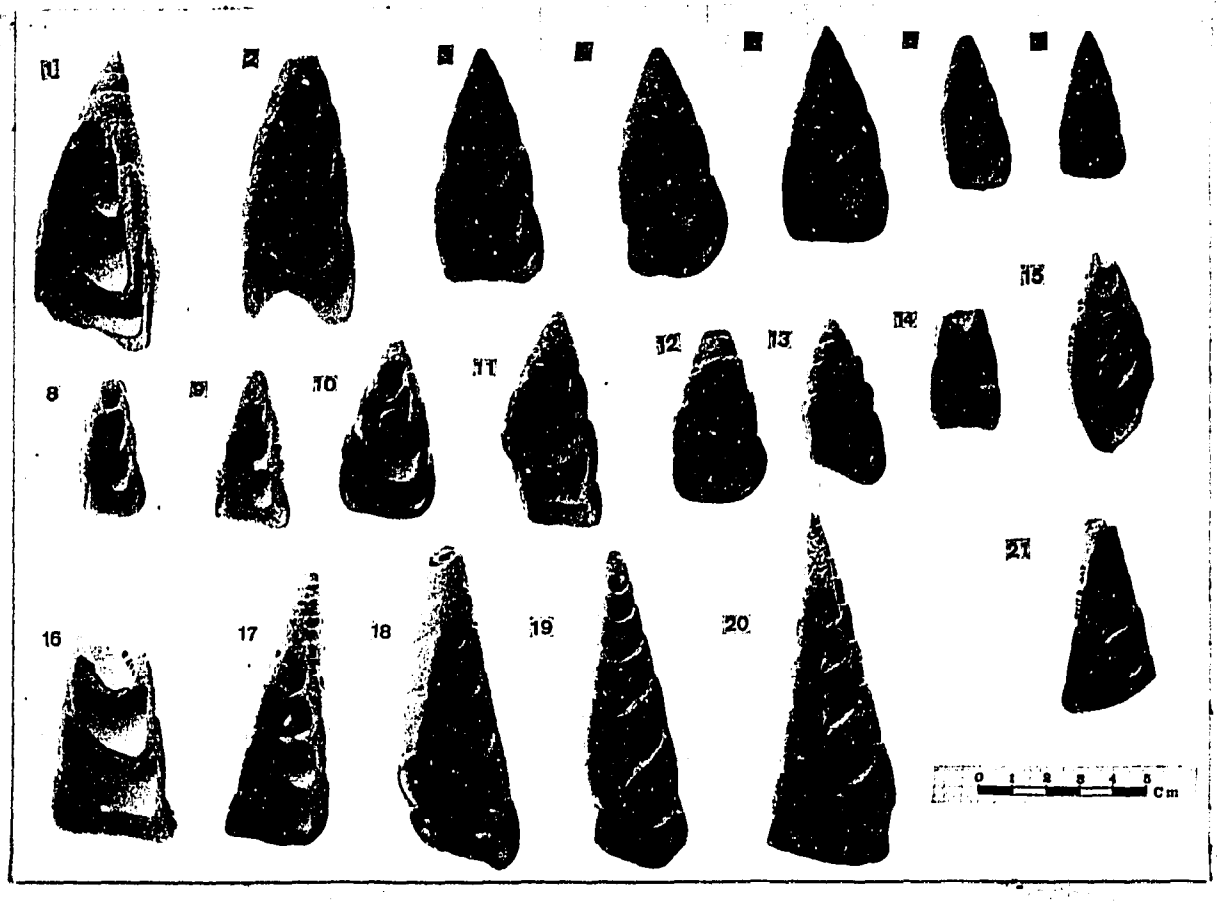
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
0 1 2 3 4 5 Cm

Herminettes-gouges de types B-4 et B-5 :

Elles sont façonnées dans des Mitres (B-4) ou dans des Térèbres (B-5), par limage de la surface du coquillage située du côté de l'ouverture. Les Mitres sont généralement "Mitra mitra/Linné" ou "Mitra stricta/Link", et les Térèbres : "Terebra maculata/Linné". B-4 diffère de B-5, non seulement par la forme du coquillage mais encore par les caractères suivants :

a) la columelle des Mitres, multiconique et fragile, est rarement conservée au-delà de ses premières spires, alors que la columelle de B-5, plus résistante, est conservée jusqu'à l'avant-dernière spire.

b) l'ouverture des Térèbres étant plus petite que celle des Mitres, le biseau de B-5 est façonné dans l'épaisseur interne de la dernière spire du coquillage, il est ainsi plus épais et plus développé que celui de B-4 qui est façonné par simple limage du bord de l'ouverture.

Nous pouvons distinguer trois sous-types parmi les herminettes-gouges "B-4" et deux sous-types pour ce qui est des herminettes-gouges de type "B-5" :

B-4-1 = la face interne est concave (figure n° 336, 1 à 13),
B-4-2 = la face interne est plane (figure n° 336, 14),
B-4-3 = la face interne est longitudinalement convexe, le biseau est en continuité avec les bords de la face dorsale (figure n° 336, 15).
B-5-1 = la face interne est concave (figure n° 336, 16 à 20),
B-5-2 = la face interne est plane (figure n° 336, 21).

Figure n° 336 (ci-contre) : herminettes-gouges de types B-4 et B-5.

1 = Emwa (surface), 2 = Mele (surface), 3, 4, 6, 8, 9, 11, 13, 14, 16 et 17 = Lelepa (surface), 5 = Mangaasi (EF-17, entre quarante et soixante centimètres de profondeur), 7, 10, 12, 21 = Retoka (surface) 15 = Lelepa-Lelo (EF-104-2, entre quarante et soixante centimètres de profondeur), 18, et 19 = Mele (surface), 20 = Emwa.

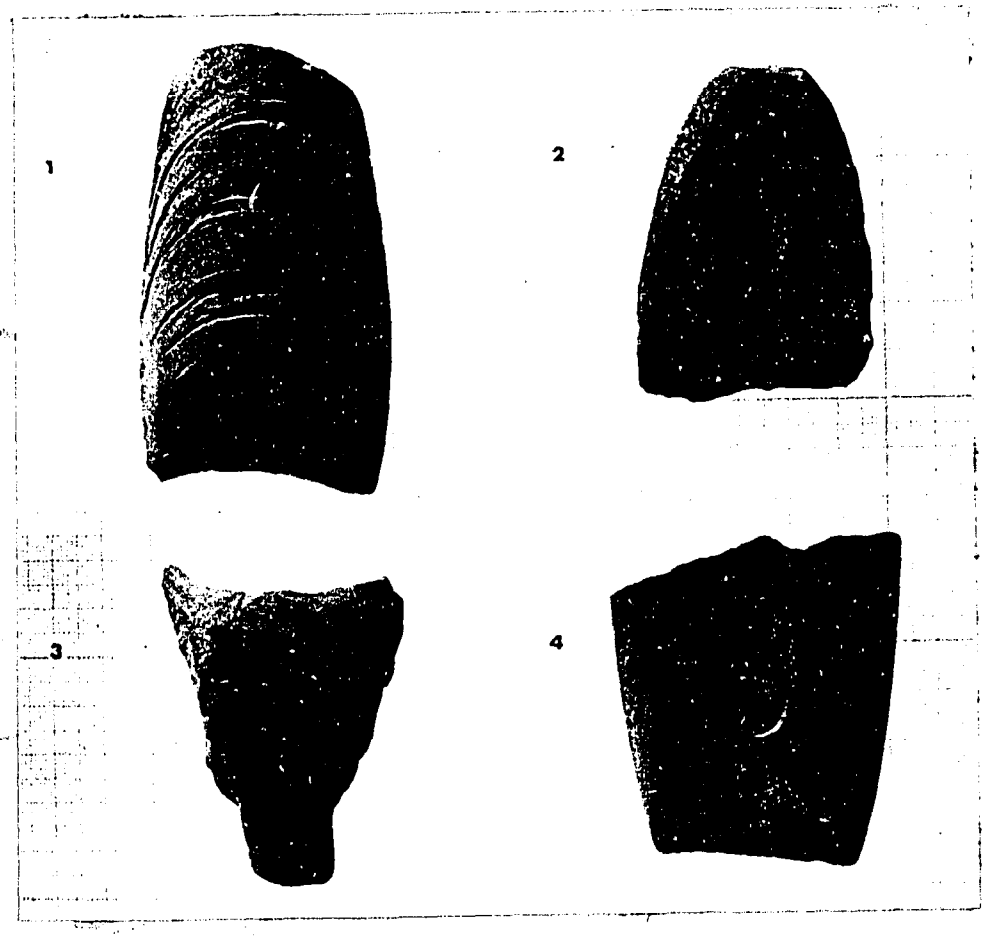
1
2
3
4

Aucune herminette-gouge de type B-4 ou B-5 ne fut recueillie à Makura ni à Tongoa. Nous en avons recueilli trente à Efate, dont vingt de type B-4. Quatre Mitres et deux Térèbres furent mises au jour dans les niveaux supérieurs de Melo, de Lelepa et de Mangaasi.

3-1-2-b : OUTILLAGE DIVERS

Quelques instruments, taillés dans des coquilles, sont d'usage indéterminé. Il s'agit de pièces recueillies à Tongoa (figure n° 325) et à Makura (page 248 et figure n° 220) : ciseaux, perçoirs, racloirs ou couteaux. Quatre autres pièces furent recueillies à Emwa, à Lelepa et à Erueti (figure n° 337, ci-contre), les deux premiers objets sont des herminettes-gouges ou des grattoirs, taillés dans une valve de bénitier, parallèlement à l'une des ondulations de ce coquillage, le troisième est peut-être un grattoir et le quatrième l'extrémité distale d'une herminette-gouge, de section biconcave à bords arrondis et taillée dans une valve de tridacne géant.

Ce qui devait être un pilon, taillé dans un corail "orbicella" (page 151 et figure n° 110-10), fut mis au jour à Mangaasi, dans l'horizon I de EF-17, à trente-cinq centimètres de profondeur. Deux objets de corail furent mis au jour, à Retoka, dans la sépulture collective de Roy Mata (pages 204 et 206, figure n° 214-bis = 5 et 8). Il peut s'agir de "pierres magiques", de symboles personnels

Figure n° 337 (ci-contre) : outillage divers (bénitier).
1 = Lelepa (surface, 2 = Emwa (surface), 3 = Erueti (entre soixante et quatre-vingts centimètres de profondeur), 4 = Lelepa (surface).

ou de pilons. Gifford a recueilli, à Yap, des pièces de même aspect, il les définit comme étant des "pilons à taro" (GIFFORD, 1959 : planche 34-a).

Des coquilles de bivalves (Lucinos), furent mises au jour à Mangaasi, dans les niveaux profonds de EF-17 (page 152 et figure n° 110-12), elles furent probablement façonnées pour servir d'épluchoir.

Trois disques taillés dans du corail ou dans un bénitier et de section plano-convexe, furent recueillis à Erueti (page 79 et figures n° 25 et 26). Un autre, plus petit, fut découvert à la surface de Retoka (page 187 et figure n° 153-16). Si les trois premiers étaient peut-être des palets de jeu, la fonction du quatrième reste problèmatique.

3-1-2-c : LE PROBLEME DES HAMEÇONS

Depuis les travaux du Bishop Museum, les hameçons constituent d'excellents fossiles directeurs dans l'étude de la préhistoire des îles océaniennes (cf; page 6), en Polynésie, en Micronésie comme en Mélanésie. Nous n'avons découvert aucun hameçon, de quelque forme ou matière que ce fût, ni en surface ni au cours des fouilles. Leur absence pourrait s'expliquer par la nature des sites qui, pour la plupart, ne sont que tout récemment"côtiers". ANTOINE (1931, pages 39-40) signale l'emploi d'hameçons en os (ils furent peut-être détruits par l'acidité du sol), mais Mgr. Doucoré, chez qui Antoine puisa la plus grande partie de ses informations, avait déjà précisé que les hameçons "n'étaient pas utilisés partout" (DOUCERE, 1924 : page 17). Selon Jacques Barrau : "en général, le Néo-Hébridais est un piètre pêcheur.

Même en zone côtière, il reste prudemment sur le récif frangeant où il attrape quelques poissons à la sagaie, au harpon ou à la ligne, parfois au poison (Barringtonia, Derris ?). A Pentecôte, filets et nasses sont utilisés et dans la région d'Aliak, sur la côte ouest, on peut voir une ébauche de piège permanent construit en blocs de corail" (J. BARRAU, 1956 : pages 206-207). D'autres techniques traditionnelles sont encore pratiquées : pêche à la main à marée basse dans les trous d'eau du récif, pêche à l'arc ou pêche au fouet. Cette technique, très efficace, est interdite par la loi comme l'est l'emploi du poison, elle se pratique à Efate, à la nuit tombante, l'homme fouette les bancs de petits poissons qui s'approchent du rivage. Les pêches collectives, (CODRINGTON, 1891 : pages 316-317 et Douceré, opus cité),s'effectuaient au flambeau ou en frappant l'eau en cadence, à l'aide de la nervure médiane d'une palme de cocotier, les poissons rabattus vers le rivage, étaient assommés à coups de pierre. Les hameçons rudimentaires, (avec ligne, flotteur décoré et plombée), destinés à la capture des poissons volants, n'étaient pas fabriqués dans la région étudiée, mais seulement dans le nord de l'archipel, aux Santa Cruz, aux îles Salomon et aux Célèbes (Codrington, opus cité). L'absence de lagon dans le centre de l'archipel n'explique pas cette absence d'hameçons, ils étaient utilisés dans des îles géomorphologiquement identiques, ainsi aux îles Salomon. De nos jours encore, et malgré l'apport des hameçons européens, la pêche à la ligne est rarement pratiquée. Seule est toujours présente, dans l'attirail des pirogues, une très longue foêne à quatre branches métalliques, couramment mais improprement nommée harpon. On ne l'utilise que si l'on rencontre une proie de belle taille, poisson ou tortue.

3-1-3 : LA CERAMIQUE

3-1-3-a : LES DIFFERENTES TRADITIONS

La poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués est la plus abondante dans la région étudiée. Les décors sont variés et les formes à peu près constantes et, ceci, pendant près de deux millénaires. La seule évolution que nous ayons pu remarquer est la disparition des reliefs appliqués discontinus, des cordons "pincés" et des organes de préhension, caractéristiques des niveaux les plus anciens d'Efate, de Makura et de Tongoa. Dans les niveaux plus récents, les rubans incisés (motifs n° 7 et 8) et les cordons appliqués et facettés (motif n° 9) deviennent plus fréquents (figure n° 338). Les formes elles-mêmes n'évoluent guère : pots au corps simple, à base portante et sphéroïdes. Dans les niveaux anciens de Mangaasi, cependant, quelques récipients sont différents : petits bols ou petits godets (page 177). Dans les niveaux tardifs d'Efate et de Tongoa, l'évasement des bords est plus fréquent et la forme des lèvres se diversifie (pages 175 et 316-317), bien que les bords de type "A" soient partout, et toujours, les plus nombreux.

Trois autres traditions céramiques se rencontrent dans la région étudiée : la poterie imprimée de Mele, la poterie d'Aknau,

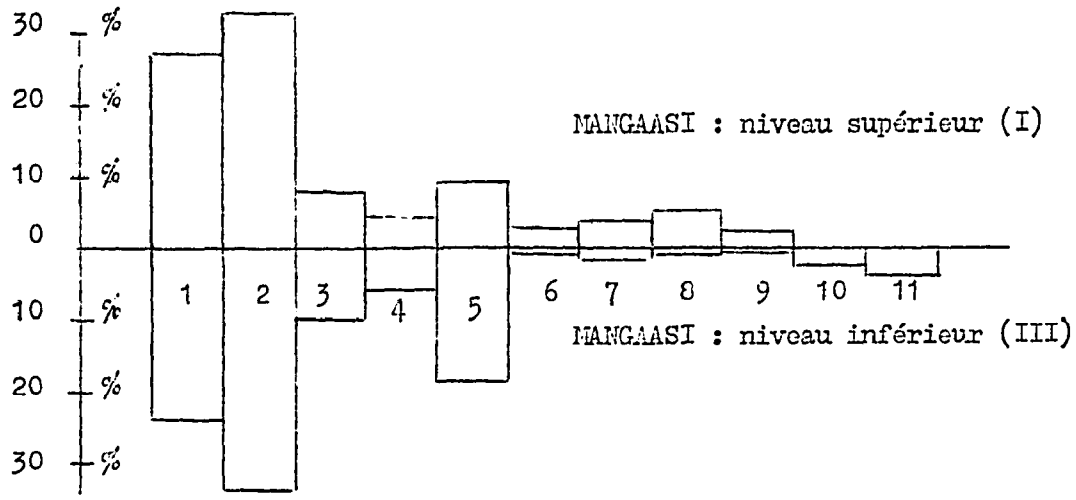

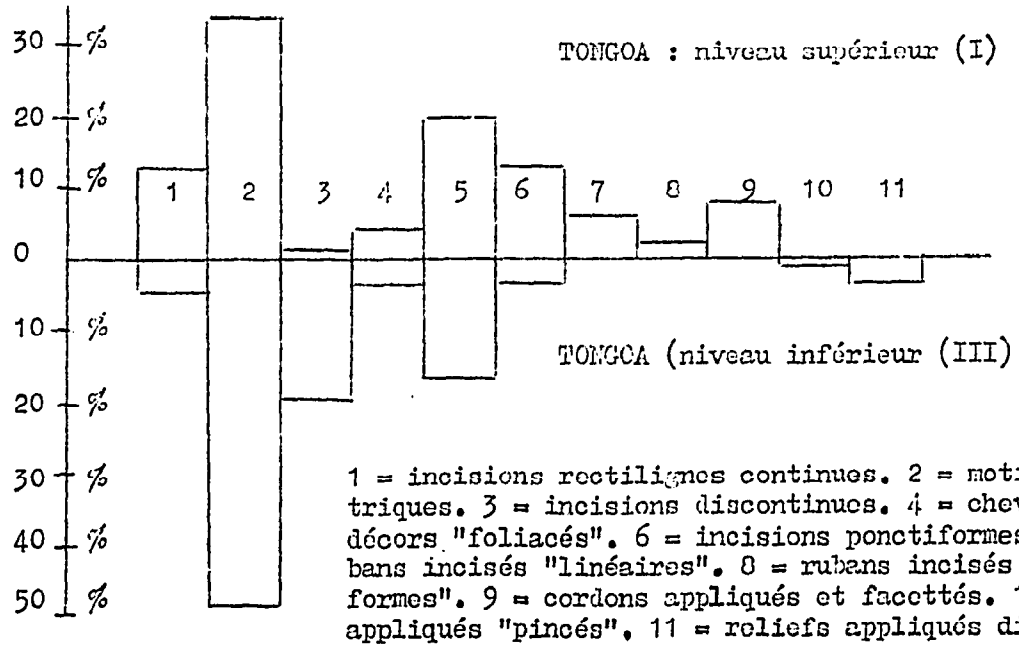

1 = incisions rectilignes continues. 2 = motifs géométriques. 3 = incisions discontinues. 4 = chevrons. 5 = décors "foliacés". 6 = incisions ponctiformes. 7 = rubans incisés "linéaires". 8 = rubans incisés "ponctiformes". 9 = cordons appliqués et facettés. 10 = cordons appliqués "pincés". 11 = reliefs appliqués discontinus.

Figure n° 338 : pourcentage des différents types de motifs décoratifs de la poterie ornée d'incisions et de reliefs appliqués, à Mangaasi et à Tongoa.

et la poterie d'Erueti, leur extension géographique et chronologique est limitée.

La poterie de Mele, décorée à l'aide de cordelettes enroulées autour d'un objet en bois (page 85 et figure n° 33) ne fut malheureusement recueillie qu'en surface et ne peut être datée. La technique décorative, qui consiste à imprimer la pâte encore fraîche à l'aide de cordelettes enroulées autour d'un battoir, de section quadrangulaire, fut utilisée dans l'ensemble du sud-est asiatique, à Guam et à Tinian, au Japon et peut-être aux Fidji (W.G. SOLHEIM II, 1952 : page 3). Il s'agit généralement, cependant, d'ensembles discontinus d'impressions parallèles disposés en tous sens, le battoir est, en effet, utilisé en même temps qu'une enclume pour la fabrication du récipient. A Mele, les cordelettes étaient entrecroisées autour d'un battoir qui devait être de section circulaire et roulé sur la surface à décorer après façonnage du vase. L'aspect obtenu rappelle étrangement les décors cordés du Jōmon ancien, impression également partagée par Yosihiko H. Sinoto. L'hypothèse d'une influence japonaise dans le centre de l'archipel néo-hébridais peut surprendre, elle n'est cependant pas plus absurde que celle qui voit, dans ce même Jōmon, l'origine de l'ancienne céramique des côtes de l'Equateur (B.J. MEGGERS, Cliffords EVANS et Emilio ESTRADA, 1965). Il faudrait seulement supposer, compte tenu de la chronologie, que cette influence ne fut pas directe.

La poterie d'Akmau (pages 317-321), est également originale dans la région étudiée. Apparue à Tongoa vers l'an mille de notre ère, elle ne fut guère exportée au-delà des Shepherd et de Makura. Jusqu'à ce jour, ce style céramique reste inconnu dans les autres îles du Pacifique sud.

La poterie d'Erueti fut supposée de tradition "Lapita-Watom" (pages 77-78), en raison de la présence de certains décors, de la forme des bords et de tessons carènés ou à épaulement. Cette hypothèse, également adoptée par J. Golson (J. GOLSON, 1969), se trouve confirmée par l'étude de la composition de la pâte, étude effectuée à Camberra par le géologue C. A. Key (the Australian National University, Department of Prehistory). Cinq tessons furent examinés, trois provenaient de Mangaasi, de Lelopa et de Tongoa, deux d'Erueti. La pâte des trois d'entre eux est constituée d'une argile impure et d'un dégraissant non trié et d'une valeur granulométrique élevée (85). La pâte des deux autres tessons d'Erueti, était constituée d'une argile plus pure et d'un dégraissant choisi pour sa nature et sa granulométrie, ce qui confirme, selon ce chercheur, que la poterie d'Erueti est bien de tradition "Lapita-Watom". En effet, après l'étude de nombreux tessons polynésiens et mélanésiens, C.A. KEY est arrivé à cette conclusion que la poterie de tradition "Lapita-Watom" était d'une pâte soigneusement préparée : argile épurée et dégraissant bien calibré et dosé. La technique du battoir et de l'enclume caractérise également cette tradition céramique. La pâte des autres poteries était, au contraire, constituée d'une terre glaise plutôt que d'une argile, les impuretés naturelles en constituaient le dégraissant. La technique de fabrication était celle du modelage du pouce ou du colombin. Ce tesson n° 3 (85-page suivante-), est un tesson typique de la poterie non décorée d'Erueti, le tesson n° 4 est un tesson décoré d'incisions. La différence d'aspect et de composition des deux pâtes suppose une influence locale et réciproque des traditions "Lapita-Watom" et "Mangaasi".

(note 85, page suivante) : extrait du rapport technique de C. A. Key.

(85) Extrait du rapport technique de C. A. Key

Sherd 1 (Mangaasi) has ± 10 % of unsorted feldspar sand size fragments (up to .3mm) and some pyroxene and pumice.

Sherd 2 (Lelepa) has ± 5 % of unsorted fragments of pyroxene (up to .7mm in size) and some feldspar.

Sherd 3 (Erueti) this contains ± 30 % of a well sorted sand size fraction (4 - .6mm diameter) consisting of angular fragments of zoned feldspar some rounded bits of basalt and some orthopyroxene.

Sherd 4 (Erueti) has the same constituents but has a slightly different appearance. It contains about 20 % of a less well sorted .1-.5mm fraction which consists of smaller bits of feldspar plus some basalt and pyroxene. It was probably made from a naturally silty clay.

Sherd 5 (Tongoa) this specimen is made from a silty clay which contains many shreds of pumice-glass and some feldspar and pyroxene but no basalt fragments. Size range is .01-.5mm.

3-1-3-b : PETROGRAPHIE DES DEGRAISSANTS

William R. Dickinson (Stanford University), s'est attaché à l'étude pétrographique des dégraissants de la poterie océanienne, dans l'espoir de découvrir si, exceptionnellement, des poteries avaient pu être exportées loin de leur pays d'origine et, dans ce cas, de préciser le lieu de leur fabrication (W. R. DICKINSON et R. SHUTLER, Jr. : 1968). Considérant les différentes régions tectoniques du Pacifique sud, ce chercheur distingue quatre catégories de sables terrigènes, utilisés

comme dégraissant ou naturellement mélangés aux argiles : figure n° 339, ci-dessous).

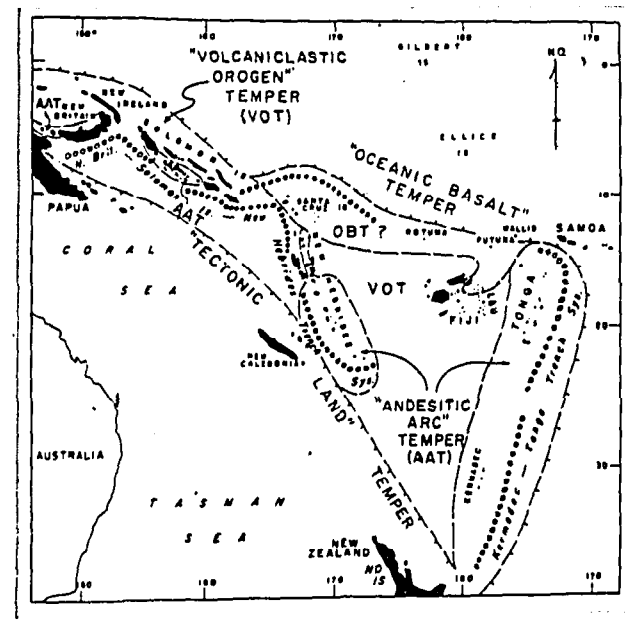

Figure n° 339 (Dickinson et Shutler, 1968 : figure n° 1) : répartition des principales catégories de sables utilisables comme dégraissant dans le sud-ouest du Pacifique, les lignes de petits cercles jalonnent les grands fossés tectoniques :

OBT : "oceanic basalt temper", VOT : "volcaniclastic orogen" temper, AAT : "andositic arc" temper, TLT : "tectonic land" temper.

Vingt-trois des tessons recueillis à Mangaasi (niveaux profonds et récents), à Erueti, Lelepa, Retoka et Tongoa furent examinés par W. R. Dickinson, voici le résultat de cette étude :

Temper sand in prehistoric potsherds, Efate and vinity, central New Hebrides :

SUMMARY

Representative sherds excavated by Garanger from five prehistoric occupation sites on Efate and neighbouring islands in the central New Hebrides contain similar stream sand tempers, of pyroclastic derivation, composed of fragments of pumiceous volcanic glass and crystals of volcanic origin.

GENERAL

A total of 23 prehistoric potsherds were received for examination at Stanford from J. Garanger, who had collected them from five prehistoric occupation sites in the central New Hebrides : Erouoti, southern Efate; Mangaasi (shallow level and deep level), western Efate; Retoka and Leleppa, two small islands offshore of western Efate, and Tongoa, an island offshore of Epi to the north of Efate. All sherds received were examined on their surfaces with hand lens and binocular microscope. All the sherds have similar tempers that vary only in the relative proportions of the sand grain types represented. Six (6) of the sherds, each representative of one of the collecting sites, were examined in thin section using a standard polarizing petrographic microscope. The frequency of sand grain types present was determined by counting 500 grains in each sherd. The results are summarized in Table 1. There appear to be no systematic trends of variation, and the various types of grains are indistinguishable from sherd to sherd.

SAND COMPOSITION

Four types of sand grains account for more than 99 % of the temper, which is of andesitic arc type (Dickinson and Shutler, 1968), as would be predicted from the geologic setting :

(1) plagioclase feldspar crystals (60 $\pm$ 10 %) ; abundant pale brown glass inclusions and shreds of glass attached to crystal margins indicate that most, if not all, of the plagioclase is of volcanic origin : grains are fresh but angular and broken.

(2) volcanic glass fragments (24 $\pm$ 12 %) ; some glass is partly altered to cryptocrystalline devitrification products (see table 1) ; fresh glass is clear, pale brown siliceous glass with refractive index well below balsam ; although some glass fragments are equant, many have the concavely arcuate margins and filamentous extensions characteristic of the airborne glass shards of volcanic ash ; many fragments are pumiceous, which is also typical of pyroclastic volcanic glass.

(3) opaque iron oxide grains (14 $\pm$ 6 %) ; mineral species unidentified, but probably mainly magnetite.

(4) pyroxene crystals (8 $\pm$ 4 %) ; mainly augitic clinopyroxene.
The temper contains traces of microlitic andesitic rock fragments, and fragments of pyroxene microdiorite or dolerite. No quartz or K-feldspar crystals were seen.

SAND ORIGIN

The poorly sorted, angular, glassy volcanic sands used as temper are of pyroclastic derivation. The sands collected by the ancient potters may conceivably have been juvenile volcanic ash that had been reworked by streams to develop the varying concentrations of light and heavy minerals observed in the different sherds. However, the high proportion of altered glass fragments, 47 ± 10 % of the total glass fragments, suggests the alternate hypothesis that the sands were derived by stream erosion of loosely consolidated, ancient pyroclastic deposits. The petrology of the sands is unlikely to resolve this point, for a notable feature of the volcanic chain of the central New Hebrides is the remarkable petrographic similarity of the materials erupted by widely separated volcanoes through the late Cenozoic right down to the present time (A. J. Warden, written communication, 1968). It thus seems most likely that the collecting sites for the sands were local streambeds that drain pumiceous tuff deposits in the interior of the various islands.

Table : Frequency percentage of sand grain types in the temper of prehistoric sherds from the New Hebrides : proportions based on counts of 500 grains in each.

	27-2	27-8	27-10	27-16	27-18	27-22	4-1
plagioclase	51	62	58	64	70	53	44
pyroxene	5	7	11	4	6	5	22
opaques	8	10	10	20	11	20	12
fresh glass	22	9	9	7	8	10	22
altered glass	14	12	12	5	5	12	0
(total glass)	(36)	(21)	(21)	(12)	(13)	(22)	(22)

27-2 : Gp. 1, Mangaasi (top), No. Efate - 27-8 : Gp. 2, Tongoa - 27-10 : Gp. 4, Erouoti, So. Efate - 27-16 : Gp. 5, Mangaasi (deep), No. Efate - 27-18 : Gp. 6, Leleppa - 27-22 : Gp. 7, Retoka - 4-1 : Lapita (fm. Shutler), Efate (Erueti).

(William R. Dickinson, Geology Department, Stanford University, Stanford, California, U. S. S. : Report WRD-25).

(Ce rapport, comme celui de C. A. Key, fut reçu après la rédaction de la première partie de cet ouvrage : page 155, note n° 55).

Il ressort de cette étude que les sables utilisés comme dégraissant dans les différentes poteries d'Efate et de Tongoa ont une commune origine et font partie du groupe des sables dits "de l'arc andésitique". Ces poteries ne sont donc pas originaires du nord de l'archipel ni des Fidji, régions situées au-delà de la ligne des andésites, dans des zones (VOT = figure n° 339), où les sables proviennent de roches plutoniques (granites, diorites et gabbros), de roches volcaniques (dacites, andésites et basaltes), d'ectinites et de migmatites. Il n'est pas surprenant que la poterie recueillie dans le centre de l'archipel ait une origine locale, car les tessons sont très abondants dans les sites. Cette poterie ne fut pas exportée dans les grandes îles du nord, un autre rapport non publié de Dickinson (WRD n° 9), montre, en effet, que les dégraissants de la poterie préhistorique recueillie par Shutler à Malekula, sont du groupe "VOT", caractéristique de cette île, de Pentecôte, de Maewo, d'Aoba et d'Espiritu Santo. Le fait de retrouver les mêmes styles céramiques en différents points du Pacifique sud-occidental (c'est ainsi que la poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués est présente au centre et au nord de l'archipel néo-hébridais, au sud de la Nouvelle-Calédonie, aux îles Fidji, à Bougainville et en Nouvelle-Bretagne), montre seulement qu'il n'y avait pas d'échanges commerciaux mais migrations des hommes et de leurs techniques. La découverte de quelques tessons à dégraissant exogène serait fort précieuse pour préciser le sens de ces mouvements, mais cette découverte supposerait l'étude pétrographique de tous les tessons (plusieurs milliers), recueillis dans chaque site, ce qui paraît impossible à réaliser.

Les travaux de W. R. Dickinson ont permis de préciser que les poteries d'Efate et des Shepherd, de quelque tradition

qu'elles fussent, avaient été façonnées dans la région où l'on en découvre aujourd'hui les tessons. Cette poterie fut-elle seulement fabriquée à Efate et exportée aux îles Shepherd, où l'art céramique, au contraire, était-il la spécialité de plusieurs centres dispersés dans le centre de l'archipel ? La question fut posée à A. J. Warden ("Senior geologist of the Geological Survey of New Hebrides", Port-Vila), qui commenta, en ces termes, le rapport WRD-25 de Dickinson :

Comments On Petrographic Report WRD-25

Communal Origin

Despite the close similarity between the proportions in which the various minerals occur in the sherds examined, it is doubtful if they had a communal origin, and were traded outwards from a specific centre. It would admittedly be hard to disprove this on petrographic grounds however.

Origin of Source Material on Efate

It seems likely that the sand temper on this island was obtained from pumiceous tuffs in the hinterland. Whether it came from alluvium in stream beds, or layered marine tuffs in situ would be difficult to establish. The varying concentrations of light and heavy minerals, and glass shards, suggest the latter source.

Although massive, and containing layers of agglomeratic material in the lower part of the sequence, the tuffs, which are probably of pliocene age, are generally well bedded, an commonly finely laminated towards the top of the succession (Warden, Colley, 1968). This is probably the result of increased wave and current action as the volcanic pilesgrew, and was uplifted towards sea level. Similar pumiceous tuffs are found on Leleppa. With the exception of sherd 4-1, it is considered unlikely that the temper was obtained from present day beach sand. Moroever a proportion of calcareous material might be expected if the temper sands were obtained from beach deposits, but the presence of lime has not been reported in the Table of the WRD-25 report.

I don't think there have been any significant ash falls in the vicinity of Efate in recent times, though pumice from submarine eruptions drifts on to the beaches occasionally.

Origin of Source Material in the Central Islands

In the case of Tongoa and the other Central Islands, the older rocks are mantled by very recent ash fall/flow deposits. Ash is still being deposited in this area during eruptions of Lopevi, and the submarine volcanoes off south-east Epi and Tongoa, though falls on the latter island are generally light.

It is considered most likely, however, that the temper sands on Tongoa have been derived from slightly older deposits of pumiceous ash, circa 2,300 yrs. B.P., or 350 years B.P. based respectively on radiocarbon and collagen datings (Garanger, 1966). They could have been redistributed to some extent, due to the flushing of material from higher ground by surface run off (Quantin, personal communication).

Composition

A notable feature of the Central Volcanic Chain, which includes Efate and the Central Islands, is the remarkable similarity, even down to minor features (e.g. the blebs of glass in the plagioclase crystals) in the petrography of magmas erupted by widely separated volcanoes both in the past, and in the present time. Many of the phenocryst forming minerals have au very similar composition.

It would seem that also towards the end of their development, the volcanoes of this region produced magma of closely comparable composition. As noted, the last rocks erupted by the extinct volcanoes in the Central Islands form widespread deposits of pumiceous tuff and agglomerate. They have a composition of 2-pyroxene andesite/dacite (SiO_2 content 60-64 %).

I am inclined to think that these deposits were produced independently by several small subaerial volcanoes. A proportion of the magma erupted by Lopevi falls within this compositional range. This is a controversial issue however. Espirat (1963) considers that these deposits came from a single source during a Krakatoan type eruption, associated with the formation and foundering of a huge caldera.

Sherd 27-8 shows a close similarity to modes for andesites (flows and blocks in the pyroclastics) from the Central Islands including Tongoa, with regard to it' crystal content, as do the Efate sherds. Orthopyroxene however commonly forms a substantial proportion of the pyroxene content in the "acid" andesites, and quartz is occasionally present as corroded xenocrysts. These minerals are not, however, specifically reported in the table. Potash feldspar is very rare in modes of volcanic rocks from the central Islands.

Pyroxene dolerite xenoliths have occasionally been recorded in flows extruded by some of the volcanoes in the Central Islands.

The presence of airborne shards would be expected in the Central Islands, where, with the exception of Western Epi, the volcanics are almost entirely subaerial. They would also be formed where the eruption column of submarine volcanoes breaks the surface, which might account for the airborne character of some of the Efate shards. The alteration of the glass noted in some cases, could have taken place when the hot ash showered into the sea, or more slowly during erosion. Filamentous pumice lithics with attenuated vesicle walls are a common constituent of the tuffs on Efate, and those mantling the earlier rocks on Tongoa.

What was the composition of the plagioclase ? did it show complex zoning ? A remarkable feature of many of the plagioclase phenocrysts in the Central Islands is their range in composition ; some are zoned from cores of anorthite to andesine rims.

Less work has been done on the submarine volcanics of Efate. Though no modes are yet available, the earlier reports (Obelliane, 1958 ; Williams and Warden, 1964) suggest a close similarity in mineral and chemical composition to the younger pyroclastics of the Central Islands.

Conclusions

In my opinion the potters in all 6 areas probably had access to local deposits of geologically indistinguishable sand for temper. This is supported by the evidence so far available, which shows that magma of very similar composition was erupted by different volcanoes during their development.

It seems likely that the sand temper was derived from 2-pyroxene andesite of very similar composition, erupted during the formation of the submarine pyroclastics on Efate, and at a late stage in the development of the volcanoes of the Central Islands.

Selon A. J. Warden, donc, les dégraissants étaient probablement recherchés dans les tufs en place plutôt que sur les plages. La poterie d'Erueti ("4-1" = tesson à décor "Lapita-Waton" recueilli par D. Shutler), ferait exception. Il est exact que tous les tessons recueillis à Erueti et supposés de tradition "Lapita-Waton", contiennent une forte proportion de débris coralliens et coquilliers, ce qui n'est le cas, ni de la poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués, ni de la poterie d'Aknau. Le problème de savoir s'il n'existait qu'un seul centre de fabrication dans le centre de l'archipel n'a pu être résolu par les analyses pétrographiques. La raison en est principalement que A. J. Warden, séjournant en Europe, ne disposait plus de tous ses documents néo-hébridais (Warden, communication personnelle). Le bon sens incline à penser, cependant, que les poteries d'Aknau et d'Erueti, peu répandues en dehors de ces sites, étaient des productions locales. La poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués, très fréquente à Efate comme aux Shepherd, pourrait être originaire de la région de Mangaasi. En effet, elle est ici plus abondante que dans les autres sites, ses formes et ses décors sont plus variés. De plus, des niveaux argileux affleurent au flanc des falaises qui dominent la côte nord-ouest d'Efate et de nombreux morceaux de poterie pétrie, cuite ou crue, furent recueillis dans le site EF-17, de même que des tessons de poteries "manquées". Enfin, ce site à céramique est le plus ancien de tous, datant de l'an 645 avant notre ère (+ ou - 95 ans). L'ancienneté du site, l'importance de ce centre de fabrication, n'excluent pas, cependant, que d'autres ateliers de poterie aient existé dans d'autres îles. Nous savons que les gens d'un clan de Makura se disent avoir été, dans les temps anciens, des artisans potiers (page 260). Il serait d'ailleurs surprenant que des courants d'échange aient été constants et pendant de nombreux siècles, dans un monde toujours divisé en mul-

tiples groupes hostiles. Cette instabilité sociale peut, par contre, expliquer les migrations, à l'intérieur de la région étudiée, de clans possesseurs des techniques céramiques et, par voie de conséquence et compte tenu du principe du "copyright mélanésien", l'inégale répartition, synchronique et diachronique, des motifs de décor et de leur combinaison, à Efate, à Makura et à Tongoa.

3-1-4 : PARURES et MOBILIER FUNERAIRE

3-1-4-a : PARURES CORPORELLES

Aucune sépulture antérieure au treizième siècle ne fut mise au jour. Les éléments de parure recueillis dans les niveaux plus anciens sont donc très peu nombreux mais aucun des types d'ornements observés dans les sépultures ne fut découvert dans ces niveaux profonds.

Anneaux taillés dans des bénitiers ou des cônes :

Les anneaux taillés dans des coquilles de bénitiers géants étaient des bracelets ou des pendentifs. Leur diamètre varie de quarante-trois à cent-vingt millimètres, la moyenne est de soixante-seize millimètres. Leur section, plus ou moins épaisse, est de forme variable : circulaire, elliptique, ovoïde, celle des plus épaisses est un losange ou un triangle convexiligne à coins arrondis, dont le sommet est en position interne. Quelques-uns sont très larges et plats. Leur surface est toujours soigneusement polie. Nous en avons découvert dans des niveaux non datés de Lelepa, dans le niveau IIb de Mangaasi (EF-17 : figure n° 107) et dans le niveau ancien de Makura (page 255). Ils sont très caractéristiques, à

Erueti, des niveaux à céramique, supposée de tradition "Lapita-Watom" (figures n° 27 et 28).

Les bracelets taillés dans des cônes sont plus rares, cinq furent recueillis dans ces mêmes niveaux à céramique d'Erueti, le fragment d'un sixième fut découvert à Mangaasi (EF-17), à vingt centimètres de profondeur (figures n° 27, 28 et 107).

Aucun de ces anneaux, taillés dans des bénitiers ou des cônes, ne fut découvert dans l'une ou l'autre des quatre-vingt-dix-neuf sépultures étudiées, toutes postérieures au douzième siècle de notre ère. Il semble donc que ces ornements sont très caractéristiques des anciennes périodes à céramique, alors que, dans les périodes plus récentes, abondent les ornements constitués de perles discoïdes, (colliers, brassards, ceintures), les bracelets de troca, les défenses de porc, les pendentifs et les perles d'os, les coquillages divers.

Les ornements dans les sépultures récentes :

Les perles discoïdes.

La monnaie calédonienne "est composée de pointes de coquillages coupées et usées contre une pierre jusqu'à ce qu'elles forment une petite perle" (M. LEEENHART, 1930 : page 47). Il en était de même des perles discoïdes du centre de l'archipel néo-hébridais, mais elles n'étaient, ici, qu'éléments de parures et ne constituaient pas, à elles seules, une monnaie d'échange. De telles perles, ornements ou monnaies, étaient également fabriquées au nord de l'archipel, des îles Salomon aux îles de l'Amirauté et, en Micronésie, aux îles Carolines. Dans certaines régions, cependant, les coquillages utilisés n'étaient pas des cônes mais des coquillages présentant des surfaces plus ou moins planes, et qui permet-

taient d'y tailler des rondelles par percussion, il s'agissait souvent du bénitier cannelé ou de spondyles. Ces rondelles étaient ensuite polies sur leurs deux faces et leur pourtour et, leur centre, troué à l'aide d'un perçoir, il en était ainsi aux îles Salomon où l'on utilisait un perçoir à pompe, armé d'une pointe d'obsidienne (H. CODRINGTON, 1891, pages 323-328) et à Yap (GIFFORD et GIFFORD, 1959). Dans le centre des Nouvelles-Hébrides, ces perles étaient utilisées pour confectionner des colliers, des ceintures et des brassards.

Colliers.

On portait un ou plusieurs colliers et, souvent "en sautoir". Ils n'étaient parfois constitués que de perles discoïdes dont le diamètre et l'épaisseur variaient d'un collier à un autre ou dans un même collier. Généralement, des perles d'os taillées dans des diaphyses d'oiseau ou de mammifère : figures n° 193-1, 2 et 3, 197-5, 199-1, 3 et 5, 201-4 et 5, des vertèbres de poisson : figures n°46-2 et 201-4, ou divers coquillages, gastéropodes ou bivalves : figures n° 45 et 193-3, étaient intercalés dans ces rangées de perles discoïdes.

Ces colliers étaient parfois augmentés d'ornements plus élaborés, taillés dans des coquillages, des os ou de la calcite. Les pendentifs de coquillage sont, le plus souvent, des valves perforées au sommet : figures n° 108-2 et 183, ou des disques taillés dans la base d'un cône. Selon l'âge ou l'espèce du cône utilisé, ou selon le degré de finition de l'objet, ces disques sont convexes (figures n° 44-1 et 2, 193-2), ou de section biconvexe et très peu épaisse (figure n° 44-3, 47-3 et 4). Deux de ces pendentifs furent mis au jour en dehors de sépultures et dans des niveaux récents, l'un à Erueti, à vingt-cinq centimètres de profondeur, le second à Makura, dans le niveau I (page 255).

Un troisième, laissé à l'état d'ébauche, fut découvert à la surface du site de Neava (Emwa). L'une des faces (la zone interne du coquillage), n'avait pas encore été amincie, la face externe était en cours de finissage, amincie par limage de facettes triangulaires dont les sommets convergent vers le centre de la pièce.

Les pendentifs taillés dans des dents de cétacés et, plus rarement, dans des os courts de ces mêmes animaux, sont de forme conique et à doubles perforations transversales latéro-mésiales (figures n° 46, 107-14, 108-1, 193-bis, 194 et 195) ou mésiales (figures n° 199-2, 197-1 et 3) ou bien, en forme de tonnelet et à doubles perforations mésiales (figure n° 107-15), ou axiales (figures n° 193-4, 198, 199-1 et 5, 200 et 201). Certains de ces pendentifs sont gravés d'une ou de plusieurs gorges circulaires (figures n° 46-2, 199-5, 201-4, 200-1 et 2). Il en est de même de quelques perles d'os, cylindriques, de la sépulture collective de Roy Mata (page 221). Un seul pendentif fut taillé dans une dent de crocodile (figure n° 197-5). Sa forme rappelle étrangement celle des dents de cachalots ouvragées des cultures archaïques des îles de la Société, des îles Marquises et de la Nouvelle-Zélande. On en connait également des reproductions en coquille, dans l'archipel des Tuamotu.

La pierre (calcite) ne fut utilisée que pour façonner une grosse perle cylindrique (figures n° 195-5 et 201-2), et un pendentif sculpté (figures n° 187 et 196-1). Ces deux bijoux furent mis au jour dans la sépulture collective de Roy Mata.

Ceintures.

Les ceintures étaient également constituées par des perles enfilées sur une rangée ou sur plusieurs rangées parallèles à l'intérieur desquelles étaient parfois insérés de petits coquillages ou

des perles d'os, cylindriques. Dans les ceintures faites de plusieurs rangs parallèles, nous n'avons jamais observé des lacunes qui auraient pu correspondre à de petites pièces de bois enfilées perpendiculairement à ces rangs pour les maintenir en place, comme c'était le cas en Micronésie. Dans trois cas, à Mangaasi (pages 148-149), les perles avaient été directement brodées sur le haut d'une sorte de jupe.

Brassards.

Les perles discoïdes étaient brodées sur des brassards pour les orner de motifs variés (figures n° 48, 106 et 188). Aucune de ces broderies ne comportait, comme à l'arrivée des premiers Européens, de petits disques taillés dans des coques de noix de coco et qui, associés aux perles discoïdes, permettaient de former des motifs géométriques alternativement noirs et blancs. Ces brassards observés dans les sépultures étaient souvent teintés en rouge, parfois en vert (Mangaasi, page 149). Dans un seul cas, à Retoka (page 208), un brassard non brodé de perles, n'était observable que par les traces d'ocre rouge qui coloraient l'humérus et le sol.

Défenses de porc.

Ce sont des bracelets, une seule dont à Retoka (page 209), avait été portée en pendentif. La dent est plus ou moins recourbée ou spiralée, ou forme un cercle complet si l'extrémité distale pénètre la cavité pulpaire. En dehors de ces types (85), qui ne résultent que

---

(85) : C'est seulement sur cet aspect naturel des défenses qu'est fondée la typologie de Layard : "crescent tusker, curved tusker, reentrant tusker, circle tusker" (J. LAYARD, 1942 : page 243).

de la croissance plus ou moins prolongée et heureuse de la dent ou de l'habileté de l'éleveur (figures 206 et 208), trois catégories peuvent être distinguées, dont deux sont le fruit de l'industrie humaine. Dans le premier cas, la dent n'est pas travaillée, dans le second cas, l'extrémité proximale est taillée pour faire disparaître la cavité pulpaire (figure n° 207), dans le troisième cas, toute la dent est modifiée pour obtenir un bracelet sans cavité pulpaire et de section circulaire, ovale ou plano-convexe (figures n° 209 et 210).

Bracelet de "troca".

Ces bracelets étaient taillés dans la dernière spire du troque pyramide ou du troca nacrier, leur finition : polissage des bords et des faces, est plus ou moins parfaite. Ils ne furent mis au jour que dans les sépultures de Mangaasi (figure n° 107) et de Retoka (figure n° 204), ils étaient généralement portés par des femmes.

Ornements divers.

Des ornements de nez furent mis au jour dans différents sites : Mele (figure n°47-7), Lelepa, Mangaasi (figure n° 107a), Retoka (figure n° 191-5) et Tongoa. La plupart sont des disques plus ou moins épais, circulaires ou ovales, taillés dans des coquillages épais (bénitiers ?). Trois de ces objets étaient encore en place dans l'une des fosses nasales des individus inhumés. Un bâtonnet courbe, taillé dans un coquillage, fut découvert à Tongoa, sur le maxillaire supérieur du squelette de Mwasoe Nua (page 299). Il s'agirait d'un ornement qu'on introduisait à travers le septum nasal. Mgr. Doucoré signale que ces ornements de nez étaient "soit un bâtonnet, soit un coquillage brillant... la cloison nasale était perforée [à cet effet] " : V. DOUCERE, 1924, page 22.

Un disque pectoral brisé, taillé dans une "nacre" (Pinctada margaritifera/Linné) et perforé au sommet fut mis au jour à Mele, à quelques centimètres de profondeur. Son diamètre devait être de douze centimètres environ.

A Retoka, fut observée une sorte de cache-sexe brodé de perles discoïdes, exceptionnellement larges et peu épaisses (page 202 et figure n° 172).

Les parures de danse : bracelets ou ornements de cheville, étaient constitués de gros coquillages (des amphipérasidés, en général), perforés à l'aide d'un percuteur ou par limage, par sciage, ou encore à l'aide d'un perçoir. Elles ne furent observées que dans la sépulture collective de Retoka : pages 233-234, figures n° 160, 165, 166, 171, 172, 175, 183, 188 et 212.

Si la plupart de ces divers ornements furent découverts aussi bien dans les différents sites d'Efate (Mele, Lelepa, Mangaasi et Retoka) que dans ceux de Tongoa (Mangarisu et Panita), il n'en est pas de même de certains éléments de parure : pendentifs et bracelets. Le tableau suivant indique leur répartition.

		Mele	Mangaasi	Lelepa	Retoka	Tongoa
Pendentifs	dents de cétacé	*	*		*	
	bases de cônes	*			*	*
défenses de porc					*	
bracelet de troca			*		*	

La pauvreté des sites de Lelepa et de Tongoa est remarquable. Nous avons déjà noté que la stérilité du sol de Tongoa, après le cataclysme de Kuwae, pouvait expliquer l'indigence de sa population (page 327) et que Lelepa devait être, aux temps anciens, une île "refuge" plutôt qu'une région d'habitat dense et permanent (page 130). Egalement remarquable est la variété des ornements dans la sépulture de Roy Mata, nous retrouvons, ici, tous les éléments de parure inégalement répartis dans les autres sites. Ceci confirme l'une des traditions relatives à cette sépulture et selon laquelle, des gens de différents clans auraient été inhumés à Retoka, en même temps que Roy Mata : page 235 = E.

3-1-4-b : AMENAGAMENT DES SEPULTURES INDIVIDUELLES et MOBILIER FUNERAIRE

Les traces d'ocre rouge, souvent observées dans les sépultures, étaient limitées à la région du bassin et des membres inférieurs. Il est probable que cette ocre colorait une sorte de jupe. A Mele, cependant, le squelette de deux enfants et celui d'un adulte étaient entièrement recouverts d'ocre rouge, nous avons supposé qu'il pouvait s'agir des traces d'un linceul. Dans une autre sépulture de Mele, le squelette d'un enfant était entièrement recouvert de perles de verroterie, qui devaient avoir été brodées sur un tissu servant également de linceul. A Retoka, le squelette de la sépulture n° 2, celui d'une femme, était teinté d'ocre rouge, à l'exception de la tête. S'agissait-il d'un vêtement, d'un linceul, ou bien des restes d'une peinture corporelle ? Nous savons, en effet, que la jeune fille de Nguna qui se préparait à la mort, s'enduisait le corps d'une poudre rouge (page 239).

A Mele, le fond d'une sépulture, creusée jusqu'au substratum corallien, avait été tapissée de sable (page 95). Dans cette sépulture et dans deux autres sépultures de l'îlot Mele, la tête du mort avait été posée sur une pierre de calcaire corallien. Dans cette île, encore, le corps d'

un jeune enfant avait été placé sur un plat en écorce (page 95). Nous n'avons remarqué aucun autre aménagement particulier dans les sépultures des autres sites, qui sont, en général, plus anciennes que les sépultures de l'îlot Mele.

Mobilier funéraire.

Aucune herminette n'était directement associée à une sépulture, sauf à Retoka (sépulture 19, page 208). Les lames découvertes au cours des fouilles, à Retoka et à Tongoa, le furent toujours dans les terres de comblement. C'est aussi le cas, probablement, de l'ébauche d'herminette découverte à Mele, près du squelette n° 6 (page 95 et figure n° 41), il s'agit, en effet, d'une sépulture très récente. Deux pierres "à natter" (cf. ; pages 91-92), furent découvertes dans des sépultures, l'une à Retoka (page 210), l'autre à Mangarisu (page 298).

De petits sachets étaient parfois placés près des corps, il n'en restait que des traces d'ocre rouge, l'un à Mangaasi, contenait deux pierres "amulettes", un second : trois coquilles d'arcidés et, un troisième : trois bracelets de troca et deux coquilles d'arcidés (pages 148-149). A Retoka, un tel sachet contenait des perles discoïdes (page 207), un second, placé sous la main gauche du corps de 14-bis (page 216), était brodé de perles discoïdes.

Des coquilles non travaillées étaient souvent associées aux sépultures de Mangaasi et de Retoka : lucines ou, plus souvent, arches et tellines. Ce sont des coquillages comestibles et nous avons pensé qu'il pouvait s'agir de symboles personnels "namatarao" (pages 61 et 238). Une coquille de turbo avait été placée dans l'une des sépultures de Mangarisu

(page 298). Plus problématique est la fonction de deux nacres ouvragées, découvertes au niveau de la hanche droite de deux hommes inhumés à Retoka. Il ne s'agit probablement pas de bijoux car aucune perforation ne permettait de les suspendre à un collier ou de les incorporer à un motif de broderie. L'objet de la sépulture n° 3 était de forme ovale (page 197 et figure n° 191-3), celui de la sépulture n° 5 avait été taillé en forme de lame d'herminette (page 199 et figure n° 191-6).

Deux objets taillés dans du corail et découverts dans la sépulture collective de Roy Mata étaient peut-être des pilons, des symboles personnels ou de simples pierres "magiques" (pages 348-349). La fonction de telles pierres, coralliennes ou basaltiques et dites également "amulettes", fut expliquée par de nombreux auteurs (pages 148-149). Elles étaient en usage aux Hébrides et jusqu'aux iles Banks (collection Beasly du British Museum, n° 1944-OC- 7/1 à 7 et OC-2-10-52). Plusieurs furent découvertes dans les sépultures de Mangaasi (figure n° 109) et de Retoka (figure n° 214-bis).

3-1-5 : TYPOLOGIE et ORIENTATION des SEPULTURES

3-1-5-a : LES DIFFERENTS TYPES DE SEPULTURES

Selon mes informateurs de Lolepa et de Mangarisu, les spécialistes des forces occultes : les "sorciers" ou, plus exactement, les "scientists" comme ils sont aujourd'hui désignés en Bichelamar, étaient enterrés, en position accroupie, dans des fosses circulaires. A. DON, (1918: page 264), écrit qu'un "tabu man était enterré debout, avec sa femme (vivante), derrière lui". Le Rév. G. Turner écrivait, en 1861, qu'à Efate,

lorsqu'un grand chef était devenu très vieux et malade, sa famille estimait convenable de le faire enterrer vivant, dans un trou rond et en position accroupie (G. TURNER, 1861 : page 450). Aucune sépulture de ce type ne fut découverte dans les sites étudiés. Les corps avaient été le plus souvent étendus sur le dos, la tête était droite ou penchée sur le côté, les membres inférieurs allongés, les membres supérieurs étendus le long du corps ou légèrement fléchis. Ils avaient été déposés dans des fosses rectangulaires, profondes d'une quarantaine de centimètres. Les corps de la sépulture collective de Ti Tongoa Liseiriki (pages 302-307), avaient été posés sur le sol et recouverts d'une couche de gravier peu épaisse, ceux de la sépulture collective de Mwasoe Nua (page 299), dans une fosse quadrangulaire. Ces deux modes d'inhumation sont combinés dans l'importante sépulture de Roy Mata : section 2-1-6-d.

Les anciens auteurs ont signalé que des hommes ou des femmes pouvaient être enterrés vivants (ci-dessus et page 239), soit individuellement : personnes trop âgées, malades incurables ou infirmes, femme condamnée pour quelque crime, soit pour accompagner un mort dans sa tombe : enfant d'une femme morte en couche, femme d'un chef dont un enfant était mort, femme d'un chef ou d'un "sorcier" décédé. Lorsqu'il s'agissait d'un chef de très haut rang, ses femmes sans enfant et une suite plus ou moins importante l'accompagnaient au pays des morts. Dans le cas d'une sépulture individuelle, il n'est guère possible de discerner si la personne inhumée était alors morte ou vivante. Il en est autrement des sépultures collectives, ainsi à Retoka : sépulture de Roy Mata, et à Tongoa : sépultures de Mwasoe Nua et de Ti Tongoa Liseiriki. Si les hommes semblent avoir été endormis, drogués par l'absorption d'une très forte dose de kava ou empoisonnés avant leur inhumation, l'attitude des femmes laisse croire qu'elles furent, effectivement, enterrées vivantes.

Des inhumations secondaires "en paquet" sont parfois associées aux sépultures individuelles ou collectives, ainsi à Retoka : sépultures n°8, 10 et 13 et, à Tongoa, l'une des sépultures du site TO-28 de Mangarisu.

Des os longs disposés "en fagot" ou des pièces osseuses diverses et brisées, étaient probablement des offrandes ou les restes d'un repas funéraire (Retoka : "S-11", sépulture de Ti Tongoa Liseiriki : pages 304-305). Ailleurs, il ne devait s'agir que d'une ancienne sépulture désorganisée par une nouvelle inhumation.

Un porc en connexion anatomique fut mis au jour dans la sépulture profonde de Roy Mata (page 217), cette sépulture collective est la plus ancienne de toutes les sépultures étudiées. A l'arrivée des Européens, on ne se contentait plus que de la laisse de l'animal qui devait servir à apaiser le gardien du séjour des morts. A Nguna, cependant, on enterrait encore des animaux avec le chef décédé : deux chiens "pour le protéger de Saratau Tata à l'entrée des enfers" (A. DON, 1918 : pages 23 et 32).

3-1-5-b : LES STRUCTURES FUNERAIRES SUPERFICIELLES

En général, rien ne signale, à la surface du sol, les sépultures lorsqu'il ne s'agit pas de celle d'un personnage de haut rang. A Lelepa, deux sépultures étaient signalées par un cercle de coquillages : bénitiers et Turbos (Leosa, pages 114-115) mais elles ne datent que de la période européenne. Des pierres dressées marquent l'emplacement des sépultures de chef, individuelles ou collectives, ainsi à Retoka, à Mangarisu et à Panita. Les pierres dressées, cependant, ne sont pas toutes les témoins d'une sépulture, certaines peuvent n'être que des "pierres-mémoriales", les éléments d'une structure lithique construite à des fins religieuses ou les "pierres-dossier" d'un ancien nagamal. si le personnage inhumé était d'une exceptionnelle importance, les pierres dressées sont nombreuses, des dalles sont posées sur le sol et, des coquillages, disposés en arc de cercle autour de la sépulture : bursidés, tritons casques,

turbos, bénitiers. L'apex de certains des univalves, brisé, avait servi d'embouchure mais, à Retoka, deux des tritons-conques étaient des conques traversières (page 192). On sonnait de ces instruments pendant les cérémonies funéraires (note n° 62, page 192) et le son obtenu variait selon le genre de coquillage utilisé.

3-1-5-c : ORIENTATION DES SEPULTURES

Dans la région nord-ouest d'Efate, à Mele, Lelepa, Mangaasi et Retoka, les corps semblent avoir été orientés différemment selon les sites, il n'en est rien, en fait, car ces orientations convergent toutes vers l'entrée du pays des morts, située au large de la "Pointe du Diable". la toponymie française, comme la toponymie anglaise (Devil Point), conservant ainsi le souvenir de cette antique croyance relative à l'au-delà (pages 96 et 235).

A Tongoa, l'orientation des sépultures est moins constante. Trois des corps de Mangarisu sont orientés vers le nord-est, les quinze autres vers le sud-est (86). A Panita, les sépultures des Matariliu (page 301), sont toutes orientées vers l'ouest-sud-ouest mais le corps de Ti Tongoa Liseiriki (pages 304-305) regarde vers le nord. A Mangarisu, la sépulture collective de Mwasoe Nua est organisée comme la sépulture profonde de Retoka : disposition dite "en croix" (cf. : page 299) mais, dans la sépulture collective de Panita, la plupart des corps furent disposés radialement autour du corps de Ti Tongoa Liseiriki.

---

(86) : nous faisons abstraction, ici, du cas des jeunes femmes allongées perpendiculairement au corps des chefs dans les sépultures collectives (sépultures de Roy Mata et de Mwasoe Nua).

Ces différences remarquées entre les sépultures de la région d'Efate et celles de Tongoa ne sont pas inexpliquables. On sait en effet que Tongoa est partagée en deux aires linguistiques, celle du namakura et celle du nakanamanga (page 267), Mangarisu est situé dans la première et Panita dans la seconde. Les traditions confirment cette diversité du peuplement de Tongoa. C'est ainsi, en particulier, que la légende de Kuwae, dans sa première partie (s'il ne s'agit pas de deux mythes successifs : J. GUIART, 1966 : Tongariki, page 32), affirme des liens avec les îles du nord (Lopevi, pages 265-266), s'opposant par là "au réseau d'allégeances qui fait regarder la société locale en direction du sud" (J. Guiart, opus cité, page 32). Ceci peut expliquer l'orientation, vers le nord, de la sépulture de Ti Tongoa Liseiriki. Les corps de Mangarisu, sauf trois, regardent vers les îles du sud et, plus précisément, vers Erromango qui fut l'antépénultième étape des voyages interinsulaires des pirogues mythiques venues du sud (cf. : pages 60-61). L'orientation des sépultures des Matareliu est encore différente, ceux-ci regardent peut-être vers cette autre entrée du pays des morts qu'était Bulaiwa, le récif Cook (page 243).

J. Layard remarquait que serait grande la difficulté des archéologues qui tenteraient de s'expliquer l'orientation des sépultures dans les îles du nord-est de Malliccolo. Elles l'étaient, en effet, en fonction des entrées de la grande case de réunion, qui elle-même, n'avait pas d'orientation privilégiée (J. LAYARD, 1942 : page 534). Cette difficulté particulière ne se pose pas dans le centre de l'archipel où, sauf peut-être dans le site TO-28-3 (pages 291-292), les sépultures ne sont pas orientées en fonction des nagamal. Ici cependant, seule la connaissance de traditions dont la diversité n'est que l'expression d'une complexité ethnique, peut permettre de comprendre l'apparente anarchie de l'orientation des sépultures.

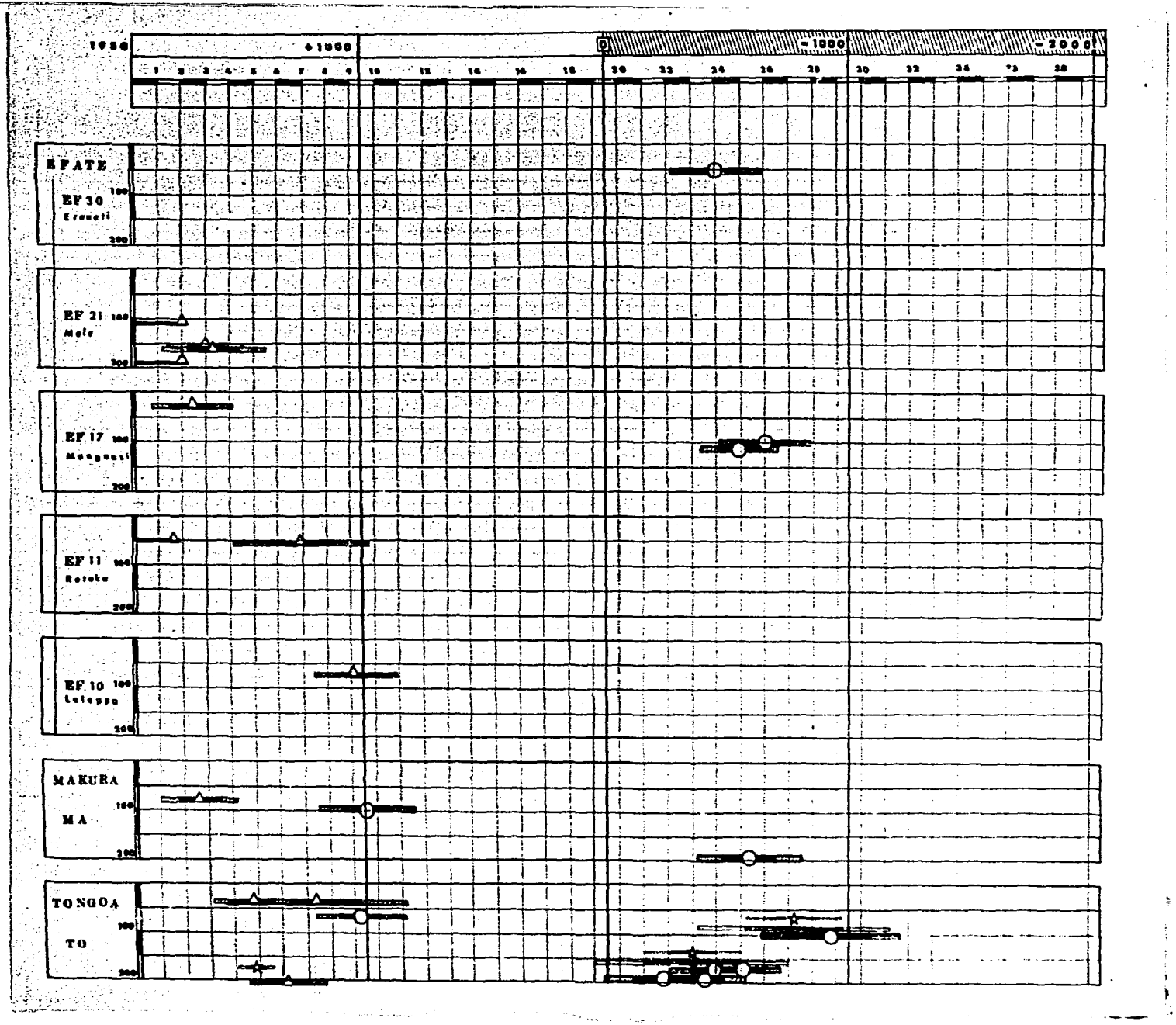

Schichtenen 2 ~ 3

Schichtenen 4 ~ 5

3-2 : CHRONOLOGIE

3-2-1 : LA CHRONOLOGIE ABSOLUE

La figure n° 340 (ci-contre), rappelle les datations obtenues par la méthode du carbone 14 et déjà précisées dans la section 2 : étude des sites (cf., en particulier, pages 68, 81, 103, 123, 142, 145, 242, 251, 253-254, 259, 308-310). L'échelle des temps est en abscisse, les sites et les profondeurs sont en ordonnée. Des étoiles ou des points signalent les résultats publiés par d'autres chercheurs (Espirat, Shutler et Warden) et qui concernent des échantillons prélevés à Tongoa. Les cercles indiquent des échantillons prélevés dans des niveaux à céramique et, les triangles, dans des niveaux sans céramique. Chaque date est augmentée de la valeur de deux σ positifs et négatifs. Trois échantillons (deux proviennent de Mele et un troisième de Retoka), n'ont pu être distingués du témoin standard, soit pour des raisons de contamination, soit parce que la quantité de substance soumise à l'analyse était trop faible. Deux résultats sont aberrants, il s'agit des plus anciennes datations de Tongoa (cf. : pages 308-310), les autres résultats sont conformes à la stratigraphie.

Deux faits sont évidents : les niveaux les plus anciens sont datés de la fin du septième siècle ou des débuts du sixième siècle avant Jésus-Christ (87). Compte tenu du nombre des sondages et des fouilles

---

(87) : Tongoa = 510 + ou - 80 ans avant J.-C. (GX-0964), page 279,
Makura = 590 + ou - 100 ans avant J.-C. (GX-0223), page 253,
Mangaasi = 645 + ou - 95 ans avant J.-C. (B-740), page 142.

effectués, il est très probable que ces dates sont celles de la première occupation du centre de l'archipel (cf. page 310), par une population pratiquant l'art céramique. Cette région centrale des Nouvelles-Hébrides n'aurait donc pas connu d'âge pré-céramique, il semble en être d'ailleurs ainsi dans toute la Mélanésie et en Polynésie occidentale (88). Seule la Nouvelle-Guinée fait exception, sa préhistoire, comme celle de l'Australie remonte à plus de trente-mille ans (89), la raison en est que des ponts pleistocènes relièrent plusieurs fois ces deux terres au continent asiatique, l'invention de la pirogue à balancier ne permettra que plus tard le peuplement de la Mélanésie insulaire.

Le second fait remarquable est la disparition de la poterie vers les années 1200 de notre ère à Makura et Tongoa, vers 1700 dans le Nord d'Efate. La poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués est apparue la première, elle avait été la seule à survivre alors que trois autres traditions céramiques n'ont fait qu'une appartition plus ou moins prolongée.

3-2-2 : LES DIFFERENTS ENSEMBLES CULTURELS :

3-2-2-a : LE PREMIER PEUPLEMENT et la POTERIE dite "de MANGAASI"

Parmi les premiers arrivés étaient des artisans potiers.

---

(88) : Le problème d'un âge pré-céramique, avec outillage de pierre taillée, a cependant été posé pour ce qui est de Bougainville et des îles Salomon, et même des îles Fidji (cf. : SHUTLER ET KESS, 1969).

(89) : R. SHUTLER, Jr., 1969, page 2 et J.P. WHITE, 1969, page 3.

Ils fabriquaient la poterie "décorée d'incisions et de reliefs appliqués" dite "de Mangaasi" (90). On élevait le porc (cf. : pages 259, 274, 280 et 326). Nous n'avons recueilli aucun vestige osseux de chien, si ce n'est dans les couches les plus récentes de Makura, à Lapua. Hugh Robertson, dans son livre "Erromanga, the martyr isle" (1902), ne signale pas la présence du chien à Erromango et, selon G. Forster (cité par M. TITCOMB, 1969, page 56), lors de la visite de Cook, le chien semblait inconnu à Tanna. Dans le centre de l'archipel, cet animal était présent, à Nguna, au temps du Rév. P. Milne (cf. ci-dessus : page 375). Jean Guiart signale l'existence du chien à Efate, avant l'arrivée des Européens, son nom "koria" (J. GUIART, 1966, Siviri : page 3, et Nguna : page 15), semble d'origine polynésienne (91).

---

(90) : Jack Golson, le premier, a désigné cette poterie sous le nom de "poterie incisée" et l'a considérée comme l'une des trois grandes traditions céramiques du Pacifique sud. Il remarque cependant que ce terme est imprécis : "this may not be the best label for the type of pottery recently excavated on the small islands of Makura and Tongoa in the Shepherd group of the central New-Hebrides and briefly reported by Garanger (1966), since it is also characterised by applied décoration of number of interesting types" (J. GOLSON, 1967a, page 14). J'ai proposé l'appellation "poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués", cet énoncé est fort long et me semble également imprécis. Il recouvre, en effet, plusieurs faciès différents, peut-être issus de deux ou trois traditions céramiques différentes : poterie décorée de bandes ondulées, obtenues par incision à l'aide d'un peigne ou, par impression, à l'aide de peignes ou de coquilles ; poterie incisée de décors non curvilignes ; poterie ornée de l'un ou l'autre de ces thèmes et de reliefs appliqués continus ou discontinus. Le terme : poterie "de Mangaasi", est plus court et plus précis, désignant seulement la poterie décorée d'incisions non curvilignes et de reliefs appliqués continus et discontinus, et rappelant le site le plus représentatif de cette région centrale des Nouvelles-Hébrides, région surtout caractérisée par ce type de poterie.

(91) : cf. page suivante.

L'analyse pollinique des échantillons de sols prélevés au cours des fouilles n'est pas encore effectuée, mais on peut penser que l'on ne découvrira, sur les lames minces, aucune trace de plantes vivrières autres que celles du monde "indo-océanien" (cf. : J. BARRAU, 1965). Cette horticulture, fondée sur la culture des arbres fruitiers et des plantes à tubercules, est apparue en Asie du sud-est au temps des civilisations Hoabiniennes-Bacsoniennes, elle y précéda la culture des céréales : riz et millet (J. GOLSON, 1967b, page 22). Ces céréales, apparues pour la première fois hors de Chine, dans l'île de Taiwan, vers 2.500 avant notre ère (92), n'avaient pas encore atteint les îles mélanésiennes à l'arrivée des Européens. L'horticulture "indo-océanienne" semble avoir été pratiquée, comme l'élevage du porc, dès le troisième ou le quatrième millénaire avant notre ère dans les Highlands néo-guinéens (S. BULMER, 1966 : page 505), et ceci, longtemps avant l'introduction de la poterie sur la côte nord-orientale de la Nouvelle-Guinée et en Mélanésie insulaire.

L'outillage de cette période reste mal connu. Quelques rares herminettes lithiques ne furent mises au jour que dans des niveaux plus

---

(91) : Le chien était partout présent en Mélanésie, en Micronésie comme en Polynésie, l'île de Pâques exceptée. Il n'était pas utilisé pour la chasse, sinon, peut-être, en Nouvelle-Zélande. Il n'était pas considéré comme un compagnon de l'homme, seuls les chiots, comme les porcelets, étaient choyés par les enfants et les jeunes femmes. Le chien constituait surtout une ressource alimentaire au même titre que la volaille et les porcs (sur ces questions, voir en particulier TITCOMB M., 1969). Le chien océanien est probablement originaire du monde malais d'où il fut également introduit en Australie dès les années 7000 avant J.-C. (WHITE, P., 1969, page 56), l'état sauvage fit évoluer la race malaise et donna le dingo. En Océanie, le chien malais évolua en raison du régime alimentaire ; absence de gibier et alimentation surtout végétarienne.

(92) : Kwang-Chih CHANG, cité par D.E. YEN, 1969 : page 11.

récents, ce sont des herminettes simples, de section transversale elliptique. Les marteaux, utilisés pour le calfatage du plat-bord des pirogues, ne sont caractéristiques d'aucun niveau particulier. Seuls les anneaux taillés dans des valves de bénitiers ne sont associés qu'aux niveaux les plus anciens (cf. : pages 364-365). L'outillage coquillier est beaucoup plus tardif.

Evolution :

La poterie dite "de Mangaasi" est la caractéristique la plus constante de ces périodes à céramique, puisqu'elle est présente pendant deux-mille ans environ dans la région étudiée. Cette permanence pourrait surprendre, ce n'est cependant pas, dans le monde, un phénomène exceptionnel.. G. Foster a déjà souligné la survivance, pendant de très nombreux siècles, des techniques et des styles céramiques dans une même région et la résistance de potiers à toute innovation (G.M. FOSTER.1965 : pages 50-52). En Océanie, un autre exemple nous est fourni par la poterie de tradition "Lapita-Watom", cette céramique serait présente à Tongatabu dès les premiers temps de l'occupation de cette île, elle s'y maintient, seule, jusqu'à l'arrivée des Européens, soit pendant plus de deux-mille ans (J. POULSEN, 1967 : chapitre VII et J. GOLSON, 1969 : pages 30-31). Quelques thèmes décoratifs, cependant, paraissent caractériser certains niveaux des différents sites étudiés et, ceci, sans correspondance synchronique entre ces différents sites. Nous avons pensé que le principe du "copyright" mélanésien et l'instabilité sociale caractéristique de ces régions, pouvaient peut-être expliquer cette mobilité dans l'espace et dans le temps (cf. : page 364). La seule évolution générale, évidente dans tous les sites, est la disparition progressive des organes de préhension et des reliefs appliqués discontinus, tous deux caractéristiques des plus anciens niveaux, à Efate, à Makura comme à Tongoa.

Origines :

Si l'on tient compte de cette hypothèse, logique et généralement admise, que les anciennes populations de la Mélanésie sud-orientale sont venues ici en passant par les archipels plus septentrionaux, nous devrions retrouver les traces de cette poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués aux Salomon, à Bougainville ou en Nouvelle-Bretagne.

Jack Golson, en se fondant sur l'examen de la collection Voyce au Musée d'Ottago et sur une récente publication de M. E. Shutler et de R. Shutler (93), pense, comme ces derniers chercheurs, que la poterie de Bougainville est très comparable à celle de la région nord de la Nouvelle-Calédonie et à certaines poteries fidjiennes. Ces poteries sont décorées d'incisions plus ou moins parallèles et ondulées, exécutées au peigne, ou d'impressions de coquilles ou de peignes également disposées en bandes ondulées (94). Certains motifs sont différents : deux à trois incisions rectilignes et parallèles sont groupées pour former des losanges emboîtés les uns dans les autres. Ce décor existe, comme les précédents, dans le nord de la Nouvelle-Calédonie et aux Fidji, mais également dans le centre de l'archipel hébridais (95). Ces différents motifs sont très nombreux parmi les tessons recueillis par Voyce et P. O'Reilly dans l'île de Toop, au nord-est de Bougainville (Musée de l'Homme, collection n° 34-188). Plusieurs tessons de cette collection sont décorés d'incisions rectilignes, de chevrons, d'incisions punctiformes, thèmes décoratifs souvent utilisés par les potiers d'Efate et des Shepherd.

---

(93) : J. GOLSON, 1967, pages 21-22. M. E. SHUTLER et R. SHUTLER, 1964 (1966).

(94) : E. W. GIFFORD, 1951 : planches n° 20 et 27. E.W. GIFFORD et D. SHUTLER jr., 1956 : planche n° 15 = 1 & v. J.R. SPECHT, 1969 : planche IV = 17 à 21, 35 à 44.

(95) : E.W. GIFFORD et D. SHUTLER, 1956 : planche n° 40 = i et ci-dessus, figure n° 91.

Ces cordons incisés, souvent complétés de reliefs appliqués continus (cordons) ou discontinus, sont très nombreux dans la collection recueillie par Jim Specht, en fouille et en surface, à Buka, au nord de Bougainville. Ces décors sont parfois associés, comme à Toop, aux motifs ondulés, inexistants dans le centre de l'archipel hébridais. Les bords incisés sont également fréquents dans les deux régions. Au nord des Salomons, cependant, l'incision externe des lèvres caractérise, comme dans le centre des Nouvelles-Hébrides, la poterie décorée d'incisions rectilignes ou ponctiformes alors que le sommet de la poterie décorée de reliefs ondulés est le plus souvent orné de ces mêmes motifs ondulés. Ainsi, dans la région de Bougainville, deux traditions céramiques coexistèrent, qui s'influencèrent mutuellement. Il ne semble pas que l'une de ces traditions : décors rectilignes ou ponctiformes, soit à l'origine de la poterie de Mangaasi. Selon les résultats obtenus par Jim Specht, en effet, le "Mangaasi ancien" n'apparaîtrait à Buka que vers les années cent de notre ère et, le "Mangaasi récent" que vers cinq-cents après Jésus-Christ : J. R. SPECHT, 1969, pages 307-309.

Dans les notes d'Otto Meyer, recueillies par P. O'Reilly et conservées au Musée de l'Homme (Département de l'Océanie), la présence d'une poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués est signalée à Watom, elle est considérée comme "mélanésienne" et opposée à la poterie de tradition "Lapita-Watom", dite "polynésienne" et qui est la plus abondamment représentée dans la collection confiée au Musée de l'Homme par P. O'Reilly. La poterie "mélanésienne" fut recueillie par Otto Meyer dans le site de Kainapirina, les décors incisés dessinent des faisceaux de lignes différemment orientés, les reliefs appliqués sont des cordons et des pastilles. Les deux couches dont elle provient sont situées à environ cent-soixante-quinze et deux-cent-dix centimètres de profondeur. Ces niveaux sont recouverts d'une "terre jaune" où des lits ponceux sont stratifiés. Quatre-vingts centimètres de sol humifère

recouvrent cet horizon supérieur. Jim Specht pratiqua des fouilles à Watom, très près du sondage d'Otto Meyer, il recueillit également dix-huit tessons décorés d'incisions rectilignes et quatre tessons décorés de reliefs appliqués qui paraissent très semblables à ceux de la collection d'Otto Meyer. La plus ancienne date obtenue pour ce site est de 470 + ou - 110 avant J.-C. (J.R. SPECHT, 1968, pages 124-125).

Le faible nombre de tessons décorés d'incisions ou de reliefs appliqués recueillis à Watom par Otto Meyer et par Specht, l'absence également de datations aussi-ou plus- anciennes qu'à Efate pour ce qui est du site de Watom, semblent indiquer que la poterie dite "de Mangaasi" n'est pas plus originaire de cette région que de Buka. Les motifs décoratifs eux-mêmes, plus frustres, semblent n'avoir qu'une lointaine parenté avec la poterie "de Mangaasi". Cette céramique décorée d'incisions et de reliefs appliqués n'est réellement caractéristique que du centre de l'archipel néo-hébridais. M.E. Shutler et R. Shutler en découvrirent sans doute au nord de l'archipel (96) et l'on en découvrit jadis quelques tessons à Pentecôte, Aoba et Maewo, parmi des tessons d'une tradition différente (97), mais ces différents sites n'étant pas datés, il est impossible de savoir s'ils jalonnent la voie qui conduit des Salomon au centre des Nouvelles-Hébrides ou si, au contraire, cette poterie est originaire de la région Efate-Shepherd. Elle est,ici, plus abondante, plus diversifiée et plus durable que partout ailleurs. Elle apparaît, dès les plus anciens niveaux, dans toute sa perfection et sa diversité, il est donc probable qu'elle fut imaginée, dans d'autres régions, par les pre-

---

(96) : au sud de Santo (Tongoa) et au nord-est de Malekula (Wala et Rano) (R. Shutler, communication personnelle, juin 1968).

(97) : collection D 1855, 1872, 1979, 1980, 1981, 1984, 1994, Bishop Museum, Honolulu, Hawaï. Les ~~motifs~~ décors de cette seconde céramique sont en relief et dessinent un motif "en écailles", ils sont inconnus dans la région étudiée.

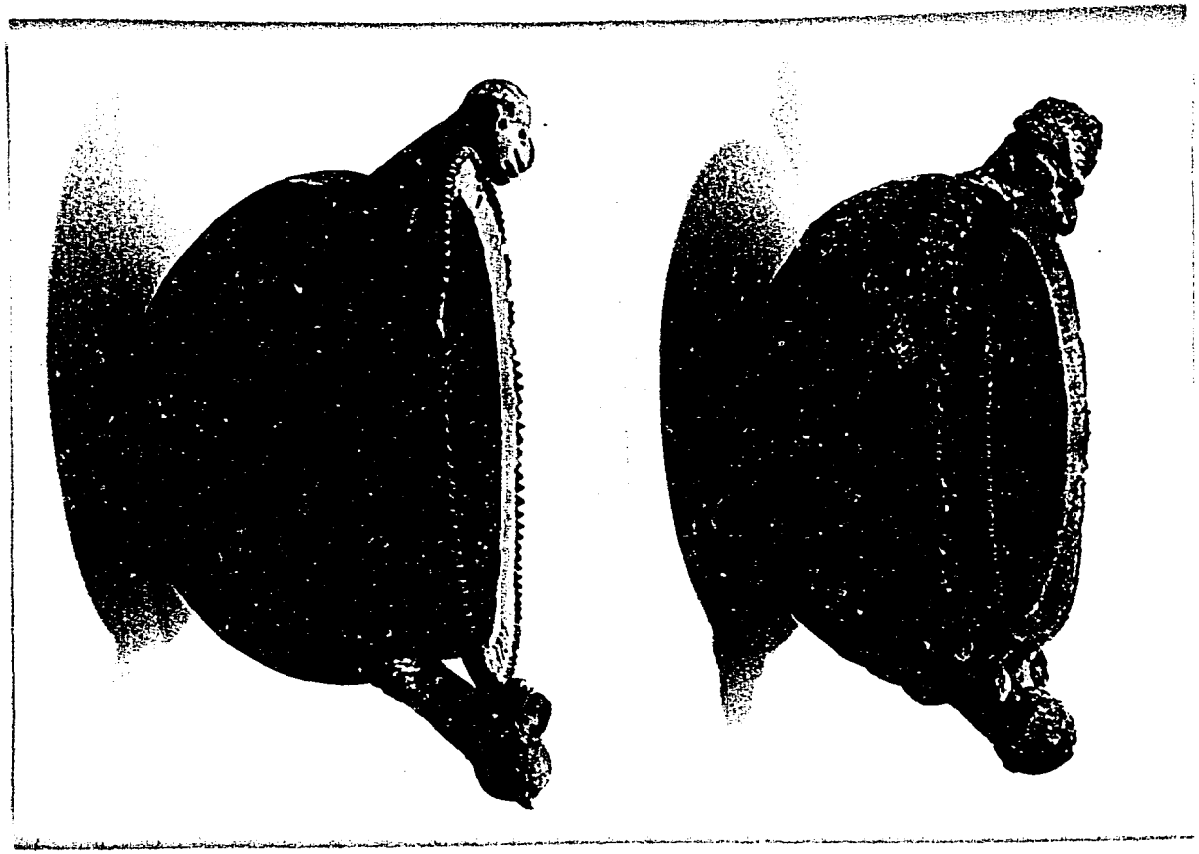

miers colonisateurs du centre de l'archipel. Son origine, comme celle de la poterie incisée de Bougainville et de Waton (98) pourrait peut-être se situer dans la région nord-orientale de la Nouvelle-Guinée. Les organes de préhension de l'ancienne poterie de Mangaasi ont une singulière ressemblance avec ceux de la poterie néo-guinéenne de la basse vallée de Markham (fig. n° 304, ci-contre). Certains décors ne sont pas sans rappeler les "têtes d'oiseau" des pilons et mortiers des Highlands, décors déjà comparés, par Casey et Pretty (99), à ceux de la zone proximale des haches de Bougainville. Tout ceci n'est qu'hypothèses de travail, les difficultés rencontrées ne sont que le reflet, d'une part, de la complexité et de la mobilité ethnique de la Mélanésie et, d'autre part, de l'insuffisante connaissance que nous avons, encore aujourd'hui, de la préhistoire des pays baignés par ces deux Méditerranées que sont la mer de Bismark et celle des îles Salomon. Si ces régions sont restées plus ou moins isolées de l'Asie du Sud-est, après que celle-ci eut connu la révolution agricole issue du monde chinois, elles en avaient déjà reçu, en même temps que ses premiers occupants, l'élevage, l'horticulture et probablement différentes traditions céramiques.

Diffusion :

Plus certaine semble l'influence des potiers du centre de l'archipel néo-hébridais, sur les cultures fidjiennes et néo-calédoniennes. La poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués fut découverte dans plusieurs sites, par Gifford à Viti Levu, par Gifford et

Figure n° 341, ci-contre : poterie néo-guinéenne, basse vallée de Markham, collection E-70-366, -49-707, Australian Museum, Sydney, photographie C.V. Turner.

---

(98) : les motifs ondulés exécutés "au peigne" sont connus sur la côte nord-orientale de la Nouvelle-Guinée (B. PALMER, 1967b, page 16)

(99) : J. GOLSON, 1968 : page 7.

Shutler au sud de la Nouvelle-Calédonie et, plus récemment, par Colin Smart au nord de Nouméa, elle est partout plus tardive qu'à Efate, Tongoa et Makura. Cette influence s'est-elle exercée d'abord vers les Fidji ou vers la Nouvelle-Calédonie, ou bien vers seulement l'une de ces deux régions et, vers l'autre, par l'intermédiaire de la première ? La solution d'un tel problème est encore malaisée.

L'hypothèse d'une origine hébridaise de la poterie néo-calédonienne, décorée d'incisions et de reliefs appliqués, fut avancée par Gifford et Shutler, par J. Avias et, plus récemment, par J. Golson (100). Elle apparaît, dans différents sites de la Grande Terre entre les années 619 et 1339 (+ ou - 300) de notre ère (GIFFORD et SHUTLER, 1956, page 89). Dans un site récemment fouillé par Colin D.Smart, sur la côte sud-ouest, cette même poterie fut datée de l'année 315 (+ ou - 100) après J.-C. En profondeur, le site comprenait deux autres niveaux, l'un, caractérisé par une poterie épaisse, à anses horizontales, et, le plus profond, par la poterie imprimée au battoir (J. GOLSON, 1968, page 9), datée de l'année 115 (+ ou - 110), avant notre ère. Dans un autre secteur de ce site complexe, cette poterie imprimée au battoir apparaîtrait dès 905 (+ ou - 95) avant notre ère (J. GOLSON, 1969 : page 39). La poterie de tradition "Lapita-Watom" est plus ancienne : 1215 (+ ou - 120) avant J.-C. dans la région de Nouméa (travaux de C. Smart, cités par SHUTLER, 1969 : page 5) et, sur la côte ouest : 846 (+ ou - 300) avant J.-C. (Gifford et Shutler, opus cité : site n° 13, page 89). La situation paraît donc avoir été la suivante dans la moitié sud-ouest de la Nouvelle-Calédonie : poterie "Lapita-Watom" vers 1100 avant notre ère, puis, vers 800-900, poterie imprimée au battoir, et, vers les années trois-cents de notre ère, seulement : poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués.

---

(100) : GIFFORD et SHUTLER, 1956 : page 93,
AVIAS, 1950 : page 122,
GOLSON, 1968 : page 12.

Nous aurions, aux îles Fidji, une situation à peu près identique. Les plus anciennes dates obtenues, en ce qui concerne la poterie "Lapita-Watom", sont les suivantes : 1290 (+ ou - 100), 1030 (+ ou - 90) et 510 (+ ou - 90) avant notre ère (101). La poterie imprimée au battoir n'est connue, en Mélanésie, qu'au sud de la Nouvelle-Calédonie et aux Fidji, elle est ici datée de l'an 710 (+ ou - 90) avant J.-C. (102). Si la date de 905 obtenue en Nouvelle-Calédonie est exacte, cette tradition céramique aurait donc fait son apparition sensiblement à la même époque dans les deux régions, soit vers 800 avant J.-C., compte tenu de la valeur des déviations standards. La présence et la chronologie de ces deux traditions céramiques, en Nouvelle-Calédonie et aux Fidji, confirment l'ancienneté des relations qui unirent ces deux régions, relations confirmées par la présence, en Nouvelle-Calédonie et aux Fidji, de la poterie décorée de motifs ondulés, connue au nord des Salomon et en Nouvelle-Guinée (cf. ci-dessus, page 386), inconnue dans le centre de l'archipel néo-hébridais. Elle est présente dès 1049 après J.-C., + ou - 300 ans, dans le nord de la Nouvelle-Calédonie (site n° 26 de Gifford et Shutler) et, beaucoup plus tardivement, aux îles Fidji où, jusqu'ici, elle ne fut mise au jour dans aucun niveau pré-européen (J. GOLSON, 1967a : pages 21-23). Elle était façonnée à l'arrivée des Européens et ses décors typiques étaient souvent augmentés d'incisions rectilignes ou ponctiformes et de reliefs appliqués continus et discontinus (B. PALMER, 1969).

---

(101) : J. GOLSON, 1967a : pages 5-6,
B. PALMER, 1968 : page 26,
R. SHUTLER, 1969 : page 6.

(102) : fouilles de L. et H. Birks dans l'île de Yanuca ; Bruce Palmer cité par J. Golson, 1967a, page 11.

Selon Roger Green, la poterie décorée d'incisions rectilignes et de reliefs appliqués n'apparaîtrait aux Fidji, comme en Nouvelle-Calédonie, qu'après la poterie de tradition "Lapita-Watom" et la poterie imprimée au battoir et, ceci, vers les années mille-deux-cents de notre ère seulement (R. GREEN, 1963 et, 1968 : page 102 et ci-dessus page 18). Sa présence, en Nouvelle-Calédonie, est donc plus ancienne et date d'un temps où les reliefs appliqués discontinus existaient encore dans la poterie "de Mangeasi". Certains reliefs en particulier, peut-être plus anciens que ne sont les sites de Gifford et Shutler, sont étonnamment semblables à ceux de la région centrale des Nouvelles-Hébrides. Il en est ainsi, par exemple, d'un tesson de Tongoa (cf. ci-dessus : page 314 = 2) et de la poterie "à guirlandes" de Moindou, recueillie à six mètres cinquante de profondeur (J. AVIAS, 1950 : figure "F" ; pages 128-130). C. D. Smart aurait mis au jour des tessons identiques au cours des fouilles, non publiées, qu'il effectua dans la région de Nouméa (J. GOLSON, 1968 : page 9). Ce type de décor ne fut recueilli qu'en surface aux Fidji (site n° 5 de Gifford, GIFFORD, 1951 : page 191 et planche 27 = K). La présence, aux îles Fidji, et à une époque très tardive, de ces divers reliefs appliqués discontinus inclinerait à penser que la céramique de Viti-Lévu provient du sud de la Nouvelle-Calédonie plutôt que du centre de l'archipel néo-hébridais et que les potiers de cette dernière région n'ont influencé les cultures fidjiennes que par l'intermédiaire de la Nouvelle-Calédonie. Ceci, cependant, ne saurait être qu'une conclusion provisoire. La chronologie de R. Green, en effet, qui peut être valable pour ce qui est de quelques sites fidjiens, fut récemment remise en cause, l'ancienne chronologie relative de Gifford pourrait être satisfaisante en d'autres lieux et, la poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués être, ici, presque contemporaine de la poterie de tradition "Lapita-Watom". Cette hypothèse semble confirmée par les travaux d'Elisabeth Shaw à Na-

vatu et Vuda (SHUTLER, 1969 : pages 7 et 13). Dans ce cas, la poterie de Mangaasi aurait atteint les Fidji avant d'atteindre directement ou indirectement, le sud de la Nouvelle-Calédonie. La préhistoire océanienne est une science trop récente et ses premiers résultats sont encore trop peu nombreux pour que l'on puisse, après avoir défini plus ou moins sûrement des ensembles culturels, retracer, sans danger d'erreurs graves, le sens de leur cheminement, dater et préciser les conséquences de leurs mutuelles influences.

3-2-2-b : LES CULTURES INTRUSIVES

Trois traditions céramiques différentes firent leur apparition dans le centre des Nouvelles-Hébrides sans que la poterie dite "de Mangaasi" ne cesse d'être partout présente et que sa pérénnité soit amoindrie : les poteries de Mele, d'Aknau et d'Erueti.

La poterie recueillie dans les jardins de Mele et décorée d'impressions obtenues à l'aide de cordelettes entourées autour d'un battoir (cf. : ci-dessus, pages 85-86), n'a guère d'équivalent connu en Mélanésie, si ce n'est, peut-être aux Fidji et dans le nord de l'archipel néo-hébridais. Bruce Palmer a signalé l'existence, aux Fidji, d'une poterie à impressions de cordes et qui semblerait avoir son origine dans le complexe céramique "Sa-Huyn-Kalanay", elle serait présente, à Sigatoka, dès 710 avant notre ère (B. PALMER, 1967). Il ne me semble pas, cependant, que la poterie de Mele soit de la même tradition (cf. ci-dessus, page 353). John Hedrick mit au jour, à Malo, quelques tessons à impressions de cordelettes, dans les niveaux anciens et en association avec la poterie de tradition "Lapita-Watom" (fouilles de 1968, D. Shutler, communication personnelle : juin 1969). S'il se confirmait qu'il s'agit bien d'un décor de style "Mele", et non de la poterie cordée des Fidji, l'âge de la poterie

de Mele pourrait se situer, comme celui de la poterie de Malo, entre 70 avant J.-C. et 1200 après J.-C.

La poterie d'"Aknau" (pages 317-321), est elle-même sans équivalent connu en Mélanésie. Elle apparaît, à Tongoa vers l'an mille de notre ère, dans les sites de la côte sud-est ainsi que dans les niveaux II de Makura (pages 255-256). Elle est très rare dans le nord d'Efate (un seul tesson fut recueilli, en surface, à Retoka). Elle est inconnue en Nouvelle-Calédonie et aux îles Fidji. Aucun outillage particulier n'est associé à cette céramique si ce n'est les ponces "rainées" (pages 248-250 et 322). Elle peut signaler l'arrivée, à Tongoa, d'un groupe venu du nord de l'archipel, les traditions, en effet, y affirment des liens avec le nord, liens ailleurs inconnus dans le centre de l'archipel (cf. page 377).

La poterie d'Erueti n'est pas la seule originalité de ce site, l'outillage lithique et coquillier (de type B-2-1, cf. pages 337-339), est, en effet, lui-même exceptionnel dans le centre de l'archipel. Malgré la rareté des tessons ornés des décors typiques de la tradition "Lapita-Watom", il semble établi que cette poterie non décorée est de la même tradition (cf. pages 77-78 et 354). Elle apparaît dans ce site vers 350 avant notre ère. J. Golson a récemment démontré que cette poterie non décorée n'était qu'un faciès du "Lapita-Watom" classique (J. GOLSON, 1969). Ce faciès, négligé jusqu'ici parce que non décoré, est présent en Nouvelle-Calédonie, aux Fidji et aux Tongoa. Il pourrait être à l'origine de la poterie des Samoa et des Marquises (J. Golson, opus cité : page 52), les quelques tessons découverts par Suggs et Sinoto aux Marquises ne sont en effet pas décorés et l'on sait, depuis les travaux de Sinoto, que les plus anciennes cultures de la Polynésie centre orientale ont très probablement une origine samoane (cf. ci-dessus : page 17).

On a longtemps supposé, après W.G. Solheim, que la poterie de tradition "Lapita-Watom" était apparentée au complexe céramique "Sa-Huỳnh-Kalanay". Cette opinion n'est plus toujours partagée aujourd'hui. Le "Lapita-Watom" est cependant présent dans des sites plus occidentaux que ne l'est l'un de ses sites éponymes : Watom. C'est ainsi que J. Golson vient de signaler sa présence sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée, à l'ouest du Sépik (J. GOLSON, 1969 : page 49). Cette céramique, connue depuis le nord de la Nouvelle-Guinée, jusqu'au sud de la Nouvelle-Calédonie et aux Tongoa, est l'un des traits les plus caractéristiques de la plus ancienne culture du monde mélano-polynésien. Sa présence au centre de ce vaste ensemble, à Efate et à Malo (près de la côte sud-est de Santo), ne semble pas cependant, compte tenu des styles et de la chronologie, jalonner les voies de sa diffusion, depuis la Mélanésie nord-occidentale jusqu'à l'île de Pins et à Tongatabu. Elle est, ici, plus ancienne. L'outillage lithique et coquillier d'Erueti, comme les anneaux taillés dans des bénitiers et des cônes, caractérisent également ce site comme ils caractérisent les anciens niveaux fidjiens et tongiens. J. Golson, après examen des tessons décorés recueillis à Erueti, conclut que cette céramique pourrait être d'origine fidjienne. Certains motifs, en effet, sont également connus à Watom, en Nouvelle-Calédonie et aux Tongoa, la ressemblance est en général plus nette avec la poterie de Sigatoka. Les datations (510 avant J.-C., + ou - 90 à Sigatoka, 350 avant J.-C., + ou - 95 à Erueti), semblent confirmer l'hypothèse de cette influence fidjienne (J. Golson, opus cité : page 37-38), influence directe ou indirecte, par l'intermédiaire des potiers de Malo.

En conclusion, nous pouvons dire que la préhistoire du centre de l'archipel néo-hébridais commence, vers la fin du septième siècle avant notre ère, avec l'apparition de la poterie dite "de Mangaasi", qui sera

son caractère le plus distinctif pendant environ deux mille ans. Cette céramique décorée d'incisions et de reliefs appliqués influença, dès les années cinq-cents avant notre ère, les cultures du sud de la Nouvelle-Calédonie et, probablement, celles des Fidji. Elle n'aurait cependant pas atteint le sud de l'archipel, D. Shutler, en effet, ne découvrit aucun tesson de poterie dans ces îles, si ce n'est à Aneityum (SHUTLER et SHUTLER, 1965 et 1966). Quelques années plus tard, des potiers, venus de Malo ou des Fidji, arrivent à Erueti où il introduisent la poterie de tradition "Lapita-Watom", ce qui confirme la fréquence des relations qui unissaient les différentes régions de la Mélanésie orientale. Cette arrivée semble cependant sans grande conséquence et n'affecte que le sud d'Efate, il en est de même de la poterie à impressions de cordelettes, limitée à la plaine de Mele, et de la poterie d'Aknau. Cette dernière tradition ne se manifeste, à Tongoa et à Makura, que peu de temps avant la disparition de tout art céramique dans cette région.

3-2-2-c : LA PERIODE RECENTE ET L'ABANDON DE L'ART CERAMIQUE

Vérifier l'opinion parfois émise, selon laquelle l'art céramique devait avoir disparu du centre de l'archipel avant l'arrivée des Européens, était l'un des objectifs des recherches entreprises, de même que de tenter, si cette opinion se révélait exacte, de préciser l'époque de cette disparition (cf. ci-dessus : pages 44-45). Les résultats obtenus confirment cet abandon de l'art céramique, plus ou moins rapide mais général dans le centre des Nouvelles-Hébrides.

1) Lors de la prospection des sites, les tessons ne se trouvent, en surface et plus ou moins abondamment, que dans les zones

remuées par les travaux horticoles, ainsi à Lelepa et dans les petites plaines de la côte occidentale d'Efate. On en rencontre encore là où les Européens ont bouleversé le sol pour construire des routes (à Erueti : page 71, à Ebuli : page 105 et à Leosa : page 112), ou bien encore, pour ouvrir des carrières, ainsi à Malapoa : B. HERBERT, 1966 : page 73.

2) A la surface des sites connus pour avoir été des zones d'habitat lors de l'arrivée des premiers Européens, la poterie est rare ou inexistante si ces anciens sites n'ont pas été mis en culture par les Autochtones (103) : propriétés Ohlen et Camille Rolland (page 83), Erueti : page 65, Natokonatuai (page 117) et les trois sites de Lelo : pages 116-117, à Lelepa, ainsi qu'à Tavia et à Lindoroa (Makura : page 247). L'outillage coquillier, au contraire, y est souvent abondant, ainsi à Neava (page 105), à Natokonatuai (page 118) et dans la montagne de Makura.

3) Dans tous les sites, la densité des tessons est la plus importante dans les niveaux profonds. La poterie est généralement absente des couches supérieures.

4) A Tongoa, la poterie est partout absente des niveaux post-volcaniques, elle disparaît quelque temps avant le cataclysme de Kuwae, daté des débuts du quinzième siècle de notre ère. C'est également à cette époque que la céramique n'est plus fabriquée à Makura (page 260). A Mangaasi, bien que de moins en moins pratiqué, l'art céramique semble se maintenir jusqu'à la fin du seizième siècle (cf. page 181).

Nous pourrions supposer que le cataclysme de Kuwae est à l'origine de cette disparition de l'art céramique dans le centre de l'ar-

---

(103) : Le sol ne fut guère bouleversé dans les terrains exploités par les Européens, plantés de cocotiers ou réservés à l'élevage.

chipel néo-hébridais. Ce cataclysme tectonique et volcanique n'a pas pu être sans conséquences catastrophiques pour les autres îles de cette région : rejeu des blocs faillés, raz-de-marée dont les témoins sont visibles à Mangaasi et à Makura. Ces phénomènes ont pu entraîner, dans les régions côtières, la disparition ou la dispersion des clans propriétaires de cet art et, en tout cas, bouleverser les relations inter-insulaires (104). Selon J. R. Specht, à Watom, également, un paroxysme éruptif semble arrêter, vers le milieu du treizième siècle, toute production céramique (SPECHT, 1968 : page 132). Le cataclysme de Kuwae ne saurait cependant être la seule cause de l'abandon de l'art céramique dans le centre des Nouvelles-Hébrides. La poterie, en effet, disparaît quelque temps avant ce phénomène à Tongoa où, dans tous les sondages effectués, elle est absente des vingt derniers centimètres de sol que recouvrent les premières cendres volcaniques. D'autres changements dans la culture matérielle sont également antérieurs à ce cataclysme. L'outillage coquillier n'était en effet, jadis, représenté que par les herminettes de type B-2, elles ne caractérisaient que les plus anciens niveaux d'Efate (à Erueti et à Mangaasi). Vers 1100-1200, l'outillage coquillier réapparaît mais sous des formes tout à fait différentes et inconnues dans les anciens niveaux à céramique : herminette de type B-1, d'abord, puis l'outillage augmente en quantité et se diversifie très rapidement : herminettes de type B-2-3 à B-2-8, toutes taillées dans l'épaisseur d'une valve de tridacne, herminettes-gouges de types B-3, B-4 et B-5(cf. section 3-1-2-a). La répartition de cet outillage n'est pas homogène. Seules les herminettes de type B-1 sont partout abondantes, les herminettes-gouges de type B-3

---

(104) : Codrington, par exemple, à propos du "copyright mélanésien" signale qu'aux îles Torrès la disparition des clans constructeurs de pirogues fit qu'on ne navigua plus qu'en utilisant des radeaux construits en bambou (CODRINGTON, 1891 : page 293)

SOLHEIM, 1952, page 2, suggère également l'hypothèse que des catastrophes naturelles ont pu être à l'origine de la disparition de la poterie dans certaines régions de la Mélanésie.

sont très rares à Makura (deux lames) et à Tongoa (huit). Les herminettes-gouges de types B-4 et B-5 sont très fréquentes dans la région d'Efate mais inexistantes à Makura comme à Tongoa. Une telle évolution de la culture matérielle ne peut s'expliquer que par l'arrivée, dans le centre de l'archipel, de populations étrangères, hypothèse que les données de la tradition suggéraient et qui fut en partie confirmée par les recherches archéologiques.

Les pirogues venues du Sud :

Les traditions recueillies par J. Guiart font fréquemment état de voyages inter-insulaires, les pirogues, après avoir touché les îles du Sud, seraient toutes arrivées à la pointe Maniura, à Efate (J. GUIART, 1966 : passim et, ci-dessus : pages 60-61 et 377). Le héros principal de ce cycle mythique est Roy Mata qui bouleversa les structures sociales tout autour d'Efate et, celles de Makura et des Shepherd, par l'intermédiaire des chefs qu'il envoya dans ces îles (pages 61-62 et 185), la sépulture de ce héros, découverte à Retoka (section 2-1-6-a), fut datée de l'année 1265 de notre ère (+ ou - 140 ans, page 242), l'action de Roy Mata se situe donc un ou deux siècles avant le cataclysme de Kuwae. L'origine de ce périple inter-insulaire est souvent indiquée comme étant le pays de la "tour de Babel". Les pirogues mythiques auraient ensuite touché diverses contrées : l'Asie, l'Amérique, Madagascar, la Polynésie orientale (cf. en particulier, J. GUIART, 1966, Tongoa, Lubukuti : pages 9 et 15, Pwele : pages 6 et 17, Purao, page 5). Il faut sans doute voir, dans ces affirmations, le souci de participer au monde des Blancs et de revendiquer, notamment, une place de premier plan dans l'histoire biblique, place que, selon certains d'entre eux, les Blancs ravirent aux Mélanésiens. Les dernières étapes de ces périples peuvent cependant

être plus réelles : Nouvelle-Zélande (désignée sous le nom de Maori : Matama Kali et Mwasoemaramanu de Lubukuti, Maraki de Pwele, Tarisaliu de Purao et Ti Mataso Mata de Mweriu), Fidji, (Tarisaliu de Purao), Nouvelle-Calédonie (Matamakali de Lubukuti et Maraki de Pwele), Aniwa (Usamoli de Mangarisu), Futuna (Ti Mataso Mata de Mweriu), Tanna (Maraki de Pwele) et, dans tous les cas : Eromanga (J. Guiart, opus cité : Tongoa, passim). Les étapes fidjiennes et néo-calédoniennes n'ont rien de très surprenant, le passage en Nouvelle-Zélande est plus étonnant mais son éventualité ne peut être rejetée a priori, en tant qu'hypothèse de travail : "...il serait logique que, s'il y a eu des voyages de retour de Nouvelle-Zélande vers la Polynésie orientale, une part des pirogues se soient retrouvées au sud et au centre des Nouvelles-Hébrides, poussées par l'alizé" (J. Guiart, opus cité : Tongoa, Lubukuti, page 18). La Nouvelle-Zélande n'est d'ailleurs peut-être pas restée isolée du monde mélano-polynésien après sa colonisation par les Polynésiens orientaux. Rappelons, à ce sujet, que I.W. Keyes a récemment soutenu une thèse selon laquelle une tribu de Nouvelle-Zélande : les "Te Tini-o-Mamoe", était d'origine mélano-polynésienne, elle serait arrivée en Nouvelle-Zélande vers l'an mille-deux-cents de notre ère (KEYES, 1967, pages 47-75).

Nous n'avons recueilli aucun document qui puisse attester, avec certitude, cet éventuel passage en Nouvelle-Zélande. Les seuls témoins pourraient être, dans la sépulture de Retoka, les perles d'os cylindriques et les pendentifs gravés d'incisions circulaires, ainsi que le pendentif en dent de crocodile, dont la forme est identique à celle des pendentifs taillés dans des dents de cachalots et caractéristiques des plus anciennes cultures de la Polynésie orientale (cf., ci-dessus : pages : 201, 221, 225 et 227). Les "pierres magiques", associées aux sépultures récentes du centre de l'archipel, n'ont jamais été signalées en Nouvelle-Zélande, bien qu'elles soient connues dans les sépultures de

Maupiti et que la culture de Maupiti soit considérée comme à l'origine de celle des "Chasseurs de moa" (EMORY et SINOTO, 1964 : page 147). Ces pierres magiques sont plus caractéristiques des îles situées au nord de l'archipel (page 373). Nous n'avons trouvé qu'une herminette dans les sépultures du centre des Nouvelles-Hébrides, alors qu'elles sont abondantes dans toutes les sépultures anciennes de Nouvelle-Zélande. En ce qui concerne, enfin, la typologie des sépultures, les réinhumations secondaires "en paquet" sont connues en Nouvelle-Zélande, elles le sont également un peu partout en Océanie. Les sépultures collectives, comprenant des individus sacrifiés pour accompagner le défunt, n'ont jamais été signalées en Polynésie (excepté à Wallis : VILLARET, 1963 ; page 206). Cette pratique, au contraire, était courante dans le nord de l'archipel, à Maewo et Aoba comme également au sud des îles Salomòn, à Saa et à Savo (CODRINGTON, 1891 : pages 257 et 288-289). Si la réalité d'un passage par les îles du sud ne saurait être mise en doute (les informations sont trop constantes à ce sujet), ses conséquences, cependant, pour importantes qu'elles aient été dans le centre de l'archipel sur le plan des structures sociales, ne furent peut-être pas aussi déterminantes en ce qui concerne ces brusques changements dans la culture matérielle. Des relations avec le Nord semblent l'avoir été bien davantage.

Les relations avec le Nord:

Les traditions font état de telles relations. Nous avons déjà cité, à propos du cataclysme de Kuwae, le cas de Lopevi et de Tongoa (ci-dessus : pages 265-266 et 377). Dans le mythe de Sakora et Tiara, on dit que ces deux hommes étaient originaires de l'île "Meri , située entre les Banks et les Torrès". Sakora arriva à Makura après avoir touché Aoba et Epi (J. GUIART, 1966, Makura : page 39). Maraki Pule,

Taripwa et Mwasoe de Selebenga-Itakoma, seraient originaires d'Ambrym (J. Guiart, opus cité = Tongoa, Selebanga-Itakoma : page 13). Les résultats archéologiques confirment l'existence de ces relations qui unirent le centre de l'archipel aux régions situées plus au nord. Nous avons déjà signalé (ci-dessus : page 231), que l'emploi des défenses de porc, artificiellement développées, était ignoré au sud de l'archipel, en Nouvelle-Calédonie et aux Fidji et qu'il n'était connu qu'au centre et au nord des Nouvelles-Hébrides, aux Banks, en Nouvelle-Bretagne et au sud de Sumatra. Le cas de l'outillage coquillier est encore plus significatif.

Les herminettes de coquille sont inconnues en Nouvelle-Calédonie, elles sont très rares aux Fidji (105) et n'y existent, comme aux Tongoa, que dans les niveaux les plus archaïques, il s'agit d'ailleurs d'herminettes de type B-2-1 ou B-2-2, également caractéristiques des anciens niveaux à céramique du centre de l'archipel néo-hébridais et inexistantes dans les niveaux récents de cette région. Les herminettes de type B-1 sont inconnues en Polynésie orientale, si ce n'est aux Tuamotu, dans l'île Christmas et dans le nord des îles Cook (Pukapuka, Tongareva, Rakahanga et Manihiki) : EMORY, 1934. Les herminettes de Manihiki, conservées au Bishop Museum, sont du type B-1-2 (figure n° 342 = A) et celles de l'île Christmas, du type B-1-1. Les herminettes des Tuamotu sont grossières, de formes irrégulières et d'aucun type particulier. Il ne s'agit probablement pas d'un emprunt mais du résultat de la nécessaire adaptation au milieu naturel. Les îles de la Ligne, comme le nord des Cook, ont pu, au contraire, recevoir l'influence des populations micronésiennes voisines. Partout ailleurs en Polynésie (106), les herminettes étaient façonnées dans des roches d'origine éruptive, il en était de

---

(105) : GIFFORD, 1951, page 220 et figure 1 = "F".

(106) : De petites lames furent façonnées dans les lèvres de casques aux Marquises et à Rotuma (SUGGS, 1961 : pages 115-117), ce ne sont là que des cas très particuliers.

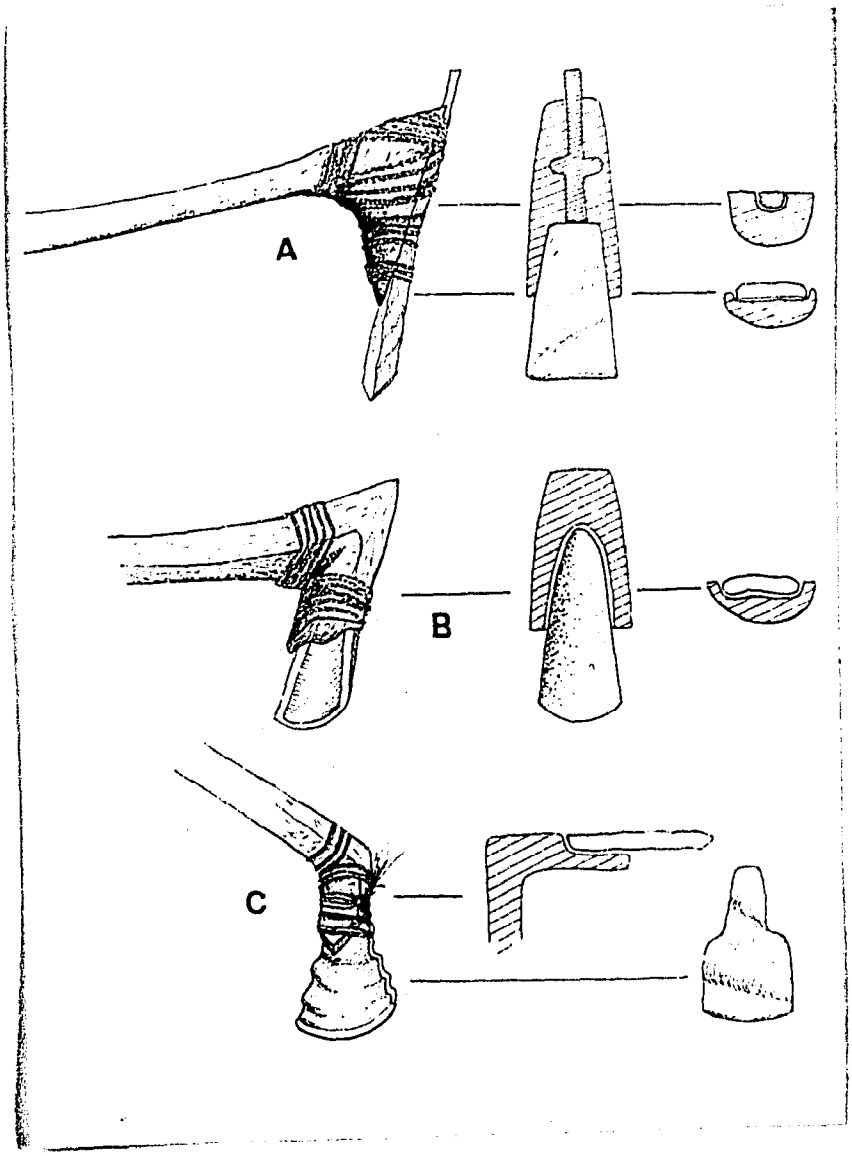
A
B
C

même en Mélanésie, sauf dans quelques îles situées au nord des Nouvelles-Hébrides : Aoba, nord-est de Malekula, îles Banks et Torrès. Cet outillage coquillier, identique et aussi diversifié que celui du centre de l'archipel néo-hébridais, est particulièrement caractéristique de la Micronésie et de tous les îlots polynésiens isolés en Micronésie et en Mélanésie (figures n° 342, 344, 345 et 346). Le tableau de la page suivante (figure n° 343), résume nos connaissances quant à la répartition de cet outillage, connaissances encore très imparfaites du fait de l'extrême rareté des recherches archéologiques effectuées dans ces îlots comme en Micronésie.

La répartition des herminettes de type B-1 est très vaste, deux variétés ne sont pas représentées dans le centre des Nouvelles-Hébrides, l'une d'elles est caractérisée par une perforation centrale de la zone proximale (îles Mariannes, collection du Bishop Museum), l'autre est à épaulement latéral (îles Carolines, figure n° 342 = C). B-1-1 est presque partout représenté, B-1-2, à bords plats, existe à Futuna (Nouvelles-Hébrides), dans le centre de l'archipel néo-hébridais, aux Banks et aux Mariannes. Le manque d'informations ne permet cependant pas d'affirmer que ce type n'existe pas dans d'autres régions.

Les herminettes de type B-2 sont taillées dans la masse d'une valve de tridacne géant. Ce caractère les distingue de tous les autres types d'herminettes (B-1, B-3, B-4 et B-5), taillées dans des coquillages légers et où une partie plus ou moins importante de la sur-

---

Figure n° 342 (ci-contre), herminettes de type B-1 (collection du Bishop Museum).

A : type B-1-2 (Manihiki), une cheville bloque l'extrémité proximale de la lame

B : type B-1-1 (Gilbert).

C : type B-1-1, à épaulement latéral (Carolines).

	B-1	B-2	B-3	B-4	B-5	?
Futuna des N-H *	j				j	
Centre des N-H	+	+	j +	+	j +	
Ambrym	b	b		b	b	
Malekula (nord-est)	b	b				
Aoba		b				
Banks *	b	b			b	
Torrès *						c
Santa-Cruz *						e
Sikaiana *		a				
Bellona-Rennell *						e
Nord-Bougainville	k	a				
Takuu *				a		
Nukuria *		a			a	
Carolines	a i	a i d		i	a i g	
Kapingamarangi *	a c	a c				
Nukuoro *	a	a f	f	f	f	
Mariannes	g l	a		l		
Océan						h
Gilbert	a	a				
Marshall	a	a				

Figure n° 343 : répartition, en Micronésie et en Mélanésie, des différents types d'herminettes taillées dans des coquillages. Ces différents types existent également aux îles Ellice, micronésiennes ou polynésiennes selon les auteurs). * = îlot polynésien, + = fouilles effectuées dans le centre de l'archipel, ? = information incomplète.

a = collection du Bishop Museum ; b = collections Codrington et Beasly (British Museum) ; c = Buck, 1950 ; d = Chapman, 1968 ; e = Codrington, 1891 ; f = Davidson, 1968 ; g = Gifford et Gifford, 1954 ; h = Lampert, 1965 et 1968 ; i = Osborne, 1966 ; j = Shutler et Shutler, 1965 et 1966 ; k = Specht, 1969 ; l = Spoehr, 1957.

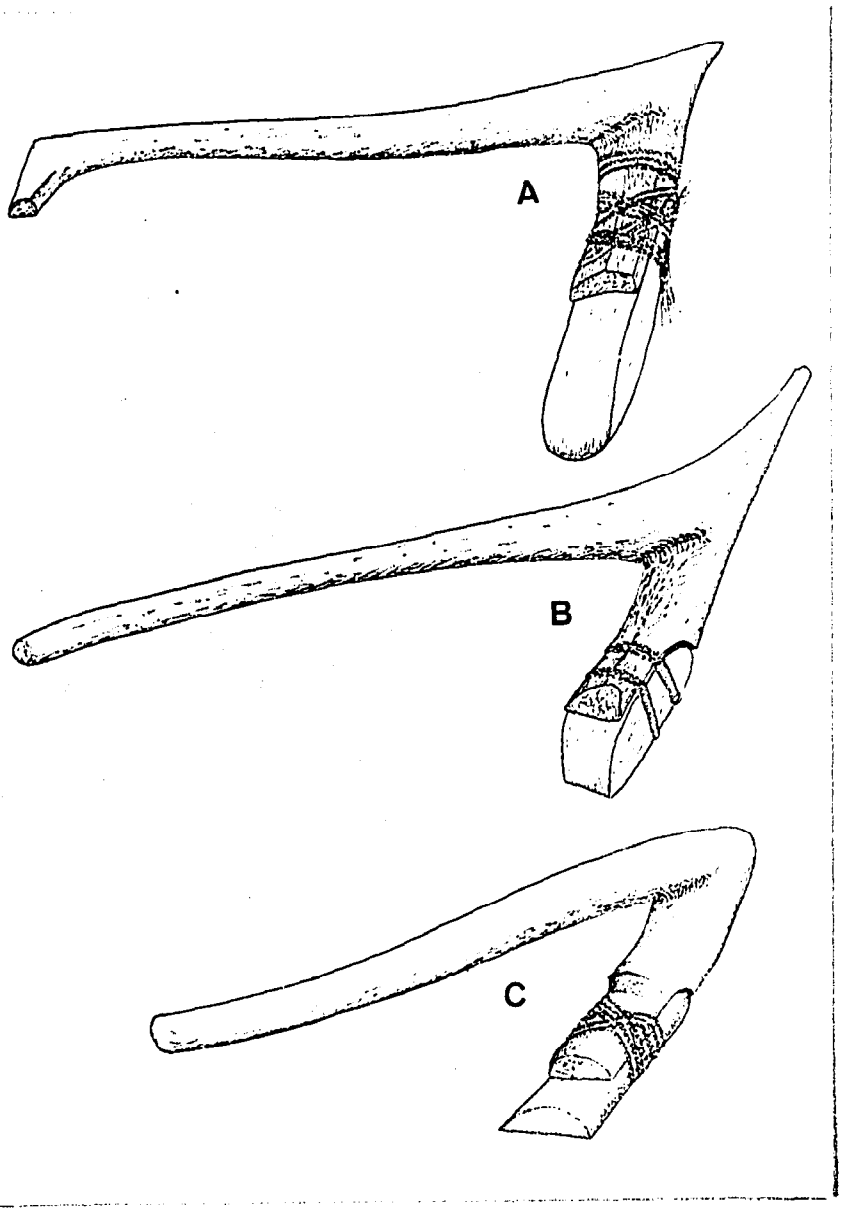
A
B
C

face du coquillage est conservée. La distinction des variétés B-2-3 à B-2-8 n'a d'intérêt que pour la collection recueillie dans le centre de l'archipel néo-hébridais, toutes les nuances, entre ces variétés, peuvent exister ailleurs et, notamment, toutes les formes de sections transversales (figures n° 344 et 345). Ces herminettes de type B-2 sont souvent identiques, par leur forme, à des herminettes lithiques. Il en est ainsi à Erueti (pages 78-79). Aux Mariannes, ces herminettes de tridacne ressemblent aux herminettes de pierre mises au jour en Malaisie (travaux de Yawata, cités par CHAPMAN, 1968 : page 68). Contrairement aux herminettes taillées dans des coquillages légers, elles sont connues en dehors de l'Océanie, en Asie du Sud-est, où elles sont très archaïques, les plus anciennes furent mises au jour, aux Philippines, dans un site attribué au "proto-néolithique" et daté des années 4630, + ou - 200, avant notre ère (107). Cette découverte semble confirmer l'hypothèse de Spoehr qui supposait une filiation directe entre les anciennes cultures des Philippines et celles des Mariannes (A. SPOEHR, 1957 : page 175). Dans cet archipel, l'outillage coquillier apparaît dès 1527 + ou - 30 avant notre ère, à Saipan, pendant la période dénommée "Pre-Latte-Phase" par Spoehr (opus cité : page 177). F. Reinman obtint également des datations anciennes aux îles Mariannes, à Guam : 1320, + ou - 170 avant J.-C., mais il n'existe pas de corrélation précise entre ce résultat et la présence ou l'absence d'outillage coquillier, l'auteur note seulement que cet outillage est identique à celui décrit par A. Spoehr

Figure n° 344, ci-contre : herminettes de Tridacne, type B-2, collection du Bishop Museum.

A = Sikaiana, B = Nukuoro, C = Nouvelle-Bretagne.

---

(107) : grotte de Duyong, il s'agit d'une sépulture, deux pendentifs taillés dans la base d'un cône (Conus litteratus) et identiques à certains pendentifs connus en Micronésie, en Mélanésie et en Polynésie occidentale, six valves d'arches, une herminette de pierre et quatre herminettes de type B-2 constituaient le mobilier funéraire (EVANGELISTA, 1969 : pages 8 et 9).

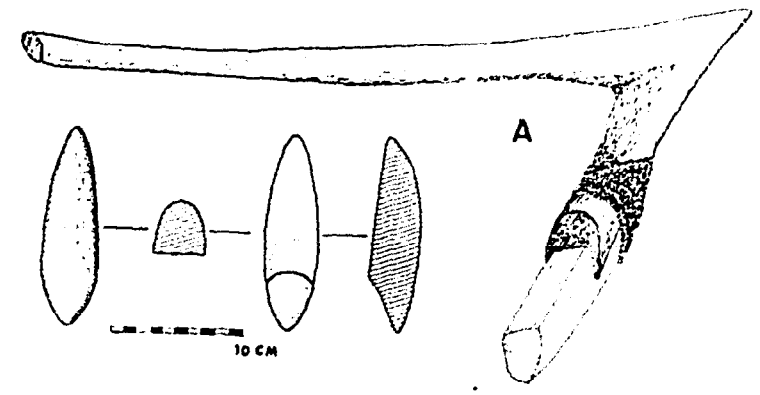
A
10 CM

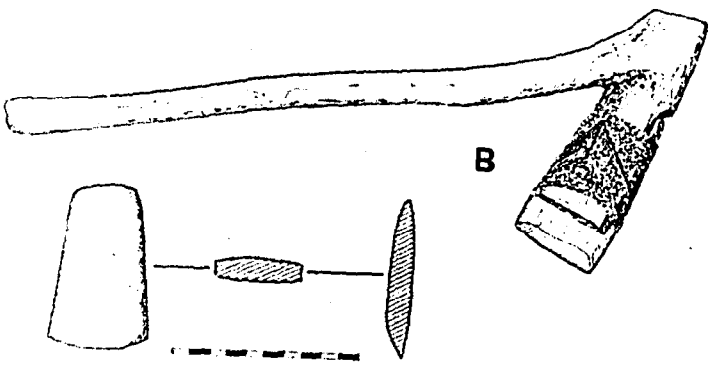
B

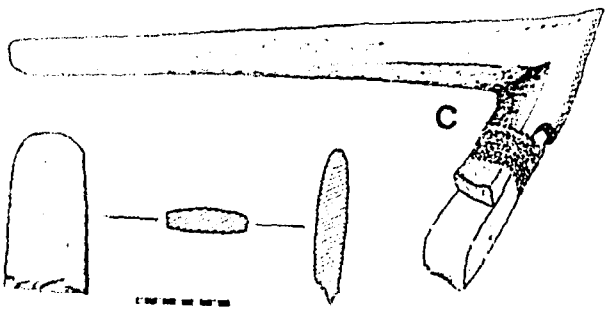
C

et qu'il est peu abondant dans les sondages qu'il effectua (F. REINMAN, 1968a : page 48 et, 1968b : page 81).

Les herminettes-gouges de type B-3 ne furent signalées qu'à Nukuoro (J. DAVIDSON, 1968). Dans cet îlot polynésien, elles semblent avoir été taillées dans des cônes aussi bien que, comme aux Nouvelles-Hébrides, dans de grands ptérocères : Lambis lambis/Linné, Lambis truncata / Humphrey (J. Davidson, communication personnelle, octobre 1969). Elles existaient peut-être aux Tonga, Poulsen décrit des objets similaires, taillés dans des cônes et qu'il suppose être des grattoirs ou des ciseaux, (J. POULSEN, 1968 : page 88).

B-4 et B-5 sont très largement répartis depuis les Mariannes jusqu'à l'extrême Micronésie orientale, et jusqu'au sud des Nouvelles-Hébrides : à Futuna. Le type B-5 (térèbres) est plus abondant que le type B-4 (mitres) en Micronésie, la situation est inverse dans le centre des Nouvelles-Hébrides. Une variété du type B-5 non découverte dans la région étudiée, peut être distinguée par ce fait que la columelle est perforée pour assurer la fixation de la lame sur le manche (figure n° 346 = E : Nukuria, cette variété existe également à Ambrym : collection du British Museum).

L'ensemble le plus comparable à l'outillage coquillier du centre de l'archipel néo-hébridais est celui que décrivit J. Davidson. Toutes les sections transversales des herminettes de type B-2 (excepté B-2-6), sont présentes à Nukuoro, de même que B-1, B-3, B-4 et B-5 (J. DAVIDSON, 1968 : page 58). La datation la plus ancienne obtenue

Figure n° 345, ci-contre : herminettes de tridacne, type B-2, îles Marshall (collection du Bishop Museum).

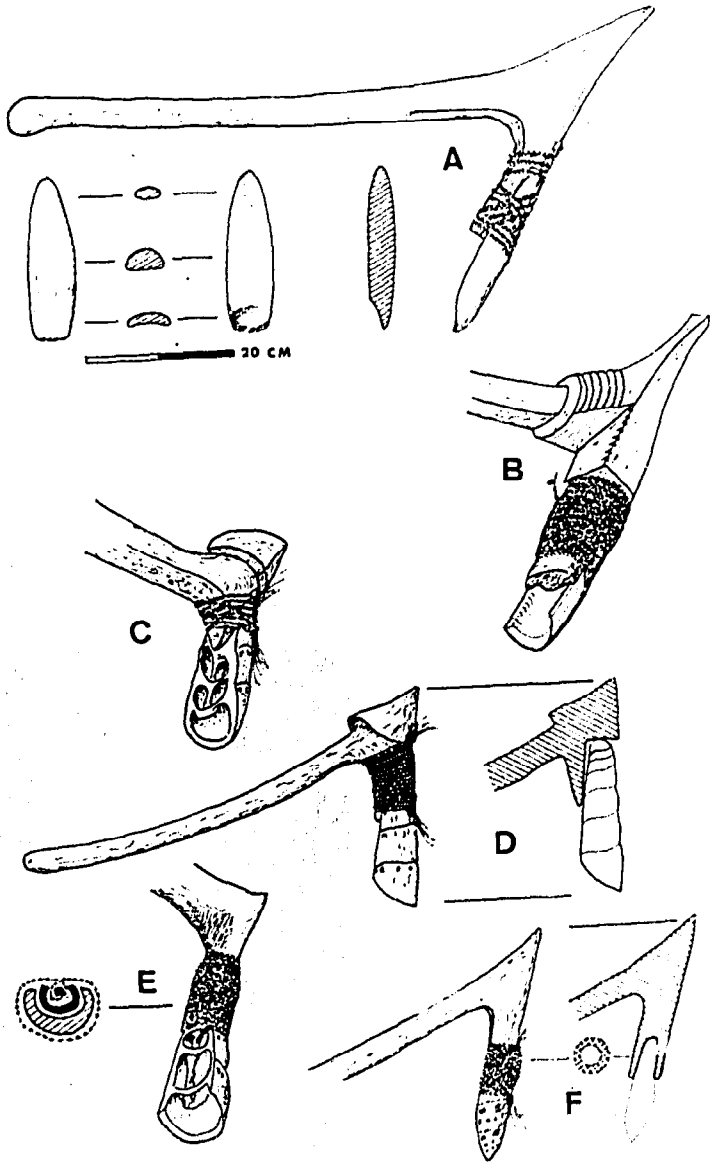
A
20 CM
B
C
D
E
F

par ce chercheur est de l'an 1430 de notre ère, + ou - 80, elle est fondée sur l'analyse d'un échantillon de charbon de bois prélevé à cent-quatre-vingt-quinze centimètres de profondeur dans le site n° 5 (J. DAVIDSON, 1968 : page 55). L'outillage coquillier de Nukuoro serait donc plus récent que celui des Nouvelles-Hébrides, il apparaît vers les années 1100 dans les sites, ainsi dans l'îlot Fila où D. Shutler mit au jour des herminettes-gouges de type B-5 dans des niveaux datés de l'année 860 après J.-C. (SHUTLER, 1968/1970 : page 136).

Cette apparition d'un outillage coquillier, entre les années 800 et 1100 de notre ère, dans une région qui ne manque pas de bons matériaux lithiques pour façonner des herminettes, ne peut s'expliquer que par l'arrivée de populations étrangères. L'inégale répartition des différents types d'outils (cf. : pages 395-396), semble indiquer qu'il s'agit d'une pénétration lente et relativement diversifiée plutôt que d'une immigration simple et soudaine. Si les grandes îles du Nord et du Sud ne furent guère affectées, l'influence de ces nouvelles populations paraît assez forte, dans le centre, pour avoir été la cause principale de l'abandon, plus ou moins rapide, de l'outillage lithique traditionnel et de tout art céramique. L'importance de ce phénomène migratoire n'intéresse pas seulement la préhistoire des Nouvelles-Hébrides, elle concerne l'ensemble des problèmes relatifs aux processus de peuplement du Pacifique sud-occidental.

Figure n° 346, ci-contre, herminettes de type B-2, B-3, B-4 ou B-5 (collection du Bishop Museum).

A = type B-2 (tridacne) : Sikaiana.

B = type B-3 (lambis) : Efate.

C,D et E = type B-5 (térèbres), C et D : îles Carolines. Le lien de fixation de "E" passe à travers une perforation de la columelle (Nukuria).

F = type B-4 (mitre) : Takuu.

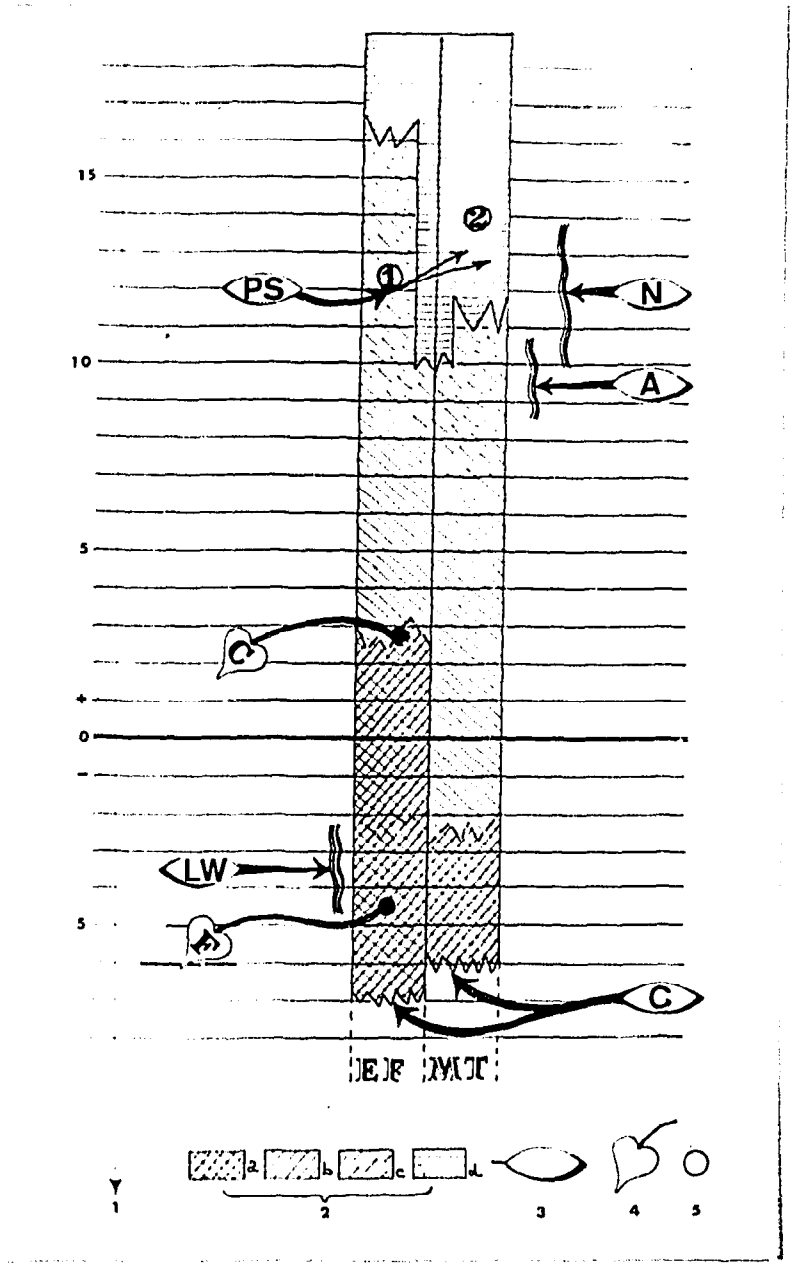
15
10
5
+
0
-
5
PS
N
A
C
LW
C
a
b
c
d
1
2
3
4
5

3-3 : PERSPECTIVES DE RECHERCHES

3-3-1 : DE L'IMPRECISION DE CERTAINS RESULTATS

La figure n° 347, ci-contre, schématise les principaux résultats obtenus et les hypothèses formulées. Les lacunes sont évidentes. Les raisons en sont, d'une part, l'insuffisante connaissance que nous avons, encore aujourd'hui, de la préhistoire océanienne et, d'autre part, les difficultés rencontrées dans la lecture de la stratigraphie, difficultés dues, en grande partie, aux conditions du milieu

Figure n° 347, ci-contre, : région centrale des Nouvelles-Hébrides, essai de chronologie.

1 : échelle chronologique divisée en centaines d'années.

2 : principales séquences culturelles d'Efate (EF), de Makura et de Tongoa (MT).
a, b, c, : outillage lithique, poterie décorée d'incisions et de reliefs appliqués.
a = incisions, reliefs discontinus, cordons "pincés", éléments pour la préhension.
b = absence de reliefs discontinus, de cordons "pincés" et d'éléments pour la préhension. La chronologie d'Efate est fondée sur l'étude du site EF-17 (cf. figure n° 144), celle de Tongoa, sur l'étude du site TO-23 (cf. figure n° 278).
c = raréfaction de la poterie dans les sites.
d = outillage coquillier, disparition de la poterie.

3 : c = première occupation du centre de l'archipel néo-hébridais.
LW = culture de la tradition Lapita-Watom à Erueti, éléments de parure et outillage de types proto-ouest polynésiens.
A = poterie d'Aknau à Tongoa et à Makura.
N = populations venues du Nord.
PS = arrivée, à Efate, des "pirogues venues du Sud" et colonisation de Makura et des Shepherd.

4 : influence possible des potiers du centre de l'archipel sur les cultures fidjiennes (F) et néo-calédoniennes (C).

5 : principaux évènements.
1 = action de Roy Mata
2 = cataclysme de Kuwae et action de Ti Tongoa Liseiriki.

naturel : instabilité tectonique, fréquence des raz-de-marée, végétation tropicale mais, également, aux façons horticoles des populations qui colonisèrent ces régions (108). C'est ainsi que nous n'avons pas pu préciser l'époque de la disparition des reliefs appliqués discontinus, des cordons "pincés" et des éléments ajoutés pour la préhension, caractéristiques du "Mangaasi ancien". Elle semble bien dater des années 250-300 avant notre ère dans les sites de Tongoa, elle paraît plus tardive à Efate, dans le site EF-17 mais, ici, les corrélations établies entre les horizons II et III restent hypothétiques (pages 153-154) et l'absence de datation absolue pour le niveau 2 ne permet pas de situer avec précision la fin de ce "Mangaasi ancien".

Certaine est l'existence de relations anciennes entre le centre des Nouvelles-Hébrides, Bougainville et Watom, au nord, les Fidji, à l'est et la Nouvelle-Calédonie, au sud. La présence, dans ce vaste ensemble, d'une même tradition céramique en témoigne. Les directions et la chronologie de ces relations restent cependant hypothétiques du fait de la méconnaissance, ou de la connaissance imparfaite, que nous avons encore de la préhistoire de ces régions. L'origine probable de la tradition céramique dite "de Mangaasi" est aux confins de l'Asie du Sud-est et de la Mélanésie septentrionale mais ne s'agissait-il pas, ici, de deux traditions différentes : poterie incisée de motifs géométriques rectilignes et poterie décorée de reliefs appliqués ? L'influence de cette culture de Mangaasi est certaine en ce qui concerne les Fidji et la Nouvelle-Calédonie mais on ne peut encore préciser dans quelle direction elle

---

(108) : Gifford signale en outre qu'en Océanie, la technique du "four canaque" contribue au bouleversement de la stratigraphie naturelle des sites et à la migration verticale et horizontale des pièces archéologiques. La profondeur de ces fours peut, en effet, atteindre trois mètres et, leur circonférence, quinze mètres (GIFFORD, 1951 : page 223).

s'est d'abord exercée. Nous ignorons également si la céramique de Bougainville et de Wątom, décorée d'incisions rectilignes et de reliefs appliqués, est originaire du centre des Nouvelles-Hébrides, cette tradition a pu atteindre Bougainville en cheminant à travers le nord de l'archipel néo-hébridais. Les résultats chronologiques obtenus par J. Specht semblent le confirmer (ci-dessus, page 384), mais ce ne sont encore que des résultats partiels et l'on ne peut écarter l'hypothèse d'une double diffusion de cette céramique, depuis son pays d'origine, vers le nord des Salomon d'une part, et, d'autre part, vers le centre des Nouvelles-Hébrides. Seules des recherches archéologiques effectuées dans le nord de la Mélanésie insulaire, sur les côtes de la Nouvelle-Guinée et dans l'Asie du Sud-est la plus orientale pourront, à l'avenir, aider à mieux comprendre la lente élaboration du monde mélano-polynésien. Il est également certain que l'on ne peut, en Océanie, raisonner comme dans un pays écntinental, c'est-à-dire : n'imaginer que des déplacements culturels relativement constants dans leur rythme et dans leurs directions. Ici, tout exil volontaire ou involontaire n'abolit pas les droits acquis sur la terre de départ, ni sur les terres qui ne furent que des étapes plus ou moins prolongées, car la propriété est aussi celle des liens ainsi tissés par les pirogues. Certains éléments de la culture matérielle suivent ces déplacements et peuvent réapparaître tardivement sur les terres de retour. D'autres reviennent modifiés, en fonction d'une nécessaire adaptation aux nouvelles conditions des milieux naturels rencontrés ou en raison d'emprunts divers. D'autres disparaissent parce que disparurent également ceux qui avaient le droit de les recréer sans cesse ou de les utiliser. La notion de fossile directeur est donc, ici, des plus fragiles et, très difficile, la définition d'ensembles culturels dans cette mobilité quasi permanente. Cette mobilité, heureusement, n'est pas partout un phénomène

d'intensité constante. Une relative immobilité caractérise au contraire certaines régions et pendant de nombreux siècles. Les chances d'y pouvoir décoler des ensembles culturels relativement clos y sont plus probables et les résultats ainsi obtenus devraient permettre de mieux comprendre la préhistoire des régions culturellement plus complexes. Sous cet aspect, le centre des Nouvelles-Hébrides apparaît comme l'une de ces régions privilégiées.

3-3-2 : MOBILITE et IMMOBILITE dans les CULTURES OCEANIENNES

Le centre des Nouvelles-Hébrides a conservé, pendant près de deux millénaires, l'originalité de sa culture matérielle sans être beaucoup influencé par des cultures étrangères (tradition Lapita-Watom, poteries de Mele et d'Aknau). Si des relations sont certaines avec la Nouvelle-Calédonie et les îles Fidji, probables avec le nord de l'archipel, cette région néo-hébridaise n'a jamais reçu l'influence des populations qui décoraient leurs poteries de bandes ondulées (lignes incisées ou impressions de coquilles) et oeuvraient dans le nord de la Mélanésie et de la Nouvelle-Calédonie, comme aux Fidji, ni de celles qui, dans ces deux dernières régions, imprimaient leurs décors à l'aide d'un battoir gravé.

Cette résistance aux influences peut s'expliquer par l'étroitesse de ces terres insulaires. Des îles de plus vaste étendue, telles la Nouvelle-Calédonie, Viti-Levu ou Vanua-Levu, permettaient plus aisément l'installation de nouveaux arrivés, le déplacement, l'adaptation et le retour à un relatif équilibre des différents ~~groupes déjà~~

groupes déjà installés dans ces îles. Les petites îles supportaient moins bien de telles immigrations et s'en défendaient plus facilement. Nombreux sont les exemples, dans la mémoire des gens de Makura et des Shepherd, d'équipages de pirogues anéantis dès qu'ils mirent pied dans ces îles. Dans ces sortes de "Finisterres" que furent, pour la Mélanésie, la Nouvelle-Calédonie et les Fidji, toutes les cultures du Pacifique occidental se côtoient ou se superposent et, parfois, dans un ordre différent selon les sites considérés. Ce lent essai d'équilibre interne a cependant des limites, la pression démographique s'intensifiant, l'immigration de populations étrangères n'est plus tolérable et l'exil de certains devient aussi nécessaire. Un tel processus peut expliquer la différenciation des cultures mélanésiennes et polynésiennes dans cet ancien monde mélano-polynésien, la longue immobilité des cultures tongiennes et le nécessaire exode des Tongiens non vers les Fidji, depuis longtemps surpeuplées, mais vers les Samoa et, ceci, vers le début de notre ère ou quelques années plus tôt. Une même évolution, aux Samoa, peut enfin expliquer le départ de quelques uns vers la Polynésie orientale dans les années cinq-cents de notre ère, mais également un éventuel exode vers les Ellice et la Micronésie (dans ces îlots devenus polynésiens), exode qui put avoir, comme lointaine conséquence, les changements intervenus dans la culture matérielle des Nouvelles-Hébrides vers l'an mille de notre ère.

3-3-3 : LA MICRONESIE et LES NOUVELLES - HEBRIDES

On ne considère plus, aujourd'hui, la Micronésie comme l'une des voies du peuplement de la Polynésie. La frontière linguistique est trop nette entre ces deux régions et, leurs cultures matérielles, trop différentes. Egalement abandonnée est cette ancienne théorie

selon laquelle les Polynésiens seraient passés plus au sud, dans une région déjà occupée par des Mélanésiens et l'on pense plus généralement que ce sont dans ces îles du Pacifique sud-occidental que les cultures mélanésiennes et polynésiennes se sont différenciées (cf. en particulier : R. GREEN, 1967). Si les populations du centre de l'archipel néo-hébridais participèrent pendant longtemps à l'élaboration de ce monde mélano-polynésien sans beaucoup perdre de leur originalité propre, l'évolution profonde de leur culture matérielle, vers l'an mille de notre ère, incline à penser qu'elles subirent alors l'influence des populations de la Micronésie ou des îlots polynésiens isolés en Micronésie et en Mélanésie. Ces populations ignoraient l'art céramique et utilisaient un outillage coquillier aussi diversifié que celui qui caractérise, à la période récente, la culture matérielle du centre de l'archipel. Cette éventuelle immigration de Polynésiens, ayant longtemps séjourné en Micronésie (109), est loin d'être une hypothèse que l'on doive rejeter à priori.

La Micronésie est un monde très mal connu. Il est cependant probable qu'elle fut peuplée à partir du centre et du nord de l'Asie du sud-est (présence de la poterie, d'herminettes lithiques de formes identiques dans les deux régions et d'herminettes de tridacne de type B-2 : cf. ci-dessus, page 402). Cheminant vers le Sud et l'Est, les Micronésiens ne rencontrèrent plus que des îles basses : Carolines centrales, îles Marshall et Gilbert, d'où la nécessité, d'une part, d'abandonner

---

(109) : l'arrivée relativement fréquente, dans le centre de l'archipel, de pirogues venues de la Polynésie occidentale - et même de la Polynésie orientale - est connue, aux temps anciens comme pendant la période historique. Ces Polynésiens ne sont pas responsables de cette évolution de la culture matérielle locale, ils adoptèrent cette culture alors qu'ils venaient de régions où, seul, l'outillage lithique était utilisé.

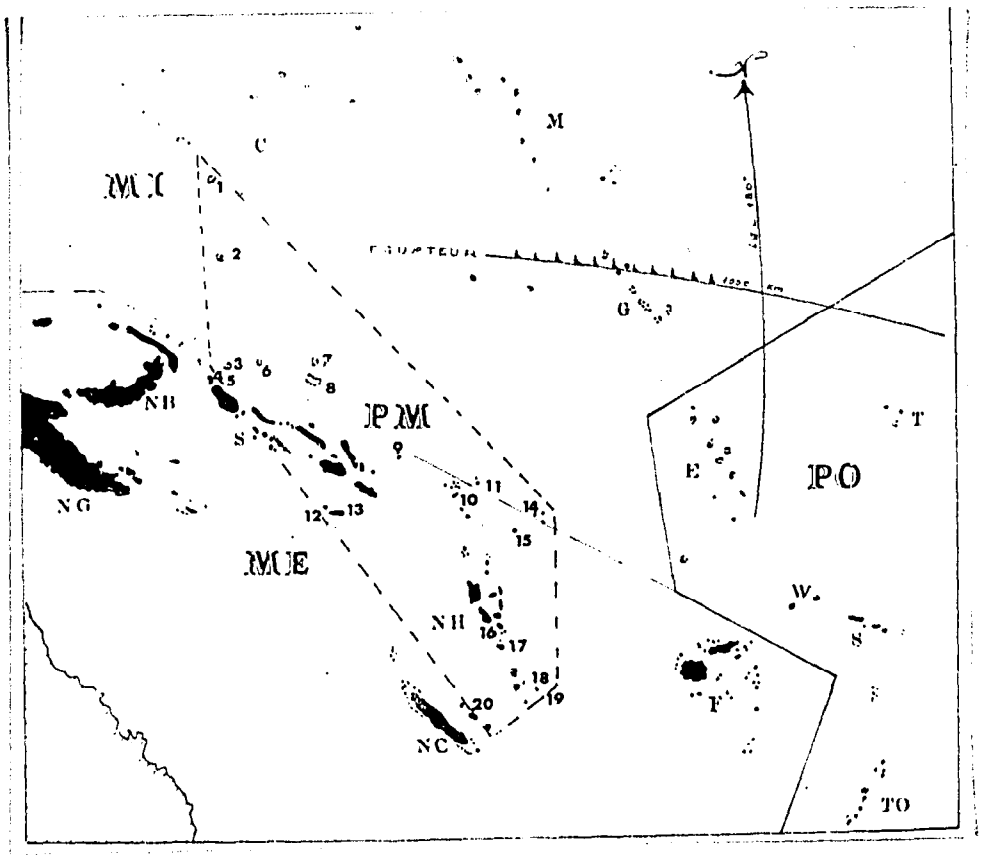
MU
C
M
EQUATEUR
G
NB
NG
S
PM
MUE
E
PO
T
W
S
NH
NC
F
TO


Ascension
Cercle horaire
Déclinaison

l'art céramique et, d'autre part, de s'adapter aux conditions locales de ces atolls où la pierre fait défaut, de diversifier la forme des herminettes taillées dans des tridacnes géants et de compléter cet outillage en façonnant des herminettes et des herminettes-gouges dans des coquillages plus légers. L'éclatement, à l'aube de notre ère, des cultures Samoanes vers la Polynésie orientale, mais probablement aussi, vers les Ellice et la Micronésie méridionale, atolls déjà peuplés et aux trop maigres ressources, peut expliquer l'apparition d'îlots polynésiens en Micronésie, puis en Mélanésie, ainsi que cette transformation de la culture matérielle qui se manifeste, dans le centre de l'archipel néo-hébridais, vers l'an mille de notre ère (110). Les théories linguistiques ne s'opposent pas à une telle hypothèse. On considère, en effet, que l'un des deux sous-groupes linguistiques de la Polynésie nucléaire, dénommé "Samoic-Outlier" par A. Pawley, comprend le

Figure n° 348 (ci-contre) : Principaux îlots polynésiens isolés en Micronésie et en Mélanésie (Polynésie marginale) - carte établie, en grande partie, d'après Pawley, 1967 : figure n° 1.

PO (Polynésie occidentale) : E = îles Ellice, S = Samoa, T = Tokelau, TO = Tonga, W = Wallis (Futuna et Uvea).

MI (Micronésie) : C = Carolines, M = Marshall, G = Gilbert.

ME (Mélanésie) : NB = Nouvelle-Bretagne, NC = Nouvelle-Calédonie, NG = Nouvelle-Guinée, NH = Nouvelles-Hébrides, F = Fidji.

PM (Polynésie marginale) : 1 = Nukuoro, 2 = Kapingamarangi, 3 = Nukuria, 4 = Nisan, 5 = Kilinailau, 6 = Takuu, 7 = Nukumanu, 8 = Luangiua, 9 = Sikaiana, 10 = Pileni, 11 = Taumako, 12 = Bellona, 13 = Rennell, 14 = Anuta, 15 = Tikopia, 16 = Mae, 17 = Mele-Fila, 18 = Aniwa, 19 = Futuna, 20 = Loyautés.

---

(110) : il ne s'agirait pas, cependant, d'un simple phénomène de "backwash", ces Polynésiens séjournèrent en Micronésie et en adoptèrent la culture matérielle, ils n'avaient certainement jamais occupé ces îles auparavant.

Samoan, les langues des Ellice, de Futuna et d'Uvea et les douze langues, actuellement connues, parlées dans les îlots polynésiens marginaux (A. PAWLEY, 1967). L'influence de ces populations sur le centre de l'archipel néo-hébridais a pu être le lent résultat de multiples contacts entre les Polynésiens installés dans les îlots marginaux les plus proches et le Nord (111) ou le Sud des Nouvelles-Hébrides : Futuna et Aniwa. Ces deux éventualités ne sont pas exclusives l'une de l'autre et peuvent expliquer, d'une part, la tradition "des pirogues venues du Sud" et, d'autre part, les mythes qui conservent le souvenir de relations avec le Nord. Tout ceci n'est qu'une hypothèse de travail et qui ne pourra être confirmée, ou infirmée, que lorsque nous connaîtrons mieux la préhistoire des Iles Ellice, de Rotuma, et, surtout, celle de la Micronésie et de ces îlots polynésiens qui, du nord-ouest au sud-est, jalonnent les frontières mélano-micronésienne et mélano-polynésienne (figure n° 348).

3-3-4 : DE LA VALEUR DES TRADITIONS EN OCEANIE

Dans les premiers temps des recherches océaniennes, l'origine de ces civilisations mystérieuses, perdues entre deux continents au passé prestigieux, apparut comme le grand problème qu'il convenait de résoudre au plus vite. Dans la hâte d'une solution rapide, et parce que l'on manquait de documents archéologiques chronologiquement précis, on

(111) : les langues des Torrès et des Banks, de Maewo, d'Aoba, du nord-Pentecôte, d'Ambrym et de Epi (Buki) sont apparentées (A. PAWLEY, 1969 : pages 49 et 51), l'outillage coquillier est également caractéristique de la plupart de ces îles.

chercha, dans le folklore polynésien, la solution de cette énigme. La vision romantique que l'on avait alors de ce monde polynésien, l'idée, aussi, que la mentalité de ces hommes était plus proche de celle des Européens, considérée comme supérieure à toute autre, qu'elle ne l'était de celle des Mélanésiens et des plus lointains voisins : Asiatiques et Amérindiens, fit que l'on échafauda, sur la foi d'informations mal contrôlées ou inventées à plaisir, des théories migratoires, souvent cocasses et toujours inutiles. Roger Duff fit la critique d'une telle démarche (R. DUFF, 1950 : chapitre IX). L'auteur ne déniait cependant pas toute valeur aux traditions pour peu qu'elles fussent relativement constantes dans leur contenu et diversement contrôlées et, en particulier, par les fouilles archéologiques. On inaugurait alors les premières recherches systématiques, l'étude stratigraphique des sites néo-zélandais et la typologie comparée de l'outillage lithique polynésien. Ces travaux confirmèrent certaines données traditionnelles, et, notamment, l'existence des anciens chasseurs de Moa et leur probable origine tahitienne. Cette démarche concertée de l'ethno-histoire et de la préhistoire, riche de promesses, ne fut guère suivie et les archéologues se détournèrent des traditions océaniennes pour ne se fier qu'aux techniques propres à la préhistoire et aux tout nouveaux procédés de datation absolue. On considère encore comme indispensable une collaboration étroite avec d'autres sciences telles que l'anthropologie somatique, la linguistique ou l'ethnobotanique, mais on se défie toujours des traditions considérées comme histoires confuses, suspectes et propres, en tout cas, à gêner l'appréhension précise des faits. Aujourd'hui, cette attitude est partagée par de nombreux anthropologues qui, après les travaux de Cl. Levy-Strauss, pensent que les mythes n'ont de valeur sémantique que par le biais de l'analyse structurale. Les résultats obtenus dans le centre de l'archipel néo-hébridais contredisent, il me semble, certains de ces apriorismes.

Ceux qui sont, aujourd'hui, à la recherche du passé océanien fondent de grands espoirs sur l'interdisciplinarité. Elle est nécessaire, écrivait A. Spoehr, mais ne peut être fructueuse que si l'on prend garde à ne mettre en synthèse que des résultats pertinents et importants (A. SPOEHR, 1968 : page 174). Les diverses disciplines océaniennes semblent encore trop juvéniles et, leur démarche, trop hésitante, pour que l'on puisse déjà, sans danger d'erreurs graves, tenter de définitives synthèses. L'inquiétude des résultats à obtenir, le mirage, aussi, de la technicité, font parfois que l'interdisciplinarité n'est que le mutuel emprunt d'hypothèses fragiles et mal étayées mais que l'on pense assurer en les présentant réunies sous des étiquettes différentes. L'ethnologie paraît, au contraire, l'une des rares disciplines qui puisse, dès maintenant et en collaboration avec l'archéologie préhistorique, aider à éclairer le passé océanien le moins lointain. Dans ces îles, en effet, la trame du présent est un fait de préhistoire et, en Mélanésie insulaire surtout mais également dans les îles polynésiennes quelque peu isolées, le passé vit encore dans les âmes sous les nouveautés de l'acculturation. La mémorisation des mythes, en particulier, y est nécessaire, garantissant la pérennité des hiérarchies établies entre les individus et les groupes comme celle de l'ancienne organisation des structures foncières. Sans dénier leur valeur en tant que matériaux que l'on puisse traiter par la méthode structurale, les traditions et les mythes sont aussi, sur un plan plus pragmatique pour les Océaniens, un atlas historique, un code civil et un cadastre (112). Ceci explique l'exactitude de faits oralement transmis pendant de nombreux siècles : actions de Roy Mata, de Titongoa-Liseiriki et cataclysme de Kuwae par exemple. Cette collaboration de deux disciplines, qui diffèrent par leurs méthodes plus que par leurs intentions, n'est pas

---

(112) : cf. les travaux de Douglas Oliver et de Jean Guiart, et, en particulier : J. GUIART, 1968.

seulement nécessaire pour pouvoir localiser, dans l'espace et dans le temps, des évènements de quelque importance. La connaissance des mythes est aussi indispensable pour la compréhension de certains faits et, négligeant cette évidence, le préhistorien risquerait de graves déconvenues. Je n'en voudrais donner qu'un exemple pour conclure, celui des sépultures de la région d'Efate. Ignorant les mythes relatifs à l'au-delà, un chercheur pourrait imaginer que l'orientation des sépultures, constante dans chaque site mais variable selon les sites, s'explique aisément par le fait que des groupes humains différents, ayant chacun ses pratiques funéraires propres, occupaient l'aire géographique étudiée. Or, nous l'avons vu, toutes ces orientations convergent vers un même point qui, dans la mer, est l'entrée du séjour des morts.

INDEX ANALYTIQUE

Index analytique

INDEX GEOGRAPHIQUE

MELANESIE (suite)

MELANESIE (suite)

Nouvelles-Hébrides (suite)

MELANESIE (suite).

Nouvelles-Hébrides (suite)

MELANESIE (suite)

Nouvelles-Hébrides (suite)

MELANESIE (suite).

MELANESIE (suite)

I N D E X N O M I N U M

(index nominum)

*

* *

Dieux, héos, génies, chefferies légendaires.

B I B L I O G R A P H I E

B I B L I O G R A P H I E

Abréviations (ouvrages collectifs et périodiques) :

A. P. : Asian Perspectives, the Bulletin of Far-Eastern Prehistory Association, jusqu'au volume VIII : Hong Kong University Press (Hong Kong), puis : Social Science Research Institute, University of Hawaï, Honolulu.

B.B.M. : Bernice Pauahi Bishop Museum, Honolulu, Hawaï,
..... b : bulletin,
.... sp : special publication.

B.S.E.O.: Bulletin de la Société des Etudes Océaniennes, Papeete, Tahiti.

J. A. I.: Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, Londres.

J.E.A.S.: Journal of East Asiatique Studies, University of Manila, Manille.

J. P. S. : Journal of the Polynesian Society, Wellington, Nouvelle-Zélande.

J. S. O. : Journal de la Société des Océanistes, Musée de l'Homme, PARIS.

N.Z.N.L. : Newsletter, New Zealand Archaeological Association, Hawera.

P. C. H. : "Polynesian Culture History, essays in honor of Kenneth P. Emory", edited by Genevieve A. Highland, Roland W. Force, Alan Howard, Marion Kelly, Yosihiko H. Sinoto, B.B. M. ; n° 56, 594 pages, 76 fig. et 13 tabl. dans le texte, Honolulu, Hawaï, 1967.

P. C. O. : "Prehistoric Culture in Oceania, a Symposium", editors : I. Yawata and Y. H. Sinoto, Eleventh Pacific Science Congress, Tokio, Japan, 1966. 179 pages, 12 fig. 3 cartes, 10 tabl. dans le texte. Bishop Museum Press, Honolulu, Hawaï, 1968.

W.G.S.P. : "papers for the Wenner Gren Sponsored Symposium on Pacific Culture History", Fiji, august 18-29, 1969. (Sous presse, Honolulu, Hawaï, 1970.

Abréviations dans le texte et dans la bibliographie.

Fig. = figure. pl. = planche photographique. tab. = tableaux. Vol. = volume

B.I.R.F. = Bulletin d'information de la Résidence de France aux Nouvelles-Hébrides.

C. D. O. = Centre Documentaire pour l'Océanie.

C.R.P.P. = Centre de Recherches Préhistoriques et Protohistoriques.

C.N.R.S. = Centre National de la Recherche Scientifique.

O.R.S.T.O.M. = Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.

OUVRAGES DE REFERENCE

(1) 1966 GUIART, Jean, HERRY, Françoise, HEYNUM, Renée, PANOFF, Claire, : Bibliographie analythique n° 1 : "Oceania, vol. I à XXXIV (1930-1964), 170 pages. C. D. O., Paris 1966.

(2) 1957 O'REILLY, Patrick : "Hébridais, répertoire bio-bibliographique des Nouvelles-Hébrides", avec des portraits de Jean Lebedeff et des illustrations de Georges Guiraud, Michel Lablais et Roland Mascart. Publication de la Société des Océanistes n° 6, 291 pages. Musée de l'homme, Paris 1957.

(3) 1958 O'REILLY, Patrick : "Bibliographie des Nouvelles-Hébrides", publication de la Société des Océanistes n° 8, 304 pages. Musée de l'Homme, Paris 1958.

OUVRAGES CITES DANS LE TEXTE

(4) 1931 ANTOINE, A. P. et LUGEON : "Chez les mangeurs d'hommes". 60 pages, 73 pl. h. texte, Paris 1931.

(5) 1956 AUBERT DE LA RUE, E. : "La géologie des Nouvelles-Hébrides". J.S.O. tome XII, n° 12, pages 63-98, 1 carte, 3 pl. dans le texte, Paris, décembre 1956.

(6) 1950 AVIAS, Jacques : "Poteries canaques et poteries préhistoriques en Nouvelle-Calédonie". J.S.O., tome VI, n° 6, pages 111-140, 10 fig. et 3pl. dans le texte. Paris, décembre 1950.

(7) 1956 BARRAU, Jacques : "L'agriculture vivrière indigène aux Nouvelles-Hébrides". J.S.O. tome XII, n° 12, pages 181-215, 3 fig., 1 pl. dans le texte. Paris, décembre 1956.

... : "Histoire et Préhistoire horticoles de l'Océanie tropicale". J.S.O., tome XXI, n° 21, pages 56-78, 11 fig. dans le texte. Paris, décembre 1965.

(8) 1966 BENOIT, Michel : "Rapport d'activité du Service des Mines en 1965". Condominium des Nouvelles-Hébrides, Service des Mines n°84/M, 110 pages ronéotypées. 22 cartes et graphiques h. texte. Port-Vila, juillet 1966.

(9) 1962 BLOT, Claude, et PRIAM, R. : "Volcanisme et seismicité dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides". Symposium A IV 1962, 26 pages ronéotypées, 1 carte, O.R.S.T.O.M., Nouméa, mars 1962.

idem in : Bulletin Vulcanologique, tome 26, pages 167-180, Napoli, 1963.

(10) 1966 BIRKS, Lawrence, et BIRKS, Helen : "Archaeological Excavations at Sigatoka, Fiji". Sigatoka research projet, Fiji, preliminary report, 26 pages ronéotypées, 1 fig. dans le texte, 5 pl. h. texte. Fiji Museum, Suva, juin 1966.

(11) 1950 BUCK, Peter, J. (Te Rangi Hiroa) : "The Material Culture of Kapingamarangi". B.B.M. b. n° 200. 291 pages, 167 fig. et 1 carte dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1950.

(12) 1952 ... : "Les migrations des Polynésiens, les Vikings du soleil levant", (traduit de : "Vikings of the Sunrise", New-York, 1938) 294pages, 21 fig. 1 carte et 16 pl. dans le texte. Payot, Paris, 1952.

(13) 1966 BUIST, Alastair, G. : "Preliminary Report on field Archaeology in Savai'i, Western Samoa, n° 3, nov. 26th - jan. 6th, 1966". 37 pages ronéotypées, 5 fig. dans le texte, Department of Anthropology, University of Auckland, 1966.

(14) 1966 BULMER, Susan : "Pig bone from two archaeological sites in the New Guinea Highlands". J.P.S. vol. 75, n° 4, pages 504-505, Wellington, décembre 1966.

(15) 1959 CAILLEUX, André, et TRICART, Jean : "Initiation à l'étude des sables et des galets", trois volumes de 376, 194 et 202 pages. Centre de documentation universitaire, Paris, 1959.

(16) 1964 CHANG, Kkang Chi, GRACE, George W. et SOLHEIM II, Wilhelm G. : "Movement of the Malayo-Polynésians" : 1500 B.C. to A.D. 500. Current Anthropology, vol. 5 n° 5, pages 359-406, 10 fig. dans le texte. Chicago, 1964.

(17) 1968 CHAPMAN, Peter, S. : "Japanes Contributions to Micronesian Archaeology and Material Culture", P.C.O., pages 67-82. Honolulu, Hawaï, 1968.

(18) 1969 CHATTERS, R. M., CROSBY III, J. W. and ENGSTRAND, L. G. :"Fumerole Gaseous Emanations : their influence on Carbon-14 Dates". College of Engineering Research Division, Washington State University Pullman. 8 pages ronéotypées, Washington, juin 1969.

(19) 1891 CODRINGTON, Robert, Henry : "The Melanesian, Studies in their Anthropology and Folklore". 419 pages, 33 fig. dans le texte, 1 carte et 1 pl. h. texte. Oxford, Clarendon Press, 1891.

(20) 1967 DAVIDSON, Janet, M. : "Preliminary Archaeological Investigations on Ponape and other Eastern Caroline Islands". Micronesia, vol. 3, pages 81-95. Agana, Guam, dec. 1967.

(21) 1967 ... (1967-b) : "An Archaeological Assemblage of Simple Fishhooks from Nukuoro Atoll". J.P.S. vol. 76, n° 2, pages 177-196, 4 fig. dans le texte. Wellington, juin 1967.

(22) 1968 ... "Nukuoro : Archaeology on a Polynesian Outlier in Micronesia". P.C.O., pages 51-66, 4 fig. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1968.

(23) 1956 DAVIDSON, J. W. : "Peter Dillon and the Discovery of Sandalwood in the New-Hebrides". J.S.O., tome XII, n° 12, pages 99-105. Musée de l'Homme. Paris, décembre 1956.

(24) 1957 DESCHAMPS, Hubert, et GUIART, Jean : "Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides". 311 pages, 26 cartes et 24 fig. dans le texte. Paris, 1957.

(25) 1968 DICKINSON, William, R. and SHUTLER, Richard jr. : "Insular Sand Tempers of Prehistoric Pottery from the Southwest Pacific". P.C.O., pages 29-38, 1 carte dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1968.

(26) 1918 DON, Alexander : "Light in dark isles : a jubilee record and study of the New-Hebrides mission of the Presbyterian Church of New-Zealand". 95 pages, 2 cartes, 1 pl. h. texte. Dunedin, New-Zealand, Foreign Missions Commitee, 1918.

(27) 1924 DOUCERE, Victor : "Notes ethnologiques sur les populations indigènes des Nouvelles-Hébrides", 57 pages, 10 fig. dans le texte. Vitte, Lyon et Paris, 1924.

(28) 1966 DOUMENGE, François : "L'homme dans le Pacific sud, étude géographique". Publication de la Société des Océanistes n° 19, XXVIII et 635 pages, 157 tab. et 83fig. dans le texte, 1 carte h. texte. Musée de l'Homme, Paris, 1966.

(29) 1956 DUFF, Roger : "The Moa-Hunter Period of Maori Culture". 400 pages 60 fig. dans le texte, 40 pl. et 2 cartes h.texte, 2ème édition (1ère édition : 1950), Wellington, Nouvelle-Zélande, 1956.

(30) 1933 EMORY, Kenneth, P. : "Stone Remains in the Society Islands". B.B.M. b. n° 116. 182 pages, 133 fig. dans le texte, 20 pl. h. texte. Honolulu, Hawaï, 1933.

(31) 1934 ... :"Archeology of the Pacific Equatorial Islands". B.B.M. b. n° 123, Whipporwill Expedition, publication n° 4. 43 pages, 22 fig. dans le texte et 5 pl. h. texte. Honolulu, Hawaï, 1934.

(32) 1953 ... :"A program for Polynesian archaeology" prepared at the request of the Sub committee on Pacific Archaeology, National Research Council. American Anthropologist, vol. 55, n° 5, part one, pages 752-755. 1953.

(33) 1962 ... :"Report on Bishop Museum Archaeological Expedition to the Society Islands". J.P.S. vol. 71, n° 1, pages 117-120. Wellington, mars 1962.

(34) 1963 ... :"Archéologie de l'île de Pâques", B.S.E.O., n° 145, tome XII (n° 8), Papeete, décembre 1963.

(35) 1968 ... :"East Polynesian Relationships as Revealed through Adzes". P.C.O., pages 151-170, 3 fig. et 6 tab. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1968.

(36) 1964-a EMORY, Kenneth, P. et SINOTO, Yosihiko, H. (1964-a) : "Les conséquences des récentes découvertes archéologiques en Polynésie orientale". B.S.E.O., n° 148, tome XII (n° 11), pages 406-413, 2fig. et 1 carte dans le texte. Papeete, septembre 1964.

(37) 1964-b EMORY, Kenneth, P. et SINOTO, Yosihiko, H. (1964-b) : "Eastern Polynesian Burial at Maupiti". J.P.S., vol. 73, n° 2, pages 143-160, 1 fig. dans le texte, 3 pl. h. texte. Wellington, juin 1964.

(38) 1965 ... :"Preliminary Report on the Archaeological Investigations in Polynesia, the Society Islands and Tuamotu Islands, French Polynesia, and American Samoa in 1962, 1963, 1964. 108 pages ronéotypées, 13 fig. et 6 tab. dans le texte. B.B.M. Honolulu, Hawaï, 1965.

(39) 1959 EMORY, Kenneth, P., BONKS, J. et SINOTO, YOSIHIKO, H. :"Hawaiian Archaeology : Fishhooks". B.B.M. sp. n° 47. 52 pages, 25 fig. et 9 tab. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1959.

(40) 1964 ESPIRAT, J.-J. :"Etude géologique de l'île de Tongariki et observations sur la géologie des îles Shepherd". Bureau de Recherche Géologique et Minière, direction en Nouvelle-Calédonie et dans l'océan Pacifique. 42 pages ronéotypées, 10 fig. et cartes dans le texte, 1 carte h. texte. Nouméa, août 1964.

(41) 1969 EVANGELISTA, Alfredo, E. :"Type-Sites from Philippines and their Significance". W.G.S.P., 23 pages ronéotypées. Fiji, 1969.

(42) 1965 FOSTER. G. M. :"The Sociology of Pottery", in :"Ceramic and Man", edited by Frederick, R. Matson, a critical and constructive survey of ceramic contributions to archaeological and ethnological researchs. Pages 43-61. Aldine Publishing Company, Chicago, 1965.

(43) 1964 GARANGER, José :"Recherches archéologiques dans le district de Tautira, Tahiti, Polynésie française". J.S.O., tome 20, n° 20, pages 5-21, 12 fig., 1 carte et un plan encarté dans le texte. Musée de l'Homme, Paris, décembre 1964.

(44) 1966-a ... :"Recherches archéologiques aux Nouvelles-Hébrides", L'Homme, vol. VI, cahier 1, pages 60-81, 1 carte, 4fig. dans le texte, 4 pl. h. texte. Paris, 1966.

(45) 1968-b ... :"Notes succintes sur les recherches archéologiques effectuées dans le centre des Nouvelles-Hébrides". A. P., vol. IX, pages 154-156, 1 pl. h. texte. Honolulu, Hawaï, (1966) 1968.

(46) 1967 ... :"Archaeology and the Society Islands", P.C.H., pages 377-396, 1 pl. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1967.

(47) 1969 Publié en Français :"L'archéologie et les îles de la Société" B.S.E.O., tome XIV, n° 7 et 8, pages 246-269, 3 pl. dans le texte, Papeete, Tahiti, septembre/décembre 1969.

(48) 1968-a ... :"Datation de dix-neuf sites océaniens par la méthode du C-14", 6 pages ronéotypées, 1 carte dans le texte. C.R.P.P. Paris, 1968. iden : J.S.O., tome XXIV, pages 130-134. Musée de l'Homme, Paris, 1968

(49) 1968-b ... :"Herminettes océaniennes, éléments de typologie", 14 pages ronéotypées, 15 fig. dans le texte. C.R.P.P., Paris, 1968.

(50) 1969 ... :Incised and Applied Relief Pottery. Its Chronology and Development in Southeastern Melanesia, and extra Areal Comparisons". W. G. S. P. 27 pages ronéotypées, 9 fig. dans le texte. Fiji, 1969.

(51) 1951 GIFFORD, Edward, W. :"Archaeological Excavations in Fiji", University of California, Anthropological Records vol 13, n° 3. 199 pages, 4 fig. dans le texte, 29 pl. h. texte. Berkeley and Los Angeles, 1951.

(52) 1959 GIFFORD, Edward, W. and GIFFORD, S. S. :"Archaeological Excavations in Yap". University of California, Anthropological Records vol. 18, n° 2. 244 pages, 10 fig. 26 tab. dans le texte, 41 pl. h. texte. Berkeley and Los Angeles, 1959.

(53) 1956 GIFFORD, Edward, W. and SHUTLER, Dick, jr. : "Archaeological Excavations in New Caledonia". University of California, vol. 18, n° 1. 148 pages, 18 fig., 1 carte et 48 tab. dans le texte, 23 pl. et 5 fig. h. texte. Berkeley and Los Angeles, 1956.

(54) 1899 GLAUMONT, Gustave :"Voyage d'exploration aux Nouvelles-Hébrides", 144 pages,... fig., ... cartes, Niort, 1899

(55) 1964 GODLEWSKI, Alexander :"Recherches océaniennes dans la Pologne d'aujourd'hui". J.S.O., tome 20, n° 20, pages 79-84. Musée de l'Homme, Paris 1964.

(56) 1957 GOLSON, Jack :"Report to Tri-Institutional Pacific Program on Archaeological Field Work in Tonga and Samoa, Aug. to Oct. 1957". 25 pages ronéotypées. Auckland, 1957.

(57) 1959 ... :"Archéologie du Pacifique Sud, Résultats et Perspectives". J.S.O., tome XV, n° 15, pages 5-54, 2 fig. dans le texte. Musée de l'Homme, Paris, décembre 1959.

(58) 1962 ... :"Report on New Zealand, Western Polynesia, New Caledonia and Fiji. A. P., vol. V, n° 2, pages 166-180. Hong-Kong (1961) 1962.

(59) 1963 ... :"Polynesian Navigation, a Symposium on Andrew Sharp's Theory of Accidental Voyages", edited by J. Golson, memoir n° 34, supplement to the J.P.S., 163 pages, 3 cartes dans le texte, Wellington, 1963.

(60) 1965 ... :"Thor Heyerdahl and the Prehistory of Easter Island". Oceania, vol.XXXVI, n° 1, pages 38-83. Sydney, 1965.

(61) 1967-a ... :"Prehistoric Research in Melanesia". Department of Anthropology and Sociology, Australian National University, 52 pages ronéotypées. Canberra, 1967.

(62) 1967-b GOLSON, Jack :"Beyond the Wallace line : New Guinea, Australia and Island Melanesia", Symposium in Early Chinese Art and its possible Influence in the Pacific Basin, Columbia University, New York 1967, 35 pages ronéotypées (Canberra, National Australian University, : 1968).

(63) 1968 ... :"Archaeological Prospects for Melanesia", P.C.O., pages 3-14, 2 fig. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1968.

(64) 1969 ... :"Lapita Pottery in the South Pacific". W.G.S.P., 52 pages ronéotypées. Fiji, 1969.

(65) 1964 GRACE, George, W. :"The Linguistic Evidence" in "Movement of the Malayo-Polynesians : 1500 B.C. to A.D. 500", Current Anthropology, vol. 5, n° 5, pages 361-368, commentaires par A. Capell, H.K. Cowan, I. Dyen, J.L. Fisher, A.G. Haudricourt, A. Healy, D.H. Hymes, H. Kähler, D.D. Thomas, S.A. Wurm, Chicago, 1964.

(66) 1961-a GREEN, Roger, C. :"The tenth Pacific Science Congress : Archaeology". J.P.S., vol. 70, n° 4, pages 477-481. Wellington, décembre 1961.

(67) 1961-b ... :"Moorean Archaeology, a Preliminary Report".Man, vol. 61, pages 169-173. London, octobre 1961.

(68) 1963 ... :"A suggested Revision of the Fijian Sequence". J.P.S. vol. 72, n° 3, pages 235-253. Wellington, septembre 1963.

(69) 1964-a ... :"Archaeology in Western Samoa". N.Z.N.L., vol. 7, n° 2, pages 45-50, 1 carte. Hawera, 1964.

(70) 1964-b ... :"Preliminary Report on Archaeological Field Work in Western Samoa, Dec. 1963 to June 1964". University of Auckland, Department of Anthropology, 51 pages ronéotypées, 7 fig. dans le texte. Auckland, 1963.

(71) 1967 ... :"The Immediate Origines of the Polynesians". P.C.H., pages 215-240. Honolulu, Hawaï, 1967.

(72) 1968 ... :"West Polynesian Prehistory". P.C.O., pages 99-109, 1 fig. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1968.

(73) 1967 GREEN, Roger, C., GREEN Kay, RAPPAPORT, Roy, A., RAPPAPORT, Ann and DAVIDSON Janet : "Archaeology of the Island of Mo'orea, French Polynesia". Anthropological papers of the American Museum of Natural History. Vol. 51, part 2, pages 109-230, 20 fig., 1 carte, 13 tab. dans le texte, 8 pl. h. texte. New York, 1967.

(74) 1965 GREEN, Roger, C. and DAVIDSON, Janet, M. :"Radiocarbon dates for Western Samoa". J.P.S., vol; 74, n° 1, pages 63-69. Wellington, mars 1965.

(75) 1969 GREEN, Roger, C. and DAVIDSON, Janet, M. ;"Archaeology in Western Samoa". Bulletin of the Auckland Institute and Museum, number 6, XIV et 278 pages, 110 fig. et 29 tab. dans le texte, 26 pl. h. texte. Auckland, 1969.

(76) 1964 GREEN, Roger, C. and PALMER, John, Bruce : Fiji Sequences, Corrections and Additional Notes for Sigatoka". J.P.S., vol. 73, n° 3, pages 328-333. Wellington, septembre 1964.

(77) 1968 GROUBE, Leslie, M. :"Research in New Zealand Prehistory since 1956". P.C.O., pages 141-149. Honolulu, Hawaï, 1968.

(78) 1956-a GUIART, Jean :"Grands et petits hommes de la montagne, Espiritu Santo (Nouvelles-Hébrides)". 218 pages ronéotypées, O.R.S.-T.O.M. (Institut Français d'Océanie), Nouméa, août 1956.

(79) 1956-b ... :"Unité culturelle et variations locales dans le centre-nord des Nouvelles-Hébrides". J.S.O., tome XII, n° 12, pages 217-225. Musée de l'Homme, Paris, décembre 1956.

(80) 1956-c ... :"Un siècle et demi de contacts culturels à Tanna, Nouvelles-Hébrides". O.R.S.T.O.M., publication de la Société des Océanistes n° 5. 426 pages, 7 pl. et 3 cartes h. texte. Musée de l'Homme, Paris 1956.

(81) 1961 ... :"The place of New Caledonia and the New Hebrides in Pacific Ethno-History". Abstracts, sympos. papers, 10th Pacific Science Congress, page 72. Honolulu, Hawaï, 1961.

(82) 1963-a ... :"Structures de la Chefferie en Mélanésie du Sud", Université de Paris, travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie n° LXVI. 688 pages, 6 cartes dans le texte. Musée de l'Homme, Paris, 1963.

(83) 1963-b ... :"L'Océanie", 462 pages, 437 pl. dans le texte, 1 pl. et 5 cartes h. texte. L'univers des formes, Paris, 1963.

(84) 1964 ... :"Marriage Regulations and Kinship in the South Central New Hebrides". Ethnology, vol. III, n° 1, pages 96-106, Pittsburgh, 1964.

(85) 1966 GUIART, Jean : corpus de mythes recueillis dans le centre de l'archipel néo-hébridais, manuscrit multigraphié (1966), en cours de publication (1970), développé sous le titre : "Système de titres dans les Nouvelles-Hébrides centrales, d'Efate aux îles Shepherd".

(86) 1968 ... :"Des multiples niveaux de signification du mythe". Archives de Sociologie des Religions, n° 26, pages 55-71. Paris, 1968.

(87) 1937 HADDON, Alfred, Cort :"Canoes of Oceania", vol. II :"The Canoes of Melanesia, Queensland, and New Guinea". B.B.M., sp. n° 28, 342 pages, 191 fig. et 3 cartes dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1937.

(88) 1930 HANDY, E.S. Craighill :"Marquesan Legends". 138 pages, 1 pl. dans le texte. B.B.M. b., Bayard Dominick Expedition, bulletin 69. Honolulu, Hawaï, 1930.

(89) 1963 HEBERT, Bernard :"Monuments funéraires de l'île Tongoa, groupe des îles Shepherd". Etudes Mélanésiennes, n° 14-17, pages 90-92, 1 fig. dans le texte. Nouméa, 1963.

(90) 1966 ... :"Contribution à l'étude archéologique de l'île d'Efate et des îles avoisinantes". Etudes Mélanésiennes, n° 18-20, déc. 1963 - décembre 1965, pages 71-98, 1 carte, 10 pl. et 3 fig. dans le texte. Nouméa, 1966.

(91) 1969 HEDRICK, John, D., and SHUTLER, Mary Elizabeth :"Preliminary Report on "Lapita Style" Pottery from Malo Island, Northern New Hebrides". J.S.O., vol. 78, n° 2, pages 262-265, 2 fig. dans le texte. Wellington, juin 1969.

(92) 1968 HEYERDAHL, Thor, :"The Prehistoric Culture of Easter Island". P.C.O., pages 133-140, Honolulu, Hawaï, 1968.

(93) 1961 HEYERDAHL, Thor, and FERDON, Edwin,N.jr. :"Reports of the Norwegian Archaeological Expedition to Easter Island and the East Pacific". Monographs of the School of American Research and the Museum of New Mexico, number 24, part 1. 559 pages, 128 fig. dans le texte, 96 pl. et 11 fig. h. texte. Santa Fe, New Mexico, USA, 1961.

(94) 1965 idem :vol 2 "Miscellaneous papers". Monographs of the School of American Research and the Kon Tiki Museum (Oslo, Norway), number 24, part 2. 512 pages, 195 fig. dans le texte, 11 tab. et 60 pl. h. texte. Santa Fe, New Mexico, USA, 1966.

(95) 1967 KEYES, I. W. :"The Ngatimanoe : the Western Polynesian-Melanosoid Sub-culture in New Zealand". J.P.S., vol. 76, n° 1, pages 47-75. 2 fig. et 1 pl. dans le texte. Wellington, mars 1967.

(96) 1939 LACROIX, Alfred :"Les ponces dacitiques flottantes sur l'Océan, entre les Fidji, les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Calédonie". Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences, tome 208, pages 854-857. Paris, mars 1939.

(97) 1940-a ... :"Les caractéristiques des laves des îles situées au Sud de l'Equateur, formant les limites du domaine circumpacifique dans la région des Nouvelles-Hébrides et de la fosse Tonga-Kermadec". Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences, tome 211, pages 37-40. Paris, juillet 1940.

(98) 1940-b ... :"Conclusion de l'étude des laves des volcans situés au Sud de l'Equateur, dans la bordure de la zone circumpacifique". Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences, tome 211, pages 88-90. Paris, juillet 1940.

(99) 1968 LAMPERT, R.J. :"An Archaeological Investigation on Ocean Island, Central Pacific". Archaeology and Physical Anthropology in Oceania, vol. 3, n° 1, pages 1-18. Sydney, 1968.

(100) 1942 LAYARD, John :"Stone Men of Malekula, the Small Island of Vao". XXIII et 816 pages. 87 fig., 24 pl., 11 tab. et 10 cartes dans le texte. London, Chatto and Windus, 1942.

(101) 1930 LEENHARDT, Maurice :"Notes d'Ethnologie néo-calédonienne". Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie, tome VIII. 340 pages, 48 fig. dans le texte, 36 pl. et 2 cartes h. texte. Musée de l'Homme, Paris, 1930.

(102) 1948 LENORMAND, Maurice, H.:"Découverte d'un gisement de poteries indigènes à l'île des Pins". Etudes Mélanésiennes, n° 3, pages 54-58, 2 fig. et 2 pl. dans le texte. Nouméa, 1948.

(103) 1966 LEROI-GOURHAN, André, BAILLOUD, Gérard, CHAVAILLON, Jean et LAMING-EMPERAIRE, Annette :"La Préhistoire". Nouvelle Clio, 366 pages, 54 fig. dans le texte. Presses Universitaires de France, Paris, 1966.

(104) McARTHUR, Norma et YAXLEY, J.F. :"Condominium of the New-Hebrides,
1968 a Report on the First Census of the Population 1967". 488 pages et 25 tab. Printed in Australia by V.C.N. Blight, Government printer, New South Wales, 1968.

(105) MACNAB, J. W. :"Sweet potatoes and Settlement in the Pacific".
1967 J.P.S., vol. 76, n° 2, pages 219-221. Wellington, juin 1967.

(106) MEGGERS, Betty, EVANS, Clifford and ESTRADA, Emilio :"Early Formative Period of Coastal Ecuator : the Valdivia and Machalilla Phases". 234 pages, 115 fig. et cartes dans le texte,
1965 196 pl. h. texte. Smithsonian Institution, Washington, 1965.

(107) METRAUX, Alfred :"L'île de Pâques". 197 pages, 1 carte et 16 pl.
1941 h. texte. Paris, 1941.

(108) MEYER, Otto :"Funde prähistorischer Töpferei und Steinmesser auf
1909 Vuatom, Bismarck Archipel". Anthropos vol. 4, pages 251-252 et 1093-1095, 11 fig. dans le texte. Freiburg, 1909.

(109) ... :"Funde von Menshen und Tierknochen, von prähistorischer
1910 Töpferei und steinwertzeugen auf Vuatom, Bismarck Archipel. Anthropos, vol. 5, pages 1160-1161, 4 fig. dans le texte. Freiburg, 1910.

(110) MITCHELL, A. H. G. :"Geology of South Malekula" New Hebrides Con-
1966 dominium Geological Survey Report n° 3. 42 pages, 7 pl., 6 fig., 2 cartes dans le texte. 1 carte h. texte. Published by British Service, Port-Vila, New-Hebrides, août 1966.

(111) MULVANEY, D. J. :"Advancing Frontiers in Australian Archaeology"
1962 Oceania, vol. 33, n° 2, pages 135-138. Sydney, 1962.

(112) OBELLIANNE, Jean-Marie :"Contribution à la connaissance géologique
1961 de l'archipel des Nouvelles-Hébrides (îles Vate, Pentecôte, Maewo, Santo)". 234 pages, 40 fig. dans le texte, 4 cartes h. texte. Nancy, 1961.

(113) OLIVER, Douglas, L. :"Les îsles du Pacifique, l'Océanie des temps
1952 primitifs à nos jours". Traduit de l'anglais par R. Jouan.366 p. 107 fig. et cartes de Sheila Mitchell Oliver. Payot, Paris,1952.

(114) O'REILLY, Patrick :"Essai de Chronologie des Nouvelles-Hébrides".
1956 J.S.O., tome XII, n° 12, pages 5-61. Musée de l'Homme. Paris 1956

(115) 1957 O'REILLY, Patrick :"Naissance de Port-Vila", in "Vivantes Hébrides". Mission des Iles n° 74. 78 pages. Paris 1957.

(116) 1962 OSBORNE, Douglas :"Archaeology in Micronesia : Background, Palau Studies and Suggestions for the Future". A. P. vol. 5, n° 2, pages 156-163. Hong-Kong University Press, 1962.

(117) 1966 ... :"The Archaeology of the Palau Islands, an Intensive Survey". B.B.M.b n° 230. 497 pages, 40 fig. et 18 cartes, 142 pl. dans le texte. 1 pl. h. texte. Honolulu, Hawaï, 1966.

(118) 1965 PALMER, John, Bruce :"Excavations at Karobo, Vitu Levu". N.Z.N.L. vol. 8, n° 2, pages 26- 34, 2 fig. dans le texte. Hawera, 1965.

(119) 1966 ... :"Sigatoka Research Project, Preliminary Report n° 1, Site Survey Sigatoka Valley July 1965 - June 1966". 17 pages ronéotypées, 7 fig. dans le texte. Fiji Museum, Suva, 1966.

(120) 1967-a ... :"Archaeological Sites of Wakaya Island". Records of the Fiji Museum, vol. 1, n° 2. 44 pages, 27 fig. et 2 pl. dans le texte. Published by order of the Board of Trustees. Suva, Fiji, November 1967.

(121) 1967-b ... :"Pottery in the South Pacific". Symposium : Early Chinese Art and its Possible Influence in the Pacific Basin, paper n° 17, Columbia University, New York. 21 pages ronéotypées, 9 pl. h. texte. Suva, Fiji, 1967.

(122) 1968 ... :"Recent Results from Sigatoka". P.C.O., pages 19-28. Honolulu, Hawaï, 1968.

(123) 1969 ... :"Fijian Pottery Technologies : their Relevance to certain Problems of South West Pacific Prehistory". W.G.S.P., 20 pages ronéotypées, 11 fig. et 5 tab. dans le texte, Fiji, août 1969.

(124) 1965 PALMER, John, Bruce, SHAW, E., DICKINSON, M. P. and SYKES, M. :"Pottery Making in Lower Sigatoka Valley, Viti Levu, Fiji". Fiji Museum Archaeological Investigations at Sigatoka, Viti Levu, Final Reports, Section A. 35 pages ronéotypées. Fiji Museum, Suva, 1965.

(125) 1956 PARSONSON, G. S. :"La mission presbytérienne des Nouvelles-Hébrides, son histoire et son rôle politique et social". traduit de l'anglais par Anne G. Tarrant. J.S.O., tome XII, n° 12, pages 107-137. Musée de l'Homme, Paris, 1956.

(126) 1960 PATTE, Etienne :"Les hommes préhistoriques et la religion". 194 pages, 35 fig. dans le texte. Picard et Cie, Paris, 1960.

(127) 1967 PAWLEY, Andrew :"The Relationships of Polynesian Outlier Languages". J.P.S., vol 76, N° 3, pages 259-296, 1 carte dans le texte. Wellington, Septembre 1967.

(128) 1969 ... :"On the Internal relationships of Easter Oceanic Languages ". W.G.S.P., 69 pages ronéotypées. Fiji, août 1969.

(129) 1961 PEGUY, Ch., P. :"Précis de climatologie". 347 pages, 97 fig. dans le texte et 3 pl. h. texte. Masson, Paris, 1961.

(130) 1949 POIRIER, Jean :"Les mouvements de libération mythique aux Nouvelles-Hébrides". J.S.O., tome V, n° 5, pages 97-103. Musée de l'Homme, décembre 1943.

(131) 1964 POULSEN, Jens :"Preliminary Report on Pottery Finds in Tonga". A.P., volume VIII, n° 1, summer 1964, pages 184-195, 46 fig. dans le texte. Hong Kong University Press, 1966.

(132) 1967 ... :"A contribution to the Prehistory of the Tongan Islands" thesis for the Ph.D. 443 pages multigraphiées, 58 tab., 138fig. h. texte. Australian National University, Canberra, décembre 1967.

(133) 1968 ... :"Archaeological Excavations on Tongatabu". P.C.O., pages 85-92, 3 pl. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1968.

(134) 1968-a REINMAN, Fred, M. :"Guam Prehistory : a Preliminary Field Report". P.C.O., pages 41-50. Honolulu, Hawaï, 1968.

(135) 1968-b ... :"Radiocarbon Dates from Guam, Marianas Islands". J.P.S., vol. 77, n° 1, pages 80-82. Wellington, mars 1968.

(136) 1956 RIVET, Paul :"Relations anciennes entre la Polynésie et l'Amérique". Diogène, n° 16, pages 107-113. Gallimard, Paris, octobre 1956.

(137) 1935 ROTH, G. Kingsley :"Pottery Making in Fiji". Journal of the Toyal Anthropological Institute. Vol. LXV, pages 217-233, 1 carte et 2 fig. dans le texte, 6 pl. h. texte. London, 1935.

(138) 1965 SCOTT, Stuart :"Preliminary Report on Archaeological Field Work in Western Samoa, n° 2, june 1965 to august 1965". 35 pages ronéotypées, 4 fig. dans le texte. University of Auckland, 1965.

(139) 1968 ... :"Samoan Fortifications and Monumental Architecture from Specific examples. P.C.O., pages 93-98, 2 fig. dans le texte, Honolulu, Hawaï, 1968.

(140) 1968 SHUTLER; Richard (Dick)Jr. "Radiocarbon Chronology for the New-Hebrides". Proceedings VIIth International Congress of Anthropological and Ethnological Sciences, 1968, Tokyo and Kyoto, vol III, Ethnology and Archaeology, pages 135-137 (1970).

(141) 1969 ... :"Pacific Island Radiocarbon Dates , an Over-View". W.G.S.P. 38 pages ronéotypées. Fiji, août 1969.

(142) 1969 ... :"ALithic Industry from New Britain, Territory of New-Guinea with Possible Areal and Chronological Relationships". The Bulletin of the Institute of Ethnology, n° 27, Academia Sinika, n° 27, pages 125-140, 1 carte et 1 tab. dans le texte, 6 pl. h. texte. Taipei (République de Chine) printemps 1969.

(143) 1964 SHUTLER, Richard, Jr. and SHUTLER, Mary Elizabeth : "Potsherds from Bougainville Island". A. P., vol. VIII, Summer 1964, n° 1, pages 181-183, 1 fig. et 3 pl. dans le texte. Hong Kong University Press, 1966.

(144) 1965 ... :"A Preliminary of Archaeological Explorations in the Southern New-Hebrides, 1963-1964". B. B. M, 19 pages, 7 pl. h. texte. Honolulu, Hawaï, 1965.

idem, sans illustration, in : A. P., vol IX, pages 157-166. Social Science Research Institute, University of Hawaï, Honolulu, 1966.

(145) 1967 ... :"Origin of the Melanesians". Archaeology and Physical Anthropology in Oceania, vol II, n° 2, pages 91-96. Sydney, Juillet 1967.

(146) 1968 ... :"Archaeological Excavations in Southern Melanesia". P. C. O., pages 15-18.

(147) 1962 SINOTO, Yosihiko, H. :"Chronology of Hawaiian Fishhooks". J.P.S., vol 71, n° 2, pages 161-166, 3 fig. dans le texte. Wellington, juin 1962.

(148) 1966 ... :"A Tentative Prehistoric Cultural Sequence in the Northern Marquesas Islands, French Polynesia". J.P.S., vol 75, n°3 pages 287-303, 5 fig. dans le texte. Wellington, septembre 1966.

(149) 1967 ... :"Artifacts from Excavated Sites in the Hawaiian Marquesas and Society Islands, a Comparative Study". P.C.H., pages 341-361, 8 fig. et 6 tab. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1967.

(150) 1968 * ... :"Position of the Marquesas Islands in East Polynesian Prehistory". P.C.O., pages 111-118, 3 fig. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1968.

(151) 1965 SINOTO, Yosihiko, H. and KELLUM, Marimari : "Preliminary Report on Excavations in the Marquesas Islands, French Polynesia". 63 pages ronéotypées, 12 pl., 4 tab. dans le texte. Honolulu, Hawaï, 1965.

(152) 1965 SINOTO, Yosihiko, H. and VERIN, Pierre :"Gisements archéologiques étudiés en 1960-1961 aux îles de la Société". B.S.E.O., tome XIII, (n° 3, 4), n° 152-153, pages 567-597, 4 fig. dans le texte. Papeete, Tahiti, décembre 1965.

(153) 1923 SKINNER, Henry, D. :"Australian Cultural Influence in the New-Hebrides. The imprint of the Hand". J.P.S., vol. 32, page 97 Wellington, 1923.

(154) 1965-a SMART, Colin, D. :"Preliminary Report on Archaeological Field Work in Kabara, Southern Lau Islands, Fiji, October to December 1964. 29 pages ronéotypées, Fiji Museum, Suva, 1965.

(155) 1965-b ... :"An Outline of Kabara Prehistory". N.Z.N.L., vol. 8, n° 2, pages 43-52, 1 fig. dans le texte. Hawera, 1965.

(156) 1952-a SOLHEIM, Wilhelm, G. II :"Oceanian Pottery Manufacture". J.E.A.S., vol. I, n° 2, pages 1-39. Manila, 1952.

(157) 1952-b ... :"Paddle Decoration of Pottery". T.E.A.S., vol. II, n° 1, pages 33-45, 9 fig. dans le texte, Manila, 1952.

* 1969 Sinoto Yosihiko, H. :" An Assessment of the Role of the Marquesas as a Dispersal Center in East Polynesia Based on the Archaeological Evidence". W.G.S.P., 40 pages Ronéotypées, Fidji, Août 1969.

(158) SOLHEIM, Wilhelm, G. II. :"Introduction to Sa-Huỳnh". A. P.
1961 vol. III, n° 2, page 37-108, 1 carte et 2 fig. dans le texte. Hong Kong University Press, winter 1961.

(159) ... :"Oceania, Regional Report n° 13". A. P., vol. 5, n° 1.

(160) ... :"Pottery and the Malayo-Polynesians" in Chang , Grace and Sol-
1964-a heim, 1964 (cf. : n° 16), pages 360 et 376-384, 5 cartes dans le texte. Chicago, 1964.

(161) ... :"Further Relationship of Sa-Huỳnh-Kalanay Pottery Tradition".
1964-b A.P., vol VIII, n° 1, pages 196-211, 4 fig. dans le texte, 7 pl. h. texte. Hong Kong University Press, summer 1964 (1966).

(162) SPECHT, Jim, R. :"Preliminary Report of Excavation Watom Island".
1968 J.P.S., vol. 77, n° 2, pages 117-134, 2 cartes, 1 fig. dans le texte et 3 pl. h. texte. Wellington, juin 1968.

(163) ... :"Prehistoric and Modern Pottery Industries of Buka Island,
1969 T.P.N.G.". Thesis for the Ph. D, Canberra University. 4 vol. de 393 pages multigraphiées et 1 vol. de fig.,cartes et planches photographiques. Canberra, octobre 1969.

(164) SPEISER, Felix :"Ethnographische Materialien aus den Neven-Hebriden
1923 und der Banks-Inseln". 457 pages, 1610 fig. dans le texte, 109 pl. et 1 carte h. texte. Berlin, 1923.

(165) ... :"Anthropologische Messungen aus Espiritu Santo (Neven-
1928 Hebriden), Ein Beitrag zur Pygmäenfrage". 106 pages, 39 fig. dans le texte, 5 pl. h. texte. Basel, 1928.

(166) ... :"Notes à propos des dents de cochon déformées dans les mers
1932 du Sud et en Indonésie". Revista del Instituto de Etnologia, tome 2, pages 441-444, 1 fig. dans le texte, Tucuman, 1932.

(167) SPOEHR, Alexander :"Marianas Prehistory, Archaeological Survey
1957 and Excavations on Saipan, Tinian and Rota". Fieldiana : Anthropology vol. 48, 187 pages, 89 fig. dans le texte. Published by Chicago Natural History Museum, juin 1957.

(168) ... :"Problems of Oceanic Archaeology". P.C.O., pages 173-176.
1968 Honolulu, Hawaï, 1968.

(169) SUAS, Jean-Baptiste :"Notes ethnographiques sur les indigènes
1914 des Nouvelles-Hebrides". Anthropos, Bd. 9, pages 241-260 et 760-773, Wien, 1914.

(170) SUGGS, Robert, Carl :"The Archaeology of Nuku Hiva, Marquesas
1961 Islands, French Polynesia". Anthropological papers of the American Museum of Natural History, vol. 49 : part 1. 205 pages, 38 fig. et 19 tab. dans le texte, 13 pl. h. texte. New-York, 1961.

(171) TERRELL, John :"Further Excavations at Vailele Plantation, Upolu,
1966 Western Samoa, Preliminary Report on the Excavation of Mound Va-4 in 1965, n° 4. Department of Anthropology, University of Auckland. 17 pages polycopiées, 3 fig. dans le texte. Auckland, 1966.

(172) THOMPSON, Laura :"The Pottery on the Lau Islands, Fiji". J.P.S.
1938 vol. 47, n° 3, pages 109-113, 1 pl. dans le texte. Wellington, septembre 1938.

(173) TITCOMB, Margaret, with the collaboration of Mary Kawena PUKI :
1969 "Dog and Man in the Ancien Pacific, with Special Attention to Hawaï". 91 pages, 31 fig. dans le texte, B.B.M. sp. n° 59, Honolulu, Hawaï, 1969.

(174) TURNER, George :"Nineteen Years in Polynesia : Missionary Life,
1861 Travels ans Researches in the Islands of the Pacific". 536 pages. John Snow, London, 1861.

(175) VAYDA, Andrew, P., and Roy A. RAPPAPORT :"Islands Cultures", in
1963 "Man's Place in the Island Eco-system", edited by F. R. Fosberg, pages 133-142, B.B.M. Honolulu, Hawaï, 1963.

(176) VILLARET, Bernard :"Découvertes archéologiques aux îles Wallis"
1933 J.S.O., tome XIX, n° 19, pages 205-206, 1 fig. dans le texte. Musée de l'Homme, Paris, décembre 1963.

(177) WARDEN, A.J. :"Annual Report of the Geological Survey for the
1965 Year 1963, with contribution of R. PRIAM. New Hebrides Anglo-French Condominium, 44 pages, 4 cartes, 4 pl. et 10 tab. dans le texte. Port-Vila, 1965.

(178) ... :"Annual Report of the Geological Survey for the Year 1964",
1966 with contributions of A.H.G. MITCHELL, G.P. ROBINSON, R. B. THOMPSON, and Michel BENOIT. New Hebrides Anglo-French Condominium, 32 pages, 1 fig. 7tab. 4 pl. et 3cartes dans le texte. Port-Vila, 1966.

(179) WEBB, A. Stanley :"The People of Aoba, New Hebrides", Report of
1937 the 23rd meeting of the Australian and New Zealand Association for the Advancement of Science, vol. 23, pages 184-190.

(180) WHITE, Peter, J. : "New Guinea's Role in the Settlement of
1969 Oceania, an Archaeological Viewpoint". W.G.S.P., 22 pages ronéotypées, Sigatoka, Fiji, août 1969.

(181) WILLIAMS, C.E.F. and A.J. WARDEN :"Progress Report of the
1964 Geological Survey for the period 1959-1962", New Anglo-French Condominium. 75 pages, 5 pl., 5 tab. et 11 cartes dans le texte, 1 carte h. texte. Published by British Service, New Hebrides, Port-Vila, 1964.

(182) WILLIAMS, C.E.F. and R. CURTIS :"The Eruption of Lopevi, New
1960 Hebrides, july 1960". 11 pages, 1 carte et 6 pl. dans le texte. Napoli, 1964.

(183) WURM, S. A. :"Linguistics and the Prehistory of the South-Western
1967 Pacific". The Journal of Pacific History, vol 2, pages 25-38. Oxford University Press, Australian National University, Canberra, 1967.

(184) YEN, Douglas, E. :"The Development of Agriculture in Oceania".
1969 W.G.S.P., 38 pages ronéotypées. Sigatoka, Fiji, août 1969.